



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



Library of the University of Michigan
Bought with the income
of the
Ford - Messer
Bequest



H. F. FARRER



AS

242

.B894

ANNUAIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES
SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.



ANNUAIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES
SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

—
HUITIÈME ANNÉE.
—

BRUXELLES,
CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

—
1842.



ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

- Année 7350 de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.
- 6555 de la période julienne.
 - 5845 depuis la création, selon l'église.
 - 5603 depuis la création selon les Juifs. Commence le 5 septembre 1842.
 - 2618 des olympiades, ou la 2^e année de la 655^e olympiade commence en juillet 1842, en fixant l'ère des olympiades 775 $\frac{1}{2}$ ans avant J.-C., ou vers le 1^{er} juillet de l'an 3938 de la période julienne.
 - 2595 de la fondation de Rome, selon Varron.
 - 2589 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.
 - 1842 de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1842 du calendrier julien commence le 13 janvier 1842.
 - 1778 de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.
 - 1258 des Turcs commence le 12 février 1842.
 - 260 de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1843	19.
Épacte	XVIII.
Cycle solaire	3.
Indiction romaine	15.
Lettre dominicale	B.



QUATRE-TEMPS.

Février	16, 18 et 19.
Mai	18, 20 et 21.
Septembre	21, 23 et 24.
Décembre	14, 16 et 17.



FÊTES MOBILES.

Septuagésime	23 janvier.
Les Cendres.	9 février.
Pâques	27 mars.
Les Rogations	2, 3 et 4 mai.
Ascension	5 mai.
Pentecôte	15 mai.
La Trinité	22 mai.
La Fête-Dieu	26 mai.
Premier dimanche de l'Avent	27 novem.



COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

PRINTEMPS le 21 Mars à 0^h31^m du matin.

ÉTÉ . . . le 21 Juin à 9.40 du soir.

AUTOMNE. le 23 Sept. à 11.43 du matin.

HIVER . . le 23 Déc. à 5.13 du matin.



**ENTRÉE DU SOLEIL
DANS LES SIGNES DU ZODIAQUE.**

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

20 Janvier,	dans le VERSEAU,	à 9.41 ^m du matin.
19 Février,	dans les POISSONS,	à 0.30 du matin.
21 Mars,	dans le BÉLIER,	à 0.31 du matin.
20 Avril,	dans le TAUREAU,	à 0.47 du soir.
21 Mai,	dans les GÉMEAUX,	à 1. 2 du soir.
21 Juin,	dans l'ÉCREVISSE,	à 9.40 du soir.
23 Juillet,	dans le LION,	à 7.40 du matin.
23 Août,	dans la VIERGE,	à 3. 5 du soir.
23 Septembre,	dans la BALANCE,	à 11.43 du matin.
23 Octobre,	dans le SCORPION,	à 7.55 du soir.
22 Novembre,	dans le SAGITTAIRE,	à 4.29 du soir.
22 Décembre,	dans le CAPRICORNE,	à 5.13 du matin.

Obliquité apparente de l'écliptique, en supposant, d'après Delambre, l'obliquité moyenne de 23° 27' 57" en 1800, et la diminution annuelle de 48".

1 ^{er} Janvier 1842	23° 27' 41",2.
31 Décembre »	23 27 37,8.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE EN 1842.

TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.

—

Les longitudes sont rapportées au méridien de Greenwich, situé à 17^m. en temps, à l'ouest du méridien de Bruxelles.

I. Le 11 janvier, éclipse annulaire de soleil, invisible à Bruxelles.

Commencement de l'éclipse générale à . . . 2h. 9m. du soir.

Par 139° 4' longitude occidentale.

44 40 latitude australe.

Commencement de l'éclipse centr. et annul. à 3 49 »

Par 160° 3' longitude orientale.

65 9 latitude australe.

Éclipse centrale et annulaire au méridien à . . . 4 16 »

Par 57° 28' longitude occidentale.

88 41 latitude australe.

Fin de l'éclipse centrale et annulaire à . . . 5 37 »

Par 34° 50' longitude orientale.

44 2 latitude australe.

Fin de l'éclipse générale à 7 16 »

Par 5° 4' longitude occidentale.

18 27 latitude australe.

Cette éclipse sera visible dans l'Océan éthiopique, et dans la Mer du Sud jusqu'au pôle. Sur les continents on ne l'apercevra qu'à la pointe australe de l'Amérique du sud et de l'Afrique.

II. Le 26 janvier, éclipse partielle de lune, en partie visible à Bruxelles.

Entrée de la lune dans la pénombre à . . .	3h. 33m. du soir.
Commencement de l'éclipse à	4 35 »
Milieu à	6 1 »
Fin de l'éclipse à	7 27 »
Sortie de la pénombre à	8 29 »

Grandeur de l'éclipse : 0,792, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude orientale	132°38'	Latitude boréale.	18°45'
»	» . 117.46	»	» 18.32
»	» . 97. 6	»	» 18.14
»	» . 76.26	»	» 17.55
»	» . 61.33	»	» 17.41

Cette éclipse sera visible dans toute l'Europe, en Asie, et dans la plus grande partie de l'Afrique et de la Nouvelle-Hollande. A Bruxelles, la lune se lèvera à 4h. 34m., éclipmée en partie.

III. Le 8 juillet, éclipse totale de soleil. (Éclipse partielle, visible à Bruxelles.)

Commencement de l'éclipse générale à . . .	4h. 49m. du mat.
Par 10° 30' longitude orientale.	
27 55 latitude boréale.	
Commencement de l'éclipse centrale et totale à .	5 51 »
Par 10° 21' longitude occidentale.	
37 9 latitude boréale.	
Éclipse centrale et totale au méridien à . . .	7 12 »
Par 77° 27' longitude orientale.	
51 47 latitude boréale.	

Fin de l'éclipse centrale et totale à 8h. 55m. du mat.

Par 147° 54' longitude orientale.

14 52 latitude boréale.

Fin de l'éclipse générale à 9 57 »

Par 128° 31' longitude orientale.

5 17 latitude boréale.

Cette éclipse sera visible dans toute l'Europe, dans l'Asie, à l'exception de quelques pointes méridionales, dans la partie nord de l'Afrique, et dans une petite partie du nord de la Nouvelle-Hollande.

Commencement de l'éclipse à Bruxelles à 5h. 8m. du mat.

Fin à 7 1 »

Grandeur de l'éclipse : 0,842, le diamètre du soleil étant 1.

Angle que fera, à l'œil nu, le rayon du disque solaire au point où le contact aura lieu, avec le cercle horaire mené par le centre du soleil, en le comptant du nord par l'est :

Commencement. 266°. Fin. 106°.

IV. Le 22 juillet, éclipse partielle de lune, invisible à Bruxelles.

Entrée de la lune dans la pénombre à 8h. 29m. du mat.

Commencement de l'éclipse à 10 2 »

Milieu à 11 5 »

Fin de l'éclipse à 0 8 du soir.

Sortie de la pénombre à 1 40 »

Grandeur de l'éclipse : 0,288, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude occidentale.	122°53'	Latitude australe.	20° 7'
»	»	145.23	»
»	»	160.35	»
»	»	175.47	»
»	orientale.	161.43	»

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'Amérique, à la Nouvelle-Hollande et dans la partie orientale de l'Asie.

V. Le 31 décembre, éclipse annulaire de soleil, invisible à Bruxelles.

Commencement de l'éclipse générale à . . . 4h 27m. du soir.

Par 158° 4' longitude occidentale.

15 0 latitude australe.

Commencement de l'éclipse centr. et annul. à 5 31 »

Par 175° 34' longitude occidentale.

18 17 latitude australe.

Éclipse centrale et annulaire au méridien à . 7 18 »

Par 104° 21' longitude occidentale.

33 18 latitude australe.

Fin de l'éclipse centrale et annulaire à . . . 9 13 »

Par 42° 55' longitude occidentale.

0 3 latitude boréale.

Fin de l'éclipse générale à 10 16 »

Par 60° 17' longitude occidentale.

3 22 latitude boréale.

Cette éclipse sera visible dans l'Amérique du sud, et principalement dans le grand Océan. .

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

*Dont on se sert dans le Calendrier.**Phases de la Lune et autres abréviations.*

N. L. Nouvelle Lune. .		H. Heures.
P. Q. Premier Quartier.		M. Minutes.
P. L. Pleine Lune.		S. Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.		D. Degrés.

Signes du Zodiaque.

	deg.			deg.
0 ♈, le Bélier . .	0		6 ♎, la Balance . .	180
1 ♉, le Taureau . .	30		7 ♏, le Scorpion . .	210
2 ♊, les Gémeaux . .	60		8 ♐, le Sagittaire . .	240
3 ♋, l'Écrevisse . .	90		9 ♑, le Capricorne . .	270
4 ♌, le Lion . . .	120		10 ♒, le Verseau . .	300
5 ♍, la Vierge . .	150		11 ♓, les Poissons . .	330

● le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.		♃ Cérés.
♀ Vénus.		♆ Pallas.
♁ La Terre.		♃ Jupiter.
♂ Mars.		♄ Saturne.
♁ Vesta.		♅ Uranus.
♁ Junon.		

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Jours du mois.	JANVIER.	Lever du SOLEIL tems moy.		Coc. du SOLEIL tems moy.		Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.		TEMS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		H. M.		H. M.		D. M.		H. M. S.			
1	S. CIRCONCISION.	8.	4	4.	3	23.	2	0.	3.	51	20
2	D. S. Basile, évêq.	8.	4	4.	4	22.	56	0.	4.	19	21
3	L. S ^{te} Geneviève.	8.	4	4.	5	22.	51	0.	4.	47	22
4	M. S. Rigobert.	8.	4	4.	6	22.	45	0.	5.	14	23
5	M. S. Siméon.	8.	4	4.	7	22.	38	0.	5.	42	24
6	J. Les Rois.	8.	4	4.	8	22.	31	0.	6.	8	25
7	V. S ^{te} Mélanie.	8.	3	4.	10	22.	24	0.	6.	35	26
8	S. S. Lucien.	8.	3	4.	11	22.	16	0.	7.	0	27
9	D. S. Pierre, évêq.	8.	3	4.	13	22.	8	0.	7.	26	28
10	L. S. Paul, ermit.	8.	2	4.	15	21.	59	0.	7.	50	29
11	M. S. Hygin, pape.	8.	2	4.	17	21.	50	0.	8.	14	30
12	M. S. Arcade, m.	8.	1	4.	19	21.	40	0.	8.	38	1
13	J. Bapt. de J.-C.	8.	0	4.	20	21.	30	0.	9.	1	2
14	V. S. Hilaire, évêq.	7.	59	4.	21	21.	20	0.	9.	23	3
15	S. S. Maur, abbé.	7.	59	4.	23	21.	9	0.	9.	45	4
16	D. S. Guillaume.	7.	58	4.	25	20.	58	0.	10.	6	5
17	L. S. Antoine, ab.	7.	57	4.	26	20.	46	0.	10.	26	6
18	M. Ch. de S. Pierre.	7.	56	4.	27	20.	34	0.	10.	45	7
19	M. S. Sulpice, évêq.	7.	55	4.	28	20.	22	0.	11.	4	8
20	J. S. Sébastien.	7.	54	4.	29	20	9	0.	11.	22	9
21	V. S ^{te} Agnès, v.	7.	53	4.	31	19.	56	0.	11.	39	10
22	S. S. Vincent.	7.	52	4.	32	19.	42	0.	11.	56	11
23	D. Septuagésime.	7.	51	4.	34	19.	28	0.	12.	11	12
24	L. S. Babylas, év.	7.	49	4.	35	19.	14	0.	12.	26	13
25	M. Conv. S. Paul.	7.	48	4.	37	18.	59	0.	12.	40	14
26	M. S ^{te} Paule, veuve.	7.	47	4.	39	18.	44	0.	12.	53	15
27	J. S. Julien, évêq.	7.	46	4.	41	18	29	0.	13.	6	16
28	V. S. Charlemagne.	7.	45	4.	42	18.	14	0.	13.	17	17
29	S. S. François de S.	7.	43	4.	44	17.	58	0.	13.	28	18
30	D. S ^{te} Bathilde.	7.	41	4.	46	17.	41	0.	13.	38	19
31	L. S. Pierre Nol.	7.	40	4.	48	17.	25	0.	13.	47	20

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 12 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.	Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	tems m.	H. M.	H. M.		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.
1	3. 38	10. Soir. 4	10. 15	☿	MERCURE.			
2	4. 27	11. — 26	10. 32		1	7. 33	3. 12	11. 22
3	5. 14	— — —	10. 48		11	8. 2	3. 44	11. 53
4	6. 3	0. Mat. 46	11. 6		21	8. 15	4. 35	0. 24
5	6. 52	2. Mat. 5	11. 25		♀			VÉNUS.
6	7. 42	3. in. 28	11. 49	1	6. 59	2. 57	10. 58	
7	8. 33	4. — 33	0 21	11	7. 17	3. 9	11. 13	
8	9. 26	5. 46	1. 2	21	7. 25	3. 31	11. 28	
9	10. 19	6. 44	1. 52	♂			MARS.	
10	11. 11	7. 29	2. 54	1	10. 18	8. 4	3. 11	
11	0. Soir. 0	8. 4	4. 1	11	9. 53	8. 11	3. 1	
12	0. 47	8. 31	5. 11	21	9. 27	8. 16	2. 51	
13	1. 32	8. 50	6. 21	♃			JUPITER.	
14	2. 14	9. 7	7. 30	1	7. 34	3. 28	11. 31	
15	2. 54	9. 21	8. 38	11	7. 4	2. 59	11. 0	
16	3. 34	9. 34	9. 46	21	6. 36	2. 30	10. 21	
17	4. 14	9. 47	10. 55	♄			SATURNE.	
18	4. 56	10. 1	— — —	1	7. 42	3. 42	11. 42	
19	5. 40	10. 17	0. Mat. 5	11	7. 7	3. 11	11. 7	
20	6. 29	10. 38	1. 18	21	6. 32	2. 36	10. 33	
21	7. 22	11. 5	2. 38	♅			URANUS.	
22	8. 20	11. 40	3. 53	1	11. 1	10. 26	4. 43	
23	9. 22	0. Soir. 32	5. 6	11	10. 22	9. 48	4. 5	
24	10. 25	1. 41	6. 8	21	9. 43	9. 10	3. 26	
25	11. 28	3. 3	6. 57	♆			NEPTUNE.	
26	— — —	4. 34	7. 32	1	11. 1	10. 26	4. 43	
27	0. Matin. 27	6. 6	7. 57	11	10. 22	9. 48	4. 5	
28	1. 23	7. 36	8. 19	21	9. 43	9. 10	3. 26	
29	2. 17	9. 3	8. 37	♁			PLUTON.	
30	3. 7	10. 27	8. 54	1	11. 1	10. 26	4. 43	
31	3. 57	11. 49	9. 11	11	10. 22	9. 48	4. 5	

D. Q. le 3, à 10 h. 26 m. du soir. P. Q. le 19, à 9 h. 17 m. du soir.
 N. L. le 11, à 4 h. 32 m. du soir. P. L. le 26, à 6 h. 7 m. du soir.

Jours du mois.	FÉVRIER.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		H. N.	H. M.	D. M.	H.	M.	S.	
		1	M. S. Ignace.	7. 39	4. 50	17. 8	0. 13.	
2	M. PURIFICATION.	7. 37	4. 52	16. 51	0. 14.	3	22	
3	J. S. Blaise.	7. 35	4. 54	16. 33	0. 14.	10	23	
4	V. S. Philéas, évêq.	7. 34	4. 55	16. 15	0. 14.	16	24	
5	S. Ste Agathe, vier.	7. 33	4. 57	15. 57	0. 14.	21	25	
6	D. S. Vast, évêque.	7. 31	4. 59	15. 39	0. 14.	25	26	
7	L. S. Romuald.	7. 29	5. 0	15. 20	0. 14.	28	27	
8	M. S. Jean de M.	7. 27	5. 2	15. 1	0. 14.	31	28	
9	M. Les Cendres.	7. 26	5. 3	14. 42	0. 14.	33	29	
10	J. Ste Scholast.	7. 24	5. 5	14. 23	0. 14.	34	30	
11	V. S. Severin.	7. 22	5. 7	14. 3	0. 14.	35	1	
12	S. Ste Eulalie.	7. 20	5. 9	13. 43	0. 14.	34	2	
13	D. S. Lesin.	7. 19	5. 11	13. 23	0. 14.	33	3	
14	L. S. Valentin.	7. 17	5. 12	13. 3	0. 14.	31	4	
15	M. S. Faustin.	7. 15	5. 14	12. 43	0. 14.	28	5	
16	M. S. Furcy.	7. 13	5. 16	12. 22	0. 14.	25	6	
17	J. S. Théodule.	7. 11	5. 18	12. 1	0. 14.	21	7	
18	V. S. Siméon, év.	7. 9	5. 20	11. 40	0. 14.	16	8	
19	S. S. Boniface.	7. 7	5. 22	11. 19	0. 14.	10	9	
20	D. S. Eucher.	7. 5	5. 23	10. 57	0. 14.	4	10	
21	L. S. Pepin.	7. 3	5. 25	10. 36	0. 13.	57	11	
22	M. Ste Isabelle.	7. 1	5. 27	10. 14	0. 13.	49	12	
23	M. S. Damien.	6. 59	5. 29	9. 52	0. 13.	41	13	
24	J. S. Mathias.	6. 57	5. 30	9. 30	0. 13.	32	14	
25	V. S. Félix.	6. 55	5. 32	9. 8	0. 13.	23	15	
26	S. S. Porphyre.	6. 53	5. 34	8. 45	0. 13.	13	16	
27	D. Ste Honorine.	6. 51	5. 36	8. 23	0. 13.	2	17	
28	L. S. Romain.	6. 49	5. 37	8. 0	0. 12.	51	18	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 41 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.	Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.		H. M.	H. M.	H. M.
1	4. Matin. 47	—	9. Matin. 30	♿ MERCURE.			
2	5. Matin. 37	1. Matin. 10	9. Matin. 53	1	8. Matin. 14	5. Soir. 43	0. Soir. 58
3	6. Matin. 29	2. Matin. 27	10. Matin. 23	11	7. Matin. 56	6. Soir. 44	1. Soir. 20
4	7. Matin. 22	3. Matin. 39	11. Matin. 0	21	7. Matin. 17	7. Soir. 1	1. Soir. 9
5	8. Matin. 15	4. Matin. 41	11. Matin. 48	♀ VÉNUS.			
6	9. Matin. 7	5. Matin. 30	0. Soir. 45	1	7. Matin. 27	3. Soir. 59	11. Matin. 43
7	9. Matin. 57	6. Matin. 7	1. Soir. 51	11	7. Matin. 19	4. Soir. 30	11. Matin. 55
8	10. Matin. 45	6. Matin. 34	2. Soir. 59	21	7. Matin. 7	5. Soir. 3	0. Soir. 5
9	11. Matin. 29	6. Matin. 56	4. Soir. 10	♂ MARS.			
10	0. Soir. 12	7. Matin. 15	5. Soir. 20	1	8. Matin. 59	8. Soir. 21	2. Soir. 39
11	0. Soir. 53	7. Matin. 30	6. Soir. 28	11	8. Matin. 31	8. Soir. 24	2. Soir. 28
12	1. Soir. 33	7. Matin. 43	7. Soir. 36	21	8. Matin. 4	8. Soir. 28	2. Soir. 16
13	2. Soir. 13	7. Matin. 55	8. Soir. 44	♃ JUPITER.			
14	2. Soir. 54	8. Matin. 9	9. Soir. 54	1	6. Matin. 0	1. Soir. 58	9. Matin. 58
15	3. Soir. 37	8. Matin. 24	11. Soir. 5	11	5. Matin. 28	1. Soir. 29	9. Matin. 27
16	4. Soir. 23	6. Matin. 43	—	21	4. Matin. 56	0. Soir. 59	8. Matin. 57
17	5. Soir. 13	9. Matin. 6	0. Matin. 19	♄ SATURNE.			
18	6. Soir. 7	9. Matin. 38	1. Matin. 35	1	5. Matin. 53	1. Soir. 58	9. Matin. 54
19	7. Soir. 5	10. Matin. 21	2. Matin. 47	11	5. Matin. 18	1. Soir. 23	9. Matin. 19
20	8. Soir. 6	11. Matin. 20	3. Matin. 51	21	4. Matin. 43	0. Soir. 48	8. Matin. 44
21	9. Soir. 7	0. Soir. 33	4. Matin. 45	♅ URANUS.			
22	10. Soir. 7	1. Soir. 57	5. Matin. 26	1	9. Matin. 2	8. Soir. 30	2. Soir. 45
23	11. Soir. 4	3. Soir. 27	5. Matin. 56	11	8. Matin. 23	7. Soir. 54	2. Soir. 7
24	11. Soir. 59	4. Soir. 58	6. Matin. 19	21	7. Matin. 45	7. Soir. 17	1. Soir. 30
25	—	6. Soir. 28	6. Matin. 39				
26	0. Matin. 52	7. Soir. 56	6. Matin. 57				
27	1. Matin. 44	9. Soir. 22	7. Matin. 15				
28	2. Matin. 35	10. Soir. 47	7. Matin. 33				

D. Q. le 2, à 0 h. 44 m. du soir. P. Q. le 18, à 11 h. 58 m. du mat.
N. L. le 10, à 0 h. 12 m. du soir. P. L. le 25, à 4 h. 32 m. du mat'

Jours du mois.	MARS.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. A. et B. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.			
1	M. S. Aubin , évêq.	6. 47	5. 39	7. 37	0. 12. 39	19		
2	M. S. Simplicie.	6. 45	5. 41	7. 15	0. 12. 27	20		
3	J. S ^{te} Cunégonde.	6. 43	5. 42	6. 52	0. 12. 14	21		
4	V. S. Casimir.	6. 40	5. 44	6. 29	0. 12. 1	22		
5	S. S. Adrien.	6. 38	5. 46	6. 6	0. 11. 48	23		
6	D. S ^{te} Colette.	6. 36	5. 47	5. 42	0. 11. 34	24		
7	L. S. Thomas d'Aq.	6. 34	5. 49	5. 19	0. 11. 19	25		
8	M. S. Jean de Dieu.	6. 32	5. 51	4. 56	0. 11. 4	26		
9	M. S ^{te} Françoise.	6. 30	5. 52	4. 32	0. 10. 49	27		
10	J. S. Doctorée.	6. 27	5. 54	4. 9	0. 10. 34	28		
11	V. S. Elodie.	6. 25	5. 56	3. 45	0. 10. 18	29		
12	S. S. Grégoire.	6. 23	5. 58	3. 22	0. 10. 2	1		
13	D. S ^{te} Euphrasie.	6. 21	6. 0	2. 58	0. 9. 45	2		
14	L. S ^{te} Mathilde.	6. 19	6. 1	2. 34	0. 9. 29	3		
15	M. S. Zacharie , év.	6. 16	6. 3	2. 11	0. 9. 12	4		
16	M. S. Cyriaque.	6. 14	6. 4	1. 47	0. 8. 54	5		
17	J. S ^{te} Gertrude.	6. 12	6. 6	1. 23	0. 8. 37	6		
18	V. S. Alexandre.	6. 10	6. 7	1. 0	0. 8. 19	7		
19	S. S. Joseph.	6. 7	6. 9	0. 36	0. 8. 1	8		
20	D. S. Joachim.	6. 5	6. 11	0. A 12	0. 7. 43	9		
21	L. S. Benoît.	6. 3	6. 13	0. B 11	0. 7. 25	10		
22	M. S. Paul , évêque.	6. 1	6. 14	0. 35	0. 7. 7	11		
23	M. S. Victorien.	5. 58	6. 16	0. 59	0. 6. 48	12		
24	J. S. Simon , mart.	5. 56	6. 17	1. 22	0. 6. 30	13		
25	V. ANNONCIATION.	5. 53	6. 19	1. 46	0. 6. 11	14		
26	S. S. Ludger , évêq.	5. 51	6. 20	2. 10	0. 5. 53	15		
27	D. PAQUES.	5. 49	6. 22	2. 33	0. 5. 34	16		
28	L. S. Gontran , R.	5. 47	6. 24	2. 56	0. 5. 15	17		
29	M. S. Eustase.	5. 45	6. 26	3. 20	0. 4. 57	18		
30	M. S. Rieul.	5. 43	6. 27	3. 43	0. 4. 38	19		
31	J. S ^{te} Balbine.	5. 40	6. 28	4. 6	0. 4. 20	20		

Les jours croissent , pendant ce mois , de 2 h. 0 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.		Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.		
	H.	M.	H.	M.	H.	M.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	3.	28	—	—	7.	56	MERCURE.							
2	4.	21	0.	9	8.	24	♄	6.	32	6.	13	0.	22	
3	5.	15	1.	25	8.	59	1	6.	43	4.	41	11.	12	
4	6.	9	2.	31	9.	44	11	5.	18	3.	49	10.	34	
5	7.	2	3.	24	10.	39	21							
6	7.	53	4.	7	11.	42	VÉNUS.							
7	8.	42	4.	38	0.	51	♀	6.	54	5.	28	0.	11	
8	9.	27	5.	2	2.	1	1	6.	36	6.	0	0	18	
9	10.	11	5.	20	3.	9	11	6.	18	6.	30	0.	24	
10	10.	52	5.	36	4.	18	21							
11	11.	32	5.	51	5.	26	MARS.							
12	0.	13	6.	4	6.	34	♂	7.	43	8.	31	2.	6	
13	0.	54	6.	18	7.	43	1	7.	16	8.	34	1.	55	
14	1.	36	6.	32	8.	55	11	6.	49	8.	37	1.	43	
15	2.	21	6.	51	10.	7	21							
16	3.	10	7.	13	11.	23	JUPITER.							
17	4.	2	7.	40	—	—	♃	4.	31	0.	33	8.	31	
18	4.	57	8.	18	0.	35	1	3.	57	0.	4	7.	59	
19	5.	56	9.	9	1.	42	11	3.	22	11.	32	7.	26	
20	6.	54	10.	15	2.	38	21							
21	7.	53	11.	33	3.	21	SATURNE.							
22	8.	49	0.	57	3.	54	♄	4.	14	0.	20	8.	16	
23	9.	43	2.	25	4.	19	1	3.	36	11.	45	7.	39	
24	10.	36	3.	53	4.	40	11	2.	59	11.	8	7.	2	
25	11.	28	5.	21	4.	59	21							
26	—	—	6.	48	5.	17	URANUS.							
27	0.	20	8.	15	5.	36	♅	7.	14	6.	48	1.	0	
28	1.	13	9.	40	5.	57	1	6.	35	6.	12	0.	23	
29	2.	7	11.	1	6.	23	11	5.	57	5.	36	11.	45	
30	3.	3	—	—	6.	55	21							
31	3.	58	0.	13	7.	38								

D. Q. le 4, à 1 h. 40 m. du mat. P. Q. le 19, à 10 h. 59 m. du soir.
 N. L. le 12, à 6 h. 46 m. du mat. P. L. le 26, à 2 h. 15 m. du soir.

Jours du mois.	AVRIL.	Lever du SOLEIL		Couch. du SOLEIL		Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.		TEMPS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		tems moy.		tems moy.							
		H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	S.	
1	V. S. Hugues, évêq.	5.	38	6.	30	4.	30	0.	4.	1	21
2	S. S. François de P.	5.	36	6.	32	4.	53	0.	3.	43	22
3	D. S. Richard.	5.	34	6.	33	5.	16	0.	3.	25	23
4	L. S. Ambroise.	5.	32	6.	35	5.	39	0.	3.	7	24
5	M. S. Vincent.	5.	30	6.	36	6.	2	0.	2.	49	25
6	M. S. Guillaume.	5.	27	6.	38	6.	24	0.	2.	32	26
7	J. S. Hégésippe.	5.	25	6.	39	6.	47	0.	2.	14	27
8	V. S. Edèse.	5.	23	6.	41	7.	9	0.	1.	57	28
9	S. Ste Marie, ég.	5.	21	6.	43	7.	32	0.	1.	40	29
10	D. S. Macaire.	5.	19	6.	45	7.	54	0.	1.	24	30
11	L. S. Léon.	5.	16	6.	47	8.	16	0.	1.	7	1
12	M. S. Jules, pape.	5.	14	6.	48	8.	38	0.	0.	51	2
13	M. S. Justin.	5.	12	6.	50	9.	0	0.	0.	35	3
14	J. S. Tiburce.	5.	10	6.	51	9.	22	0.	0.	20	4
15	V. Ste Anastasie.	5.	8	6.	52	9	43	0.	0.	5	5
16	S. S. Fructueux.	5.	5	6.	54	10.	5	11.	59.	50	6
17	D. S. Anicet, pape.	5.	3	6.	56	10.	26	11.	59.	36	7
18	L. S. Parfait, pape.	5.	1	6.	57	10.	47	11.	59.	21	8
19	M. S. Elphège.	4.	59	6.	59	11.	8	11.	59.	8	9
20	M. Ste Hildegonde.	4.	57	7.	1	11.	28	11.	58.	54	10
21	J. S. Anselme.	4.	55	7.	3	11.	49	11.	58.	42	11
22	V. S. Opportune.	4.	53	7.	4	12.	9	11.	58.	29	12
23	S. S. George, mart.	4.	51	7.	6	12.	29	11.	58.	17	13
24	D. Ste Beuve.	4.	49	7.	7	12.	49	11.	58.	5	14
25	L. S. Marc, évang.	4.	47	7.	9	13.	9	11.	57.	54	15
26	M. S. Clet, pape.	4.	45	7	10	13.	28	11.	57.	44	16
27	M. S. Policarpe.	4.	43	7.	12	13.	48	11.	57.	33	17
28	J. S. Vital, mart.	4.	42	7.	14	14.	7	11.	57.	24	18
29	V. S. Robert, abbé.	4	40	7.	16	14.	25	11.	57.	15	19
30	S. S. Eutrope.	4.	38	7.	17	14.	44	11.	57.	6	20

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 50 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.	Jours du mois.	LEVER des Planét. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.		H. M.	H. M.	H. M.
1	4. Matin. 53	1. Matin. 15	8. Matin. 29	MERCURE			
2	5. Matin. 46	2. Matin. 2	9. Matin. 32	1	5. Matin. 2	3. Soir. 48	10. Matin. 25
3	6. Matin. 36	2. Matin. 34	10. Matin. 39	11	4. Matin. 50	4. Soir. 16	10. Matin. 33
4	7. Matin. 23	3. Matin. 5	11. Matin. 49	21	4. Matin. 36	5. Soir. 4	10. Matin. 50
5	8. Matin. 7	3. Matin. 25	0. Soir. 58	VÉNUS.			
6	8. Matin. 49	3. Matin. 43	2. Soir. 7	1	5. Matin. 58	7. Soir. 4	0. Soir. 31
7	9. Matin. 31	3. Matin. 57	3. Soir. 15	11	5. Matin. 39	7. Soir. 36	0. Soir. 37
8	10. Matin. 10	4. Matin. 11	4. Soir. 22	21	5. Matin. 24	8. Soir. 7	0. Soir. 45
9	10. Matin. 51	4. Matin. 24	5. Soir. 31	MARS.			
10	11. Matin. 34	4. Matin. 39	6. Soir. 42	1	6. Matin. 16	8. Soir. 41	1. Soir. 30
11	0. Soir. 19	4. Matin. 57	7. Soir. 56	11	5. Matin. 58	8. Soir. 42	1. Soir. 19
12	1. Soir. 7	5. Matin. 18	9. Soir. 11	21	5. Matin. 32	8. Soir. 44	1. Soir. 8
13	1. Soir. 58	5. Matin. 45	10. Soir. 25	JUPITER.			
14	2. Soir. 54	6. Matin. 20	11. Soir. 34	1	2. Matin. 44	10. Matin. 56	6. Matin. 49
15	3. Soir. 51	7. Matin. 8	---	11	2. Matin. 8	10. Matin. 21	6. Matin. 14
16	4. Soir. 49	8. Matin. 10	0. Matin. 32	21	1. Matin. 31	9. Matin. 46	5. Matin. 37
17	5. Soir. 46	9. Matin. 22	1. Matin. 19	SATURNE.			
18	6. Soir. 42	10. Matin. 42	1. Matin. 54	1	2. Matin. 17	10. Matin. 27	6. Matin. 21
19	7. Soir. 35	0. Soir. 6	2. Matin. 22	11	1. Matin. 39	9. Matin. 50	5. Matin. 42
20	8. Soir. 26	1. Soir. 30	2. Matin. 44	21	1. Matin. 1	9. Matin. 11	5. Matin. 4
21	9. Soir. 17	2. Soir. 55	3. Matin. 3	URANUS.			
22	10. Soir. 7	4. Soir. 19	3. Matin. 20	1	5. Matin. 15	4. Soir. 57	11. Matin. 4
23	10. Soir. 58	5. Soir. 44	3. Matin. 38	11	4. Matin. 36	4. Soir. 19	10. Matin. 27
24	11. Soir. 52	7. Soir. 9	3. Matin. 58	21	3. Matin. 57	3. Soir. 43	9. Matin. 50
25	---	8. Soir. 33	4. Matin. 21				
26	0. Matin. 47	9. Soir. 51	4. Matin. 51				
27	1. Matin. 43	10. Soir. 59	5. Matin. 29				
28	2. Matin. 39	11. Soir. 53	6. Matin. 18				
29	3. Matin. 34	---	7. Matin. 17				
30	4. Matin. 26	0. Matin. 32	8. Matin. 24				

D. Q. le 2, à 6 h. 47 m. du soir. P. Q. le 18, à 6 h. 50 m. du mat.
 N. L. le 10, à 10 h. 49 m. du soir. P. L. le 24, à 11 h. 45 m. du soir.

Jours du mois.	MAY.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.		TEMPS moyen au midi vrai.		Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D.	M.	H. M. S.		
1	D. S. Philippe.	4. 36	7. 18	15.	2	11. 56.	58	21
2	L. S. Athanase.	4. 34	7. 20	15.	20	11. 56.	50	22
3	M. Inv. S ^{te} Croix.	4. 32	7. 21	15.	38	11. 56.	43	23
4	M. S ^{te} Monique.	4. 30	7. 23	15.	56	11. 56.	37	24
5	J. ASCENSION.	4. 29	7. 24	16.	13	11. 56.	31	25
6	V. S. Jean P. L.	4. 27	7. 26	16.	30	11. 56.	26	26
7	S. S. Stanislas.	4. 25	7. 28	16.	47	11. 56.	21	27
8	D. S. Désiré, évêq.	4. 24	7. 29	17.	3	11. 56.	17	28
9	L. S. Grégoire.	4. 22	7. 31	17.	19	11. 56.	14	29
10	M. S. Gordien.	4. 20	7. 32	17.	35	11. 56.	11	1
11	M. S. Mamert.	4. 19	7. 34	17.	51	11. 56.	9	2
12	J. S. Jules, pape.	4. 17	7. 36	18.	6	11. 56.	7	3
13	V. S. Servais.	4. 15	7. 37	18.	21	11. 56.	6	4
14	S. S. Boniface.	4. 14	7. 38	18.	36	11. 56.	5	5
15	D. PENTECOTE.	4. 13	7. 39	18.	50	11. 56.	5	6
16	L. S. Honoré.	4. 11	7. 40	19.	4	11. 56.	6	7
17	M. S. Paschal.	4. 10	7. 42	19.	18	11. 56.	7	8
18	M. S. Eric, roi.	4. 9	7. 44	19.	31	11. 56.	8	9
19	J. S. Yves.	4. 8	7. 45	19.	45	11. 56.	10	10
20	V. S. Bernadin.	4. 7	7. 47	19.	57	11. 56.	13	11
21	S. S ^{te} Hospice.	4. 6	7. 48	20.	10	11. 56.	16	12
22	D. La Trinité.	4. 4	7. 49	20.	22	11. 56.	20	13
23	L. S. Didier, évêq.	4. 3	7. 51	20.	33	11. 56.	24	14
24	M. S. Donatien.	4. 1	7. 52	20.	45	11. 56.	29	15
25	M. S. Urbain.	4. 0	7. 53	20.	56	11. 56.	34	16
26	J. FÊTE-DIEU.	3. 59	7. 54	21.	6	11. 56.	40	17
27	V. S. Hildevert.	3. 58	7. 55	21.	17	11. 56.	46	18
28	S. S. Germain.	3. 57	7. 56	21.	27	11. 56.	53	19
29	D. S. Robert, abbé.	3. 56	7. 57	21.	36	11. 57.	0	20
30	L. S. Félix.	3. 55	7. 58	21.	45	11. 57.	8	21
31	M. S ^{te} Pétronille.	3. 54	8. 0	21.	54	11. 57.	16	22

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 25 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.		Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.		
	H.	M.	H.	M.	H.	M.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	5.	16	1.	5	9.	34	♁	MERCURE.						
2	6.	2	1.	20	10.	44		1	4.	27	6.	12	11.	18
3	6.	45	1.	47	11.	53		11	4.	21	7.	38	11.	59
4	7.	26	2.	3	1.	1		21	4.	31	9.	5	0.	48
5	8.	7	2.	17	2.	8		VÉNUS.						
6	8.	47	2.	31	3.	16	♀	VÉNUS.						
7	9.	29	2.	45	4.	26		1	5.	12	8.	39	0.	55
8	10.	13	3.	2	5.	39		11	5.	4	9.	10	1.	7
9	11.	0	3.	21	6.	55	21	5.	44	9.	35	1.	20	
10	11.	51	3.	46	8.	10	♂	MARS.						
11	0.	46	4.	19	9.	22		1	5.	10	8.	45	0.	57
12	1.	44	5.	3	10.	25		11	4.	49	8.	45	0.	47
13	2.	43	6.	1	11.	17		21	4.	31	8.	43	0.	37
14	3.	43	7.	13	11.	58	JUPITER.							
15	4.	38	8.	32	---	---	♃	JUPITER.						
16	5.	32	9.	54	0.	26		1	0.	54	9.	10	4.	59
17	6.	23	11.	18	0.	49		11	0.	14	8.	29	4.	20
18	7.	12	0.	40	1.	9		21	11.	53	7.	48	3.	40
19	8.	1	2.	2	1.	26	♄	SATURNE.						
20	8.	51	3.	25	1.	43		SATURNE.						
21	9.	41	4.	46	2.	2		1	0.	21	8.	30	4.	24
22	10.	34	6.	9	2.	23		11	11.	38	7.	50	3.	43
23	11.	30	7.	29	2.	49		21	10.	59	7.	10	3.	3
24	---	---	8.	41	3.	23	URANUS.							
25	0.	27	9.	41	4.	8	♅	URANUS.						
26	1.	22	10.	28	5.	2		1	3.	19	3.	6	9.	11
27	2.	16	11.	4	6.	7		11	2.	40	2.	30	8.	34
28	3.	7	11.	30	7.	17		21	2.	1	1.	52	7.	55
29	3.	55	11.	51	8.	28		URANUS.						
30	4.	40	---	---	9.	37		1	3.	19	3.	6	9.	11
31	5.	22	0.	8	10.	46	11	2.	40	2.	30	8.	34	
							21	2.	1	1.	52	7.	55	

l. Q. le 2, à 1 h. 4 m. du soir.

P. Q. le 17, à 0 h. 28 m. du soir.

l. L. le 10, à 11 h. 55 m. du mat.

P. L. le 24, à 9 h. 57 m. du mat.

Jours du mois.	JUIN.	Lever du SOLEIL		Couch. du SOLEIL		Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.		TEMS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		tems moy.		tems moy.							
		H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	S.	
1	M. S. Pamphile.	3.	54	8.	1	22.	3	11.	57.	25	23
2	J. S. Erasme.	3.	53	8.	2	22.	11	11.	57.	34	24
3	V. S ^{te} Clotilde	3.	52	8.	3	22.	18	11.	57.	43	25
4	S. S. Optat, évêq.	3.	51	8.	4	22.	26	11.	57.	53	26
5	D S. Boniface.	3.	51	8.	5	22.	32	11.	58.	3	27
6	L. S ^{te} Amélie.	3.	50	8.	6	22.	39	11.	58.	14	28
7	M. S. Robert.	3.	50	8.	7	22.	45	11.	58.	24	29
8	M. S. Médard, évêq.	3.	49	8.	8	22.	51	11.	58.	36	30
9	J. S. Vincent.	3.	49	8.	9	22.	56	11.	58.	47	1
10	V. S. Landry.	3.	49	8.	9	23.	1	11.	58.	59	2
11	S. S. Barnabé, ap.	3.	48	8.	10	23.	5	11.	59.	11	3
12	D. S. Basilide.	3.	48	8.	11	23.	9	11.	59.	23	4
13	L. S. Ant. de Pad.	3.	48	8.	12	23.	13	11.	59.	35	5
14	M. S. Basile.	3.	48	8.	12	23.	16	11.	59.	48	6
15	M S Modeste.	3.	48	8.	13	23.	19	0.	0.	0	7
16	J. S. Fargeau.	3.	48	8.	13	23.	22	0.	0.	13	8
17	V. S. Avit.	3.	48	8.	13	23.	24	0.	0.	26	9
18	S. S. Amand.	3.	48	8.	14	23.	25	0.	0.	39	10
19	D. S. Gerv. S. Pr.	3.	48	8.	14	23.	26	0.	0.	52	11
20	L. S. Silvére.	3.	48	8.	14	23.	27	0.	1.	4	12
21	M. S. Leufroi.	3.	48	8.	14	23.	28	0.	1.	17	13
22	M. S. Paulin, évêq.	3.	48	8.	15	23.	28	0.	1.	30	14
23	J. S. Lanfran.	3.	49	8.	15	23.	27	0.	1.	43	15
24	V. Nat. S. Jean-Bap.	3.	49	8.	15	23.	26	0.	1.	56	16
25	S. S. Prosper.	3.	49	8.	15	23.	25	0	2.	9	17
26	D. S. Babolein.	3.	50	8.	15	23.	23	0.	2.	21	18
27	L. S. Crescent.	3.	50	8.	15	23.	21	0.	2.	34	19
28	M. S. Irénée.	3.	50	8.	15	23.	19	0.	2.	46	20
29	M. S. Pierre, apôt.	3.	51	8.	15	23.	16	0.	2.	58	21
30	J. Com. de S. Paul.	3.	51	8.	14	23.	12	0.	3.	10	22

Les jours croissent, jusqu'au 22, de 0 h. 20^m., puis décroissent, jusqu'au 30, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.	Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.
	H. M.	H. M.	H. M.		H. M.	H. M.	H. M.
1	6. 2	0. 23	11. 54	MERCURE.			
2	6. 43	0. 36	1. 1	♁			
3	7. 23	0. 51	2. 9				
4	8. 6	1. 6	3. 21				
5	8. 51	1. 23	4. 34	1	5. 2	9. 58	1. 30
6	9. 41	1. 46	5. 49	11	5. 30	10. 1	1. 46
7	10. 34	2. 16	7. 4	21	5. 37	9. 29	1. 33
8	11. 32	2. 55	8. 12	♀			
9	0. 32	3. 49	9. 9	♀			
10	1. 32	4. 56	9. 54				
11	2. 31	6. 16	10. 28				
12	3. 27	7. 41	10. 53	♂			
13	4. 20	9. 6	11. 14	♂			
14	5. 10	10. 29	11. 33				
15	5. 59	11. 51	11. 50				
16	6. 47	1. 12	—	♃			
17	7. 37	2. 33	0. 7	♃			
18	8. 28	3. 53	0. 27				
19	9. 22	5. 13	0. 51				
20	10. 17	6. 27	1. 21	1	10. 48	7. 3	2. 55
21	11. 12	7. 31	2. 1	11	10. 6	6. 18	2. 12
22	—	8. 23	2. 51	21	9. 23	5. 34	1. 28
23	0. 6	9. 2	3. 52	♄			
24	0. 59	9. 33	5. 1	♄			
25	1. 48	9. 55	6. 12				
26	2. 34	10. 13	7. 22				
27	3. 17	10. 28	8. 31	♅			
28	3. 58	10. 42	9. 39	♅			
29	4. 38	10. 56	10. 47				
30	5. 18	11. 11	11. 53				
URANUS.							
1	1. 18	1. 11	7. 13	♆			
11	0. 39	0. 33	6. 35				
21	0. 0	11. 54	5. 56				

D. Q. le 1, à 7 h. 8 m. du mat. P. L. le 22, à 9 h. 39 m. du soir.
 N. L. le 8, à 10 h 31 m. du soir. D. Q. le 30, à 11 h 58 m du soir.
 P. Q. le 15, à 5 h. 9 m. du soir.

Jours du mois.	JUILLET.	Lever du SOLEIL		Coue. du SOLEIL		Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.		TEMPS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		tems moy.		tems moy.							
		H.	M.	H.	M.	D.	M.	H.	M.	S.	
1	V. S. Thierry.	3.	52	8.	14	23.	9	0.	3.	22	23
2	S. Vis. de la Vierge.	3.	53	8.	14	23.	5	0.	3.	34	24
3	D. S. Anatole, év.	3.	54	8.	13	23.	0	0.	3.	45	25
4	L. Tr. de S. Mart.	3.	55	8.	13	22.	55	0.	3.	56	26
5	M. Ste Zoé, mart.	3.	55	8	12	22.	50	0.	4.	7	27
6	M. S. Adolphe.	3.	56	8.	12	22.	44	0.	4.	17	28
7	J. Ste Aubierge.	3.	57	8.	11	22.	38	0.	4.	27	29
8	V. Ste Elisabeth.	3.	58	8	11	22.	31	0.	4.	37	1
9	S. S. Cyrille.	3.	59	8.	10	22.	24	0.	4.	46	2
10	D. Ste Félicité.	4.	0	8.	10	22.	17	0.	4.	55	3
11	L. S. Benoît.	4.	1	8.	9	22.	9	0.	5.	4	4
12	M. S. Gualbert.	4.	2	8.	8	22.	1	0.	5.	12	5
13	M. S. Turiaf, évêq.	4.	3	8.	7	21.	53	0.	5.	19	6
14	J. S. Bonaventure.	4.	4	8.	6	21.	44	0.	5.	26	7
15	V. S. Henri, emp.	4.	5	8.	5	21.	35	0.	5.	33	8
16	S. S. Eustathe, év.	4.	6	8.	4	21.	25	0	5.	39	9
17	D. S. Alexis.	4.	7	8.	3	21.	15	0.	5.	44	10
18	L. S. Frédéric.	4.	8	8.	2	21.	5	0.	5.	50	11
19	M. S. Vincent de P.	4.	10	8.	1	20.	54	0.	5.	54	12
20	M. Ste Marguerite.	4.	11	8.	0	20.	43	0.	5.	58	13
21	J. S. Victor, mart.	4.	13	7.	59	20.	32	0.	6.	1	14
22	V. Ste Marie-Madel.	4.	14	7.	58	20.	20	0.	6.	4	15
23	S. S. Apollinaire.	4.	15	7.	57	20.	8	0.	6.	6	16
24	D. Ste Christine.	4.	16	7.	56	19.	56	0.	6.	8	17
25	L. S. Jacques le m.	4.	18	7.	55	19.	43	0	6.	9	18
26	M. Ste Anne.	4.	19	7.	53	19.	30	0.	6.	10	19
27	M. S. Edouard.	4.	21	7.	52	19.	17	0.	6.	9	20
28	J. S. Nazaire.	4.	22	7.	51	19.	3	0.	6.	9	21
29	V. Ste Marthe.	4.	23	7.	49	18.	49	0.	6.	8	22
30	S. S. Alphonse.	4.	24	7.	48	18.	35	0.	6.	6	23
31	D. S. Germain.	4.	26	7.	46	18.	20	0.	6.	3	24

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 5 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.		Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.		
	H.	M.	H.	M.	H.	M.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	6.	0	11	27	0.	2	♿	MERCURE.						
2	6.	43	11.	47	2.	14		1	5.	10	8.	31	0.	50
3	7.	30	—	—	3.	28		11	4.	10	7.	23	11.	46
4	8.	21	0.	13	4.	43		21	3.	13	6.	39	10.	56
5	9.	16	0.	46	5.	54								
6	10.	15	1.	33	6.	57	♀	VÉNUS.						
7	11.	16	2.	35	7.	49		1	6.	26	10.	0	2.	12
8	0.	17	3.	49	8.	27		11	6.	56	9.	46	2.	20
9	1.	16	5.	15	8.	57		21	7.	25	9.	32	2.	27
10	2.	11	6.	43	9.	18								
11	3.	4	8.	10	9.	38	♂	MARS.						
12	3.	55	9.	36	9.	57		1	3.	39	8.	12	11.	56
13	4.	45	10.	59	10.	15		11	3.	32	7.	59	11.	45
14	5.	34	0.	17	10.	33		21	3.	27	7.	43	11.	34
15	6.	25	1.	43	10.	57								
16	7.	18	3.	3	11.	24	♃	JUPITER.						
17	8.	13	4.	18	11.	59		1	8.	40	4.	48	0.	43
18	9.	7	5.	24	—	—		11	7.	57	4.	2	11.	59
19	10.	1	6.	20	0.	46		21	7.	13	3.	16	11	12
20	10.	53	7.	2	1.	43								
21	11.	43	7.	34	2.	48	♄	SATURNE.						
22	—	—	7.	58	3.	58		1	8.	9	4.	15	0.	10
23	0.	30	8.	19	5.	9		11	7.	27	3.	31	11.	28
24	1.	15	8.	36	6.	19		21	6.	45	2.	49	10.	45
25	1.	56	8.	50	7.	27								
26	2.	36	9.	3	8.	34	♅	URANUS.						
27	3.	15	9.	17	9.	40		1	11.	21	11.	14	5.	16
28	3.	56	9.	33	10.	48		11	10.	41	10.	35	4.	37
29	4.	38	9.	50	11.	57		21	10.	2	9.	55	3.	57
30	5.	22	10.	13	1.	9								
31	6.	10	10.	42	2.	22								

N. L. le 8, à 7 h. 18 m. du mat.

P. L. le 22, à 11 h. 14 m. du mat.

P. Q. le 14, à 10 h. 23 m. du soir.

D. Q. le 30, à 2 h. 59 m. du soir.

Jours du mois.	AOUT.	Lever du SOLEIL tems moy.		Couch. du SOLEIL tems moy.		Décl. Boréale du SOLEIL à midi moyen.		TEMPS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.	H. M. S.			
1	L. Ste Sophie.	4. 27	7. 44	18. 5	0. 6. 0	25					
2	M. S. Etienne, pape.	4. 29	7. 43	17. 50	0. 5. 57	26					
3	M. Inv. S. Etienne.	4. 31	7. 41	17. 35	0. 5. 53	27					
4	J. S. Dominique.	4. 32	7. 40	17. 19	0. 5. 48	28					
5	V. S. Yon.	4. 34	7. 38	17. 3	0. 5. 42	29					
6	S. Transf. de N. S.	4. 35	7. 36	16. 47	0. 5. 36	30					
7	D. S. Gaétan.	4. 36	7. 34	16. 30	0. 5. 30	1					
8	L. S. Justin, mart.	4. 38	7. 33	16. 13	0. 5. 23	2					
9	M. S. Romain.	4. 39	7. 31	15. 56	0. 5. 15	3					
10	M. S. Laurent.	4. 41	7. 30	15. 38	0. 5. 7	4					
11	J. Sus. Ste Cour.	4. 43	7. 28	15. 21	0. 4. 58	5					
12	V. Ste Claire, vierg.	4. 44	7. 26	15. 3	0. 4. 46	6					
13	S. S. Hippolyte.	4. 45	7. 24	14. 45	0. 4. 38	7					
14	D. S. Eusèbe.	4. 47	7. 22	14. 26	0. 4. 28	8					
15	L. ASSOMPTION.	4. 48	7. 20	14. 8	0. 4. 16	9					
16	M. S. Roch, conf.	4. 50	7. 18	13. 49	0. 4. 5	10					
17	M. S. Mammès.	4. 52	7. 16	13. 30	0. 3. 53	11					
18	J. Ste Hélène.	4. 53	7. 14	13. 11	0. 3. 40	12					
19	V. S. Louis, évêq.	4. 55	7. 12	12. 51	0. 3. 26	13					
20	S. S. Bernard, ab.	4. 56	7. 10	12. 32	0. 3. 13	14					
21	D. Ste Emélie.	4. 58	7. 8	12. 12	0. 2. 58	15					
22	L. S. Symphorien.	4. 59	7. 6	11. 52	0. 2. 44	16					
23	M. S. Sidoine.	5. 1	7. 4	11. 31	0. 2. 28	17					
24	M. S. Barthélemi.	5. 2	7. 2	11. 11	0. 2. 13	18					
25	J. S. Louis, Roi.	5. 4	6. 0	10. 50	0. 1. 57	19					
26	V. S. Zéphirin, p.	5. 6	6. 58	10. 30	0. 1. 40	20					
27	S. S. Césaire.	5. 7	6. 56	10. 9	0. 1. 24	21					
28	D. S. Médéric, ab.	5. 9	6. 54	9. 48	0. 1. 6	22					
29	L. S. Augustin.	5. 11	6. 52	9. 26	0. 0. 49	23					
30	M. Ste Rose, vierge.	5. 12	6. 50	9. 5	0. 0. 31	24					
31	M. S. Ovide.	5. 13	6. 47	8. 43	0. 0. 13	25					

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 47 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.		Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.		
	H.	M.	H.	M.	H.	M.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	7.	3	11.	21	3.	34	♿	MERCURE.						
2	7.	59	—	—	4.	39		1	2.	51	6.	41	10.	46
3	8.	58	0.	15	5.	36		11	3.	26	7.	4	11.	15
4	9.	58	1.	23	6.	19		21	4.	38	7.	15	11.	56
5	10.	58	2.	43	6.	54								
6	11.	56	4.	11	7.	21	♀	VÉNUS.						
7	0.	32	5.	41	7.	42		1	7.	55	9.	12	2.	32
8	1.	45	7.	10	8.	1		11	8.	25	8.	47	2.	35
9	2.	37	8.	37	8.	19		21	8.	52	8.	21	2.	37
10	3.	28	10.	3	8.	39								
11	4.	20	11.	27	9.	1	♂	MARS.						
12	5.	13	0.	49	9.	27		1	3.	22	7.	22	11.	21
13	6.	8	2.	8	10.	1		11	3.	18	7.	0	11.	8
14	7.	3	3.	17	10.	45		21	3.	15	6.	38	10.	55
15	7.	57	4.	16	11.	37								
16	8.	50	5.	3	—	—	♃	JUPITÈR.						
17	9.	40	5.	38	0.	39		1	6.	26	2.	25	10.	25
18	10.	27	6.	5	1.	48		11	5.	43	1.	41	9.	41
19	11.	12	6.	25	2.	58		21	5.	0	1.	2	8.	59
20	11.	55	6.	43	4.	8								
21	—	—	6.	57	5.	16	♄	SATURNE.						
22	0.	35	7.	12	6.	24		1	5.	58	2.	2	9.	59
23	1.	15	7.	26	7.	30		11	5.	17	1.	19	9.	17
24	1.	55	7.	40	8.	37		21	4.	35	0.	38	8.	36
25	2.	36	7.	58	9.	45								
26	3.	19	8.	17	10.	56	♅	URANUS.						
27	4.	5	8.	43	0.	6		1	9.	18	9.	10	3.	13
28	4.	54	9.	17	1.	19		11	8.	38	8.	29	2.	33
29	5.	47	10.	3	2.	24		21	7.	58	7.	49	1.	52
30	6.	44	11.	3	3.	23								
31	7.	42	—	—	4.	10								

N. L. le 6, à 3 h. 3 m. du soir. P. L. le 21, à 2 h. 31 m. du mat.
P. Q. le 13, à 5 h. 39 m. du mat. D. Q. le 29, à 4 h. 6 m. du mat.

Jours du mois.	SEPTEMBRE	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. R. et A. du SOLEIL à midi moyen.		TEMPS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D.	M.	H.	M.	S.	
		1	J. S. Leu, S. Gilles.	5. 15	6. 45	8.	22	11. 59.	
2	V. S. Lazare.	5. 17	6. 43	8.	0	11. 59.	36	27	
3	S. S. Grégoire.	5. 18	6. 41	7.	38	11. 59.	17	28	
4	D. S ^{te} Rosalie.	5. 19	6. 39	7.	16	11. 58.	58	29	
5	L. S. Bertin, abbé.	5. 21	6. 37	6.	53	11. 58.	38	1	
6	M. S. Eleuthère.	5. 22	6. 33	0.	31	11. 58.	18	2	
7	M. S ^{te} Reine, vierge.	5. 24	6. 31	6.	9	11. 57.	58	3	
8	J. Nat. de la Vierge.	5. 25	6. 29	5.	46	11. 57.	38	4	
9	V. S. Omer, évêq.	5. 27	6. 27	5.	23	11. 57.	18	5	
10	S. S. Nicolas To.	5. 29	6. 25	5.	1	11. 56.	57	6	
11	D. S. Hyacinthe.	5. 30	6. 23	4.	38	11. 56.	37	7	
12	L. S. Raphaël.	5. 32	6. 21	4.	15	11. 56.	16	8	
13	M. S. Maurille.	5. 33	6. 19	3.	52	11. 55.	55	9	
14	M. Exalt. S ^{te} Croix.	5. 35	6. 16	3.	29	11. 55.	34	10	
15	J. S. Nicomède.	5. 37	6. 14	3.	6	11. 55.	13	11	
16	V. S ^{te} Euphémie.	5. 38	6. 12	2.	43	11. 54.	52	12	
17	S. S. Lambert.	5. 40	6. 9	2.	20	11. 54.	30	13	
18	D. S. Jean Chryso.	5. 41	6. 7	1.	56	11. 54.	9	14	
19	L. S. Janvier.	5. 43	6. 5	1.	23	11. 53.	48	15	
20	M. S. Eustache.	5. 44	6. 3	1.	10	11. 53.	27	16	
21	M. S. Mathieu, ap.	5. 46	6. 1	0.	46	11. 53.	6	17	
22	J. S. Maurice.	5. 48	5. 58	0. B.	23	11. 52.	45	18	
23	V. S ^{te} Thècle.	5. 49	5. 56	0. A.	0	11. 52.	24	19	
24	S. S. Andoche.	5. 51	5. 54	0.	24	11. 52.	3	20	
25	D. S. Firmin, évêq.	5. 53	5. 51	0.	47	11. 51.	43	21	
26	L. S ^{te} Justine.	5. 54	5. 49	1.	11	11. 51.	22	22	
27	M. S. Côme, S. Da.	5. 55	5. 47	1.	34	11. 51.	2	23	
28	M. S. Cérans, évêq.	5. 57	5. 44	1.	58	11. 50.	42	24	
29	J. S. Michel, arc.	5. 58	5. 42	2.	21	11. 50.	22	25	
30	V. S. Jérôme.	6. 0	5. 40	2.	44	11. 50.	3	26	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 53 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.		Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.		
	H.	M.	H.	M.	H.	M.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	8.	40	0.	15	4.	48	MERCURE.							
2	9.	38	1.	38	5.	18	1	5.	56	7.	7	0.	52	
3	10.	35	3.	6	5.	43	11	6.	56	6.	51	0.	53	
4	11.	29	4.	36	6.	3	21	7.	46	6.	30	1.	8	
5	0.	22	6.	4	6.	22	VÉNUS.							
6	1.	16	7.	33	6.	42	1	9.	21	7.	56	2.	39	
7	2.	10	9.	2	7.	4	11	9.	48	7.	33	2.	41	
8	3.	4	10.	27	7.	29	21	10.	15	7.	12	2.	43	
9	3.	59	11.	49	8.	1	MARS.							
10	4.	56	1.	5	8.	41	1	3.	12	6.	9	10.	46	
11	5.	51	2.	9	9.	32	11	3.	8	5.	45	10.	26	
12	6.	45	2.	59	10.	33	21	3.	5	5.	18	10.	11	
13	7.	37	3.	39	11.	39	JUPITER.							
14	8.	25	4.	8	—	—	1	4.	16	0.	12	8.	13	
15	9.	10	4.	31	0.	49	11	3.	37	11.	32	7.	34	
16	9.	53	4.	49	1.	59	21	2.	58	10.	54	6.	55	
17	10.	34	5.	6	3.	7	SATURNE.							
18	11.	15	5.	20	4.	14	1	3.	50	11.	53	7.	52	
19	11.	55	5.	34	5.	21	11	3.	11	11.	12	7.	12	
20	—	—	5.	49	6.	28	21	2.	37	10.	33	6.	33	
21	0.	36	6.	5	7.	37	URANUS.							
22	1.	18	6.	25	8.	46	1	7.	15	7.	3	1.	8	
23	2.	3	6.	49	9.	57	11	6.	35	6.	21	0.	26	
24	2.	51	7.	19	11.	6	21	5.	55	5.	40	11	46	
25	3.	42	8.	0	0.	14	PLANÈTES AU MÉRIDIEN.							
26	4.	36	8.	53	1.	14	N. L.	le 4,	à 10 h. 33 m.	du soir.	P. L.	le 19,	à 6 h. 51 m.	du soir.
27	5.	32	9.	59	2.	4	P. Q.	le 11,	à 4 h. 16 m.	du soir.	D. Q.	le 28,	à 3 h. 22 m.	du soir.
28	6.	28	11.	15	2.	44								
29	7.	24	—	—	3.	17								
30	8.	20	0.	M. 38	3.	42								

N. L. le 4, à 10 h. 33 m. du soir. P. L. le 19, à 6 h. 51 m. du soir.
P. Q. le 11, à 4 h. 16 m. du soir. D. Q. le 28, à 3 h. 22 m. du soir.

Jours du mois.	OCTOBRE.	Lever du SOLEIL	Couc. du SOLEIL	Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		tems moy.	tems moy.					
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.			
1	S. S. Remi, évêq.	6. 1	5. 38	3. 8	11. 49. 44			27
2	D. SS. Anges gar.	6. 3	5. 36	3. 31	11. 49. 25			28
3	L. S. Denis l'aré.	6. 4	5. 33	3. 54	11. 49. 6			29
4	M. S. François d'As.	6. 6	5. 31	4. 18	11. 48. 48			1
5	M. Ste Aure, vierge.	6. 8	5. 29	4. 41	11. 48. 30			2
6	J. S. Bruno, inst.	6. 10	5. 27	5. 4	11. 48. 13			3
7	V. Ste Julie.	6. 11	5. 25	5. 27	11. 47. 55			4
8	S. Ste Brigitte	6. 13	5. 23	5. 50	11. 47. 39			5
9	D. S. Denis, évêq.	6. 15	5. 21	6. 13	11. 47. 22			6
10	L. S. Paulin.	6. 17	5. 18	6. 36	11. 47. 6			7
11	M. SS. Nicaise, etc.	6. 18	5. 16	6. 58	11. 46. 51			8
12	M. S. Wilfrid.	6. 19	5. 14	7. 21	11. 46. 36			9
13	J. S. Géraud, c..	6. 21	5. 12	7. 44	11. 46. 21			10
14	V. S. Caliste, pape.	6. 23	5. 8	8. 6	11. 46. 7			11
15	S. Ste Thérèse.	6. 24	5. 6	8. 28	11. 45. 54			12
16	D. S. Gal, abbé.	6. 26	5. 5	8. 51	11. 45. 41			13
17	L. Ste Estelle.	6. 28	5. 3	9. 13	11. 45. 28			14
18	M. S. Luc, évang.	6. 30	5. 1	9. 35	11. 45. 17			15
19	M. S. Savinien.	6. 32	4. 59	9. 56	11. 45. 5			16
20	J. S. Caprais.	6. 33	4. 57	10. 18	11. 44. 55			17
21	V. Ste Ursule.	6. 35	4. 55	10. 40	11. 44. 45			18
22	S. S. Mellon, évêq.	6. 36	4. 53	11. 1	11. 44. 36			19
23	D. S. Hilarion.	6. 38	4. 51	11. 22	11. 44. 27			20
24	L. S. Magloire.	6. 40	4. 50	11. 43	11. 44. 19			21
25	M. SS. Crép. et C.	6. 42	4. 48	12. 4	11. 44. 12			22
26	M. S. Evariste.	6. 44	4. 46	12. 25	11. 44. 6			23
27	J. S. Frumence.	6. 45	4. 44	12. 45	11. 44. 0			24
28	V. S. Simon.	6. 47	4. 41	13. 5	11. 43. 53			25
29	S. S. Narcisse.	6. 48	4. 39	13. 25	11. 43. 51			20
30	D. S. Lucain.	6. 50	4. 37	13. 45	11. 43. 48			27
31	L. S. Quentin.	6. 52	4. 35	14. 5	11. 43. 45			28

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 57 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.	LEVER de la Lune, tems moyen.	COUCH. de la Lune, tems moyen.	Jours du mois.	LEVER des Planèt. tems moyen.	COUCHER des Planètes, tems moyen.	Passage des Planètes au Méridien tem. m.	
	H. M.	H. M.	H. M.		H. M.	H. M.	H. M.	
1	9. 13	2. 3	4. 4	♁	MERCURE.			
2	10. 6	3. 30	4. 26		1	8. 26	6. 8	1. 17
3	10. 59	4. 58	4. 44		11	8. 51	5. 45	1. 18
4	11. 53	6. 26	5. 4		21	8. 35	5. 15	0. 55
5	0. 48	7. 54	5. 29					
6	1. 44	9. 21	5. 58	♀	VÉNUS.			
7	2. 43	10. 43	6. 36		1	10. 39	6. 52	2. 46
8	3. 41	11. 54	7. 24		11	11. 1	6. 36	2. 48
9	4. 37	0. 52	8. 23		21	11. 16	6. 22	2. 49
10	5. 31	1. 36	9. 29					
11	6. 21	2. 9	10. 39	♂	MARS.			
12	7. 8	2. 35	11. 48		1	3. 2	4. 49	9. 55
13	7. 51	2. 55	11. 57		11	2. 57	4. 23	9. 39
14	8. 33	3. 12	0. 57		21	2. 53	3. 54	9. 23
15	9. 13	3. 27	2. 4					
16	9. 53	3. 40	3. 11	♃	JUPITER.			
17	10. 34	3. 56	4. 18		1	2. 3	10. 18	6. 18
18	11. 17	4. 13	5. 26		11	1. 45	9. 41	5. 43
19	—	4. 31	6. 34		21	1. 9	9. 8	5. 8
20	0. 1	4. 54	7. 45					
21	0. 48	5. 23	8. 56	♄	SATURNE.			
22	1. 39	6. 0	10. 5		1	1. 54	9. 54	5. 54
23	2. 32	6. 49	11. 7		11	1. 17	9. 18	5. 17
24	3. 27	7. 52	0. 0		21	0. 41	8. 40	4. 39
25	4. 23	9. 3	0. 43					
26	5. 18	10. 22	1. 16	♅	URANUS.			
27	6. 12	11. 43	1. 44		1	5. 14	4. 59	11. 5
28	7. 4	—	2. 6		11	4. 34	4. 16	10. 24
29	7. 55	1. 6	2. 26		21	3. 54	3. 34	9. 43
30	8. 46	2. 30	2. 45					
31	9. 37	3. 55	3. 5					

N. L. le 4. à 6 h. 41 m. du mat. P. L. le 19, à 11 h. 30 m. du mat.
 P. Q. le 11, à 6 h. 58 m. du mat. D. Q. le 27, à 0 h. 58 m. du mat.

Jours du mois.	NOVEMBRE.	Lever du SOLEIL tems moy.		Cove. du SOLEIL tems moy.		Décl. Austr. du SOLEIL à midi moyen.		TEMPS moyen au midi vrai.		Âge de la Lune.	
		H. M.		H. M.		D. M.		H. M. S.			
1	M. TOUSSAINT.	6.	54	4.	34	14.	24	11.	43.	43	29
2	M. Les Trépassés.	6.	56	4.	32	14.	43	11.	43.	42	30
3	J. S. Marcel, év.	6.	58	4.	30	15.	2	11.	43.	42	1
4	V. S. Charles.	6.	59	4.	29	15.	21	11.	43.	43	2
5	S. S ^{te} Bertille.	7.	1	4.	27	15.	40	11	43.	44	3
6	D. S. Léonard.	7.	2	4.	25	15.	58	11.	43.	47	4
7	L. S. Willebrod.	7.	3	4.	24	16.	16	11.	43.	50	5
8	M. S. Ernest.	7.	5	4.	22	16.	33	11.	43.	54	6
9	M. S. Mathurin.	7.	7	4.	21	16.	51	11	43.	59	7
10	J. S. Léon, le Gr.	7.	9	4.	19	17.	8	11.	44.	4	8
11	V. S. Martin, évêq.	7.	10	4.	18	17.	25	11.	44.	11	9
12	S. S. René.	7.	12	4.	16	17.	41	11.	44.	18	10
13	D. S. Brice, évêq.	7.	13	4.	14	17.	57	11.	44.	26	11
14	L. S. Bertrand.	7.	15	4.	12	18.	13	11.	44.	35	12
15	M. S. Eugène.	7.	17	4.	11	18.	29	11.	44.	45	13
16	M. S. Edme.	7.	19	4.	10	18.	44	11.	44.	55	14
17	J. S. Agnan, évêq.	7.	20	4.	9	18.	59	11.	45.	7	15
18	V. S. Odon.	7.	22	4.	8	19.	13	11.	45.	19	16
19	S. S ^{te} Elisabeth.	7.	24	4.	7	19.	27	11.	45.	32	17
20	D. S. Edmond.	7.	26	4.	6	19.	41	11.	45.	46	18
21	L. Présent, S ^{te} Vierge.	7.	28	4.	5	19.	55	11.	46.	1	19
22	M. S ^{te} Cécile.	7.	29	4.	4	20.	8	11.	46.	16	20
23	M. S. Clément.	7.	31	4.	3	20.	21	11.	46.	33	21
24	J. S. Séverin.	7.	32	4.	2	20.	33	11.	46.	50	22
25	V. S ^{te} Catherine.	7.	34	4.	1	20.	45	11.	47.	8	23
26	S. S ^{te} Gen. des ar	7.	36	4.	0	20.	56	11.	47.	27	24
27	D. Dim de l'Avent.	7.	37	3.	59	21.	8	11.	47.	46	25
28	L. S. Malo.	7.	38	3.	59	21.	19	11.	48.	6	26
29	M. S. Saturnin.	7.	39	3.	58	21.	29	11.	48.	27	27
30	M. S. André, apôt.	7.	41	3.	57	21.	39	11.	48.	49	28

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Méridien tems m.		LEVER de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.		Jours du mois.	LEVER des Planét. tems moyen.		COUCHER des Planètes, tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.							
	H.	M.	H.	M.	H.	M.		H.	M.	H.	M.	H.	M.						
1	10.	31	5.	21	3.	26	♁	MERCURE.											
2	11.	27	6.	48	3.	54		1	6.	45	4.	29	11.	36					
3	0.	25	8.	14	4.	23		11	5.	24	3.	53	10.	38					
4	1.	24	9.	31	5.	13		21	5.	35	3.	32	10.	33					
5	2.	23	10.	36	6.	8		♀											
6	3.	19	11.	26	7.	12	VÉNUS.												
7	4.	12	0.	7	8.	23	1							11.	32	6.	10	2.	46
8	5.	2	0.	36	9.	34	11							11.	12	6.	0	2.	36
9	5.	47	0.	58	10.	44	21							10.	49	5.	46	2.	16
10	6.	29	1.	17	11.	52	♂												
11	7.	10	1.	32	0.	59							MARS.						
12	7.	51	1.	47	0.	59							1	2.	48	3.	22	9.	4
13	8.	31	2.	2	2.	6							11	2.	43	2.	56	8.	48
14	9.	13	2.	18	3.	13							21	2.	38	2.	24	8.	30
15	9.	56	2.	36	4.	21	♃												
16	10.	42	2.	57	5.	31							JUPITER.						
17	11.	33	3.	24	6.	42							1	0.	31	8.	32	4.	31
18	—	—	3.	59	7.	54							11	11.	57	8.	1	3.	58
19	0.	27	4.	45	8.	59							21	11.	24	7.	33	3.	27
20	1.	22	5.	45	9.	56	♄												
21	2.	19	6.	55	10.	43							SATURNE.						
22	3.	14	8.	11	11.	19							1	0.	0	8.	0	3.	59
23	4.	9	9.	32	11.	48							11	11.	23	7.	25	3.	24
24	5.	1	10.	53	0.	11							21	10.	48	6.	50	2.	47
25	5.	51	—	—	0.	31	♅												
26	6.	40	0.	14	0.	50							URANUS.						
27	7.	30	1.	35	1.	9							1	3.	10	2.	49	8.	39
28	8.	21	2.	58	1.	29							11	2.	30	2.	9	8.	18
29	9.	14	4.	22	1.	53							21	1.	51	1.	29	7.	38
30	10.	9	5.	46	2.	23													

N. L. le 2, à 4 h. 25 m. du soir. P. L. le 18, à 3 h. 46 m. du mat.
 P. Q. le 10, à 1 h. 32 m. du mat. D. Q. le 25, à 9 h. 17 m. du mat.

Jours du mois.	DÉCEMBRE.	Lever du SOLEIL tems moy.	Couc. du SOLEIL tems moy.	Décl. du SOLEIL à midi moyen.	TEMS moyen au midi vrai.			Age de la Lune.
		H. M.	H. M.	D. M.	H. M. S.			
		1	J. S. Éloi.	7. 42	3. 56	21. 49	11. 49. 11	
2	V. S. François-Xav.	7. 43	3. 56	21. 58	11. 49. 34	1		
3	S. S. Mirocle, évêq.	7. 44	3. 55	22. 6	11. 49. 58	2		
4	D. S ^{te} Barbe.	7. 46	3. 55	22. 15	11. 50. 22	3		
5	L. S. Sabas, abbé.	7. 48	3. 54	22. 23	11. 50. 47	4		
6	M. S. Nicolas, év.	7. 49	3. 54	22. 30	11. 51. 12	5		
7	M. S ^{te} Fare, vierge.	7. 50	3. 54	22. 37	11. 51. 38	6		
8	J. La Conception.	7. 51	3. 54	22. 44	11. 52. 4	7		
9	V. S ^{te} Gorgonie.	7. 52	3. 53	22. 50	11. 52. 31	8		
10	S. S ^{te} Valère, vierg.	7. 53	3. 53	22. 56	11. 52. 58	9		
11	D. S. Damase, pape.	7. 54	3. 53	23. 1	11. 53. 26	10		
12	L. S. Valéry.	7. 55	3. 53	23. 6	11. 53. 54	11		
13	M. S ^{te} Luce, v. m.	7. 56	3. 53	23. 10	11. 54. 22	12		
14	M. S. Nicaise.	7. 57	3. 53	23. 14	11. 54. 51	13		
15	J. S. Mesmin.	7. 58	3. 53	23. 17	11. 55. 20	14		
16	V. S ^{te} Adelaïde.	7. 58	3. 53	23. 20	11. 55. 49	15		
17	S. S ^{te} Olympiade.	7. 59	3. 53	23. 22	11. 56. 18	16		
18	D. S. Gatien, évêq.	8. 0	3. 54	23. 24	11. 56. 47	17		
19	L. S ^{te} Meuris, m.	8. 1	3. 54	23. 26	11. 57. 17	18		
20	M. S. Philogone.	8. 2	3. 54	23. 27	11. 57. 47	19		
21	M. S. Thomas, ap.	8. 2	3. 54	23. 28	11. 58. 17	20		
22	J. S. Ischyron.	8. 3	3. 55	23. 28	11. 58. 47	21		
23	V. S ^{te} Victoire	8. 3	3. 55	23. 27	11. 59. 17	22		
24	S. S. Delphin.	8. 4	3. 56	23. 26	11. 59. 47	23		
25	D. NOEL.	8. 4	3. 57	23. 25	0. 0. 17	24		
26	L. S. Etienne.	8. 4	3. 58	23. 23	0. 0. 47	25		
27	M. S. Jean, évêq.	8. 4	3. 58	23. 21	0. 1. 17	26		
28	M. SS. Innocens	8. 5	3. 59	23. 18	0. 1. 46	27		
29	J. S. Thomas de C.	8. 5	4. 0	23. 15	0. 2. 16	28		
30	V. S ^{te} Colombe.	8. 5	4. 1	23. 11	0. 2. 45	29		
31	S. S. Sylvestre.	8. 5	4. 2	23. 7	0. 3. 14	30		

Les jours décroissent, jusqu'au 22, de 0 h. 22 m.; puis croissent, jusqu'au 31, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	Passage de la LUNE au Mérid. tems m.			L'ÉVEIL de la Lune, tems moyen.		COUCH. de la Lune, tems moyen.		Jours du mois.	LEVER des Planét. tems moyen.		COUCHER des Planètes tems moyen.		Passage des Planètes au Méridien tem. m.		
	H.	M.		H.	M.	H.	M.		H.	M.	H.	M.	H.	M.	
1	11.	Mal.	7	7.	Matin.	6	3.	Soir.	2	♿ MERCURE.					
2	0.		6	8.		18	3.		52						
3	1.	Soir.	4	9.		16	4.		53						
4	1.		59	10.		1	6.		2						
5	2.		51	10.		34	7.		14						
6	3.		39	11.		0	8.		27	♀ VÉNUS.					
7	4.		23	11.		19	9.		36						
8	5.		5	11.		37	10.		43						
9	5.		46	11.		52	11.		51						
10	6.		26	0.	So	7	—	—	—	♂ MARS.					
11	7.		7	0.	ir.	22	0.	Matin.	58						
12	7.		49	0.		39	2.		5						
13	8.		35	0.		59	3.		14						
14	9.		23	1.		23	4.		25						
15	10.		15	1.		55	5.		35	♃ JUPITER.					
16	11.		11	2.		38	6.		43						
17	—		—	3.		32	7.		46						
18	0.	Matin.	8	4.		39	8.		38						
19	1.		6	5.		56	9.		19	♄ SATURNE.					
20	2.		2	7.		18	9.		50						
21	2.		56	8.		40	10.		15						
22	3.		48	10.		2	10.	Matin.	37						
23	4.		38	11.		23	10.		56	♅ URANUS.					
24	5.		27	—		—	11.		15						
25	6.		17	0.	N	46	11.		35						
26	7.		8	2.	atin.	7	11.		56						
27	8.		1	3.		29	0.	Soir.	23	♁					
28	8.		56	4.		48	0.		57						
29	9.		54	6.		2	1.		41						
30	10.		51	7.		4	2.		37						
31	11.		47	7.		54	3.		43						
1	1.	Soir.	12	0.	Mat.	49	6	Soir.	59	♂					
11	0.		32	0.		9	6		19						
21	11.	M.	52	11.	S.	30	5.		41						

N. L. le 2, à 4 h 32 m. du mat.
 P. Q. le 9, à 10 h. 42 m. du soir.
 P. L. le 17, à 7 h. 3 m. du soir.

D. Q. le 24, à 5 h. 3 m. du soir.
 N. L. le 31, à 7 h. 20 m. du soir.

ANCIENNE ACADEMIE

DE BRUXELLES.



LETTRES-PATENTES

D'ERECTION DE L'ACADEMIE IMPERIALE ET ROYALE DES SCIENCES
ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut ; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complètement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les privilèges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons Son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

administrateur de la grande-maîtrise en Prusse , grand-maître de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie , notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas , et donnons en mandement à tous nos conseils , justiciers , officiers et sujets , que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques , qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres , de même que tous les membres qui la composent , de tous les honneurs , privilèges , prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher , et de tout le contenu en ces présentes , cessant tous contredits et empêchements au contraire ; car ainsi nous plaît-il : en témoignage de quoi , nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne , le 16 décembre , l'an de grâce mil sept cent soixante-douze , et de nos règnes le trente-troisième , paraphé *K. R. vdt.*

(Signé) **MARIE-THÉAÏSE.**

Plus bas était : Par l'Impératrice douairière et Reine , contresigné *A. G. de Lederer* , et y est appendu le grand sceau de *S. M.* imprimé en cire vermeille , renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio , où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény , le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale , le 16 décembre 1772 , et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale , sous la présidence du chancelier de Brabant , le 13 avril 1773. La compagnie s'assemble , pour la dernière fois , le 21 mai 1794.

NOUVELLE ACADEMIE

DE BRUXELLES.



ARRÊTÉS ROYAUX

RELATIFS A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres*, établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Art. 2. Notre commissaire-général demandera les con-

sidérations et l'avis des membres encore vivants de l'académie, sur les changements que le règlement, d'après l'art. 1^{er} de cet arrêté, devra subir, ainsi que sur le choix de nouveaux membres ordinaires et honoraires. Il nous fera ensuite une proposition à cet égard.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) FALCK.

Le 7 mai 1816.

Nous GUILLAUME, etc.

Vu notre arrêté du 7 mai 1816, n^o 90, sur le rétablissement de la ci-devant académie des sciences et belles-lettres à Bruxelles;

Vu la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, du 27 juin 1816, n^o 1617;

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. Nous approuvons et arrêtons le règlement de l'académie des sciences et belles-lettres à Bruxelles, tel qu'il se trouve annexé au présent arrêté.

Art. 2. Sont nommés ou confirmés comme membres de l'académie :

MM. Le commandeur de NIEUSORT, ancien membre.

CAELS,	»	»
F. X. DE BURTIN,	»	»
LESBROUSSART,	»	»
BARON DE FELTZ,	»	»

MM. VAN WYN, ancien membre.

VAN SWINDEN, „ „

TE WATER, „ „

RAEPSAET, conseiller d'état extraordinaire, à Aude-
naerde.

WITTENBACH, professeur à Leyden.

BARON DE VILLENFAGNE, à Liège.

LAMBRECHTSEN, à Middelbourg.

VAN HULTHEM, greffier de la 2^e chambre des états-géné-
raux à Bruxelles.

BRUGHMANS, professeur à Leyden.

SENTELET, „ à Bruxelles.

M. TYDEMAN, „ à Leyden.

DE BAST, chanoine à Gand.

VAN MARUM, à Harlem.

Isfridus THYS, curé à Wyneghem, près d'Anvers.

VAN LENNEP, professeur à Amsterdam.

CORNELISSEN, à Gand.

VROLIK, professeur à Amsterdam.

HINKELERS, professeur à Maastricht.

VAN HEUSDE, professeur à Utrecht.

DEWEZ, à Bruxelles.

KEMPER, professeur à Leyden.

VAN MONS, à Bruxelles.

KESTELOOT, méd. doct.

WALTERS, méd. doct. à Gand.

Baron DE GERR, à La Haye.

ERCKE, curé à Afdon, près de Bolduc.

TICHTY, professeur à Bruxelles.

D'ONALIUS, à Namur.

HARBAUR, méd. doct. à Bruxelles.

Et pour membres honoraires :

MM. Le duc d'URSEL.

Le baron VANDER CAPELLEN, à Batavia.

Le prince DE GAVRE, à Bruxelles.

Le chevalier DE CONINCK, à Gand.

Le baron DE SPAEN LA LECQ, à La Haye.

Le baron DE KEVERBERG DE KESSEL, à Anvers.

Le baron VAN TUYL VAN SEROOSKERKEN VAN ZUYLEN, à Utrecht.

Le baron LAMPSINS, à La Haye.

Art. 3. Sont nommés :

Président de l'académie, le baron DE FELTZ.

Comme Secrétaire provisoire, le sieur VAN HULTHEM.

Art. 4. Le 18 novembre de la présente année est fixé pour la première assemblée. La commission municipale de Bruxelles sera invitée à accorder pour les assemblées de l'académie l'usage d'une des salles de la bibliothèque.

Art. 5. Tous les ans quatre médailles, ainsi que des médailles d'accessit seront mises à la disposition de l'académie, pour être par elle adjudgées aux auteurs de mémoires couronnés.

Art. 6. Un subside annuel de 4000 florins sera de plus payé à l'académie pour servir aux frais d'impression, de jetons et autres dépenses, les seuls appointements du secrétaire exceptés, qui seront réglés ultérieurement, ainsi que les pensions qui pourraient être accordées au membre ou aux membres qui se distingueront par leur zèle et leurs travaux.

Art. 7. Les anciens membres qui jouissaient de pensions, en obtiendront de nouveau la jouissance, à dater d'aujourd'hui; à cette fin ils s'adresseront à notre commissaire-général de l'instruction des arts et des sciences.

Art. 8. Nous autorisons notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, à payer à l'académie la somme de 4000 florins mentionnée art. 6, à compter du 1^{er} novembre de l'année courante; cette somme sera affectée sur le vingt et unième article du chapitre IX du budget de l'année 1816, et sera portée de même que les frais des médailles dont il est fait mention à l'art. 5, au budget annuel du département de l'instruction, des arts et des sciences.

(Signé) GUILLAUME.

De la part du Roi : (Signé) A. R. FALCK.

Le 3 juillet 1816.



RÈGLEMENT

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

ART. 1^{er}. L'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, et rétablie par arrêté de Sa Majesté, du 7 mai 1816, n° 90, prendra le titre d'*Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres*.

ART. 2. Le Roi est protecteur de l'académie.

ART. 3. L'académie sera composée de 60 académiciens, dont 12 honoraires et 48 ordinaires (1).

ART. 4. Les honoraires seront tous d'une condition distinguée par leur naissance ou par leurs emplois, et recommandables par leurs connaissances et par leur zèle pour le progrès des bonnes études. Deux d'entre eux pourront être étrangers.

ART. 5. Dix-huit places d'académiciens ordinaires devront nécessairement être remplies par des gens de lettres, domiciliés à Bruxelles, et le directeur, ainsi que le secrétaire de l'académie, seront tirés de ce nombre. Dix-huit autres places pourront être données à des sujets demeurant dans

(1) Par résolution de l'académie, prise à la séance du 7 mai 1837, il a été arrêté qu'il y aura 30 membres pour la classe des sciences, et 18 pour celle d'histoire. Depuis 1830, l'académie n'a plus usé de la faculté de nommer des membres honoraires.

outes les provinces du royaume, et pour le surplus, on pourra faire choix de savants étrangers (1).

ART. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présents; et le résident en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 7. L'académie n'en pourra proposer, pour les places académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'académie.

ART. 8. L'académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant destiné à la prochaine assemblée.

ART. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le de-

(1) Ces articles ne parlent point textuellement de membres *correspondants*; mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'académie, de MM. *Le Normand* et *De Molion*, français, résidants à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie. (Voy. le réglem. intér. de l'académie.) L'académie ne nomme plus pour membres effectifs que des savants belges ou naturalisés et résidant dans le pays.

mander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

ART. 10. Tous les ans, le 7 mai, anniversaire de la restauration de l'académie, on tiendra une assemblée extraordinaire, où l'on proclamera les auteurs des mémoires ou dissertations auxquels un des quatre prix à distribuer par l'académie, dont deux pour la classe des sciences et deux pour celle des belles-lettres, aura été adjugé par elle. On déterminera ensuite les sujets des questions à proposer pour l'année suivante, et l'on finira la séance par la lecture d'un ou plusieurs ouvrages sortis de la plume des académiciens.

ART. 11. L'académie vaquera depuis la fin du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août (1).

ART. 12. Les académiciens ordinaires, établis à Bruxelles, assisteront à toutes les assemblées, à moins qu'ils n'aient quelque empêchement légitime, dont, dans ce cas, ils devront informer le président, ou en son absence, le directeur ; quant aux honoraires, ils seront toujours invités à s'y rendre pareillement.

ART. 13. Les académiciens ordinaires, non résidants à Bruxelles, mais domiciliés dans le royaume, se rendront chaque année au moins à quatre assemblées, et dans le cas où ils en seront empêchés pour cause légitime, ils en informeront également et d'avance le président, et en l'absence de celui-ci, le directeur.

ART. 14. L'académie aura pour objet, dans ses recherches et son travail, les sciences et les belles-lettres, et particulièrement les mathématiques et la physique, ainsi que la

(1) Voyez le règlement intérieur de l'académie, art. 14.

littérature ancienne et l'histoire naturelle , civile et littéraire des Pays-Bas.

ART. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée , seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage , et ceux qui , pour raison légitime , ne pourraient pas se rendre aux assemblées , adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie , qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

ART. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens , chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections , et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible ; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances , sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

ART. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées , seront laissés par eux en mains du secrétaire , et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

ART. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment , l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée , et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment , bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

administrateur de la grande-maîtrise en Prusse, grand-maître de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie, notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, et donnons en mandement à tous nos conseils, justiciers, officiers et sujets, que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques, qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres, de même que tous les membres qui la composent, de tous les honneurs, privilèges, prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher, et de tout le contenu en ces présentes, cessant tous contredits et empêchements au contraire; car ainsi nous plaît-il: en témoignage de quoi, nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne, le 16 décembre, l'an de grâce mil sept cent soixante-douze, et de nos règnes le trente-troisième, paraphé *K. R. vdt.*

(Signé) MARIE-THÉRÈSE.

Plus bas était: Par l'Impératrice douairière et Reine, contresigné *A. G. de Lederer*, et y est appendu le grand sceau de *S. M.* imprimé en cire vermeille, renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio, où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény, le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale, le 16 décembre 1772, et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale, sous la présidence du chancelier de Brabant, le 13 avril 1773. La compagnie s'assembla, pour la dernière fois, le 21 mai 1794.

NOUVELLE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.



ARRÊTÉS ROYAUX

RELATIFS A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres*, établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Art. 2. Notre commissaire-général demandera les con-

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

Composition de l'académie.

ART. 1^{er}. L'académie est divisée en deux classes, celle des sciences et celle des lettres :

La classe des sciences est composée de trente membres ;

La classe des lettres , de dix-huit.

La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles, qui se composent de la zoologie, de la botanique, de la géologie et de la minéralogie.

Les divisions précédentes n'auront aucune valeur hors de l'enceinte de l'académie.

ART. 2. L'académie a, de plus, soixante-huit correspondants, savoir :

Quarante-quatre dans la classe des sciences.

Vingt-quatre dans la classe des lettres.

ART. 3. La présentation des candidats est faite par la classe dans laquelle des places sont devenues vacantes.

ART. 4. Les listes de présentation doivent contenir l'examen des titres des candidats.

ART. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an ; aux séances générales des mois de mai et de décembre.

ART. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1^o L'élection a lieu à la majorité absolue ; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procédera à un scrutin de ballottage ;

2^o La liste de présentation doit être double ;

3^o On peut nommer en dehors des listes de présentation ;

4^o Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

ART. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants, et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

ART. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative ; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

ART. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

RÈGLEMENT

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

ART. 1^{er}. L'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, et rétablie par arrêté de Sa Majesté, du 7 mai 1816, n° 90, prendra le titre d'*Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres*.

ART. 2. Le Roi est protecteur de l'académie.

ART. 3. L'académie sera composée de 60 académiciens, dont 12 honoraires et 48 ordinaires (1).

ART. 4. Les honoraires seront tous d'une condition distinguée par leur naissance ou par leurs emplois, et recommandables par leurs connaissances et par leur zèle pour le progrès des bonnes études. Deux d'entre eux pourront être étrangers.

ART. 5. Dix-huit places d'académiciens ordinaires devront nécessairement être remplies par des gens de lettres, domiciliés à Bruxelles, et le directeur, ainsi que le secrétaire de l'académie, seront tirés de ce nombre. Dix-huit autres places pourront être données à des sujets demeurant dans

(1) Par résolution de l'académie, prise à la séance du 7 mai 1837, il a été arrêté qu'il y aura 30 membres pour la classe des sciences, et 18 pour celle d'histoire. Depuis 1830, l'académie n'a plus usé de la faculté de nommer des membres honoraires.

toutes les provinces du royaume, et pour le surplus, on pourra faire choix de savants étrangers (1).

ART. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places d'académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présents; et le président en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 7. L'académie ne pourra proposer, pour les places d'académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'académie.

ART. 8. L'académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant destiné à la prochaine assemblée.

ART. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le de-

(1) Ces articles ne parlent point textuellement de membres *correspondants*; mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'académie, de MM. *Le Normand* et *De Moléon*, français, résidants à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie. (Voy. le règlement intérieur de l'académie.) L'académie ne nomme plus pour membres effectifs que des savants belges ou naturalisés et résidant dans le pays.

mander la nature , l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

ART. 10. Tous les ans , le 7 mai , anniversaire de la restauration de l'académie , on tiendra une assemblée extraordinaire , où l'on proclamera les auteurs des mémoires ou dissertations auxquels un des quatre prix à distribuer par l'académie , dont deux pour la classe des sciences et deux pour celle des belles-lettres , aura été adjudgé par elle. On déterminera ensuite les sujets des questions à proposer pour l'année suivante , et l'on finira la séance par la lecture d'un ou plusieurs ouvrages sortis de la plume des académiciens.

ART. 11. L'académie vaquera depuis la fin du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août (1).

ART. 12. Les académiciens ordinaires , établis à Bruxelles , assisteront à toutes les assemblées , à moins qu'ils n'aient quelque empêchement légitime , dont , dans ce cas , ils devront informer le président , ou en son absence , le directeur ; quant aux honoraires , ils seront toujours invités à s'y rendre pareillement.

ART. 13. Les académiciens ordinaires , non résidants à Bruxelles , mais domiciliés dans le royaume , se rendront chaque année au moins à quatre assemblées , et dans le cas où ils en seront empêchés pour cause légitime , ils en informeront également et d'avance le président , et en l'absence de celui-ci , le directeur.

ART. 14. L'académie aura pour objet , dans ses recherches et son travail , les sciences et les belles-lettres , et particulièrement les mathématiques et la physique , ainsi que la

(1) Voyez le règlement intérieur de l'académie , art. 14.

littérature ancienne et l'histoire naturelle , civile et littéraire des Pays-Bas.

ART. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée , seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui , pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées , adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie , qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

ART. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens , chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections , et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible ; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances , sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

ART. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées , seront laissés par eux en mains du secrétaire , et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

ART. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment , l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée , et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment , bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

mander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

ART. 10. Tous les ans, le 7 mai, anniversaire de la restauration de l'académie, on tiendra une assemblée extraordinaire, où l'on proclamera les auteurs des mémoires ou dissertations auxquels un des quatre prix à distribuer par l'académie, dont deux pour la classe des sciences et deux pour celle des belles-lettres, aura été adjugé par elle. On déterminera ensuite les sujets des questions à proposer pour l'année suivante, et l'on finira la séance par la lecture d'un ou plusieurs ouvrages sortis de la plume des académiciens.

ART. 11. L'académie vaquera depuis la fin du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août (1).

ART. 12. Les académiciens ordinaires, établis à Bruxelles, assisteront à toutes les assemblées, à moins qu'ils n'aient quelque empêchement légitime, dont, dans ce cas, ils devront informer le président, ou en son absence, le directeur ; quant aux honoraires, ils seront toujours invités à s'y rendre pareillement.

ART. 13. Les académiciens ordinaires, non résidants à Bruxelles, mais domiciliés dans le royaume, se rendront chaque année au moins à quatre assemblées, et dans le cas où ils en seront empêchés pour cause légitime, ils en informeront également et d'avance le président, et en l'absence de celui-ci, le directeur.

ART. 14. L'académie aura pour objet, dans ses recherches et son travail, les sciences et les belles-lettres, et particulièrement les mathématiques et la physique, ainsi que la

(1) Voyez le règlement intérieur de l'académie, art. 14.

littérature ancienne et l'histoire naturelle , civile et littéraire des Pays-Bas.

ART. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée , seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui, pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées, adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie, qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

ART. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens, chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections, et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances, sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

ART. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées, seront laissés par eux en mains du secrétaire, et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

ART. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment, l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée, et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment, bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

récolement des pièces qui seront annotées dans cet inventaire , dans lequel il fera insérer, en même temps, tout ce qui sera présenté durant l'année.

ART. 28. Aucun des académiciens ne pourra concourir pour les prix que la munificence de Sa Majesté a fondés en faveur de ceux qui , au jugement de la compagnie, auront satisfait le mieux aux questions proposées ; au surplus, aucun des membres ne pourra donner des instructions à ceux qui concourront pour les mêmes prix.

ART. 29. Les mémoires ou dissertations qu'on destine au concours devront être écrits en caractères lisibles, en langue latine, française et hollandaise ou flamande, et être adressés au secrétaire de l'académie, avant le premier février ; on les accompagnera d'un billet cacheté, portant le nom, les qualités et la demeure de l'auteur, et la même devise ou sentence, qui aura été mise à la tête du mémoire, devra se trouver aussi sur l'enveloppe.

ART. 30. On exclura du concours les mémoires dont les auteurs se seront fait connaître de manière ou d'autre, et on ne couronnera pas non plus ceux qui, ayant déjà remporté trois prix sur des sujets tirés d'une même science, écriraient sur une quatrième question qui y serait également relative (1).

ART. 31. Les académiciens qui auront donné les programmes des questions proposées pour les prix annuels, seront les premiers examinateurs des ouvrages qui auront concouru, et ils en feront un rapport détaillé et par écrit, qui

(1) Sa Majesté, par arrêté royal du 8 juin 1822, a rapporté la disposition de cet article, relative aux auteurs qui auraient remporté trois prix. Ils peuvent conséquemment concourir désormais pour les autres questions qui seraient proposées sur la même science.

sera lu dans une séance de l'académie , et exposé avec ces ouvrages jusqu'à l'assemblée du 7 mai , à l'examen et aux observations de tous les membres , afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause , à la pluralité des voix de tous les académiciens présents ; on pourra aussi accorder un *accessit* à un second mémoire , qui , au jugement de la compagnie , aura mérité cette distinction , et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée , le prix pourra être remis à une autre année.

ART. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement , son objet , après mûre délibération de l'assemblée , sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général , qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le secrétaire d'État ,

(Signé) A. R. FALCK.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

Composition de l'académie.

ART. 1^{er}. L'académie est divisée en deux classes, celle des sciences et celle des lettres :

La classe des sciences est composée de trente membres ;

La classe des lettres , de dix-huit.

La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles, qui se composent de la zoologie, de la botanique, de la géologie et de la minéralogie.

Les divisions précédentes n'auront aucune valeur hors de l'enceinte de l'académie.

ART. 2. L'académie a, de plus, soixante-huit correspondants, savoir :

Quarante-quatre dans la classe des sciences.

Vingt-quatre dans la classe des lettres.

ART. 3. La présentation des candidats est faite par la classe dans laquelle des places sont devenues vacantes.

ART. 4. Les listes de présentation doivent contenir l'examen des titres des candidats.

ART. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an ; aux séances générales des mois de mai et de décembre.

ART. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1^o L'élection a lieu à la majorité absolue ; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procédera à un scrutin de ballottage ;

2^o La liste de présentation doit être double ;

3^o On peut nommer en dehors des listes de présentation ;

4^o Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

ART. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants, et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

ART. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative ; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

ART. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

Des séances.

ART. 10. Des billets de convocation sont adressés à chacun des membres, énonçant les principaux objets qui seront traités dans la séance prochaine, et trois jours au moins avant la réunion.

ART. 11. Les jours des séances, la salle est ouverte depuis 10 heures.

ART. 12. Le secrétaire ne sera pas interrompu, pendant la lecture de la correspondance.

ART. 13. Il y a annuellement une séance publique; cette séance a lieu le 16 décembre, jour de la fondation de l'académie par Marie-Thérèse.

Le secrétaire perpétuel y fait un rapport général sur les travaux de l'académie pendant le courant de l'année.

On y distribue les récompenses décernées à la séance générale du mois de mai, et on y fait des lectures et des rapports sur les ouvrages couronnés.

ART. 14. Les vacances de l'académie qui, d'après l'art. 11 du règlement, étaient fixées depuis le 1^{er} juin jusqu'à la fin du mois d'août, commencent en août et finissent au 1^{er} novembre.

ART. 15. Les jetons de présence sont distribués aux membres de la manière suivante :

1 jeton de présence aux membres qui habitent Bruxelles et les environs ;

2 jetons aux membres qui habitent de deux à dix lieues de distance de Bruxelles ;

3 jetons aux membres qui habitent à plus de dix lieues de distance de Bruxelles.

Des publications.

Art. 16. Les publications de l'académie sont les suivantes :

- 1^o Mémoires des membres et des correspondants ;
- 2^o Mémoires couronnés ;
- 3^o Bulletins des séances ;
- 4^o Annuaire de l'académie.

Art. 17. L'annuaire sera publié à la fin de chaque année, et il en sera de même des mémoires, qui paraîtront par volume ou par partie de volume.

Les bulletins seront publiés à la suite de chaque séance et au moins huit jours avant la séance suivante.

Art. 18. Chaque mémoire, dans les deux premiers recueils, aura sa pagination particulière.

Les mémoires des correspondants, dans le premier recueil, seront imprimés à la suite de ceux des membres.

Art. 19. Quand des mémoires, composés par les membres, seront lus à l'académie, il en sera donné une analyse succincte dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité ; cependant s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails de nature à intéresser la science, on pourra les insérer par extraits.

Art. 20. Quand des mémoires, composés par des correspondants ou des savants étrangers, seront lus à l'académie, on se bornera à les annoncer dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un

aperçu de ce que ces mémoires contiennent de plus remarquable, pourront être imprimés dans les bulletins.

ART. 21. Le secrétaire peut confier aux auteurs les mémoires qui auront été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les corrections nécessaires, mais il sera tenu de les reproduire aux commissaires, si ces mémoires avaient été modifiés pour le fond, ou si l'on y avait fait des intercalations.

Quand de pareils changements auront été faits, il faudra les désigner d'une manière expresse ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

ART. 22. Dans aucun cas, l'on ne pourra rendre aux auteurs les manuscrits des mémoires qui ont concouru. Les changements qui pourraient être adoptés pour des mémoires de concours que l'on imprime, seront placés sous forme de notes ou d'additions à la suite de ces mémoires.

ART. 23. Les mémoires des membres, dont l'impression n'a pas été ordonnée, pourront être rendus aux auteurs, qui, dans tous les cas, pourront en faire prendre une copie à leurs frais.

Les manuscrits des mémoires de concours, de même que des mémoires communiqués par des correspondants ou des savants étrangers, sur lesquels il aura été fait des rapports, deviendront la propriété de l'académie.

ART. 24. On présentera, dans les *Bulletins* des séances, les communications scientifiques et littéraires qui auront été faites, et l'annonce des mémoires qui auront été lus.

Le bulletin ne pourra être considéré comme appendice au procès-verbal que pour autant qu'il aura été approuvé.

ART. 25. Le secrétaire est autorisé à remettre à un bulletin suivant, l'impression des notices illisibles, ou des

pièces dont la composition ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au delà du terme fixé.

ART. 26. Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance, d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin.

ART. 27. Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les publications de l'académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ils ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité de quatre centimes par feuille (1).

(1) Quant aux prix des titres extraordinaires, brochures, etc., le tarif suivant a été admis provisoirement.

Grand titre in-4° (composition)	fr.	6 00
Titre in-8°.	»	3 00
Impression comme pour les exemplaires d'auteurs, à 4 centimes la feuille.		
Couverture non imprimée, in-4°, papier de pâte, le cent . . .		3 00
» in-8°		1 50
» imprimée, in-4°		5 00
» in-8°		3 00
Brochure in-4°, avec planches, moins de 5 feuilles, le cent.		4 00
» plus de 5 feuilles		5 00
» in-8°, moins de 5 feuilles		1 50
» plus de 5 feuilles		4 00

ART. 28. L'académie a son lithographe ; mais, à conditions égales, les auteurs auront la faculté d'employer d'autres lithographes, dont les talents leur inspireraient plus de confiance.

ART. 29. L'académie a aussi son imprimeur. L'imprimeur et le lithographe ne recevront les ouvrages qui leur sont confiés, que des mains du secrétaire perpétuel, et ils ne pourront imprimer qu'après avoir obtenu de lui le *bon à tirer*.

ART. 30. Les épreuves seront adressées directement au secrétaire perpétuel qui les fera remettre aux auteurs. Ce sera aussi par l'entremise du secrétaire que les feuilles passeront des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur.

ART. 31. Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression, sont à la charge de celui qui les a nécessités.

De la bibliothèque.

ART. 32. D'après des arrangements pris avec la régence de Bruxelles, les ouvrages qui appartiennent à l'académie sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque de la ville, aux conditions suivantes :

Que ce dépôt sera placé dans un salon qui y sera affecté et ouvert au public, comme le reste de la bibliothèque ;

Que l'assemblée se réserve le droit d'avoir un accès libre à ce salon, de manière que tous ses membres puissent disposer, pour leur usage, de ces livres ou mémoires, soit en les faisant demander, soit en les y venant prendre ;

Que les personnes étrangères à l'académie auront égale-

ment accès à ce dépôt , pour y examiner et consulter les ouvrages dont il se compose, dans le local où ils se trouveront , sans pouvoir les déplacer ;

Que , du reste , les membres de l'académie conserveront, comme par le passé , la faculté de pouvoir , en tout temps , entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé , de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Finances.

ART. 33. Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier.

ART. 34. A la fin de chaque semestre, les comptes du trésorier sont vérifiés par une commission spéciale de l'académie , composée de cinq membres.

ART. 35. La commission des finances , après avoir arrêté les comptes du trésorier , fait connaître à l'académie , dans la séance suivante , l'état des dépenses et des recettes pendant le semestre écoulé.

ART. 36. La commission des finances est , en outre , chargée avec le secrétaire perpétuel de régler ce qui concerne les impressions.

ART. 37. Les membres de la commission des finances sont élus annuellement à la séance générale du mois de mai.

Concours.

ART. 38. Les médailles d'or présentées comme prix des concours , sont de la valeur de 600 francs.

ART. 39. Ne sont admis, pour le concours, que des ouvrages et des planches manuscrits.

ART. 40. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours, ne mettront pas leurs noms à ces ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Ceux qui se feront connaître, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires seront remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

DATES ET RENSEIGNEMENTS,
CONCERNANT L'ACADÉMIE ROYALE.

1816, 7 mai. Arrêté royal qui rétablit l'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par Marie-Thérèse.

- » **3 juillet.** Arrêté royal qui nomme les membres de l'académie et désigne M. le Ba de Felts pour président, et M. Van Hulthem pour secrétaire provisoire.

Le même arrêté rétablit les pensions des anciens membres, accorde un subside annuel de 4000 florins et met annuellement à la disposition de l'académie quatre médailles de concours, ainsi que des médailles d'accessit.

- » **3 juillet.** Règlement de l'académie, approuvé par arrêté royal.

- » **18 novembre.** L'académie est installée par S. E. M. Repelaer Van Driel, commissaire-général pour l'instruction, les arts et les sciences, délégué à cet effet par Sa Majesté.

M. le commandeur de Nieuport est nommé directeur annuel.

L'installation a lieu au musée des tableaux (1).

(1) Le 2 décembre suivant, la séance eut lieu dans la salle des manuscrits de la bibliothèque publique, puis dans la maison du secrétaire; puis, le 6 mars 1817, dans la maison du président; à partir du 7 mai 1817, les séances eurent encore lieu à la bibliothèque publique.

- 1816, 20 *novembre*. L'académie arrête son premier programme et les conditions du concours de 1817.
- 1817, 13 *janvier*. Séparation de l'académie en deux classes. 29 membres forment la classe des sciences, et 19 celle des lettres.
- » 22 *février*. Un écrivain est adjoint au secrétaire, et le Sr De Mat est nommé imprimeur de l'académie.
- » 26 *avril*. Restitution des anciennes archives de l'académie impériale.
- » 5 *septembre*. L'académie nomme M. Van Hulthem secrétaire perpétuel.
- 1818, 7 *septembre*. Lecture d'un arrêté royal en date du 30 juin, qui accorde au secrétaire perpétuel un traitement annuel de 1500 florins (1).
- » 28 *décembre*. L'académie reçoit les premiers exemplaires de sa médaille de concours.
- 1819, 1^{er} *février*. Il sera gravé un jeton de présence de la valeur de deux florins (2).
- » 7 *mai*. L'article 11 du règlement est modifié relativement aux vacances, qui commenceront désormais le 1^{er} août pour finir le 15 octobre.
- » 5 *juillet*. L'académie arrête la forme de son grand sceau.
- 1820, 9 *mai*. M. Van Hulthem donne sa démission de secrétaire perpétuel.
- Le prince de Gavre est nommé directeur en remplacement du commandeur de Nieupoort, qui a prié l'académie de ne plus lui continuer ces fonctions.

(1) Ce traitement est imputable sur le trésor.

(2) Le 16 mars 1818, il avait été résolu qu'un jeton serait accordé aux membres habitant Bruxelles, et deux aux autres membres.

1820, 14 *octobre*. Nomination des premiers correspondants de l'académie.

Publication du premier volume des *Mémoires* des membres.

» 4 *novembre*. Décision qui réunit les fonctions de trésorier à celles de secrétaire perpétuel.

» 31 *décembre*. Arrêté royal qui nomme le prince de Gavre président de l'académie, en remplacement du Bⁿ de Felts, décédé.

Arrêté royal par lequel la démission de M. Van Hulthem, secrétaire perpétuel, est acceptée.

Arrêté royal par lequel les médailles du concours et le traitement du secrétaire seront prélevés désormais sur les fonds de l'académie.

1821, 13 *janvier* M. Dewez est nommé secrétaire perpétuel.

Le commandeur de Nieupoort est nommé directeur.

» 16 *juin*. Prise en considération d'un projet de publication de *manuscrits historiques* sur l'histoire belge.

» 7 *juillet*. On commencera la publication par le manuscrit de Pierre à Thymo.

1822, 1^{er} *avril*. Le nombre des membres dans la classe des sciences est fixé à 32, et dans la classe des lettres à 16.

» 8 *juin*. Arrêté royal rapportant l'article 30 du règlement, qui porte que les auteurs déjà couronnés trois fois ne peuvent plus prendre part au concours.

» 28 *octobre*. Le ministre de l'intérieur confie à l'académie le dépôt des étalons des poids et mesures.

- 1825, 8 *octobre*. L'académie décide que les mémoires des correspondants seront imprimés dans son recueil.
- 1826, 4 *février*. Arrangements pris avec la régence au sujet du dépôt de la bibliothèque de l'académie (voir le règlement intérieur).
- » 23 *décembre*. Le Sr Hayez est nommé imprimeur de l'académie, en remplacement du Sr De Mat.
- 1827, 6 *octobre*. M. Raoux est nommé directeur, en remplacement du commandeur de Nieuport, mort le 20 août.
- 1828, 6 *décembre*. L'académie décide qu'il sera publié un recueil spécial de notices et extraits de manuscrits relatifs à l'histoire des Pays-Bas, et que l'on commencera par les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne (1).
- 1829, 5 *décembre*. Décision qui fixe à *soixante* le nombre des correspondants, savoir : 40 pour les sciences, 20 pour les lettres.
- 1830, 7 *mai*. La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles.
- 1833, 4 *février*. Résolution relative à la publication de *bulletins* à la suite de chaque séance.
- » 5 *mai*. M. Quetelet est nommé directeur, en remplacement de M. Raoux, qui a témoigné le désir de ne plus être réélu.

(1) C'est la décision du 16 juin 1828 qui se trouve reproduite ici, et qui reçut cette fois un commencement d'exécution, mais qui fut suspendue ensuite par les événements de 1830, et par la création de la commission royale d'histoire.

1832 , 2 août. Mort du prince de Gavre président de l'académie. (Depuis cette époque, le directeur a rempli les fonctions de président.)

1833 , 12 octobre. Nomination de commissaires pour la présentation de candidats aux places vacantes dans l'académie.

Le budget de l'académie est porté, pour 1833, de 4000 florins à 12000 francs.

1834 , 5 avril. L'académie nomme, pour la première fois, des correspondants régnicoles.

» 12 juillet. Décision qui accorde aux auteurs 30 exemplaires particuliers de leurs mémoires, au lieu de 12 qu'ils recevaient d'abord.

» 23 novembre. M. Quetelet est nommé secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Dewez, décédé le 26 octobre.

» 6 décembre. Décision concernant la rédaction d'un *Annuaire* pour 1835.

1835 , 17 janvier. L'académie décide :

1° Qu'il y aura annuellement une séance publique, le 16 décembre.

2° Qu'il y aura un directeur et un vice-directeur. Le vice-directeur, un an après sa nomination, devient directeur de droit.

M. le baron De Stassart est élu directeur, en remplacement de M. Quetelet, nommé secrétaire perpétuel.

» 7 février. L'académie décide que son grand sceau, les coins pour les jetons de présence, et les médailles de concours seront renouvelés.

» 8 mai. M. le baron De Stassart est continué dans les

fonctions de directeur, et M. De Gerlache est nommé vice-directeur (1).

1835, 8 août. Le format des mémoires est agrandi; le tirage aura lieu à un plus grand nombre d'exemplaires; les prix de vente sont abaissés et les auteurs ont la faculté de faire tirer, outre les exemplaires particuliers que leur accorde l'académie, autant d'exemplaires qu'ils en désirent, en payant le prix de fabrication (2).

» 16 décembre. Première séance publique (dans la salle gothique de l'hôtel de ville).

1836. Le budget de l'académie est porté à 25,000 francs.

» 7 mai. La valeur des médailles de concours est portée à six cents francs.

Les correspondants régnicoles recevront désormais, outre les bulletins, toutes les autres publications de l'académie.

» 31 mai. Arrêté royal qui charge M. Dumont d'exécuter la carte géologique de la Belgique, sous les auspices de l'académie; et de faire une collection de tous les échantillons de minéraux, de roches et de fossiles reconnus dans le cours de ses travaux.

1837, 8 mai. Décision qui fixe le nombre des membres de la classe des sciences à *trente*, et celui des membres de la classe des lettres à *dix-huit*.

Le nombre des correspondants pour la classe des lettres est porté à *vingt-quatre*.

(1) Depuis cette époque, MM. De Gerlache et le baron De Stassart ont été nommés alternativement vice-directeurs.

(2) Le contrat avec l'imprimeur a été arrêté dans la séance du 7 mai 1836.

- 1839, 13 janvier. Décision qui accorde aux auteurs cinquante exemplaires particuliers de leurs mémoires au lieu de trente qu'ils recevaient d'abord.
- 1839, 2 février. La valeur du jeton de présence est fixée à six francs (1).
- » 22 juin. Arrêté royal qui ajoute une somme de 2,000 francs, au prix de l'académie, sur la question des explosions dans les mines.
- 1840, 7 mai. L'académie décide qu'il sera fait au gouvernement une demande d'un subside de 5,000 fr., principalement destinée à l'impression de mémoires de savants qui n'appartiennent pas à la compagnie.
- 1840, 7 mai. L'académie décide que, dans la répartition des jetons de présence, on aura égard aux distances des lieux qu'habitent les membres.
- » 7 novembre. Règlement intérieur concernant les impressions.
 - » 15 décembre. L'académie porte à 1,600 fr., la somme dont peut disposer le secrétaire perpétuel pour se faire aider dans ses travaux.
 - » 15 décembre. Les commissions de présentation sont supprimées, et désormais les présentations seront faites par la classe où se présentera une vacature.
- 1841, 7 mai. On ne proposera pour membres effectifs de l'académie, que des personnes belges ou naturalisées et résidant dans le pays.
- Le nombre des correspondants pour la classe des sciences, est porté à quarante-quatre.

(1) Néanmoins cette mesure n'a été mise en vigueur qu'à partir du 1^{er} janvier 1840.

Le Ministre de l'Intérieur (1) institue un prix extraordinaire de 3,000 fr., pour le meilleur mémoire sur le règne d'Albert et Isabelle.

1842. Le budget de l'académie est porté à 30,000 francs.

(1) M. Nothomb, qui, comme Ministre des Travaux publics, avait, en 1839, accordé aussi un prix extraordinaire sur une des questions des sciences.

Académie Royale de Bruxelles.

—

LE ROI, PROTECTEUR.

—

MM. Le baron DE STASSART, directeur.
DE GERLACHE, vice-directeur.
QUETELET, secrétaire perpétuel.

—

CLASSE DES SCIENCES.

30 MEMBRES.

MM. VROLIK, G.; à Amsterdam. . . .	Élu le 3 juillet 1816.
» VAN MONS, J. B.; à Louvain. . . .	— id.
» KESTELOOT, J. L.; à Gand. . . .	— id.
» Le baron de GEER, J. W. L.; à Jut- faas, près d'Utrecht.	— id.
» THIERY, Ch. E. J.; à Bruxelles. . . .	— id.
» D'OMALIUS, J. J.; à Halloy. . . .	— id.
» QUETELET, A.; à Bruxelles. . . .	— 1 ^{er} février 1820.
» DANDELIN, G.; à Namur. . . .	— 1 ^{er} avril 1822.
» PAGANI, G. M.; à Louvain. . . .	— 28 mars 1825.
» CAUCHY, P. F.; à Namur	— 4 juin 1825.

MM. VANDERMAELEN, P. ; à Bruxelles.	Élu le 10 janvier 1829.
» DUMORTIER, B. C. ; à Tournai	— 2 mai 1829.
» BLUME, Ch. L. ; à Leyde.	— id.
» SAUVEUR, D. ; à Bruxelles.	— 7 novem. 1829.
» VAN REES, R. ; à Utrecht	— 6 mars 1830.
» Le baron DE HUMBOLDT ; à Berlin.	— id.
» TIMMERMANS, H. A. ; à Gand.	— 12 octobre 1833.
» DE HEMPTINNE, A. ; à Bruxelles.	— 7 mai 1834.
» LEJEUNE, A. L. S. ; à Verviers.	— id.
» CRAHAY, J. G. ; à Louvain.	— 8 mai 1835.
» WESMAEL, C. ; à Bruxelles.	— 15 décem. 1835.
» MARTENS, M. ; à Louvain	— id.
» PLATEAU, J. ; à Gand	— 15 décem. 1836.
» DUMONT, And. ; à Liège.	— id.
» CANTRAINE ; à Gand	— id.
» KICKX, J., à Gand.	— 15 décem. 1837.
» MORREN, Ch. ; à Liège.	— 7 mai 1838.
» VERHULST, P. ; à Bruxelles.	— 14 décem. 1841.
» Le Dr DELVAUX ; à Liège	— id.
» STAS, Jean Servais ; à Bruxelles	— id.

44 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

MM. ARAGO ; à Paris.	Élu le 5 avril 1834.
» BABBAGE, Ch. ; à Londres	— 7 octobre 1826.
» BARLOW, P. ; à Woolwich	— 10 novem. 1827.
» BARRAT, John ; à Grassinton-Moor.	— 1 ^{er} mars 1828.
» BERTOLONI, Ant. ; à Bologne	— 6 octobre 1827.
» BERZÉLIUS, à Stockholm.	— 5 avril 1834.
» Le colonel BORY de St-Vincent ; à Paris.	— 4 février 1829.
» BOUVARD, Alexis ; à Paris	— 8 octobre 1825.
» BREWSTER, sir David ; à Édimbourg.	— 5 avril 1834.
» BROWN, Robert ; à Londres.	— 7 novem. 1829.

MM. CHASLES ; à Chartres	Élu le 4 février 1829.
» CRELLE ; à Berlin	— 5 avril 1834.
» DE BLAINVILLE ; à Paris.	— 7 mai 1838.
» DECAISNE, Jos. ; à Paris.	— 15 décem. 1836.
» DE MACEDO ; à Lisbonne.	— 15 id.
» ENCKE, J. F. ; à Berlin	— 7 novem. 1829.
» GAUSS ; à Gottingue	— 14 décem. 1841.
» Le chev. GEOFFROY Saint-Hilaire ; à Paris	— 5 avril 1834.
» GERGONNE, F. D. ; à Montpellier.	— 8 mai 1824.
» GRANVILLE, A. B. ; à Londres.	— 6 octobre 1827.
» HERSCHEL, sir John F. ; à Londres	— 7 octobre 1826.
» MATTEUCCI, Ch. ; à Forli (États de l'église)	— 8 novem. 1834.
» MOREAU DE JONNÈS, Alex. ; à Paris.	— 21 mai 1825.
» NICOLLET	— 23 décem. 1826.
» OCKEN ; à Jéna.	— 8 octobre 1825.
» PLANA ; à Turin	— 5 avril 1834.
» SABINE, Édouard ; à Londres	— 2 février 1828.
» SCHUMACHER ; à Altona	— 7 novem. 1829.
» SOUTH, sir James ; à Londres	— 10 novem. 1827.
» TAYLOR, John	— 1 ^{er} mars 1828.
» TIEDEMANN ; à Heidelberg	— 15 décem. 1837.
» VÈNE ; en France	— 2 février 1824.
» VILLERMÉ, L. R. ; à Paris.	— 31 mars 1827.
» WURZER ; à Darmstadt	— id.
.

Correspondants régnicoles.

MM. DE KONINCK ; à Liège.	Élu le 15 décem. 1836.
» DEVAUX ; à Liège	— 15 id.
» Le baron DE SELYS LONGCHAMPS ; à Liège	— 7 mai 1841.

MM. Le baron DU BUS, Bern.; à Bruxelles.	Élu le 7 mai 1841.
» GALEOTTI, Henri; à Bruxelles.	— id.
» SCHWANN, Th.; à Louvain.	— 14 décem. 1841.
» SIMONS; à Bruxelles.	— 8 mai 1838.
» SPRING, A.; à Liège.	— 14 décem. 1841.
» VAN BENEDEN; à Louvain.	— 15 décem. 1836.

CLASSE DES LETTRES.

18 MEMBRES.

MM. VAN LENNEP, D. J.; à Amsterdam.	Élu le 3 juillet 1816.
» CORNELISSEN, Norbert; à Gand.	— id.
» Le baron DE REIFFENBERG, F. A.; à Bruxelles.	— 8 juillet 1823.
» DE JONGE, J. C.; à La Haye.	— 1 ^{er} avril 1826.
» MARCHAL, J.; à Bruxelles.	— 4 février 1829.
» PYCKE, à Courtray.	— id.
» STEUN, Ch.; à Gand.	— 5 décem. 1829.
» DE GERLACHE, E. C., à Bruxelles.	— 14 octobre 1833.
» Le baron DE STASSART, à Bruxelles.	— id.
» GRANGAGNAGE; à Liège.	— 7 mars 1835.
» WILLEMS; à Gand.	— 6 juin 1835.
» Le chanoine DE SMET; à Gand.	— id.
» L'abbé DE RAM; à Louvain.	— 15 décem. 1837.
» ROULEZ; à Gand.	— id.
» LESBROUSSART, Ph.; à Liège.	— 7 mai 1838.
» MOKE, H. G.; à Gand.	— 7 mai 1840.
» NOTHOMB; à Bruxelles.	— id.
» VANDE WEYER, Sylvain; à Bruxelles.	— id.

24 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

MM. BLONDEAU ; à Paris	Élu le 15 décem. 1836.
» COOPER, C. P. ; à Londres	— 5 avril 1834.
» COUSIN, Victor ; à Paris.	— 6 octobre 1827.
» Le marquis DE FONTIA ; à Paris	— 2 février 1828.
» Le baron de LA DOUCETTE ; à Paris.	— 8 mai 1835.
» DE LA FONTAINE ; à Luxembourg.	— 23 décem. 1822.
» DE MOLÉON, J. G. V. ; à Paris.	— 14 octobre 1823.
» GROEN VAN PRINSTERER.	— 15 décem. 1840.
» JULLIEN, M. A. ; à Paris.	— 8 mai 1824.
» LEGLAY ; à Lille	— 5 avril 1834.
» LENORMANT, Charles ; à Paris.	— 14 décem. 1841.
» LENORMAND, L. Séb. ; à Paris.	— 14 octobre 1820.
» MONE ; à Heidelberg	— 7 mai 1840.
» MULLER ; à Trèves.	— 23 décem. 1822.
» WITTENBACH ; à Trèves.	— id.

Correspondants régnicoles.

MM. BAGUET ; à Louvain	Élu le 14 décem. 1841.
» BORGHET ; à Liège.	— 15 décem. 1836.
» DE SAINT-GENOIS, Jules ; à Gand.	— 7 mai 1838.
» DE WITTE ; à Anvers.	— 7 mai 1840.
» GACHARD ; à Bruxelles	— 15 décem. 1837.
» SCHAYES ; à Bruxelles.	— 7 mai 1838.
» VAN HASSELT, André ; à Bruxelles	— 15 décem. 1837.
» VAN PRAET, Jules ; à Bruxelles	— 5 avril 1833.
» VOISIN ; à Gand	— 15 décem. 1837.

MEMBRES HONORAIRES.

- MM.** Le duc d'URSEL ; à Bruxelles . . . Élu le 3 juillet 1816.
» Le baron FALCK ; à Bruxelles . . . — 7 mai 1818.
» Le baron VANDERCAPPELEN ; à Utrecht. — id.
» VAN EWYCK, D. J. ; à Amsterdam . — 4 février 1826.
» VAN GOBBELSCHROY, L. ; à Bruxelles. — 20 août 1825.
» WALTER, J. ; à Bruxelles . . . — 26 novem. 1825.

NOMS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS.

- MM.** Le baron VAN SPAEN-LA LECQ, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 29 avril 1817, à 66 ans).
- » MESSIER (Charles), élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 10 avril 1817, à 87 ans).
 - » DE LAUNAY, élu le 14 octobre 1776. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).
 - » CAELS, docteur en médecine, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).
 - » DE BURTIN, F. X., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1818).
 - » LESBROUSSART, élu en 1790. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818).
 - » WYTTENBACH, Daniel, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 17 janvier 1820, à 74 ans).
 - » Le baron DE FELTZ, président de l'académie, élu le.... Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1820).
 - » TE WATER, J. G., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 19 octobre 1822).
 - » VAN SWINDEN, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam, le 6 mars 1823, à 77 ans).
 - » LAMBRECHTSEN VAN HITTEM, N. Cornélis, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Middelbourg, le 21 mai 1823, à 71 ans).
 - » Le docteur BRUGMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 22 juillet 1819).

- MM. Le docteur HARBAUR, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain).
- » ERNST, curé à Afsden, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Afsden).
 - » THYS, Sifridus, curé à Wyneghem, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Wyneghem, province d'Anvers).
 - » CASSEL, professeur à l'université de Gand, élu le 18 janvier 1819 (mort à Gand, en 1821).
 - » Le chev. DE CONINCK, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à Bruges).
 - » MINKELERS, J. P., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Maestricht, le 4 juillet 1824, à 75 ans).
 - » KEMPER, J. Melchior, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 20 juillet 1824).
 - » TYDEMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 1^{er} février 1825).
 - » DE BAST, chanoine, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 11 avril 1825, à 72 ans).
 - » Le baron DE VILLENFAGNE, d'Engihoul, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Liège, le 23 janvier 1826, à 73 ans).
 - » Le commandeur DE NIEUPOORT (*Ch. François Preud'homme d'Hailly*), élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 20 août 1827, à 81 ans).
 - » Le baron FOURIER, élu le 9 mai 1826 (mort à Paris, en 1829).
 - » SENTELET, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, en 1830).
 - » L'abbé BÉVY, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 28 juin 1830, à 92 ans).
 - » KICKX, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles, le 27 mars 1831, à 56 ans).
 - » VANDERLINDEN, Pierre Léonard, élu le 28 octobre 1826 (mort à Bruxelles, le 5 avril 1831, à 33 ans).
 - » RAEPSAET, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenaerde, le 19 février 1832, à 81 ans).

- MM.** Le prince DE GAVRE, élu *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye, le 2 août 1832).
- » REPELAER VAN DRIEL, O., élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à La Haye, le 26 octobre 1832).
 - » VAN HULTHEM, Ch., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 25 novembre 1817 (mort à Gand, le 16 décembre 1832). (*Il était né le 4 avril 1764*).
 - » VAN WYN, élu le 14 octobre 1774. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, en 1834, à 91 ans).
 - » DEWEZ, L. D. J., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 13 janvier 1821 (mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834).
 - » MEYER, J. D., élu le 7 mai 1818 (mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834).
 - » HUGUENIN, V., élu le 10 novembre 1827 (mort à Nimègue, le 7 novembre 1833).
 - » VAN HUTENHOVE, Jacques Maurice Charles, élu le 30 novembre 1818 (mort à Lienden, le 1^{er} septembre 1836, à 63 ans).
 - » BEKKER, Georges Joseph, élu le 7 mai 1834 (mort à Liège, le 27 avril 1837).
 - » FORMANN, Vincent, élu le 1^{er} mai 1834 (mort à Liège, le 25 septembre 1837).
 - » VAN MARUM, élu le 3 juillet 1816, (décédé le..... 1838).
 - » MOLL, G., élu le 7 mai 1828 (mort à Amsterdam, le 17 janvier 1838).
 - » VAN HEUSDE, P. G., élu le 3 juillet 1816 (mort à Genève, le 28 juillet 1839).
 - » RAOUX, Adrien Philippe, élu le 21 août 1824 (mort à son château de Reves, le 29 août 1839).
 - » BELPAIRE, Antoine, élu le 7 mars 1835 (mort à Anvers, le 14 décembre 1839).
 - » Le docteur WAUTERS, élu le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 8 octobre 1840).

- MM. GARNIER, J. G., élu le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840).
- » LAMPSINS, élu le 3 juillet 1816 (mort le.....).
 - » Le baron VAN TUYLL Van Serooskerken Van Zuyleu, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort le.....).
 - » LÉVY, A., élu le 3 avril 1830 (mort à Paris, le..... 1841).
 - » Le baron DE KEVERBERG de Kessel, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye le 30 novembre 1841).

CORRESPONDANTS.

- MM. DEVILLY, élu le 28 juillet 1823 (mort à Metz).
- » HACHETTE, J. P. N., élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 16 janvier 1834).
 - » FRULLANI, Julien, élu le 13 janvier 1827 (mort à Florence, le 5 mars 1834).
 - » COURTOIS, R., élu le 17 janvier 1835 (mort à Liège, le 14 avril suivant, à l'âge de 29 ans).
 - » DELMOTTE, Henri, élu le 8 mai 1835 (mort à Mons, le 7 mars 1836, à 37 ans).
 - » AMPÈRE, André Marie, à Paris, élu le 8 octobre 1825 (mort à Marseille, le 10 juin 1836).
 - » GAMBART, à Marseille, élu le 28 décembre 1826 (mort à Paris, le 23 juillet 1836).
 - » RAYNOUARD, François Just. Marie, à Paris, élu le 5 avril 1833 (mort à Passy, le 28 octobre 1836).
 - » SCHMERLING, élu le 5 avril 1834 (mort à Liège, le 7 novembre 1836).
 - » VAN PRAET, élu le 8 mai 1824 (mort à Paris, le 5 février 1837).
 - » GOETHALS-VERCRUYSE, élu le 5 avril 1833 (mort à Courtrai, le 6 septembre 1838).
 - » Le baron SYLVESTRE DE SACY, élu le 3 novembre 1834 (mort à Paris, le 21 février 1838).
 - » Le baron DE HERDER, élu le 8 octobre 1825 (mort le.....).

MM. L'abbé RANZANI, Camille, de Bologne, élu le 8 mai 1824
(mort le.....).

- » **DAUNOU**, Pierre Claude François, élu le 7 mai 1838 (mort à Paris, le 20 juin 1840)..
- » **DE HAUT**, à Liège, élu le 7 mai 1840 (mort le 1^{er} juillet 1841).
- » **DE CANDOLLE**, Auguste Pyrame, élu le 5 avril 1834 (mort à Genève, le 9 septembre 1841).
- » **WILKEN**, à Berlin, élu le 5 avril 1833 (mort le.....)..

LISTE

**DES MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION
DES FINANCES.**

**MM. DE GERLACHE ;
DUMORTIER ;
MARCHAL ;
THIRY ;
WALTER.**

**Les mêmes membres, avec le secrétaire perpétuel, com-
posent la commission pour les impressions.**

—————

Notices Biographiques

SUR DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE

DE BRUXELLES.

—

ÉLOGE DE M. A.-P. RAOUX,

NÉ A ATH, LE 30 NOVEMBRE 1758; MORT AU CHATEAU DE RÈVES,
LE 29 AOÛT 1839.

Ath est une petite ville propre et avenante, à son aise plutôt que riche et qui, avec sa belle église de St-Julien, ses fermes et ses bastions, rappelle à la fois, la cité, l'idylle et la guerre. Si elle ne se souvient pas le moins du monde d'Antémor ni d'Attila auxquels les amateurs d'étymologies à la Jacques de Guyse attribuaient jadis son origine, elle continue de posséder le collège où étudièrent Juste-Lipse, l'un des triumvirs littéraires de son temps, et ce Baïus qui, sans le prévoir peut-être, devait susciter tant de troubles dans l'église. Or, le collège d'Ath était fréquenté, au milieu du siècle passé, par un enfant destiné à honorer un jour

•

son lieu natal, et qui, sans montrer les dispositions brillantes et précoces dont s'étonne le vulgaire et parfois s'effraient les personnes réfléchies, annonçait une intelligence droite et reposée, un grand amour du travail, avec cette probité qui perce jusque dans les jeux de l'école. Cet enfant s'appelait Adrien-Philippe Raoux. Il était né à Ath, le 30 novembre 1758. Par sa famille il appartenait à cette bourgeoisie qui reprenait insensiblement toutes les positions sociales et où se recrutaient les hommes d'affaires et d'action, l'armée, le barreau, une partie de la magistrature ; à cette bourgeoisie travaillante et pensante qui, après tout, est la nation même. Malgré l'exiguité de leurs ressources, ses parents résolurent d'élever leurs deux fils de manière à les rendre capables de suivre toutes les carrières.

Sans doute alors on consacrait un temps excessif au latin, *ce bel et grand adgencement*, que Montaigne trouvait *trop cher*. Ce latin était plus souvent le jargon de Despautère que la langue de Cicéron ; l'enseignement présentait nombre de vices et d'abus, sans doute, mais il n'avait garde de tomber dans la folie moderne, de vouloir rompre avec un passé dont nous ne sommes qu'une transformation ou un corollaire, et de regarder comme inutiles ces études si justement appelées humanités, puisqu'elles développent tout ce que l'homme, dans sa nature intime, cache d'idéalité et de grandeur.

Si je suis bien renseigné le jeune Raoux, après avoir suivi au collège d'Ath les classes élémentaires appelées à cause d'une vieille grammaire à images dont on ne se servait plus, la *petite* et la *grande figure*, fut envoyé à Mons, au collège de Houdain (1), en possession de fournir d'excellents

(1) Fondé en 1545.

sujets à l'université de Louvain. Sa rhétorique achevée, Raoux alla se faire inscrire, à son tour, parmi les étudiants de cette école, où se rendaient tous ceux qui ambitionnaient d'être quelque chose, et qui, bien que déchu, conservait encore son ancienne réputation, en la justifiant dans certaines parties. Elle commençait déjà à se ressentir des réformes calmes et prudemment ménagées de la sage Marie-Thérèse. Raoux échappa à la tyrannie que quelques-uns de ses camarades s'arrogeaient sur les nouveaux venus, et qu'on nommait en style d'écolier *physication* ; parvint à se mettre bien avec tout le monde, maîtres et disciples, vétérans et béjaunes, et s'enfonça le plus qu'il put dans ses livres. D'abord il fut immatriculé parmi les *philosophes*, c'est-à-dire les adolescents qui apprenaient fièrement les règles du syllogisme. J'avoue que je n'ai jamais attaché une grande importance à la partie dogmatique et positive de la philosophie scolastique, mais que je la considère comme une utile gymnastique propre à donner à l'esprit plus de souplesse, de force et d'assurance. Raoux fortifia, dans cette étude, la sagacité de son jugement, et y contracta des habitudes d'ordre et de méthode qu'il appliquait à tout par la suite, et qu'il transportait principalement dans la jurisprudence. Arriva le jour de sa licence en droit. Sans avoir obtenu préalablement le titre si envié, si brillant de *primus*, et qui a conservé tout son crédit quoique nous l'ayons vu attaché à mainte intelligence obtuse ou saugrenue, il se tira fort bien de cette épreuve. Muni de son diplôme, il vint *postuler et patrociner* (je me sers des locutions d'autrefois), devant le conseil souverain de Hainaut. La plaidoirie orale n'était pas admise, et par conséquent la déclamation et le lieu commun ne trouvaient point d'aliment ; on *servait* aux juges

des mémoires où l'art de bien dire n'était pas estimé à un très-haut prix, et des curieux en conservent encore un du célèbre Vander Noot, en faveur du géôlier de Vilvorde, factum qui est un chef-d'œuvre de barbarie et de ridicule. Raoux ne crut pas que ses connaissances dans le droit écrit et coutumier, dans le droit ancien et moderne, lui donnaient une autorisation absolue d'outrager la langue. Il chercha donc à se faire remarquer par une rédaction soignée et correcte dont on n'avait guère l'usage au barreau, mais en écrivant en français il garda l'accent wallon et il le maintint dans sa prosodie fausse et chantante jusqu'au dernier soupir. Il m'est avis qu'on pouvait tenir à la glorieuse Belgique par un plus bel endroit.

En ce temps là les avocats s'occupaient des affaires de leurs clients et ne gouvernaient pas encore le monde. Raoux quoiqu'il remplît scrupuleusement les devoirs de sa profession, trouvait cependant quelque quart d'heure à consacrer aux lettres et même à la politique. On a retrouvé dans ses papiers plusieurs projets et mémoires qui datent de cette époque, et qui prouvent que Raoux avait la vocation des affaires publiques. Il n'était pas encore bachelier en droit à l'université de Louvain, quand il fit paraître des réflexions politiques dont Feller parla favorablement dans son journal.

En 1785 un M. de V. publia à Bouillon, où la presse était fort libre, une brochure intitulée : *le partage des Pays-Bas ou moyens de pacification*. C'était le moment où Linguet et Mirabeau écrivaient sur la liberté de l'Escaut pour compte l'un de l'Empereur, l'autre de la Hollande. Je ne sais si Raoux fut excité par cette polémique. Quoi qu'il en soit, un de ses mémoires subséquents, qui est imprimé, est surtout

digne d'attention. Il renferme un *Plan pour un échange des Pays-Bas autrichiens* (1).

M. Raoux, informé peut-être de certains projets de la diplomatie (2), part de cette proposition que la *situation locale* des Pays-Bas autrichiens n'était rien moins qu'avantageuse à la cour de Vienne. Outre que l'éloignement en rendait l'administration plus compliquée et plus dispendieuse, la conservation en était aussi moins assurée et moins économique que s'ils confinaient immédiatement à l'Autriche. En conséquence, il proposait à l'Empereur de les échanger contre la Bavière, y compris le duché de Neubourg et le Haut-Palatinat. En vérité on croirait que Raoux a écouté à la porte du prince de Kaunitz. Ce projet est suivi d'un autre pour l'échange de la Lombardie autrichienne contre des parties du territoire vénitien, telles que l'Istrie, la Dalmatie et les îles voisines, la Carniole et la Carinthie. Le temps s'est chargé d'accomplir presque tout ce que conseillait Raoux.

L'académie fondée depuis plusieurs années avait éveillé dans les esprits une activité qui déjà produisait d'heureux fruits. A la demande d'un *patriote* auquel on devait la fondation d'un prix extraordinaire, cette compagnie proposa en 1779 et itérativement en 1780 l'éloge de *Viglius*. Raoux, âgé au plus de vingt-deux ans, descendit dans la lice, mais ni lui ni ses concurrents n'obtinrent le prix. Je n'hésite pas néanmoins à préférer son travail à celui de l'avocat O'Sullivan, des professeurs De la Haye et Dewez, et je ne balance qu'entre M. J.-B. Lesbroussart et Raoux. *L'Essai d'un éloge*

(1) Mons, Baugnies, 8 pages in-4°.

(2) Voyez sur ces projets l'*Histoire du royaume des Pays-Bas*, par M. De Gerlache, tom. I, pp. 247 et 260 de la 2^e édition.

historique de Viglius, c'est le titre modeste qu'il lui donne, ne parut à Bruxelles qu'en 1787 (1). La forme aujourd'hui en paraîtrait surannée, commune et trainante, malgré l'emploi fréquent de l'apostrophe et de la prosopopée; toutefois on louerait certainement la pensée qui l'a inspiré. Il est précédé de quelques lignes qui méritent d'être citées. Raoux avait écrit en 1780, et c'est seulement sept ans après, qu'il mit au jour l'éloge de Viglius, parce que, dit-il, les circonstances semblaient l'y inviter. Il ajoute : « Les règnes de Philippe II et de Joseph II seront les plus remarquables dans les annales des Pays-Bas; fasse le ciel qu'ils n'aient pas des suites également fâcheuses! — Notre auguste souverain s'est déclaré partisan de la tolérance autant que le monarque espagnol l'était de l'inquisition; puisse-t-il aussi, par un même contraste et pour le repos de nos provinces, déployer des sentiments de modération et de clémence autant que son prédécesseur du XVI^e siècle témoigna de rigueur et d'inflexibilité. — Je publie cette pièce telle que je la retrouve dans mon portefeuille; et comme je me retrouve aussi dans tous les mêmes sentiments que lorsque je lui ai donné l'être en 1780, je ne me suis permis d'y rien changer, pas même d'y ajouter aucune période. »

On voit que M. Raoux, tout jeune qu'il était, n'approuvait pas la ferveur philosophique de Joseph II. Dans son discours, en blâmant la sévérité de Philippe et l'ambition cauteleuse du prince d'Orange, il représente Viglius comme le seul espoir de la concorde au milieu des passions en lutte et des partis rivaux. Les notes puisées dans les lettres mêmes de cet homme d'état, ont pour but de prouver la vérité de ce

(1) Bruxelles (Lemaire), in-8° de 39 pages, texte 5-28, notes 29-39.

portrait. Elles sont toutes saupoudrées de latin, langage *immuable* (1) comme la loi, et pour lequel il nourrissait une prédilection particulière.

Raoux, recommandé à l'attention du pouvoir par sa capacité et l'influence qu'il commençait à acquérir, fut nommé le 17 avril 1787, aux termes d'un décret de l'empereur Joseph II, commissaire d'intendance au district de Mons, et le 19 juin de l'année suivante, échevin de cette ville.

Cependant les troubles que lui avaient fait pressentir les innovations du fils de Marie-Thérèse avaient éclaté. Joseph II dont je suis loin de méconnaître les grandes qualités et les bienfaisantes intentions, mais qui était dupe des opinions régnantes et même de ses propres vertus, avait poussé jusqu'aux dernières conséquences son rôle de monarque philosophe, si bien qu'un jour l'empereur d'Allemagne, roi des Romains, cessa d'être duc de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, comte de Flandre, de Hainaut, de Namur et marquis d'Anvers, et vit avec une profonde douleur s'échapper ces brillants joyaux de son diadème. Raoux, sans prendre une part très-active aux événements, resta fidèle au parti des États qu'il avait embrassé, et dont un des plus chauds appuis dans le Hainaut était son ami le pensionnaire Gendebien. Ses opinions ne l'avaient pas empêché néanmoins d'être nommé, le 18 mai 1789, par Joseph II, et sans l'avoir demandé, conseiller au conseil souverain de Hainaut, poste important qu'il remplit avec conscience et dignité, en magistrat qui rend des arrêts plutôt que des services. On sait qu'autrefois l'échevinage était la souche d'une espèce de patriciat ou noblesse de cloche, et en blâmant

(1) Épithète qu'il lui donne.

avec raison la prépondérance excessive des classes privilégiées, il était juste de dire qu'il y avait une infinité de moyens d'y entrer et de rétablir l'équilibre.

Les révolutions qui se font toutes pour le bonheur des hommes, comme on sait, se présentent d'ordinaire les poches pleines de projets admirables, de plans d'améliorations les plus beaux du monde. Le 11 janvier 1790, les États-Unis des provinces Belgique avaient ouvert un concours et proposé un prix pour le meilleur mémoire sur les causes de la décadence du commerce, sur les moyens de le régénérer, de le favoriser et de l'agrandir aux Pays-Bas. Le frère de M. Raoux, procureur du conseil de Tournai-Tournais, s'empressa de répondre (1), ce que je remarque afin qu'on ne confonde pas deux individus portant le même nom (2). La philanthropique résolution des États n'eut pas de suite, et les mémoires envoyés ne furent pas soumis à l'examen.

(1) Cette réponse a été imprimée à Tournai, chez H. Huré, en 1790, in-8° de 56 pp.

(2) On regarde encore comme sortie de la plume du frère de Raoux, une brochure intitulée: *Mémoire et projet pour empêcher, ou du moins pour diminuer les sources de divisions et de ruine entre les citoyens, qui pourrait s'exécuter par forme d'essai dans la petite province de Tournai-Tournais en Flandre, présenté à L. A. R. le 5 septembre 1781, jour de leur passage en cette ville, 27 pp. in-4°.* Cet essai sensément conçu, mais mal rédigé, se termine par ces vers de Caramel :

Si ce projet s'exécutait
 Tout au mieux mieux l'on chanterait :
 La justice et la vérité ,
 Le bon ordre et l'humanité ,
 La paix , la vertu , la bonté
 Caractérisent Sa Majesté.

Cependant à côté de la révolution brabançonne s'en développait une autre bien différente dans ses principes et dans son but, et tout autrement formidable. A peine la restauration se montrait-elle à Bruxelles importante et joyeuse, que le coq gaulois, pareil au rok des mille et une nuits, jeta sur l'aigle impériale sa serre puissante, et la Belgique, coiffée d'un bonnet rouge au lieu du mortier ducal, vint danser une ronde civique avec la république française autour de cette verge menaçante qu'on appelait, de par la terreur, *l'arbre de la liberté*.

En 1795, Raoux fut envoyé à Paris par différentes communautés religieuses de la Belgique, pour réclamer de l'assemblée nationale la rentrée en jouissance des biens que ces maisons possédaient en France et qui avaient été mis sous le séquestre au profit de la république, en vertu du décret du 13 pluviôse an II, ainsi que pour obtenir le rapport de ce décret.

Avant l'absorption complète de la Belgique par la France, il y eut un semblant de respect pour l'indépendance des peuples, et l'on feignit de délibérer sur une réunion fortement arrêtée d'avance. Raoux donna alors une preuve de courage qui n'a pas eu tout le retentissement qu'elle méritait. Le 4 vendémiaire de l'an IV (26 septembre 1795), il remit au comité de salut public un mémoire où il demandait sans détour la reconnaissance de la Belgique comme état indépendant et le maintien de ses anciennes constitutions provinciales. Ce morceau (1), dénué d'emphase, de déclamation, mais écrit avec une grande énergie et une logique serrée, honore à la fois le cœur et l'esprit de Raoux.

(1) Paris, Gueffier, in-8° de 22 pp. Voyez M. De Gerlache.

« Je suis belge , dit-il , je connais l'histoire de mon pays ,
» je connais le caractère et les mœurs de ses habitants.
» C'est d'après ces connaissances que je vais examiner ce
» qu'il y aurait à faire pour le plus grand avantage de la
» Belgique et pour celui de la France.... »

Il commence par convenir que sous le point de vue de la paix et du commerce , l'adjonction de la Belgique à la France pouvait être extrêmement profitable à notre pays , néanmoins il n'hésite pas à soutenir que la très-grande majorité des Belges redoutait la réunion et la regarderait comme une calamité publique.

« Cette disposition du peuple belge , dit-il avec une franchise toute belge , ne doit pas être inconnue aux comités du
» gouvernement. Malgré les mensonges qu'on vient débiter
» à la barre , et quelquefois même à la tribune de la Convention , il est constant que ce qu'il appelle *le système*
» *français* (1) , n'est nullement de son goût. »

Après avoir démontré cette antipathie par des faits , il recherche les causes qui l'avaient encore augmentée dans les derniers temps.

« Les Français , comme un torrent rapide et dévastateur , renversèrent en un clin d'œil les institutions politiques (des Belges) , et s'ils n'osèrent renverser aussi vite ses institutions religieuses , ils versèrent du moins sur elles à pleines mains ces sarcasmes outrageants , ce mépris ironique , qui sont si familiers à la nation française , et qui ulcérèrent profondément le peuple belge , si attaché à la religion et à ses usages. États des provinces ,

(1) Il faut nécessairement reporter sa pensée vers la France républicaine.

» tribunaux supérieurs et subalternes , magistrats des villes ,
 » tout fut balayé en un instant ; et , ce qui mit le comble à
 » l'horreur du peuple , c'est que les clubistes ou jacobins
 » de la Belgique , dignes frères de ceux de France , usurpè-
 » rent presque toutes les places ou influencèrent ceux qui
 » les occupaient. Je dois l'avouer , j'ai connu dans les Pays-
 » Bas plusieurs personnes éclairées qui avaient été séduites
 » par la théorie de la démocratie qu'elles avaient puisée
 » dans les livres philosophiques et dans les journaux de
 » France ; mais les républicains étant arrivés , et *n'ayant eu*
 » dans la pratique que des fureurs révolutionnaires et des
 » folies démagogiques , ces personnes en revinrent à l'a-
 » mour de l'ancienne constitution , qui avait en sa faveur
 » l'expérience salutaire de plusieurs siècles de prospérité ,
 » dont elle avait fait jouir le peuple belge .

» *En général , dit Montesquieu , les peuples sont très-at-*
 » *tachés à leurs coutumes ; les leur ôter violemment , c'est*
 » *les rendre malheureux.* Le belge , plus qu'aucun autre
 » peuple tient à ses anciens usages , et on ne viendra pas à
 » bout de l'en détacher en un jour. C'est cet attachement
 » qui fit échouer Joseph II dans ses projets de réforme ;
 » c'est cet attachement qui produisit les insurrections de
 » 1787 et de 1789. Il résulte de là une observation bien frap-
 » pante. C'est que les révolutions de Brabant et de France ,
 » quoique faites à la même époque , et par deux peuples con-
 » tigus , avaient néanmoins des objets tout opposés : l'une
 » avait pour but de tout conserver , l'autre de tout changer.
 » On aura beau déclarer les Belges réunis à la France , ils
 » en seront séparés de cœur , si on veut changer leur ré-
 » gime. »

Raoux dépeint ensuite les violences et les ruses déloyales

employées pour fausser l'expression de l'opinion publique , puis revenant à sa thèse, il reconnaît l'existence de plusieurs abus féodaux qu'on pouvait réformer sans danger dans les constitutions de la Belgique , abus tempérés cependant par les mœurs qui ont plus d'empire que les lois , et dont on ne s'était aperçu que depuis la révolution française. Enfin il examine la réunion sous le rapport politique , et il conclut qu'elle nuirait à la réputation de bonne foi et de générosité de la France, qu'elle lui donnerait une nouvelle Vendée, aussi redoutable que la première , qu'elle ferait mentir le programme de la république, où l'esprit de conquête était répudié, et que, par un accroissement considérable de territoire, elle éveillerait la jalousie de toutes les puissances de l'Europe , présagerait l'envahissement de la Hollande et d'autres contrées, et donnerait lieu à une ligue , à des guerres prolongées.

Au contraire la Belgique, libre, amie de la France, serait pour elle une forte barrière et deviendrait, au moyen d'un tarif modéré , une alliée commerciale extrêmement utile.

En résumé , le meilleur parti était de reconnaître la Belgique comme république indépendante , mais si des raisons d'État exigeaient impérieusement la réunion , tous les intérêts pouvaient se concilier , dès qu'on laissait à ce pays ses lois et ses usages , jusqu'à ce qu'il consentit volontairement à les changer.

Ce langage si honnête et si désintéressé ne fut point entendu. M. Raoux, devenu citoyen français, aimà la France, car elle a, quand elle veut, tout ce qu'il faut pour séduire et pour plaire, et se rallia sans arrière-pensée à un gouvernement qui mettait l'ordre sous la sauvegarde de la gloire.

Avocat à la cour d'appel de Bruxelles, il s'y fit bientôt une nombreuse clientèle; une fortune honorable vint le récompenser de ses veilles, le consoler de ce qu'il avait perdu et lui assurer cette liberté d'action et de pensée qui rend la probité plus facile et plus nette.

La formation du royaume des Pays-Bas sourit à la mémoire historique de Raoux. Il n'eut pas de peine à faire apprécier son mérite au prince qui prit alors les rênes du gouvernement. Le roi s'empressa de se l'attacher en le nommant conseiller d'État, le 2 octobre 1815, et, au mois de juin 1819, il le créa chevalier de l'ordre du Lion belge.

Très-versé dans la connaissance de l'ancienne constitution du pays, laborieux, doué d'un sens droit, d'une raison inflexible et d'un grand amour de la justice et de la vérité, il défendit constamment les intérêts de son pays natal. Cependant l'âge et les circonstances avaient modifié quelques-unes de ses idées d'autrefois, et il s'était rapproché, jusqu'à un certain point, des doctrines josphistes en ce qui concerne les relations du pouvoir temporel et du clergé. Le 22 août 1823, il fut appelé à faire partie de la commission du culte catholique.

Les lettres le reposaient des fatigues de la politique. Celui qui, quarante ans auparavant, avait offert à l'académie les prémises de son talent, ne dédaigna pas, sexagénaire et revêtu de fonctions supérieures, de participer encore à nos concours et d'ambitionner, vieillard, un prix qui avait excité l'émulation de sa jeunesse.

En 1822 et 1823, l'académie posa cette triple question : *Quelle est l'origine de la différence qui existe, par rapport à la langue, entre les provinces dites flamandes et celles*

dites wallonnes ? à quelle époque cette différence doit-elle être rapportée ?

Quelle est la raison pourquoi des contrées qui faisaient partie de la France, parlent le flamand, et d'autres, qui appartenaient à l'empire germanique, se servent exclusivement de la langue française ?

Le mémoire de M. Raoux fut couronné (1). Il y fait un usage heureux de quantité de textes originaux qu'il n'altère jamais pour les accommoder à un système conçu d'avance, et procède constamment en logicien dont la déduction est aussi claire que profonde. S'il a plutôt exposé des faits que donné de véritables explications, c'est que cette manière de résoudre le problème était dans la nature même du sujet, et nous regrettons que M. Ampère, cet esprit si lucide et si complet, en traitant de la formation des langues romanes, n'ait pas consulté la dissertation dont je parle, dissertation également inconnue, semble-t-il, à son adversaire M. F. Guessard.

Il y avait presque un demi-siècle que l'académie et M. Raoux étaient unis par des liens d'affection. Proposé pour une place de membre ordinaire le 21 juin 1824, M. Raoux fut unanimement élu le 21 août suivant.

A peine avait-il pris séance parmi ses nouveaux confrères, qu'il leur communiqua de curieux résultats de ses recherches. Dans les séances du 2 février et du 28 mars 1825, il lut une *Dissertation historique sur l'origine du nom de Belge et sur l'ancien Belgium* (2), où il montre doctement

(1) *Mémoires couronnés* (nouvelle série), tom. V, pp. 1—109. L'auteur avait d'abord gardé l'anonyme. Cf. Introd. au premier vol. de *Ph. Mouskes*, pag. LXXXVII et suiv.

(2) *Mémoires* (nouv. série), 1826, tom. III, pp. 401—434.

que le nom de Belge ne nous vient pas des peuples germaniques mentionnés par César, et que le *Belgium* était une contrée distincte de la Gaule belgique, restée à l'abri des invasions des Germains, et qui devait contenir les pays représentés ensuite par les diocèses de Beauvais, d'Amiens et d'Arras, probablement aussi une partie de l'Isle-de-France et de la Normandie, à la droite de la Seine.

Le 26 novembre 1825, l'académie écouta avec un vif intérêt son mémoire supplémentaire sur l'ancienne démarcation des langues flamande et wallonne (1), et dont la conclusion est que cette ligne topographique n'a pas varié sensiblement depuis mille ans, c'est-à-dire depuis le règne des enfants de l'empereur Louis-le-Débonnaire, qui se sont partagé ses états vers le milieu du neuvième siècle.

Après un silence d'une année, M. Raoux apporta à la compagnie, le 3 février 1827, une *Notice sur un passage remarquable de la chronique de Sigebert de Gembloux, relatif à l'autorité prétendue par les papes sur les couronnes des rois* (2).

Quand M. Raoux écrivait, nous n'avions pas encore recouvert le manuscrit original de Sigebert, si regretté par les savants, dont M. Hirsch, digne élève de M. Ranke, s'est rendu dernièrement l'interprète. Il s'est servi de l'édition de Miræus, et soutient que la doctrine, considérée comme hérétique par Sigebert, est encore en honneur, ce qu'il cherche à démontrer par divers actes, par les écrits de De Maistre, de Dens, etc., etc. On s'aperçoit que cette notice est, jusqu'à un certain point, un écrit de circonstance.

(1) *Ibid.*, 1827, tom. IV, pp. 409—460.

(2) *Ibid.*, pp. 461—483.

Lorsque l'académie perdit, le 20 août 1827, le commandeur De Nieuport, chargé de la diriger depuis son rétablissement, en vertu d'une réélection continue, son choix tomba sur M. Raoux. Il occupa le fauteuil jusqu'en 1832, qu'il le refusa en s'excusant sur son grand âge.

Les événements qui marquèrent l'année 1830 détruisirent un gouvernement auquel M. Raoux restait attaché par le devoir et par son respect pour le chef de l'État. Mais, sans ambition comme sans faiblesse, il renonça de bonne grâce à sa position élevée et accepta, peut-être avec reconnaissance, l'obscurité et le repos.

L'académie, au milieu de la crise, montra qu'elle comprenait sa mission pacifique. Elle ne cessa pas un seul moment de se réunir. M. Raoux suivit toutes ses séances. Il se partageait entre elles et son château de Rèves, une des plus anciennes baronies du Brabant wallon, passée successivement de la maison qui en portait le nom dans celles de Rubempré, de Renesse, de Dongelberghe, etc. Quoiqu'il eût atteint sa soixante-douzième année, il était encore plein d'activité. Il jouissait d'une de ces vertes et vigoureuses vieillesse, que contribuent à prolonger une vie irréprochable, une âme vertueuse et sereine.

Le 4 juin 1831 il lut un *appendice à son mémoire sur l'origine du nom de belge* (1). Il s'y borne à refuter Des Roches qui avait allégué un passage de Pomponius Méla à l'appui de son système, selon lequel le nom de belge avait été apporté de la Germanie et imposé aux Gaulois indigènes par des peuples Germains.

La législation comparée était un objet d'études fait pour

(1) *Mémoires*, t. VII, 1832 pp. 1-8.

captiver un jurisconsulte philosophe. Le 6 mars 1833 M. Raoux présenta un mémoire *sur le rapport et la conformité des anciennes coutumes et chartes du pays et comté de Hainaut avec l'ancien droit romain antérieur à Justinien et au code théodosien* (1). On devine, en lisant ce curieux parallèle, que l'auteur est sur son terrain et qu'il peut dire comme Fernand Cortès *cette terre est à moi*, ou comme un personnage de l'antiquité : *terra quam calco mea est*.

Le 9 mai 1837 et le 8 avril suivant, il revenait encore à sa chère province de Hainaut ainsi qu'à la jurisprudence du moyen âge, et il recherchait ce que l'on doit entendre par *TERRA SALICA* dans le titre 62 de la loi salique, en second lieu quelle est l'origine de quelques anciennes coutumes de la Belgique qui excluaient les filles dans le partage des biens immeubles de leurs pères et mères (2). Enfin il examinait la question si dans le moyen âge le comté de Hainaut était tenu en fief d'un suzerain et sujet à hommage, ou si c'était un alleu affranchi de tout hommage (3), et sur ce dernier point, il se prononçait pour la négative.

Indépendamment de ces mémoires en forme, M. Raoux rédigea pour l'académie de nombreux rapports, dont quelques-uns pourraient passer pour des mémoires eux-mêmes. On y remarquait toujours un savoir solide, des détails substantiels, une critique minutieuse peut-être, mais constamment impartiale.

Mademoiselle Lernould, qu'il avait épousée dans sa jeunesse, ne lui avait point donné d'héritier, mais les deux

(1) *Mémoires*, t. VIII, 1833, pp. 1-59.

(2) *Ib.* t. XI, 1838, pp. 1-23.

(3) *Ib.* pp. 1-16.

époux s'avançaient tranquillement vers le terme en s'appuyant l'un sur l'autre. Ce fut le mari qui y arriva le premier. Il décéda presque sans infirmités et sans souffrances le 29 août 1839, âgé de quatre-vingts ans, à son château de Rèves, au milieu de ses livres, de ses champs et de ses fleurs, les trois choses les plus propres à rappeler vers le ciel, sur lequel il avait toujours réglé sa route en pilote sage et expérimenté.

Le Bⁿ DE REIFFENBERG.

NOTICE

SUR

LE Bⁿ CHARLES-LOUIS-GUILL.-JOS. DE KEVERBERG DE KESSEL,

NÉ LE 13 MARS 1768 ;

MORT A LA HAYE ; LE 30 NOVEMBRE 1841.

Le baron de Keverberg était né le 13 mars 1768, au château d'Aldengoor, commune d'Halen, faisant partie de la principauté de Liège, et aujourd'hui partie intégrante du duché de Limbourg. Ses premières années, livrées à des études plus sérieuses que celles qui occupaient alors les jeunes gens de son rang, n'offrent rien de remarquable. Quand il parvint à cet âge où l'on abandonne les livres pour s'informer un peu de ce qui se passe autour de soi, le jeune baron eut la curiosité de parcourir la Belgique, et, pour la visiter avec fruit, il ne crut pouvoir mieux faire que de voyager sous les auspices d'un homme de sens et d'expérience. Il s'adressa donc à notre confrère, le conseiller de Burtin; mais ils eurent à peine commencé à faire route ensemble, que plusieurs scènes plus ou moins fâcheuses firent faire à notre jeune voyageur de sérieuses réflexions sur les bizarreries du mentor qu'il s'était choisi; et ces réflexions eurent pour résultat leur séparation immédiate.

Les goûts et les études du baron de Keverberg le portaient de préférence vers les affaires publiques. En 1790, au sortir de l'université, c'est lui-même qui nous l'apprend (1), il prit part à l'administration de la Gueldre; et quand, plus tard, le gouvernement français vint s'impatroniser chez nous, sa qualité de membre de l'état noble du duché (partie prussienne), ne fut pas un titre d'exclusion aux fonctions publiques, bien au contraire; aussi le jeune baron fut-il successivement nommé membre du conseil général du ci-devant département de la Meuse-Inférieure, et chargé par *interim* des fonctions de maire de la commune de Halen; puis sous-préfet de l'arrondissement de Clèves, poste qu'il occupa pendant sept ans; puis enfin, préfet du département anstéatique de l'Ems-Supérieur, dont Osabruck était le chef-lieu (1811 à 1813) (2).

Il se trouvait évidemment en bonne voie, et tout semblait lui annoncer un brillant avenir, quand eurent lieu les désastres de 1814 et la chute du grand empire qui ensevelit tant de fortunes sous ses débris. Cependant le baron de Keverberg n'eut pas à se plaindre des suites de ce grand revers, qui le laissa au même degré de l'échelle administrative. Après l'organisation du royaume des Pays-Bas, il fut en effet nommé, en 1815, gouverneur de la province d'Anvers (3); puis, en 1817, gouverneur de la Flandre orientale.

(1) *Du Royaume des Pays-Bas*, tom. I, préface pag. iv.

(2) La plupart des dates citées ici se trouvent dans l'ouvrage *Du Royaume, etc.*, et sur le revers d'un portrait que le baron de Keverberg a distribué à ses amis en 1840.

(3) Il s'était fait connaître en 1815 par des observations sur le projet de la loi fondamentale, lesquelles fixèrent dès-lors sur lui l'attention du gouvernement.

Ces deux nominations successives dans deux de nos provinces, où l'on s'occupe avec le plus d'ardeur de la culture des lettres et des beaux-arts, convenaient parfaitement aux goûts de notre confrère, qui aimait à se délasser par le commerce des muses. Déjà, dès l'organisation de l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il avait été compris par l'arrêté royal du 3 juillet 1816 au nombre de ses membres honoraires, et il n'était pas l'un des moins assidus à ses séances. Il avait aussi été nommé curateur de l'université de Gand, titre alors très-recherché, et qui était un nouvel hommage rendu à son goût éclairé pour les sciences et les lettres.

C'est pendant son gouvernement de la Flandre orientale, que le baron de Keverberg publia son *Essai sur l'indigence* dans cette province, ouvrage devenu rare et qui reçut alors un accueil justement mérité. L'auteur y fait preuve d'un esprit judicieux, et en même temps d'une philanthropie éclairée n'ayant rien de commun avec celle qui est à l'ordre du jour, et qui, par un zèle outré, tend le plus souvent à jeter dans la société des perturbations plus grandes que celles auxquelles elle voudrait remédier. « Diminuer le nombre des indigents, en les mettant, autant que possible, dans la position de *pouvoir* et de *devoir* subvenir à leurs propres besoins » telle était l'idée qu'il s'agissait de réaliser. En traitant cette question, l'auteur était véritablement sur son terrain.

Il fut peut-être moins bien inspiré dans la composition de son roman historique intitulé : *Ursula, princesse britannique*. Cet ouvrage, écrit d'après une ancienne légende, avait surtout pour objet la description, ou, comme on est convenu de le dire aujourd'hui d'une manière plus

pompeuse , l'illustration de la fameuse chasse de S^{te}-Ursule, chef-d'œuvre de Hemling , que l'on conserve à l'hôpital de Bruges , pour lequel l'artiste l'avait, dit-on, exécutée en témoignage de reconnaissance et à la suite d'une longue maladie.

Les travaux administratifs et les recherches d'économie politique rentraient mieux dans les connaissances et les habitudes du baron de Keverberg, que les ouvrages purement littéraires. C'est encore pendant son gouvernement de la Flandre orientale, qu'il chërcha à réunir les éléments d'une statistique détaillée sur cette province intéressante. Afin de s'entourer du plus de lumières possible, il créa une commission locale de statistique qui se subdivisait en plusieurs sections. Le plan qu'il avait conçu était trop vaste pour pouvoir être exécuté avantageusement, et exigeait le concours d'un trop grand nombre d'hommes pour qu'ils pussent être également à la hauteur de leur mission. C'est ordinairement là l'écueil des commissions administratives. Il semble que le zèle et le désir de bien faire soient en raison inverse du nombre des individus qui sont appelés à exécuter un grand travail. Chacun fait porter sur son voisin le peu de responsabilité dont il est chargé, et il se trouve en définitive que la charge ne porte sur rien. Du reste, il ne paraît pas que la nouvelle commission statistique eût même commencé ses travaux, lorsqu'en 1819 le baron de Keverberg fut appelé au conseil-d'état et se vit ainsi dans la nécessité d'abandonner la province pour suivre alternativement le gouvernement à Bruxelles et à La Haye. Peut-être est-ce à cette circonstance qu'il fait allusion, lorsqu'en parlant de sa nomination au conseil d'état, il dit :

dans son ouvrage *du Royaume des Pays-Bas* (1) : « Les personnes qui ont été à la tête d'une grande administration, savent ce que c'est de quitter un ressort d'action au moment où, après l'avoir étudié, on est parvenu à le connaître, où des relations de confiance réciproque viennent seulement de s'établir entre le fonctionnaire et ses administrés, où, après avoir longtemps voulu le bien, on se sent enfin à même de le faire. »

La question des colonies pour la répression de la mendicité occupait alors les économistes ; et les établissements de cette nature, créés dans le royaume, étaient visités avec toute cette activité, avec toute cette ardeur que l'on a reportées depuis sur les prisons. Ils avaient fait naître, surtout à l'étranger, de nombreux écrits, où les erreurs les plus grossières n'étaient pas épargnées. Notre confrère crut qu'il pouvait être utile de rectifier les idées sur leur véritable nature et sur l'esprit qui avait présidé à leur formation. Il préparait donc un ouvrage sur ce sujet, quand il eut connaissance que le général Van den Bosch, l'un des fondateurs de la société de bienfaisance et l'auteur du projet de colonisation, venait d'achever un mémoire sur la colonie de Frederiks-oord. Ce mémoire écrit en hollandais était encore en manuscrit, et il fut obligeamment communiqué au baron de Keverberg qui le traduisit en français et le publia en 1821 (2), en y ajoutant une préface très-intéressante, qui forme à peu près la moitié de l'ouvrage (3).

(1) Note de la préface, p. v.

(2) *De la colonie de Frederiks-oord*, in-8°, chez Houdin, à Gand.

(3) C'est dans les termes suivants qu'il rend compte des efforts de la société de bienfaisance et des résultats qu'elle avait obtenus en 1821 : « leur but n'est point d'appliquer des palliatifs au mal qu'ils se propo-

Notre confrère eut, dans le conseil d'état, des occasions nombreuses de porter ses vues philanthropiques sur plusieurs questions intéressantes de l'économie sociale. Ses recherches, qu'il avait toujours soin de baser sur des documents statistiques réunis avec soin et sagement discutés, le portèrent à rédiger, pour son propre usage, des ouvrages qui étaient des espèces de traités sur la matière. Il fut conduit ainsi à s'occuper successivement de la question des enfants trouvés, des établissements de bienfaisance, des détenus dans les dépôts de mendicité et dans les prisons, etc. Ce sont ces

sent de combattre. Ils ne visent à rien moins qu'à l'extirper radicalement du sein de leur pays natal. Les moyens qu'ils ont choisis à cet effet, consistent dans les richesses que la terre recèle dans ses entrailles et dans les ressources que la main de l'homme sait tirer en quelque sorte du néant. Beaucoup de trésors sont encore enfouis dans nos immenses bruyères. Il ne s'agit que de les exploiter. La société en a mis une partie à portée de l'indigence et lui en a assuré la possession. Dans son système, la culture de nos terres vagues et vaines est destinée à occuper et à nourrir les hommes valides et vigoureux qui n'ont pas de moyens de subsistance. Mais les femmes et les enfants, auxquels la nature a départi une moindre portion de force, ont les mêmes droits à conserver leur existence. Ils doivent à leur tour les faire valoir eux-mêmes, en se dévouant à un travail productif. La société leur en fournit les moyens. Elle les appelle à filer et à tisser le lin et la laine.

» C'est ainsi que par ses soins *six cents arpents* (de 85 $\frac{1}{2}$ ares) de landes stériles ont été défrichés en moins de deux ans, et que, dans le même espace de temps, *deux cents maisons* commodes et solidement bâties se sont élevées, comme par enchantement, dans un désert. Près de *quinze cents individus*, jadis faiblement secourus dans leur profonde misère par la charité publique, y trouvent aujourd'hui des asiles, un état laborieux mais productif, une existence honnête et indépendante. »

différents documents manuscrits qu'il a bien voulu me confier pour la rédaction de mes *Recherches sur la population, les naissances, les décès, les prisons, etc., dans le royaume des Pays-Bas* (1); et il voulut bien encore enrichir cet écrit par des notes qu'il y ajouta : c'est le seul travail que ses occupations administratives lui aient permis d'insérer dans nos recueils.

Il a résumé lui-même, de la manière suivante, ses idées sur la protection que le gouvernement doit aux classes souffrantes de la société :

» La charité est une vertu religieuse, humaine, mais surtout sociale.

» La société est essentiellement intéressée au bien-être de tous les membres dont elle se compose. Sous ce rapport elle a des obligations particulières à remplir envers les malheureux ; il serait barbare et impolitique d'y manquer.

» La charité considérée comme vertu sociale, a cependant ses bornes, que le gouvernement doit bien se garder d'outrepasser. Il ne doit à l'homme qui, par ses propres soins, peut se procurer des moyens de subsistance, que la part qui lui revient de droit à la justice commune et à la protection universelle. Son devoir envers l'humanité souffrante semble pouvoir être résumé en quatre règles : 1^o procurer du travail à la population ouvrière, lorsque d'ailleurs elle est dans l'impossibilité d'en trouver; 2^o ouvrir des asiles à l'enfance, à la vieillesse, aux infirmités, lorsqu'il n'est pas suffisamment pourvu à leurs besoins; 3^o protéger

(1) Voyez tome IV des *Mémoires de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. Ces recherches ont été publiées avec des additions sous format in-8^o en 1827, chez Tarlier à Bruxelles.

et surveiller les fondations pieuses consacrées par les communes et les particuliers au soulagement de la misère; enfin 4^o diriger, autant que possible, la bienfaisance publique, de manière à ce qu'elle tourne à l'amélioration morale de ceux qui y participent (1). »

En 1828, un arrêté royal créa une commission spéciale chargée de la révision des arrêtés sur l'enseignement supérieur. Cette commission, réunie sous la présidence de M. Rœll, ministre d'état, se composait en partie de conseillers d'état, de députés et de professeurs (2). En même temps un appel fut fait aux divers conseils académiques, aux professeurs individuellement et en général à toutes les personnes éclairées, en les invitant à émettre leur avis sur les questions importantes qui étaient soumises à l'examen de la commission. J'ai dit importantes, puisqu'on remettait en doute l'existence des six universités du royaume, et qu'il s'agissait d'aborder, entre autres questions, celle de la liberté de l'enseignement, qui était si grave que la Belgique, plus tard, en fit la matière d'un de ses principaux *griefs*. Cet appel eut le plus grand retentissement; et la commission fut inondée d'un déluge de mémoires français, flamands, hollandais, allemands, latins, qui tous proposaient leurs réformes et les plans sur lesquels il fallait reconstruire tout l'édifice de l'enseignement; il semblait véritablement que tout fût à refaire. En

(1) *Du Royaume des Pays-Bas*, tome I, 1^{re} livr., p. 215.

(2) Les membres étaient MM. O. Leclercq, Dotrengé, le baron de Keerbergh, Van Pabst van Biugerden, *conseillers d'état*; Ch. de Brouckere, Collot-d'Escury, Van Wickevoort-Crommelin, Donker-Curtius, De Geer, *députés*; J. Ackersdyck, A. Quetelet, J.-F.-L. Schröder, *professeurs*.

ne choisissant que ceux qui renfermaient les vues les plus utiles, la commission en fit imprimer près de cent.

Des discussions provoquées avec tant d'éclat sur des questions aussi délicates, ne furent guère propres à faciliter le travail de la commission. Le gouvernement avait sans doute agi dans les meilleures intentions, mais il avait peu consulté ses propres intérêts. C'était réellement une faute politique; la controverse une fois engagée avec tant de feu sur le terrain de l'enseignement, ne tarda pas à se reporter ailleurs et à rechercher de nouveaux aliments à son activité.

Cependant la commission, contrairement au préjugé établi, poursuivit sa tâche avec zèle (1); et le baron de Keverberg porta dans les discussions de cette assemblée, comme dans ses rapports au conseil d'état, une grande indépendance de caractère et des vues éclairées. Il faisait partie du petit nombre de membres qui auraient voulu voir donner plus de liberté à l'enseignement, sans désirer qu'on pût en dire cependant comme Pascal de l'infini, que son centre est partout et sa circonférence nulle part (2). Il sou-

(1) Le rapport de la commission formant un volume in-folio, a été imprimé à La Haye en 1830. *Rapport der commissie*, etc. Une seconde commission chargée de revoir les règlements de l'enseignement moyen avait été nommé vers la même époque.

(2) Nous le laisserons parler lui-même, « le principe de l'émancipation de l'enseignement avait trouvé peu de défenseurs dans une commission que le roi avait nommée en 1828, pour la révision du régime de l'instruction supérieure. J'eus l'honneur de faire partie de cette commission. De treize membres dont elle se composait, neuf se déclarèrent formellement contre ce principe, et la faible minorité qui en jugeait différemment, minorité dont je fis partie, n'osa cependant pas en proposer l'adoption sans restriction ni réserve. » *Du royaume*

tint avec ardeur l'utilité de l'emploi des langues modernes dans l'enseignement supérieur, à l'exclusion de la langue latine dont on se servait généralement dans les leçons. Il était aussi partisan déclaré de l'enseignement industriel dans les écoles moyennes, et voulait que les jeunes gens pussent y trouver les facilités nécessaires pour acquérir les notions immédiatement applicables à leurs besoins. Enfin, il partageait également l'opinion de plusieurs de ses collègues des provinces méridionales (1), au sujet du nombre des universités qu'il aurait désiré de voir restreindre (2), pour former, du moins dans nos provinces, une seule et grande université qui pût rivaliser de splendeur avec les plus beaux établissements de ce genre que nous présentent nos voisins (3). Le développement des vues de notre confrère donna lieu à la composition d'un nouveau travail qui est demeuré manuscrit.

des Pays-Bas, pièces justificatives, p. 271. Je faisais aussi partie avec MM. Ch. de Brouckere et Donker-Curtius, de cette faible minorité dont parle l'auteur; et je crois encore aujourd'hui que nous nous étions renfermés dans les justes limites de ce qu'il convenait de faire.

(1) Voyez *Examen de quelques questions relatives à l'enseignement supérieur*, etc., par Ch. de Brouckere, membre de la commission. In-8°, 1829, Liège, chez M. C. Lebeau-Ouwerx.

(2) *Du royaume des Pays-Bas*, t. I^{er}, 1^{re} livr., p. 207.

(3) La même opinion a été émise par la seconde commission, créée par arrêté du 30 août 1831 pour la rédaction d'un *projet de loi pour l'enseignement public en Belgique* (in-8°, Brux., Remy, 1832), commission dont j'avais l'honneur d'être rapporteur. Je persiste à croire qu'une seule université aurait mieux répondu à toutes les exigences et qu'on a eu tort de trop sacrifier aux intérêts de quelques localités qu'il était facile d'ailleurs d'indemniser par d'autres institutions qu'on a dû créer ensuite.

J'ai insisté sur la part prise par M. le baron de Keverberg aux travaux de la commission d'enseignement supérieur, pour qu'on pût se faire une idée plus juste de sa position au moment où éclata la révolution de 1830. Il était sincèrement attaché au roi; et quand il n'adoptait pas ses vues, ce n'était point par le désir de faire de l'opposition, mais par le besoin de remplir un devoir et de soutenir ce qu'il regardait comme juste.

L'extrait suivant d'une lettre que je reçus de notre confrère (21 décembre 1831), va nous apprendre ce que devint sa position après la séparation violente des deux parties du royaume des Pays-Bas : « Vous savez peut-être que le roi a pris, l'année passée, un arrêté qui *dispense provisoirement de tout service effectif* les fonctionnaires nés ailleurs que dans les anciennes provinces unies. Je tombe dans cette catégorie, et quoique j'eusse bien eu quelques titres à former exception (dont au reste il n'y a que deux ou trois exemples), je suis soumis à la règle. Cette fois-ci cependant le régime exceptionnel ne m'aurait paru ni injuste, ni vexatoire. Mais ce n'est pas pour ne point en user que j'ai cultivé la philosophie depuis que j'ai commencé à penser. Cette divinité tutélaire me récompense avec usure des sacrifices que j'ai portés à ses autels, et quoique la fortune me ravisse, au moins *provisoirement*, de 5 à 6000 florins par an, je n'en vis pas moins avec sérénité, jouissant du bien qui me reste et ne regrettant qu'avec mesure et sans me livrer au chagrin, celui qui m'abandonne. Je m'occupe de différents projets, que je caresse tout en les ajournant. Vous voyez que je ne me défends pas de l'*Homo sum*. Je mettrai cependant prochainement la main à l'œuvre; le plan que je me suis tracé est vaste. Je me propose de traiter dans un ensemble com-

plet toutes les grandes doctrines sociales, en cherchant à les puiser dans l'essence même de ce qui en constitue le *sujet* et l'*objet*. Comme je n'écrirai pas pour plaire à qui que ce soit, mon travail aura au moins l'intérêt d'une inflexible franchise. »

On peut juger par ce qui précède, combien la philosophie de notre confrère était résignée et sincère. Ces paroles écrites à un ami peignent parfaitement le fond de son âme ; on n'y trouve pas la moindre trace d'aigreur ni de récrimination contre une mesure qui le frappait cependant d'une manière assez rude, à une époque de la vie où l'on retranche difficilement de l'aisance dans laquelle on a vécu.

Il paraît que, plus tard, il abandonna son travail sur les doctrines sociales, pour s'occuper exclusivement des intérêts politiques qui divisaient encore les deux parties de l'ancien royaume. Il publia, en 1834, son ouvrage intitulé *des royaumes des Pays-Bas* (1), espèce d'apologie du gouvernement du roi Guillaume, servant en même temps de réponse à l'ouvrage de M. Nothomb sur la révolution belge (2). Quelles que soient les opinions politiques, on ne peut disconvenir, je crois, que cet ouvrage ne porte le caractère d'une entière conviction de l'auteur.

M. De Keerbergh a du reste fort bien apprécié lui-même les difficultés de sa position et les défiances qu'il devait exciter ; il avoue qu'il ne peut dire avec l'historien romain *mihi Galba, Otho, Vitellius, nec beneficio nec injuria cogniti* ; et il invite ses lecteurs à se défier de lui, jusqu'à ce que par

(1) Il en a paru 1 volume en deux parties avec un volume de pièces justificatives, in-8°. La Haye chez Th. Lejeune, 1834.

(2) *Essai historique et critique sur la révolution belge*, Bruxelles, 1833. Il en a paru plusieurs éditions et des traductions.

un examen réfléchi de ses écrits, ils se soient formé une opinion indépendante de la sienne (1). En s'attaquant spécialement à l'ouvrage d'un autre de nos confrères, à l'essai historique de M. Nothomb, sur la révolution belge, il puise ses motifs de préférence dans des considérations que l'on doit regarder comme honorables pour son adversaire; et l'académie ne peut que s'applaudir de ce que deux de ses membres qui ont présenté deux des plaidoyers les plus remarquables pour et contre la révolution de 1830, ne se soient pas écartés, dans ces graves débats, de ces principes de modération et de décence dont elle a toujours cherché elle-même à donner l'exemple dans les circonstances les plus difficiles.

Notre confrère revint en Belgique pendant le cours de l'année 1840, pour revoir ses anciens amis, et il leur laissa, comme souvenir, son portrait exécuté à Bruxelles d'après le tableau du peintre Kruseman. Il ne devait plus les revoir, c'étaient ses derniers adieux qu'il leur laissait en partant. Il est peu d'écrivains, je crois, de qui l'on ait pu dire avec plus de vérité : *le style c'est l'homme*. Ce qui dominait avant tout chez lui, c'était une extrême bienveillance, qualité rare, surtout chez les personnes dont une partie de l'existence a été consacrée à des travaux d'administration. Sa philosophie était très-douce; et quand il se trouvait au milieu de ses amis, il était facile de voir qu'il avait moins de penchant pour le portique que pour l'école d'Épicure. Les beaux-arts et la poésie occupaient encore ses loisirs pendant les derniers temps de sa vie, et il leur sacrifiait avec la même ferveur qu'aux plus beaux jours de sa jeunesse. Il aimait à

(1) *Du royaume des Pays-Bas*, préface, p. VII.

réunir autour de sa table, un petit groupe d'amis et d'hommes remarquables par leurs connaissances. Ceux qui ont fréquenté ces réunions ont pu y voir successivement les hommes les plus distingués soit par leur position élevée, soit par leurs talents dans les sciences, les lettres ou les arts.

Le gouvernement dont il avait suivi avec constance toutes les phases depuis 1815, avait fini par lui appliquer ces mesures exceptionnelles qu'il appelait depuis longtemps de tous ses vœux, et il l'avait réintégré dans ses fonctions de conseiller effectif. Déjà depuis longtemps le roi Guillaume I^{er} l'avait nommé commandeur de son ordre du Lion Belgique.

Le baron de Keerbergh s'était marié à Gand, pendant son gouvernement de la Flandre orientale, et il n'avait eu qu'un fils de cette union (1). Il mourut à La Haye, le 30 novembre dernier, après avoir reçu les secours de la religion catholique dans laquelle il avait été élevé.

A. QUETELET.

(1) M. le baron de Keerbergh avait épousé, le 30 mars 1818, Miss Mary Lodge, jeune dame anglaise qui habitait Bruges avec son oncle. C'est à cette époque qu'il composa son *Ursula*, sous la double inspiration de l'amour et des chefs-d'œuvre de Hemling, qu'il a dignement apprécié dans les notes de cet écrit. Nous devons à l'obligeance de M. Cornelissen la connaissance de quelques discours prononcés par M. de Keerbergh dans des solennités artistiques à Gand, à Bruges et à Anvers.

BIBLIOTHÈQUE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

La bibliothèque de l'ancienne académie se composait de la bibliothèque actuelle de la ville de Bruxelles et de la bibliothèque des manuscrits de Bourgogne (1). Ces trésors

(1) « Lors de la suppression de leur ordre en Belgique (les Jésuites), les bibliothèques de leurs diverses maisons établies à Bruxelles, Anvers, Gand, Bruges, Courtrai, etc., etc., contenaient, d'après le rapport officiel des agents du gouvernement de Marie-Thérèse, au moins 800,000 volumes, c'est-à-dire beaucoup plus que n'en possèdent aujourd'hui toutes nos bibliothèques publiques ainsi que celles qui sont attachées à diverses corporations civiles ou à de grands établissements d'instruction. C'est dans cette masse prodigieuse d'ouvrages que l'impératrice-reine, sur les instances de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, permit de recueillir tous les manuscrits et de choisir deux exemplaires de tous les ouvrages relatifs à l'histoire belgique et deux autres des livres les plus rares, et un au moins de ceux d'une utilité reconnue dans une bibliothèque publique et fréquentée. » *Documents pour servir à l'histoire des bibliothèques de Belgique*, etc., par A. Voisin, 1 vol. in-8°. Gand, chez Annoot-Braeckman, 1840.

scientifiques ne furent pas rendus à l'académie lors de sa réorganisation en 1816 ; il fallut recommencer à former une bibliothèque nouvelle ; et, comme il n'existait aucuns fonds affectés à des achats de livres, on dut se borner à réunir les ouvrages dont les auteurs ou les sociétés savantes faisaient don à la compagnie. Cette collection était encore très-moderne, lorsqu'en 1826, par suite d'un arrangement pris avec la régence de Bruxelles, elle fut déposée dans une salle particulière de la bibliothèque de la ville et mise à la disposition du public. C'est dans ce local et sous la surveillance du bibliothécaire, qu'étaient déposés, après chaque séance de l'académie, les ouvrages présentés, que l'on se bornait à mentionner au procès-verbal de la séance. En 1834, il fut convenu entre le secrétaire perpétuel et le bibliothécaire de la ville que les ouvrages déposés seraient désormais inscrits dans un registre spécial, qui serait signé chaque fois par ce dernier au moment où la remise des livres lui serait faite.

Le catalogue dont nous présentons ici la première partie, est surtout destiné à faire connaître les lacunes nombreuses qui existent dans la collection, et qui proviennent généralement de la difficulté des communications entre les différents pays, et souvent de la négligence des personnes qui se chargent des envois des corps savants (1). Nous avons cru devoir

(1) Pour éviter toute méprise, nous indiquerons ici les différentes bibliothèques de Bruxelles qui sont tout à fait distinctes pour le fonds et pour l'administration :

Bibliothèque de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.

» royale (comprenant, outre de nombreuses acquisitions nouvelles, la bibliothèque Van Hulthem et la bibliothèque des manuscrits de Bourgogne).

» de la ville de Bruxelles.

commencer par les mémoires et les publications des sociétés dans l'espoir que les lacunes remarquées trouveront moins de difficultés à être comblées.

BELGIQUE.

—

BRUXELLES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

Ancienne Académie.

Mémoires des membres, tomes I à V. Bruxelles, 5 vol. in-4°.
Mémoires couronnés (1).

Nouvelle Académie.

Mémoires des membres, tome I à tome XIV. Bruxelles, 14 vol.
in-4°.

Mémoires couronnés, tome I à tome XV (1^{re} partie). Bruxelles,
15 vol. in-4°.

Bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

- » de l'académie royale de médecine.
- » de l'université libre.
- » de la société des sciences médicales et naturelles.
- » de la commission centrale de statistique du royaume.
- » du dépôt de la guerre.
- » de l'école royale militaire.
- » de l'observatoire royal.
- » des bollandistes.
- » de l'institut géographique de M. Vandermaelen.

(1) Voir l'*Annuaire de l'académie pour 1841*, p. 80-87, et celui de la Bibl. roy., 1840, p. 155, 1841, p. 225, 1842, p. 293.

Bulletins de l'académie royale de Bruxelles, tome I à tome VIII. Bruxelles, 8 vol. in-8°.

Annuaire de l'académie royale de Bruxelles, 1^{re} à 8^e année, 1835-1842. Bruxelles, 8 vol. in-18.

Des moyens de soustraire l'exploitation des mines de houille aux chances d'explosion, 1 vol. in-8°. Bruxelles, 1840.

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne, relatifs aux Pays-Bas, tome I, 1^{re} partie, 1 vol. in-4°. Bruxelles, 1829.

GOUVERNEMENT.

Compte rendu de l'administration de la justice criminelle en Belgique, pendant les années 1831, 1832, 1833 et 1834. présenté au roi par le ministre de la justice. Bruxelles, 1835.

Idem pendant l'année 1835. Bruxelles, 1839, 1 vol. in-4°.

Compte rendu de l'administration de la justice civile en Belgique, pendant les années 1832-33 à 1835-36, présenté au roi par le ministre de la justice. Brux., 1837, 1 vol. in-4°

Idem pendant les années 1836-37 à 1838-39. Bruxelles, 1840, 1 vol. in-4°.

Documents statistiques sur le royaume de Belgique, recueillis et publiés par le ministre de l'intérieur,

3^e publication officielle. Bruxelles, 1836, 1 vol. in-4°.

4^e " " " 1838, 1 vol. in-4°.

5^e " " " 1840, 1 vol. in-4°.

6^e " " " 1841, 1 vol. in-4°.

(1)

(1) Les volumes 1 et 2 ont été publiés par MM. Quetelet et Smits, directeur du bureau de statistique, sous les titres : *De la Reproduction et de la mortalité en Belgique*, in-8°. Bruxelles, Hauman, et de *Statistique des tribunaux de la Belgique*. Bruxelles, Hayez.

Tableau général du commerce de la Belgique avec les pays étrangers, pendant les années 1831, 1832, 1833 et 1834, dressé et publié par le ministre de l'intérieur. Première publication officielle. Bruxelles, 1836, 1 vol. in-folio.

Idem pendant l'année 1835. 2^e publication officielle. Bruxelles, 1837, 1 vol. in-folio.

Idem pendant l'année 1836. 3^e publication officielle. Bruxelles, 1837, 1 vol. in-folio.

Idem pendant l'année 1837. 4^e publication officielle. Bruxelles, 1838, 1 vol. in-folio.

Idem pendant l'année 1838. 5^e publication officielle. Bruxelles, 1840, 1 vol. in-folio.

Idem pendant l'année 1839. 6^e publication officielle. Bruxelles, 1841, 1 vol. in-folio.

Compte rendu des travaux de l'administration des mines, pendant l'année 1840, par le ministre des travaux publics. Bruxelles, 1841, 1 vol. in-4^o.

COMMISSION ROYALE D'HISTOIRE.

Extrait des procès-verbaux des séances de la commission royale d'histoire, 1834-1841, tome I à IV, et 1^{er} bulletin du tome V, in-8^o. Bruxelles, chez Hayez.

Collection des Chroniques belges inédites, comprenant : *Bataille de Woeringen*, par Van Heelu, avec des notes par M. Willems. Bruxelles, 1836, 1 vol. in-4^o. (Flam.).

Chroniques inédites de Ph. Mouskes, par le baron De Reiffenberg. 1^{er} vol. Bruxelles, 1836, in-4^o; 2^e vol. Bruxelles, 1838, in-4^o.

Recueil des chroniques de Flandre, par J. J. De Smet, tome I. Bruxelles, 1837, 1 vol. in-4^o; tome II, *ib.* 1841.

Chronique de J. De Klerk, publiée par M. Willems. Bruxelles, 1839, 1 vol. in-4°. (Flam.)

CONSEIL DE SALUBRITÉ.

Annales du conseil central de salubrité publique de Bruxelles, tome I. Bruxelles, 1841, 1 vol. in-8°.

OBSERVATOIRE ROYAL.

Annales de l'observatoire royal de Bruxelles, publiées par M. A. Quetelet, tome I, 1^{re} et 2^e partie. Bruxelles, 1834-1837, 2 vol. in-4°.

Annuaire de l'observatoire royal de Bruxelles, années 1833-1842. Bruxelles, 1833-1842. 9 vol. in-18.

Résumé des observations sur la météorologie, sur le magnétisme, sur les températures de la terre, sur la floraison des plantes, etc., faites à l'observatoire royal de Bruxelles en 1840, par le directeur A. Quetelet. Bruxelles, 1841, brochure in-4°.

SCIENCES MÉDICALES.

Annales de la société des sciences médicales de Bruxelles, années 1834, 1836, 1837, 1840 (4 cahiers), 1841 (feuilles 1-8) (1).

(1) Pour l'année 1840, la bibliothèque possède une brochure contenant les pages 235-254, et le bulletin de la séance du 7 septembre 1840 (pages 17-18); une autre brochure, contenant les pages 199-290, la table des matières et le bulletin des séances du 5 octobre, du mois de novembre et du 7 décembre 1840 (pages 19-22).

Annales d'oculistique, publiées par le docteur Fl. Cunier, 2^e année, tome II. Bruxelles, 1839-1840, 1 vol. in-8°.

3^e " " III. Livraisons 1, 2, 3, 4, 7, 8, 11 et 12
(depuis la page 241 jusqu'à la fin du volume).

" " " IV. Livraisons 2, 3, 4, 5, 6.

4^e " " V. Livraisons 1, 2, 3, 4, 5, 6.

" " " VI. 1^{re} et 2^e livraisons.

Bulletin médical belge, publié sous la direction du docteur Fl. Cunier, nouvelle série, tome I, janvier, février, mars, avril, mai, juin, août et septembre 1841. Bruxelles; in-8°.

Encyclographie des sciences médicales, tome I à XXVIII, décembre 1832. Brux., in-8°; tome XXIX à XXXII, Brux., 1835, in-8°, tome XXXIII à XXXVI, Bruxelles, in-8°.

Encyclographie du règne végétal, livraisons 1 à 14, 21 à 29, 50 à 54. Bruxelles, 1837, in-folio.

GAND.

Annales academiæ Gandavensis, Anni 1817-1818,

" " " " 1820-1821,

" " " " 1821-1822,

" " " " 1822-1823,

" " " " 1824-1825,

" " " " 1825-1826,

6 volumes in-4°.

Belgisch Museum, uitgegeven door M. Willems, 1^{re} deel, 1837; 2^{de} deel, 1838; 3^{de} deel, 1839, 4^{de} deel, 1840; 5^{de} deel, 1841 (les trois premières livraisons de 1841).

Nouvelles archives historiques, philosophiques et littéraires, revue trimestrielle, publiée par MM. D'Hane de Potter,

Moke, etc. ; 1^{re} année, livraisons 1 et 3; 2^e année, livraisons 1 à 4.

Bulletins de la société de médecine de Gand, années 1835, 1836, 1837, 1838, 1839, 1840, 6 brochures in-8°.

Mémoires de la société de médecine de Gand, années 1835 et 1839. Bruxelles, 1835-1836, 2 brochures in-8°.

Annales de la société de médecine de Gand,

Année 1837, 1 vol. in-8°.

» 1838, 1 id.

» 1839, 1 id.

» 1840, tome I (VI^e de la collection).

» " " II (VII^e " ").

» 1841, 1-9 livraisons (VIII^e de la collection).

» " 10^e et 11^e livr. Gand, 1841, 2 broch. in-8°.

» " 12^e livr. (IX^e vol.) Gand, 1841, broch. in-8°.

Messageur des sciences et des arts,

Série ancienne :

Tome I. Gand, 1823 (manquent la 2^e livraison, le titre et la table).

» II.

» III, comprenant seulement les livraisons 1, 2, 11 et 12, et sans titre ni table.

» IV, sans titre ni table.

» V, sans titre ni table.

» VI, (manquent les livraisons 9 et 10, le titre et la table).

Nouvelle série :

Année 1832-1833.

» 1834.

Année 1835 (manque la 2^e livraison).

» 1836.

» 1837.

» 1838.

» 1839.

» 1840.

» 1841, 1^{re}, 2^e et 3^e livraisons.

BRUGES.

Annales de la société d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale,

Tome II. Bruges, 1840, 1 vol. in-8^o.

» III. » » 3 livraisons.

Annales de la société des sciences naturelles de Bruges,

1^{re} année, tome I, année 1839, feuilles 1-4 et 7-18, 19-21, 26-31, titre et table des matières.

Année 1840-1841, tome II, contenant les feuilles 1-9, 49-63.

» 1841-1842, » III, » » 1-4.

Bulletin de la société des sciences naturelles de Bruges,
année 1841-1842.

Le sourd-muet et l'aveugle, journal mensuel, par l'abbé
C. Carton,

Tome I, 1^{re} année, depuis la page 3-246, sans titre.

» II, 2^e » » » 135-254.

» III, » » » 1-96.

LIÈGE.

Annales academiæ Leodiensis ,

Anni 1819-1820 , Leodii , 1822 , 1 vol. in-4°.

» 1820-1821 , » 1822 , »

» 1821-1822 , » 1823 , »

» 1822-1823 , » 1824 , »

Journal historique et littéraire de Liège, tome IV à tome VIII ,
contenant les livraisons 37-92.

*Procès-verbal de la séance publique du 25 avril 1821 , de la
société libre d'émulation et d'encouragement pour les sciences
et les arts , établie à Liège*. Liège , 1821 , 1 vol. in-8°.

Idem de la séance publique tenue le 12 juin 1828. Liège ,
1828 , 1 vol. in-8°.

Revue belge , publiée par l'association nationale pour l'encou-
ragement et le développement de la littérature en Belgique ,
1^{re} année , livraisons 1 , 2 , 3 , 4 , 5 , 6 , 7 , 8 , 9 , 10 , 12 .
Liège , 1835 , brochures in-8°.

2^e » mai , juillet , septembre , octobre , novembre et dé-
cembre . Liège , 1836 , 6 brochures in-8°.

ANVERS.

Mémoires et observations de la société de médecine d'Anvers ,
1^{er} fascicule . Anvers , 1836 , in-8°.

Mémoires de la société de médecine d'Anvers , 1837-1838 .
Anvers , 1 vol. in-8°.

Annales de la société de médecine d'Anvers ,

Année 1840 . Bruxelles , 1840 .

» 1841 . Anvers , 1841 , 2 vol. in-8° .

» » Depuis la page 325-356 , brochure in-8° .

LOUVAIN.

Annales academiæ Lovaniensis ,

Primi et secundi anni, 1817-1819. Bruxel., 1821, 1 vol. in-4°.

Anni tertii, 1819-1820. " 1822, "

" quarti, 1820-1821. Lovan., 1822, "

" quinti, 1821-1822. " 1823, "

Société littéraire de l'université catholique de Louvain. Choix de mémoires I. Louvain, 1841, 1 vol. in-8°.

Annuaire de l'université catholique de Louvain, années 1837-1842. Louvain, 5 vol. in-18.

MONS.

Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

4^e anniversaire. Mons, 1837, brochure in-8°.

7^e " " 1840, 1 vol. in-8°.

Idem. Mémoires et publications, tome II, 1^{re} livraison, brochure in-8°.

Compte rendu des travaux de la société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut, pendant l'année académique 1840-1841, par J. B. Bivort, secrétaire de la société, brochure in-8°.

FRANCE.

PARIS.

Mémoires de l'académie royale des sciences morales et politiques de l'institut de France, tome I. Savants étrangers. Paris, 1841, 1 vol. in-4°.

Mémoires de l'académie royale des sciences morales et politiques de l'institut de France, tome I à tome III. Paris, 1837-1841, 3 vol. in-4°.

Histoire et Mémoires de l'institut royal de France, classe d'histoire et de littérature, tome I^{er}, année 1815, jusqu'au tome XIV, année 1840, 2^e partie (manque la 1^{re}), ensemble 14 volumes in-4°.

Mémoires de l'académie royale des sciences de l'institut, tome I^{er}. Paris 1818 jusqu'au tome XVII. Paris 1840, ensemble 17 volumes in-4°.

Mémoires présentés par divers savants à l'académie royale des sciences de l'institut de France. Sciences mathématiques. Tome I à tome VI. Paris 1827 et suiv. (manque le tome IV.)

Comptes rendus des séances de l'académie des sciences, Années 1835-1839. Paris 1835 et suiv., 10 volumes in-4°.
Année 1840, vol. 11^e in-4°.

» 1841, 1^{er} semestre, vol. 12^e in-4° (manquent à ce volume les feuilles 9 et 25).

» 1841, 2^e semestre, vol. 13^e in-4°.

Institut de France. Annuaire pour 1841. Paris 1841, 1 volume in-18.

Mémoires de l'académie royale de médecine de Paris, tome I. Paris 1828, 1 volume in-4°.

Mémoires de la société royale des antiquaires de France,
nouvelle série, les cinq premiers volumes. Paris, 1855-1840,
in-8°.

Journal de la société de la morale chrétienne. Paris, 1855
et suiv.

Tome VII, n° 1 (manque le reste).

» VIII, n° 1, 2, 3, 4, 6.

» IX, n° 1, 2, 3, 4, 6.

» X (manque le titre).

» XI.

» XII.

» XIII.

» XIV.

» XV.

» XVI (manque le titre).

» XVII.

» XVIII.

» XIX.

» XX, livraisons 1, 2, 3, 4, 5.

Ensemble, 14 vol. in-8°.

Assemblée générale de la société de la morale chrétienne,
années 1823, 1829, 1838, 1839, 1840, 1841. Paris, 6
brochures in-8°.

Revue zoologique par la société Cuvérienne, journal men-
suel publié sous la direction de M. F. E. Guérin-Méneville,
Année 1838, n° 1, janvier. Paris, brochure in-8°.

» 1841, n° 1-6, 6 brochures in-8°.

*Liste des principaux travaux zoologiques de M. F. E. Guérin-
Méneville*. Paris, avril, 1840, 1 feuille in-8°.

Journal de l'école royale polytechnique, 26 cahiers. Paris,
26 volumes in-4°.

Bulletins de la société géologique de France, 11 volumes et
27 feuilles du 12^e volume. Paris, 1830-1841.

Mémoires de la société géologique de France,

Tome I. Paris, 1853, in-4^o.

» II. » 1835, »

» III. » 1838, »

» IV, 1^{re} partie. Paris, 1840, in-4^o.

Collection des chroniques nationales françaises, par J.-A. Buchon,

Tome VII, Paris 1828, 1 vol. in-8^o.

» IX, » 1827, »

» XLII, » " »

» XLIII, » " »

» XLIV, » 1828, »

Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi,
tome XI à XIII, 3 volumes in-4^o. Paris 1827-1838.

Nouvelles annales du muséum d'histoire naturelle,

Tome I, Paris 1852.

» II, » 1833.

» III, » 1834.

» IV, » 1835-36, 4 vol. in-4^o.

Documents statistiques de France pour l'année 1835. Paris,
1 vol. in-4^o.

Statistique de la France, publiée par le ministre des travaux
publics, de l'agriculture et du commerce,

Tome I, territoire et population. Paris 1837, 1 vol. in-4^o.

» I, agriculture . . . » 1840, »

» I, " . . . " " »

*Journal des travaux de la société française de statistique
universelle*, vol. 2. n^o 25 (nouvelle série). Juillet 1837,
2 feuilles grand in-8^o.

Revue scientifique et industrielle, publiée sous la direction de
M. le docteur Quesneville,

Année 1840. Janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet,
septembre, octobre, novembre et décembre.

• 1841. Mars, avril, mai.

L'investigateur, journal de l'institut historique, 8^e année.

II^e série, tome I^{er}. Livraisons 78-87. Paris 1841, 10 bro-
chures in-8^o.

Compte rendu des travaux de la société philotechnique, par
le secrétaire perpétuel, baron de la Doucette ;

Séance du 16 décembre 1832. Paris 1833, brochure in-8^o.

» 26 mai 1833, » » »

» 14 décembre 1834. » 1835, »

» 14 juin 1835. » » »

» 29 novembre » » »

» 22 mai 1836. » 1836, »

» 3 mars 1837. » 1837, »

» 11 décembre » » »

» 18 juin » » »

» 3 décembre » » »

» 23 décembre 1838. » 1839, »

» 26 mai » » »

Mémoires de la société des antiquaires de Normandie.

Année 1835. — Tome IX. Paris 1835, 1 volume in-8^o avec
un atlas.

Mémoires de la société Linéenne de Normandie, publiés par

M. de Caumont. Années 1829, 1830, 1831, 1832 et 1833,
5^{me} volume. Paris 1835, in-4^o.

Annuaire du bureau des longitudes,

Pour 1835. Paris, 1 vol. in-18.

» 1836. » »

Pour 1837. Paris, 1 vol. in-18.

» 1838. » »

» 1839. » »

Annuaire de la société philotechnique,

Tome I. Paris 1840, 1 volume in-18.

» II. » 1841, »

Annales de la société Linéenne de Paris. Janvier 1826.

Paris 1827, 1 volume in-8°.

Bulletin de la société de l'histoire de France. (Introduction).

Paris 1834, avec la table du tome I^{er}.

Travaux de la société de l'histoire de France. Comptes rendus mensuels. Février 1837. Paris, brochure in-8°.

Annuaire historique pour l'année 1837, publié par la société de l'histoire de France. Paris 1836, 1 volume in-12.

L'écho du monde savant,

6^e année, nos 450 et 451, 26 et 27 juin 1839. Paris, 2 feuilles.

» nos 468 et 479, 28 août et 5 octobre 1839.

Paris, 2 feuilles.

La France littéraire; 8^e année, août 1839. Paris, brochure in-8°.

Le spectateur universel, publié sous la direction de M. Cartier-Vinchon, tome I^{er}, 3^e livraison. Mars 1838. Paris, brochure in-8°.

CAMBRAI.

Mémoires de la société d'émulation de Cambrai,

Années 1830-1831. Cambrai, 1833, in-8°.

» 1832-1835. » 1835 »

Tome XVI, séance publique du 17 août 1837, 3 br. in-8°.

ANGERS.

Bulletin de la société industrielle d'Angers ,

N° 1 , 10^e année. Angers, 1839 , brochure in-8°.

2 " " " "

3 " " " "

4 " " " "

5 " " " "

6 , 11^e année. " 1841 , "

1 , 2 , 3 , 4 , 12^e année. Angers , 1841 , broch. in-8°.

BORDEAUX.

*Actes de l'académie royale des sciences , belles-lettres et arts
de Bordeaux ,*

1^{re} année , 1^{er} trimestre. Bordeaux , 1839 , broch. in-8°.

" 3^e " " " "

3^e année , 2^e " " 1841 , "

*Académie royale des sciences , belles-lettres et arts de Bor-
deaux.* Séance publique du 21 septembre 1837. Bordeaux ,
1 vol. in-8°.

AMIENS.

*Mémoires de l'académie des sciences , agriculture , commerce ,
belles-lettres et arts du département de la Somme ,*

Année 1835. Amiens , 1835 , 1 vol. in-8°.

" 1837. " 1837 , "

" 1841. " 1841 , "

*Mémoires de la société d'archéologie du département de la
Somme ,* tome II , 1^{re} partie. Bulletin annuel. Amiens , 1838 ,
brochure in-8°.

ROUEN.

- Bulletin de la société libre d'émulation de Rouen*,
Année 1837, 1-4^e trimestres. Rouen, 1837, 4 broch. in-8°.
" 1838, 1-4^e " " 1838, 4 " "
" 1839, 1^{er} " " 1839, 1 " "

CAEN.

- Société française pour la conservation des monuments.*
Séances générales tenues en 1836. Caen 1837, broch. in-8°.
Annuaire des cinq départements de l'ancienne Normandie,
publié par l'association normande. 1837, 3^e année. Caen,
1836, 1 vol. in-8°.

DOUAI.

- Mémoires de la société royale et centrale d'agriculture, sciences et arts du département du Nord, séant à Douai*,
Année 1826, 1 vol. in-8°.
Années 1839 et 1840. Douai, 1841, 1 vol. in-8°.

HAVRE.

- Société havraise d'études diverses.* Havre, 1835 et 1836,
2 brochures in-8°.

LILLE.

- Séances publiques de la société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts de la ville de Lille*,
4^e cahier, 1811, brochure in-8°.
5^e " 1819, " "
Recueil des travaux de la société d'amateurs des sciences, de l'agriculture et des arts à Lille, années 1819, 1820, 1821 et 1822; 1823, 1824, 1825 et 1826. Lille, 1826, 4 vol. in-8°.

Mémoires de la société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille,

Années 1827 et 1828; 1829 et 1830; 1831 et 1832 (1^{re} partie); 1831 et 1832 (3 parties); 1832; 1833 et 1834. Lille, 7 vol. in-8°.

Année 1835. Lille, 1836, 1 vol. in-8°.

» 1836-1837 et 1^{re} partie de 1838. Lille, 1838, 1 vol. in-8°.

» 1838, 2^e partie. Lille, 1838, 1 vol. in-8°.

» » 3^e » » 1839, »

» 1839, 1^{re} » » » »

» » 2^e » » » »

» 1840, 2 parties. » 1841, 2 vol. in-8°.

VALENCIENNES.

Programme de la société d'agriculture, des sciences et arts de l'arrondissement de Valenciennes. Valenciennes, 1837, brochure in-8°.

NANCY.

Précis des travaux de la société royale des sciences, lettres et arts de Nancy, 1829-1832. Nancy, 1829-1833, 1 vol. in-8°.

Mémoires de la société royale de Nancy,

1833-1834. Nancy, 1835, 1 vol. in-8°.

1835. » 1836, »

1836. » 1837, »

1837. » 1838, »

1838. » 1839, »

1839. » 1840, »

LYON.

Annales des sciences physiques et naturelles d'agriculture et d'industrie, publiées par la société royale d'agriculture, etc., de Lyon, tomes I, II et III, année 1838-1840. Lyon, 3 vol. in-8°.

NÎMES.

Recueil de mémoires et d'observations de physique, de météorologie, d'agriculture et d'histoire naturelle, par le baron Q.-A. d'Hombres-Firmas.

1^{re} partie. Nîmes, 1838, 1 vol. in-8°.

2^e et 3^e partie. Nîmes, 1838, 2 vol. in-8°.

Congrès scientifiques de France,

2^e session tenue à Poitiers en septembre 1834. Poitiers, 1835, 1 vol. in-8°.

3^e » tenue à Douai en 1836. Douai, 1836, 1 vol. in-8°.

5^e » tenue à Metz, le 5 septembre 1837. Metz, 1837, 1 feuille.

HOLLANDE.

HARLEM.

Verhandelingen uitgegeven door den economischen tak van de hollandsche maatschappij der wetenschappen te Haarlem. Haarlem, 1780. Landbouw, n° 1-21. (Ce volume contient en outre l'ouvrage intitulé : *Antwoord op de prijsvraag*, door L. Neber. Haarlem, 1816), 1 vol. in-8°.

Resolutien genomen bij de dertiende algemeene vergaderinge des oconomischen taks van de hollandsche maatschappije der wetenschappen te Haarlem.

Van 1778 tot 1789, 1 vol. in-8°.

» 1782, 1783, 1785 en 1790.

» 1790 » 1804, »

» 1805 » 1814, »

Alphabetisch register op de resolutien genomen door de algemeene hollandsche maatschappije van 1778 tot 1783 ingesloten.

Prijsvraagen voorgesteld in de algemeene vergaderingen des oconomischen taks van de hollandsche maatschappije der wetenschappen te Haarlem.

In de jaren 1778, 1779, 1780 en 1781, brochure in-8°.

Derde vervolg der prijsvragen, 1785, »

Vierde » » 1818, »

Vijfde » » 1820, »

Achste » van de jaren 1822, 1823, 1824, 1825, 1826, 1827, 1828, 1829, 1830.

Antwoorden op de vragen des oconomischen taks van de hollandsche maatschappije der wetenschappen van 1779 tot 1817, behelsende: verktuig- en scheikunde, n° 1-10; Zeevaart en vischerijen, n° 1-7; Handwerken en fabricquen, n° 1-7; Nuttige voorstellen, n° 1-6.

Natuurkundige verhandelingen van de hollandsche maatschappije der wetenschappen te Haarlem.

5^{de} deel, 2^{de} stuk. Amsterdam, 1810, 1 vol. in-8°.

10^{de} deel, » Haarlem, 1820, »

11^{de} deel, » 1822, »

12^{de} deel, » 1824, »

13^{de} deel, » » »

14 ^{de} deel,	Haarlem ,	1825 ,	1 vol. in-8 ^o .
15 ^{de} deel, 2 ^{de} stuk.	"	1826 ,	"
16 ^{de} deel, 2 stukk.	"	1828 ,	"
17 ^{de} deel,	"	1829 ,	"

Wijsgerige verhandelingen van de maatschappij der wetenschappen te Haarlem.

1^{ste} deel, 1^{ste} stuk. Amsterdam, 1811, 1 vol. in-8^o.

2^{de} deel, " Haarlem, 1822, "

Letter- en oudheidkundige verhandelingen van de hollandsche maatschappij der wetenschappen te Haarlem.

3^{de} deel, 1^{ste} stuk. Haarlem, 1818, 1 vol. in-8^o.

3^{de} deel, 2^{de} " " 1820, "

Handelingen der nederlandsche maatschappij te Haarlem.

Tome IV, stuk 1, 2, 3, 4, 6, 9, 10, 11, 12.

" V, " 1, 2, 3, 4.

Natuurkundige verhandelingen van de hollandsche maatschappij der wetenschappen te Haarlem (tweeds verzameling), 1^{ste} deel. Haarlem, 1841, 1 vol. in-4^o.

Stukken bij gelegenheid der viering van het vijftigjarig bestaan der nederlandsche huishoudelijke maatschappij, op den 4 juni 1828, brochure in-8^o.

Algemeene naamlijst der leden van de nederlandsche huishoudelijke maatschappij, voor het jaar 1827. broch. in-8^o.

Wetten van de nederlandsche huishoudelijke maatschappij, vastgesteld bij de algemeene vergadering van het jaar 1826, brochure in-8^o.

Wetten van de nationale nederlandsche huishoudelijke maatschappij, vastgesteld bij de algemeene vergadering van het jaar 1800, brochure in-8^o.

Rapport der commissie door de HH. leden des economischen taks, departement Hoorn, gedecerneerd ter onderzoeking

der maaten en gewigten bij deze stad en jurisdictie van dien in den handel en neering in gebruik, van den 21 augustus 1792.

Uittreksels uit berigten van leden correspondenten en departementen der nederlansche huishoudelijke maatschappij, stuk. 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21.

LEYDE.

Annales academice Lugduno-Batavæ,

Anni 1817-1818.

» 1818-1819.

» 1820-1821.

» 1822-1823.

» 1823-1824.

» 1824-1825.

» 1826-1827, ensemble 7 volumes in-4°.

UTRECHT.

Annales academice Rheno-Trajectinæ,

Anni 1818-1819. Traj. ad Rhen., 1820, 1 vol. in-4°.

» 1819-1820. » 1821, »

» 1820-1821. » 1822, »

» 1822-1823. » 1824, »

» 1825-1826. » 1827, »

» 1826-1827. » 1828, »

» 1827-1828. » 1829.

Bulletin des sciences physiques et naturelles en Néerlande, rédigé par F.-A.-W. Miquel, G.-J. Mulder et W. Wenckebach,

Année 1838, feuilles 1-4. Leyde, 4 feuilles in-4°.

» 1840, 1^{re} livraison. Utrecht, brochure in-8°.

» » 2^{me} » » »

GRONINGUE.

Annales academice Groningane ,

Anni 1815-1816.

» 1816-1817.

» 1820-1821.

» 1824-1825, ensemble 4 vol. in-4°.

ROTTERDAM.

*Verhandelingen van het bataafsch genootschap der proef-
ondervindelijke wijsbegeerte te Rotterdam* ,

Oude verhandelingen :

12 volumes. (Nota. Les volumes X (1796, XI (1798), XII
(1798) appartiennent seuls à l'académie.)

Nieuwe verhandelingen :

1 à 8^e volumes (le huitième volume ne contient que la 1^{re} partie).

MIDDELBOURG.

*Nieuwe verhandelingen van het zeeuwsch genootschap der
wetenschappen* , 4^{de} deel. Middelburg, 1827, 1 vol. in-8°.

AMSTERDAM.

Commentationes latinæ tertiæ classis instituti regii Belgici ,
vol. I-VI. Amstelod. 1818-1836, 6 vol. in-4°.

*Verhandelingen der tweede klasse van het koninglyk Neder-
landsche instituut* , 1^{ste} tot 6^{de} deel (manque le 3^{me} volume).
Amsterdam, 1813-1836, 5 vol. in-4°.

*Verhandelingen der eerste klasse van het hollandsch insti-
tuut van wetenschappen, letterkunde en schoone kunsten te
Amsterdam* , 1^{ste} deel en volg. Amsterdam, 1812-1825,
7 vol. in-4°.

Nieuwe Verhandelingen. tome I-IX. Amsterdam, 1827-1840.

<i>Verslag der eerste klasse van het Nederlandsch Instituut, van het jaar.</i>	1815
" "	1816
" "	1817
<i>Verslag der tweede klasse, van het jaar.</i>	1819
" " " " "	1820
" " " " "	1822
" " " " "	1824
" " " " "	1826
" " " " "	1828
" " " " "	1830
" " " " "	1835
" " " " "	1837
" " " " "	1838

Ensemble 13 brochures in-8°

Prijsverhandelingen der derde klasse van het koningl. Nederl. Instituut. Amsterdam, 1822, 1 vol. in-4°.

Proces-verbaal van de tiende algemeene vergadering van het koningl. Nederlandsche Instituut, gehouden te Amsterdam den 25 en 27 augustus 1817. Broch. in-4°.

Byvoegsel tot het proces-verbaal van de twintigste algemeene vergadering, gehouden den 27 augustus 1827. Broch. in-4°.

Gedenkschriften in de hedendaagsche talen van de derde klasse van het koningl. Nederlandsche Instituut,

1^{ste} deel, 1817.

3^{de} " 1826.

5^{de} " 1836, 3 vol. in-4°.

Verhandelingen door MM. Kiesewetter en Fétis, bekroond door de vierde klasse van het koningl. Nederl. Instituut. Amsterdam, 1829, 1 vol. in-4°.

BATAVIA.

Verhandelingen van het Bataviasche genootschap van kunsten en wetenschappen, 13^{de}, 14^{de} en 15^{de} deel. Batavia, 1832-1833, 3 vol. in-8^o.

PRUSSE.

—

BERLIN.

Abhandlungen der königl. Akademie der Wissenschaften zu Berlin.

Aus den Jahren 1820-1821. Berlin, 1822, 1 vol. in-4^o.

» » 1822-1823. » 1825, 1 »

Aus dem Jahre 1824. » 1826, 1 »

» » 1825. » 1828, 1 »

» » 1826. » 1829, 1 »

» » 1827. » 1830, 1 »

» » 1830. » 1830, 1 »

» » 1831. » 1832, 1 »

» » 1832, 2^e Theil. » 1836, 1 »

» » 1832, 3^e » » 1838, 1 »

» » 1832, 4^e » » 1839, 1 »

» » 1834. » 1836, 1 »

» » 1835. » 1837, 1 Band in 3 Ab-

theilungen (1^{te} Abtheilung : Physikalien; 2^e Abtheilung : Geschichte und Philosophie; 3^e Abtheilung : Mathematik). Berlin, 1837, 3 vol in-4^o.

Aus dem Jahre 1836. Berlin, 1838, 1 vol. in-4°.

„ „ 1827. „ 1839, 1 „

„ „ 1838, „ 1839, 1 „

„ „ 1839. „ 1841, 1 „

Bericht über die zur Bekanntmachung geeigneten Verhandlungen der Königl. Preuss. Akademie der Wissenschaften zu Berlin,

1^r Jahrgang 1836, Brochure in-8°.

2^r „ 1837, „

3^r „ 1838, „

4^r „ 1839, „

5^r „ 1840, „

6^r „ 1841, „

Verschiedene Preisfragen für die Jahre 1837-1844.

Die Gesellschaft naturforschender Freunde zu Berlin. Magazin für die neuesten Entdeckungen in der gesammten Naturkunde. Erster (1807) bis achter (1818) Jahrgang. Berlin, 1807-1818, 8 vol. in-4°.

Berliner astronomisches Jahrbuch, von J.-F. Encke, für die Jahre 1833-1842. Berlin, 10 vol. in-8°.

BRESLAU.

Uebersicht der Arbeiten und Veränderungen der Schlesischen Gesellschaft für vaterländische Kultur,

Im Jahre 1838. Breslau, 1839, 1 vol. in-4°.

Im Jahre 1839. „ 1840, 1 „

BAVIÈRE.

MUNICH.

Abhandlungen der philosophisch-philologischen Classe der Königl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften,

1^r Band München, 1835, 1 vol. in-4^o.

2^a Bandes, 1^o Abtheilung. München, 1837, 1 vol. in-4^o.

” ” 2^o ” ” 1838, 1 ”

” ” 3^o ” ” ” 1 ”

3^a ” 1^o ” ” 1840, 1 ”

Abhandlungen der mathematisch-physikalischen Classe der Königl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften,

1^r Band. München, 1832, 1 vol. in-4^o.

2^r ” ” 1837, 1 ”

3^r ” ” 1840, 1 ”

Jahresberichte von der Königl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften,

1^r Bericht, von dem Jahre 1827 bis Ende Septembers 1829. München, broch. in-4^o.

2^r ” vom 1^a october 1829 bis 27 März 1831. München, broch. in 4^o.

3^r ” vom 28^a März 1831 bis 28^a März 1833. München, broch. in-4^o.

Gelehrte Anzeigen, herausgegeben von Mitgliedern der Königl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften, I à XI vol. in-4^o. München, 1835-1840.

Preisaufrage der philosophisch-philologischen Classe der königl. Bayerischen Akademie der Wissenschaften zu München, für 1839, 1 feuille in-4^o.

Meteorologisches Jahrbuch von Canonicus Augustin Stark,
Aus dem Jahre 1813. Augsburg, 1814, 1 vol. in-4°.
» 1815. » 1817, »

AUTRICHE.

—
PRAGUE.

Magnetische und meteorologische Beobachtungen zu Prag,
1^{ter} Jahrgang, vom 1 Juli 1839 bis 31 Juli 1840. Prag, 1841,
1 vol. in-4°.

SUISSE.

—
BERNE ET BÂLE.

Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft,
Bei ihrer Verammlung zu Basel, den 12, 13 und 14 September
1838. Basel, 1838, brochure in-8°.
Bei ihrer Verammlung zu Bern, den 5, 6 und 7 August 1839.
Bern, 1839, brochure in-8°.

NEUCHÂTEL.

*Neue Denkschriften der allg. schweizerischen Gesellschaft
für die gesammten Naturwissenschaften,*
Tome I. Neuchâtel, 1837.
» II. » 1838.
» III. » 1839.
» IV. » 1840, 4 vol. in-4°.

BERNE.

Repertorium der Anatomie und Physiologie von G. Valentin,

2^{ten} Bandes, Jahrgang 1837. Bern, 1837.

» 2^o Abth., » »

3^{ten} Bandes, 1^o » 1838. »

» 2^o » » »

4^{ten} Bandes, 1^o » 1839. »

» 2^o » » »

6 broch. in-8^o.

GENÈVE.

Mémoires de la société de physique et d'histoire naturelle de Genève,

Tome I, parties 1 et 2. Genève, 1821.

» II, » 1 et 2. » 1823.

» III, » 1 et 2. » 1825.

» IV, » 1 et 2. » »

» V, » 1 et 2. » 1832.

» VI, » 1 et 2. » 1833.

» VII, » 1 et 2. » 1836.

» VIII, » 1 et 2. » 1838 et 1839.

Ensemble 8 vol. in-4^o.

Bibliothèque universelle de Genève. Nouvelle série, 4^e année, n^o 38 (février 1839). Genève, 1 vol. in-8^o.

BADE.

FRIEBOURG DANS LE BRISGAU.

Annalen der Staatsarzneikunde, herausgegeben von Dr P. J. Schneider, etc.

2^{ten} Bandes, 1^{tes} Heft. Tubingen, 1837, 1 vol. in-8^o.

» 2^{tes} » » » »

3 ^{ten} Bandes ,	1 ^{tes} Heft.	Tubingen ,	1838 ,	1 vol. in-8°.
»	2 ^{tes} »	»	»	»
4 ^{ter} Jahrgang ,	1 ^{tes} »	Freiburg im Breisg. ,	1839 ,	br. in-8°.
»	2 ^{tes} »	»	»	»
»	4 ^{tes} »	»	»	»
5 ^{ter} Jahrgang ,	1-4 ^{tes} Heft.	»	1840 ,	4 br. in-8°.
6 ^{ter} Jahrgang ,	1 und 2 ^{tes} Heft.	»	1841 ,	1 »
»	3 ^{tes} Heft.	»	1841 ,	1 »

HANOVRE.

—

GOETTINGUE.

Commentationes societatis regie scientiarum Göttingensis,
Vol. VII. Götting. , 1832 , 1 vol. in-4°.

» VIII. » 1841 , »

*Göttingische gelehrte Anzeigen unter der Aufsicht der königl.
Gesellschaft der Wissenschaften ,*

Stük	96.	13 juin	1840.
»	190 , 191.	26 novembre	»
»	5.	11 janvier	1841.
»	6 , 7.	14 »	»
»	9.	18 »	»
»	29.	22 février	»
»	81.	24 mai	»
»	90 , 91.	10 juin	»
»	92.	12 »	»
»	93.	14 »	»
»	121.	2 août	»
»	170 , 171.	28 octobre	»

Stük. 178, 179.	11 novembre	1841.
» 190, 191.	2 décembre	»
» 192.	4	»

GRANDE-BRETAGNE. — ANGLETERRE.

LONDRES.

Philosophical Transactions of the Royal Society of London, for the year 1828, etc. London, 1828-1840, ensemble 13 vol. in-4°.

Proceedings of the Royal Society of London, part. I, 1830-1831. N^{os} 1-30 ; n^{os} 34, 35, 36, 37, 40, 41, 44, 45, 47, 48.

Transactions of the Royal Society of Literature of the united Kingdom,

Vol. I, part. III. London, 1827-1829.

» II, » I, II. » 1832-1834.

» III, » I, II. » 1837-1839.

Ensemble 6 vol. in-4°.

Transactions of the Geological Society of London,

Second series, vol. II, part. I, II, III. London, 1826-1829.

» » III, » I, II, III. » 1829-1839.

» » IV, » I, II, III(1). » 1835-1837.

» » V, » I, II, III. » 1838-1840.

» » VI, » I. » 1841.

Ensemble, 5 vol. in-4°.

(1) Manque à ce volume la première page de l'explication des planches.

- Proceedings of the Geological Society of London*,
 Tome II, 1838, n^{os} 54, 55, 56, 57, 58.
 » III, » n^{os} 59 à 73 (1).
 » III, part. II, 1841, n^{os} 74, 76, 2 broch. in-8°.
- Transactions of the Zoological Society of London*,
 Vol. I, part. I, II, III, IV. London, 1833-1835, 3 vol. in-4°.
 » II, » I, II, III, IV, V. » 1836-1841, 1 »
- Proceedings of the Zoological Society of London*,
 Part. I-VI, . . . 6 vol. in-8°. London, 1838.
 » VII, 1839, 1 »
 » VIII, 1840, 1 »
- Reports of the council and auditors of the Zoological Society
 of London, read at the annual general meeting. April 29,
 1841.* London, brochure in-8°.
- Proceedings of the Botanical Society of London*, vol. I, part. II.
 London, 1839, brochure in-8°.
- Proceedings of the London Electrical Society*, part. I, II,
 Session 1841-1842. London, 2 brochures in-8°.
- Transactions and Proceedings of the London Electrical So-
 ciety, from 1837 to 1840.* London, 1841, 1 vol. in-4°.
- Transactions of the Entomological Society of London*,
 Vol. I, part. I, II, III. London, 1834-1836, 3 broch. in-8°.
 » II, » II. » 1838, broch. in-8°.
- Transactions of the Institution of Civil Engineers*,
 Vol. I. London, 1836.
 » II. » 1838.
 » III, part. I, 1839. 3 vol. in-4°.
- Observations on the tides, communicated to the Royal Society
 by the Admiralty.* London, 1833, brochure in-8°.

(1) Manque le n^o 62.

- Report of the Committee of Physics and Meteorology of the Royal Society, relative to the Observations to be made in the antarctic Expedition and in the magnetic Observations.* London, 1840, 1 vol. in-8°.
- Abstracts of the Papers printed in the Philosophical Transactions of the Royal Society of London, from 1800 to 1830 inclusive.* Vol. I, 1800-1814. London, 1832, 1 vol. in-8°.
" II, 1815-1830. " 1833, " "
- Reports of the Meetings of the British Association for the advancement of science, années 1831-1840.* Londres, 1833-1841, 9 vol. in-8°.
- Royal Society of Literature of the united Kingdom. — Annual Report. — President's adress. — List of membres.* London, 1837, 1 vol. in-8°.
- Proceedings of the excise Committee, with documents relating thereto.* London, 1836, 2 brochures in-8°.
- The Horoscope : a monthly Magazine of interesting and instructive science and literature, edited by Zadkiel.* N° 1, january 1841. London, brochure in-8°.
- Annals of natural history, or Magazine of Zoology, Botany and Geology, new series, n° 1-26, 30-47.*
- The archæologist, and Journal of antiquarian science, n° 1, september 1841.* London, brochure in-8°.
- Observations on the tides, taken at his Majesty's dockyards at Sheerness, Portsmouth, Plymouth and Pembroke,* 1 vol. in-8°. London, 1835.

CORNOUAILLES.

- Transactions of the Royal Geological Society of Cornwall,*
Vol. I. London, 1818.
" II. " 1822.

Vol. III. London, 1828.

» IV. » 1852, 4 vol. in-8°.

CAMBRIDGE.

Transactions of the Cambridge Philosophical Society,

Vol. I, part. I, II. Cambridge, 1821.

» II, » I, II. » 1827.

» III, » I, II, III (manque le titre).

» IV, » I, II (manque le titre).

» V, » I, II, III. Cambridge, 1833-1835.

» VI, » I, II, III. » 1836-1838.

» VII, » I, II. » 1839-1841.

Ensemble 7 vol. in-4°.

ÉCOSSE.

EDIMBOURG.

Transactions of the Royal Society of Edinburgh, vol. IV,
part. I, II. Edinburgh, 1798, jusqu'au volume XIV, part. I.
Edinburgh, 1839, ensemble 13 volumes in-4°.

IRLANDE.

DUBLIN.

Transactions of the Royal Irish Academy, for the year 1787.
Dublin, 1787 et suiv., jusqu'au tome XIX, part. I. Dublin.
1841.

Nota. Le 17^e volume n'a que la 3^e partie.

Proceedings of the Royal Irish Academy,
Part. I, n° 1-6.
Part. II, n° 7-14.

RUSSIE.

S^t-PÉTERSBOURG.

Mémoires de l'académie impériale des sciences de S^t-Pétersbourg,

Tome IX. S^t-Pétersbourg, 1824, 1 vol. in-4°.

» X. » 1826, »

V^e série. Sciences mathématiques, physiques et naturelles,
tome II, 5^e et 6^e livraison. S^t-Pétersbourg, 1833,
2 brochures in-4°.

» *Sciences politiques, histoire, philologie,* tome II.
6 livraisons, moins la 1^{re}, S^t-Pétersbourg, 1833-
1834, 3 brochures in-4°.

» *Idem,* tome III, 1-5^e livraisons. S^t-Pétersbourg,
1835, 2 brochures in-4°.

» *Sciences mathématiques, physiques et naturelles,*
tome III, 2^e partie; sciences naturelles, tome I.
S^t-Pétersbourg, 1834-1835, 6 brochures in-4°.

» *Idem,* tome III, 1^{re} partie; sciences mathématiques
et physiques, tome I, 6 livraisons, moins la 4^e.
S^t-Pétersbourg, 1835-1838., 5 brochures in-4°.

» *Idem,* tome IV, 2^e partie; sciences naturelles,
tome II, en 6 livraisons, moins la 4^e. S^t-Péters-
bourg, 1836-1838, 5 brochures in-4°.

VI^e série. Sciences politiques, histoire, philologie, tome IV,
1-5^e livraisons, moins la 2^e. S^t-Pétersbourg,
1836-1839, 3 brochures in-4^o.

6^e livraison. S^t-Pétersbourg, 1841, broch. in-4^o.

» *Idem, tome V, 1^{re} et 2^e livraisons, St-Pétersbourg,*
1840, brochure in-4^o.

3^e et 4^e livraisons. S^t-Pétersb., 1841, broch. in-4^o.

» *Sciences mathématiques, physiques et naturelles,*
Tom. IV, 1^{re} partie; sciences mathématiques et
physiques, tome II, en 4 livraisons. S^t-Péters-
bourg, 1836-1840, 3 brochures in-4^o.

5^e et 6^e livraisons. S^t-Pétersb., 1840, broch. in-4^o.

» *Idem, tome V, 2^e partie; sciences naturelles,*
tome III, en 4 livraisons. S^t-Pétersbourg,
1839-1840, 4 brochures in-4^o.

5^e et 6^e livraisons. S^t-Pétersb., 1840, broch. in-4^o.

» *Idem, tome V, 2^e partie; sciences naturelles,*
tome IV, 1^{re} et 2^e livraisons. S^t-Pétersbourg,
1840, brochure in-4^o.

3^e et 4^e livraisons. S^t-Pétersb., 1841, broch. in-4^o.

5^e livraison. » » »

Mémoires présentés à l'académie impériale de St-Pétersbourg
par divers savants,

Tome II, en 6 livraisons. S^t-Pétersb., 1833-1835, 4 broch. in-4^o.

» III, » » 1836-1837, 3 »

» IV, 1^{re} et 2^e livrais. » 1837, brochure in-4^o.

» » 3^e et 4^e » » 1841, »

Recueil des actes de la séance publique de l'académie impé-
riale des sciences de St-Pétersbourg,

Pour les années 1833, 1834, 1835, 1837, 1838, 1839.

S^t-Pétersbourg, 1835-1840, 6 brochures in-4^o.

Année 1840. S^t-Pétersbourg, 1841, 6 brochures in-4^o.

Bulletin scientifique, publié par l'académie impériale des sciences de St-Petersbourg, et rédigé par son secrétaire perpétuel,

Tome I, St-Petersbourg (sans date).

» II, » 1837.

» III, » 1838.

» IV, » » 4 brochures in-4°.

Annuaire magnétique et météorologique du corps des ingénieurs des mines de Russie,

Observations météorologiques et magnétiques faites dans l'empire de Russie, rédigées et publiées par A. T. Kupffer,

Tome I. St-Petersbourg, 1837, 1 vol. in-4°.

Année 1837. » 1839, »

» 1838. » 1840, »

» 1839. » 1841, »

MOSCOU.

Bulletin de la société impériale des naturalistes de Moscou,

Année 1837, n° V-VIII. Moscou, 1837, 4 brochures in-8°.

» 1838, n° I-III. » 1838, 3 »

» 1840, n° I-IV. » 1840, 4 »

» 1841, n° I. » 1841, 1 »

SUÈDE.

STOCKHOLM.

Kongl. Vetenskaps Academiens Handlingar,

För År 1820, jusqu'en 1824. Stockholm, 1820-1824, 5 vol. in-8°.

För År 1826, 1 vol. in-8°.

» 1827, »

» 1828, »

» 1829, jusqu'en 1834 inclus., ensemble 7 vol. in-8°.

» 1836, 1 vol. in-8°.

» 1837, »

» 1838, »

» 1839. Stockholm, 1841, 1 vol. in-8°.

Aersberättelse om Framstegen, I. Fysik och Kemy,

För År 1835-1836, 1 vol. in-8°, en 2 tomes.

» 1837, » »

» 1838, » »

Aersberättelse om Framstegen, I. Fysik och Kemi, afgifven den 31 Mars 1839; af Jac. Berzelius. Stockholm, 1840, 1 vol. in-8°.

Aersberättelse om Technologiens Framsteg. Till kongl. Vetenskaps Akademien, afgifven den 31 Mars 1839; af G. E. Pasch. Stockholm, 1840, brochure in-8°.

Aersberättelser om Vetenskapernas Framsteg, afgifven af kongl. Vetenskaps-Academiens Embetsmän, du 31 mars 1821 jusqu'en 1834. Stockholm, 1822 et suiv., ensemble 13 vol. in-8° (1).

GOTHENBOURG.

Förhandlingar vid det af Skandinaviska Naturforskare och Läkare, hälna möte i Götheborg, År 1839. Götheborg. 1840, brochure in-8°.

(1) L'année 1821 est en double.

DANEMARCK.

COPENHAGUE.

Det kongelige Danske Videnskabernes Selskabs Naturvidenskabelige og matematiske Afhandlinger, ottende Deel. Kiöbenhavn, 1841, 1 vol. in-4°.

Société royale des antiquaires du Nord; Rapport des séances annuelles de 1838 et de 1839. Copenhague, 1839, br. in-8°.

Overzigt over det kongelige Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger og dets Medlemmers Arbejder i Aaret 1839, par le professeur Örsted, id. i Aaret 1840, 2 broch. in-4°.

NORWÈGE.

CHRISTIANIA.

Motiver til det i Aaret 1832, udgivne Forslag til en Lov for Kongeriget Norge angaaende Forbrydelser. Christiania, 1835, 1 vol. in-4°.

Statistiske Tabeller for Kongeriget Norge, udgivne efter det kongelige Finants-, Handels- og Told-Departements Foranstaltning,

Tredie Række, indeholdende Tabeller, vedkommende Norges Handel og Skibsfart i Aaret 1835. Christ., 1839, 1 vol. in-4°.

Anden Række, indeholdende Tabeller over Udsæd og Aol samt Kreaturhold i Norge den 29^{de} november 1835. Christiania, 1839, 1 vol. in-4°.

Femte Række, indeholdende Tabeller, vedkommende Norges Handel og Skibsfart i Aaret 1838. Christ., 1840, 1 vol. in-4°.

PORTUGAL.

LISBONNE.

Memorias economicas da Academia Real das sciencias de Lisboa,

- Tomo I. Lisboa, 1789.
 » II. » 1790.
 » III. » 1791.
 » IV. » 1812.
 » V. » 1815.
 » VI (manque) ensemble 5 vol. in-4°.

*Memorias da Academia Real das sciencias de Lisboa, tomo I, desde 1780 até 1788. Lisboa, 1797.**Memorias de mathematica e phisica da Academia Real das sciencias de Lisboa,*

- Tome II, Lisboa, 1799.
 » III, part. I, II. Lisboa, 1812.

Historia e memorias da Academia Real das sciencias de Lisboa,

- Tomo IV, part. I, II. Lisboa, 1815.
 » V, » I, II. » 1817.
 » VI, » I, II. » 1819.
 » VII, » 1821.
 » VIII, part. I, II. » 1823.
 » IX, » 1825.
 » X, parte I, II. » 1827.
 » XI, » I, II. » 1831.
 » XII, » I. » 1837.

Ensemble 12 vol. in-4°.

Memorias de agricultura premiadas pela Academia Real das sciencias de Lisboa ; em 1787 e 1788 ,

Tomo I. Lisboa , 1788.

» II. » 1791 , 2 vol. in-8°.

Memorias de litteratura Portugueza ,

Tomo V. Lisboa , 1795.

» VI. » 1796.

» VII. » 1806.

» VIII , parte 1 , Lisboa , 1812 , ensemble 4 vol. in-4°.

ITALIE.

TURIN.

Memorie della Reale Accademia delle scienze di Torino ,

Tome XXV (1) jusqu'au tome XL. Torino , 1820 et suiv. ,
16 vol. in-4°.

Serie secunda :

Tomo I et II. Torino , 1840 , 2 vol. in-4°.

Historiæ patriæ monumenta edita jussu regis Caroli Alberti.

Chartarum tomus I. Augustæ Taurinorum , 1836 , 1 vol.
in-folio.

FLORENCE.

*Saggi di naturali esperienze fatte nell' accademia del Ci-
mento ,* terza edizione fiorentina , etc. , 1 vol. in-4° . Firenze .
1841 .

(1) Les volumes précédents appartiennent à la bibliothèque de la ville.

MILAN.

Memorie dell' Imperiale Regio Istituto del regno Lombardo Veneto ,

Vol. I , anni 1812-1813. Milano , 1819.

» II , » 1814-1815. » 1821.

» III , » 1816-1817. » 1824.

» IV , » 1836.

» V , » 1838.

ensemble 5 vol. in-4°.

Collezione degli atti delle solenni distribuzioni de' premj d' industria , fatte in Milano ed in Venezia d' all' anno 1806 in avanti , tomo I. Milano , 1824 , jusqu'au tome V. Milano , 1824-1833 , 5 vol. in-8°.

Imperiale e Reale Accademia delle belle arti in Milano. Programmi pei grandi concorsi. Milano , 1836.

NAPLES.

Atti della Reale Accademia delle scienze , sezione della Società Reale Borbonica ,

Vol. I , Napoli , 1819.

» II , » 1825.

» III , » 1832.

» IV , » 1839 , 4 vol. in-4°.

Ragguagli de' lavori accademici ,

Per gli anni 1826 e 1827. Napoli , 1827 , broch. in-4°.

Per l'anno 1828 , » 1829 , broch. in-8°.

» 1829 , » 1830 , »

Atti della prima riunione degli scienziati italiani , tenuta in Pisa nell' ottobre di 1839. Pisa , 1840 , 1 vol. in-4°.

The American Journal of science and arts, conducted by Benjamin Silliman, vol. I-XXXVII, n^{os} 1-76. New-Haven, 1819-1839, 73 vol. in-8^o. — Vol. XXXVIII, n^{os} 1 et 2, January-April 1840. New-Haven, 2 vol. in-8^o. — Vol. XXXIX, n^{os} 1 et 2, July-October 1840. New-Haven, 1840, 2 vol. in-8^o.

LISTE

**DES INSTITUTIONS ET DES PERSONNES QUI REÇOIVENT
LES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE.**

LE ROI.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie ainsi que les correspondants régnicoles.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires-étrangères, de la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.

L'Université de Gand.

— de Liège.

L'Académie royale de médecine.

Le Dépôt de la guerre.

La Société des beaux-arts et de littérature de Gand.

— des arts, lettres et sciences d'Anvers.

— " " " de Mons.

— d'émulation de Liège.

— des chroniques de la Flandre occidentale.

— de médecine et des sciences nat. de Bruxelles.

— — " de Gand.

— — " d'Anvers.

La bibliothèque d'Anvers.

- de Bruges.
- royale de Bruxelles.
- de la ville de Bruxelles.
- de Louvain.
- de Mons.
- de Namur.
- de Tournay.
- de Courtrai.
- d'Ypres.
- de l'école royale militaire de Belgique.

L'Institut de France.

La Société Royale de Londres.

- — astronomique de Londres.
- — de littérature »
- — asiatique »
- statistique »
- entomologique »
- zoologique »
- géologique »
- — de Cornouailles.
- Royale d'Édimbourg.
- philosophique de Cambridge.

L'Académie Royale de Dublin.

- — des sciences de Berlin.
- — — de Turin.
- — — de Stockholm.
- — — de Naples.
- — — de Palerme.
- — — de Lisbonne.
- — — de Munich.

- L'Académie Royale des sciences de Madrid.
— — d'histoire »
— Impériale des sciences de St-Petersbourg.
- L'Institut Royal des Pays-Bas.
— Impérial et Royal de Milan.
- La Société Royale des sciences de Copenhague.
— — — de Göttingue.
— — — de Lille.
— — — de Lyon.
- La Société géologique de France.
— des antiquaires de France.
— provinciale d'Utrecht.
— de Harlem.
— de Rotterdam.
— philosophique des sciences de Philadelphie.
- L'Académie américaine de Boston.
- La Société de physique et des sciences natur. de Genève.
— — — de Neufchâtel.
— — — de Heidelberg.
— — — du grand-duché de
Bade.
— — — de Dresde.
- La Société Léopoldine Caroline des curieux de la nature.
— Impériale des naturalistes de Moscou.
- Le Muséum de Paris.
- La Commission des documents historiques de France.
- L'Université de Christiania.
- L'École polytechnique de France.
- L'Institution des ingénieurs civils de Londres.
- La bibliothèque de l'Athenæum »
» du British museum »

La bibliothèque du Collège de chirurgiens de Londres.

» **du Musée de Florence.**

L'Institution nationale de Washington.

L'Institut d'Albany.

La Société littéraire de Cracovie.

ARRÊTÉ ROYAL

ATTRIBUANT LA FRANCHISE DE PORT A LA CORRESPONDANCE
DE L'ACADÉMIE.

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Revu notre arrêté en date du 8 novembre 1841, qui attribue la franchise de port à la correspondance officielle de l'Académie royale de médecine;

Considérant que, par des motifs analogues, il y a lieu d'accorder le même privilège à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles;

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux Publics;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1^{er}. Notre Ministre de l'Intérieur est autorisé à correspondre en franchise de port, *sous enveloppe fermée*, avec le bureau de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et les membres de ce corps individuellement.

Art. 2. La franchise est également attribuée à la correspondance sous bandes et contre-seing que l'académie et son secrétaire perpétuel doivent échanger avec chacun de ses membres.

Art. 3. Le contre-seing de l'académie en nom collectif sera exercé, soit par le président, soit par le secrétaire perpétuel délégué à cet effet.

(166)

Notre **Ministre des Travaux Publics** est chargé de l'exécution
du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 22 décembre 1841.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Travaux Publics,

L. DESMAISIÈRES.

Pour copie conforme :

*Le secrétaire général du Ministère des
Travaux publics,*

DE BAVAY.

TABLE.

<i>Éphémérides pour l'année 1840,</i>	Pages.
Année d'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.	5
Comput ecclésiastique. — Quatre-temps.	6
Fêtes mobiles. — Commencement des quatre saisons.	7
Entrée du soleil dans les signes du zodiaque. — Obliquité apparente de l'écliptique	8
Éclipses de soleil et de lune en 1842.	9
Signes et abréviations dont on se sert dans le calendrier.	13
Calendrier.	14
<i>Ancienne Académie de Bruxelles.</i> — Lettres-patentes d'érection de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.	38
<i>Nouvelle Académie de Bruxelles.</i> — Arrêtés royaux relatifs à la réorganisation de l'Académie.	41
Règlement pour l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.	46
Règlement intérieur de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles	54
Dates et renseignements, concernant l'Académie royale	63

Liste des membres et des correspondants	71
Noms des membres et des correspondants décédés	77
Liste des membres composant la commission des finances	82
<i>Notices biographiques sur des membres de l'Académie royale de Bruxelles.</i>	83
Éloge de M. A.-P. Raoux, par le baron De Reiffenberg.	<i>Id.</i>
Notice sur le baron Charles-Louis-Guill.-Jos. de Ke- verberg de Kessel, par A. Quetelet	101
Catalogue de la bibliothèque de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, 1 ^{re} partie (sociétés savantes)	115
Liste des institutions et des personnes qui reçoivent les Mémoires de l'Académie	161
Arrêté royal attribuant la franchise de port à la cor- respondance de l'académie	165

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET RECTIFICATIONS

POUR L'ANNUAIRE DE 1841.

Page 8, ligne 10, au lieu de 3^h 36^m, lisez 2^h 46^m.

» » » 13, au lieu de 24 octobre, lisez 23 octobre.

» » » » au lieu de 6^h 55^m du matin, lisez 2^h 1^m du soir.

ANNUAIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES
SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.



ANNUAIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES
SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

NEUVIÈME ANNÉE.

BRUXELLES,
CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

—
1843.



ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

- Année 7351 de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.
- 6556 de la période julienne.
 - 5846 depuis la création, selon l'église.
 - 5604 depuis la création selon les Juifs. Commence le 25 septembre 1843.
 - 2619 des olympiades, ou la 3^e année de la 655^e olympiade commence en juillet 1843, en fixant l'ère des olympiades 775 1/2 ans avant J.-C., ou vers le 1^{er} juillet de l'an 3938 de la période julienne.
 - 2596 de la fondation de Rome, selon Varron.
 - 2590 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.
 - 1843 de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1843 du calendrier julien commence le 13 janvier 1843.
 - 1779 de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.
 - 1259 des Turcs commence le 1^{er} février 1843.
 - 261 de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1843	1.
Épacte	0.
Cycle solaire	4.
Indiction romaine	1.
Lettre dominicale	A.



QUATRE-TEMPS.

Mars	8, 10 et 11.
Juin	7, 9 et 10.
Septembre	20, 22 et 23.
Décembre	20, 22 et 23.



FÊTES MOBILES.

Septuagésime	12 février.
Les Cendres.	1 ^{er} mars.
Pâques	16 avril.
Les Rogations	22, 23 et 24 mai.
Ascension	25 mai.
Pentecôte	4 juin.
La Trinité	11 juin.
La Fête-Dieu	15 juin.
Premier dimanche de l'Avent	3 décem.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

PRINTEMPS	le 21 Mars	à 6 ^h 23 ^m	du matin.
ÉTÉ . . .	le 22 Juin	à 3.20	du matin.
AUTOMNE.	le 23 Sept.	à 5.27	du soir.
HIVER . .	le 22 Déc.	à 11. 6	du matin.



ENTRÉE DU SOLEIL

DANS LES SIGNES DU ZODIAQUE.

(TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.)

20 Janvier,	dans le VERSEAU,	à 3 ^h 49 ^m	du soir.
19 Février,	dans les POISSONS,	à 6.27	du matin.
21 Mars,	dans le BELIER,	à 6.23	du matin.
20 Avril,	dans le TAUREAU,	à 6.33	du soir.
21 Mai,	dans les GÉMEAUX,	à 6.45	du soir.
22 Juin,	dans l'ÉCRIVISSE,	à 3.20	du matin.
23 Juillet,	dans le LION,	à 2.16	du soir.
23 Août,	dans la VIERGE,	à 8.47	du soir.
23 Septembre,	dans la BALANCE,	à 5.27	du soir.
24 Octobre,	dans le SCORPION,	à 1.42	du matin.
22 Novembre,	dans le SAGITTAIRE,	à 10.19	du soir.
22 Décembre,	dans le CAPRICORNE,	à 11. 6	du matin.



Obliquité apparente de l'écliptique, en supposant, d'après Delambre, l'obliquité moyenne de 23° 27' 57" en 1800, et la diminution séculaire de 48".

1 ^{er} Janvier 1843	23° 27' 37",8.
31 Décembre »	23 27 34,2.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE EN 1843.

TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.

Les longitudes sont rapportées au méridien de Greenwich, situé à 17^m. en temps, à l'ouest du méridien de Bruxelles.

I. Le 27 juin, éclipse annulaire de soleil, invisible à Bruxelles.

Commencement de l'éclipse générale à . . .	4 ^h . 44 ^m . du soir.
Par 154° 52' longitude occidentale.	
3 1 latitude australe.	
Commencement de l'éclipse centr. et annul. à	5 48 »
Par 168° 8' longitude occidentale.	
8 55 latitude australe.	
Éclipse centrale et annulaire au méridien à . . .	7 38 »
Par 109° 41' longitude occidentale.	
5 30 latitude boréale.	
Fin de l'éclipse centrale et annulaire à . . .	9 20 »
Par 55° 48' longitude occidentale.	
23 38 latitude australe.	
Fin de l'éclipse générale à	10 23 »
Par 68° 44' longitude occidentale.	
17 49 latitude australe.	

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'Amérique du sud et dans une faible partie de l'Amérique du nord.

*II. Le 6 décembre, éclipse partielle de lune,
visible à Bruxelles.*

Entrée de la lune dans la pénombre à . . .	9h. 54m. du soir.
Commencement de l'éclipse à	11 35 »
Milieu à	0 28 du matin.
Fin de l'éclipse à	1 21 »
Sortie de la pénombre à	3 2 »

Grandeur de l'éclipse : 0,202, le diamètre de la lune étant 1.

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude orientale .	32°15'	Latitude boréale.	23°26'
» » .	7.51	» »	23.28
» occidentale.	4.58	» »	23.28
» » .	17.47	» »	23.29
» » .	42.10	» »	23.30

Cette éclipse sera visible dans toute l'Europe et l'Afrique, dans la partie occidentale de l'Asie et dans la partie orientale de l'Amérique.

*III. Le 21 décembre, éclipse totale de soleil,
invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à . . .	2h. 46m. du mat.
Par 57° 55' longitude orientale.	
12 42 latitude boréale.	
Commencement de l'éclipse centrale et totale à	3 50 »
Par 47° 12' longitude orientale.	
23 29 latitude boréale.	

Éclipse centrale et totale au méridien à . . .	5h. 26m. du mat.
Par 102° 26' longitude orientale.	
8 27 latitude boréale.	
Fin de l'éclipse centrale et totale à	6 50 »
Par 154° 19' longitude orientale.	
34 18 latitude boréale.	
Fin de l'éclipse générale à	7 54 »
Par 144° 33' longitude orientale.	
23 44 latitude boréale.	

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'Asie et une petite partie de l'Afrique et de la Nouvelle-Hollande.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

*Dont on se sert dans le Calendrier.**Phases de la Lune et autres abréviations.*

N. L. Nouvelle Lune.		H. Heures.
P. Q. Premier Quartier.		M. Minutes.
P. L. Pleine Lune.		S. Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.		D. Degrés.

Signes du Zodiaque.

	deg.			deg.
0 ♈, le Belier . . .	0		6 ♎, la Balance . . .	180
1 ♉, le Taureau . . .	30		7 ♏, le Scorpion . . .	210
2 ♊, les Gémeaux . . .	60		8 ♐, le Sagittaire . . .	240
3 ♋, l'Écrevisse . . .	90		9 ♑, le Capricorne . . .	270
4 ♌, le Lion . . .	120		10 ♒, le Verseau . . .	300
5 ♍, la Vierge . . .	150		11 ♓, les Poissons . . .	330

☉ le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.		♃ Cérés.
♀ Vénus.		♀ Pallas.
♁ La Terre.		♃ Jupiter.
♂ Mars.		♄ Saturne.
♁ Vesta.		♅ Uranus.
♁ Junon.		

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Jours du mois.	JANVIER.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. austral. à midi moyen.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>		
1	D. CIRCONCISION.	8. 4	4. 2	23. 3	0. 3. 43	1
2	L. S. Basile, évêq.	8. 4	4. 3	22. 58	0. 4. 11	2
3	M. Ste Geneviève.	8. 4	4. 4	22. 52	0. 4. 39	3
4	M. S. Rigobert.	8. 4	4. 6	22. 46	0. 5. 7	4
5	J. S. Siméon.	8. 4	4. 7	22. 40	0. 5. 34	5
6	V. Les Rois.	8. 4	4. 8	22. 33	0. 6. 1	6
7	S. Ste Melanie.	8. 3	4. 9	22. 26	0. 6. 28	7
8	D. Ste Gudule.	8. 3	4. 11	22. 18	0. 6. 53	8
9	L. S. Pierre, évêq	8. 3	4. 12	22. 10	0. 7. 19	9
10	M. S. Paul, ermite.	8. 2	4. 14	22. 1	0. 7. 43	10
11	M. S. Théodore.	8. 2	4. 15	21. 52	0. 8. 8	11
12	J. S. Arcade, m.	8. 2	4. 16	21. 43	0. 8. 31	12
13	V. Bapt. de J.-C.	8. 1	4. 18	21. 33	0. 8. 54	13
14	S. S. Hilaire, évêq	8. 0	4. 19	21. 22	0. 9. 16	14
15	D. S. Maur, abbé.	7. 59	4. 20	21. 12	0. 9. 38	15
16	L. S. Marcel.	7. 59	4. 22	21. 1	0. 9. 59	16
17	M. S. Antoine, ab.	7. 58	4. 23	20. 49	0. 10. 19	17
18	M. Ch. de S. Pierre	7. 57	4. 25	20. 37	0. 10. 39	18
19	J. S. Sulpice, évêq	7. 56	4. 27	20. 25	0. 10. 58	19
20	V. S. Sébastien.	7. 55	4. 29	20. 12	0. 11. 16	20
21	S. Ste Agnès, v.	7. 54	4. 30	19. 59	0. 11. 33	21
22	D. S. Vincent.	7. 53	4. 32	19. 46	0. 11. 50	22
23	L. S. Ildefonse.	7. 51	4. 33	19. 32	0. 12. 5	23
24	M. S. Babylas, év.	7. 50	4. 35	19. 18	0. 12. 21	24
25	M. Conv. S. Paul.	7. 49	4. 37	19. 3	0. 12. 35	25
26	J. Ste Paule, veuv.	7. 48	4. 38	18. 48	0. 12. 48	26
27	V. S. Julien, évêq.	7. 46	4. 40	18. 33	0. 13. 1	27
28	S. S. Charlemagn.	7. 45	4. 42	18. 17	0. 13. 13	28
29	D. S. Franç. de S.	7. 44	4. 44	18. 1	0. 13. 24	29
30	L. Ste Bathilde.	7. 42	4. 46	17. 45	0. 13. 35	30
31	M. S. Pierre Nol.	7. 41	4. 47	17. 29	0. 13. 44	1

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 12 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.		Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	0. 41 Soir.	8. 32 Matin.	4. 54 Soir.	♿	MERCURE.			
2	1. 30	9. 2	6. 6		1	8. 26 Matin.	4. 2	0. 14 Soir.
3	2. 16	9. 23	7. 18		11	8. 43 Matin.	4. 50 Soir.	0. 47 Soir.
4	3. 0	9. 41	8. 28		21	8. 42 Matin.	5. 48 Soir.	1. 15
5	3. 41	9. 57	9. 35					
6	4. 21	10. 12	10. 42	♀	VÉNUS.			
7	5. 1	10. 27	11. 48		1	6. 10 Matin.	3. 5	10. 37 Matin.
8	5. 42	10. 43			11	5. 22 Matin.	2. 27 Soir.	9. 55 Matin.
9	6. 26	11. 1	0. 56 Matin.		21	4. 56	2. 0	9. 27
10	7. 13	11. 23	2. 5					
11	8. 3	11. 51	3. 15	♂	MARS.			
12	8. 56	0. 28 Soir.	4. 25		1	2. 12 Matin.	0. 28 Soir.	7. 19 Matin.
13	9. 52	1. 16	5. 30		11	2. 4	0. 2	7. 2
14	10. 50	2. 18	6. 27		21	1. 57	11. 34 Matin.	6. 44
15	11. 48	3. 31	7. 13					
16		4. 53	7. 49	♃	JUPITER.			
17	0. 46 Matin.	6. 18	8. 18		1	9. 10 Matin.	5. 37 Soir.	1. 22 Soir.
18	1. 39	7. 43	8. 41		11	8. 36 Matin.	5. 10 Soir.	0. 52 Soir.
19	2. 32	9. 7	9. 1		21	8. 4	4. 44	0. 23
20	3. 23	10. 31	9. 21					
21	4. 13	11. 54	9. 40	♄	SATURNE.			
22	5. 4		10. 1		1	8. 23 Matin.	4. 31 Soir.	0. 26 Soir.
23	5. 57	1. 15 Matin.	10. 26		11	7. 48 Matin.	3. 57 Soir.	11. 51 Matin.
24	6. 52	2. 38	10. 58		21	7. 13	3. 24 Soir.	11. 17
25	7. 47	3. 51	11. 38					
26	8. 44	4. 57	0. 29 Soir.	♅	URANUS.			
27	9. 40	5. 50	1. 30		1	11. 10 Matin.	10. 48 Soir.	4. 58 Soir.
28	10. 33	6. 31	2. 39		11	10. 31 Matin.	10. 11 Soir.	4. 20 Soir.
29	11. 24	7. 3	3. 50		21	9. 51	9. 33	3. 41
30	0. 11 Soir.	7. 27	5. 2					
31	0. 55	7. 47	6. 12					

P. Q. le 8, à 8 h. 28 m. du soir. D. Q. le 23, à 1 h. 19 m. du mat.
P. L. le 16, à 8 h. 44 m. du mat. N. L. le 30, à 0 h. 19 m. du soir.

Jours du mois.	FÉVRIER.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. austral. à midi moyen.		
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	M. S. Ignace.	7. 39	4. 49	17. 12	0. 13. 53	2
2	J. PURIFICATION.	7. 38	4. 51	16. 55	0. 14. 1	3
3	V. S. Blaise.	7. 36	4. 52	16. 37	0. 14. 8	4
4	S. S. Philéas, év.	7. 34	4. 54	16. 20	0. 14. 14	5
5	D. Ste Agathe, vier.	7. 33	4. 56	16. 2	0. 14. 19	6
6	L. Ste Dorothee.	7. 31	4. 58	15. 43	0. 14. 24	7
7	M. S. Romuald.	7. 30	5. 0	15. 25	0. 14. 27	8
8	M. S. Jean de M.	7. 28	5. 2	15. 6	0. 14. 30	9
9	J. Ste Apolline.	7. 27	5. 3	14. 47	0. 14. 32	10
10	V. Ste Scholast.	7. 25	5. 5	14. 28	0. 14. 33	11
11	S. S. Severin.	7. 23	5. 6	14. 8	0. 14. 34	12
12	D. Septuagésime.	7. 21	5. 8	13. 48	0. 14. 33	13
13	L. S. Grégoire.	7. 19	5. 10	13. 28	0. 14. 32	14
14	M. S. Valentin.	7. 18	5. 12	13. 8	0. 14. 31	15
15	M. S. Faustin.	7. 16	5. 14	12. 48	0. 14. 28	16
16	J. S. Furcy.	7. 14	5. 16	12. 27	0. 14. 25	17
17	V. S. Théodule.	7. 12	5. 17	12. 6	0. 14. 20	18
18	S. S. Siméon, év.	7. 10	5. 49	11. 45	0. 14. 16	19
19	D. S. Boniface.	7. 8	5. 21	11. 24	0. 14. 10	20
20	L. S. Eucher.	7. 6	5. 23	11. 2	0. 14. 4	21
21	M. S. Pepin.	7. 4	5. 24	10. 41	0. 13. 57	22
22	M. Ste Isabelle.	7. 2	5. 26	10. 19	0. 13. 50	23
23	J. S. Damien.	7. 0	5. 28	9. 57	0. 13. 42	24
24	V. S. Mathias.	6. 58	5. 30	9. 35	0. 13. 33	25
25	S. S. Félix.	6. 56	5. 31	9. 13	0. 13. 24	26
26	D. S. Porphyre.	6. 54	5. 33	8. 51	0. 13. 15	27
27	L. Ste Honorine.	6. 52	5. 35	8. 28	0. 13. 4	28
28	M. S. Romain.	6. 50	5. 36	8. 6	0. 12. 53	29

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 40 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.		Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	1. 03	8. 4	7. 20	♿	MERCURE.			
2	2. 18	8. 20	8. 28		1	8. 9	6. 33	1. 22
3	2. 58	8. 34	9. 34		11	7. 19	5. 57	0. 37
4	3. 39	8. 50	10. 41		21	6. 17	4. 22	11. 19
5	4. 21	9. 7	11. 48		♋			VÉNUS.
6	5. 6	9. 27		1	4. 43	1. 40	9. 11	
7	5. 53	9. 51	0. 57	11	4. 40	1. 30	9. 5	
8	6. 42	10. 22	2. 5	21	4. 40	1. 28	9. 3	
9	7. 36	11. 3	3. 10	♂			MARS.	
10	8. 33	11. 59	4. 10	1	1. 47	11. 5	6. 25	
11	9. 31	1. 7	5. 1	11	1. 36	10. 38	6. 7	
12	10. 28	2. 24	5. 43	21	1. 25	10. 12	5. 48	
13	11. 23	3. 46	6. 15	♃			JUPITER.	
14		5. 12	6. 41	1	7. 28	4. 14	11. 50	
15	0. 18	6. 39	7. 4	11	6. 54	3. 48	11. 20	
16	1. 11	8. 6	7. 25	21	6. 20	3. 21	10. 50	
17	2. 4	9. 32	7. 45	♄			SATURNE.	
18	2. 57	10. 58	8. 6	1	6. 34	2. 47	10. 39	
19	3. 51		8. 30	11	5. 58	2. 13	10. 4	
20	4. 47	0. 22	9. 1	21	5. 22	1. 39	9. 29	
21	5. 44	1. 41	9. 39	♅			URANUS.	
22	6. 40	2. 50	10. 26	1	9. 8	8. 52	3. 0	
23	7. 36	3. 46	11. 24	11	8. 30	8. 15	2. 22	
24	8. 29	4. 31	0. 30	21	7. 52	7. 40	1. 45	
25	9. 20	5. 5	1. 41					
26	10. 8	5. 31	2. 51					
27	10. 53	5. 53	4. 1					
28	11. 35	6. 11	5. 9					

P. Q. le 7, à 4 h. 50 m. du soir. | D. Q. le 21, à 11 h. 3 m. du mat.
P. L. le 14, à 8 h. 27 m. du soir.

Jours du mois.	MARS.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. A. et B à midi moyen.		
		h. m.	h. m.	d. m.		
1	M. Les Cendres.	6. 48	5. 38	7. 43	0. 12. 42	1
2	J. S. Simplicie.	6. 46	5. 40	7. 20	0. 12. 30	2
3	V. S ^{te} Cunégonde.	6. 44	5. 42	6. 57	0. 12. 18	3
4	S. S. Casimir.	6. 41	5. 44	6. 34	0. 12. 5	4
5	D. S. Adrien.	6. 39	5. 45	6. 11	0. 11. 51	5
6	L. S ^{te} Colette.	6. 37	5. 47	5. 48	0. 11. 37	6
7	M. S. Thomas d'A.	6. 35	5. 48	5. 25	0. 11. 23	7
8	M. S. Jean de Dieu.	6. 32	5. 50	5. 1	0. 11. 8	8
9	J. S ^{te} Françoise.	6. 30	5. 52	4. 38	0. 10. 53	9
10	V. S. Doctorée.	6. 28	5. 54	4. 14	0. 10. 38	10
11	S. S ^{te} Elodie.	6. 26	5. 55	3. 51	0. 10. 22	11
12	D. S. Grégoire.	6. 24	5. 57	3. 27	0. 10. 6	12
13	L. S ^{te} Euphrasie.	6. 22	5. 58	3. 4	0. 9. 49	13
14	M. S ^{te} Mathilde.	6. 19	6. 0	2. 40	0. 9. 33	14
15	M. S. Z. charie, év.	6. 17	6. 2	2. 16	0. 9. 16	15
16	J. S. Cyrilaque.	6. 15	6. 3	1. 53	0. 8. 58	16
17	V. S ^{te} Gertrude.	6. 13	6. 5	1. 29	0. 8. 41	17
18	S. S. Alexandre.	6. 11	6. 7	1. 5	0. 8. 23	18
19	D. S. Joseph.	6. 9	6. 9	0. 42	0. 8. 5	19
20	L. S. Jochim.	6. 6	6. 10	0. A 18	0. 7. 47	20
21	M. S. Benoît.	6. 4	6. 12	0. B 6	0. 7. 29	21
22	M. S. Paul, évêq.	6. 2	6. 13	0. 29	0. 7. 11	22
23	J. S. Victorien.	5. 59	6. 15	0. 53	0. 6. 52	23
24	V. S. Simon, mart.	5. 57	6. 16	1. 17	0. 6. 34	24
25	S. ANNONCIATION.	5. 55	6. 18	1. 40	0. 6. 16	25
26	D. S. Ludger, év.	5. 53	6. 20	2. 4	0. 5. 57	26
27	L. S. Jean, évang.	5. 51	6. 21	2. 27	0. 5. 39	27
28	M. S. Gontran, R.	5. 48	6. 23	2. 51	0. 5. 20	28
29	M. S. Eustase.	5. 46	6. 25	3. 14	0. 5. 2	29
30	J. S. Rieul.	5. 44	6. 26	3. 38	0. 4. 43	30
31	V. S ^{te} Balbine.	5. 42	6. 28	4. 1	0. 4. 25	1

Les jours croissent, pendant ce mois, de 2 h. 0 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.		Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	0. 17	6. 27	6. 16	♁	MERCURE.			
2	0. 57	6. 42	7. 23		1	5. 51	3. 31	10. 42
3	1. 37	6. 57	8. 24		11	5. 38	3. 17	10. 27
4	2. 18	7. 14	9. 37		21	5. 30	3. 36	10. 33
5	3. 2	7. 32	10. 44		♀	VÉNUS.		
6	3. 47	7. 55	11. 51	1		4. 40	1. 31	9. 5
7	4. 36	8. 24	0. 57	11		4. 36	1. 42	9. 9
8	5. 27	9. 0	1. 57	21		4. 30	1. 59	9. 14
9	6. 20	9. 48	2. 51	♂		MARS.		
10	7. 16	10. 47	3. 35		1	1. 14	9. 51	5. 32
11	8. 11	11. 57	4. 10		11	0. 59	9. 25	5. 11
12	9. 6	1. 16	4. 39		21	0. 41	8. 58	4. 48
13	10. 1	2. 39	5. 4		♃	JUPITER.		
14	10. 55	4. 4	5. 26	1		5. 54	3. 0	10. 26
15	11. 48	5. 31	6. 8	11		5. 20	2. 32	9. 55
16	0. 42	6. 59	6. 32	21		4. 45	2. 5	9. 25
17	1. 37	8. 28	7. 1	♄		SATURNE.		
18	2. 34	9. 55	7. 37		1	4. 53	1. 12	9. 1
19	3. 33	11. 20	8. 22		11	4. 16	0. 37	8. 25
20	4. 32	0. 35	9. 18		21	3. 40	0. 1	7. 49
21	5. 29	1. 38	10. 22		♅	URANUS.		
22	6. 25	2. 28	11. 32	1		7. 21	7. 10	1. 14
23	7. 17	3. 6	0. 42	11		6. 43	6. 35	0. 38
24	8. 5	3. 35	1. 52	21		6. 4	5. 58	0. 0
25	8. 51	3. 57	3. 0					
26	9. 34	4. 17	4. 7					
27	10. 15	4. 33	5. 13					
28	10. 55	4. 49	6. 20					
29	11. 36	5. 5	7. 26					
30	0. 18	5. 21						
31								

N. L. le 1, à 6 h. 20 m. du mat.
P. Q. le 9, à 10 h. 6 m. du mat.
P. L. le 16, à 6 h. 16 m. du mat.

D. Q. le 22, à 10 h. 51 m. du soir
N. L. le 31, à 0 h. 6 m. du mat.

Jours du mois.	AVRIL.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. boréale à midi moyen.		
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	S. S. Hugues, év.	5. 39	6. 29	4. 24	0. 4. 7	2
2	D. S. Franç. de P.	5. 37	6. 31	4. 47	0. 3. 49	3
3	L. S. Richard.	5. 35	6. 33	5. 10	0. 3. 31	4
4	M. S. Ambroise.	5. 33	6. 34	5. 33	0. 3. 13	5
5	M. S. Vincent.	5. 31	6. 36	5. 56	0. 2. 55	6
6	J. S. Guillaume.	5. 26	6. 37	6. 19	0. 2. 37	7
7	V. S. Hégésippe.	5. 26	6. 39	6. 42	0. 2. 20	8
8	S. S. Edèse.	5. 24	6. 40	7. 4	0. 2. 3	9
9	D. S ^{te} Marie, ég.	5. 22	6. 42	7. 26	0. 1. 46	10
10	L. S. Macaire.	5. 19	6. 44	7. 49	0. 1. 29	11
11	M. S. Léon.	5. 17	6. 46	8. 11	0. 1. 12	12
12	M. S. Jules, pape.	5. 15	6. 47	8. 33	0. 0. 56	13
13	J. S. Justin.	5. 13	6. 49	8. 55	0. 0. 40	14
14	V. S. Tiburce.	5. 11	6. 50	9. 16	0. 0. 24	15
15	S. S ^{te} Anastasio.	5. 9	6. 52	9. 38	0. 0. 9	16
16	D. PAQUES.	5. 7	6. 53	9. 59	11. 59. 54	17
17	L. S. Anicet, pape	5. 5	6. 55	10. 21	11. 59. 39	18
18	M. S. Parfait, pape.	5. 3	6. 57	10. 42	11. 59. 25	19
19	M. S. Elphège.	5. 1	6. 58	11. 3	11. 59. 11	20
20	J. S ^{te} Hildegonde.	4. 59	7. 0	11. 23	11. 58. 58	21
21	V. S. Anselme.	4. 57	7. 2	11. 44	11. 58. 45	22
22	S. S. Opportune.	4. 55	7. 3	12. 4	11. 58. 32	23
23	D. S. George, m.	4. 53	7. 5	12. 24	11. 58. 20	24
24	L. S ^{te} Beuve.	4. 51	7. 6	12. 44	11. 58. 9	25
25	M. S. Marc, évang.	4. 49	7. 8	13. 4	11. 57. 58	26
26	M. S. Clet, pap e.	4. 47	7. 10	13. 24	11. 57. 47	27
27	J. S. Pollicarpe.	4. 45	7. 11	13. 43	11. 57. 37	28
28	V. S. Vital, mart.	4. 43	7. 13	14. 2	11. 57. 27	29
29	S. S. Robert, abb.	4. 41	7. 14	14. 21	11. 57. 18	30
30	D. S. Eutrope.	4. 39	7. 16	14. 39	11. 57. 10	1

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 50 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.		Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	1. Soir. 0	5. Matin. 40	8. Soir. 34	♁	MERCURE.			
2	1. 45	6. 1	9. 42		1	5. Matin. 19	4. Soir. 21	10. Matin. 50
3	2. 33	6. 28	10. 47		11	5. Matin. 8	5. Soir. 18	11. Matin. 13
4	3. 23	7. 2	11. 49		21	4. Matin. 57	6. Soir. 32	11. Matin. 45
5	4. 15	7. 45	—		♀	VÉNUS.		
6	5. 8	8. 38	0. Matin. 43	1		4. Matin. 19	2. Soir. 18	9. Matin. 20
7	6. 2	9. 43	1. Matin. 30	11		4. Matin. 7	2. Soir. 43	9. Matin. 24
8	6. 55	10. 55	2. Matin. 8	21		3. Matin. 51	3. Soir. 8	9. Matin. 29
9	7. 47	0. Soir. 13	2. 38	♂		MARS.		
10	8. 40	1. Soir. 35	3. 3		1	0. Matin. 18	8. Matin. 26	4. Matin. 21
11	9. 32	2. 59	3. 25		11	11. Matin. 52	7. Matin. 55	3. Matin. 53
12	10. 24	4. 25	3. 46		21	11. Soir. 24	7. Matin. 20	3. Matin. 21
13	11. 19	5. 51	4. 7		♃	JUPITER.		
14	—	7. 20	4. 30	1		4. Matin. 7	1. Soir. 35	8. Matin. 50
15	0. M. 16	8. 48	4. 56	11		3. Matin. 32	1. Soir. 5	8. Matin. 17
16	1. 15	10. 11	5. 30	21		2. Matin. 57	0. Soir. 35	7. Matin. 44
17	2. 16	11. 22	6. 13	♄		SATURNE.		
18	3. 16	—	7. 6		1	2. Matin. 58	11. Matin. 21	7. Matin. 8
19	4. 15	0. Matin. 20	8. 10		11	2. Matin. 20	10. Matin. 44	6. Matin. 30
20	5. 10	1. Matin. 4	9. 20		21	1. Matin. 42	10. Matin. 7	5. Matin. 53
21	6. 2	1. H. 37	10. 32		♅	URANUS.		
22	6. 49	2. 2	11. 42	1		5. Matin. 22	5. Soir. 18	11. Matin. 19
23	7. 32	2. 22	0. Soir. 52	11		4. Matin. 43	4. Soir. 41	10. Matin. 41
24	8. 14	2. 40	1. 59	21		4. Matin. 4	4. Soir. 5	10. Matin. 4
25	8. 55	2. 56	3. 5					
26	9. 35	3. 11	4. 11					
27	10. 16	3. 28	5. 17					
28	10. 58	3. 46	6. 24					
29	11. 43	4. 6	7. 32					
30	0. Soir. 30	4. 31	8. 39					

P. Q. le 7, à 11 h. 23 m. du soir. D. Q. le 21, à 0 h. 42 m. du soir.
P. L. le 14, à 2 h. 46 m. du soir. N. L. le 29, à 4 h. 36 m. du soir.

Jours du mois.	MAI.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.		Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Gouch., temps moyen.	Décl. boréale à midi moyen.			
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m</i>	<i>h. m. s.</i>		
1	L. S. Philippe.	4. 37	7. 17	14. 58	11. 57.	2	2
2	M. S. Athanase.	4. 35	7. 18	15. 16	11. 56.	54	3
3	M. Inv. St ^e Croix.	4. 33	7. 20	15. 34	11. 56.	47	4
4	J. St ^e Monique.	4. 32	7. 22	15. 51	11. 56.	41	5
5	V. Conv. S. Aug.	4. 30	7. 24	16. 9	11. 56.	35	6
6	S. S. Jean P. L.	4. 28	7. 25	16. 26	11. 56.	29	7
7	D. S. Stanislas.	4. 27	7. 27	16. 43	11. 56.	25	8
8	L. S. Désiré, évêq.	4. 25	7. 28	16. 59	11. 56.	20	9
9	M. S. Grégoire.	4. 23	7. 30	17. 16	11. 56.	17	10
10	M. S. Gordien.	4. 21	7. 31	17. 31	11. 56.	13	11
11	J. S. Mamert.	4. 19	7. 33	17. 47	11. 56.	11	12
12	V. S. Pancrace.	4. 18	7. 35	18. 3	11. 56.	9	13
13	S. S. Sava.	4. 17	7. 36	18. 18	11. 56.	7	14
14	D. S. Boniface.	4. 15	7. 37	18. 32	11. 56.	6	15
15	L. S. Isidore.	4. 14	7. 39	18. 47	11. 56.	6	16
16	M. S. Jean Népom.	4. 12	7. 40	19. 1	11. 56.	6	17
17	M. S. Paschal.	4. 11	7. 41	19. 15	11. 56.	7	18
18	J. S. Eric, roi.	4. 9	7. 43	19. 28	11. 56.	9	19
19	V. S. Yves.	4. 8	7. 44	19. 41	11. 56.	10	20
20	S. S. Bernadin.	4. 7	7. 46	19. 54	11. 56.	13	21
21	D. St ^e Hospice.	4. 6	7. 47	20. 7	11. 56.	16	22
22	L. <i>Les Rogations.</i>	4. 5	7. 49	20. 19	11. 56.	20	23
23	M. S. Didier, évêq.	4. 3	7. 50	20. 31	11. 56.	24	24
24	M. S. Donatien.	4. 2	7. 51	20. 42	11. 56.	29	25
25	J. ASCENSION.	4. 1	7. 52	20. 53	11. 56.	34	26
26	V. S. Quadrat.	4. 0	7. 53	21. 4	11. 56.	40	27
27	S. S. Hildevert.	3. 58	7. 55	21. 14	11. 56.	46	28
28	D. S. Germain.	3. 58	7. 56	21. 24	11. 56.	53	29
29	L. S. Robert, abb.	3. 57	7. 57	21. 34	11. 57.	0	1
30	M. S. Félix.	3. 56	7. 58	21. 43	11. 57.	8	2
31	M. St ^e Pétronille.	3. 55	8. 0	21. 52	11. 57.	16	3

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 25 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.		Lever, temps moyen	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy	
	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	
1	1. 19	5. 2	9. 42	♁	MERCURE.			
2	2. 11	5. 43	10. 39		1	4. 49	8. 1	0. 26
3	3. 4	6. 34	11. 28		11	4. 52	9. 20	1. 7
4	3. 58	7. 36			21	5. 3	9. 58	1. 31
5	4. 50	8. 45	0. 7					
6	5. 41	10. 0	0. 39	♀	VÉNUS.			
7	6. 32	11. 18	1. 5		1	3. 34	3. 33	9. 33
8	7. 22	0. 38	1. 28		11	3. 17	3. 58	9. 37
9	8. 13	2. 0	1. 49		21	2. 59	4. 24	9. 41
10	9. 5	3. 23	2. 9					
11	9. 59	4. 48	2. 30	♂	MARS.			
12	10. 55	6. 15	2. 54		1	10. 52	6. 41	2. 46
13	11. 55	7. 40	3. 23		11	10. 14	5. 57	2. 4
14		8. 59	4. 1		21	9. 30	5. 8	1. 18
15	0. 57	10. 4	4. 50					
16	1. 58	10. 55	5. 51	♃	JUPITER.			
17	2. 56	11. 34	7. 0		1	2. 20	0. 3	7. 11
18	3. 51		8. 13		11	1. 43	11. 30	6. 35
19	4. 42	0. 3	9. 27		21	1. 6	10. 57	5. 59
20	5. 28	0. 26	10. 38					
21	6. 11	0. 44	11. 47	♄	SATURNE.			
22	6. 52	1. 1	0. 54		1	1. 4	9. 28	5. 15
23	7. 33	1. 17	2. 0		11	0. 24	8. 48	4. 34
24	8. 14	1. 34	3. 6		21	11. 42	8. 9	3. 54
25	8. 56	1. 51	4. 13					
26	9. 41	2. 11	5. 21	♅	URANUS.			
27	10. 26	2. 34	6. 28		1	3. 27	3. 28	9. 26
28	11. 14	3. 4	7. 33		11	2. 49	2. 52	8. 48
29	0. 6	3. 42	8. 33		21	2. 10	2. 15	8. 10
30	0. 59	4. 30	9. 25					
31	1. 53	5. 29	10. 8					

P. Q. le 7, à 8 h. 42 m. du mat. | D. Q. le 21, à 4 h. 12 m. du mat.
P. L. le 13, à 10 h. 52 m. du soir. | N. L. le 29, à 7 h. 12 m. du mat.

Jours du mois.	JUIN.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. boréale à midi moyen		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>		
1	J. S. Pamphile.	3. 54	8. 1	22. 1	11. 57. 25	4
2	V. S. Erasme.	3. 54	8. 2	22. 9	11. 57. 34	5
3	S. S ^{te} Clotilde	3. 53	8. 3	22. 17	11. 57. 43	6
4	D. PENTECOTE.	3. 52	8. 4	22. 24	11. 57. 53	7
5	L. S. Boniface.	3. 51	8. 4	22. 31	11. 58. 3	8
6	M. S ^{te} Amélie.	3. 50	8. 5	22. 37	11. 58. 14	9
7	M. S. Robert.	3. 50	8. 6	22. 44	11. 58. 24	10
8	J. S. Médard, év.	3. 49	8. 7	22. 49	11. 58. 35	11
9	V. S. Vincent.	3. 49	8. 8	22. 55	11. 58. 46	12
10	S. S. Landry.	3. 49	8. 9	23. 0	11. 58. 58	13
11	D. <i>La Trinité.</i>	3. 48	8. 9	23. 4	11. 59. 10	14
12	L. S. Basilide.	3. 48	8. 10	23. 8	11. 59. 22	15
13	M. S. Ant. de Pad.	3. 48	8. 11	23. 12	11. 59. 34	16
14	M. S. Basile.	3. 48	8. 11	23. 16	11. 59. 46	17
15	J. FÊTE-DIEU.	3. 48	8. 12	23. 19	11. 59. 58	18
16	V. S. Fargeau.	3. 48	8. 12	23. 21	0. 0. 11	19
17	S. S. Avit.	3. 48	8. 13	23. 23	0. 0. 24	20
18	D. S. Amand.	3. 48	8. 13	23. 25	0. 0. 37	21
19	L. S. Gerv. S. Pr.	3. 48	8. 14	23. 26	0. 0. 50	22
20	M. S. Silvère.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 3	23
21	M. S. Leufroi.	3. 48	8. 14	23. 28	0. 1. 16	24
22	J. S. Paulin, év.	3. 48	8. 15	23. 28	0. 1. 29	25
23	V. S. Lanfran.	3. 48	8. 15	23. 27	0. 1. 42	26
24	S. Nat. S. Jean-B.	3. 49	8. 15	23. 26	0. 1. 55	27
25	D. S. Prosper.	3. 49	8. 15	23. 25	0. 2. 7	28
26	L. S. Babolein.	3. 49	8. 15	23. 24	0. 2. 20	29
27	M. S. Crescent.	3. 50	8. 15	23. 22	0. 2. 33	30
28	M. S. Irénée.	3. 50	8. 15	23. 19	0. 2. 45	1
29	J. S. Pierre, apôt.	3. 51	8. 15	23. 16	0. 2. 58	2
30	V. Com. de S. Paul.	3. 51	8. 14	23. 13	0. 3. 10	3

Les jours croissent, jusqu'au 22, de 0 h. 20 m., puis décroissent, jusqu'au 30, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.		Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	2. 47	6. 37	10. 42	♁	MERCURE.			
2	3. 39	7. 51	11. 9		1	5. 9	9. 43	1. 26
3	4. 29	9. 7	11. 33		11	4. 49	8. 47	0. 48
4	5. 18	10. 26	11. 54		21	4. 4	7. 31	11. 46
5	6. 7	11. 44						
6	6. 57	1. 5	0. 13	♀	VÉNUS.			
7	7. 48	2. 27	0. 34		1	2. 42	4. 55	9. 48
8	8. 42	3. 51	0. 55		11	2. 29	5. 23	9. 56
9	9. 39	5. 14	1. 21		21	2. 20	5. 50	10. 5
10	10. 40	6. 34	1. 54					
11	11. 40	7. 45	2. 37	♂	MARS.			
12		8. 44	3. 31		1	8. 37	4. 8	0. 21
13	0. 39	9. 48	4. 37		11	7. 44	3. 13	11. 27
14	1. 36	10. 1	5. 49		21	6. 51	2. 20	10. 34
15	2. 29	10. 27	7. 5					
16	3. 19	10. 48	8. 19	♃	JUPITER.			
17	4. 5	11. 6	9. 30		1	0. 25	10. 18	5. 19
18	4. 48	11. 23	10. 39		11	11. 44	9. 39	4. 41
19	5. 29	11. 38	11. 46		21	11. 5	9. 0	4. 2
20	6. 9	11. 55	0. 52					
21	6. 50		1. 59	♄	SATURNE.			
22	7. 33	0. 14	3. 6		1	10. 58	7. 24	3. 9
23	8. 19	0. 36	4. 14		11	10. 17	6. 41	2. 27
24	9. 7	1. 3	5. 21		21	9. 36	5. 59	1. 46
25	9. 58	1. 39	6. 24					
26	10. 51	2. 23	7. 19	♅	URANUS.			
27	11. 46	3. 18	8. 6		1	1. 27	1. 33	7. 29
28	0. 40	4. 23	8. 43		11	0. 47	0. 54	6. 50
29	1. 34	5. 36	9. 19		21	0. 8	0. 16	6. 11
30	2. 26	6. 54	9. 39					

P. Q. le 5, à 2 h. 52 m. du soir.

D. Q. le 19, à 8 h. 47 m. du soir.

P. L. le 12, à 7 h 27 m. du mat.

N. L. le 27, à 7 h. 37 m. du soir.

Jours du mois.	JUILLET.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.	Âge de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. boréale à midi moyen.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>		
1	S. S. Thierry.	3. 52	8. 14	23. 10	0. 3. 22	4
2	D. Vis. de la Vierge	3. 52	8. 14	23. 5	0. 3. 33	5
3	L. S. Anatole, év.	3. 53	8. 14	23. 1	0. 3. 45	6
4	M. Tr. de S. Mart.	3. 54	8. 13	22. 56	0. 3. 56	7
5	M. St ^e Zoé, mart.	3. 54	8. 12	22. 51	0. 4. 6	8
6	J. S. Adolphe.	3. 55	8. 12	22. 45	0. 4. 17	9
7	V. St ^e Aubierge.	3. 56	8. 12	22. 39	0. 4. 27	10
8	S. St ^e Elisabeth.	3. 57	8. 11	22. 33	0. 4. 37	11
9	D. S. Cyrille.	3. 58	8. 11	22. 26	0. 4. 46	12
10	L. St ^e Félicité.	3. 59	8. 10	22. 19	0. 4. 55	13
11	M. S. Benoît.	4. 0	8. 9	22. 11	0. 5. 3	14
12	M. S. Gualbert,	4. 1	8. 9	22. 3	0. 5. 11	15
13	J. S. Turiaf, évêq.	4. 2	8. 8	21. 55	0. 5. 19	16
14	V. S. Bonaventure.	4. 3	8. 7	21. 46	0. 5. 26	17
15	S. S. Henri, emp.	4. 4	8. 6	21. 37	0. 5. 32	18
16	D. S. Eustathe, év.	4. 5	8. 5	21. 28	0. 5. 38	19
17	L. S. Alexis.	4. 6	8. 4	21. 18	0. 5. 44	20
18	M. S. Frédéric	4. 8	8. 3	21. 7	0. 5. 49	21
19	M. S. Vincent de P.	4. 9	8. 2	20. 57	0. 5. 54	22
20	J. St ^e Marguerite	4. 10	8. 1	20. 46	0. 5. 58	23
21	V. S. Victor, mart.	4. 11	8. 0	20. 35	0. 6. 2	24
22	S. St ^e Marie-Mad.	4. 13	7. 59	20. 23	0. 6. 5	25
23	D. S. Apollinaire.	4. 14	7. 57	20. 11	0. 6. 7	26
24	L. St ^e Christine.	4. 15	7. 55	19. 59	0. 6. 9	27
25	M. S. Jacques le m.	4. 16	7. 54	19. 46	0. 6. 10	28
26	M. St ^e Anne.	4. 18	7. 53	19. 33	0. 6. 11	29
27	J. S. Edouard.	4. 19	7. 52	19. 20	0. 6. 11	1
28	V. S. Nazaire	4. 21	7. 50	19. 6	0. 6. 11	2
29	S. St ^e Marthe.	4. 22	7. 49	18. 52	0. 6. 10	3
30	D. S. Alphonse.	4. 23	7. 48	18. 38	0. 6. 8	4
31	L. S. Germain.	4. 25	7. 46	18. 24	0. 6. 6	5

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Concher, temps moyen.		Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	3. 16	8. 14	10. 1	♿	MERCURE.			
2	4. 5	9. 33	10. 20		1	3. 14	6. 38	10. 55
3	4. 55	10. 53	10. 40		11	2. 43	6. 29	10. 36
4	5. 45	0. 14	11. 1		21	2. 45	6. 57	10. 52
5	6. 37	1. 35	11. 25		♀	VÉNUS.		
6	7. 31	2. 57	11. 54	1		2. 17	6. 15	10. 16
7	8. 29	4. 17	0. 32	11		2. 20	6. 37	10. 29
8	9. 27	5. 32	1. 20	21		2. 33	6. 52	10. 42
9	10. 26	6. 33	2. 19	♂		MARS.		
10	11. 23	7. 22	3. 29		1	6. 2	1. 32	9. 45
11	8. 0	8. 28	4. 43		11	5. 20	0. 47	9. 2
12	0. 18	8. 50	5. 58		21	4. 43	0. 8	8. 24
13	1. 9	9. 11	7. 11		♃	JUPITER.		
14	1. 56	9. 27	8. 21	10		10. 25	8. 18	3. 21
15	2. 40	9. 44	9. 30	11		9. 45	7. 35	2. 39
16	3. 23	10. 0	10. 37	21		9. 4	6. 50	1. 56
17	4. 4	10. 18	11. 44	♄		SATURNE.		
18	4. 45	10. 39	0. 51		1	8. 55	5. 15	1. 4
19	5. 28	11. 3	1. 58		11	8. 13	4. 32	0. 21
20	6. 12	11. 34	3. 4		21	7. 31	3. 49	11. 38
21	6. 58	0. 13	4. 8		♅	URANUS.		
22	7. 47	1. 4	5. 7	11		11. 28	11. 38	5. 32
23	8. 39	2. 5	6. 40	11		10. 49	10. 58	4. 52
24	9. 33	3. 16	7. 14	21		10. 10	10. 18	4. 13
25	10. 28	4. 34	7. 41					
26	11. 23	5. 55	8. 4					
27	0. 16	7. 16	8. 26					
28	1. 9	8. 38	8. 45					
29	2. 0	10. 1	9. 7					
30	2. 50							
31	3. 41							

P. Q. le 4, à 7 h. 20 m. du soir. D. Q. le 19, à 1 h. 58 m. du soir.
P. L. le 11, à 5 h. 23 m. du soir. N. L. le 27, à 6 h. 0 m. du mat.

Jours du mois.	AOUT.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. boréale à midi moyen.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>	<i>h m. s.</i>	
1	M. S ^{te} Sophie.	4. 27	7. 45	18. 9	0. 6. 3	6
2	M. S. Etienne, pap.	4. 28	7. 43	17. 54	0. 6. 0	7
3	J. Inv. S. Etienne.	4. 29	7. 41	17. 38	0. 5. 56	8
4	V. S. Dominique.	4. 31	7. 39	17. 23	0. 5. 51	9
5	S. S. Yon.	4. 32	7. 38	17. 7	0. 5. 46	10
6	D. Transf. de N. S.	4. 33	7. 36	16. 50	0. 5. 40	11
7	L. S. Gaétan.	4. 35	7. 35	16. 34	0. 5. 33	12
8	M. S. Justin, mart.	4. 37	7. 33	16. 17	0. 5. 26	13
9	M. S. Romain.	4. 38	7. 31	16. 0	0. 5. 18	14
10	J. S. Laurent.	4. 40	7. 29	15. 43	0. 5. 10	15
11	V. Sus. S ^{te} Cour.	4. 42	7. 27	15. 25	0. 5. 1	16
12	S. S ^{te} Claire, vierg.	4. 43	7. 25	15. 7	0. 4. 51	17
13	D. S. Hippolyte.	4. 44	7. 24	14. 49	0. 4. 41	18
14	L. S. Eusébe.	4. 46	7. 22	14. 31	0. 4. 31	19
15	M. ASSOMPTION.	4. 47	7. 20	14. 12	0. 4. 20	20
16	M. S. Roch, conf.	4. 49	7. 18	13. 54	0. 4. 8	21
17	J. S. Mammès.	4. 51	7. 16	13. 35	0. 3. 56	22
18	V. S ^{te} Hélène.	4. 52	7. 14	13. 15	0. 3. 43	23
19	S. S. Louis, évêq.	4. 54	7. 12	12. 56	0. 3. 30	24
20	D. S. Bernard, ab.	4. 55	7. 10	12. 36	0. 3. 17	25
21	L. S ^{te} Emélie.	4. 56	7. 8	12. 16	0. 3. 3	26
22	M. S. Symphorien.	4. 58	7. 6	11. 56	0. 2. 48	27
23	M. S. Sidoine.	5. 0	7. 4	11. 36	0. 2. 33	28
24	J. S. Barthélem i.	5. 2	7. 2	11. 16	0. 2. 18	29
25	V. S. Louis, roi.	5. 3	7. 0	10. 55	0. 2. 2	30
26	S. S. Zéplirin, p.	5. 5	6. 58	10. 35	0. 1. 46	1
27	D. S. Césaire.	5. 6	6. 56	10. 14	0. 1. 29	2
28	L. S. Médéric, ab.	5. 7	6. 53	9. 53	0. 1. 12	3
29	M. S. Augustin.	5. 9	6. 51	9. 31	0. 0. 55	4
30	M. S ^{te} Rose, vierg.	5. 10	6. 49	9. 10	0. 0. 37	5
31	J. S. Ovide.	5. 12	6. 47	8. 48	0. 0. 19	6

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 47 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.		
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.		Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.
1	4. 34	11. 23	9. 30	MERCURE.			
2	5. 28	0. 47	9. 59	1	3. 41	7. 35	11. 39
3	6. 24	2. 6	10. 33	11	4. 58	7. 47	0. 23
4	7. 21	3. 30	11. 16	21	6. 5	7. 40	0. 53
5	8. 19	4. 25	—	VÉNUS.			
6	9. 16	5. 18	0. 11	1	2. 54	6. 59	10. 57
7	10. 11	5. 59	1. 16	11	3. 20	6. 59	11. 9
8	11. 3	6. 31	2. 27	21	3. 49	6. 51	11. 20
9	11. 51	6. 55	3. 41	MARS.			
10	—	7. 16	4. 54	1	4. 10	11. 32	7. 50
11	0. 36	7. 34	6. 5	11	3. 46	11. 3	7. 24
12	1. 19	7. 51	7. 14	21	3. 26	10. 40	7. 2
13	2. 1	8. 7	8. 23	JUPITER.			
14	2. 43	8. 25	9. 29	1	8. 18	6. 0	1. 9
15	3. 24	8. 44	10. 36	11	7. 37	5. 13	0. 24
16	4. 7	9. 6	11. 43	21	6. 55	4. 25	11. 40
17	4. 52	9. 34	0. 49	SATURNE.			
18	5. 40	10. 10	1. 54	1	6. 44	3. 1	10. 52
19	6. 30	10. 54	2. 53	11	6. 3	2. 18	10. 10
20	7. 21	11. 49	3. 47	21	5. 23	1. 36	9. 28
21	8. 16	—	4. 33	URANUS.			
22	9. 10	0. 55	5. 10	1	9. 25	9. 34	3. 29
23	10. 4	2. 9	5. 42	11	8. 45	8. 53	2. 48
24	10. 57	3. 29	6. 7	21	8. 5	8. 12	2. 8
25	11. 50	4. 51	6. 29				
26	0. 42	6. 15	6. 50				
27	1. 34	7. 39	7. 12				
28	2. 27	9. 4	7. 35				
29	3. 22	10. 29	8. 2				
30	4. 19	11. 52	8. 35				
31	5. 17	1. 10	9. 16				

1. Q. le 2, à 11 h. 44 m. du soir. D. Q. le 18, à 7 h. 7 m. du mat.
 2. L. le 10, à 5 h. 12 m. du mat. N. L. le 25, à 2 h. 53 m. du soir.

Jours du mois.	SEPTEMBRE.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. B. et A. à midi moyen.		
		<i>h. m.</i>	<i>h m.</i>	<i>d. m.</i>	<i>h. m. s.</i>	
1	V S. Gilles.	5. 14	6. 45	8. 27	0. 0. 1	7
2	S. S. Lazare.	5. 15	6. 43	8. 5	11. 59. 42	8
3	D. S. Grégoire.	5. 17	6. 41	7. 43	11. 59. 23	9
4	L. S ^{te} Rosalie.	5. 18	6. 38	7. 21	11. 59. 3	10
5	M. S. Bertin, abbé.	5. 20	6. 36	6. 59	11. 58. 44	11
6	M. S. Eleuthère.	5. 21	6. 34	6. 36	11. 58. 24	12
7	J. S ^{te} Reine, vierg	5. 23	6. 32	6. 14	11. 58. 4	13
8	V. Nat. de la Vierg.	5. 24	6. 30	5. 52	11. 57. 44	14
9	S. S. Omer, évêq.	5. 26	6. 28	5. 29	11. 57. 23	15
10	D. S. Nicolas To.	5. 28	6. 26	5. 6	11. 57. 2	16
11	L. S. Hyscinthe.	5. 29	6. 23	4. 43	11. 56. 42	17
12	M. S. Raphaël.	5. 31	6. 21	4. 21	11. 56. 21	18
13	M. S. Maurille.	5. 32	6. 19	3. 58	11. 56. 0	19
14	J. Exalt. S ^{te} Croix.	5. 33	6. 16	3. 35	11. 55. 39	20
15	V. S. Nicomède.	5. 35	6. 14	3. 12	11. 55. 18	21
16	S. S ^{te} Euphémie.	5. 37	6. 12	2. 48	11. 54. 57	22
17	D. S. Lambert.	5. 38	6. 10	2. 25	11. 54. 35	23
18	L. S. Jean Chrys.	5. 40	6. 7	2. 2	11. 54. 14	24
19	M. S. Janvier.	5. 42	6. 5	1. 39	11. 53. 53	25
20	M. S. Eustache.	5. 43	6. 3	1. 15	11. 53. 32	26
21	J. S. Mathieu, ap.	5. 44	6. 0	0. 52	11. 53. 11	27
22	V. S. Maurice.	5. 46	5. 58	0. 29	11. 52. 50	28
23	S. S ^{te} Thècle.	5. 47	5. 56	0. B 5	11. 52. 30	29
24	D. S. Andoche.	5. 49	5. 54	0. A 18	11. 52. 9	1
25	L. S. Firmin, évé.	5. 51	5. 52	0. 42	11. 51. 48	2
26	M. S ^{te} Justine.	5. 53	5. 50	1. 5	11. 51. 28	3
27	M. S. Côme, S. Da.	5. 54	5. 47	1. 29	11. 51. 8	4
28	J. S. Céran, évêq.	5. 56	5. 45	1. 52	11. 50. 48	5
29	V. S. Michel, arc.	5. 57	5. 42	2. 15	11. 50. 28	6
30	S. S. Jérôme.	5. 59	5. 40	2. 39	11. 50. 9	7

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 53 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.		
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen	Coucher, tems moyen.		Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.
1	6. 15 Soir.	2. 19 Soir.	10. 8 Soir.	MERCURE.			
2	7. 12 Soir.	3. 20 Soir.	11. 9 Soir.	1	7. 7 Matin.	7. 20 Soir.	1. 15 Soir.
3	8. 7 Soir.	3. 59 Soir.		11	7. 51 Matin.	6. 57 Soir.	1. 25 Soir.
4	8. 58 Soir.	4. 33 Soir.	0. 18 Matin.	21	8. 21 Matin.	6. 30 Soir.	1. 26 Soir.
5	9. 47 Soir.	4. 59 Soir.	1. 30 Matin.	VÉBUS.			
6	10. 33 Soir.	5. 21 Soir.	2. 42 Matin.	1	4. 23 Matin.	6. 37 Soir.	11. 30 Matin.
7	11. 16 Soir.	5. 40 Soir.	3. 53 Matin.	11	4. 55 Matin.	6. 22 Soir.	11. 38 Matin.
8	11. 58 Soir.	5. 57 Soir.	5. 2 Matin.	21	5. 25 Matin.	6. 4 Soir.	11. 44 Matin.
9		6. 14 Soir.	6. 10 Matin.	MARS.			
10	0. 40 Matin.	6. 30 Soir.	7. 17 Matin.	1	3. 8 Soir.	10. 17 Soir.	6. 42 Soir.
11	1. 22 Matin.	6. 50 Soir.	8. 23 Matin.	11	2. 53 Soir.	10. 1 Soir.	6. 26 Soir.
12	2. 4 Matin.	7. 11 Soir.	9. 30 Matin.	21	2. 38 Soir.	9. 48 Soir.	6. 13 Soir.
13	2. 48 Matin.	7. 38 Soir.	10. 36 Matin.	JUPITER.			
14	3. 36 Matin.	8. 10 Soir.	11. 42 Matin.	1	6. 8 Soir.	3. 35 Matin.	10. 51 Soir.
15	4. 24 Matin.	8. 49 Soir.	0. 42 Soir.	11	5. 26 Soir.	2. 50 Matin.	10. 7 Soir.
16	5. 13 Matin.	9. 38 Soir.	1. 37 Matin.	21	4. 45 Soir.	2. 5 Matin.	9. 24 Soir.
17	6. 5 Matin.	10. 38 Soir.	2. 25 Matin.	SATURNE.			
18	6. 57 Matin.	11. 46 Soir.	3. 5 Matin.	1	4. 38 Soir.	0. 50 Matin.	8. 43 Soir.
19	7. 50 Matin.		3. 38 Matin.	11	3. 58 Soir.	0. 8 Matin.	8. 2 Soir.
20	8. 43 Matin.	1. 2 Matin.	4. 6 Matin.	21	3. 18 Soir.	11. 27 Matin.	7. 22 Soir.
21	9. 36 Matin.	2. 22 Matin.	4. 30 Matin.	URANUS.			
22	10. 28 Matin.	3. 44 Matin.	4. 52 Matin.	-1	7. 22 Soir.	7. 27 Matin.	1. 23 Matin.
23	11. 20 Matin.	5. 9 Matin.	5. 13 Matin.	11	6. 42 Soir.	6. 45 Matin.	0. 42 Matin.
24	0. 14 Soir.	6. 34 Matin.	5. 37 Matin.	21	6. 2 Soir.	6. 3 Matin.	0. 2 Matin.
25	1. 10 Soir.	8. 2 Matin.	0. 3 Matin.				
26	2. 8 Soir.	9. 29 Matin.	6. 34 Matin.				
27	3. 8 Soir.	10. 51 Matin.	7. 12 Matin.				
28	4. 8 Soir.	0. 7 Soir.	8. 4 Matin.				
29	5. 7 Soir.	1. 9 Soir.	9. 4 Matin.				
30	6. 4 Soir.	1. 58 Soir.	10. 11 Matin.				

P. Q. le 1, à 5 h. 40 m. du mat.
 P. L. le 8, à 7 h. 14 m. du soir.
 D. Q. le 16, à 11 h. 30 m. du soir.

N. L. le 23, à 11 h. 10 m. du soir.
 P. Q. le 30, à 2 h. 28 m. du soir.

Jours du mois.	OCTOBRE.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. australe à midi moyen		
		h. m.	h. m.	d. m.		
1	D. S. Rcmi, évêq.	6. 0	5. 38	3. 2	11. 49. 49	8
2	L. SS. Anges gard.	6. 2	5. 36	3. 25	11. 49. 30	9
3	M. S. Denis l'aré.	6. 3	5. 34	3. 49	11. 49. 11	10
4	M. S. François d'A.	6. 5	5. 32	4. 12	11. 48. 53	11
5	J. S ^{te} Auré, vierge.	6 7	5. 29	4. 35	11. 48. 35	12
6	V S. Bruno, inst.	6. 8	5. 27	4. 58	11. 48. 17	13
7	S. S ^{te} Julie.	6. 10	5. 25	5. 21	11. 48. 0	14
8	D. S ^{te} Brigitte.	6. 11	5. 22	5. 44	11. 47. 42	15
9	L. S. Denis, évêq.	6. 13	5. 20	6. 7	11. 47. 26	16
10	M. S. Paulin.	6 15	5. 18	6. 30	11. 47. 10	17
11	M. SS. Nicaise, etc.	6. 16	5. 16	6. 53	11. 46. 54	18
12	J. S. Wilfrid.	6. 18	5. 14	7. 15	11. 46. 39	19
13	V. S. Géraud, c.	6. 20	5. 12	7. 38	11. 46. 24	20
14	S. S. Caliste, pap.	6. 21	5. 10	8. 1	11. 46. 10	21
15	D. S ^{te} Thérèse.	6. 23	5. 8	8. 23	11. 45. 56	22
16	L. S. Gal, abbé.	6. 25	5. 5	8. 45	11. 45. 43	23
17	M. S ^{te} Estelle.	6. 26	5. 3	9. 7	11. 45. 31	24
18	M. S. Luc, évang.	6. 28	5. 1	9. 29	11. 45. 19	25
19	J. S. Savinien.	6. 30	4. 59	9. 51	11. 45. 8	26
20	V. S. Caprais.	6. 32	4. 58	10. 13	11. 44. 57	27
21	S. S ^{te} Ursule.	6. 33	4. 56	10. 34	11. 44. 47	28
22	D. S. Mellon, év.	6. 35	4. 53	10. 56	11. 44. 38	29
23	L. S. Hilarion,	6. 36	4. 51	11. 17	11. 44. 29	1
24	M. S. Magloire.	6. 38	4. 49	11. 38	11. 44. 21	2
25	M. SS. Crépin et C.	6. 40	4. 47	11. 59	11. 44. 14	3
26	J. S. Evariste.	6. 42	4. 45	12. 20	11. 44. 8	4
27	V. S. Frumence.	6 43	4. 44	12. 40	11. 44. 2	5
28	S. S. Simon.	6. 45	4. 42	13. 0	11. 43. 57	6
29	D. S. Narcisse.	6. 47	4. 40	13. 21	11. 43. 52	7
30	L. S. Lucain.	6. 49	4. 38	13. 40	11. 43. 49	8
31	M. S. Quentin.	6 50	4. 36	14. 0	11. 43. 46	9

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 57 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.		Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	6. 56	2. 35	11. 22	♿	MERCURE.			
2	7. 45	3. 4			1	8. 23	5. 56	1. 9
3	8. 21	3. 27	0. 34		11	7. 19	5. 16	0. 18
4	9. 15	3. 46	1. 44		21	5. 33	4. 36	11. 3
5	9. 57	4. 4	2. 53					
6	10. 38	4. 21	4. 0	♀	VÉNUS.			
7	11. 20	4. 38	5. 7		1	5. 56	5. 46	11. 51
8		4. 56	6. 13		11	6. 28	5. 27	11. 57
9	0. 2	5. 17	7. 20		21	6. 58	5. 10	0. 4
10	0. 46	5. 42	8. 25					
11	1. 32	6. 12	9. 31	♂	MARS.			
12	2. 19	6. 48	10. 33		1	2. 21	9. 41	6. 0
13	3. 8	7. 35	11. 30		11	2. 5	9. 36	5. 50
14	4. 0	8. 30	0. 20		21	1. 47	9. 34	5. 40
15	4. 52	9. 34	1. 2					
16	5. 43	10. 44	1. 36	♃	JUPITER.			
17	6. 33	11. 59	2. 7		1	4. 4	1. 22	8. 43
18	7. 23		2. 32		11	3. 24	0. 41	8. 2
19	8. 14	1. 17	2. 52		21	2. 45	0. 3	7. 23
20	9. 5	2. 37	3. 13					
21	9. 57	4. 1	3. 35	♄	SATURNE.			
22	10. 51	5. 26	4. 0		1	2. 40	10. 48	6. 43
23	11. 49	6. 54	4. 29		11	2. 1	10. 10	6. 4
24	0. 50	8. 22	5. 6		21	1. 22	9. 32	5. 26
25	1. 52	9. 44	5. 53					
26	2. 54	10. 54	6. 50	♅	URANUS.			
27	3. 54	11. 50	7. 58		1	5. 22	5. 22	11. 20
28	4. 50	0. 33	9. 9		11	4. 42	4. 41	10. 40
29	5. 42	1. 6	10. 23		21	4. 2	3. 59	9. 59
30	6. 30	1. 31	11. 35					
31	7. 15	1. 52						

P. L. le 8, à 11 h. 34 m. du mat. N. L. le 23, à 7 h. 53 m. du mat.
D. Q. le 16, à 2 h. 16 m. du soir. P. Q. le 30, à 3 h. 0 m. du mat.

Jours du mois.	NOVEMBRE.	SOLEIL.			TEMPS moyen au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. australe à midi moyen.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>	<i>h. m. s.</i>	
1	M. TOUSSAINT.	6. 52	4. 34	14. 20	11. 43. 44	10
2	J. Les Trépassés.	6. 54	4. 32	14. 39	11. 43. 43	11
3	V. S. Hubert.	6. 55	4. 31	14. 58	11. 43. 42	12
4	S. S. Charles.	6. 57	4. 29	15. 17	11. 43. 42	13
5	D. S ^{te} Bertille.	6. 59	4. 28	15. 35	11. 43. 44	14
6	L. S. Léonard.	7. 1	4. 26	15. 53	11. 43. 46	15
7	M. S. Willebrod.	7. 2	4. 24	16. 11	11. 43. 48	16
8	M. S. Ernest.	7. 4	4. 22	16. 29	11. 43. 52	17
9	J. S. Mathurin.	7. 6	4. 21	16. 46	11. 43. 56	18
10	V. S. Léon, le Gr.	7. 7	4. 19	17. 3	11. 44. 2	19
11	S. S. Martin, évê.	7. 9	4. 18	17. 20	11. 44. 8	20
12	D. S. René.	7. 11	4. 17	17. 37	11. 44. 15	21
13	L. S. Brice, évêq.	7. 13	4. 15	17. 53	11. 44. 23	22
14	M. S. Bertrand.	7. 15	4. 14	18. 9	11. 44. 31	23
15	M. S. Eugène.	7. 16	4. 12	18. 25	11. 44. 41	24
16	J. S. Edme.	7. 18	4. 11	18. 40	11. 44. 52	25
17	V. S. Agnan, évê.	7. 19	4. 10	18. 55	11. 45. 3	26
18	S. S. Odon.	7. 21	4. 8	19. 10	11. 45. 15	27
19	D. S ^{te} Elisabeth.	7. 23	4. 7	19. 24	11. 45. 28	28
20	L. S. Edmond.	7. 24	4. 6	19. 38	11. 45. 42	29
21	M. Présent. S ^{te} Vier.	7. 26	4. 5	19. 51	11. 45. 57	30
22	M. S ^{te} Cécile.	7. 28	4. 4	20. 5	11. 46. 12	1
23	J. S. Clément.	7. 29	4. 3	20. 17	11. 46. 29	2
24	V. S. Séverin.	7. 31	4. 2	20. 30	11. 46. 46	3
25	S. S ^{te} Catherine.	7. 32	4. 1	20. 42	11. 47. 3	4
26	D. S ^{te} Gen. des ar.	7. 34	4. 0	20. 54	11. 47. 22	5
27	L. S. Siméon.	7. 35	3. 59	21. 5	11. 47. 41	6
28	M. S. M. lo.	7. 37	3. 58	21. 16	11. 48. 1	7
29	M. S. Saturnin.	7. 38	3. 57	21. 28	11. 48. 22	8
30	J. S. André, apôt	7. 40	3. 57	21. 36	11. 48. 43	9

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.		Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	7. 56 Soir.	2. 11 Soir.	0. 45 Matin.	♿	MERCURE.			
2	8. 37	2. 27	1. 52		1	5. 0	4. 11	10. 36
3	9. 19	2. 44	2. 58		11	5. 37	3. 55	10. 46
4	10. 1	3. 3	4. 5		21	6. 30	3. 46	11. 9
5	10. 44	3. 22	5. 11		♀			VÉNUS.
6	11. 28	3. 46	6. 17	1	7. 34	4. 55	0. 14	
7		4. 14	7. 22	11	8. 6	4. 45	0. 26	
8	0. 16 Matin.	4. 49	8. 25	21	8. 36	4. 41	0. 39	
9	1. 5	5. 32	9. 23	♂			MARS.	
10	1. 55	6. 24	10. 16	1	1. 25	9. 34	5. 29	
11	2. 46	7. 24	10. 59	11	1. 3	9. 35	5. 19	
12	3. 37	8. 31	11. 36	21	0. 40	9. 38	5. 8	
13	4. 27	9. 43	0. 6 Soir.	♃			JUPITER.	
14	5. 16	10. 59	0. 21	1	2. 2	11. 21	6. 41	
15	6. 5		0. 53	11	1. 26	10. 47	6. 5	
16	6. 53	0. 16 Matin.	1. 14	21	0. 48	10. 13	5. 29	
17	7. 43	1. 34	1. 35	♄			SATURNE.	
18	8. 35	2. 56	1. 58	1	0. 40	8. 51	4. 46	
19	9. 29	4. 20	2. 24	11	0. 4	8. 16	4. 9	
20	10. 27	5. 46	2. 57	21	11. 28	7. 41	3. 33	
21	11. 29	7. 11	3. 38	♅			URANUS.	
22	0. 32 Soir.	8. 29	4. 31	1	3. 18	3. 14	9. 15	
23	1. 35	9. 33	5. 36	11	2. 38	2. 33	8. 34	
24	2. 34	10. 24	6. 48	21	1. 58	1. 53	7. 54	
25	3. 30	11. 2	8. 4					
26	4. 22	11. 32	9. 19					
27	5. 9	11. 55	10. 31					
28	5. 53	0. 15 Soir.	11. 41					
29	6. 35	0. 33						
30	7. 17	0. 50	0. 48 M.					

P. L. le 7, à 5 h. 39 m. du mat. N. L. le 21, à 5 h. 51 m. du soir.
D. Q. le 15, à 2 h. 50 m. du mat. P. Q. le 28, à 7 h. 26 m. du soir.

Jours du mois.	DÉCEMBRE.	SOLEIL.			TEMPS moyen au médi vrai.	Age de la Lune.
		Lever, temps moyen.	Couch., temps moyen.	Décl. australe à midi moyen.		
		h. m.	h. m.	d. m.		
1	V. S. Éloi.	7. 41	3. 56	21. 46	11. 49. 6	10
2	S. S. Franç.-Xav.	7. 43	3. 56	21. 55	11. 49. 28	11
3	D. Dim. de l'avent.	7. 44	3. 55	22. 4	11. 49. 51	12
4	L. S ^{te} Barbe.	7. 43	3. 55	22. 13	11. 50. 15	13
5	M. S. Sabas, abbé.	7. 47	3. 54	22. 21	11. 50. 40	14
6	M. S. Nicolas, év.	7. 48	3. 54	22. 28	11. 51. 5	15
7	J. S ^{te} Fare, vierg.	7. 49	3. 53	22. 35	11. 51. 30	16
8	V. La Conception.	7. 50	3. 53	22. 42	11. 51. 56	17
9	S. S ^{te} Gorgoniae.	7. 51	3. 52	22. 48	11. 52. 23	18
10	D. S ^{te} Valère, vier.	7. 52	3. 52	22. 54	11. 52. 50	19
11	L. S. Damase, pa.	7. 53	3. 52	22. 59	11. 53. 17	20
12	M. S. Valéry.	7. 54	3. 52	23. 4	11. 53. 45	21
13	M. S ^{te} Luce, v. m.	7. 55	3. 52	23. 9	11. 54. 13	22
14	J. S. Nicaise.	7. 56	3. 52	23. 13	11. 54. 42	23
15	V. S. Mesmin.	7. 57	3. 52	23. 16	11. 55. 11	24
16	S. S ^{te} Adelaïde.	7. 58	3. 53	23. 19	11. 55. 40	25
17	D. S ^{te} Olympiade.	7. 59	3. 53	23. 22	11. 56. 9	26
18	L. S. Gatien, évêq.	8. 0	3. 53	23. 24	11. 56. 39	27
19	M. S ^{te} Meuris, m.	8. 0	3. 53	23. 26	11. 57. 9	28
20	M. S. Philogone.	8. 1	3. 54	23. 27	11. 57. 39	29
21	J. S. Thomas, ap	8. 2	3. 54	23. 27	11. 58. 9	1
22	V. S. Ischyriou	8. 2	3. 54	23. 28	11. 58. 39	2
23	S. S ^{te} Victoire	8. 3	3. 55	23. 27	11. 59. 9	3
24	D. S. Delphin.	8. 3	3. 56	23. 27	11. 59. 39	4
25	L. NOEL.	8. 3	3. 56	23. 25	0. 0. 9	5
26	M. S. Etienne.	8. 4	3. 57	23. 24	0. 0. 29	6
27	M. S. Jean, évêq.	8. 4	3. 58	23. 22	0. 1. 9	7
28	J. SS. Innocents	8. 4	3. 59	23. 19	0. 1. 39	8
29	V. S. Thom. de C.	8. 4	4. 0	23. 16	0. 2. 8	9
30	S. S ^{te} Colombe.	8. 4	4. 1	23. 12	0. 2. 37	10
31	D. S. Sylvestre.	8. 4	4. 1	23. 8	0. 3. 6	11

Les jours décroissent, jusqu'au 22, de 0 h. 22 m ; puis croissent, jusqu'au 31, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien t. moy.	Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyea.		Lever, temps moyen.	Coucher, temps moyen.	Passage au méridien t. moy.	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	7. 58	1. 8	1. 55	♁	MERCURE.			
2	8. 41	1. 27	3. 0		1	7. 23	3. 42	11. M. 34
3	9. 25	1. 49	4. 6		11	8. 11	3. 50	0. S. 2
4	10. 11	2. 16	5. 12		21	8. 48	4. 15	0. S. 32
5	11. 0	2. 48	6. 16					
6	11. 50	3. 29	7. 16	♀	VÉNUS.			
7		4. 19	8. 12		1	9. M. 2	4. 45	0. S. 53
8	0. 42	5. 18	8. 58		11	9. M. 20	4. 59	1. S. 9
9	1. 33	6. 24	9. 37		21	9. M. 28	5. 20	1. 24
10	2. 24	7. 36	10. 9					
11	3. 14	8. 49	10. 36	♂	MARS.			
12	4. 2	10. 4	10. 59		1	0. S. 15	9. 42	4. S. 58
13	4. 50	11. 20	11. 20		11	11. M. 48	9. 45	4. S. 47
14	5. 38		11. 40		21	11. M. 22	9. 49	4. S. 35
15	6. 26	0. M. 37	0. S. 1					
16	7. 18	1. 57	0. ir. 24	♃	JUPITER.			
17	8. 12	3. 20	0. 52		1	0. S. 11	9. 41	4. S. 56
18	9. 10	4. 43	1. 28		11	11. M. 33	9. 10	4. S. 22
19	10. 11	6. 3	2. 13		21	10. M. 59	8. 41	3. S. 49
20	11. 14	7. 13	3. 11					
21	0. S. 15	8. 11	4. 21	♄	SATURNE.			
22	1. 14	8. 55	5. 36		1	10. M. 51	7. 5	2. S. 57
23	2. 9	9. 30	6. 54		11	10. M. 16	6. 31	2. S. 23
24	2. 59	9. 57	8. 10		21	9. M. 40	5. 58	1. 48
25	3. 46	10. 18	9. 23					
26	4. 30	10. 38	10. 32	♅	URANUS.			
27	5. 13	10. 56	11. 40		1	1. S. 19	1. M. 13	7. S. 14
28	5. 55	11. 14			11	0. S. 39	0. M. 33	6. S. 35
29	6. 37	11. 32	0. M. 47		21	11. M. 59	11. S. 54	5. S. 56
30	7. 20	11. 53	1. M. 53					
31	8. 6	0. S. 17	2. M. 59					

P. L. le 7, à 0 h. 18 m. du mat. N. L. le 21, à 5 h. 26 m. du mat.
D. Q. le 14, à 1 h. 10 m. du soir. P. Q. le 28, à 3 h. 10 m. du soir.

ANCIENNE ACADEMIE

DE BRUXELLES.



LETTRES PATENTES

D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES
ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complètement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les privilèges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons Son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

administrateur de la grande-maitrise en Prusse, grand-maitre de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie, notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, et donnons en mandement à tous nos conseils, justiciers, officiers et sujets, que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques, qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres, de même que tous les membres qui la composent, de tous les honneurs, privilèges, prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher, et de tout le contenu en ces présentes, cessant tous contredits et empêchements au contraire; car ainsi nous plaît-il: en témoignage de quoi, nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne, le 16 décembre, l'an de grâce mil sept cent soixante-douze, et de nos règnes le trente-troisième, paraphé *K. R. vdt.*

(*Signé*) MARIE-THÉRÈSE.

Plus bas était: Par l'Impératrice douairière et Reine, contresigné *A. G. de Lederer*, et y est appendu le grand sceau de *S. M.* imprimé en cire vermeille, renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio, où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény, le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale, le 16 décembre 1772, et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale, sous la présidence du chancelier de Brabant, le 13 avril 1773. La compagnie s'assembla, pour la dernière fois, le 21 mai 1794.

NOUVELLE ACADEMIE

DE BRUXELLES.



ARRÊTÉ ROYAL

RELATIF A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres*, établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Art. 2. Notre commissaire-général demandera les considérations et l'avis des membres encore vivants de l'académie, sur les changements que le règlement, d'après l'art. 1^{er} de cet arrêté, devra subir, ainsi que sur le choix de nouveaux membres ordinaires et honoraires. Il nous fera ensuite une proposition à cet égard.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) FALCK.

Le 7 mai 1816.

Les *Annuaire*s précédents contiennent un autre arrêté royal également en date du 7 mai 1816, qui approuve le règlement de l'académie, présente la liste des membres nommés ou confirmés, fixe la première assemblée au 18 novembre de la même année, et met tous les ans à la disposition de la compagnie quatre médailles, ainsi que des médailles d'accessit, pour être par elle adjudgées aux auteurs de mémoires couronnés. Le même arrêté accorde à l'académie un subside annuel de 4,000 florins, pour servir aux frais d'impression, de jetons et autres dépenses; et, à dater de sa publication, il assure aux anciens membres la jouissance des pensions qu'ils avaient obtenues autrefois.

RÈGLEMENT

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

ART. 1^{er}. L'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, et rétablie par arrêté de Sa Majesté, du 7 mai 1816, n° 90, prendra le titre d'*Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres*.

ART. 2. Le Roi est protecteur de l'académie.

ART. 3. L'académie sera composée de 60 académiciens, dont 12 honoraires et 48 ordinaires (1).

ART. 4. Les honoraires seront tous d'une condition distinguée par leur naissance ou par leurs emplois, et recommandables par leurs connaissances et par leur zèle pour le progrès des bonnes études. Deux d'entre eux pourront être étrangers.

ART. 5. Dix-huit places d'académiciens ordinaires devront nécessairement être remplies par des gens de lettres, domiciliés à Bruxelles, et le directeur, ainsi que le secrétaire de l'académie, seront tirés de ce nombre. Dix-huit autres places pourront être données à des sujets demeurant dans

(1) Par résolution de l'académie, prise à la séance du 7 mai 1837, il a été arrêté qu'il y aura 30 membres pour la classe des sciences, et 18 pour celle d'histoire. Depuis 1830, l'académie n'a plus usé de la faculté de nommer des membres honoraires.

toutes les provinces du royaume, et pour le surplus, on pourra faire choix de savants étrangers (1).

ART. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places d'académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présents; et le président en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 7. L'académie ne pourra proposer, pour les places d'académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'académie.

ART. 8. L'académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant destiné à la prochaine assemblée.

ART. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le de-

(1) Ces articles ne parlent point textuellement de membres *correspondants*; mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'académie, de MM. *Le Normand* et *De Moléon*, français, résidants à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie. (Voy. le règlem. intér. de l'académie). L'académie ne nomme plus pour membres effectifs que des savants belges ou naturalisés et résidant dans le pays.

mander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

ART. 10. Tous les ans, le 7 mai, anniversaire de la restauration de l'académie, on tiendra une assemblée extraordinaire, où l'on proclamera les auteurs des mémoires ou dissertations auxquels un des quatre prix à distribuer par l'académie, dont deux pour la classe des sciences et deux pour celle des belles-lettres, aura été adjugé par elle. On déterminera ensuite les sujets des questions à proposer pour l'année suivante, et l'on finira la séance par la lecture d'un ou plusieurs ouvrages sortis de la plume des académiciens.

ART. 11. L'académie vaquera depuis la fin du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août (1).

ART. 12. Les académiciens ordinaires, établis à Bruxelles, assisteront à toutes les assemblées, à moins qu'ils n'aient quelque empêchement légitime, dont, dans ce cas, ils devront informer le président, ou en son absence, le directeur ; quant aux honoraires, ils seront toujours invités à s'y rendre pareillement.

ART. 13. Les académiciens ordinaires, non résidants à Bruxelles, mais domiciliés dans le royaume, se rendront chaque année au moins à quatre assemblées, et dans le cas où ils en seront empêchés pour cause légitime, ils en informeront également et d'avance le président, et en l'absence de celui-ci, le directeur.

ART. 14. L'académie aura pour objet, dans ses recherches et son travail, les sciences et les belles-lettres, et particulièrement les mathématiques et la physique, ainsi que la

(1) Voyez le règlement intérieur de l'académie, art. 14.

littérature ancienne et l'histoire naturelle , civile et littéraire des Pays-Bas.

ART. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée , seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui, pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées, adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie, qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

ART. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens, chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections, et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible ; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances, sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

ART. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées, seront laissés par eux en mains du secrétaire, et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

ART. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment, l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée, et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment, bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

ART. 19. L'académie examinera, lorsque le Gouvernement l'ordonne, les projets qui regardent de nouvelles fabriques, manufactures, machines, ou la perfection de quelque art utile, et elle s'expliquera, en même temps, sur le genre et l'étendue des avantages qui pourront dériver de l'exécution de ces projets.

ART. 20. L'académie pourra nommer, quand elle le jugera convenable, sous l'approbation du Gouvernement, un ou plusieurs de ses membres, pour faire un voyage littéraire dans les Pays-Bas, et leur donnera des instructions sur les objets dont ils auront principalement à s'occuper pendant leur tournée.

ART. 21. Comme il importe que l'académie soit en relation avec les savants tant étrangers que nationaux, afin de profiter par ce moyen de leurs lumières et de leurs découvertes, elle aura soin d'établir et d'entretenir cette correspondance, par la voie tant du secrétaire que de ses autres membres; et ceux desdits savants qui se seront livrés avec le plus de zèle à ce commerce littéraire, auront, s'ils se présentent, la préférence dans les élections pour les places d'académiciens.

ART. 22. La correspondance générale proprement dite se tiendra par le secrétaire perpétuel de l'académie, comme étant l'organe et l'interprète naturel de cette compagnie.

ART. 23. Le président, qui sera nommé par Sa Majesté, aura la direction générale de l'académie; il présidera à toutes les assemblées, où il aura la première voix et séance; il fera délibérer sur les différentes matières qui sont du ressort de l'académie, recueillera les opinions des membres de cette compagnie, selon l'ordre et l'ancienneté de leur admission, et prononcera les résolutions à la pluralité des

voix. Il fera observer tous les articles du présent règlement, tiendra particulièrement la main à ce que dans les assemblées tout se passe avec ordre et décence, et rendra compte au commissaire-général, tous les mois, de l'état de l'académie, de ses progrès, de ses besoins, en l'informant au surplus, nominément, de ceux des membres qui se seront le plus distingués.

ART. 24. Le directeur sera choisi, tous les ans, à la pluralité des voix des académiciens présents. Il présidera aux assemblées de l'académie, en l'absence du président, et aura la première voix et séance après lui, pendant l'année où il sera directeur.

ART. 25. Pour remplir la place de secrétaire, l'assemblée élira, à la pluralité des voix des académiciens présents, un sujet qu'elle proposera au commissaire-général pour en avoir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 26. Le secrétaire sera perpétuel et aura voix et séance suivant l'ordre de son admission; il tiendra registre des délibérations; signera les résolutions, délivrera les certificats d'approbation et autres donnés par l'académie; recevra les mémoires et lettres adressés à elle, et y fera les réponses; et lorsque, par maladie ou autre empêchement légitime, il ne pourra pas assister aux assemblées, il pourra commettre, avec l'agrément du président, tel autre membre de l'académie qu'il jugera à propos, pour tenir en sa place le registre.

ART. 27. Les registres, titres et papiers concernant l'académie, demeureront toujours entre les mains du secrétaire, à qui ils seront remis, accompagnés d'un inventaire, que le président fera rédiger et qu'il signera à la fin de chaque année; au surplus, le président fera aussi, tous les ans, le

récolement des pièces qui seront annotées dans cet inventaire , dans lequel il fera insérer, en même temps , tout ce qui sera présenté durant l'année.

ART. 28. Aucun des académiciens ne pourra concourir pour les prix que la munificence de Sa Majesté a fondés en faveur de ceux qui , au jugement de la compagnie, auront satisfait le mieux aux questions proposées ; au surplus , aucun des membres ne pourra donner des instructions à ceux qui concourront pour les mêmes prix.

ART. 29. Les mémoires ou dissertations qu'on destine au concours devront être écrits en caractères lisibles , en langue latine, française et hollandaise ou flamande, et être adressés au secrétaire de l'académie , avant le premier février ; on les accompagnera d'un billet cacheté , portant le nom , les qualités et la demeure de l'auteur, et la même devise ou sentence , qui aura été mise à la tête du mémoire, devra se trouver aussi sur l'enveloppe.

ART. 30. On exclura du concours les mémoires dont les auteurs se seront fait connaître de manière ou d'autre , et on ne couronnera pas non plus ceux qui , ayant déjà remporté trois prix sur des sujets tirés d'une même science, écriraient sur une quatrième question qui y serait également relative (1).

ART. 31. Les académiciens qui auront donné les programmes des questions proposées pour les prix annuels , seront les premiers examinateurs des ouvrages qui auront concouru , et ils en feront un rapport détaillé et par écrit, qui

(1) Sa Majesté , par arrêté royal du 8 juin 1822 , a rapporté la disposition de cet article , relative aux auteurs qui auraient remporté trois prix. Ils peuvent conséquemment concourir désormais pour les autres questions qui seraient proposées sur la même science.

sera lu dans une séance de l'académie , et exposé avec ces ouvrages jusqu'à l'assemblée du 7 mai , à l'examen et aux observations de tous les membres , afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause , à la pluralité des voix de tous les académiciens présents ; on pourra aussi accorder un *accessit* à un second mémoire , qui , au jugement de la compagnie , aura mérité cette distinction , et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée , le prix pourra être remis à une autre année.

ART. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement , son objet , après mûre délibération de l'assemblée , sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général , qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le secrétaire d'État ,

(Signé) A. R. FALCK.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

Composition de l'académie.

ART. 1^{er}. L'académie est divisée en deux classes, celle des sciences et celle des lettres :

La classe des sciences est composée de trente membres ;

La classe des lettres , de dix-huit.

La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles, qui se composent de la zoologie, de la botanique, de la géologie et de la minéralogie.

La classe des lettres est également partagée en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales. La première comprend l'histoire nationale, l'histoire générale, l'archéologie, les langues anciennes et la littérature nationale ; la seconde comprend les sciences philosophiques, la législation et l'économie politique.

Les divisions précédentes n'auront aucune valeur hors de l'enceinte de l'académie.

ART. 2. L'académie a, de plus, quatre-vingts correspondants, savoir :

Cinquante dans la classe des sciences ;

Trente dans la classe des lettres.

ART. 3. La présentation des candidats est faite par la classe dans laquelle des places sont devenues vacantes.

ART. 4. Les listes de présentation doivent contenir l'examen des titres des candidats.

ART. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an, aux séances générales des mois de mai et de décembre.

ART. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1° L'élection a lieu à la majorité absolue ; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procédera à un scrutin de ballottage ;

2° La liste de présentation doit être double ;

3° On peut nommer en dehors des listes de présentation ;

4° Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

ART. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants, et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

ART. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative ; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

ART. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

Des séances.

ART. 10. Des billets de convocation sont adressés à chacun des membres, énonçant les principaux objets qui seront traités dans la séance prochaine, et trois jours au moins avant la réunion.

ART. 11. Les jours des séances, la salle est ouverte depuis 10 heures.

ART. 12. Le secrétaire ne sera pas interrompu, pendant la lecture de la correspondance.

ART. 13. Il y a annuellement une séance publique; cette séance a lieu le 16 décembre, jour de la fondation de l'académie par Marie-Thérèse.

Le secrétaire perpétuel y fait un rapport général sur les travaux de l'académie pendant le courant de l'année.

On y distribue les récompenses décernées à la séance générale du mois de mai, et on y fait des lectures et des rapports sur les ouvrages couronnés.

ART. 14. Les vacances de l'académie qui, d'après l'art. 11 du règlement, étaient fixées depuis le 1^{er} juin jusqu'à la fin du mois d'août, commencent en août et finissent au 1^{er} novembre.

ART. 15. Les jetons de présence sont distribués aux membres de la manière suivante :

1 jeton de présence aux membres qui habitent Bruxelles et les environs ;

2 jetons aux membres qui habitent de deux à dix lieues de distance de Bruxelles ;

3 jetons aux membres qui habitent à plus de dix lieues de distance de Bruxelles.

Des publications.

ART. 16. Les publications de l'académie sont les suivantes :

- 1^o Mémoires des membres et des correspondants ;
- 2^o Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers.
- 3^o Bulletins des séances ;
- 4^o Annuaire de l'académie.

ART. 17. L'annuaire sera publié à la fin de chaque année , et il en sera de même des mémoires , qui paraîtront par volume ou par partie de volume.

Les bulletins seront publiés à la suite de chaque séance et au moins huit jours avant la séance suivante.

ART. 18. Chaque mémoire , dans les deux premiers recueils , aura sa pagination particulière.

Les mémoires des correspondants , dans le premier recueil , seront imprimés à la suite de ceux des membres.

ART. 19. Quand des mémoires , composés par les membres , seront lus à l'académie , il en sera donné une analyse succincte dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité ; cependant s'ils présentent , en dehors de l'analyse , des détails de nature à intéresser la science , on pourra les insérer par extraits.

ART. 20. Quand des mémoires , composés par des correspondants ou des savants étrangers , seront lus à l'académie , on se bornera à les annoncer dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un aperçu de ce que ces mémoires contiennent de plus remarquable, pourront être imprimés dans les bulletins.

ART. 21. Le secrétaire peut confier aux auteurs les mémoires qui auront été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les corrections nécessaires, mais il sera tenu de les reproduire aux commissaires, si ces mémoires avaient été modifiés pour le fond, ou si l'on y avait fait des intercalations.

Quand de pareils changements auront été faits, il faudra les désigner d'une manière expresse ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

ART. 22. Dans aucun cas, l'on ne pourra rendre aux auteurs les manuscrits des mémoires qui ont concouru. Les changements qui pourraient être adoptés pour des mémoires de concours que l'on imprime, seront placés sous forme de notes ou d'additions à la suite de ces mémoires.

ART. 23. Les mémoires des membres, dont l'impression n'a pas été ordonnée, pourront être rendus aux auteurs, qui, dans tous les cas, pourront en faire prendre une copie à leurs frais.

Les manuscrits des mémoires de concours, de même que des mémoires communiqués par des correspondants ou des savants étrangers, sur lesquels il aura été fait des rapports, deviendront la propriété de l'académie.

ART. 24. On présentera, dans les *Bulletins* des séances, les communications scientifiques et littéraires qui auront été faites, et l'annonce des mémoires qui auront été lus.

Le bulletin ne pourra être considéré comme appendice au procès-verbal que pour autant qu'il aura été approuvé.

ART. 25. Le secrétaire est autorisé à remettre à un bulletin suivant, l'impression des notices illisibles, ou des pièces

dont la composition ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au-delà du terme fixé.

ART. 26. Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance, d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin.

ART. 27. Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les *Bulletins* de l'académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ce nombre sera de cent, pour les écrits imprimés dans le recueil des mémoires.

Ils ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité de quatre centimes par feuille (1).

(1) Quant aux prix des titres extraordinaires, brochures, etc., le tarif suivant a été admis provisoirement.

Grand titre in-4° (composition)	fr.	6 00
Titre in-8°. "		3 00
Impression comme pour les exemplaires d'auteurs, à 4 centimes la feuille.		
Couverture non imprimée, in-4°, papier de pâte, le cent . . .		3 00
" " in-8°		1 50
" imprimée, in-4°		5 00
" " in-8°		3 00
Brochure in-4°, avec planches, moins de 5 feuilles, le cent.		4 00
" " " plus de 5 feuilles . . .		5 00
" in-8°, " moins de 5 feuilles . . .		1 50
" " " plus de 5 feuilles . . .		4 00

ART. 28. L'académie a son lithographe ; mais, à conditions égales, les auteurs auront la faculté d'employer d'autres lithographes, dont les talents leur inspireraient plus de confiance.

ART. 29. L'académie a aussi son imprimeur. L'imprimeur et le lithographe ne recevront les ouvrages qui leur sont confiés, que des mains du secrétaire perpétuel, et ils ne pourront imprimer qu'après avoir obtenu de lui le *bon à tirer*.

ART. 30. Les épreuves seront adressées directement au secrétaire perpétuel qui les fera remettre aux auteurs. Ce sera aussi par l'entremise du secrétaire que les feuilles passeront des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur.

ART. 31. Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression, sont à la charge de celui qui les a nécessités.

De la bibliothèque.

ART. 32. D'après des arrangements pris avec la régence de Bruxelles, les ouvrages qui appartiennent à l'académie sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque de la ville, aux conditions suivantes :

Que ce dépôt sera placé dans un salon qui y sera affecté et ouvert au public, comme le reste de la bibliothèque ;

Que l'assemblée se réserve le droit d'avoir un accès libre à ce salon, de manière que tous ses membres puissent disposer, pour leur usage, de ces livres ou mémoires, soit en les faisant demander, soit en les y venant prendre ;

Que les personnes étrangères à l'académie auront égale-

ment accès à ce dépôt, pour y examiner et consulter les ouvrages dont il se compose, dans le local où ils se trouveront, sans pouvoir les déplacer;

Que, du reste, les membres de l'académie conserveront, comme par le passé, la faculté de pouvoir, en tout temps, entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé, de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Finances.

ART. 33. Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier.

ART. 34. A la fin de chaque semestre, les comptes du trésorier sont vérifiés par une commission spéciale de l'académie, composée de cinq membres.

ART. 35. La commission des finances, après avoir arrêté les comptes du trésorier, fait connaître à l'académie, dans la séance suivante, l'état des dépenses et des recettes pendant le semestre écoulé.

ART. 36. La commission des finances est, en outre, chargée avec le secrétaire perpétuel de régler ce qui concerne les impressions.

ART. 37. Les membres de la commission des finances sont élus annuellement à la séance générale du mois de mai.

Concours.

ART. 38. Les médailles d'or présentées comme prix des concours, sont de la valeur de 600 francs.

ART. 39. Ne sont admis, pour le concours, que des ouvrages et des planches manuscrits.

ART. 40. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours, ne mettront pas leurs noms à ces ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Ceux qui se feront connaître, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires seront remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

DATES ET RENSEIGNEMENTS,

CONCERNANT L'ACADÉMIE ROYALE.

1816, 7 *mai*. Arrêté royal qui rétablit l'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par Marie-Thérèse.

» 3 *juillet*. Arrêté royal qui nomme les membres de l'académie et désigne M. le Bⁿ de Feltz pour président, et M. Van Hulthem pour secrétaire provisoire.

Le même arrêté rétablit les pensions des anciens membres, accorde un subside annuel de 4000 florins et met annuellement à la disposition de l'académie quatre médailles de concours, ainsi que des médailles d'accessit.

» 3 *juillet*. Règlement de l'académie, approuvé par arrêté royal.

» 18 *novembre*. L'académie est installée par S. E. M. Repelaer Van Driel, commissaire-général pour l'instruction, les arts et les sciences, délégué à cet effet par Sa Majesté.

M. le commandeur de Nieuport est nommé directeur annuel.

L'installation a lieu au musée des tableaux (1).

(1) Le 2 décembre suivant, la séance eut lieu dans la salle des manuscrits de la bibliothèque publique, puis dans la maison du secrétaire; puis, le 8 mars 1817, dans la maison du président; à partir du 7 mai 1817, les séances eurent encore lieu à la bibliothèque publique.

- 1816**, 20 novembre. L'académie arrête son premier programme et les conditions du concours de 1817.
- 1817**, 13 janvier. Séparation de l'académie en deux classes. 29 membres forment la classe des sciences, et 19 celle des lettres.
- » 22 février. Un écrivain est adjoint au secrétaire, et le Sr De Mat est nommé imprimeur de l'académie.
- » 26 avril. Restitution des anciennes archives de l'académie impériale.
- » 5 septembre. L'académie nomme M Van Hulthem secrétaire perpétuel.
- 1818**, 7 septembre. Lecture d'un arrêté royal en date du 30 juin, qui accorde au secrétaire perpétuel un traitement annuel de 1500 florins (1).
- » 28 décembre. L'académie reçoit les premiers exemplaires de sa médaille de concours.
- 1819**, 1^{er} février. Il sera gravé un jeton de présence de la valeur de deux florins (2).
- » 7 mai. L'article 11 du règlement est modifié relativement aux vacances, qui commenceront désormais le 1^{er} août pour finir le 15 octobre.
- » 5 juillet. L'académie arrête la forme de son grand sceau.
- 1820**, 9 mai. M. Van Hulthem donne sa démission de secrétaire perpétuel.
- Le prince de Gavre est nommé directeur en remplacement du commandeur de Nieuport, qui a prié l'académie de ne plus lui continuer ces fonctions.

(1) Ce traitement est imputable sur le trésor.

(2) Le 16 mars 1818, il avait été résolu qu'un jeton serait accordé aux membres habitant Bruxelles, et deux aux autres membres.

1820, 14 *octobre*. Nomination des premiers correspondants de l'académie.

Publication du premier volume des *Mémoires* des membres.

» 4 *novembre*. Décision qui réunit les fonctions de trésorier à celles de secrétaire perpétuel.

» 31 *décembre*. Arrêté royal qui nomme le prince de Gavre président de l'académie, en remplacement du Bⁿ de Feltz, décédé.

Arrêté royal par lequel la démission de M. Van Hulthem, secrétaire perpétuel, est acceptée.

Arrêté royal par lequel les médailles du concours et le traitement du secrétaire seront prélevés désormais sur les fonds de l'académie.

1821, 13 *janvier* M. Dewez est nommé secrétaire perpétuel.

Le commandeur de Nieuport est nommé directeur.

» 16 *juin*. Prise en considération d'un projet de publication de *manuscrits historiques* sur l'histoire belge.

» 7 *juillet*. On commencera la publication par le manuscrit de Pierre à Thymo.

1822, 1^{er} *avril*. Le nombre des membres dans la classe des sciences est fixé à 32, et dans la classe des lettres à 16.

» 8 *juin*. Arrêté royal rapportant l'article 30 du règlement, qui porte que les auteurs déjà couronnés trois fois ne peuvent plus prendre part au concours.

» 28 *octobre*. Le ministre de l'intérieur confie à l'académie le dépôt des étalons des poids et mesures.

- 1825**, 8 *octobre*. L'académie décide que les mémoires des correspondants seront imprimés dans son recueil.
- 1826**, 4 *février*. Arrangements pris avec la régence au sujet du dépôt de la bibliothèque de l'académie (voir le règlement intérieur).
- » 23 *décembre*. Le Sr Hayez est nommé imprimeur de l'académie, en remplacement du Sr De Mat.
- 1827**, 6 *octobre*. M. Raoux est nommé directeur, en remplacement du commandeur de Nieupart, mort le 20 août.
- 1828**, 6 *décembre*. L'académie décide qu'il sera publié un recueil spécial de notices et extraits de manuscrits relatifs à l'histoire des Pays-Bas, et que l'on commencera par les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne (1).
- 1829**, 5 *décembre*. Décision qui fixe à *soixante* le nombre des correspondants, savoir : 40 pour les sciences, 20 pour les lettres.
- 1830**, 7 *mai*. La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles.
- 1832**, 4 *février*. Résolution relative à la publication de *bulletins* à la suite de chaque séance.
- » 5 *mai*. M. Quetelet est nommé directeur, en remplacement de M. Raoux, qui a témoigné le désir de ne plus être réélu.

(1) C'est la décision du 16 juin 1828 qui se trouve reproduite ici, et qui reçut cette fois un commencement d'exécution, mais qui fut suspendue ensuite par les événements de 1830, et par la création de la commission royale d'histoire.

1832, 2 août. Mort du prince de Gavre président de l'académie. (Depuis cette époque, le directeur a rempli les fonctions de président.)

1833, 12 octobre. Nomination de commissaires pour la présentation de candidats aux places vacantes dans l'académie.

Le budget de l'académie est porté, pour 1833, de 4000 florins à 12000 francs.

1834, 5 avril. L'académie nomme, pour la première fois, des correspondants régnicoles.

» 12 juillet. Décision qui accorde aux auteurs 30 exemplaires particuliers de leurs mémoires, au lieu de 12 qu'ils recevaient d'abord.

» 22 novembre. M. Quetelet est nommé secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Dewez, décédé le 26 octobre.

» 6 décembre. Décision concernant la rédaction d'un *Annuaire* pour 1835.

1835, 17 janvier. L'académie décide :

1^o Qu'il y aura annuellement une séance publique, le 16 décembre.

2^o Qu'il y aura un directeur et un vice-directeur. Le vice-directeur, un an après sa nomination, devient directeur de droit.

M. le baron De Stassart est élu directeur, en remplacement de M. Quetelet, nommé secrétaire perpétuel.

» 7 février. L'académie décide que son grand sceau, les coins pour les jetons de présence, et les médailles de concours seront renouvelés.

» 8 mai. M. le baron De Stassart est continué dans les

fonctions de directeur, et M. De Gerlache est nommé vice-directeur (1).

1835, 8 août. Le format des mémoires est agrandi; le tirage aura lieu à un plus grand nombre d'exemplaires; les prix de vente sont abaissés et les auteurs ont la faculté de faire tirer, outre les exemplaires particuliers que leur accorde l'académie, autant d'exemplaires qu'ils en désirent, en payant le prix de fabrication (2).

» 16 décembre. Première séance publique (dans la salle gothique de l'hôtel de ville).

1836. Le budget de l'académie est porté à 25,000 francs.

» 7 mai. La valeur des médailles de concours est portée à six cents francs.

Les correspondants régnicoles recevront désormais, outre les bulletins, toutes les autres publications de l'académie.

» 31 mai. Arrêté royal qui charge M. Dumont d'exécuter la carte géologique de la Belgique, sous les auspices de l'académie; et de faire une collection de tous les échantillons de minéraux, de roches et de fossiles reconnus dans le cours de ses travaux.

1837, 8 mai. Décision qui fixe le nombre des membres de la classe des sciences à *trente*, et celui des membres de la classe des lettres à *dix-huit*.

Le nombre des correspondants pour la classe des lettres est porté à *vingt-quatre*.

(1) Depuis cette époque, MM. De Gerlache et le baron De Stassart ont été nommés alternativement vice-directeurs.

(2) Le contrat avec l'imprimeur a été arrêté dans la séance du 7 mai 1836.

- 1838, 13 *janvier*. Décision qui accorde aux auteurs *cinquante* exemplaires particuliers de leurs mémoires au lieu de *trente* qu'ils recevaient d'abord.
- 1839, 2 *février*. La valeur du jeton de présence est fixée à six francs (1).
- » 22 *juin*. Arrêté royal qui ajoute une somme de 2,000 francs, au prix de l'académie, sur la question des explosions dans les mines.
- 1840, 7 *mai*. L'académie décide qu'il sera fait au gouvernement une demande d'un subside de 5,000 fr., principalement destinée à l'impression de mémoires de savants qui n'appartiennent pas à la compagnie.
- 1840, 7 *mai*. L'académie décide que, dans la répartition des jetons de présence, on aura égard aux distances des lieux qu'habitent les membres.
- » 7 *novembre*. Règlement intérieur concernant les impressions.
- » 15 *décembre*. L'académie porte à 1,600 fr., la somme dont peut disposer le secrétaire perpétuel pour se faire aider dans ses travaux.
- » 15 *décembre*. Les commissions de présentation sont supprimées, et désormais les présentations seront faites par la classe où se présentera une vacature.
- 1841, 7 *mai*. On ne proposera pour membres effectifs de l'académie, que des personnes belges ou naturalisées et résidant dans le pays.

Le nombre des correspondants pour la classe des sciences, est porté à *quarante-quatre*.

(1) Néanmoins cette mesure n'a été mise en vigueur qu'à partir du 1^{er} janvier 1840.

Le **Ministre de l'Intérieur** institue un prix extraordinaire de 3,000 fr., pour le meilleur mémoire sur le règne d'Albert et Isabelle.

- 1842.** Le budget de l'académie est porté à 30,000 francs.
- » **7 mai.** L'académie fixe à quatre-vingts le nombre de ses correspondants, dont cinquante dans la classe des sciences et trente dans celle des lettres.
 - » **8 octobre.** Nomination de la commission des antiquités, dont les membres sont au nombre de quatorze.
 - » **14 décembre.** Division de la classe des lettres en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales.

Le nombre des exemplaires des mémoires donnés par l'académie aux auteurs est porté de cinquante à cent, pour les ouvrages insérés dans les recueils des Mémoires.

LISTE DES MEMBRES
ORDINAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS
DE L'ACADÉMIE.

~~-----~~

LE ROI, PROTECTEUR.



M. DE GERLACHE, directeur.

- » **Le baron DE STASSART, vice-directeur.**
- » **QUETELET, secrétaire perpétuel.**



CLASSE DES SCIENCES.

30 MEMBRES.

- M. VROLIK, G. ; à Amsterdam. Nommé le 3 juillet 1816.**
- » **KESTELOOT, J. L. ; à Gand. — id.**
 - » **Le baron de GEER, J. W. L. ; à Jutfaas,**
près d'Utrecht — id.
 - » **THIRY, Ch. E. J. ; à Bruxelles. — id.**
 - » **D'OMALIUS, J. J. ; à Halloy. — id.**
 - » **QUETELET, A. J. L. ; à Bruxelles. Élu le 1^{er} février 1820.**
 - » **DANDELIN, G. ; à Liège. — 1^{er} avril 1822.**
 - » **PAGANI, G. M. ; à Louvain. — 28 mars 1825.**

M. VANDERMAELEN, P. ; à Bruxelles. . . .	Élu le 10 janvier 1829.
» DUMORTIER, B. C. ; à Tournai. . . .	— 2 mai 1829.
» BLUME, Ch. L. ; à Leyde	— id.
» SAUVEUR, D. ; à Bruxelles. . . .	— 7 novem. 1829.
» VAN REES, R. ; à Utrecht	— 6 mars 1830.
» Le baron DE HUMBOLDT ; à Berlin . . .	— 3 avril 1830.
» TIMMERMANS, H. A. ; à Gand. . . .	— 12 octobre 1833.
» DE HEMPTINNE, A. ; à Bruxelles. . .	— 7 mai 1834.
» LEJEUNE, A. L. S. ; à Verviers. . . .	— id.
» CRAHAY, J. G. ; à Louvain. . . .	— 8 mai 1835.
» WESMAEL, C. ; à Bruxelles. . . .	— 15 décem. 1835.
» MARTENS, M. ; à Louvain. . . .	— id.
» PLATEAU, J. ; à Gand. . . .	— 15 décem. 1836.
» DUMONT, A. H. ; à Liège. . . .	— id.
» CANTRAINE, F. ; à Gand. . . .	— id.
» KICKX, J., à Gand	— 15 décem. 1837.
» MORREN, Ch. ; à Liège	— 7 mai 1838.
» VERHULST, P. ; à Bruxelles	— 14 décem. 1841.
» Le docteur DELVAUX ; à Liège. . . .	— id.
» STAS, Jean Servais ; à Bruxelles. . .	— id.
» DE KONINCK, L. ; à Liège	— 15 décem. 1842.
» VAN BENEDEN ; à Louvain. . . .	— id.

50 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. ARAGO, D. F. J. ; à Paris	Élu le 5 avril 1834.
» BABBAGE, Ch. ; à Londres. . . .	— 7 octobre 1826.
» BACHE, D. ; à Philadelphie. . . .	— 9 mai 1842.
» BARLOW, P. ; à Woolwich. . . .	— 10 novem. 1827.
» BARRAT, John ; à Grassinton-Moor. .	— 1 ^{er} mars 1828.
» BERTOLONI, Ant. ; à Bologne. . . .	— 6 octobre 1827.
» BERZÉLIUS, C. ; à Stockholm	— 5 avril 1834.
» BONAPARTE, Charles P., prince de Ca- nino ; à Rome	— 9 mai 1842.

M. Le colonel BORY de St-Vincent; à Paris.	Élu le 4 février 1829.
» BOUVARD, Alexis; à Paris.	— 8 octobre 1825.
» BREWSTER, sir David; à Édimbourg.	— 5 avril 1834.
» BROWN, Robert; à Londres.	— 7 novem. 1829.
» CHASLES; à Chartres.	— 4 février 1829.
» CRELLE; à Berlin.	— 5 avril 1834.
» DE BLAINVILLE (H. M. Ducrotay); à Paris	— 8 mai 1838.
» DECAISNE, Jos; à Paris.	— 15 décem. 1836.
» DE LA RIVE, Aug.; à Genève.	— 9 mai 1842.
» DE MACEDO; à Lisbonne	— 15 décem. 1836.
» DE MARTIUS, Ch. Fr. Ph.; à Munich.	— 9 mai 1842.
» ENCKE, J. F.; à Berlin.	— 7 novem. 1829.
» FUSS, P. H.; à St-Pétersbourg	— 9 mai 1842.
» GAUSS, Ch. Fr.; à Goettingue.	— 14 décem. 1841.
» Le chevalier GEOFFROY-SAINT-HILAIRE; à Paris	— 5 avril 1834.
» GERGONNE, F. D.; à Montpellier.	— 8 mai 1824.
» GRANVILLE, A. B.; à Londres.	— 6 octobre 1827.
» HERSCHEL, sir John F.; à Londres.	— 7 octobre 1826.
» MATTEUCCI, Ch.; à Pise	— 8 novem. 1834.
» MOREAU DE JONNÈS, Alex.; à Paris.	— 21 mai 1825.
» NICOLLET	— 23 décem. 1826.
» OCKEN; à Zurich.	— 8 octobre 1825.
» OERSTED, J. Ch.; à Copenhague.	— 9 mai 1842.
» PLANA, J.; à Turin	— 5 avril 1834.
» SABINE, Édouard; à Londres.	— 2 février 1828.
» SCHUMACHER, H. C.; à Altona.	— 7 novem. 1829.
» SOUTH, sir James; à Londres.	— 10 novem. 1827.
» TAYLOR, John; à Londres.	— 1 ^{er} mars 1828.
» TIEDEMANN, Fr.; à Heidelberg	— 15 décem. 1837.
» VÈNE, A.; à Paris	— 2 février 1824.
» VILLERMÉ, L. R.; à Paris.	— 31 mars 1827.
» WURZER; à Darmstadt.	— id.

Correspondants régnicoles.

M. Le baron DESSELYS LONGCHAMPS; à Liège.	Élu le 7 mai 1841.
» DEVAUX, ingénieur; à Liège	— 15 décem. 1836.
» Le baron DU BUS, Bern.; à Bruxelles.	— 7 mai 1841.
» GALEOTTI, Henri; à Bruxelles	— id.
» LACORDAIRE; à Liège.	— 15 décem. 1842.
» NYST; à Louvain.	— id.
» SCHWANN, Th.; à Louvain.	— 14 décem. 1841.
» SIMONS, ingénieur; à Bruxelles	— 8 mai 1838.
» SPRING, A.; à Liège.	— 14 décem. 1841.

CLASSÉ DES LETTRES.

18 MEMBRES.

M. VAN LENNEP, D. J.; à Amsterdam.	Nommé le 3 juillet 1816.
» CORNELISSEN, Norbert; à Gand.	— id.
» Le baron DE REIFFENBERG, F. A. F. T; à Bruxelles	Élu le 8 juillet 1823.
» DE JONGE, J. C.; à La Haye.	— 1 ^{er} avril 1826.
» MARCHAL, J.; à Bruxelles.	— 4 février 1829.
» STEUR, Ch.; à Gand.	— 5 décem. 1829.
» DE GERLACHE, E. C., à Bruxelles	— 14 octobre 1833.
» Le baron DE STASSART, à Bruxelles.	— id.
» GRANDGAGNAGE; à Liège	— 7 mars 1835.
» WILLEMS, J. F.; à Gand	— 6 juin 1835.
» Le chanoine DE SMET; à Gand	— id.
» Le chanoine DE RAM; à Louvain.	— 15 décem. 1837.
» ROULEZ, J. E. G.; à Gand.	— id.
» LESSBROUSSART, Ph.; à Liège.	» 7 mai 1838.

M. MOKE, H. G. ; à Gand	Élu le 7 mai 1840.
» NOTHOMB ; à Bruxelles	— id.
» VANDE WEYER, Sylvain ; à Londres.	— id.
» GACHARD ; à Bruxelles	— 9 mai 1842.

30 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. BLONDEAU ; à Paris	Élu le 15 décem. 1836.
» COOPER, C. P. ; à Londres.	— 5 avril 1834.
» COUSIN, Victor ; à Paris.	— 6 octobre 1827.
» Le marquis DE FORTIA ; à Paris.	— 2 février 1828.
» Le baron de LA DOUCETTE ; à Paris.	— 8 mai 1835.
» DE LA FONTAINE ; à Luxembourg	— 23 décem. 1822.
» DE MOLÉON, J. G. V. ; à Paris	— 14 octobre 1820.
» Le vicomte DE SANTAREM, à Lisbonne.	— 15 décem. 1842.
» FERNANDEZ DE NAVARRETE ; à Madrid.	— id.
» L'abbé GAZZERA ; à Turin.	— id.
» GRIMM, Jacques ; à Berlin.	— id.
» GROEN VAN PRINSTERER, à La Haye.	— 15 décem. 1840.
» JULLIEN, M. A ; à Paris.	— 8 mai 1824.
» LEGLAY, A. ; à Lille.	— 5 avril 1834.
» LENORMAND, L. Séb. ; à Paris.	— 14 octobre 1820.
» LENORMANT, Charles ; à Paris.	— 14 décem. 1841.
S. E. le cardinal MAI ; à Rome.	— 15 décem. 1842.
M. MONE, J. ; à Carlsruhe	— 7 mai 1840.
» MULLER ; à Trèves	— 23 décem. 1822.
» PHILIPS ; à Munich	— 15 décem. 1842.
» WITTENBACH ; à Trèves	— id.

Correspondants régnicoles.

M. BAGUET ; à Louvain	Élu le 14 décem. 1841.
» BERNARD, Ph. ; à Bruxelles.	— 9 mai 1842.

M. BORGNET; à Liège.	Élu le 15 décem. 1836.
» DE SAINT-GENOIS, Jules; à Gand	— 7 mai 1838.
» DE WITTE; à Anvers.	— 7 mai 1840.
» SCHAYES; à Bruxelles	— 8 mai 1838.
» VAN HASSELT, André; à Anvers.	— 15 décem. 1837.
» VAN PRAET, Jules; à Bruxelles	— 5 avril 1834.
» VOISIN; à Gand	— 15 décem. 1837.

MEMBRES HONORAIRES.

M. Le duc D'URSEL; à Bruxelles.	Nommé le 3 juillet 1816.
» Le baron VANDERCAPPELLEN; à Utrecht. Elu le 7 mai 1818.	
» Le baron FALCK; à Bruxelles.	— id.
» VAN EWYCK, D. J.; à Amsterdam.	— 4 février 1826.
» VAN GOBBELSCHROY, L.; à Bruxelles.	— 20 août 1825.
» WALTER, J.; à Bruxelles.	— 26 novem. 1825.

MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION DES FINANCES.

MM. DE GERLACHE;
DUMORTIER;
MARCHAL;
THIRY;
WALTER.

Les mêmes membres, avec le secrétaire perpétuel, composent la commission pour les impressions.

NOMS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS.

—

- MM.** Le baron **VAN SPARN-LA LECQ**, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 29 avril 1817, à 66 ans).
- » **MESSIER** (Charles), élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 10 avril 1817, à 87 ans).
- » **DE LAUNAY**, élu le 14 octobre 1776. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).
- » **CAELS**, docteur en médecine, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).
- » **DE BURTIN, F. X.**, élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1818).
- » **LESBROUSSART**, élu en 1790. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818).
- » **WYTTENBACH, Daniel**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 17 janvier 1820, à 74 ans).
- » Le baron **DE FELTZ**, président de l'académie, élu le... Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1820).
- » **TE WATER, J. G.**, élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 19 octobre 1822).
- » **VAN SWINDEN**, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam, le 6 mars 1823, à 77 ans).
- » **LAMBRECHTSEN VAN HITTHEM, N. Cornélis**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Middelbourg, le 21 mai 1823, à 71 ans).
- » Le docteur **BRUGMAN**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 22 juillet 1819).

- MM.** Le docteur **HARBAUR**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain).
- » **ERNST**, curé à Afden, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Afden).
 - » **THYS**, Isfride ou Jean-François, ancien curé de Wyneghem, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Anvers, le 3 janvier 1824).
 - » **CASSEL**, professeur à l'université de Gand, élu le 18 janvier 1819 (mort à Gand, en 1821).
 - » Le chev. **DE CONINCK**, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à Bruges).
 - » **MINKELERS**, J. P., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Maestricht, le 4 juillet 1824, à 75 ans).
 - » **KEMPER**, J. Melchior, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 20 juillet 1824).
 - » **TYDEMAN**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 1^{er} février 1825).
 - » **DE BAST**, chanoine, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 11 avril 1825, à 72 ans).
 - » Le baron **DE VILLENFAGNE**, d'Engihoul, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Liège, le 23 janvier 1826, à 73 ans).
 - » Le commandeur **DE NIEUPORT** (*Ch.-François Preud'homme d'Hailly*), élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 20 août 1827, à 81 ans).
 - » Le baron **FOURIER**, élu le 9 mai 1826 (mort à Paris, en 1829).
 - » **SENTELET**, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, en 1830).
 - » L'abbé **BÉVY**, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 28 juin 1830, à 92 ans).
 - » **KICKX**, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles, le 27 mars 1831, à 56 ans).
 - » **VANDERLINDEN**, Pierre-Léonard, élu le 28 octobre 1826 (mort à Bruxelles, le 5 avril 1831, à 33 ans).
 - » **RAEPSAET**, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenaerde, le 19 février 1832, à 81 ans).

- MM. Le prince DE GAVRE, élu *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye, le 2 août 1832).
- » REPELAER VAN DRIEL, O., élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à La Haye, le 26 octobre 1832).
- » VAN HULTHEM, Ch., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 25 novembre 1817 (mort à Gand, le 16 décembre 1832). (*Il était né le 4 avril 1764*).
- » VAN WYN, élu le 14 octobre 1774. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, en 1834, à 91 ans).
- » DEWEZ, L. D. J., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 13 janvier 1821 (mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834).
- » MEYER, J. D., élu le 7 mai 1818 (mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834).
- » HUGUENIN, V., élu le 10 novembre 1827 (mort à Nimègue, le 7 novembre 1833).
- » VAN HUTENHOVE, Jacques-Maurice-Charles, élu le 30 novembre 1818 (mort à Lienden, le 1^{er} septembre 1836, à 63 ans).
- » BEKKER, Georges-Joseph, élu le 7 mai 1834 (mort à Liège, le 27 avril 1837).
- » FORMANN, Vincent, élu le 1^{er} mai 1834 (mort à Liège, le 25 septembre 1837).
- » VAN MARUM, élu le 3 juillet 1816, (décédé le.... 1838).
- » MOLL, G., élu le 7 mai 1828 (mort à Amsterdam, le 17 janvier 1838).
- » VAN HEUSDE, P. G., élu le 3 juillet 1816 (mort à Genève, le 28 juillet 1839).
- » RAOUX, Adrien-Philippe, élu le 21 août 1824 (mort à son château de Reves, le 29 août 1839).
- » BELPAIRE, Antoine, élu le 7 mars 1835 (mort à Anvers, le 14 décembre 1839).
- » Le docteur WAUTERS, élu le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 8 octobre 1840).

- MM. GARNIER, J. G.**, élu le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840).
- » **LAMPSINS**, élu le 3 juillet 1816 (mort le.....).
 - » **Le baron VAN TUYLL Van Serooskerken Van Zuyleu**, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort le.....).
 - » **LÉVY, A.**, élu le 3 avril 1830 (mort à Paris, le..... 1841).
 - » **Le baron DE KEVERBERG de Kessel**, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye le 30 novembre 1841).
 - » **PYCKE, Léonard**, élu le 24 février 1829 (mort à Courtrai, le 8 février 1842).
 - » **CAUCHY, F. P.**, élu le 4 juin 1825 (mort à Namur, le 6 juin 1842).
 - » **VAN MONS, J. B.**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, le 6 septembre 1842).

CORRESPONDANTS.

- MM. DEVILLY**, élu le 28 juillet 1823 (mort à Metz).
- » **HACHETTE, J. P. N.**, élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 16 janvier 1834).
 - » **FRULLANI, Julien**, élu le 13 janvier 1827 (mort à Florence, le 5 mars 1834).
 - » **COURTOIS, R.**, élu le 17 janvier 1835 (mort à Liège, le 14 avril suivant, à l'âge de 29 ans).
 - » **DELMOTTE, Henri**, élu le 8 mai 1835 (mort à Mons, le 7 mars 1836, à 37 ans).
 - » **AMPÈRE, André-Marie**, à Paris, élu le 8 octobre 1825 (mort à Marseille, le 10 juin 1836).
 - » **GAMBART**, à Marseille, élu le 28 décembre 1826 (mort à Paris le 23 juillet 1836).
 - » **RAYNOUARD, François-Just.-Marie**, à Paris, élu le 5 avril 1833 (mort à Passy, le 28 octobre 1836).
 - » **SCHMERLING**, élu le 5 avril 1834 (mort à Liège, le 7 novembre 1836).

- MM. VAN PRAET**, élu le 8 mai 1824 (mort à Paris, le 5 février 1837).
- » **GOETHALS-VERCRUYSSÉ**, élu le 5 avril 1833 (mort à Courtrai, le 6 septembre 1838).
 - » Le baron **SYLVESTRE DE SACY**, élu le 3 novembre 1834 (mort à Paris, le 21 février 1838).
 - » Le baron **DE HERDER**, élu le 8 octobre 1825 (mort le.....).
 - » **L'abbé RANZANI**, Camille, de Bologne, élu le 8 mai 1824 (mort le.....).
 - » **DAUNOU**, Pierre-Claude-François, élu le 7 mai 1838 (mort à Paris, le 20 juin 1840).
 - » **DE HAUT**, à Liège, élu le 7 mai 1840 (mort le 1^{er} juillet 1841).
 - » **DE CANDOLLE**, Auguste-Pyrame, élu le 5 avril 1834 (mort à Genève, le 9 septembre 1841).
 - » **WILKEN**, à Berlin, élu le 5 avril 1833 (mort le.....).

NOTICES BIOGRAPHIQUES
SUR DES
MEMBRES DE L'ACADÉMIE ROYALE
DE BRUXELLES.

~~-----~~

NOTICE SUR F.-P. CAUCHY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE,

NÉ A ABBEVILLE, LE 18 JANVIER 1795; MORT A NANUR,
LE 6 JUIN 1842.

François-Philippe Cauchy était né à Abbeville, le 18 janvier 1795. Dès l'âge de huit ans, il fut envoyé en Belgique et confié aux soins de son oncle, M. Bachelier, professeur de mathématiques au lycée impérial de Bruxelles (1). A la suite de brillantes études dans cet établissement, le jeune Cauchy fut admis à l'école polytechnique, le 1^{er} novembre 1812. Il y resta jusqu'en 1814, époque à laquelle il quitta les bancs pour courir avec ses camarades à la défense de Paris, ou plutôt pour assister à la dernière lutte de l'empire.

(1) M. Cauchy avait un autre oncle en Belgique, attaché au lycée de Gand en qualité d'aumônier et de professeur de latin; il était aussi parent du célèbre mathématicien français, Augustin Cauchy.

Lorsqu'en 1855, il fut question de décerner, pour la première fois, des distinctions honorifiques aux sciences, le gouvernement n'oublia pas un nom dont il se souvenait si bien quand il cherchait un homme de talent et de conscience ; aussi Cauchy reçut l'une des trois décorations de l'ordre de Léopold, qui furent données dans cette circonstance.

Cauchy était loin de tirer vanité de tant de marques de haute confiance ; il les acceptait comme on accepte de nouveaux devoirs à remplir ; et les circonstances qui ont amené sa mort nous prouvent assez combien il était religieux observateur de ces devoirs. Modeste et simple dans ses goûts, il évitait avec grand soin de se mettre périodiquement en relief et d'occuper le public des faveurs accordées à ses talents. Il s'appliquait au contraire à cacher soigneusement ce que tant d'autres s'étudient à mettre en évidence. Lors même que sa modestie ne lui eût pas donné ce conseil, sa raison lui disait combien sont dangereuses ces ovations ingénieusement usurpées, et combien elles nuisent au caractère et à la dignité de ceux qui les recherchent. Cauchy portait en lui le cachet du vrai talent et de l'homme d'honneur ; il laissait à ses ouvrages comme à ses actions le soin de parler pour lui. Ces hommes sont rares, et si l'estime qu'on leur porte n'est pas proclamée par beaucoup de voix, du moins elle est dans le cœur des hommes d'élite, dont il est le plus glorieux d'ambitionner les suffrages.

stituée par arrêté des départements des travaux publics et de la guerre, en date des 19 et 27 février 1840 ;

La commission chargée de l'examen des procédés nouveaux, instituée près du département des travaux publics par arrêtés ministériels du 3 avril 1841 et du 2 avril 1842 ;

La commission directrice des *Annales des travaux publics*, créée par arrêté royal du 8 novembre 1841.

Si nous considérons notre confrère comme écrivain , nous trouverons que sa plume était conduite par les mêmes sentiments qui réglèrent ses actions. Ce n'était pas le désir de se distinguer qui le faisait écrire , mais le besoin de se rendre utile ; et pour atteindre son but , il savait avec facilité traiter les sujets les plus divers , et porter dans l'examen des questions les plus difficiles toute la lucidité de son esprit. Le premier ouvrage par lequel il débuta dans la carrière des sciences , est son mémoire sur la constitution géologique de la province de Namur , mémoire que nous avons couronné en 1824 , et qui se trouve imprimé dans le tome V de notre nouveau recueil. La question de l'académie faisait un appel direct à ses connaissances ; Cauchy crut devoir y répondre. C'est ainsi qu'en classant soigneusement les fruits qu'il avait rapportés de toutes ses excursions géologiques , en recueillant ses observations de chaque jour , et en les confiant au papier , il devint auteur presque sans songer à l'être , et fit ce premier pas si difficile à hasarder pour l'homme consciencieux et modeste.

Le mémoire couronné décelait un mérite trop réel pour que l'académie ne désirât pas de compter l'auteur au nombre de ses membres ; elle le nomma en effet dès l'année suivante (1825 , 4 juin) en même temps qu'elle décernait une distinction semblable à MM. Raoux , Pagani et Moreau de Jonnés , qu'elle avait couronnés dans le même concours : jamais choix ne fut mieux justifié. Non-seulement notre confrère continua dès lors à nous communiquer les résultats de toutes ses recherches , mais il nous rendit les services les plus importants , surtout par ses rapports consciencieux sur les nombreux ouvrages soumis à son examen ; ces rapports sont tels que plusieurs peuvent être considérés comme de savants mémoires , et ont mérité les honneurs de l'impression. Je citerai en particulier ceux sur les concours relatifs à la cons-

titution géologique des provinces de Luxembourg, de Liège et du Brabant (1).

Quand l'académie tint sa première séance publique, le 16 décembre 1835, c'est Cauchy qui fut chargé de présenter le *Rapport sur l'état actuel en Belgique de la géologie et des sciences qui s'y rapportent* (2). On se souvient encore avec quelle distinction il s'acquitta de cette charge honorable mais difficile, avec quelle lucidité et avec quel heureux choix d'expressions il sut présenter le tableau rapide et animé d'une série de travaux qui font le plus grand honneur à la Belgique, et l'on peut dire, à l'académie royale, sous les auspices de qui ils furent exécutés et livrés à la publicité.

Notre confrère avait à peine pris place parmi nous, qu'il appela notre attention sur les pierres à chaux hydraulique de la Belgique (3). On sait que l'on nomme ainsi les chaux qui prennent sous l'eau, c'est-à-dire qui s'y durcissent au point de résister à l'impression du doigt, après un séjour dans le liquide qui peut varier depuis huit jusqu'à quinze jours. Ce travail est une nouvelle preuve de l'étude consciencieuse qu'il faisait de notre sol et des trésors qu'il renferme.

Quand le choléra fit invasion dans nos contrées, en répandant partout la consternation et des germes de mort, Cauchy s'attacha à observer attentivement sa marche; il crut voir dans la direction que suivait ce terrible fléau, des analogies avec la nature des terrains; et il nous communiqua les résultats de ses obser-

(1) Voyez tom. VII et VIII des *Mémoires couronnés* (les commissaires étaient MM. D'Omalius d'Halloy, Sauveur et Cauchy, rapporteur) et les *Bulletins de l'académie*.

(2) *Bulletin de l'académie*, tome II, p. 461.

(3) Tome IV des *Nouveaux mémoires*.

ventions. Nous les avons consignés dans le premier volume des *Bulletins*, où notre savant confrère nous a fait connaître aussi la découverte d'une pierre lithographique qu'il a trouvée dans les environs de Namur.

C'est encore dans le même recueil que l'on trouve sa notice sur un trapp granatifère du Luxembourg, l'indication d'un *tableau synoptique des minéraux et des roches de la Belgique*, qui malheureusement n'a pas été publié, et une série de rapports qui témoignent à la fois de l'activité, du savoir et de la flexibilité du talent de notre confrère.

En 1838, Cauchy publia ses *Principes généraux de chimie inorganique*, suivi d'un tableau synoptique des corps inorganisés d'origine inorganique (1). Cet ouvrage peut être considéré comme le résumé de ses leçons données à l'athénée de Namur, pour servir d'introduction à son cours de minéralogie et de métallurgie. « A mesure que la chimie a étendu son domaine, dit-il, j'ai donné plus de développement à cette première partie de mes cours, et j'ai été insensiblement amené à lui accorder une étendue telle, que j'ai vu restreindre celle que j'attribuais d'abord aux autres sciences. J'en suis venu à éliminer de celles-ci, tout ce que les jeunes gens studieux apprennent au moins aussi bien seuls qu'avec l'aide des professeurs, c'est-à-dire toute la partie descriptive, et je reconnus alors les avantages du mode d'enseignement auquel j'ai été conduit, pour ainsi dire, forcément et sans aucune préoccupation systématique. »

C'est à la prière de ses élèves qu'il se décida à publier ce travail; car il lui aurait été difficile de leur refuser quelque chose, dès qu'il pouvait contribuer au succès de leurs études. Aussi recevait-il d'eux les témoignages les plus touchants d'affection

(1) Bruxelles, à la société belge de librairie. 1 vol. gr. in-8°.

et de respect ; et ces sentiments ne demeureraient pas concentrés dans l'enceinte de l'athénée ; chaque élève les lui conservait religieusement dans le monde , et s'habituaient à le considérer comme un ami sûr , comme un véritable père. La mort prématurée de notre confrère a fait éclater d'une manière bien touchante cette pieuse affection.

Cauchy s'était trop distingué par les succès qu'il avait obtenus dans l'enseignement et par la sagesse de ses vues dans tout ce qui se rattachait aux études , pour qu'on ne jetât pas les yeux sur lui , quand il fut question de réorganiser les différentes branches de l'enseignement. M. Teichmann , son ancien camarade à l'école polytechnique et alors ministre de l'Intérieur , le désigna par un arrêté du 30 août 1831 , pour faire partie de la commission chargée d'élaborer un projet de loi (1). Cette tâche était difficile à remplir ; on venait de rompre brusquement avec un état de choses qui avait mis les entraves les plus étroites à la liberté de l'enseignement ; et la révolution de 1830 , par une réaction soudaine , avait donné à cette même liberté la latitude la plus grande qu'elle eût pu recevoir dans aucun temps et dans aucun pays (2). C'est dans cet état de choses que la commission commença ses travaux ; et l'on peut assurer , je crois , qu'elle n'est pas restée au-dessous de son importante mission ; du moins l'expérience de dix années est entièrement favorable aux réformes qu'elle avait proposées. L'organisation des jury d'examen semble , encore aujourd'hui , la seule institution compatible avec la liberté proclamée par la constitution , et avec les garan-

(1) M. Ernst aîné , qui faisait partie de la même commission , a suivi de bien près dans la tombe son ancien collègue.

(2) L'article 17 de la Constitution est ainsi conçu : « L'enseignement est libre ; toute mesure préventive est interdite ; la répression des délits n'est réglée que par la loi. »

ties que réclament à la fois et la société et les bonnes études. Cette organisation a passé dans la loi à peu près textuellement, telle qu'elle avait été formulée par la commission de 1831. La seconde commission qui fut nommée ensuite pour mettre le projet de la première en harmonie avec la loi, crut devoir faire à ce projet une modification importante, qui consistait à demander deux universités au lieu d'une seule que voulait le projet. Ce nouveau plan, conçu moins dans l'intérêt des sciences et des lettres, que dans la vue de favoriser des exigences locales, ne semble pas avoir obtenu la sanction du temps. Pour appuyer les deux universités de l'état, il a fallu lier ensemble l'enseignement scientifique et l'enseignement industriel, deux choses essentiellement distinctes pour tout homme qui a mûrement réfléchi sur l'organisation des études : l'un de ces enseignements devra nécessairement finir par étouffer l'autre; et l'on ne trouvera peut-être en définitive que deux écoles d'application où se trouvaient d'abord deux universités.

: Lorsqu'en vertu de la loi du 27 septembre 1835, le gouvernement, d'accord avec les chambres, procéda à l'organisation des jury d'examen, Cauchy fut élu par le sénat; et il justifia si bien ce témoignage de haute confiance, qu'il fut réélu d'année en année. A la veille de sa mort seulement, il demanda à quitter ce poste d'honneur, et exprima le désir de voir porter sur un autre, des fonctions que sa santé ne lui permettait plus de remplir (1).

Sous des dehors sévères, il cachait un cœur aimant et sensible; il ne se pardonnait pas même les peines qu'il avait pu causer en remplissant ses devoirs. Qu'il me soit permis d'en

(1) Il a aussi fait constamment partie des jury d'examen pour l'admission aux grades de sous-ingénieur et de conducteur dans le corps des mines, depuis 1831.

citer un exemple. Un jeune homme était venu échouer devant le jury ; au moment où l'on prononçait la fatale sentence qui l'écartait du grade tant désiré, des larmes coulèrent de ses yeux ; le jury en fut touché, car en remplissant un devoir rigoureux, il avait senti que ce jeune homme devait se trouver dans une position exceptionnelle : le récipiendaire en effet était fils d'un vieux militaire, et l'état de sa fortune ne lui avait pas permis de faire des études régulières ; il avait étudié, chez lui, sur des cahiers inexacts et incomplets. Le soir même de ce jour malencontreux, Cauchy se trouvait avec l'un de ses collègues chez le général Buzen, alors ministre de la guerre. La visite n'était pas faite sans intention ; notre confrère était rêveur, préoccupé ; il fallut dire le pourquoi. Cauchy le fit en homme de cœur, et il fut parfaitement compris. Le lendemain, le jeune homme reçut les moyens de faire des études régulières ; et l'année d'après, Cauchy eut la satisfaction de contribuer à lui conférer le grade et la *distinction*.

L'on ne doit pas s'étonner, après de pareils exemples, du respect et de l'affection qu'il inspirait à la jeunesse, et surtout aux élèves qui étaient constamment en rapport avec lui. Dans la première jeunesse, l'homme éprouve si vivement le sentiment de la justice, qu'il reconnaît comme par instinct ceux qui sont véritablement affectionnés, et il s'habitue à ne considérer la sévérité que comme un frein qui lui est nécessaire.

Cauchy aimait sincèrement les jeunes gens ; il était sans cesse préoccupé du désir de les rendre meilleurs et de développer leur intelligence. On aurait peine à croire à quels détails minutieux il était descendu pour atteindre son but. Le hasard me fit connaître que nous nous étions rencontrés sur un terrain où j'avais été conduit par la nécessité, et lui par le désir toujours actif de bien faire et de se rendre utile aux autres. Qu'on me permette

ces détails, les pères de famille les excuseront sans doute. Notre confrère avait employé beaucoup de temps et de méditations à rechercher les moyens les plus propres pour apprendre à lire aux enfants. Il avait composé et fait imprimer des tableaux où les difficultés étaient gravées et présentées dans un ordre systématique tel que l'enfant, après les avoir étudiés, pouvait lire sans peine (1).

On a pu voir déjà, par les détails dans lesquels je suis entré, que Cauchy s'attachait sans cesse à rechercher l'utile ; il le poursuivait par toutes les voies, et dans son active persévérance, il finissait toujours par l'atteindre. Mais qu'on ne s'y méprenne point, cette activité était dégagée de toute pensée d'égoïsme, elle ne s'employait que pour le bien-être des autres. Faut-il rappeler ensuite la justesse de son esprit, la sûreté de ses conseils, la bonté de son cœur dans ses relations intimes, tous ceux qui l'ont connu s'empresseront de faire son éloge, et nous ne pourrons qu'exprimer faiblement ce qu'ils ont énergiquement senti. Qu'il nous soit permis cependant d'emprunter à un ami commun le portrait qu'il a tracé du confrère que la mort vient

(1) Un premier tableau présentait tous les monosyllabes commençant par la lettre *a* ; puis, ceux commençant par la lettre *b*, et ainsi de suite. Dans un second tableau, se trouvaient les mots composés et les difficultés étaient graduées pour chaque lettre. Si cet article n'était destiné à un *annuaire académique*, je me serais permis de m'étendre sur ce sujet, qui offre un véritable intérêt et qui exige plus de sagacité qu'on ne le croit communément. J'espère pouvoir montrer ailleurs qu'il exige même un esprit d'analyse très-délié, et qu'il est possible de resserrer dans un cadre assez étroit toutes les difficultés que l'enfant peut rencontrer dans la lecture. J'ai vu de nombreux tableaux du genre de ceux dont il vient d'être parlé, et j'avoue que je suis loin d'en être satisfait.

de nous enlever ; la vérité et la vivacité des couleurs prêtent à sa peinture un charme que nous n'aurions pu lui donner (1).

« C'était en effet un homme d'un très-grand savoir et d'une puissante pensée : laborieux au-delà de toute expression, dont les vues étaient toujours limpides ; mais il n'admettait que le positif ; le fait accompli, bien constaté, était la chose à laquelle il donnait croyance ; rien du reste aux possibilités, aux chances d'avenir, aux probabilités même. C'étaient autant d'ombres vaines ou fantastiques pour lui ; et cela ne pouvait entrer dans des idées qu'il formulait avec la rigueur d'une proposition de géométrie. C'était en conséquence d'un sentiment bien naturel à concevoir pour ceux qui ont vu en si peu de temps tant de couronnes rouler dans l'abîme, et qui ne connaissent plus de stable et solide que Dieu et la vérité absolue.

» Cette manière de traiter les choses qui étaient de son ressort, et elles étaient en bien grand nombre, enleva peut-être aux travaux de Cauchy la couleur brillante qu'aurait pu leur donner son imagination vive et gracieuse ; mais elle leur conserva un autre caractère bien précieux, c'est que jamais personne n'a eu à regretter de s'être engagé sous l'empire de ses conseils, ni à récuser la témérité de ses prévisions, et pourtant jamais homme peut-être ne fut autant consulté et sur autant de choses et d'éventualités diverses. Aussi le crédit moral dont il jouissait et la confiance dont il était revêtu, s'étaient

(1) Le passage suivant est extrait d'une note manuscrite, que M. le lieutenant-colonel Dandelin a bien voulu me communiquer. Comme Cauchy, M. Dandelin enseignait par goût à l'athénée de Namur ; tous deux étaient collègues à l'académie et dans différentes commissions scientifiques et administratives ; ils avaient donc pu s'apprécier mutuellement.

élevés bien haut. Ses avis, qu'il donnait avec la simplicité et la netteté qui formaient le cachet de son langage, avaient plus de poids que bien des encyclopédies, et cela était juste : on savait au moins qu'on ne serait pas mis en fausse route, et dans un siècle où tout marche si vite, le plus grand de tous les malheurs, c'est d'être forcé de revenir sur ses pas, de faire, si j'ose le dire, un repli dans sa carrière. Cauchy n'en fit jamais faire à personne. Il y a peut-être en cela du hasard, mais de celui qui n'existe que pour les hommes de conscience et de talent.

» Cauchy ne s'est pas contenté d'être un savant et un homme de haute capacité, il était encore d'une douceur attrayante, et sa vie d'homme privé était aussi pleine de charmes que de gaieté. Cette dernière qualité, qui n'est le partage que des bons cœurs et des bons esprits, allait quelquefois chez lui jusqu'à l'enfantillage; et, communicatif comme il l'était, elle entraînait les plus sérieux. Sa conversation pleine d'abandon et de finesse ne révélait alors que par éclairs et presque malgré lui, l'homme supérieur qui voulait s'effacer pour vivre un instant de la vie commune. La langue scientifique ne servait chez lui qu'à jeter une lumière plus nette et plus vive sur les formes capricieuses et juvéniles qui jaillissaient de sa pensée, et qui portaient toujours avec elles je ne sais quoi d'intelligent et d'affectueux à la fois.

» C'est particulièrement dans les voyages souvent durs et rebutants auxquels l'obligeaient ses nombreuses missions que l'on reconnaissait cette rare qualité de masquer à chaque instant l'homme scientifique pour l'homme aimable. Au milieu des fatigues de la route, aggravées par une santé déjà frêle, des périls de ses visites dans des travaux dangereux à explorer, des notes nombreuses et scrupuleuses qu'il y prenait, des observations graves et sérieuses qui devaient être consignées, il ne cessait de s'oublier pour s'occuper du bien-être de ses compagnons de

voyage. Dur et sévère pour lui-même, sobre et infatigable, il était plein de soins et d'attentions délicates pour eux ; et, dans ces moments de fatigue et de dégoût où le courage d'investigation commence à devenir douteux ou chancelant, sa gaieté jaillissait en étincelles et ranimait le feu prêt à s'éteindre. Aussi, plus d'une commission n'a dû qu'à Cauchy d'arriver complètement au résultat de ses recherches ou de ses travaux. »

Nous ajouterons, pour compléter ce tableau, que chacun rendait un si sincère hommage à sa droiture, à son jugement sûr et à son esprit conciliant, qu'il était devenu à la fois l'arbitre et le juge naturel devant lequel venaient s'aplanir toutes les contestations qui naissaient au sujet des travaux d'exploitation. Quand, après avoir examiné la question, Cauchy s'était prononcé, personne n'aurait osé appeler de son jugement ; et, chose inouïe, grâce à cette sage intervention, le gouvernement n'eut pas à soutenir un seul procès dans la partie du royaume soumise à son inspection (1). Le dernier et le plus important des travaux de notre confrère (2), celui qui accéléra peut-être sa fin prématurée, c'est la *carte minière de la Belgique*, ouvrage immense, qui n'a pu paraître qu'après sa mort, et qui résume en quelque sorte les travaux de toute sa vie. La carte minière a été publiée par le ministère des travaux publics ; et il est juste de dire que, pour la composer, Cauchy a pu joindre à ses propres

(1) Nous tenons ce fait remarquable de M. le baron de Stassart, qui a été longtemps gouverneur de la province de Namur, et qui connaissait Cauchy dans l'intimité. Il serait impossible de rendre un plus bel hommage au caractère d'un homme public.

(2) On doit ajouter encore à la liste des ouvrages de M. Cauchy, une note sur les gîtes métallifères de l'Ardenne, insérée dans le tome IV de la 3^{me} série des *Annales des mines* de France.

documents, ceux qui lui ont été fournis par les ingénieurs des mines (1).

La dernière fois que notre confrère prit part à nos séances (2), ce fut pour inviter l'académie à proposer l'une de ses médailles de concours au meilleur travail sur l'analyse des houilles du Hainaut. C'était encore une question d'utilité publique qu'il avait en vue. Malgré son état de souffrance, que nous étions loin de regarder comme le précurseur de sa fin prochaine, il fit ressortir avec chaleur tous les avantages de la question. Sa voix était affaiblie; il dut s'interrompre souvent, et se retirer même après avoir cessé de parler; le mal fit des progrès si rapides, qu'un mois après, Cauchy n'existait plus. Il succomba le 6

(1) M. l'ingénieur Devaux, notre confrère à l'académie, a bien voulu me donner les renseignements qui suivent, au sujet de la carte *minière* de la Belgique. « Dès le mois de février 1837, M. le ministre des travaux publics avait exprimé aux trois ingénieurs divisionnaires du royaume, le désir d'obtenir de chacun d'eux une carte minière de sa division. Il était bien spécifié qu'il ne fallait attacher aucune importance scientifique à ce travail, dont le caractère devait être essentiellement commercial et industriel.

« Peu après la production de ces cartes, le gouvernement forma le projet de réunir, de compléter et de publier les principaux documents statistiques que pouvait lui fournir l'administration des mines. A ce projet s'associa naturellement l'idée de reproduire les trois cartes minières, après en avoir toutefois coordonné les différentes parties, et avoir étendu, sous ce nouveau point de vue, le cadre et les indications qu'elles comportent. Telle est l'origine de la carte minière qui vient de paraître. » Ce sont MM. les ingénieurs en chef Cauchy, Devaux et Gonot qui ont recueilli et fourni, pour leurs divisions respectives, les éléments de cette carte, et c'est à M. Cauchy qu'a été confié le soin de diriger et de publier ce travail.

(2) Le 10 mai 1842.

juin, vers 10 heures du soir, à une maladie de poitrine dont les progrès furent d'autant plus effrayants que rien jusque-là n'avait fait soupçonner sa présence (1).

A QUETELET.

(1) Ce coup fatal fut une véritable calamité pour la ville de Namur, pour notre académie, et l'on peut dire pour le pays entier. Un grand concours de monde prit part à ses funérailles, et la douleur générale témoigna de la perte qu'on venait de faire. Plusieurs discours furent prononcés sur la tombe de Cauchy, par M. Bergeron, qui se rendit l'interprète du corps enseignant, et par MM. Gonot et Lambotte, qui parlèrent au nom de ses anciens élèves, des amis des sciences et du corps des ingénieurs des mines. Il fut en même temps résolu que les nombreux élèves du savant professeur dont on déplorait la perte, s'entendraient pour lui élever un monument, pieux témoignage de leur reconnaissance et de leurs regrets.

NOTICE SUR LÉONARD PYCKE ,

NÉ A MEULEBEKE EN 1781 ; MORT A COURTRAI ,
LE 8 FÉVRIER 1842 (1).

M. Léonard Pycke , comme littérateur , appartient entièrement à l'académie royale de Bruxelles , puisque les différents écrits qu'il a composés se trouvent tous insérés dans nos recueils , et que l'idée même de rédiger ses deux mémoires les plus importants , lui a été suggérée par nos programmes . Comme jurisconsulte , comme homme d'état , il s'était acquis déjà une réputation très-distinguée , lorsqu'il nous envoya son premier mémoire *sur l'état de la législation et des tribunaux ou cours de justice dans les Pays-Bas autrichiens , avant l'invasion des armées françaises , et sur les changements que la révolution française et la réunion de ces provinces à la France , pendant près de vingt ans , ont opérés dans la législation et l'administration de la justice civile et criminelle* . Ce mémoire fut couronné en 1822 (2) , à l'époque même où une haine mi-

(1) Voyez sur le même savant la notice insérée par M. l'abbé F. Van de Putte dans le tome IV des *Annales de la société d'émulation de la Flandre occidentale* . Nous y avons puisé plusieurs renseignements .

(2) M. Pycke obtint la médaille d'or ; c'est par erreur que M. Van de Putte dit dans sa notice que l'académie lui décerna le deuxième prix .

nistérielle lui suscita le procès malheureux dont retentit toute la Belgique, et dont notre confrère sortit victorieux (1). La palme académique dut adoucir les chagrins amers qu'il éprouva par ces poursuites. Pycke reprit sa place aux états-généraux, et,

(1) « Sa nomination de maire (de Courtrai), nom qu'on changea bientôt en celui de bourgmestre, remonte au 25 juillet 1817, et fut comme le signal d'une suite de tracasseries.... Une dénonciation anonyme, dans laquelle fut enveloppée une grande partie de la régence, fut faite au gouvernement, et M. Pycke fut envoyé devant le tribunal correctionnel de Bruges, du chef de prévention d'un délit prévu par l'article 175 du code pénal. L'arrêt qui prononce ce renvoi, porte qu'il y a des charges suffisantes pour établir que le prévenu *Léonard Pycke a fourni des briques pour la reconstruction de la halle et la construction de deux aubettes dans la ville de Courtrai, et ce dans le temps qu'il était bourgmestre de la même ville, et comme tel, chargé d'en ordonnancer les paiements, ou de faire la liquidation des mêmes dépenses.*

» Du chef de cette accusation, il fut emprisonné au mois de juin 1822, et choisit pour ses défenseurs, MM. De Vleeschouder et Beyens du barreau de Bruxelles, avec lesquels il était depuis longtemps lié d'amitié. On employa d'abord les moyens de cassation contre l'arrêt rendu par la chambre de mise en accusation, et le prévenu, de concert avec M. l'avocat Beyens et l'avoué Mandos, publia ses moyens de cassation en une brochure de 27 pages in-4°. Ce mémoire, remarquable par sa lucidité et sa logique serrée, démontre à l'évidence l'innocence du prévenu. Il est adressé à MM. les président et conseillers de la cour supérieure de justice, à Bruxelles, première chambre, siégeant comme cour de cassation, et ne porte pas de nom d'imprimeur. Les moyens de cassation furent cependant rejetés, et l'inculpé parut devant la cour de Bruges, présidée par M. Van de Velde, au mois de décembre 1832. L'acquiescement suivit la défense, et M. Pycke fut mis en liberté le 22 du même mois. » *Annales de la soc. d'émul. de Bruges*, tome IV, pag. 163.

en 1827, il nous apporta un nouveau mémoire, auquel fut décernée une nouvelle médaille d'or; il s'agissait cette fois de répondre à la question : *En quel temps les corporations, connues sous le nom de métiers (neeringen en ambachten), se sont-elles établies dans les provinces des Pays-Bas? quels étaient les droits, privilèges et attributions de ces corporations? par quels moyens pouvait-on y être reçu et en devenir membre effectif?*

Ces deux ouvrages pleins d'érudition et le caractère honorable de l'auteur, qu'on avait pu mieux apprécier encore au milieu des poursuites judiciaires, lui ouvrirent, en 1829, les portes de l'académie.

L'étude du droit absorbait tous les instants de liberté que laissaient à notre confrère les affaires publiques; et sans doute ses écrits auraient été plus nombreux, si l'accomplissement de ses devoirs aux états-généraux lui avait laissé plus de loisirs. Il se faisait, avec raison, une haute idée de la position du législateur; et il savait y sacrifier jusqu'à ses goûts et ses penchans les plus chers. Aussi, devait-il applaudir aux efforts de l'académie pour ranimer l'étude du droit et pour honorer la mémoire des hommes qui s'en étaient occupés, chez nous, avec le plus de distinction. « Si l'usage, suivi dans quelques pays voisins, de faire l'éloge des grands hommes qui ont excellé dans la science des lois et de la jurisprudence, dit-il dans son premier mémoire couronné; si le devoir de célébrer les talents et les utiles travaux de nos jurisconsultes, ne sont pas devenus académiques parmi nous; c'est du moins une conception honorable pour l'académie de Bruxelles, un véritable service rendu à la patrie, que d'avoir institué un prix pour un genre de travail, qui rappellera la mémoire de plusieurs célèbres concitoyens, qui ont passé leur vie à perfectionner les lois et à faciliter l'administra-

tion de la justice, objets si précieux et d'autant plus dignes d'envie, qu'ils contribuent toujours d'une manière puissante à maintenir la paix sociale et à former le bonheur des citoyens. »

Jusqu'au moment de la révolution, en 1830, M. Pycke avait continué à siéger aux états-généraux. Les persécutions de 1822 l'avaient vivement atteint, et lui avaient peut-être même ôté une partie de son énergie naturelle; mais elles ne lui avaient laissé aucun fiel contre le gouvernement. Dès qu'il vit éclater la tempête, il se rendit à La Haye; et quand la révolution fut consommée, il revint dans ses foyers et renonça à la carrière politique.

La législation ancienne de la Belgique et nos vieilles institutions occupaient alors une place très-large dans nos travaux. Nous avons proposé pour le concours de 1833, une question sur les attributions politiques dont jouissaient nos anciens états de provinces, sous le triple rapport de la souveraineté, de la législation et de l'administration publique et provinciale. Mais cette question, tout intéressante qu'elle était, dut être retirée; et notre confrère prit l'engagement de la traiter lui-même, dans un mémoire spécial (1). Dans la séance du 15 décembre 1835, il nous exposa le plan qu'il comptait suivre, dans la composition de cet ouvrage immense, qui se trouvait déjà très-

(1) M. Van de Putte, dans sa notice sur notre confrère, dit au sujet de ce même concours : « M. Pycke avait écrit sa réponse sur cette question, lorsque l'académie jugea à propos d'annoncer que la question était retirée du concours. Ce travail peut cependant être considéré comme un des meilleurs sortis de la plume du jurisconsulte courtraisien. » Il faut qu'il y ait ici quelque méprise. M. Pycke ne pouvait concourir, puisqu'il était membre de l'académie depuis quatre ans; d'ailleurs, il était l'un des juges, et c'est même sur sa proposition que la question fut retirée.

vancé (1). Mais l'affaiblissement de sa santé et la perte progressive de ses facultés intellectuelles ne lui ont pas permis de l'achever.

Léonard Pycke était né en 1781, à Meulebeke, village de l'ancienne chàtellenie de Courtrai; il mourut dans cette dernière ville, le 8 février dernier; il avait commencé ses études en droit à Paris (2), et il avait conservé un profond souvenir de ces premiers temps de sa jeunesse. Il y a quelques années, l'auteur de cette notice le rencontra tristement appuyé contre un mur voisin de la Sorbonne, et les yeux fixés sur les fenêtres les plus élevées d'une maison de la rue Laharpe, c'était là que notre confrère avait habité pendant ses premières études. Pycke était d'un commerce très-doux, d'une sûreté à toute épreuve; connaissant fort mal le talent de déguiser sa pensée sous des dehors polis, mais possédant au plus haut degré la politesse du cœur. Sa fermeté aux états-généraux avait été la source de ses disgrâces et des persécutions dont il fut victime; il sut les subir avec calme et dignité; et s'il montra quelqu'orgueil, ce fut avant son triomphe. Léonard Pycke portait véritablement en lui le type du caractère flamand, type énergique, qui s'efface malheureusement de jour en jour, en perdant ses formes saillantes et décidées, sous le niveau de ce qu'on est convenu de nommer la civilisation.

A. QUETELET.

(1) Voyez le *Bulletin* de cette séance, M. Pycke y a fait connaître le plan qu'il comptait suivre. Tome II, p. 417.

(2) Il fit ses premières études au collège de Mol, dans la Campine, et acheva à Bruxelles son cours de droit qu'il avait commencé à Paris. C'est en 1808 qu'il s'établit à Courtrai, comme avocat, et il ne tarda pas à s'y faire une nombreuse clientèle.

de nous enlever ; la vérité et la vivacité des couleurs prêtent à sa peinture un charme que nous n'aurions pu lui donner (1).

« C'était en effet un homme d'un très-grand savoir et d'une puissante pensée : laborieux au-delà de toute expression, dont les vues étaient toujours limpides ; mais il n'admettait que le positif ; le fait accompli, bien constaté, était la chose à laquelle il donnait croyance ; rien du reste aux possibilités, aux chances d'avenir, aux probabilités même. C'étaient autant d'ombres vaines ou fantastiques pour lui ; et cela ne pouvait entrer dans des idées qu'il formulait avec la rigueur d'une proposition de géométrie. C'était en conséquence d'un sentiment bien naturel à concevoir pour ceux qui ont vu en si peu de temps tant de couronnes rouler dans l'abîme, et qui ne connaissent plus de stable et solide que Dieu et la vérité absolue.

» Cette manière de traiter les choses qui étaient de son ressort, et elles étaient en bien grand nombre, enleva peut-être aux travaux de Cauchy la couleur brillante qu'aurait pu leur donner son imagination vive et gracieuse ; mais elle leur conserva un autre caractère bien précieux, c'est que jamais personne n'a eu à regretter de s'être engagé sous l'empire de ses conseils, ni à récuser la témérité de ses prévisions, et pourtant jamais homme peut-être ne fut autant consulté et sur autant de choses et d'éventualités diverses. Aussi le crédit moral dont il jouissait et la confiance dont il était revêtu, s'étaient

(1) Le passage suivant est extrait d'une note manuscrite, que M. le lieutenant-colonel Dandelin a bien voulu me communiquer. Comme Cauchy, M. Dandelin enseignait par goût à l'athénée de Namur ; tous deux étaient collègues à l'académie et dans différentes commissions scientifiques et administratives ; ils avaient donc pu s'apprécier mutuellement.

de philosophie que d'exactitude, il possédait ces connaissances étendues et variées qui lui auraient mérité autrefois le titre de *Polyhistor*. Laborieux, attentif, ayant toujours quelque chose à dire ou à lire sur les sujets qui s'agissent ordinairement parmi les érudits, doué d'ailleurs d'un de ces caractères conciliants et retenus qui font excuser le talent, il était naturellement propre à faire partie d'une académie, où l'ordre et la régularité, un zèle actif, un savoir substantiel dirigé par un esprit droit, sont souvent plus utiles que les hautes capacités, trop indépendantes et trop fières pour recevoir le ton au lieu de le donner, et qui ne veulent relever que d'elles seules.

Des Roches appartenait donc de droit à l'académie belge, du moment que la Belgique avait une académie, mais avant d'y arriver, que son voyage fut long et pénible!

Jean Des Roches naquit à La Haye, en 1740, et fut baptisé le 1^{er} mars de cette année à Voorburg, village des environs. Son extrait baptistaire révèle qu'il aurait pu, voisin mais séparé par un long intervalle, suivant l'expression consacrée de Stace, être inscrit avec Dunois et d'Alembert, sur la liste dressée par Pontus Henterus, qui, sans doute, songeait à lui-même en récapitulant les illustres illégitimités (1).

Fils d'une lingère de l'ambassadeur d'Espagne, il fut élevé dans la religion catholique. Quelques notions de catéchisme, des principes de lecture et d'écriture, voilà à quoi se borna sa

(1) L'extrait baptistaire porte qu'on se dispense de nommer les parents du nouveau-né *eo quod legitimo matrimonio juncti non essent*. Ces parents ne sont pas bien connus, dit M. Goethals; les uns soutiennent qu'il était fils de l'éditeur de la *Gazette de La Haye*, nommé Des Roches, chez qui sa mère était cuisinière; d'autres se bornent à désigner pour sa mère Louise Rottevel ou Rottevrel, lingère à l'ambassade d'Espagne.

première éducation, sa mère n'en pouvait pas faire davantage. Peu après la naissance de Des Roches, elle avait épousé un boulanger de La Haye, qui la laissa bientôt veuve et sans ressource. Dans le dénuement auquel elle était réduite, elle songea cependant à lui donner un état. Elle le plaça donc successivement comme apprenti chez un peintre, un tailleur, un brodeur, chez un tailleur encore, enfin chez un de ces artistes estimés des gastronomes, et que les Allemands, par un heureux italisme, appellent du beau nom de *Condittori*.

Mais Des Roches avait une autre vocation; la brosse et l'aiguille ne lui convenaient pas mieux que le pilon et la spatule. Dans les moments de loisir que lui laissaient des essais infructueux et ces expériences odieuses, il tâchait de se procurer des livres, lisait avidement tous ceux qui lui tombaient sous la main, et, trouvant dans les obstacles qu'il avait à vaincre une excitation puissante, il emporta un jour la science par escalade et, pour ainsi dire, à la pointe de l'épée.

En général, sous le rapport de l'intelligence, le préjugé est favorable aux personnes flétries aujourd'hui d'un nom qui était presque un titre au moyen âge. On s'imagine que la nature se plaît à leur prodiguer les dons de l'esprit et à les indemniser ainsi des caprices du sort. Sans partager cette opinion populaire, ne voyons-nous pas souvent ceux que la société repousse à cause du vice de leur naissance, chercher à se réhabiliter à force de mérite? Des Roches fut de ce nombre.

Il avait dix-sept ans, et, sous son tablier d'artisan, il cachait déjà plus de connaissances qu'on n'en puise habituellement dans les écoles. Il avait surtout appris à réfléchir et était arrivé, tout jeune encore, à cette espèce de maturité qui résulte de la méditation solitaire.

Un beau matin une feuille publique l'avertit que, dans un vil-

lage du pays d'Alost, on avait besoin d'un sous-maitre capable d'enseigner le flamand. Pour le pauvre apprenti cette position était magnifique : voilà que des fumées ambitieuses lui traversent la tête; ce village flamand lui apparaît comme un paradis terrestre, la verge du magister est presque un sceptre à ses yeux. Il avait amassé de petites économies; il se rend par eau à Anvers et s'en va demandant à tous les marchands du port des nouvelles de son pédagogue de la Flandre impériale. Ces braves gens lui répondirent café et canelle, et Des Roches, sans argent, sans soutien, s'abandonna au découragement. Par bonheur, il y avait là quelqu'un qui s'occupait d'autre chose que de denrées coloniales et du cours de la bourse : c'était un ecclésiastique allemand qui tenait une école. Il lui proposa de le prendre chez lui pour apprendre à lire et à écrire aux petits enfants. Des Roches accepta cette offre avec joie. Le bon moine, sans être fort instruit, lui apprit les éléments du latin. L'esprit de son élève était comme le levier d'Archimède; dès qu'il eut un point d'appui, il souleva toute la grammaire et toute la syntaxe, puis par des analogies et des comparaisons passa du latin à celle des langues qui en dérive le plus immédiatement, se perfectionna dans le flamand et prit quelque teinture des autres idiomes du Nord. Comme linguiste il a été apprécié avec discernement par M. Willems (1). Au bout de deux ou trois années, il devint l'associé de son maître et peu après il lui succéda lorsque celui-ci fut rappelé par son supérieur. La position de Des Roches s'était sensiblement améliorée. Mais il était au-dessus de son état, et ce tort doit toujours s'expier. Je ne sais quelle accusation portée contre lui à l'écolâtre, l'obligea de fermer sa maison et de renvoyer ses pensionnaires : il ne

(1) *Belgisch Museum*

lui resta plus qu'à courir le cachet et à donner en ville des leçons particulières.

Cependant il commençait sans bruit à faire ses preuves d'admission dans la république des lettres. De 1761 à 1769 il publia une grammaire flamande, une grammaire française à l'usage des Flamands et un dictionnaire français-flamand. Ces ouvrages, par la méthode, la netteté, la logique, étaient incontestablement supérieurs à tout ce qu'on possédait alors de meilleur sur ce sujet, et des personnes fortement engagées dans le schisme grammatical qui divise la Belgique tudesque, veulent encore que l'on y revienne. Le temps des *chaperons blancs* et des *compagnons de la verte tente* est passé : celui où l'on égorgeait Ramus pour une différence de prononciation ne renaitra plus, je l'espère ; les grammairiens flamands finiront aussi par s'entendre. Au fond, quelle que soit la solution des problèmes qui les partagent, elle ne donnera pas au pays un écrivain de plus : Racine et Voltaire péchaient contre le rudiment, et Mad. de Sévigné ne savait pas un mot d'orthographe.

L'étude qui offrait à Des Roches le plus d'attrait et de charme était celle des annales et des antiquités du pays, dont il puisait la connaissance aux sources et dans les originaux. Pour tirer la Belgique de l'apathie littéraire dans laquelle elle était tombée, et offrir un point de ralliement au petit nombre d'hommes qui luttèrent encore contre l'indifférence et l'oubli, on venait de fonder une académie. Malgré les circonstances peu propices où elle fut d'abord placée et la défaveur que des individus jaloux ou des corporations intéressées cherchaient à jeter sur elle, son influence s'exerça dès le principe d'une manière utile, en réveillant des sympathies que le temps avait assoupies, en encourageant des goûts timides, en donnant un but et une direction à des essais vagues et indécis. Des Roches se hâta de prendre

part aux concours ouverts par cette compagnie. Les premières questions qu'elle proposa roulaient sur la géographie ancienne, et cette manière de procéder était parfaitement rationnelle ; il faut, en effet, déterminer avant tout les lieux où les événements se sont passés : le terrain avant l'édifice, le théâtre avant les acteurs. Après la géographie venait l'histoire des mœurs, des coutumes, de l'organisation sociale. Trois fois, sur ces différents sujets, Des Roches obtint le prix, et ses succès furent cause que l'on décida que trois victoires successives remportées par le même champion, lui interdiraient à l'avenir le champ de bataille.

Dans l'intervalle, le comte de Neny avait jeté les yeux sur lui pour diriger la bibliothèque publique. Ce projet n'ayant pas eu de suite, Des Roches, dont la situation n'était pas brillante quoiqu'il eût été admis dans le sein de l'académie dès le 13 mai 1773, consentit à aider le secrétaire de cette compagnie, Gérard, dans la rédaction du catalogue des livres des Jésuites, car cet ordre célèbre venait d'être supprimé : Rome avait sacrifié à l'esprit du siècle ses défenseurs les plus dévoués.

L'opération terminée, Des Roches sollicita l'autorisation d'ouvrir à Louvain une salle de lecture à l'usage des élèves de l'université, et où ils trouveraient un délassement occupé, des distractions studieuses. L'année 1776 qui vit échouer ce plan, lui accorda une compensation flatteuse. Gérard ayant été nommé auditeur à la chambre des comptes, Des Roches fut désigné pour secrétaire perpétuel, en vertu d'une décision impériale, quoique le règlement attribuât de pareils choix aux académiciens mêmes. En mars 1776 il fut installé, et l'académie se consola de la violation de son privilège en considérant qu'on lui avait imposé précisément celui qu'elle aurait demandé.

Aucun traitement n'était alloué au secrétaire : mais le gou-

vernement lui fit une modeste pension de 400 florins , et lui donna , en outre , une place d'attaché , c'est-à-dire de commis , au département des archives avec des appointements de 1300 florins.

Des Roches justifia la préférence qu'on lui avait accordée , mit de l'ordre dans les travaux de l'académie , étendit ses correspondances et lui assura cette publicité sans laquelle le zèle se refroidit , tandis que la négligence reste impunie. Ce fut lui qui rédigea le discours préliminaire du premier volume des mémoires , discours attribué parfois à Gérard : il y trace en peu de lignes un tableau de la marche des lettres en Belgique , et dit en passant quelques mots très-justes et très-vrais sur leur décadence après le traité d'Utrecht. Cette mention pure et simple d'un fait incontestable , ne donnait pas à la critique le droit d'accuser Des Roches d'antipathie contre le clergé et de voltérianisme. Mais souvent sous des noms anciens , les biographes ont fait la guerre à des contemporains qui leur portaient ombrage. Mascarille mettait l'histoire romaine en madrigaux , eux la mettraient volontiers en épigrammes. Il n'y a dans ce discours rien qui rappelle Voltaire , ni pour ses opinions philosophiques , ni malheureusement pour le style ; je ne comprends pas d'ailleurs qu'on jette comme une injure à ses adversaires le nom d'un écrivain , qui , pour s'être égaré d'une manière déplorable sur des points essentiels , n'en reste pas moins un prodigieux génie , et , dans tous les cas , Des Roches ne rappelait de près ni de loin celui qu'on nommait alors le patriarche.

En 1777 l'académie couronna un mémoire flamand sur l'histoire du commerce , composé par M. Verhoeven de Malines , surnommé le *savant épicier*. Or , dans cette dissertation Florent Berthout , sire de Malines , était nommé , d'après Froissart ,

le riche marchand. Le mémoire de Verhoeven et la résolution de l'académie en sa faveur furent en conséquence considérés comme attentatoires à l'honneur de Berthout , à l'honneur de la seigneurie de Malines tout entière. Ce fut du moins ainsi qu'envisagèrent la chose des antiquaires de Malines et leurs amis de Louvain. Parmi eux on comptait des personnes instruites, mais emprisonnées dans les détails subalternes, et jugeant à l'égal des crimes les plus abominables, le moindre oubli des doctes puérités qui leur avaient coûté tant de peines. Des Roches s'étant cru obligé de leur répondre en pleine académie, le fit avec autant de modération que de solidité.

La modération était le trait distinctif de son caractère. Il faut y joindre aussi le bon sens qui lui tenait lieu de génie.

Toutefois il était homme, il ne pouvait se garantir de l'esprit de corps, toujours un peu envahisseur, et l'on ne doit pas s'étonner qu'il ait fait des démarches pour que le gouvernement concentrât dans l'académie les travaux historiques dont s'occupaient de savants jésuites, appliqués noblement à construire un grand monument littéraire sur les ruines de leur ordre, et à se venger du malheur par d'éclatants services.

Dans le champ de la pensée, il y a de la place pour tout le monde. Des Roches l'éprouva par lui-même; au lieu de contrarier les jésuites, le mieux était de s'unir à eux ou de soutenir vaillamment leur concurrence. Il se détermina à ce double parti qui convenait mieux à sa droiture, la preuve en est fournie par plusieurs de ses mémoires et par l'élection de Ghesquière. Si d'autres choix pouvaient se faire avec avantage dans la même société, il est juste de considérer que le clergé était presque en majorité dans l'académie. Des Roches tenait naturellement à l'idée d'attacher le nom de sa compagnie à un vaste recueil historique dans le genre de celui dont les béné-

dictins avaient doté la France. L'académie, dès sa création, s'était proposé cette entreprise, et son secrétaire ne la perdit jamais de vue. Tantôt il examine le recueil de Pierre à Thymo, tantôt il remonte aux origines mythologiques des anciens Belges; un autre jour il aborde une question de linguistique comparée, et se demande si la langue des Étrusques a eu des rapports avec nos idiomes, ou bien il fait des réflexions sur la vieille poésie flamande. Plus tard, il jette le gant aux savants qui réservaient la gloire de la découverte de l'imprimerie aux Allemands et aux Hollandais, et, à l'aide de conjectures ingénieuses, il essaie d'établir que la première idée en est due aux Brabançons. Il refait la chronologie des comtes de Louvain, commence une série de remarques critiques sur les diplômes publiés par Miræus, puis, endossant tout d'un coup le baudrier, il s'efforce d'exposer l'état militaire des Pays-Bas, sous le gouvernement des ducs et des comtes, jusqu'au règne de la maison d'Autriche.

Ces fragments étaient des matériaux, des pierres d'attente pour des ouvrages considérables qu'il méditait depuis longtemps, et dont de nouvelles fonctions vinrent le distraire.

L'enseignement public exigeait des réformes; la plupart des collèges et des écoles étaient mal dirigés; les sciences exactes y étaient négligées; les humanités se bornaient à un latin barbare; les langues vivantes partageaient le dédain qu'on témoignait pour le grec. Une commission fut instituée pour remédier au mal et Des Roches en devint le secrétaire.

Le gouvernement s'était assuré l'assentiment du haut clergé; mais il n'en avait pas moins une foule d'obstacles à surmonter. On créa des collèges, des écoles normales: on rédigea des livres classiques dont plusieurs sont encore fort remarquables, et c'est en cette partie que Des Roches se rendit principalement

utile , ainsi qu'en sauvant de la proscription le grec (1) et le flamand , que les *utilitaires* et les *gallo-belges* de ce temps-là voulaient reléguer parmi les vieilleries indignes de la civilisation courante.

Pendant , chose remarquable , Des Roches en maintenant la langue flamande , en se posant son défenseur et son législateur , faisait des concessions aux nécessités du moment , et , en sa qualité de secrétaire de l'académie , il a rédigé plusieurs analyses ou traductions françaises de mémoires rédigés en flamand , et qui lui semblaient mériter de sortir de l'obscurité forcée que leur infligeait cet idiome.

A la suppression de la commission des études , Des Roches resta seul chargé du département des écoles.

Le gouvernement de Joseph II voulait rompre avec le passé , au lieu d'en corriger prudemment les abus. Il appela Des Roches à Vienne. Introduit dans le cabinet de l'empereur , mis dans la confiance de quelques-uns de ses projets , pouvait-il ne pas les approuver ? Joseph II était , après tout , un monarque d'une haute capacité , animé d'intentions bienfaisantes , et dont le ton et les manières , à part même le prestige de la puissance , avaient tout ce qu'il fallait pour séduire. Des Roches fut séduit. Les rigoristes qui lui en font un crime , céderaient sans doute à de moindres influences. La lettre où Des Roches rend compte de son entrevue avec Joseph , ne peut , au surplus , qu'honorer ce prince et motiver l'admiration qu'il inspira au directeur des études.

(1) On lit une apologie du grec dans la préface des *Radices græcæ* , imprimées en 1783 , *ad usum scholarum Belgicæ*. Ces Racines avaient été réunies par G. Tackoen , conseiller au grand conseil de Malines , et elles furent distribuées la première année gratuitement dans les écoles dépendantes de l'État.

Celui-ci parcourut les écoles de Vienne et de plusieurs autres villes d'Autriche, et se pénétra si bien des méthodes qu'on y suivait, qu'il put s'engager à les faire connaître aux écoles normales de Belgique. Des Roches reçut alors de l'empereur sa nomination d'inspecteur-général des écoles, aux appointements de 2,800 florins, qui, joints à ses traitements d'écolâtre de Bruxelles, de secrétaire perpétuel de l'académie et de directeur des écoles latines, lui composaient un revenu plus que suffisant.

Revenu dans sa patrie au mois de mars 1787, il reprit ses occupations. Depuis huit ans il avait mis au jour plusieurs livres classiques, tels que des grammaires latines, une édition revue du dictionnaire latin-français de Boudot, etc. ; en 1782, il avait fait imprimer un abrégé en latin, de l'histoire de la Belgique. Quoique la partie consacrée au moyen âge soit sans proportion avec la suite, et que, pour mettre de l'unité dans son plan, l'auteur ait tout ramené au duché de Brabant, qui est loin d'avoir toujours joué le premier rôle aux différentes phases de notre histoire, cet abrégé, fruit d'une critique éclairée, n'en est pas moins rempli de faits et de remarques entièrement neufs. En 1787 parut le premier tome de l'ouvrage qui devait résumer sa vie littéraire. Ce volume, dans une savante introduction, présente l'état de la Belgique avant les Romains : pour le récit des faits, il ne dépasse point l'expédition d'Agrippa. Terminée dans les mêmes dimensions, cette histoire aurait été d'une longueur démesurée, la narration se trouvant sans cesse coupée par des discussions critiques. Il eût été curieux de savoir comment Des Roches se serait tiré de la grande difficulté qu'offre le sujet jusqu'à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Raconter séparément dans une suite de chapitres ce qui est relatif à chaque province, ce n'est

point de l'art. Sacrifier à une seule province le reste du pays, ce n'est point de l'exactitude. Le problème, problème difficile, épineux s'il en fut jamais, consiste à ne rien omettre d'essentiel, sans tomber dans la confusion, à dessiner nettement les masses, sans négliger les détails, à choisir des noms et des faits autour desquels puisse se grouper toute une époque, à conserver l'unité, à dissimuler les fatigues et la sécheresse de l'érudition sous une narration toujours attachante, sous un style toujours animé, toujours flexible; mais la nature avait refusé à Des Roches le don divin de la forme. Supérieur à la plupart de ses confrères par la diction, il lui manque du style; sa phrase est claire, généralement conforme à la règle, mais froide, lente, décolorée; sa correction même est bien du français, mais elle n'est pas toujours française.

Des Roches, dont la santé était sensiblement altérée, n'avait pu mettre la dernière main au volume dont je parle et qui ne fut même complètement achevé qu'après sa mort. Le 20 mai 1787 il expira à la fleur de l'âge. Trois jours après, l'abbé Mann prononça quelques mots en son honneur au sein de l'académie. Et puis l'oubli vint s'asseoir sur la tombe de cet homme sans famille et sans nom, et qui comptait plus de rivaux que d'amis. Mais déjà grondait l'orage qui devait emporter l'académie, les rivalités scientifiques et la nationalité belge.

Si Des Roches ne fournit pas toute sa carrière, si la mort le frappa avant le temps, du moins il n'assista pas aux luttes déplorables des partis, et l'asservissement de sa patrie n'affligea pas sa vieillesse.

ŒUVRES DE DES ROCHES.

1° *Nieuwe nederduytsche Sprach-konst.* Antw., 3^{de} druk, overzien en verbeterd door den auteur, 1761; *ibid*, 1776, 1812, in-12.

2° *Nieuwe fransche Sprach-konst.* Antw., 1765, 1774, 1780, in-8°.

3° *Nouveau Dictionnaire français-flamand et flamand-français.* Anv., 1769, 1777 et 1786, 2 vol. in-8°; Gand, Poelman, 1805; Anv. (considérablement amélioré par A. Grangé), 1816, 2 vol. in-8°, et diverses autres éditions.

4° *Quels étaient les endroits compris dans l'étendue des contrées qui composent aujourd'hui les dix-sept provinces des Pays-Bas et le pays de Liège, qui pouvaient passer pour villes avant le VII^e siècle?* Bruxelles, imprim. royale, 1770, in-4°; couronné en 1769 par l'académie.

5° *Quels ont été depuis le commencement du VII^e siècle jusqu'au IX^e siècle exclusivement, les limites des différentes contrées, cantons, pays, comtés et états renfermés dans l'étendue qui compose aujourd'hui les dix-sept provinces des Bays-Bas et de la principauté de Liège, pendant les V^e et VI^e siècles?* Brux., imp. royale, 1771, in-4°; couronné en 1770.

6° *Quel a été l'état civil et ecclésiastique des dix-sept provinces des Pays-Bas et de la principauté de Liège, pendant les V^e et VI^e siècles?* Bruxelles, D'Ours, 1772, in-4°; couronné en 1771.

7° *Traduction du mémoire de M. Pluvier, en réponse à la question : En quel temps, depuis le commencement de la domination des Francs, jusqu'à la naissance de Charles-Quint,*

peut-on dire que l'état de la Belgique a été le plus florissant, etc. Brux., de Boubers, 1777, in-4°, 30 pp. Le *Journal des séances*, du 14 oct. 1776, t. I, p. LXXXV, prouve que cette trad. est de Des Roches.

8° *Analyse du mémoire flamand de M. Verhoeven, qui a remporté (en 1777) le prix de la question sur l'état des manufactures et du commerce des Pays-Bas, pendant le XIII^e et le XIV^e siècle.* Bruxelles, imprimerie acad., 1778. Voy. le *Journal des séances*, 13 et 14 oct. 1777, t. II, p. LIII et 23 nov. 1778, t. III, pp. XXVII-XXXII.

9° *Grond-regels der grieksche taele, benevens eene verzameling van de voornaemste fabels van Æsopus, in dry deelen, met aenteekeningen op iedere fabel, in welke alle de grieksche woorden zyn uytgelegd in de eygenschap der twee taelen tegen malkander vergeleken. Tot gebruyck der Nederlandsche scholen.* Brussel, 1779, 1783, in-8°.

10° *De Grond-regels der latynsche taele.* Brussel, 1779, in-8°, et sous le titre de : *Institutiones grammaticæ, in usum scholarum.*

11° *Lettre du secrétaire de l'académie de Bruxelles à l'abbé de Bye, l'ancien des Bollandistes, au sujet de la réponse faite par ce dernier à un mémoire sur le testament de St.-Remi.* Bruxelles, 1780, in-8°.

12° *Epitome historiciæ Belgicæ*, lib. VII. Bruxellis, 1782, 2 vol. in-12.

M. De le Haye, professeur au collège royal de Bruxelles, avait traduit en français cet abrégé. On ignore ce que cette traduction, restée manuscrite, est devenue.

13° *Dictionarium latino-gallicum; primum confectum ab J. Boudot, nunc post secundam editionem auctum et emendatum.* Brux., 1783, in-8°.

14° *Histoire générale des Pays-Bas autrichiens*. Anvers, 1787, t. I, in-4°, ou 2 vol. in-8°, fig. et carte.

Les mémoires de l'académie contiennent les écrits suivants de Des Roches :

15° TOME I^{er} (2^e édit.), pp. III-XVI. *Discours préliminaire sur l'état des lettres dans les Pays-Bas et sur l'érection de l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles*.

16° PP. XXXIV-LXXXVIII. *Journal des séances* du 5 mai 1769 au 4 décembre 1776.

17° PP. 421-477. *Mémoire sur la religion du peuple de l'ancienne Belgique*.

On y trouve, entre autres, une explication de la déesse *Nehallenie*.

PP. 497-506. *Examen de la question si la langue des Étrusques a eu du rapport avec celle des peuples belgiques*. Les examinateurs, Nelis, Caussin et de Hesdin, désirèrent qu'on engageât l'auteur à parler de Schrieckius avec plus de ménagement qu'il ne l'avait fait.

18° 507-522. *Explication d'une lettre difficile qui se trouve dans la collection de celles de St.-Boniface, avec des réflexions sur l'ancienne poésie des peuples belgiques*.

PP. 523-549. *Nouvelles recherches sur l'origine de l'imprimerie, dans lesquelles on fait voir que la première idée en est due aux Brabançons*. (Cf. N° 13,964 de l'Inventaire des MSS. de la bibl. roy.). Voy. J.-F. Willems, *Mengelingen van vaderlandschen inhoud*, pp. 69-86. *Bericht wegens de Antwerpsche boek-printers der XV^e eeuw*.

Dans la séance du 25 fév. 1779 (*Journal*, tom. III, pp. XL-XLI), le comte de Fraula lut une note sur l'invention des caractères en bois, et conclut d'un passage de Didyme, que les

caractères en bois mobiles étaient connus dès le IV^e siècle. De là à l'imprimerie il n'y a qu'un pas : malgré le proverbe , il fallut mille ans pour le faire.

19^o TOME II, pp. III-LVI. *Journal des séances depuis le 4 décembre 1776, jusqu'au 23 décembre 1777.*

C'est dans ce journal, pp. XL-XLIV, que se trouve l'extrait de la *Dissertation* de l'auteur, sur l'*Histoire diplomatique du Brabant de Pierre Vander Heyde, connu sous le nom de Petrus à Thymo, et sur une chronique en rimes flamandes qui lui est faussement attribuée, avec quelques remarques sur celle de Clericus*; extrait reproduit en tête du 1^{er} volume (le seul imprimé) de l'*Historia Brabantiae diplomatica*, de P. à Thymo. Brux., imprim. normale, 1850, in-8^o, pp. XLVI-XLIX.

20^o PP. 601-632. *Dissertation sur les comtes de Louvain.*

21^o PP. 633-665. *Réflexions critiques sur les diplômes de Miræus, premier mémoire contenant l'examen du testament de St.-Remi.*

22^o TOME III, pp. I-XLVII. *Journal des séances du 13 janv. 1778 au 25 décemb. 1779.* On y lit une notice sur Vander Vynckt.

23^o TOME IV, pp. I-LIII. *Journal des séances du 7 janvier 1778 au 10 mai 1783*; précédé d'une longue analyse d'un mémoire de Dom Berthod, sur la vie de François Richardot, évêque d'Arras. — Notice sur Needham, cette victime du persiflage de Voltaire; courte allocution adressée par le secrétaire à LL. AA. RR. les sérénissimes gouverneurs et au grand-duc et à la grande-duchesse de Russie qui, le 12 juillet 1782, visitèrent l'académie.

24^o PP. 505-532. *Dissertation sur l'état militaire dans les Pays-Bas, sous le gouvernement des ducs et des comtes, depuis l'année 1100 jusqu'au règne de la maison d'Autriche, vers la fin du XV^e siècle.*

25° **TOME V.** Une partie du *Journal des séances.*

26° *Catalogue des livres de Des Roches.* Brux., 1788, in-8°.

M. Van Hulthem (Bibl. n° 22594) dit que ce catalogue est remarquable pour les ouvrages imprimés et les MSS. sur l'histoire belge, les langues et antiquités septentrionales. Les livres marqués *vacat* se trouvent dans le second appendice, I, 158.

Ouvrages inédits.

27° *Dissertation sur l'histoire diplomatique d'à Thymo* (voy. plus haut n° 19). Une copie de 14 feuillets, faite par M. Mols d'Anvers, se trouve à la Bibl. royale, fonds Van H., n° 349, Inventaire, n° 16,065.

Une note manuscrite de Des Roches, en date du 29 avril 1779, nous apprend que lorsqu'il fit cette notice, le manuscrit de Vander Heyde n'était pas encore dans les archives de l'académie. « L'auteur, dit-il, n'eut qu'une demi-heure pour l'examiner. Sa dissertation doit donc être nécessairement très-défectueuse. Il demande la permission de la refondre, avant qu'elle ne subisse l'examen des rapporteurs. » Voy. aussi la réfutation par M. Willems, *Bulletins de la commission roy. d'histoire*, I, 78-82.

28° *Mémoire sur les premiers habitants de la Belgique et sur l'origine des Belges*, lu dans les séances du 6 déc. 1783 et du 20 mars 1786, *Journal*, t. V, pp. xxix, lii.

Mémoire sur les études, 1^{re} partie, lu à la séance du 29 déc. 1774; 2^e et 3^e partie, séance du 30 janv. 1775. Ces indications sont tirées des protocoles manuscrits de l'académie, mais dans le journal imprimé, t. I, p. lxxv, on lit au 16 novembre 1774, que Des Roches présenta un mémoire dont la

lecture ne se fit que dans les séances suivantes, et qui était intitulé : *Discours sur la méthode dont on pourrait se servir pour enseigner à la jeunesse le latin et les autres sciences mentionnées dans le mémoire de M. de Marsi* (sur la façon de donner une meilleure forme à l'enseignement des humanités).

29^o *Mémoire sur la langue belge ancienne et du moyen âge*, 1^{re} partie, lu dans la séance du 3 mai 1775, le *Journal*, t. I, p. LXXVII, porte ce qui suit, à propos de cette pièce : « L'académie en rendra compte dans la suite, l'auteur se proposant d'achever cette dissertation, qu'il n'a interrompue que pour travailler sur des matières moins sèches et plus intéressantes. » Dans une liste manuscrite présentée à l'académie le 29 avril 1779, Des Roches fait observer que la *seconde partie* n'étant pas achevée, il ne pouvait être question de remettre l'ouvrage aux examinateurs pour le moment.

30^o *Rapport à son Altesse le ministre plénipotentiaire, concernant l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.*

In-fol. de 190 feuillets, qui contient les séances et la correspondance de l'académie, du 20 mai 1776 au 27 septem. 1779 inclusivement, écrit en entier de la main de Des Roches, fut acheté en avril 1818 par M. Van Hulthem, à la vente des livres de M. Mastræten.

Bibl. royale, fonds V. H., n^o 859, Inventaire, n^o 17,673.

Le B^o DE RIEFFENBERG.

NOTICE SUR L. J. DEHAUT ,

NÉ A CHIÈVRES, LE 30 DÉCEMBRE 1805 ; MORT A LIÈGE ,
LE 1^{er} JUILLET 1841 (1).

(La notice suivante a été lue par M. Lesbroussart, membre de l'académie, dans une séance de la Société d'émulation de Liège, tenue à l'occasion de l'inauguration de la statue de Grétry. Nous en avons élagué ce qui se rapporte spécialement à cette solennité.)

Louis-Joseph Dehaut naquit à Chièvres, province du Hainaut, le 30 décembre 1805, d'une famille honorable, mais peu favorisée de la fortune, et à qui la mort prématurée de son chef enleva une partie de ses faibles ressources. Par suite de cet état de choses, l'éducation du jeune Louis demeura longtemps renfermée dans les limites de l'enseignement élémentaire : heureusement quelques personnes, frappées de ses dispositions précoces et surtout de l'ardeur passionnée avec laquelle il se livrait au travail, décidèrent ses parents à lui faire suivre un cours d'études complet et régulier, s'engageant à lui aplanir par la suite la carrière qu'il aurait choisie. Entré au collège d'Ath en 1822, il acheva ses humanités en trois ans : et chaque

(1) M. Dehaut avait été nommé correspondant de l'académie royale, le 7 mai 1840.

année il remporta les premiers prix en diverses matières. Une particularité trop remarquable pour être passée sous silence , c'est que parvenu en 4^e, il se montra d'une force si supérieure à celle de ses condisciples , pour la plupart bien plus anciens dans l'établissement , qu'ils refusèrent à l'unanimité de concourir avec lui : et leurs objections parurent si fondées , que le conseil d'administration les dispensant d'une lutte trop inégale , enjoignit à cet émule redouté de passer immédiatement en 3^e ; sorte d'honorable ostracisme contre lequel murmura toutefois le jeune athlète , qui seul ne s'en jugeait pas digne. En 1825 , il devint élève du collège philosophique fondé à Louvain par le gouvernement des Pays-Bas , et outre les cours particuliers à cette institution , il suivit ceux de la faculté de philosophie et des lettres à l'université de la même ville , principalement les leçons de philologie , science dans laquelle il fit de rapides progrès. La nature , en le douant d'un esprit à la fois juste et prompt , y avait joint des qualités encore plus précieuses et plus rares : cette volonté forte , cette persévérance opiniâtre , qui , aidées d'un jugement sain et d'une perception lucide , sont les véritables garanties du succès solide et durable. En juillet 1829 , il obtint le grade de candidat en philosophie , après avoir subi tous les examens préparatoires avec la plus grande distinction. L'année suivante , il se disposait à soutenir la thèse inaugurale , préalable au doctorat , suivant les prescriptions alors en vigueur , lorsque la révolution éclata. Ce grand événement qui pouvait l'arrêter dans sa carrière , ou du moins retarder l'accomplissement de ses espérances , le trouva dans les rangs des amis de l'émancipation nationale : et son rôle politique , pour rester secondaire , comme lui-même avait déclaré le vouloir , n'en fut pas moins digne d'estime. Lorsqu'un attentat odieux , mais , hâtons-nous de le dire , le seul attentat irrépa-

rable qui ait affligé la Belgique durant cette ère d'affranchissement, frappa dans Louvain un malheureux désigné à la fureur populaire, Dehaut n'hésita pas à manifester son indignation en face de ceux qui donnaient à leur rage vindicative le nom de patriotisme, et félicita hautement le fonctionnaire dont l'intrépide énergie avait fait détruire sous les yeux des assassins le monument érigé par lui-même à la liberté, mais qu'ils avaient souillé de sang. Plus tard, attaché à la rédaction du *Courrier Belge*, feuille alors très-répondue et qui exerçait une grande influence sur l'opinion, Dehaut y fit paraître, touchant des questions de droit public et d'enseignement, grand nombre d'articles recommandables par la justesse des vues et qui décelaient une étude approfondie de ces matières. Le 16 décembre 1830, il fut nommé, par le gouvernement provisoire, lecteur à la faculté de philosophie de l'université de Louvain, pour l'histoire ancienne, celle du moyen âge et l'histoire politique moderne; puis, comme s'il eût cru nécessaire de justifier cette nomination par de nouveaux efforts, il subit, devant une autre faculté, les examens prescrits par la loi, à la suite desquels il fut promu au grade de docteur en droit romain et moderne. Appelé à exercer, pendant l'année scolaire de 1833-34, les fonctions de secrétaire du sénat académique, il y mit tant d'ordre et d'activité, que cette charge lui fut continuée l'année suivante; et durant ce laps de temps, outre la correspondance et les autres détails du secrétariat, il trouva moyen de rédiger, pour le département de l'intérieur, la statistique complète de l'université susmentionnée depuis 1817, composant deux volumes grand in-folio, et de plus le catalogue systématique et raisonné des archives universitaires, ainsi que de celles de l'ancienne école de droit de Bruxelles, à partir de 1806. Ces travaux, vraiment prodigieux par leur masse et leur importance,

attestaient la victoire de cette indomptable volonté dont nous parlions tout-à-l'heure sur une nature frêle et malade, qui devait plus tard s'en venger cruellement. Une affection de poitrine, causée par les veilles et les fatigues, le conduisit aux portes du tombeau. Son état ne laissait plus d'espoir ; cependant il survécut à cette première attaque, contre l'attente des hommes de l'art, qui déclarèrent qu'un des organes de la respiration était entièrement oblitéré. A peine fût-il sorti, pâle et chancelant, de son lit de douleur, qu'on le vit se replonger, avec une ardeur fébrile, dans ses études meurtrières et chéries.

— « Vous voulez donc absolument vous tuer ? » lui dit un de ses amis, irrité de cette obstination presque frénétique. — « Dieu m'en garde ! » répliqua Louis, « je n'ai pas le droit de mourir avant d'avoir laissé à ma famille de quoi vivre. » Là était effectivement le secret de cette témérité sublime : demeuré, depuis la mort de son père, presque le seul appui d'une mère et de sept enfants, il semblait avoir calculé, avec calme et précision, combien il lui fallait d'années de vie pour placer ses frères et pour établir ses sœurs. Afin d'atteindre ce but, il travaillait à s'assurer une position plus avantageuse que celle qu'il occupait : et son dévouement reçut une première récompense, lorsqu'en 1835 il fut nommé professeur extraordinaire à l'université de Gand, pour le cours de statistique et de géographie tant physique qu'ethnographique. Mais le climat des Flandres ne pouvait convenir à sa santé profondément altérée ; et, sur sa demande, il fut, au mois d'août 1837, chargé du cours d'histoire politique moderne à l'université de Liège. Estimé de tous ceux qui l'avaient connu dans ses diverses résidences, aimé de plusieurs, malgré l'âpre franchise de son caractère, apprécié de l'autorité supérieure, qui reconnaissait en lui, avec une instruction solide et variée, le plus religieux attachement à ses

devoirs de tout genre, il touchait à l'instant de voir récompenser ses longs efforts et combler ses modestes vœux par sa promotion au grade de professeur ordinaire, lorsqu'au mois de juin, à la suite d'une excursion champêtre, les symptômes du mal, dont peut-être il avait apporté le germe en naissant, reparurent plus effrayants que jamais. A l'aspect des rapides progrès de son dépérissement, nous voulûmes le forcer au repos ; mais ce soldat de l'intelligence, outrepassant sa consigne, refusa de quitter son poste : et l'on peut dire qu'il y tomba sur place, pour ne plus se relever. Ses derniers moments furent tranquilles en apparence ; mais quelle amertume devait remplir son âme, lorsqu'il pensait à la femme respectable qui allait perdre en lui le soutien de sa vieillesse, à son autre mère, la science, également idolâtrée, à sa patrie, qu'il aimait de toute l'ardeur de son caractère enthousiaste, et qu'il se flattait d'honorer un jour par de plus grands travaux !... Et cependant la souffrance, loin d'aigrir sa vivacité naturelle, semblait lui être devenue familière : ses traits, sur lesquels la nature avait répandu peu d'agréments, prirent, aux approches de la mort, une expression touchante de douceur et de sérénité. Le 1^{er} juillet, à 6 heures du matin, il expira, ayant conservé jusqu'à cet instant suprême la fermeté simple du vrai philosophe et la confiante résignation du chrétien.

Louis Debaut, malgré la courte durée de son existence, a composé un grand nombre d'écrits, dont je crois devoir citer les plus remarquables.

En 1827, un *Mémoire sur Iphicrate, général et orateur athénien*. Ce travail obtint une mention honorable, et devait être inséré dans les *Annales de l'université de Louvain*, dont la publication fut interrompue par les événements.

En 1829, *Mémoire sur le τὸ ἔγω, ou existence objective de*

l'Âme. Cet écrit ontologique, fruit de profondes études, valut à son auteur la médaille d'or. (*Inédit*.)

En 1830, *Mémoire sur la vie et la doctrine d'Ammonius Saccas, chef d'une des plus célèbres écoles philosophiques d'Alexandrie*, 1 volume in-4^e; — couronné par l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles. N'omettons pas de dire que M. Royer-Collard, cet homme dont chaque parole est une pensée et chaque opinion un axiome, écrivait à l'auteur, le 11 avril 1837 : « Vous êtes savant et philosophe. » Ce même ouvrage, surtout l'introduction, et les publications diverses relatives à l'enseignement, valurent au jeune écrivain les plus honorables témoignages de la satisfaction de MM. Villemain, alors comme aujourd'hui ministre de l'instruction publique en France, Jouffroy, De Gerando, Matter, inspecteur-général de l'université de France, et enfin de M. Guizot, qui, dans une lettre autographe du 19 août 1839, accordait aux travaux de notre compatriote des éloges dont, comme on sait, cet esprit sobre et grave n'est nullement prodigue.

En 1832, 53 et 54, une série d'articles publiés dans le *Courrier Belge*, parmi lesquels il en est de très-importants, entre autres ceux qui traitent de l'instruction publique, de l'organisation judiciaire et des dépôts de mendicité. Il avait de plus commencé, en 1833, une traduction de l'*Encyclopédie du Droit*, publiée en allemand par Falck; travail que sa première maladie le força d'interrompre et que d'autres occupations ne lui permirent pas d'achever.

En 1835, avec la collaboration de M. Adolphe Roussel, alors professeur à l'université de Louvain, une volumineuse brochure intitulée : *Observations sur le titre III du projet de loi relatif à l'instruction publique, et sur le rapport de la section centrale*, sous le pseudonyme de *Philarète Dyrosoir*.

En décembre 1837, la première partie d'un *Essai historique sur la doctrine de Platon*. Outre le grand nombre d'auteurs qu'il consulta pour ce traité, il eut la courageuse patience de lire en entier les 54 *Ennéades* de Plotin, texte grec, d'après une ancienne édition fort défectueuse ; celle de Creutzer, publiée à Oxford, n'étant pas encore terminée.

En 1838, il parut de lui un nouvel ouvrage ayant pour titre : *De l'état actuel de l'instruction publique, mais surtout de l'enseignement supérieur en Belgique*, etc. Il se proposait d'étendre ses observations jusqu'aux deux autres branches (instruction moyenne et primaire), lorsque la mort vint le surprendre. Il s'occupait en même temps d'un *Essai sur Numénius d'Apamée*, composition que sa fin prématurée l'empêcha également de terminer.

Cette énumération, quoiqu'incomplète, suffit pour faire apprécier l'activité incessante, la facilité peu commune, l'ardeur presque merveilleuse qui caractérisaient celui que nous regrettons. Dans les études abstraites de la psychologie, comme dans les recherches patientes et obstinées de l'érudition, il portait cette espèce de passion exaltée qu'on croirait à tort, n'appartenir qu'aux hommes d'imagination. Toutefois son esprit ne s'était ni égaré dans le vaste champ de l'idéalisme, ni desséché en parcourant la voie un peu aride de l'investigation et du commentaire. Il honorait le poète et l'artiste, parce qu'il savait les comprendre et les sentir : aussi ne le vit-on jamais s'associer au dédain que certaines organisations, renfermées dans leur spécialité intolérante et exclusive, affectent à l'égard des œuvres nées de l'inspiration. C'est que, par une réunion assez rare, il joignait une âme sensible à un esprit positif ; qu'en toutes choses il aimait le vrai, le bon et le beau, qu'à ses yeux la morale était une logique d'ordre supérieur, et qu'une mauvaise

action le choquait comme un faux syllogisme. En lui la rectitude du jugement marchait de front, si l'on peut s'exprimer ainsi, avec la droiture du cœur. Sans doute il avait, comme le reste des hommes, les défauts de ses qualités : irritable et soupçonneux quand une fois sa confiance avait été trompée, franc jusqu'à la brusquerie, autant par principe que par nature, il put faire naître chez quelques-uns des préventions défavorables, qui toujours s'évanouirent quand il fut bien connu. Ceux surtout qui vécurent dans son intimité savent combien son amitié était chaleureuse et dévouée, de quelle affection durable il payait même un service passager. Tel était Louis Dehaut, tel il était tout entier : la vérité lui était trop chère pour qu'il me fût permis de l'altérer même dans ces lignes consacrées à sa mémoire.

NOTICE SUR LA VIE
ET LES TRAVAUX
D'AUGUSTIN-PYRAME DE CANDOLLE,
MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

*Né à Genève, le 4 février 1778; mort dans la même
ville, le 9 septembre 1841.*

Le demi-siècle qui vient de s'écouler fut un temps fécond en grandes découvertes. Le mouvement des cieux réduit à de simples formules, la mécanique expliquant les lois de l'univers, la formation des mondes saisie dans l'espace par l'observation directe, la distance des étoiles calculée, le firmament s'illuminant d'astres qui nous avaient échappé, des corps planétaires en miniature, mais infinis, qui semblaient jusque-là capricieux comme les comètes, et comme elles réduits à parcourir des orbres constants; partout l'ordre et la précision s'emparant du ciel; — la terre pesée comme dans une balance, fouillée dans ses entrailles comme un animal soumis à l'autopsie, ici faisant jaillir de ses immenses profondeurs de fécondes fontaines, là montrant aux yeux étonnés des générations présentes les restes prodigieux des générations perdues à jamais, la succession des âges divers du globe déterminée comme s'il s'agissait d'un enfant qu'on voit grandir, l'ordre de la création révélé par les livres inspirés, vérifié par les faits de la science, le centre du

globe livré au feu le plus ardent ; — les données incohérentes de la chimie ramenées à des lois simples et générales, les atomes des corps comptés et pesés, les éléments précisés et définis, l'art produisant des combinaisons dont la nature jusque-là s'était réservé le secret, l'industrie puisant des richesses à pleine main dans la science des décompositions ; — les cristaux infinis dans leur nombre et leur variété, appelés à provenir tous de quelques formes primitives d'un nombre restreint, la variété expliquée par l'unité, la forme traduisant la composition, le calcul appliqué aux combinaisons des corps, à la cristallographie ; — l'anatomie des plantes révélant la formation des corps vivants et expliquant la structure de l'homme, les fonctions du végétal connues et réfléchissant sur l'agriculture et l'économie forestière leurs utiles applications, les nombreux organes des plantes expliqués par les métamorphoses d'un seul, le rêve d'un poète devenu la vérité d'un observateur, la théorie des nombres expliquant la structure végétale, la génération saisie dans ses plus impénétrables mystères, la classification centuplant la liste des êtres, basée sur les lois de l'organisation, inventariant presque au complet l'œuvre des six jours ; — l'anatomie animale, descendue jusqu'aux dernières limites des plus petits organes, saisissant les rapports entre la vie des plantes et celle des animaux, leur genèse expliquant leur différence, la physiologie appliquée à la médecine, le calcul aux lois du développement de l'homme, l'immense série des animaux disséquée et comparée à notre espèce, l'étude des animaux basée sur leur organisation, et l'homme lui-même, riche du progrès de tant de science, fécondant la nature, l'industrie et les arts de ses conceptions hardies, traversant les airs sur les ailes du gaz et les océans sur les nuages de la vapeur, sillonnant la terre de ces voies ferrées pour qui le temps et l'espace n'ont plus ni

heures ni distances , l'homme marchant à la civilisation du monde au lieu de sa conquête et de sa soumission..... tel est une des faces du brillant spectacle auquel ont assisté ceux qui ont vécu pendant les dix derniers lustres d'un siècle qu'on accuse, alors que Dieu lui-même semble l'avoir béni au nom du génie.

S'il est une consolation pour celui qui, à son heure suprême, jette un dernier regard sur cette terre, c'est de pouvoir se dire en présence de tant d'événements... *Quorum pars magna fui*. Alors, on a la conscience d'avoir répondu à l'appel fait par la destinée à ces intelligences d'élite, qui sont comme autant de phares placés sur la route de l'humanité.

L'académie peut s'énorgueillir d'avoir compté dans son sein, il y a peu de temps encore, un de ces hommes célèbres qui brilla au premier rang parmi les grands noms à qui la société doit les immenses découvertes dont je n'ai donné qu'une énumération incomplète. Il semblait que pour eux, que pour lui surtout, la nature avait déchiré son voile et que désormais l'initiation à ses mystères ne devait plus consister à découvrir, mais seulement à revoir, à refaire ce que d'autres avaient fait et vu.

Cet homme illustre, vous l'avez tous nommé, c'est Augustin-Pyrame De Candolle, né à Genève le 4 février 1778.

Arrêtons-nous un instant à cette date. Vingt-cinq jours avant l'heure de cette naissance, Linné avait expiré. Le 10 janvier 1778, le plus grand naturaliste du XVIII^e siècle était allé rejoindre les manes d'Aristote, de Pline et de Gesner. Oh! s'il nous était permis encore de croire au mythe consolant des métempsycoses, disait dernièrement à l'académie royale des sciences de Munich, M. De Martius, en ce moment plus poète que narrateur, ne viendrait-il pas à l'esprit de tous de voir dans De Candolle cette âme de Linné si savante et si noble, condui-

sant un esprit judicieux et pénétrant sur l'immense empire de Flore pour qu'il mit la science des fleurs au niveau du siècle, pour qu'il permit enfin de dire que De Candolle était lui-même le Linné de son époque.

A cette brillante image applaudiront les amis de la science qui compareront dans leur souvenir les travaux du naturaliste suédois à ceux du botaniste de Genève ; ils y verront, en effet, en tenant compte des progrès du temps qui ne permettent plus que les trois règnes de la nature soient embrassés par une seule intelligence, que ces travaux ont les uns et les autres la même tendance et le même but, qu'ils s'égalent par leur immensité, se contrebalancent par leur justesse et leur précision, qu'ils se dirigent par la même philosophie, la philosophie du vrai, de l'observation et de l'expérience. Cette coïncidence n'est point une exagération, elle est exacte à la lettre.

Linné avait formulé le code de la science dans sa célèbre *Philosophia botanica* sous la forme d'aphorismes aussi justement pensés qu'élégamment écrits. Ce travail qui par sa forme devait plaire à l'esprit sévère des peuples du Nord autant qu'il devait les émouvoir par une poésie que j'appellerais volontiers concentrée, tant elle réside dans les pensées plutôt que dans les paroles, ce travail obtint une popularité remarquable, qui fit descendre l'étude de la botanique jusque dans les plus petites écoles.

De Candolle, tout en payant le tribut à son siècle, écrivit sa *Théorie élémentaire* et les différentes parties de son *Cours de botanique*, comme l'*organographie*, la *physiologie*, de manière à tourner les esprits des peuples méridionaux plutôt vers l'étude des causes que vers la connaissance des effets. Cette direction seule ajoutait à ses travaux un charme qui tenait lieu de la tournure poétique de Linné. Préférant à la forme de l'a-

phorisme, qui dans la malice des têtes méridionales aurait bientôt passé pour du pélantisme, la forme plus suave de la narration, enchaînant une foule d'observations et d'expériences par des pensées d'une déduction instructive, rendant justice à ses devanciers comme à ses contemporains, avec cette conscience de citation qui indique à la fois l'érudition de l'esprit et la droiture d'une âme élevée, il plut par ses livres élémentaires autant aux peuples du Midi qu'à ceux du Nord, et si Linné avait popularisé la science partout où la langue latine était encore vulgaire, De Candolle produisit le même effet sur tous les pays, où par une déplorable distraction, les hommes du progrès affectent un mépris de convention pour la langue de Virgile et d'Horace.

Linné avait à cœur de donner l'inventaire des êtres tels que la nature les a distribués sur le globe. Pour cela, il avait inventé un système général de classification, des noms binaires, analogues aux noms patronymiques et de famille portés par les hommes, des descriptions courtes, mais caractéristiques, un dictionnaire précis de termes, un ordre remarquable dans l'agencement de cet inventaire. C'était là ce qu'il appelait son *système de la nature*, qui devait être un catalogue raisonné de la création. Mais, Linné sans méconnaître les liaisons que la nature a établies entre les êtres organisés, n'avait pas eu le courage de représenter ces rapports naturels dans les cases de son système; celui-ci était donc artificiel, au lieu d'être naturel.

Ce que Linné n'avait pas osé entreprendre, De Candolle l'entreprit, non pas en téméraire, mais en esprit judicieux, connaissant les abîmes qu'il s'ouvrait devant lui. Une patience à toute épreuve, une assiduité constante, un travail pénible qui, pendant six jours de la semaine, le tenait courbé sur ses livres et sur son herbier de 80,000 espèces pendant dix-huit heures

de la journée (1), tant de soins et de labeur lui permirent de commencer cette grande œuvre, à laquelle il travaillait sans relâche, lorsque la mort est venue lui dire que tout dans ce monde a sa fin, jusqu'à la réalisation de pensées immortelles. Le système de Linné avait cédé le pas à la méthode plus rationnelle de Jussieu, De Candolle avait puisé en France l'amour de cette méthode, et en la modifiant lui-même, il en avait fait le fil d'Ariane, qui devait le conduire dans le dédale du catalogue descriptif des soixante-dix-huit mille plantes phanérogames

(1) L'herbier de feu M. De Candolle est un des plus grands de l'Europe. En 1801, M. Benjamin De Lessert, le grand protecteur de la botanique, à Paris, avait acheté l'herbier de Burman; les doubles en furent donnés à M. De Candolle, qui y ajouta l'herbier de L'héritier. Il l'augmenta ensuite successivement jusqu'à porter le nombre des espèces de 70 à 80,000.

Cette immense collection est arrangée avec beaucoup d'ordre et de propreté dans sa demeure. Je fus frappé (le 7 septembre 1841) lorsque j'eus l'honneur de faire au célèbre botaniste une visite, deux jours avant sa mort, de voir l'arrangement parfait de ces cahiers, qui renfermaient en définitive à peu près tout le monde végétal. La bibliothèque de l'illustre botaniste était aussi remarquable par sa richesse que par l'ordre qui y régnait. L'herbier et la bibliothèque étaient au service de tous ceux qui s'adonnent à la science, et pour ma part, j'aurai une reconnaissance éternelle à M. De Candolle, fils, pour m'avoir permis d'élucider dans ces collections des faits que je n'avais pu déterminer nulle part jusque-là; je citerai parmi eux la détermination des vanilles, l'histoire de leur introduction en Europe, la bibliographie des cryptogames, l'histoire si obscure de nos premières impressions d'ouvrages belges de botanique, etc., etc. Je ne cite ceci que pour prouver qu'un point quelconque de la science, pris au hasard, pouvait recevoir dans la demeure de M. De Candolle ou une solution complète ou d'utiles renseignements.

connues. Les volumes du *Prodrome* publiés jusqu'à ce jour sont d'utiles jalons, placés avec un art parfait par De Candolle et que son fils, aidé comme l'a été son illustre père par les travaux de quelques botanistes de premier ordre, saura compléter comme une œuvre de famille où l'intelligence n'aura pas plus changé que le nom (1).

Linné était aimable, bienveillant et enthousiaste. Poète par le cœur, il savait comment on allume dans l'âme de la jeunesse cet amour ardent de la science qui, exigeant aussi du courage et des combats, a plus d'une fois le martyr pour récompense. C'est ainsi qu'il immortalisa le nom de ses disciples en publiant les premières dissertations qu'ils composaient sous ses auspices, et qu'il en envoyait un grand nombre dans les contrées les plus éloignées comme des missionnaires de la science de la nature. Linné ouvrit ainsi à la Suède une époque non interrompue de gloires et de grands noms, se plaçant lui-même à la tête d'un

(1) La moitié du 8^{me} volume du *Prodrome* est imprimée. M. Alphonse De Candolle m'écrit que depuis la mort de son père, il n'a repris la continuation de cette œuvre immense qu'avec plus d'intérêt. Les affaires de famille et les troubles politiques, qui ont agité Genève dans ces derniers temps, sont venus l'interrompre au milieu de ces utiles travaux; toutefois, un volume nouveau est sur le point de paraître. MM. Bentham, Dunal, Duby, Choisy, De Caisne et autres botanistes qui avaient déjà promis leur concours à feu M. De Candolle, ont confirmé leurs engagements à monsieur son fils. Les monographies étudiées ainsi par des hommes spéciaux et revues ensuite d'après un même esprit méthodique, ont un avantage immense dans la science. Personne n'est plus à même que M. Alphonse De Candolle de continuer l'œuvre de son père, dont le génie perce dans tous les écrits du fils et semble planer encore dans ce cabinet de travail où toutes les ressources scientifiques trahissent la main qui les a rassemblées et écrivent pour elle.

apostolat dont M. Berzelius semble avoir reçu aujourd'hui l'honorable héritage. Linné connaissait le chemin des cours et plaisait aux grands comme au peuple, tant il savait rendre la science aisée, et attirer sur elle l'attention comme la bienveillance générale.

De Candolle, quoique vivant au sein d'une république, avait le même secret. La vivacité de son esprit se trahissait par des yeux noirs et ardents, la bonté de son cœur par des paroles douces et entraînantes, l'enthousiasme de son âme par des élans généreux qui lui amenaient la sympathie de ceux qui l'avaient entendu une fois. Linné avait fait d'Upsal le centre de la botanique du XVIII^e siècle, De Candolle transporta ce centre à Genève pour la science du XIX^e. Ses leçons à l'académie (université) de Genève faisaient autant de botanistes de ses élèves (1).

(1) L'effet de ses leçons était parfois d'une conséquence qu'il ne soupçonnait pas lui-même. Je demande pardon de me citer comme une preuve vivante de ce que j'avance ici. Je dois ma carrière à une leçon de M. De Candolle. Parmi les auditeurs de son cours en 1830 se trouvaient plusieurs belges, et entre autres M. Vanden Hecke, vicaire général de Versailles, appartenant à l'une de nos grandes familles de Gand, et lui-même naturaliste des plus instruits, M. Théodore Papejans de Morchoven, aujourd'hui président de la société royale de botanique et d'agriculture de Gand. Je venais de publier une dissertation en hollandais sur le tissu cellulaire des plantes; cette dissertation était connue de M. De Candolle, à qui, certes, je n'aurais jamais osé l'envoyer. Ce que j'avais dit de la reproduction des cellules pour expliquer la nutrition des cryptogames, M. De Candolle l'appliqua à tout le règne végétal, et en fit une règle générale; il citait ce fait dans son cours et l'imprima plus tard dans sa *Physiologie végétale* (tome I, pag. 461). M. Papejans, que les naturalistes belges ont compté depuis longtemps parmi les mécènes instruits, retint la double citation et en fit un puissant motif pour engager M. le vicomte

Les auteurs les plus renommés s'empressaient de lui offrir leur coopération, les auteurs devenaient les disciples du Linné moderne; sa parole et ses ouvrages popularisaient la science partout, et il n'est pas jusqu'aux dames qu'il ne ralliât à l'étude d'une science que la nature même semblait avoir faite pour elles. La femme qui n'aimerait pas les fleurs serait une anomalie qu'expliquerait à peine la plus cruelle des maladies : l'absence de l'intelligence et des sentiments. Professée par un interprète aussi éloquent que M. De Candolle, la botanique devait devenir une science à la mode : elle le devint en effet, elle exerça sur la femme de bonne compagnie un empire au moins aussi grand que la mode elle-même. De Candolle, en homme habile, sut tourner cet engouement en bienfait pour la science.

Madame Marcet publia, engagée par lui, ses deux volumes sur la *Botanique* et la *Physiologie végétale*, ouvrage qui eut plusieurs éditions et traductions, et est devenu dans les institutions de jeunes personnes un guide quotidien (1).

Charles Vilain XIII, alors gouverneur de la Flandre orientale, à me porter parmi les premiers candidats à la chaire de botanique d'une des deux universités de l'état, fondées en 1835. M. le vicomte Vilain XIII était chargé par le Ministre de l'intérieur, M. le comte De Theux de Meylandt, de s'occuper de ces choix. Ma nomination ne devint ainsi qu'un contre coup d'une leçon de M. De Candolle.

Au reste, M. De Candolle exerça de l'influence sur plus d'une nomination dans notre pays. Consulté sur le choix des professeurs à nommer dans les anciennes universités belges des Pays-Bas, il désigna pour l'une d'elles M. Lejeune, notre honorable confrère de Verviers, comme un botaniste dont les ouvrages étaient appréciés dignement partout où la science de Linné était en honneur. Cet avis ne fut pas suivi, à ce qu'il paraît, par l'autorité supérieure.

(1) Je tiens d'un de mes confrères, M. Lesbroussart, qu'à l'époque où il habitait Lausanne, plusieurs dames, entraînées par le charme

En 1817, Genève fonda son jardin botanique; 35,000 florins avaient été votés par l'état, 284 particuliers s'étaient cotisés pour offrir la somme de 58,000 florins; en huit mois 120,000 florins étaient prêts, et trois ans après, de nouvelles souscriptions avaient fourni encore une somme de 22,000 florins. Des habitants donnaient des étiquettes, des châssis, des plantes; les ouvriers refusaient leur salaire; les plus petits industriels envoyaient les objets de leur travail; des dames complétaient les collections ou en présentaient de toutes faites; une d'elles réunit soixante-dix espèces de saxifrages. En moins de trois ans, grâce à un tel enthousiasme, le jardin de Genève occupait un rang distingué parmi les établissements de ce genre en Europe. Mais un jardin botanique sans album, sans velins, perd de son intérêt. M. De Candolle intéressa si vivement les dames et les jeunes personnes de Genève à la confection de cet ouvrage, qu'elles s'empressèrent de lui offrir leur talent. Deux cents dessins sur velin furent le premier fonds, et aujourd'hui encore elles continuent d'augmenter cette utile collection.

des écrits de De Candolle, faisaient de beaux herbiers de plantes alpines. Madame Constant de Rebeque en possédait un fort riche en ce genre. Le professeur de Genève a même imaginé une sorte d'herbier qu'il réalisait et donnait en souvenir, comme un album naturel, aux jeunes personnes qui lui en semblaient dignes. Ces herbiers se composaient de toutes plantes remarquables, utiles à connaître par leur emploi dans les arts, l'industrie, la médecine ou par la singularité de leur structure ou de leur histoire, comme le caféier, le thé, le cacao, la vanille, la sensitive, etc. On conçoit facilement combien cette sorte d'ouvrages doit être utile dans la vie. Je le recommande surtout aux instituteurs. Si cette connaissance était plus répandue, on ne verrait plus des littérateurs d'ailleurs célèbres, prendre des saules pour des oliviers ou donner au sycamore des fleurs de camellia! *Quod vidi et legi.*

Une autre fois, M. De Candolle reçut en communication une flore manuscrite du Mexique (1), ornée de mille planches avec la permission d'en tirer copie, mais l'ouvrage devait être restitué endéans les huit jours. Copier mille grands dessins in-folio, coloriés avec de nombreux détails en huit jours ! la chose paraît impossible. M. De Candolle se fie au zèle et au talent des dames de Genève ; cent dix d'entre elles lui font les mille dessins dans les huit jours prescrits. Cette collection a rendu à la science les services les plus signalés (2), car elle a été citée souvent dans les grands ouvrages généraux de l'auteur du *Prodrome*.

Un jour il reçoit d'une main inconnue vingt-cinq mille francs pour être appliqués à la fondation d'un musée de botanique. C'est l'origine du Musée actuel de Genève, un des plus remarquables de l'Europe. Cette main inconnue était, s'il faut croire à d'honorables soupçons, celle d'une princesse aussi illustre par ses vertus que par le grand nom qu'elle a porté.

M. De Candolle fit à Jean-Jacques Rousseau un titre de gloire d'avoir propagé par ses *réveries du promeneur solitaire*, ses *lettres sur la botanique* et son *dictionnaire*, le goût d'une science dont le philosophe genevois avait senti le charme jusque dans sa vieillesse ; c'était l'époque, disait-il, « où le jardin des Plantes de Paris ne désemplissait pas de dames élégantes et de gens du monde, qui venaient pour voir la pervenche qu'ils avaient auparavant cent fois foulée aux pieds sans l'observer. » Mais, cette popularité est restée stérile, comme la mode dont elle n'é-

(1) Celle de deux botanistes espagnols Sessé Mocino et Cervantes.

(2) Quoique restée sans publication, elle a été consultée avec fruit par ceux qui ont visité Genève. Moi-même, je l'ai feuilletée avec plaisir, et elle m'a servi à découvrir plusieurs erreurs commises dans la synonymie du genre *Vanilla*. Les dessins avaient été faits directement au Mexique sur les plantes fraîches.

tait au fond pour le parisien qu'un épisode ; la popularité que sut imprimer à la botanique notre illustre confrère de Genève, fut au contraire d'une utilité immédiate ; le progrès de l'intelligence en a reçu un effet salutaire ; et si, ajouter à ses connaissances une connaissance de plus, est doubler la jouissance de la vie, l'étude d'une science à qui jamais on n'a contesté le titre d'être la plus aimable d'entre ses sœurs (*amabilis scientia*, Linné), n'est-elle point dans la vie de la femme, pour qui le désœuvrement est la source la plus constante des maux, un véritable bienfait ? Une allemande rougirait, dit M. De Martius, d'ignorer la musique, une française ou une anglaise de bonne famille peut-elle dire son éducation soignée, si elle n'a pas médité les œuvres de Madame Marcet (1), de Boitard (2) ou de Lindley (3) ? La langue de Linné ne pouvait s'adresser qu'aux hommes instruits, mais par cela seul formant comme une caste privilégiée. La parole persuasive et le style simple et gracieux de la langue vulgaire de De Candolle devaient agir sur les masses, et ce fut réellement à ses propres ouvrages qu'on dut en France je ne dirai pas la connaissance, mais l'étude générale de la botanique.

Cette haute influence exercée sur la société par des hommes si remarquables, dut naturellement les mettre en rapport avec les premiers rangs de la société elle-même. Linné recevait dans sa demeure la visite des Rois, et Louis XV s'informait par voie d'ambassade de la santé de M. l'archiatre Linné. De Candolle touchait de plus près encore au pouvoir souverain, la constitution politique de son pays le lui permettait ; il était membre du

(1) *La Botanique et la Physiologie végétale*, 1834. 2 vol. in-8°. (Le même ouvrage en anglais).

(2) *La Botanique des dames*, 3 vol. in-12. 1821.

(3) *Ladie's botany*, 2 vol. in-8°. — *The Ladie's botany abridged*, 1 vol. in-8°.

conseil souverain de la république et canton de Genève, et si sa naissance pouvait à elle seule l'appeler à cette distinction, il est plus honorable encore de la lui voir accorder à cause de son mérite.

La coïncidence de la mort de l'un et de la naissance de l'autre, l'identité de l'école philosophique, la direction similaire des travaux, leur généralité et leur immense étendue, le même emploi des moyens, la tendance vers un but commun, la science enfin comme le caractère, la position commel'influence, tout concourt, en effet, à établir entre Linné et De Candolle, un parallélisme qui honore autant ces deux hommes remarquables qu'il est utile à la science de notre temps.

C'est précisément ce parallélisme qui doit augmenter nos regrets d'avoir perdu un collègue d'une illustration si grande. La digression que je me suis permise m'a éloigné de l'exposition simple et rapide de sa vie d'homme, pour envisager d'une manière générale sa mission de savant.

Je reprends la première.

Augustin Pyrame De Candolle, naquit donc à Genève le 4 février 1778.

Son père, Augustin, était premier syndic de la république de Genève et sa famille noble, originaire de Provence, s'était établie depuis 1552 à Genève à cause du protestantisme. Le marquis De Candolle appartenant à la branche catholique, représente encore aujourd'hui cette même branche en France. Les Caldora de Naples font partie de la même famille. Depuis 1562, les De Candolle exercèrent à Genève les plus hautes fonctions; en cette même année Bernardin De Candolle était déjà membre du conseil des Deux Cents.

Le jeune Pyrame était d'une complexion délicate et souffrit de toutes les maladies d'enfant; à 7 ans il sortit sain et sauf

d'une hydrocéphalite aiguë qui, dans la prévision de plus d'un médecin, assez charitable pour le laisser en vie, l'aurait privé d'un certain degré d'intelligence. Les craintes de la faculté se dissipèrent devant la bonté de la nature. Le créateur eut soin du jeune prophète qui devait un jour porter si loin l'étude de ses œuvres. Sa constitution physique devint forte et puissante, et l'intelligence qui n'avait rien d'hydropique ni de flasque, tourna de bonne heure vers ce qu'il y a de plus élevé et de plus ardent au monde : la poésie.

Le jeune Pyrame se distingua au collège pour toute espèce de versification, obtint beaucoup de prix, et ce qui mieux est, se consola des rigueurs de l'étude et même du sort, pendant sa vie entière, par les charmes de la poésie ; il a laissé un grand nombre de pièces charmantes, dont quelques-unes ont été publiées, en attendant que les autres le soient par les soins de son fils.

En 1792, la république française qui, au nom de la liberté et de la fraternité, englobait volontiers les républiques, ses sœurs, fit tomber celle de Genève ; le premier syndic perdit sa place et se retira à Grandson, entre Iverdun et Neuchâtel, où il possédait quelques propriétés. Pyrame achevait tranquillement ses classes et s'adonnait de plus en plus à l'étude des belles-lettres. A mesure que son intelligence mûrissait, elle devenait plus sérieuse, et l'histoire avec ses événements sans nombre, ses vues philosophiques et son développement de l'humanité, fut pour lui une source de tant de plaisirs qu'il crut définitivement en faire l'objet de sa prédilection et devenir historien.

Ce n'est pas cependant que d'autres sciences ne l'occupassent aussi à cet âge. Pierre Prevost était professeur de philosophie. La logique lui plut beaucoup ; et une dissertation de son maître sur la chaleur lui révéla que la physique était aussi une branche

de la philosophie naturelle. Les leçons de Pictet ne firent que l'attacher davantage à cette science, dont il devait faire plus tard de si curieuses applications à la physiologie des plantes. A cette époque de sa vie, on trouve la répétition d'un fait qui est pour ainsi dire général dans l'histoire des naturalistes et des mathématiciens célèbres : c'est l'exclusion réciproque qu'offrent dans la tête humaine les sciences naturelles et les sciences mathématiques. Qui comprend les unes ne comprend pas les autres ; et l'esprit qui préside à l'observation patiente des faits semble exclure la faculté d'abstraire qui domine toutes les mathématiques. Gesner, Linné, Boerhaave, Haller et Cuvier en sont des preuves, et il serait aussi intéressant pour la connaissance de notre intelligence, qu'utile pour l'instruction publique, de rechercher les causes d'un antagonisme dont l'observation démontre l'existence, mais qu'elle est loin d'expliquer. L'avenir de la marche des sciences pourrait même retirer de cette recherche des enseignements précieux.

Quoiqu'il en soit, toujours est-il que Pyrame De Candolle vint grossir la liste de ces noms célèbres, qui dans les sciences naturelles nous offrent de bonne heure une inaptitude en quelque sorte naturelle aux mathématiques. Il ne fit aucun progrès dans ces sciences.

Saint-Augustin entendit un jour une voix enfantine répéter ces deux mots : *tolle, lege*, prends, lis. Le premier livre qui lui tomba sous les mains, furent les épîtres de saint Paul. Augustin les lut et devint un père de l'église. En 1795, Augustin De Candolle sentit un secret pressentiment qui lui fit ouvrir un livre aussi ; cette voix intérieure, qui appelle l'homme au but de sa vie, avait retenti à ce jeune cœur de dix-sept ans : *tolle, lege!* ce livre était un ouvrage de botanique, il le lut, et Augustin devint un père de la science.

Vaucher, professeur d'histoire ecclésiastique à l'académie de Genève, donnait alors un cours de botanique. Ses études sur les algues et son *Histoire physiologique des plantes d'Europe* l'ont rendu célèbre, et cet homme de bien, aussi profond penseur, que professeur éloquent, sut enflammer bientôt le jeune De Candolle de ce saint enthousiasme qui, pendant toute sa vie et jusqu'au dernier moment de son existence, le portait vers l'étude des plantes. La première édition de la *Flore française* de Lamarck l'attacha plus encore à la science : au cours, il apprenait à connaître les organes ; les beaux environs de Genève lui donnaient une ample moisson d'espèces.

Pendant, les exigences de la noblesse voulaient qu'un fils de famille fit son droit. En 1796, Pyrame fit le sien et s'ennuya. Le code des lois humaines est si pâle devant le code des lois de la nature, que cet ennui se conçoit et s'excuse. Les sciences naturelles ont d'ailleurs en elles-mêmes un charme si incessant qu'il n'y a pas d'exemple que ceux qui en ont goûté une fois les premières jouissances ne s'y attachent désormais comme par un amour invincible.

Aussi le jeune Pyrame De Candolle tressaillit-il de joie lorsque son père lui accorda la permission de passer à Paris l'hiver de 1796 à 1797. Un ami devait le présenter aux principaux savants de la capitale, et pour comble de bonheur Dolomieu le logeait chez lui.

Dès ce moment, il se lia avec Cuvier, Desfontaines, qu'il regardait comme un second père, De Lamarck, De Fourcroy, Vauquelin, Charles, De Leuze, Portal, et bien d'autres savants encore qui ont fait la gloire de leur siècle. Sa vie entière ne se déroula plus depuis cette année que comme une longue suite de travaux, de découvertes, de publications et d'honneurs, dans lesquels il serait convenable, mais impossible de le suivre pas à pas.

Je me bornerai aux principaux événements de sa vie sociale et scientifique.

En 1798, la réunion du canton de Genève à la France vint déranger les plans de sa famille ; alors, il résolut d'étudier la médecine et de se livrer à la pratique de cet art. Cependant, il demeurait à Paris, et participait à la rédaction de plusieurs ouvrages importants, comme l'*Encyclopédie méthodique*, l'*Histoire des plantes grasses*, les *Liliacées* de Redouté, notre célèbre iconographe de St-Hubert, les *Mémoires des savants étrangers* de l'Institut, le *Journal de physique*, etc. En 1801, il fit un voyage en Belgique et en Hollande, voyage sur lequel je reviendrai dans un instant. En 1802, il se maria à Paris à mademoiselle Torras, fille d'un génevois habitant cette capitale (1), et la même année il reçut sa nomination de professeur honoraire à l'académie de Genève. Il résida néanmoins à Paris, où Cuvier le chargea de le remplacer dans la chaire de botanique au collège de France, et au milieu de ses travaux de science, il trouvait encore le temps de consacrer son activité à des œuvres de philanthropie ou d'industrie. Il devint ainsi un des fondateurs de la *société philanthropique* qui distribuait de la soupe à la Rumford aux nécessiteux de Paris, et rédigea les statuts et le bulletin de la *société d'encouragement pour l'industrie nationale* jusque vers le milieu de l'année 1807. Cuvier, le géomètre Lacroix, MM. Brongniart père et Biot l'ai-

(1) Il eut de ce mariage trois enfants dont un seul lui survit, M. Alphonse De Candolle, né à Paris en octobre 1806, et aujourd'hui successeur de son père dans la chaire de botanique, directeur du jardin botanique de Genève, etc. M. Alphonse De Candolle s'est acquis déjà une grande réputation parmi les savants par un bon nombre d'écrits de premier ordre. J'ai dit plus haut comment l'héritier d'un si beau nom deviendra aussi l'héritier d'un grand talent.

daient dans ces travaux et s'associaient à ses vues. Sa réputation était déjà si bien établie à cette époque, qu'un de ses ouvrages, sa *Théorie élémentaire* (1804), se vendit à 4000 exemplaires dans un an. Aussi dans une audience qu'avaient obtenue de Napoléon quelques notables du département de Léman, l'empereur demanda de suite où était le savant représentant de Genève pour s'entretenir avec lui. Cette distinction, quelque honorable qu'elle fût, ne dut guère produire qu'une impression pénible sur le fils du premier magistrat de l'ancien canton qui avait perdu sa liberté par la réunion à l'empire. La même année (1807), le gouvernement français le nomma professeur à la faculté de médecine de Montpellier, car en 1804 déjà il avait soutenu à Paris sa thèse inaugurale pour le doctorat en médecine, thèse qui est devenue un ouvrage remarquable, *l'Essai sur les propriétés médicales des plantes*. En 1808, 1810 et 1813, il parcourut plusieurs parties de la France pour élaborer sa flore française qui, par la conquête, semblait devoir devenir celle de l'Europe entière. Pendant l'été de 1810, il fit un voyage botanique et agronomique dans les départements du nord-est de la France, et parcourut alors toutes les provinces de Belgique. En 1812, il passa à la faculté des sciences de Montpellier comme professeur de botanique et directeur du jardin. Jamais, depuis Magnol, cette chaire n'eut un plus brillant ni un plus savant interprète; aussi ses leçons y furent-elles suivies par un nombreux auditoire, dont les dames elles-mêmes n'étaient pas le moindre ornement. Son séjour à Montpellier fut mis à profit pour la rédaction de plusieurs ouvrages qui lui permirent d'attendre la chute de l'empereur et le retour à l'indépendance de sa chère patrie (1). Cette heure sonnée, il était assis aux foyers

(1) Je tiens de M. Pierquin de Gembloux, inspecteur à l'université de France, et belge de naissance, que vers cette époque, M. De Can-

de l'enfance, et le 8 novembre 1816 le conseil d'état de Genève le nomma professeur d'histoire naturelle à l'académie. Le goudolle sauva la vie à madame Lætitia et à la princesse Borghèse. Ces dames habitaient à l'époque de la première restauration, le château de la Piscine, près de Montpellier. Dans l'exaspération du peuple, quelques forcenés firent retentir sur la voie publique les cris de « mort à la mère la Joie ! mort à sa fille ! » De Candolle entend ces lugubres menaces, court en toute hâte au château, y arrive heureusement avant la bande, et bravant les lois de l'étiquette, franchit les salons et avertit la mère de l'empereur et sa sœur Pauline du danger imminent qui les entoure. Il n'y avait pas une minute à perdre. « Venez, venez avec moi au jardin des plantes, s'écriait-il; on ne soupçonnera jamais votre présence au milieu de mes paisibles fleurs. » Ces dames suivirent son prudent conseil, et si les fleurs sont devenues quelquefois le symbole de fatales dissensions politiques, au moins cette fois, plus heureuses et protégées par le nom de leur historien, elles ont pu couvrir de leur égide d'illustres fugitives. De Candolle ménagea bientôt à ces princesses une prompte fuite. Elles étaient à peine parties, que la populace qui avait eu connaissance de la démarche du professeur, se rua furieuse sur le jardin, cherchant partout M. De Candolle, qu'elle voulait mettre à mort. Lui-même s'était heureusement échappé.

A la rentrée de Napoléon, le peuple lui-même, toujours inconstant, toujours oublieux de la veille, salua le nouveau lever de l'astre. L'ovation devait naturellement s'étendre à celui qui avait sauvé la vie à sa majesté mère et à son altesse impériale la princesse Pauline. De Candolle rentra à Montpellier et reprit ses cours. A sa première leçon, l'immense amphithéâtre de botanique était comble; la jeunesse des écoles, les officiers de l'armée, le barreau, la magistrature, la noblesse, auditeurs et dames, tous se pressaient pour saluer d'un unanime hurra le courageux professeur. Lorsqu'il parut, des salves répétées d'applaudissements l'accueillirent, et la leçon achevée, elles lui dirent une seconde fois combien il avait su se concilier par ce touchant épisode l'estime générale. La veille déjà, les élèves de médecine avaient donné sous ses fenêtres une brillante sérénade.

vernement français, les facultés de Montpellier, toute la jeunesse des écoles firent d'inutiles démarches pour le retenir dans ses anciennes fonctions. Son pays était libre, il voulait lui consacrer ses veilles et lui léguer sa gloire. Ici encore je trouve un rapprochement entre Linné et De Candolle. Linné qui avait séjourné en Hollande, reçut aussi de brillantes propositions pour s'y attacher à l'instruction publique ; le botaniste suédois préféra la lutte, la souffrance et la victoire sur ses ennemis dans son propre pays, au triomphe facile acquis à l'étranger. A peine rentré dans ses foyers, De Candolle fut choisi pour faire partie du conseil des représentants du canton de Genève, et depuis cette époque, ne quittant plus sa ville natale, il parcourut une carrière féconde en bienfaits publics, en incessantes découvertes pour les sciences et en ouvrages qui ne périront jamais. Malheureusement, les maux de l'humanité l'assaillirent comme s'ils ne connaissaient ni forces de corps ni forces d'esprit. En 1825, il perdit un fils chéri de 13 ans et de grande espérance. En 1834, sa constitution ne put guère résister aux effets d'un violent catarrhe qui le força à se démettre de son professorat en faveur de son fils, M. Alphonse, et l'année d'après un asthme et le commencement d'une goître qu'il avait voulu combattre par de trop fortes doses d'iode, développèrent une hydropisie de poitrine à laquelle il succomba à 6 heures du soir, le 9 septembre 1841, comme Boerhaave avait cédé à la même maladie. Les paroles que prononça Boerhaave à son heure dernière en faisant ses adieux à Linné, semblent ici pouvoir directement s'appliquer à Alphonse De Candolle lui-même. « J'ai rempli ma carrière, et tout ce qu'il m'a été donné de pouvoir faire, je l'ai fait : que Dieu te conserve ! toi à qui il reste encore une plus longue tâche à remplir. Ce que le monde savant voulait de moi, il l'a obtenu, mais il attend bien plus encore de toi, mon cher

« fils, adieu, adieu, mon cher Linnæus!... » Si M. Augustin Pyrame De Candolle a été si justement comparé à Linné, son héritage ne donnera-t-il pas à son fils l'espoir de continuer un jour la même comparaison.

La mort de l'illustre botaniste fut le sujet d'un deuil général pour tous les pays où la science des fleurs étend son empire. Il m'en souvient encore ! j'étais à Paris au mois d'août, on s'informait avec la plus grande anxiété à l'institut, dans les réunions des botanistes chez M. Benjamin de Lessert, de l'état du Linné génevois. A Lyon, au congrès scientifique, c'était l'objet constant des conversations et des craintes ; enfin à Florence, dans l'immense réunion de plus de mille savants italiens et étrangers, arriva la nouvelle fatale. Sur la proposition de M. Moris, président de la section de botanique, le congrès décréta que la douleur publique serait consignée dans les actes, et que le sentiment de condoléance de la réunion entière serait exprimée à la famille de l'illustre défunt (1).

(1) Par disposition testamentaire du 20 février 1842, M. Augustin-Pyrame De Candolle légua à son petit-fils sa bibliothèque et son herbier, afin que la botanique ne se perdit pas dans la famille. Il donna les doubles de sa bibliothèque à M. le professeur Dunal, le chargea des éditions ultérieures de la *Flore française* et de l'*Essai sur les propriétés médicales des plantes*. M. Guillemin (que la mort devait, hélas ! ravir quelque mois plus tard au culte des sciences et à l'affection de ses amis) était chargé de celles qui concernent la *Théorie élémentaire* et l'*Organographie*. Il légua à la société des sciences naturelles de Genève un prix de 2,400 francs pour le meilleur mémoire monographique de botanique.

Ces détails me sont fournis par une lettre de M. le professeur Seringe de Lyon, un des grands amis de M. De Candolle, et par M. De Martius, dans le compte rendu des séances de la société royale de botanique de Ratisbonne, compte rendu qui m'a été utile pour écrire cette notice.

Les honneurs n'ont pu manquer à cet homme célèbre. Plus de cent académies et sociétés savantes lui envoyèrent leur diplôme. En 1822, la société royale de Londres l'admit au nombre de ses membres correspondants, et l'institut de France le plaça en 1826, parmi les huit membres associés. L'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles l'avait nommé correspondant depuis le 5 avril 1854. Il fut décoré sous l'empire, et le roi Louis-Philippe le nomma commandeur de la légion d'honneur. Labillardière lui dédia, sous le nom de *Candollea*, un joli genre d'arbustes de la Nouvelle-Hollande.

Les honneurs d'outre-tombe, si quelque chose peut surpasser l'estime sans réserve du monde entier, sont la reconnaissance et le souvenir de ses concitoyens, exprimés par la statue en bronze qu'ils lui élèvent en ce moment au milieu du jardin botanique dont il a doté sa ville natale (1).

S'il est vrai, comme l'a dit Fontenelle, que pour les savants, les étrangers deviennent une postérité vivante qui juge sans haine et sans prévention, le jugement de cette postérité contemporaine est déjà tout acquis à la gloire de De Candolle. Nul doute que dans les cent académies et sociétés savantes qui l'avaient admis dans leur sein, l'éloge exprimé sous toutes les formes et dans toutes les langues, n'énoncera qu'un même sentiment, celui de l'admiration. Cependant, il conviendrait, ce me semble, que dans chaque pays, on dise de quelle utilité et de quelle influence ont été les travaux et les doctrines de De Candolle sur l'état des sciences dans ce pays et sur leurs progrès. Une analyse de ce genre aurait un piquant intérêt. Pour ma part, cette tâche est difficile, mais la Belgique, visitée deux fois

(1) Je tiens le fait de M. le professeur Seringe de Lyon, qui me l'annonce dans une de ses lettres.

par l'illustre botaniste , recueillant dans ses académies , ses sociétés savantes , ses universités , ses athénées , ses collèges et même ses écoles primaires , le bienfait de la science de De Candolle , la Belgique , dis-je , a contracté cette dette. Sans avoir la prétention de me poser ici l'organe du pays , je puis peut-être jeter ce coup d'œil rétrospectif avec quelque vérité , à cause de l'influence que ces doctrines ont exercé sur les études , telles qu'on les faisait dans ma jeunesse.

A peine M. De Candolle était-il arrivé à Paris que De Lamarck se l'associa pour publier la seconde édition de la Flore française , la première flore d'un immense empire qui fut disposée d'après la méthode naturelle. Quoique les préfets des départements eussent engagé les personnes compétentes à s'occuper des flores locales comme d'une statistique utile pour les progrès de l'agriculture , de l'économie forestière , de l'industrie , des arts et des sciences , il n'était que trop vrai qu'un voyage fait par un homme habile , par un botaniste auquel tous les renseignements spéciaux devaient en quelque sorte aboutir pour être élaborés dans un but commun et définitif , ne devint une chose urgente. C'est dans ce but que , dans les premières années de ce siècle , M. De Candolle parcourut les différentes parties de l'empire français. En 1801 , il se rendit en Belgique et en Hollande , surtout dans l'intention d'étudier les plantes du littoral et les dunes. Un homme ordinaire se serait contenté d'examiner ces collines dans quelques points séparés , mais pour un botaniste aussi précis que M. De Candolle , le travail devait être bien autrement parfait. Il part de Dunkerque à pied , et longe , toujours à pied , toute la côte de Belgique et celle de Hollande jusqu'au Texel. Sur cette immense étendue inculte , il étudie successivement la formation des dunes , leur sous-sol , les tourbes , les effets du vent , les trois cents soixante

et onze espèces de plantes que produit un sol réputé le plus aride et le plus pauvre de tous , et de ces recherches combinées avec quelques expériences faites à Latann , à Scheveninghe , il conclut à cette fin importante , que les dunes peuvent se convertir en terrains arables et que par le système des abris , on peut y obtenir une suite de bonnes récoltes variées. La botanique le conduisait ainsi à proposer les améliorations les plus utiles à l'agriculture. La Belgique semble avoir oublié cet important travail de M. De Candolle , mais la faute en est à la rareté du mémoire dans lequel il a consigné ses observations , et vu le haut mérite de cette pièce , de peu d'étendue d'ailleurs , vu surtout l'immense influence qu'elle peut exercer sur l'agriculture de nos côtes , je souhaite que ce travail soit reproduit. Il acquerrait dans les circonstances actuelles un intérêt de plus , puisque M. le Ministre de la Guerre a chargé notre savant confrère , M. le lieutenant-colonel Dandelin , d'étudier les dunes pour les convertir en terres arables et productives (1).

A la fin du siècle dernier , c'est-à-dire depuis 1772 jusqu'en 1792 , l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles , fixait l'attention du pays et du Gouvernement sur les plantes utiles que produisait spontanément le sol de Belgique. Nos anciens membres Durondeau (2) , Caels (3) et Bur-

(1) Je tiens un exemplaire de ce mémoire si utile de l'obligeance de M. Alphonse De Candolle , qui n'en a plus trouvé que deux dans la bibliothèque de son père , lorsque je le visitai le 7 septembre 1841.

(2) Mémoire sur cette question : *Quelles sont les plantes les plus utiles des Pays-Bas* , in-4°. Bruxelles , 1772.

(3) *De plantis Belgii qualitate nociva præditis* , in-4°. Bruxelles , 1774.

tin (1) s'occupèrent de cette matière. En 1781, Lestiboudois mit au jour la première édition de la *Botanographie Belçique*. En 1791, un élève de Linné, Rosin, publiait le commencement de la première flore locale (2) de Belçique et l'année après (1792), De Poederlé faisait connaître les richesses de nos forêts (3). Ces travaux, fort incomplets, n'embrassaient comme on le voit que la question de l'utilité immédiate, et n'étaient au reste que les préludes de progrès plus savants. Cependant, le Gouvernement français invitait alors les botanistes des départements à décrire leur flore locale. Roucel (4), à Alost, s'occupait des plantes indigènes de la Flandre orientale; Edwards, à Bruges, de celles de la Flandre occidentale (5); MM. Dossin (6) et Lejeune (7)

(1) *Mémoire sur la question : Quels sont les végétaux indigènes que l'on pourrait substituer dans les Pays-Bas aux végétaux exotiques.* Bruxelles, 1774.

(2) *Herbier portatif des plantes qui se trouvent dans les environs de Liège*, in-8°.

(3) *Manuel de l'arboriste et du forestier en Belçique.* 1^{re} édit. Bruxelles, 1792; 2 vol.

(4) *Flore du nord de la France.* Paris, 1803; 2 vol. in-8°.

Traité sur les plantes les moins fréquentes des environs de Gand, Alost, Termonde et Bruxelles, in-8°. Bruxelles, 1812.

(5) *Tableau des plantes indigènes du département de la Lys, à l'exception des arbres et des champignons*, in-8°. Bruges, 1810.

(6) *Catalogue des plantes des environs de Liège*, 1807. Resté manuscrit, mais communiqué au préfet du département de l'Ourthe, et par lui à d'autres personnes. Plusieurs botanistes ont eu connaissance de ce travail, et si M. Dossin est la personnification la plus parfaite de la modestie, ce n'est point un motif pour lui ravir une gloire qui lui revient de tout droit. J'en dirai un jour davantage à ce sujet.

(7) *Flore de Spa.* 1811-1813; revue, 1824. 2 vol. avec supplém., in-8°.

des flores de Liège ; Dekin (1) et Kickx (2) de celles d'Anvers et de Brabant. Peu de parties de l'empire français pouvaient présenter plus d'observateurs instruits et consciencieux, et c'est tant à cause de cette circonstance que par des motifs d'utilité publique que le Ministre de l'Intérieur chargea M. De Candolle de parcourir, en 1810, les anciennes provinces de Belgique et le pays de Liège. Il publia sur ce voyage un petit ouvrage du plus grand intérêt pour notre pays, et plein de faits originaux et utiles, mais qui, encore une fois, ne rendit pas les services qu'on était en droit d'en attendre, à cause de son excessive rareté. C'est au point que l'auteur lui-même n'en eut qu'un seul exemplaire, et que cette œuvre est restée ignorée et à nos bibliographes et à nos savants de premier ordre (3). Cependant cet ouvrage intitulé : *Rapports sur deux voyages botaniques et agronomiques dans les départements du Nord-Est et du Centre* (Paris, 1813, 119 pages), a exercé sur le commerce de notre horticulture un bien immense. On sait combien un mot a souvent de valeur et quelle est quelquefois sa puissance sur les populations. C'est dans ce mémoire de M. De Candolle que se trouve le mot dont la ville de Gand s'est prévalu en tant de circonstances, et qui a servi puissamment à faire de la capitale des Flandres le centre de cet immense commerce de fleurs, qui rapporte des millions à la Belgique. *Gand est la ville privilégiée de la botanique*, disait l'illustre botaniste genevois, et la société royale

(1) *Catalogue de plantes indigènes et naturalisées dans le département des Deux-Nèthes. — Florula Bruxellensis*, in-12. Bruxelles, 1814.

(2) *Flora Bruxellensis*, in-8°. Bruxelles, 1812.

(3) J'en donne pour preuve l'*Index auctorum qui de flora Belgica scripserunt*, publié par M. Dumortier dans sa *Florula Belgica* (1827). Il ne la mentionne pas.

de botanique et d'agriculture de cette ville a inscrit cet éloge mérité en lettres d'or dans ses annales; il est peu de solennités publiques où le mot ne revienne et ne rappelle son savant auteur (1).

Ces rapports de M. De Candolle contiennent tant de vues neuves et justes sur notre agriculture, sur le sol de nos provinces, tant de comparaisons entre nos procédés et ceux de la France et de l'Allemagne, que je ne puis m'empêcher d'exprimer le désir de voir reproduire ces pièces, très-peu longues d'ailleurs, sous les auspices de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, qui, si elle eut existé sous l'empire français, aurait bien certainement reçu de son auteur les prémices d'un travail tout national. D'une rareté excessive, il est aujourd'hui lettre-morte pour nos populations (2).

Le voyage de M. De Candolle en Belgique se faisait avec quelque appareil administratif. Quinze jours d'avance, M. le préfet avertissait de l'arrivée du savant, messieurs les botanistes des départements; herbiers, bibliothèques, herborisations, diners, compliments et jusqu'aux canseries, tout était préparé. Je tiens ces détails de plusieurs de nos collègues. On conçoit qu'avec cette espèce d'ovation, de temps en temps

(1) Dans la nouvelle édition du discours de Van Hulthem, sur l'agriculture et la botanique de Belgique (1837), se trouve un petit extrait du rapport en question. Cet extrait a été choisi plutôt dans l'intérêt des noms propres qui s'y trouvent cités que dans celui de la connaissance des choses.

(2) Le seul exemplaire complet de ces rapports, qui, peut-être, existe en Belgique, appartient à mon honorable confrère M. Lejeune. Van Hulthem, qui se piquait de posséder tous les livres relatifs à la botanique belge, ne pouvait pas dire lui-même au sujet de cette production de M. De Candolle son tudesque : *Je l'ai*.

s'éveillaient des susceptibilités froissées à tort ou à raison. D'un clin d'œil, le grand botaniste enregistrait ce qui réellement méritait de l'être; il recueillait, disait-on, le miel élaboré à force de temps et de patience par d'autres, et une fois parti, sa plume plus occupée d'écrire des œuvres qui ne devaient pas mourir avec lui, que d'entretenir des correspondances souvent oiseuses et périssables comme les hommes, négligeait au nom de l'emploi du temps ses anciennes connaissances. Une dame-auteur, qui se considère comme belge, fut piquée au vif de cet oubli : c'est de son sexe, et elle s'en confessa au bon abbé Hocquart, botaniste lui-même et qui travaillait à la *Flore de Jemmapes*. Hocquart trouva plaisant de se constituer le chevalier de la dame et d'écrire dans sa *Flore*, sans s'amender dans les errata, Decandrôle au lieu de De Candolle (1). Cette bouffonnerie, d'un goût fort équivoque, ne fut pas la seule que se permit alors et si innocemment, la compagnie des botanistes du temps, trop nombreuses pour vivre sans rivalité aucune.

M. De Candolle voyageait vite, et cette vitesse même prouve la promptitude avec laquelle son esprit exercé savait constater et choisir les faits. Un samedi, il arrive à Verviers, parcourt avec M. Lejeune les bords de la Vesdre entre Verviers et Limbourg. Le dimanche, il est à Spa, herborisant dans les fagnes des Ardennes, et le soir, il rend visite à M^{lle} Libert, à Malmedy. Le lundi et le mardi, il fait avec elle, son frère et M. Lejeune, d'immenses herborisations, où il leur montre un nombre infini d'*uredo*, de *puccinia*, d'*æcidium*, négligés jusqu'alors, et il engage par les prompts trouvailles et son éloquence persua-

(1) Je tiens l'anecdote de source certaine. Cependant, l'abbé Hocquart, en corrigeant la dernière épreuve, mit De Canderolle, ôtant ainsi le calembourg à l'orthographe, pour le laisser à la prononciation.

sive, la jeune botaniste d'étudier désormais la cryptogamie. M^{lle} Libert se rendit si complètement à ces raisons, qu'elle renonça aux douceurs du mariage, comme pour être plus dignement la représentante de cette classe de végétaux.

A son passage à Liège, il dînait vers la fin du jour à la délicieuse campagne de M. Ferdinand Desoër, à Quinkempoix. M. Desoër, dans ses heures de loisirs, s'était occupé de botaniques et d'horticulture, et a rassemblé dans sa villa une suite remarquable d'arbres rares et d'arbustes curieux. Le repas achevé, M. De Candolle prend congé de son hôte et se dirige malgré le soir, vers l'immense forêt qui mène jusque dans l'Ardenne. « Seul, dans un pays inconnu, comment trouverez-vous votre chemin, où coucherez-vous ? » lui demandait-on avec anxiété. « Eh ! bon Dieu ! répondit-il, n'y a-t-il pas partout des matelas de mousse et de l'hospitalité ardennaise presque à chaque lieue ? » Son parti était pris, il alla à pied, et la nuit, par monts et par vaux, saluer M. Lejeune à sept lieues de là.

Il me tarde d'envisager le savant génevois sous un point de vue qui, s'il nous éloigne de la vie privée, n'en est que d'autant plus important. Je veux parler de l'influence de ses doctrines sur l'enseignement et le progrès des sciences en Belgique.

Märter en 1782, Rosin en 1791 (1) et Vanden Stege de Putte en 1792, avaient importé chez nous l'esprit linnéen. Il est à remarquer que vers le même temps, la France subissant l'influence des Jussieu, s'efforçait de répandre au dehors la méthode natu-

(1) Je donnerai bientôt des détails nouveaux sur ces deux botanistes Märter et Rosin, l'un autrichien, l'autre suédois, dans un *Coup-d'œil sur la fondation et l'histoire des jardins botaniques en Belgique*, que je me propose de publier. J'y développerai l'influence qu'exercèrent ces deux auteurs sur la propagation des idées linnéennes dans notre pays.

relle. La Belgique aurait dû subir, dirait-on, de bonne heure l'ascendant de la grande nation, sa voisine; mais il en fut autrement: la littérature scientifique nationale montre, en effet, une plus grande tendance vers les idées allemandes que vers les idées françaises; et il n'y a rien d'étonnant, par suite de cette disposition naturelle des esprits, à devoir attendre encore plus d'un quart de siècle avant de voir se populariser chez nous la méthode de Jussieu. En 1817, le jardin botanique de Liège, sous la direction du savant professeur Gaëde, se dispose, le premier en Belgique, d'après cette méthode (1); en 1822, les Annales de cette même université donnent le premier mémoire où la tendance physiologique de la science, grâce à l'enseignement de Gaëde, se prononce nettement (2). En 1827 seulement, parut la première flore de Belgique disposée d'après une méthode naturelle, c'est la florule de M. Dumortier (3). Cassel, notre ancien confrère à l'académie, avant d'être nommé professeur d'histoire naturelle à Gand, avait, en 1817, témoigné son adhésion au mouvement progressif de la science, par la publication d'un manuel sur les familles naturelles (4); mais arrivé à Gand, il dut bientôt, lui étranger, mouler sa doctrine sur l'imperturbable attachement qu'y vouaient au système de Linné quelques hommes à la voix plus haute que la pensée, et à pouvoir plus grand que ne l'était leur science. Van Hulthem prônait à leur tête. Parce qu'il avait appris à épeler les premiers rudi-

(1) *Index plantarum horti botanici Leodiensis*, auct. Gaede. 1828.

(2) *Michaelis Gloesener commentatio de fabrica vasorum plantarum*. Leodii, 1822, in-4°.

(3) *Florula Belgica*, auctore Dumortier. (Staminacia.) Tornaci, 1827.

(4) *Cassel. Lehrbuch der natürlichen Pflanzenordnung*. Francf., 1817, in 8°.

ments de ce système , il fallait que tout fut linnéen : jardin , flore , herbier , traités , enseignement. N'oublions pas que Van Hulthem était curateur de l'université , et par conséquent chef du corps professoral. Aussi pendant que l'enseignement du successeur de Cassel , de M. Van Breda , tendait manifestement vers l'étude des familles et que l'étude de la *Philosophia botanica* de Linné n'était prônée que par courtoisie , tandis que la gravitation naturelle des esprits vers le progrès , c'est-à-dire vers l'étude des rapports naturels , rendait la science plus philosophique , Van Hulthem fondait des prix pour ramener la jeunesse vers Linné. A Louvain , où le jardin botanique était classé aussi d'après le système sexuel , l'école suédoise ne régnait pas moins exclusivement qu'à Gand , sous le professorat d'Adelman. On conçoit qu'au milieu de ce mouvement rétrograde des esprits , l'opposition de la théorie élémentaire qui proclamait comme principes les lois des soudures et des avortements , la symétrie et les rapports d'organisation , devait passer inaperçue. Cependant , il n'en fut pas de même de l'*organographie* dont l'apparition en 1827 changea complètement l'esprit de la jeunesse. Tandis que les maîtres suivaient l'ancienne routine , la génération nouvelle jetait bas les langes surannés du linnéisme et songeait à son émancipation. On avait beau , dans les cours comme dans les manuels , exalter le système sexuel , passer sous silence ses défauts et son faux but , exagérer les difficultés de la méthode qu'on nommait *dite naturelle* , contester à Jussieu la gloire de l'avoir posée définitivement , et en parler à contre cœur (1) , rien n'y fit. Du jour même où , après 1830 , l'enseigne-

(1) Je n'avance rien ici qui ne puisse se prouver, les documents du temps à la main. Voyez surtout le *Résumé du cours de minéralogie et de botanique, donné au musée des sciences et lettres de Bruxelles*. 1828, pag. 221-231.

ment fut libre, les ouvrages de De Candolle devinrent les livres de tous. L'*organographie* et la *physiologie* ramenèrent les esprits vers l'école philosophique, et ce sont, en grande partie, ces mêmes ouvrages qui préparèrent la Belgique à prendre comme elle l'a fait depuis, un rang respectable dans la science, au point que, quoiqu'en paraissent ignorer certaines personnes, le mouvement qui s'est emparé des intelligences et qui leur a fait produire des œuvres citées avec honneur dans l'Europe entière, a été et est encore, dans plus d'un pays plus vieux que le nôtre en indépendance, approuvé par tous et cité comme modèle. Pouvons-nous, sans être ingrats, revendiquer pour nous seuls un avantage auquel l'illustre auteur dont nous déplorons la perte, eut une part si vaste ?

Séduite par la facilité et l'élégance du système de Linné, l'Europe savante oubliait la valeur des classifications et le but de la science. La *Théorie élémentaire*, en ramenant les esprits vers des idées plus justes, ajoutait à ce bienfait, celui d'expliquer la vraie nature des organes en démontrant les effets des avortements, des dégénérescences et des adhérences. La doctrine saisissait les causes premières que la nature a fait agir pour donner aux végétaux les innombrables formes qui les caractérisent. Linné représentait la nature comme découpant aux ciseaux les feuilles et les corolles ; De Candolle y voit une force intérieure qui développe plus ou moins et varie les formes d'après ces forces de développement.

L'*organographie* continue cette tendance. La France était restée en dehors du mouvement des esprits qui avait emporté l'Allemagne dans une double sphère nouvelle. A la découverte de microscope, Grew, Malpighi et Van Leeuwenhoek avaient fait reposer l'étude du végétal sur les connaissances premières des tissus, la genèse des organes et l'embryologie ; au commen-

cement du XIX^e siècle, Treviranus, Link et Rudolphi redevenaient le triumvirat du XVII^e. Cependant, ce progrès se centralisait en Allemagne. De Candolle, le premier, poursuit l'œuvre de Mirbel, de faire reposer l'étude de la plante non sur les organes mais sur les tissus. L'organographie donne au microscope l'entrée des classes et des cours. Voilà un grand pas de fait, un pas qui terrasse la condamnation de Fontenelle contre les observateurs au microscope, et les plaisanteries de Voltaire sur l'abbé Needham. La botanique invite ainsi l'anatomie de l'homme, la physiologie générale, la pathologie et même la géologie à suivre la même marche, et si un fait général domine aujourd'hui l'histoire du développement de toutes les sciences, c'est bien assurément ces études des tissus qui nous font remonter aux connaissances des causes, comme l'analyse a conduit Newton à expliquer le mouvement des cieux.

L'organographie ne s'en tint pas à ce seul progrès ; elle introduisit dans l'enseignement sur une base très-large le principe de Desfontaines, de juger de la nature d'une plante par son anatomie, de lire sa germination sur la structure de sa tige, sur les nervures de sa feuille, de dresser l'arithmétique du nombre de ses parties, d'expliquer les variations par la loi des nombres multiples, et peut-on douter que ce germe de l'application de la théorie des nombres à la théorie des organes, n'ait amené aujourd'hui des observateurs aux formules de la phyllotaxie, et à la connaissance des courbes de la végétation ? Qui sait où s'arrêtera ce germe devenu principe ?

Dans les connaissances des organes reproducteurs si variés, si nombreux dans les plantes, l'organographie emprunte encore à l'Allemagne une idée mère. Ici, c'est le grand poète Goëthe qui devient botaniste français, et depuis botaniste du monde entier par la parole de De Candolle. Goëthe, qui lit dans

la plante le doigt de Dieu , qui démontre qu'ici comme partout , la nature avec un seul élément , jette à profusion sur la terre une variété qui paraît un dédale aux yeux de l'homme vulgaire, Goëthe qui , par la seule force de l'intuition , explique la formation des organes , leur genèse d'une forme unique , leur variété par l'unité , Goëthe descend des hauteurs de la philosophie la plus poétique pour conduire pas à pas la jeunesse dans les sentiers de l'aimable science.

L'organographie couronne son œuvre par la généralisation d'une pensée de Lamarck : l'individualité d'une plante , si souvent composée , est enfin définie ; et elle montre que la nature en limitant la vie de l'homme par le jeu même de ses organes , a rendu immortelle la vie de l'arbre qui ne réèle point en lui le germe de sa mort. Enfin , si la mécanique céleste a démontré que les perturbations dans le mouvement des astres ne sont que des librations périodiques , si l'ordre explique ainsi un désordre apparent , la loi de la symétrie découverte dans les plantes et proclamée dans l'organographie , montre que la régularité est le cachet de la création végétale , et que l'irrégularité n'est qu'un voile sous lequel la symétrie se cache pour le vulgaire , et se montre plus belle , plus générale encore pour le penseur.

L'organographie a donc fait de la botanique une des sciences les plus philosophiques.

Avec de tels précédents , la *physiologie* de M. De Candolle ne devait pas se fourvoyer vers un faux but. Il appartenait d'ailleurs par sa naissance et ses études à cette école fameuse que les Trembley , les Bonnet , les De Saussure , les Jean-Jacques Rousseau , les Senebier , les Pictet et les Vaucher , avaient si puissamment poussée vers l'étude des fonctions. Les progrès des sciences avaient rendu la physiologie de Sennebier surannée et incorrecte ; partout ailleurs , au moins dans les

ouvrages français, l'organographie s'était emparé de la physiologie; les fonctions de la vie n'étaient plus envisagées dans leur ensemble; il n'y avait presque plus de physiologie végétale. De Candolle ramène les esprits sur la bonne voie. Il avait prélué à ces études par des expériences directes sur l'influence qu'a la lumière dans le mouvement des plantes, il enrichit ses propres recherches de la connaissance des œuvres multipliées de ses devanciers et de ses contemporains, et fonde enfin un corps de doctrine générale. Ici, point de rêveries, les causes physiques sont nettement distinguées des causes vitales, toutes les fonctions sont examinées dans leur détail et dans leur ensemble, une foule d'expériences citées, la chimie organique qui fait irruption dans la physiologie, l'action des corps extérieurs sur les végétaux constituant toute une science nouvelle, les applications de ces connaissances à l'agriculture, aux besoins de la vie, tel est le cadre immense que l'auteur parcourt en trois volumes avec ce succès qui a rendu la *Physiologie des plantes*, un ouvrage manuel qui circule entre les mains de tous.

Son *Essai sur les propriétés médicales des plantes* est devenu une vraie botanique appliquée à la médecine, une science qui a réalisé ce que voulait le moyen âge d'une science quelconque, c'est-à-dire, un art de deviner et de prédire. Ici encore il semble que la marche des mathématiques, pour lesquelles cependant De Candolle avait si peu d'aptitude, l'ait guidé partout; il y procède du connu à l'inconnu et conclut de l'analogie de structure à la similitude des propriétés. C'est là qu'il démontre quel puissant parti peut tirer, je ne dis pas cette médecine ambitieuse et ridicule qui offre contre tous les maux de l'humanité une panacée universelle, panacée qui dispense de toute étude, mais cette médecine rationnelle qui préjuge à

raison que si le créateur a semé sur la terre une foule de plantes, c'est pour qu'elles servent soit à notre nourriture, soit à notre guérison. Sur l'étude de 150 familles dont 40 ne lui avaient présenté que des propriétés inconnues, il en trouve 109 qui confirment sa prévision : c'est que l'analogie des formes donne celle des propriétés.

Sa *Géographie botanique* a jeté aussi un jour nouveau sur l'intéressante question de la première création des espèces et de leur distribution actuelle sur la surface du globe, sur les plantes sociales et les aires occupées par les espèces et les familles. Cependant, on conçoit que, botaniste sédentaire et jugeant de la distribution géographique par son herbier, il a dû moins parler dans cet ouvrage d'après ses propres observations que d'après les récits des voyageurs. Aussi cette partie de la science a-t-elle fait ailleurs et depuis de plus grands progrès.

Mais une des belles perles de sa couronne est certainement la collection de ses œuvres descriptives. Mémoires, monographie, flores, catalogues, ouvrages généraux, toute une bibliothèque enfin, vient témoigner d'un savoir immense et d'un travail que j'appellerai presque gigantesque.

Je connais de ces esprits supérieurs qui contestant à Buffon la vérité de son axiome : que la patience est du génie, croient posséder d'autant plus de celui-ci, qu'ils ont moins de celui-là. Ils oublient sans doute que l'univers est immense, précisément parce qu'il se compose de tant de détails admirables. Descendre aux détails n'est donc que remonter à l'ensemble, et c'est ce sentiment qui a guidé à la fois Linné et De Candolle, qui, l'un et l'autre, ont entrepris de décrire le règne végétal en entier. Le dernier ouvrage de Steudel, qui énumère le nombre de genres et d'espèces de plantes à fleurs visibles connues,

fait monter les premiers à 6,722 et les dernières à 78,005. Telle est l'immense catégorie d'êtres sur lesquels devait s'étendre la plume descriptive de De Candolle ; et au milieu de toutes ces formes il met l'ordre et la disposition convenables , il détermine les familles , les genres , les espèces , les variétés ; il descend dans la structure intime , il va saisir , ce qu'on ne faisait pas avant lui , les caractères jusque dans les graines , jusque dans leur embryon ; puis après avoir limité et défini , il cite les patries et les premiers descripteurs ; il fait ainsi un code à la fois scientifique et littéraire , et accomplit une œuvre qui , digne de la nature qui l'a inspirée et qu'elle représente , sera toujours une œuvre de génie.

Finissons le tableau qui retrace l'influence que durent exercer sur les esprits les nombreux écrits de l'auteur , en plaçant devant lui l'Europe entière. En France , il raille les hommes aux opinions les plus dissidentes vers les sages doctrines germaniques : ces doctrines les effrayaient à cette époque , il faut le reconnaître. En Allemagne , il dissipe les préventions injustes contre la méthode naturelle ; il la propage , cette méthode , en Russie , en Angleterre , dans le centre de l'Europe ; il ouvre à quelques pays plus petits une ère nouvelle , comme la Suisse et la Belgique l'attestent. Ainsi , il devient le grand médiateur des combats littéraires et scientifiques , et sous son patronage l'Allemagne et la France savantes se donnent la main. Ce résultat est immense , et déjà nous en recueillons les fruits sans trop nous reporter à la source qui l'a fait naître. Félicitons-nous donc que De Candolle ait vu le jour en Suisse : car Genève , avec son école philosophique et sa double langue allemande et française , a donné à son illustre enfant le don d'accomplir une si grande mission.

« En vivant avec des hommes habiles , disait De Candolle lui-

même, on se grandit peu à peu à leur taille. » En énumérant un si grand nombre de travaux importants et de si belles pensées, on voit que l'illustre génois vivait, au sein de sa bibliothèque, en compagnie d'Aristote, de Newton, de Linné et de Cuvier.

BIBLIOGRAPHIE CHRONOLOGIQUE

des ouvrages d'Augustin-Pyrame De Candolle.

OUVRAGES GÉNÉRAUX.

1804. *Essai sur les propriétés médicales des plantes, comparées avec leurs formes extérieures et leur classification naturelle.* 1 vol. in-4°. Paris, 1^{re} édit., 1804; 2^e édit., 1816. Extr. Ann. chim., vol. I; Bibliot. univ., vol. III, p. 161. — Traduit en allem. par Perleb Aarau, 1 vol. in-8°, 1818.

1805. *Flore française de J.-B. De Lamarck.* 3^e édit., par A.-D. De Candolle, 5 vol. in-8°, Paris, 1805, tom. VI, 1815.

Principes élémentaires de botanique. Extr. du premier volume de l'ouvrage précédent.

1806. *Synopsis plantarum in flora gallica descriptorum.* 1 vol. in-8°, Parisiis, edit. secund. cum Duby.

1808. *Rapports sur les voyages botaniques et agronomiques faits dans les départements de l'empire français,* I et II, 1808; III et IV, 1810; V et VI, 1813; 1 vol., 1815.

1813. *Catalogus plantarum horti botanici Monspeliensis, addito observationum circa species novas aut non satis notas fasciculo.* 1 vol. in-8°, Montpel.
- Théorie élémentaire de la botanique.* 1 vol. in-8°, 1^{re} édit., Montpellier, 1813; 2^e édit., Paris, 1819. — Traduit en allemand par J.-J. Roemer, avec addit., 2 vol. in-8°, Zurich, 1814 et 1815.
1817. *Systema regni vegetabilis naturale.* 2 vol. in-8°, Paris, I, 1817, II, 1821.
1820. *Essai élémentaire de géographie botanique.* Paris, 1 vol. in-8°, et Diction. des scienc. nat., vol. XVIII. — Extr. Bibliot. univ., XVI.
- 1824 à 1838. *Prodromus systematis naturalis regni vegetabilis.* In-8°, Paris, I, 1824; II, 1825; III, 1828; IV, 1830; V, 1836; VI, 1837; VII, 1838.
1827. *Cours de botanique*, 1^{re} partie, organographie végétale. 2 vol. in-8°, Paris, 1827, avec 60 pl. — Traduit en allemand par Meissner, 2 vol. in-8°, Tubingue.
1832. *Physiologie végétale.* 3 vol. in-8°, Paris.

OUVRAGES MONOGRAPHIQUES.

- 1799 à 1803. *Histoire des plantes grasses*, avec des figures peintes par Redouté; en latin et en français, in-folio et in-4°, 28 livraisons, Paris, 168 pl.
- 1802 à 1808. *Les Liliacées*, peintes par Redouté, décrites par De Candolle, dans les quatre premiers volumes. Paris, in-folio, I, 1802; II, 1805; III, 1807; IV, 1808, avec 240 planches.
1803. *Astragalogie.* 1 vol. grand et petit in-folio, Paris, 50 planches.

MÉMOIRES.

1798. *Notices sur le reticularia rosea*. Bull. de la soc. philom. flor., an VI, 1 pl.
Observations sur une espèce de gomme qui sort des bûches de hêtre. Ibid.
Premier essai sur la nutrition des Lichens, lu à la société d'hist. nat. de Genève en 1797. Journ. de physique, in-4^o.
1799. *Observations sur les plantes marines*. Bull. de la soc. philom., an VII, 1 pl.
Notices sur quelques genres de siliculeuses et en particulier sur le nouv. genre Senebiera. Act. de la soc. d'hist. nat. de Paris, p. 140, 2 pl. — Extr. Bull. de la soc. phil., nivose an VII.
1800. *Notes sur la monographie des légumineuses biloculaires*. Bull. soc. phil., an VIII.
Expériences relatives à l'influence de la lumière sur quelques végétaux. Extr. Bull. de la soc. phil., an VIII. — Journ. de phys., an VIII. — Entier dans les Mém. des savants étrangers de l'Institut, vol. I.
1801. *Mémoire sur les pores de l'écorce des feuilles*. Extr. Bull. soc. phil., an IX. — Journ. de phys., an IX. — Entier dans les Mém. des savants étrangers de l'Institut.
Mémoire sur la végétation du Gui. Extr. Bull. soc. philom., an IX. — Entier dans les Mém. des sav. étr. de l'Inst., vol. I.
Mémoire sur la famille des Joubarbes. Extr. Bull. soc. phil., an IX.
Rapport sur les conferves, fait à la soc. philom. Extr.

Bull. soc. phil., an IX, 1 pl. — Entier dans le Journ. de phys., an X; à part, in-4°, Paris.

Note sur le réséda gaude et le carthame des teinturiers. Ann. des arts, an IX, 2 pl.

1802. *Note sur la graine de Nymphæa.* Bull. soc. phil., an X, avec fig.

Description d'un nouveau genre de plantes nommé Strophantus. Extr. Bull. soc. phil., an X. — Ann. du mus. d'hist. nat., vol. I, p. 408. — Entier dans le vol. I des Mém. des sav. étr. de l'Inst.

Mémoire sur les genres Astragalus, Phaca, Oxytropis, Colutea et Lessertia. Bull. soc. phil., an X.

Recherches sur les diverses espèces d'Ipecacuanha. Extr. Bull. soc. phil., an X. — Entier dans le 1^{er} vol. (resté inédit) des Mém. de la soc. des prof. de l'école de méd. de Paris.

1803. *Mémoire sur la fertilisation des Dunes.* Ann. de l'agric. fr., vol. XIII, an XI; à part, in-8°.

Note sur le genre Rhizomorpha. Bull. soc. phil., an XI, avec fig.

Mémoire sur le Vieussuzia. Extr. Bull. soc. phil., an XI. — Entier Ann. du mus., vol. II, p. 136, 1 pl.

1804. *Note sur deux genres nouveaux de la famille des Iridées, le Diasia et le Monbretia.* Bull. soc. phil., an XII.

Examen d'un sel recueilli sur le Reaumuria. Ibid.

Paquerette, Parisette, Parnassie, Paronyque, Parthène, Passerage, Pezize. Imprim. sous la participation de l'auteur dans le vol. V de l'Encycl. méth. (bot.).

1805. *Note sur la Mouffe de Corse.* Bull. soc. phil., an XIII.

1807. *Mémoire sur les champignons parasites.* Ann. du mus., vol. IX, p. 56.

Mémoire sur le Cuviera et quelques autres rubiacées.

Ann. du mus., vol. IX, p. 216, 1 pl.

1808. *Icones plantarum Galliae rariorum.* 1 fasc. Par. cum
1 ab. æn. 50.

Mémoire sur le Drusa, nouveau genre d'Ombellifères.

Extr. Bull. soc. phil. — Entier Ann. du mus., vol. X,
p. 466, 1 pl.

Note sur quelques plantes nouvelles trouvées en France.

Bull. soc. philom.

1809. *Géographie agricole et botanique.* Dict. raisonné d'agricult., vol. VI, p. 355.

Note sur les Georgina soit Dahlia. Bull. de la soc. libre
des scienc. et belles-lettres de Montpellier, n° XLVIII.

— Ann. du mus., vol. XV, p. 367.

1810. *Observations sur les plantes composées ou syngénèses.*

Ann. mus., vol. XVI, 1^{er} mém., p. 153, 1 pl.; 2^o mém.,
p. 181, 10 pl. — Extr. Nouv. bull. soc. phil., vol. II.

1811. *Mémoire sur le genre Chaillitia.* Ann. mus., vol. XVII,
p. 153, 1 pl. — Extr. Nouv. bull. philom., vol. II.

Mémoire sur les Ochnacées et Simaroubées. Ann. mus.,
vol. XVII, p. 398. — Extr. Nouv. bull. philom.,
vol. II.

Monographie des Biscutelles ou Lunetières. Ann. mus.,
vol. XVIII, p. 292, 16 pl.; à part, in-4°.

1812. *Mémoire sur les composées labiatiflores.* Ann. mus.,
vol. XIX, p. 59, 5 pl. Extr. Nouv. bull. philom.,
vol. III.

1813. *Recueil de mémoires sur la Botanique, contenant les 5
articles précédents,* 1 vol. in-4°, 1813. Paris, 54 pl.

*Note sur la cause de la direction des tiges vers la lu-
mière.* Soc. d'Arcueil, vol. II.

1815. *Mémoire sur les Rhizoctones, nouv. genre de champignons qui attaquent les racines des plantes et en particulier celle de la luzerne.* Mém. mus., vol. II, p. 206, 1 pl.
Mémoire sur le genre Sclerotium (Ergot). Mém. mus., vol. II, p. 401, 1 pl. — Extr. Bull. phil., p. 169, 1815.
1817. *Mémoire sur la géographie des plantes de France comparées dans ses rapports avec la hauteur absolue.* Mém. soc. d'Arcueil, vol. III, p. 202.
Considérations générales sur les fleurs doubles, et en particulier sur celles de la famille des Renonculacées. Ibid., p. 385.
Mémoire sur le genre de champignons parasites nommé Xyloma. Mém. mus., vol. III, p. 312, 1 pl.
Mémoires sur les genres de champignons parasites Asteroma, Polystigma et Stilbospora. Mém. mus., vol. III, p. 528, 1 pl.
1818. *Remarks on two genera of plants to be referred to the family of the Rosaceæ Kerria and Purshia.* Trans. of the Lin. soc. Lond., vol. XII, p. 152. — En français avec le titre anglais.
1820. *Catalogue des arbres fruitiers et des vignes du jardin de Genève.* In-8°.
1821. *Mémoire sur les affinités naturelles de la famille des Nymphéacées.* Mém. soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. I, p. 209, 2 pl. — Extr. Bull. sc. nat., VIII, p. 66.
Conjectures sur le nombre total des végétaux du globe. Bibl. univ., VI, p. 119.
Projet d'une flore physico-géographique de la vallée

du Léman. Genève, in-8°. Extr. Bull. sc. nat., II, p. 179.

Instruction sur les collections botaniques à l'usage des voyageurs. Genève, in-8°.

Sur le Ginkgo biloba. Bibl. univ., vol. VII, p. 130.

Mémoire sur la famille des Crucifères. Mém. mus., vol. VII, p. 169, 2 pl.

1822. *Notice abrégée sur l'histoire et l'administration des jardins botaniques.* Dictionn. des sc. nat., vol. XXIV, p. 165; à part, in-8°.

Mémoire sur la tribu des Cusparicés. Mém. mus., vol. IX, p. 139, 3 pl.

Premier rapport sur les Pommes de terre. Étude comparative du produit des variétés. Genève, Bibl. univ. agric., VII, p. 275.

Memoir on the different species races and varieties of the Genus Brassica, and of the Genera allied to it, which are cultivated in Europa. Trans. Hortic. soc. of London, vol. V, p. 1, 1 pl. — *Tilloch Phil. Mag.*, vol. LXI, p. 38. — En France, *Ann. d'agricult. franç.*, 1822. — *Biblioth. univ. agr.*, VIII, p. 191.

Mémoire sur la famille des Ternstromiacées, et en particulier sur le genre Saurauja. Mém. soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. I, p. 2, 8 pl. — Extr. Bull. sc. nat., II, p. 55.

Rapport sur les plantes rares ou nouvelles qui ont fleuri dans le jardin botanique de Genève. Mém. de la soc. de phys. et d'hist. nat., 1^{er} rapp., vol. I, p. 2 (1822); 2^e rapp., vol. II (1824), p. 125; 3^e rapp., vol. IV (1830) à la fin. — Extr. Bull. sc. nat., II, p. 177; V, p. 249.

1823. *Memoire sur quelques genres nouveaux de la famille des Buttneriacées.* Mém. mus., vol. X, p. 97, 5 pl.
— Extr. Bull. Feruss., I, p. 53.
Extrait de la séance de clôture d'un cours de botanique agricole. Genève, 1823, in-8°. Bull. de la classe d'agric., avril 1823, n° 8, 9.—Bibl. univ. agric., vol. VIII, p. 119.
1824. *Note sur le feuillage des Cliffortia.* Ann. sc. nat., vol. I, p. 447. — Extr. Bull. sc. nat., III, p. 213.
1825. *Note sur la place de la famille des Cucurbitacées, dans la série des familles naturelles.* Mém. soc. hist. nat. de Genève, tom. III, p. 33.
Notice sur quelques genres et espèces nouvelles de Légumineuses. Ann. sc. nat., vol. IV, p. 90.
Plantes rares du jardin de Genève, in-4°, Genève, I et II, 1825; III et IV, 1826; réunis en un vol., 1829; avec 24 pl. en coul. — Extr. Bull. sc. nat., VI, p. 364; VII, p. 220; IX, p. 50.
Extrait d'un mémoire sur le nouveau genre nommé Pictetia, et sur ceux qui, comme celui-ci, avaient été confondus dans le Robinia. Bibl. univ., mai 1825. — Extr. Bull. sc. nat., VI, p. 60.
Note sur le Trifolium magellanicum. Ann. sc. nat., janv. 1825. — Extr. Bull. sc. nat., VI, p. 379.
1826. *Note sur les Myrtacées.* Dict. classiq. d'hist. nat., vol. XI, et à part, in-8°. Paris, 1826.
Premier mémoire sur les Lenticelles des arbres et le développement des racines qui en sortent. Ann. sc. nat., p. 1, 2 pl.
Notice sur la culture de l'Olivier. Bibl. univ. agr., vol. X, p. 3.

- Mémoires sur les genres Connarus et Omphalobium, ou sur les Connaracées sarcolobées.* Mém. soc. d'hist. nat. de Paris, vol. II ; à part, in-4°, 3 pl.
- Examen de la matière organique qui a coloré en rouge les eaux du lac Morat.* Mém. de la soc. de phys. de Genève, vol. III, part. 2, 1 pl.
- Revue de la famille des Lythracées.* Mém. de la soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. III, p. 2. — Extr. Bull. sc. nat., XIV.
1827. *Notice sur la botanique du Brésil.* Bibl. univ., nov. 1827.
1828. *Revue de la famille des Portulacées.* Mém. soc. d'hist. nat. de Paris, vol. IV (1828), p. 174 ; à part, Paris, 1827. — Extr. Bull. sc. nat., XVI, p. 430.
- Mémoire sur le Fatia, genre nouveau de la famille des Lythracées.* Soc. helvét. des sc. nat., vol. I. Zurich. — Extr. Bull. sc. nat., XVIII, p. 254.
- Programme et rapport sur les pépinières du canton de Genève.* Bull. de la classe d'agriculture de Genève, 1822 et 1828.
- Considérations sur la phytologie ou botanique générale.* Dict. classiq. d'hist. nat., vol. XIII ; à part, in-8°.
- Mémoire sur la famille des Combretacées.* Mém. de la soc. de phys. et d'hist. nat. de Genève, vol. IV, p. 1, 5 pl. — Extr. Bull. sc. nat., XX, p. 438.
1829. *Note sur quelques plantes observées en fleurs dans la serre de M. Saladin, à Pregny.* Mém. soc. phys. et hist. nat. de Genève, vol. IV, p. 85 ; à part, in-4°, 1829. — Ext. Bull. sc. nat., vol. XVIII, p. 265.
- Collection de mémoires pour servir à l'histoire naturelle du règne végétal.* Paris, in-4°.

- I. *Melastomacées*, 1828, 10 pl. Extr. Bull. sc. nat., XII, p. 431. — Bibliot. univ., XI, p. 217.
 - II. *Crassulacées*, 1828, 13 pl. Extr. Bull. sc. nat., XVI, p. 93. — Bibliot. univ., XI, p. 223.
 - III. *Onagracées*, 1829, 3 pl. Extr. Bull. sc. nat., XVII, p. 240.
 - IV. *Paronychiées*, 1829, 6 pl. Extr. Ibid.
 - V. *Ombellifères*, 1829, 19 pl. Extr. Bull. sc. nat., XIX, p. 59.
 - VI. *Loranthacées*, 1830, 12 pl. Bibl. univ., mars, 1830, p. 303.
 - VII. *Valerianées*, 1830, 5 pl.
- De l'état actuel de la botanique générale.* Revue française, avril.
- Notice sur l'Aracacha et quelques autres racines légumières de la famille des Ombellifères.* Bibliot. univ., janvier 1829, p. 74.
- Noties sur différents genres et espèces, dont les écorces ont été confondues sous le nom de quinquina.* Bibl. univ., juin 1829, p. 144. — Extr. dans *Flora*, 1829, p. 539. — Bull. sc. nat., juin 1830, p. 437.
- Notice sur la racine de Caïnca, nouveau médicament reçu du Brésil.* Bibl. univ., décemb. 1829.
- Notice sur la botanique de l'Inde orientale, et encouragement que la compagnie anglaise lui a accordé.* Bibl. univ., décemb. 1829.
- Revue de la famille des Cactées, avec des observations sur leur végétation et leur culture, ainsi que les autres plantes grasses.* Mém. du mus. d'hist. nat., vol. XVII, p. 1, 21 pl.; à part, in-4°. Paris 1829. — Ext. Bull. sc. nat., XVIII, p. 31. *Flora*, 1829, p. 626.

1830. *Résumé de quelques travaux récents sur le Maïs*. Biblioth. univ., janv. 1830.
- Histoire de la botanique genevoise*. Discours prononcé à la cérémonie académique des promotions. Genève, in-4°. Mém. soc. de phys. Genève, 1830.
- Considérations générales sur les forêts de la France*. Revue française. Paris, 1830.
- Notice sur la végétation des plantes parasites et en particulier des Loranthacées*, in-8°. Bibl. univ., mars.
- Troisième notice sur les plantes rares qui ont fleuri dans le jardin botanique de Genève*. Mém. soc. phys. Genève, in-4°.
1831. *Notice sur la longévité des arbres et sur les moyens de la constater*, in-8°. Bibl. univ., mai 1831.
- Quatrième notice sur les plantes rares qui ont fleuri dans le jardin botanique de Genève*, broch. in-4°. Mém. soc. phys. Genève.
- De l'influence de la température atmosphérique sur le développement des arbres au printemps*, in-8°. Bibl. univ., déc. 1831 et *Physiol. végét.*
- Essai sur la théorie des assolements*, broch. in-8°, 1832. Bull. de la classe d'agricult. de Genève, févr. 1831.
1832. *Cinquième notice sur les plantes rares du jardin de Genève*, par Aug.-Pyr. et Alph. De Candolle. Genève, in-4°. Mém. soc. phys., vol. VI. Genève.
- Vie de Linné*, extr. de l'ouvrage de M. Fée avec des notes, in-8°. Bibl. univ., 1832.—Traduit en anglais dans Jamson, Édimb. Journ., 1833.
1833. *Notice sur les progrès de la botanique pendant l'année 1832*, broch. in-8°. Bibl. univ., janvier 1833.
- Genres nouveaux appartenant à la famille des com-*

- posées*. 1^{re} et 2^e décades., in-8°. Archives botan. de Guillemin, 1833.
- Note sur la division du règne végétal en quatre grandes classes ou embranchements*. In-8°. Bibl. univ. de Genève, 1833.
- Sixième notice sur les plantes rares du jardin de Genève*, par Aug.-Pyr. De Candolle. Genève, in-4°. Mém. soc. phys., vol. VI.
- Notice sur les graines de l'Ananas*. In-4°. Mém. soc. phys. de Genève, vol. VII, part. 1, 1833.
1834. *Compositæ wightianæ*, dans l'ouvrage intitulé : *Contributions to the Botany of India*, by R. Wight, 1834. *Botanique*. Article sous ce nom dans l'Encyclopédie des gens du monde, 3^e vol., p. 737.
- Instructions pratiques sur les collections botaniques*, broch. in-8°. Bibl. univ., juin 1834.
- Notice historique sur la vie et les travaux de M. Desfontaines*. In-8°. Bibl. univ., fév. 1834. — Ann. sc. nat. Paris, mars 1834.
1835. *Sur les maladies du mélèze dans la Grande-Bretagne*. In-8°. Bibl. univ., 1835.
1836. *Septième notice sur les plantes rares du jardin de Genève*, par A.-P. et Alph. De Candolle. Mém. soc. phys., vol. VII, part. 2.
1838. *Revue sommaire de la famille des Bignoniacées*. In-8°. Bibl. univ. de Genève, 7^e vol., 1838; et Ann. sc. nat. Paris, mai 1838.
1839. *Notice sur M. De Chaillet*, in-4°. Neuchâtel, 1839. Mém. de la soc. d'hist. nat. de Neuchâtel.
1841. *Huitième notice sur les plantes rares du jardin de Genève*, par MM. Aug.-Pyr. et Alph. De Candolle, in-4°. Mém. soc. phys. de Genève, vol. IX, 1841.

Description d'une nouvelle espèce de figuier : FICUS SAUSSUREANA, broch. in-4°. Mém. soc. de phys. de Genève, vol. IX, 1841.

Monstruosités végétales, fasc. 1, par MM. Aug.-Pyr. et Alph. De Candolle, in-4°. Mém. soc. helv. sc. nat., vol. V, 1841.

MÉMOIRE POSTHUME.

(Actuell. publié.)

1842. *Mémoire sur la famille des Myrtacées*, broch. in-4°, 22 pl. Mém. soc. de phys., vol. IX, part. 2, 1842.

Ouvrages inédits.

Une partie du vol. VIII du *Prodromus*, qui doit paraître prochainement par les soins de M. Alph. De Candolle.

Journaux de voyages botaniques et agronomiques dans l'ancien empire français. 8 vol. in-4°.

Statistique végétale de la France. Fragments d'un ouvrage considérable sur la botanique et l'agriculture française.

Dictionnaire des noms de genres, sections, tribus, familles et classes du règne végétal. 2 vol. in-folio.

Dictionnaire des noms vulgaires des plantes, dans soixante-sept langues ou dialectes, rédigé par M. Moritzi, sous la direction et avec les notes et la bibliothèque de M. De Candolle, 4 vol. in-fol.

Travaux d'Augustin-Pyrame De Candolle, sur des sujets étrangers à la botanique.

1799. *Notice sur les soupes à la Rumford*, par Benjamin De Lessert et A.-P. De Candolle. Paris, in-8°.

Réponse du bureau de bienfaisance de la division du Maîl, aux objections contre l'emploi des soupes économiques. Paris, in-8°.

Rapport sur les travaux de la société philanthropique de Paris, et rapports du comité des soupes économiques, faits comme secrétaire, de 1799 à 1802.

1819. *Un génevois à ses concitoyens.* Genève, in-8°. Sur les approvisionnements de denrées.

Rapport de la commission sur les subsistances, fait au conseil représentatif de Genève. In-8°.

1828. *Rapport à la classe d'industrie, sur l'exposition des produits de l'industrie genevoise.* In-8°.

1829. *De l'histoire éclairée par la physiologie des races humaines.* Bibl. univ., juillet 1829.

1830. *Sur la statistique du royaume des Pays-Bas.* Bibl. univ., janvier 1830.

Note sur quelques usages et institutions de la ville de S-Gall. In-8°. Bibl. univ., fév. 1830.

1832. *Éloge de Fr. Hubert.* Bibl. univ., févr. 1832.

Notice sur G. Cuvier. Bibl. univ., mai 1832.

Notice sur J.-B. Say. Bibl. univ., oct. 1832.

1833. *Notice sur la route du S-Gothard.* In-8°. Bibl. univ., déc. 1833.

1834. *Notice sur le pont suspendu de Fribourg en Suisse.* In-8°. Bibl. univ., sept. 1834.

1839. *Notice sur Pierre Prevost.* Bibl. univ., 1839.

Note sur l'ouvrage de la bienfaisance publique, par De Gerando. Bibl. univ., déc. 1839.

Plusieurs discours ou rapports faits comme président de la société de lecture de Genève, comme membre du conseil re-

présentatif, comme recteur de l'académie, comme président de la société des arts et de la classe d'agriculture, membre du comité d'utilité cantonnale, président en 1852 de la société helvétique des sciences naturelles, siégeant à Genève, soit enfin comme directeur du jardin botanique de Genève.

Travaux étrangers à la botanique et inédits.

Sa propre biographie, écrite par lui-même, dans un grand détail.

Esquisses de géographie morale, contenant comme spécimen des tableaux de Genève et de Montpellier.

Un grand nombre de pièces de vers. Trois d'entre elles ont été publiées par M. De Martius. D'autres encore sont connues.

Plusieurs fragments sur la charité publique et sur des questions de politique ou d'administration genevoise.

Ouvrages faussement attribués à Augustin-Pyrame De Candolle et désavoués par lui-même.

Recherches sur la botanique des anciens, par De Candolle et Encontre. Bull. de la soc. des sc., lett. et arts de Montpellier; à part, in-8°. — Entièrement rédigé par M. Encontre, qui a cru devoir y mettre le nom de De Candolle, lequel ne lui avait fourni que quelques notes verbales.

A.-P. De Candolle's and K. Sprengel's Grundzuge der Wissenschaftlichen Pflanzenkunde zuverlezungen, 1 vol. in-8°. Leipz., 1820. — Ouvrage entièrement rédigé par M. Sprengel, d'après ses propres idées et auquel De Candolle est étranger.

Elements of the Philosophy of Plants, by A.-P. De Candolle and R. Sprengel, translated from the german (by Jameson).

Traduction de l'ouvrage précédent.

Glossaire de botanique ou Étymologie de tous les noms de classes de genres et espèces, in-8°. Paris, 2 planches. — Probablement l'ouvrage de M. Theis. De Candolle ne connaissait pas lui-même ce livre.

CH. MORREN.

NOTICE HISTORIQUE SUR JEAN-BAPTISTE VAN MONS,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE ROYALE,

NÉ A BRUXELLES, LE 11 NOVEMBRE 1765; MORT A LOUVAIN,
LE 6 SEPTEMBRE 1842.

Les hommes supérieurs sont comme les monuments dont on ne peut bien juger qu'en les voyant en place; ils s'harmonient avec les lieux et les climats qui les ont vus naître; si l'on vient à supprimer tous les rapports qui existent entre eux et leurs alentours pour les isoler et ne les considérer que d'une manière abstraite, les idées qu'on pourra s'en former seront nécessairement incomplètes, et les jugements qu'on en portera seront faux. Il faut tenir compte aux hommes des difficultés qu'ils ont eu à vaincre pour s'élever à une certaine hauteur, où peut-être ils auraient été naturellement portés sans efforts, s'ils étaient nés dans d'autres temps ou d'autres lieux. Si de pareilles considérations s'effacent aux yeux de l'historien qui retrace la marche progressive des sciences, elles doivent nécessairement occuper l'écrivain impartial qui veut apprécier le savant et vérifier ses droits à l'estime publique, droits que l'on peut regarder comme ses titres de noblesse.

Jean-Baptiste Van Mons était né à Bruxelles, le 11 novembre 1765 (1), époque où commençait à se manifester en Belgique le mouvement intellectuel qui bientôt après donna naissance à la société littéraire, et trois ans après à l'académie impériale et royale de Bruxelles. En même temps (2) s'opérait dans l'enseignement une réforme salutaire, qui acheva de réveiller la Belgique et de la faire sortir de l'état de torpeur où elle était plongée depuis longtemps. Ces sortes de secousses ont rarement lieu, sans agir d'une manière puissante sur de jeunes intelligences; et les premières années d'organisation produisent presque toujours les meilleurs fruits.

Van Mons devait tout à lui-même. Il avait appris dans un collège de la Campine le peu de latin qu'on enseignait alors, et il acheva lui-même de se former dans la modeste officine d'un pharmacien. Ses nombreux ouvrages font foi des connaissances variées qu'il parvint à acquérir; et l'on peut voir par sa volumineuse correspondance avec les hommes les plus distingués de son époque, qu'il possédait à peu près toutes les langues vivantes de l'Europe.

En 1785, il publia son premier ouvrage (3); c'était un essai sur les principes de la chimie antiphlogistique; et deux ans après, désirant exercer la pharmacie, il subit avec distinction les épreuves de la maîtrise (4).

(1) Son père Ferdinand-P. Van Mons, receveur du grand béguinage de Bruxelles, avait encore deux autres fils, et une fille qui fut mariée, plus tard, au docteur Curtet.

(2) Les principales réformes furent introduits en 1777. C'est à cette époque que remonte l'établissement des écoles thérésiennes.

(3) *Galerie hist. des contemporains*, édit. de Brux., art. VAN MONS.

(4) Nous lisons ce qui suit dans une notice inédite sur Van Mons, par M. le professeur Hensmans. « Les progrès que fit le jeune apprenti

La vivacité toute méridionale de son tempérament et de son imagination doit faire comprendre assez qu'il ne resta pas étranger au mouvement révolutionnaire qui tendait à renverser l'ancien ordre des choses. Dès l'origine de l'insurrection brabançonne, Van Mons s'était jeté dans le parti Vonkiste avec une activité qui faillit lui devenir fatale ; peu après l'arrestation du général Vandermersch, il fut incarcéré lui-même à la porte de Hal, comme fauteur de sociétés secrètes, et coupable du crime de *lèse-majesté ou de lèse-nation*. Le procureur général insista pour réduire cette affaire aux formes les plus simples et les plus expéditives ; il fallait des exemples, disait-il (1).

dans l'art pharmaceutique furent tels, que lorsqu'il se présenta pour subir les épreuves de la maîtrise, le chef de la corporation des pharmaciens, étonné qu'il osât se soumettre à ces épreuves, dans un âge si peu avancé, lui fit observer qu'il se trompait sans doute, et qu'au lieu d'une inscription pour subir ses examens, c'était probablement celle pour son entrée en apprentissage qu'il venait solliciter. » Le diplôme que nous avons entre les mains, porte la date du 3 septembre 1787 ; Van Mons avait donc à cette époque 22 ans. L'étonnement du chef de la corporation des pharmaciens prouverait que nos pères étaient moins pressés que nous d'entrer dans les carrières scientifiques.

(1) Le passage suivant, que nous extrayons textuellement de l'acte d'accusation du procureur général du Brabant, peut donner une idée de la manière dont la justice s'administrail alors. « En outre, pour ce qui concerne la demande d'un procureur et d'un avocat, l'accusateur fait remarquer que les faits imputés au détenu sont évidents et qu'ils établissent que le détenu est impliqué dans une conspiration contre le gouvernement par lequel le pays est régi ; que ce méfait est un crime de lèse-majesté ou de lèse-nation, crime qu'il importe de réprimer le plus promptement possible, autant pour le repos public, qui ne peut souffrir aucun retardement, que pour servir d'exemple à ceux qui seraient tentés de l'imiter. En conséquence, le demandeur pense

L'accusé demandait une défense, qu'on persistait à lui refuser; cependant sa jeunesse parlait en sa faveur; et, malgré l'irritation contre le parti auquel il appartenait, il échappa à ce premier danger.

La bataille de Jemmappe avait ouvert la Belgique aux armées françaises (6 nov. 1792). En même temps s'organisait l'assemblée des représentants du peuple; Van Mons fut désigné pour en faire partie, quoiqu'il n'eût alors que vingt-sept ans (1). Ses relations avec la France prirent une nouvelle activité; qu'on ne croie cependant pas qu'en subissant l'influence de la fièvre révolutionnaire, Van Mons ait pu s'associer en aucune façon aux excès de cette époque; sa correspondance prouve au contraire que le crédit immense dont il jouissait à Paris, était entièrement employé en faveur de ses compatriotes. Aucune

que, dans les circonstances actuelles, le détenu ne peut être admis à plaider par avocat et procureur; attendu que ces moyens jettent de la perturbation dans les délibérations de la justice et entravent grandement sa marche. Par suite de l'article 14 de l'ordonnance criminelle du 9 juillet 1570, et vu les dispositions qu'elle renferme, le demandeur conclut à ce que la demande du détenu tendante à pouvoir se servir de procureur et avocat, lui soit refusée, persistant de plus à ce que le détenu lui fasse connaître s'il a quelques moyens à faire valoir pour sa défense, et qu'il ait en outre à s'expliquer sur les faits que l'accusation vient encore d'imputer à sa charge dans le présent procès-verbal, etc. » Cette pièce est datée du 13 septembre 1790. Le premier acte d'accusation est du 3 août.

(1) M. Bosc lui écrivait de Paris à ce sujet (24 novembre an I de la république.) « Vous êtes représentant du peuple! je vous en félicite, mon cher, et j'en félicite vos concitoyens. Il faut actuellement agir, et agir vigoureusement. Du moment actuel, du moins en partie, dépend de vous le sort futur d'un peuple nombreux pour la suite des siècles, etc. »

-époque de sa vie ne met mieux en relief la bonté de son cœur et la générosité de ses sentiments.

Cependant la bataille de Nerwinde (18 mars 1793) avait rendu, pour un instant aux armées impériales, la Belgique qui leur échappa entièrement par la défaite de Fleurus (26 juin 1794). C'est à cette dernière bataille que la science fit un premier essai de l'emploi des ballons pour observer les positions ennemies. A la suite de leur victoire, les Français transportèrent dans le parc de Bruxelles, le ballon qui leur avait servi d'observatoire; et les savants chargés du soin de le diriger, se mirent d'abord en relation avec notre célèbre compatriote (1).

Le vainqueur dès lors se mit à diviser sérieusement sa conquête en départements français. Van Mons trouvait, dans cette fusion des deux peuples, de nouvelles facilités pour ses études; ses relations avec Paris s'accrurent de plus en plus, et les affaires politiques n'y demeurèrent point étrangères. Roberjot venait d'être envoyé en Belgique; à peine ce représentant du peuple fut-il à Bruxelles (7 janvier 1795), qu'il s'empressa de s'adresser à notre confrère pour obtenir ses conseils sur divers objets d'utilité publique (2). Peu de jours après (le 22 janvier), Ro-

(1) Je tiens ces détails de M. Hachette, qui se trouvait à la bataille de Fleurus, et qui faisait partie de la compagnie chargée de la manœuvre du ballon.

(2) Voici textuellement sa lettre.

Bruxelles 18 nivôse an 3 de la répub. une ind.
(7 janvier 1795.)

« Le citoyen Lametherie, auteur du *Journal de physique*, m'a prévenu, citoyen, par une lettre que j'ai reçue de lui, qu'à l'amour de la révolution française, vous joigniez des connaissances très-étendues sur la chimie et histoire naturelle.

berjot prit un arrêté par lequel il chargeait Van Mons de faire des recherches sur les mines de la Belgique, et de donner les résultats de ses opérations pour en connaître la nature et les richesses. Les considérants de cet arrêté sont très-honorables pour notre compatriote ; ils donnent une nouvelle preuve de l'estime dont il jouissait auprès des savants français (1). Roberjot se lia de plus en plus intimement avec lui ; et, à la veille de succomber sous un odieux attentat (2), il lui écrivait encore des paroles d'amitié. Je trouve dans la même lettre le passage suivant, qui, aujourd'hui même, peut encore présenter quelque intérêt, si l'on considère quelle main l'a tracé : « Ici, nous sommes à attendre la volonté de l'empereur ; il veut la guerre à

» Empressé de conférer avec vous, sur plusieurs objets d'utilité publique, je vous prie, de venir demain auprès de moi, à dix heures du matin, pour obtenir de vous des éclaircissements nécessaires à rendre ma mission fructueuse. Veuillez quitter un moment vos occupations pour causer avec moi. Je le désire très-ardemment.

» Sal. et frat.

» ROBERJOT, *rep. du peuple.* »

(1) L'un des considérants porte :

« Informé que le citoyen Van Mons, pharmacien de Bruxelles, déjà connu par ses mémoires et ouvrages sur différentes parties de la chimie, est en état de procurer ces renseignements, et que ce citoyen s'est déjà rendu utile en communiquant au comité de salut public des procédés pour obtenir à moindres frais une quantité assez considérable de potasse, etc.

(2) On sait que Roberjot fut assassiné avec Bonnier, à la suite du congrès de Rastadt, le 28 août 1799. Le troisième envoyé français, Jean de Brie, parvint à s'échapper et termina sa carrière en Belgique, il y a quelques années.

tout prix ; il ne répond à aucune de mes notes et se prépare toujours , avec la plus grande activité , à nous attaquer. Je crois que toutes ces têtes privilégiées sont en démente. Rompre un traité comme celui de Campo , ruiner ses états , épuiser son crédit et ses finances , courir la chance de faire un bel acte d'abdication , tel est le plan qui se prépare pour l'empereur. La diète imite son chef , pour l'indécision et les lenteurs , et nous ne savons quand elle répondra et ce qu'elle répondra. Nous avons pris pour système de temporiser ; il faut établir qu'on ne traite pas de plus mauvaise foi que ces gens-là , etc. »

Cependant la question de l'indépendance de la Belgique venait d'être jugée à Paris , et l'on avait décrété que les neuf départemens qui partageaient le pays , seraient réunis à la France. On sait que cette réunion se fit particulièrement sur les notes et le rapport de ce même Roberjot , qui avait fait une étude spéciale de la Belgique et avait eu soin de préparer les esprits à un événement déjà bien médité d'avance , mais auquel la Convention était charmée de donner tous les caractères de la légalité (1). Dès que son plan fut accompli , Ro-

(1) Qu'on me permette de citer encore deux lettres qui se rattachent à ce grand événement historique. Elles sont surtout curieuses par les circonstances dans lesquelles elles furent écrites.

Paris, 28 thermidor, an III de la répub. fr.

« Je vous adresse, mon cher Van Mons, un exemplaire du rapport que j'ai fait à la convention sur le pays que j'ai parcouru dans l'exercice de ma mission ; vous verrez que je soutiens de toutes mes forces, l'opinion de la réunion complète jusqu'au Rhin. J'ai appuyé mon système de raisons assez fortes, pour me persuader qu'il présentera beaucoup de facilité et beaucoup d'avantage dans son exécution. Je

berjot s'attacha à remonter l'enseignement en Belgique , et il s'adressa encore à son ami pour obtenir des conseils à ce sujet. « Faites-moi l'amitié , écrivait-il , de me faire passer par le prochain courrier , une liste des personnes que vous connaîtrez

l'ai fait distribuer aujourd'hui. Plusieurs de mes collègues se rendent aux raisons que j'ai développées....

Adieu , conservez moi votre bonne amitié ; je suis tout à vous , et aux bons habitants de la Belgique. Ne m'oubliez pas au ressouvenir de vos dames.

Salut et frat.

ROBERJOT.

Paris , 10 vendémiaire de l'an IV.

« Bonne nouvelle , vous êtes français , mon cher Van Mons ; la Convention nationale a décrété hier votre réunion , à l'acclamation générale , et aux cris de vivent les Belges , vive la liberté , vive la réunion !

La discussion a duré deux jours , et les séances ont été prolongées jusqu'à six heures du soir , plusieurs orateurs ont défendu votre cause ; deux seulement ont parlé contre la réunion. Mais leurs discours étaient si mal faits ; ils étaient tellement contraires aux vérités et aux principes de la liberté , qu'ils n'ont pas fait fortune.

J'ai fait part à la Convention de mes observations ; j'ai combattu ceux qui demandaient l'indépendance ; je vous ferai passer mon discours dont la Convention a décrété l'impression.

Ainsi , mon ami , à la première entrevue , je vous embrasserai comme frère , en nous jurant amitié éternelle et fraternité. Donnez cette bonne nouvelle à vos amis , et veuillez me rappeler au souvenir de vos concitoyens.

Salut et frat.

ROBERJOT.

s'adonner aux sciences, aux études de tout genre et qui ont acquis une réputation ; ce choix doit être fait non-seulement à Bruxelles, mais dans toutes les villes et communes des neuf départements réunis. Vous voudrez bien désigner leurs noms, la partie qu'elles suivent, et les ouvrages qui les auraient fait distinguer. Grégoire, membre de l'institut national, m'a demandé cette liste, j'attends de vous ces renseignements pour les lui fournir, etc. »

Van Mons s'empressa de répondre à ces demandes ; et les résultats firent voir qu'on n'avait point eu tort de recourir à ses lumières. Notre compatriote reçut dans cette circonstance une preuve éclatante de l'estime de l'institut de France, dont il venait d'être nommé membre associé (le 22 mars 1796) (1). M. Lacépède, l'un des secrétaires, lui écrivait : « C'est avec une vive satisfaction que l'institut a appris que vous ne négligez rien pour la prompte et entière organisation de l'instruction publique dans votre département ; vous connaissez le grand intérêt qu'il prend au progrès des lumières, et l'on ne peut que féliciter vos concitoyens de trouver en vous d'une manière aussi utile, et le précepte et l'exemple. » Car, Van Mons avait été nommé lui-même professeur de chimie et de physique expérimentale à l'école centrale du département de la Dyle, le 11 avril 1797.

A la même époque, il recevait un témoignage d'estime non moins flatteur, de la part des chimistes les plus distingués de France, qui l'invitaient à prendre part à la rédaction des *An-*

(1) Cette nomination lui fut communiquée par plusieurs savants et entre autres par Berthollet : « Dans la dernière séance de l'Institut, écrivait-il, il s'est occupé de l'élection de six associés domiciliés dans la république, pour la section de chimie ; et vous avez été nommé. »

nales de chimie (1). Nous verrons bientôt avec quel zèle, avec quelle immense activité, Van Mons répondit à cet appel. On sait que, pendant longtemps, les communications entre l'Allemagne, l'Angleterre et la France étaient devenues très-difficiles, pour ne pas dire impossibles (2). Par sa connaissance des langues vivantes et par la position de la Belgique, Van Mons communiqua à l'Allemagne et à l'Angleterre les travaux des chimistes français, de même qu'à ces derniers il faisait part des

(1) Paris 27 nivôse an V (16 janvier 1797).

*Les auteurs des Annales de chimie à leur confrère
Van Mons.*

« Assemblés aujourd'hui pour nous occuper des *Annales*, nous arrêtons de vous inviter à être notre coopérateur, et à permettre que votre nom paraisse à la tête du premier numéro du 21^e volume. Répondez-nous sur-le-champ si cela vous convient comme à nous.

« Agréés l'expression de tous nos sentimens.

« FOURCROY, PELLETIER, L.-B. GUYTON,
VAUQUELIN, C.-A. PRIEUR. »

La lettre est écrite de la main de Fourcroy.

(2) Voici ce que M. De Humboldt lui écrivit en date du 30 avril 1797 (extrait des *Annales de chimie*, t. XXII, pag. 64.)

« J'ai adressé récemment plusieurs lettres à MM. Dolomieu et Fourcroy, à Paris. Je vois, par celles que le premier m'a écrites, qu'elles se sont égarées. Permettez, Monsieur, que je prenne la liberté de m'adresser à vous. Par votre organe, je pourrai peut-être faire parvenir à Paris quelques éclaircissements sur des faits qui, à ce que je sais, occupent l'institut national. Agréés en même temps l'assurance de la haute considération que depuis longtemps m'ont inspirée votre zèle et vos découvertes chimiques. Les naturalistes de l'Europe ne devraient former qu'une seule famille; on se rapproche facilement quand on suit le même but, etc.

observations et des découvertes faites à l'étranger. Pendant longtemps il inséra dans les *Annales de chimie* la traduction des mémoires que contenaient les journaux allemands (*Ann. von Crell*), les journaux anglais, italiens (*Brugnatelli*), les journaux hollandais (*Journal de Casteleyn*). Dès qu'une découverte était faite, le monde savant en était instruit par l'intermédiaire de Van Mons. « C'était une véritable sentinelle avancée, me disait un savant anglais; il criait aux armes dès qu'il voyait apparaître quelque chose. » Loin de se refroidir, son ardeur ne fit que s'accroître, et il proposa à ses collaborateurs de donner, chaque mois, aux *Annales de chimie* un cahier supplémentaire. Comme cette proposition ne put être accueillie, il prit la résolution de publier lui-même un recueil scientifique à Bruxelles. Ses confrères lui donnèrent dans cette occasion une nouvelle preuve d'affection, et témoignèrent leurs regrets d'apprendre qu'il renonçait à être un de leurs collaborateurs. La lettre datée du 19 brumaire an X (10 nov. 1801), est signée par Vauquelin, Fourcroy, Chaptal, Parmentier, Deyeux, Bouillon La Grange, Guyton, Berthollet et Hassenfratz.

Van Mons fit servir dès lors sa vaste correspondance à alimenter son recueil périodique et à l'enrichir des découvertes qu'on lui communiquait de toutes parts. C'est à la pensée à la fois noble et généreuse de faire tourner au profit de ses concitoyens la réputation qu'il s'était acquise à l'étranger, que l'on fut redevable de la création de son *Journal de chimie et de physique*, dont le premier numéro parut le 15 vendémiaire an X (7 octobre 1801).

Nous ne parlerons pas de l'heureuse influence que ce recueil a dû exercer non-seulement en Belgique et en France, mais encore en Allemagne et en Angleterre. Il a puissamment con-

tribué à répandre le goût des sciences physiques et chimiques, et à entretenir leur culte au milieu des troupes militaires qui préoccupaient alors tous les esprits.

Si Van Mons n'a fourni qu'un faible contingent à son propre recueil, en revanche il l'a enrichi des travaux qui ont immortalisé les Volta, les Vauquelin, les Fourcroy, les Chenevix, les Brugnatelli, les Bucholz, les Trommsdorff, et tant d'autres; ses relations avec ces hommes célèbres lui permettaient de communiquer à ses compatriotes leurs découvertes les plus importantes, souvent même avant qu'elles fussent connues ou publiées dans les lieux où elles se faisaient.

Il est fâcheux qu'un recueil aussi utile et qui, avec les annales de l'ancienne société de médecine de Bruxelles, formait à peu près les seules publications périodiques de ce pays, ait dû être suspendu au bout de deux années d'existence, et que l'heureuse pensée à laquelle il devait sa création, ait été étouffée par des circonstances majeures et indépendantes de la volonté de l'auteur. Peut-être a-t-on trop perdu de vue aujourd'hui plusieurs des écrits remarquables qu'il renferme. On pourrait y trouver encore des observations neuves pour la science. Certainement lorsque M. De la Rive s'occupait de dorer au moyen d'un courant électrique, il n'avait pas sous les yeux la lettre que Brugnatelli adressait à son ami Van Mons; il aurait été frappé par la lecture de ce passage : « J'ai dernièrement doré d'une ma-
» nière parfaite, deux grandes médailles d'argent en les fai-
» sant communiquer, à l'aide d'un fil d'acier, avec le pôle né-
» gatif d'une pile de Volta, et en les tenant l'une après l'autre,
» plongées dans de l'ammoniaque d'or nouvellement faite, et
» bien saturée (1). »

(1) Ce passage est rappelé par M. Boquillon, dans sa lettre à M. Quesneville, sur l'*électrotypie*. (*Revue scientifique et industrielle*.)

Pour se livrer plus exclusivement à ses études favorites, Van Mons avait renoncé à l'exercice de la pharmacie ; et, en 1807, il s'était fait recevoir docteur à la faculté de Paris. Presqu'en même temps l'université de Helmstad lui offrait spontanément le diplôme de docteur en médecine. Déjà depuis longtemps il faisait marcher de front l'art de guérir avec les soins de sa pharmacie. La tourmente révolutionnaire durait encore, qu'on le voyait passer tour-à-tour, avec la plus grande facilité, des affaires politiques à celles de la science ; c'était encore là un des résultats remarquables de son heureuse organisation. L'intérieur de sa maison, sous ce rapport, méritait autant l'attention de l'observateur que celle du peintre : on le voyait recevoir dans la même chambre, ses amis et ses malades, mêler des causeries scientifiques à des consultations médicales, et dicter en même temps plusieurs lettres, quelquefois même en langues différentes. Il savait pour ainsi dire se multiplier et imprimer partout l'action puissante qui l'animait.

Il est consolant pour l'humanité de trouver des idées d'ordre et d'organisation au milieu des grands bouleversements politiques. C'est du sein même des ruines qui couvraient la France, qu'on vit surgir la plupart de ses grandes institutions scientifiques. Notre pays aussi suivit cette impulsion organisatrice. La société de médecine, chirurgie et pharmacie de Bruxelles se forma en 1795, sous la devise *Ægrotantibus*, et tint sa première séance le 30 septembre (1). Elle nomma dans son sein une commission chargée de lui présenter un projet de règlement pour son régime intérieur et extérieur, et Van Mons fut l'un des

(1) « Bruxelles avait possédé une académie distinguée dans le monde savant ; elle fut la première ville de l'empire qui fonda une académie de médecine, etc. » *Discours d'introduct.*, au tome I des *Actes de la soc. de méd. de Bruxelles*, p. vi, an 1806.

quatre membres qui la composèrent ; il fut en même temps nommé secrétaire de la société. L'on peut voir par la liste des ouvrages qui furent lus dans les séances, qu'il y paya très-généreusement son tribut. Quelques-uns de ses écrits furent même imprimés dans le recueil des mémoires. Cependant la discorde qui se glisse partout, vint s'asseoir aussi dans l'intérieur de cette modeste réunion. La société se réorganisa le 3 juillet 1804, sous le titre de *Société de médecine de Bruxelles*, mais Van Mons n'en faisait plus partie. Toutefois il ne lui garda point rigueur ; car, dans le tome III des *Actes de la société* (1810), on trouve un mémoire de lui qui répondait à la question suivante, proposée au concours : « Quels sont les effets que produisent les orages sur l'homme et sur les animaux ? de quelle manière ces effets ont-ils lieu ? quels sont les moyens de s'en garantir et de remédier aux désordres qu'ils occasionnent ? » Il n'est point dit quelle distinction fut décernée à ce travail ; mais il obtint au moins celle d'être imprimé le premier des trois mémoires que publia la société.

Depuis son enfance, il s'était livré avec ardeur à la culture des fruits ; il y avait apporté un esprit de pénétration qui devait le conduire aux plus brillantes découvertes. En 1795, Berthollet le remerciait au nom de la commission d'agriculture et des arts pour ses importantes communications. Plus tard, la société d'agriculture du département de la Seine, sous la présidence du ministre de l'intérieur, lui décerna, en séance publique, une médaille d'or, « pour reconnaître le zèle et le succès avec lesquels il s'était occupé de la multiplication des variétés d'arbres fruitiers. » De pareilles marques d'estime lui étaient décernées dans plusieurs autres pays, et ses ouvrages étaient traduits dans les différentes langues.

Lui-même, dans l'intérêt des sciences, avait souvent traduit

les ouvrages des autres ; c'était un témoignage d'estime qu'il avait rendu à Brugnatelli , à Swediaur , à Davy , etc. ; et en général il enrichissait les ouvrages originaux , de notes et d'observations , dont les auteurs le remerciaient. Ce ne fut cependant pas ce qui arriva , paraît-il , au sujet de la traduction des *Éléments de philosophie chimique* de Davy , qui parut en 1815. L'illustre chimiste anglais supportait fort impatiemment les contradictions , et Van Mons s'en était permises dans ses notes. Du reste Davy n'avait pu revoir la traduction du 1^{er} volume , qui se fit sur une première édition ; il en exprima ses regrets à notre confrère , et lui fit l'offre de lui envoyer des rectifications : il lui adressait en même temps un exemplaire de ses *Éléments de chimie agricole* , corrigés pour une seconde édition.

Lorsqu'après les événements de 1815 , le roi Guillaume rétablit l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles , que l'invasion française avait détruite , le nom de Van Mons fut compris dans la première nomination (3 juillet 1816) ; et il avait sous tous les rapports , les plus grands titres à cette distinction. Le collaborateur des Lavoisier , des Fourcroy , des Volta , des Berthollet , et de tant d'hommes illustres qui caractérisent cette époque à jamais mémorable , ne pouvait être oublié , lorsque la patrie réunissait ses sommités scientifiques. On devait naturellement se rappeler la part qu'il avait prise aux grandes découvertes qui avaient marqué le renouvellement de la chimie , soit par ses propres travaux , soit par son immense activité. On se souvenait de ses relations avec Brugnatelli et Volta , et de ce qu'il avait fait pour propager et défendre la théorie de la pile. Son heureuse organisation lui avait fait deviner , pour ainsi dire , tout ce qu'il y avait d'avenir dans les nouvelles doctrines dont on venait de jeter les bases. Aussi , lorsque Pfaff vint montrer aux savants ses nouvelles expériences sur l'électricité ,

Volta l'invita à passer par Bruxelles, pour les répéter sous les yeux de notre célèbre compatriote; c'est encore à notre confrère que furent adressés la plupart des résultats obtenus en Hollande par Van Marum, Paets Van Troostwyok et les autres savants dont les travaux donnèrent une juste célébrité au musée Téliérien.

L'organisation des universités suivit de près celle de l'académie royale; Van Mons fut un des premiers professeurs désignés pour y occuper une place importante; le gouvernement lui confia la chaire de chimie et d'agronomie à l'université de Louvain (1817). Dans toute autre circonstance, Van Mons aurait sans doute refusé la place qui lui était offerte, car comment se résigner à quitter sa pépinière, résultat de tant d'années de travaux et d'expérience? Mais il venait d'être frappé successivement de deux coups cruels, dont le souvenir encore récent devait le porter à s'éloigner de Bruxelles.

Van Mons avait épousé en 1795, M^{lle} Diellen, fille d'un médecin respectable de Bruxelles, et il en avait eu successivement quatre fils (1). Il eut le chagrin de perdre le plus jeune en 1815, et presque immédiatement après son épouse chérie, par un accident aussi déplorable qu'imprévu. Ce double malheur le plongea dans le désespoir, et changea même totalement ses habitudes. Van Mons pouvait passer pour un des plus beaux hommes de son époque: sa taille élevée et bien prise, sa physionomie spirituelle et franche, ses yeux noirs et pleins de feu le rendaient

(1) Louis Ferdinand, colonel d'artillerie dans l'armée belge; Charles, médecin d'une grande espérance, qui fut enlevé par le typhus en 1837; Théodore, conseiller à la cour d'appel de Bruxelles, et Auguste, qui mourut en 1815, à l'âge de trois ans. Jean-Baptiste Van Mons avait épousé en premières noces M^{lle} Coekelberg, qu'il perdit peu de temps après son mariage, en même temps qu'une fille qu'il en avait eue.

véritablement remarquable. Lui-même prenait soin de faire valoir ces avantages naturels par une mise toujours recherchée. Mais, après la double perte dont nous venons de parler, il s'isola, se négligea entièrement ; et, vers la fin de sa vie, il avait même porté cette négligence à un point tel que ses parents et ses amis s'en affligeaient.

On conçoit que les nouvelles fonctions qui l'appelaient à Louvain, firent une heureuse diversion à ses chagrins ; on conçoit encore comment il put se résoudre à quitter sa pépinière, objet de ses constantes études. Il y comptait alors plus de 80,000 arbres ; la majeure partie en poiriers provenus de ses semis. Le voisinage de Louvain et son activité extraordinaire, lui permettaient de concilier ses fonctions nouvelles avec les soins qu'il devait à ses arbres chéris, « quand en 1819, *ex abrupto*, le terrain qui contenait la pépinière de la Fidélité, fut jugé indispensable à être distribué en rues et partagé en lots à bâtir. M. Van Mons fut sommé de le vider dans le bref délai de deux mois, sous peine de voir tous ses arbres coupés et jetés au feu. Une telle injonction aurait été mortelle pour plusieurs, à la place de M. Van Mons ; il en fut vivement affecté, mais non abattu. Professeur à l'université de Louvain, il résolut de transporter sa pépinière dans cette ville, afin de l'avoir sous les yeux sans quitter l'université, mais l'époque assignée pour vider le lieu était malheureusement celle du fort de l'hiver (1^{er} novembre au 24 décembre) ; M. Van Mons n'avait de disponibles qu'une partie du samedi et le dimanche de chaque semaine, pour se rendre à Bruxelles. Cueillir des greffes, marquer les arbres les plus précieux et donner ses ordres pour le reste, fut tout ce qu'il put faire lui-même Il put à peine sauver le vingtième de ce qu'il possédait, et encore ce vingtième consistait en bourgeois à greffer. Le restant fut vendu ou donné à qui en voulait.

Après une telle catastrophe, M. Van Mons aurait dû prendre des mesures pour n'être plus jamais exposé à en subir de la même nature ; mais incapable de méfiance, il loue à Louvain un terrain, appartenant malheureusement à la ville, pour y déposer les débris de sa pépinière de Bruxelles, et y continuer ses semis et ses expériences. »

Ici commence une source de nouveaux chagrins ; l'autorité qui aurait dû préserver ses jardins, comme l'étaient ceux des Hespérides, fut la première à les abandonner à un véritable pillage. Mais nous laisserons parler l'ami de Van Mons, le savant M. Poiteau, à qui nous avons déjà emprunté les détails précédents (1). « L'utilité publique avait juré qu'elle empoisonnerait enfin ses vieux jours. En 1851, nous allâmes faire le siège de la citadelle d'Anvers, et quoique la pépinière de M. Van Mons fût éloignée de l'armée, les ingénieurs n'ont pu trouver un endroit plus commode que cette pépinière pour cuire le pain de nos soldats. En conséquence, une grande partie des arbres de M. Van Mons fut détruite ; on construisit à leur place des fours pour nourrir nos soldats, et les fruits, du reste, furent exposés au gaspillage des allants et des venants. La philosophie de M. Van Mons le soutint encore dans cette dévastation inattendue, il loua deux nouveaux terrains plus grands l'un que l'autre, pour repiquer ses jeunes plantes des 7^e, 8^e et 9^e générations sans interruption de mère en fils. Il se consolait même, parce qu'il eut le temps de cueillir, quoiqu'en été, des greffes sur les arbres sacrifiés pour faire place à la construction des fours ; mais l'utilité publique n'avait pas encore épuisé toutes ses rigneurs contre lui. Il n'y avait malheureusement pas de Chaptal dans le conseil

(1) Voyez, dans l'*Horticulteur belge*, tome II, pages 201 et suiv., sa notice sur les arbres fruitiers et la théorie Van Mons.

du prince , et les ingénieurs n'y voyant goutte , décidèrent encore , en 1834 , au nom de l'utilité publique , que la pépinière de M. Van Mons , fût-elle aux antipodes , était le seul et unique point du globe propre à l'établissement d'une fabrique de gaz d'éclairage. Fasse le ciel que ces messieurs y voient plus clair par la suite. Mais il ne sera plus en leur pouvoir d'empêcher que les véritables amis des lumières et de la prospérité publique ne regardent leur décision comme un acte d'ignorance et du plus grossier vandalisme. » Ce jugement est sévère , mais nous ne pouvons qu'y souscrire , en voyant surtout avec quelle incroyable légèreté l'on traite parfois les établissements scientifiques (1). Il est bon que les vandales des temps modernes sachent qu'il existe un tribunal de l'opinion , et que l'histoire inflexible est là pour y dénoncer leurs noms et leurs actes.

On a déjà pu voir que , malgré ces rigueurs , Van Mons poursuivait avec une incroyable persévérance le but qu'il voulait atteindre. Dans l'année même où on lui enjoignait de vider sa première pépinière , *pour utilité publique* , il entreprenait avec MM. Bory de Saint-Vincent et Drapiez , la rédaction des *Annales générales des sciences physiques*. Il inséra dans ce recueil , qui ne parut malheureusement que pendant deux années , un grand nombre d'articles , et particulièrement sur la culture des fruits , en y joignant les dessins des variétés nouvelles qu'il avait obtenues.

Dans le cours de l'année 1823 , se trouvant retenu au lit par une blessure grave à la jambe , il profita de ce repos obligé pour publier un catalogue de fruits , dans lequel on trouve mention-

(1) L'observatoire royal de Bruxelles , où ces lignes sont écrites , était à peine construit , qu'on avait déjà proposé sérieusement de le transformer en abattoir , en magasin à poudre , en hôpital des cholériques , etc. Sommes-nous au bout de ces épreuves ?

nées environ 2000 variétés. Il fit connaître en même temps le principe de sa théorie, plusieurs de ses procédés de culture et sa manière de faire ses expéditions.

Notre confrère exerça à Louvain l'influence qu'exercent partout les hommes supérieurs; celle de répandre autour d'eux la vie dont ils sont animés; et de former des élèves qui marchent d'un pas ferme dans la carrière où ils ont guidé leurs premiers pas. Ce n'est pas toujours dans la chaire qu'il faut juger le professeur; il faut voir comment il sait allumer le feu sacré dans ceux qui l'entourent habituellement, mériter leur confiance, et leur inspirer le goût de l'étude et le désir de se distinguer. Ainsi, quoique Van Mons laissât peut-être à désirer, dans son enseignement, du côté de l'ordre et de la clarté, cependant les jeunes gens qui suivaient ses cours s'attachaient à lui; ils aimaient à recourir à ses conseils; ils lui portaient une véritable affection qu'ils lui conservaient bien au delà du terme de leurs études. Si nous avons à citer des noms à l'appui de nos assertions, nous pourrions prendre, dans le haut enseignement, ceux de MM. les professeurs Stas, de Koninck, Hensmans, Kickx, Van Roosbroeck, Meisser, etc., qui avaient voué à leur ancien maître un attachement qui les honore autant que lui (1).

(1) Après la mort de Van Mons, plusieurs de ses anciens élèves se sont réunis, et ont fait un appel à leurs anciens camarades d'études pour l'érection d'un monument funéraire à la mémoire de celui qui fut leur maître. Nous extrayons les mots suivants du prospectus qui a été imprimé: « Nous autres Belges, ses élèves, qui dans nos relations intimes avons été témoins de son inaltérable sérénité, au milieu des entraves que la malveillante médiocrité suscite toujours au génie, nous ne pouvions être inférieurs en gratitude aux peuples étrangers? hâtons-nous de le dire, l'école fondée par Van Mons, cette école dont tous les membres ont été constamment l'objet de sa sollicitude, à la

La révolution de 1830, à ses débuts, se montra peu favorable aux universités de l'état ; dans l'attente d'une réforme, elle leur fit subir une mutilation préalable ; l'université de Louvain finit même par être légalement supprimée, et fit place à l'université catholique. M. Van Mons, par suite de ce changement, fut nommé professeur à Gand ; mais son âge avancé, ses habitudes et l'impossibilité de transporter ses riches pépinières l'empêchèrent de se rendre à son poste. Le gouvernement sentit tous les droits que ce vétéran de la science avait si légitimement acquis à sa bienveillance, et il lui accorda, avec l'éméritat, le *maximum* de la pension de retraite ; bientôt après, le Roi lui conféra la décoration de son ordre. J'ignore si notre confrère la porta jamais ; non à cause de ses vieilles habitudes républicaines, mais parce qu'il ne paraissait plus en public. Il fallait même être de ses proches parents ou de ses amis intimes pour avoir accès auprès de lui. En 1837, il perdit le second de ses fils ; et la douleur qu'il en éprouva rendit plus sévère encore l'espèce d'isolement qu'il s'imposa. Jusqu'au dernier instant de sa vie, il continua à s'occuper de ses études, à se tenir au courant de tout ce qui se faisait de nouveau dans les sciences, à écrire et imprimer les résultats de ses observations (1).

nouvelle de sa mort, lui a voté spontanément un monument sur le lieu de sa sépulture, où seront gravés, sur la pierre, les noms de ses élèves reconnaissants, etc. »

(1) Près de mourir, il écrivait les mots suivants :

« Je recommande à mes fils de faire réunir sous leurs yeux par Ferdinand (son domestique), et chacun à part, les manuscrits des deux autres volumes de mon ouvrage des *éthers*, du troisième volume de ma *pomonie* et du sixième de mon *abrégé de chimie*.... Ils trouveront dans mes papiers le manuscrit du mémoire de Volta sur la pile galvanique. C'est un in-folio italien, écrit en longues lettres espagnoles ;

Un mois avant sa mort, Van Mons voulut revenir à Bruxelles, se rapprocher des deux fils qui lui restaient, et des tombeaux de ceux qu'il n'avait cessé de pleurer; mais bientôt la force de l'habitude l'emporta; et il retourna subitement à Louvain, pour se renfermer de nouveau au milieu de ses papiers; c'est là que la mort vint le surprendre, le 6 septembre 1842. Selon ses désirs, son corps fut transporté à Bruxelles et déposé, dans le cimetière de Molenbeeck, dans la même tombe qui s'était ouverte quelques années auparavant pour recevoir le second de ses fils.

Je n'ai point encore parlé des qualités personnelles de Van Mons; elles étaient telles, qu'il était difficile de le connaître, sans l'aimer. Il était d'une bonté et d'une générosité à toute épreuve, d'un désintéressement dont on trouverait peu d'exemples et toujours prêt à exalter les mérites des autres. La vivacité de son imagination ne lui permettait pas toujours de se resserrer dans les inflexibles limites du positif; et, en donnant carrière à cette faculté qui était prodigieusement développée chez lui, il savait imprimer à ses récits une tournure piquante et originale. Ceux qui ne le connaissaient pas ont pu l'en blâmer; pour les autres, il leur aurait été difficile de ne pas lui passer les exagérations auxquelles il se livrait parfois, on pourrait dire avec une bonhomie qui jetait un nouveau charme sur sa conversation.

il renferme la découverte la plus utile qui ait jamais été faite. L'auteur envoya le manuscrit à un belge, pour être inséré dans son *Journal de Chimie et de Physique*, deux ans avant de le faire connaître par sa présentation à la société royale de Londres... Déposez ce document, écrit de la main de l'auteur aux archives de l'académie..... » MM. Van Mons ont satisfait au désir de leur père, et ils ont en même temps déposé dans les archives de l'académie, plusieurs des lettres originales qui sont citées dans cette notice.

Il me reste encore à parler de ses ouvrages, et des services que Van Mons a rendus à la science. Cette tâche est difficile ; j'aurais dû même y renoncer si, pour la partie chimique, je n'avais été aidé par MM. Stas et de Koninck, deux de ses anciens élèves qui étaient initiés à ses travaux et à ses vues théoriques, généralement exposées avec peu de lucidité dans ses ouvrages (1).

Ouvrages de chimie.

Quand Van Mons entra dans la carrière, la chimie était à son berceau, et pouvait à peine prendre rang parmi les sciences. Les travaux des Glauber, des Lefevre, des Lemery, des Homberg ne se présentaient que comme des jalons placés au hasard pour conduire les pas de ceux qui s'aventuraient dans la carrière où s'étaient illustrés ces savants.

Malgré le succès immense qu'avait obtenu la théorie de Stahl,

(1) La plupart des sociétés savantes auxquelles appartenait notre compatriote, ont rendu un juste hommage à sa mémoire. Dans la société d'agriculture de Nancy, « un grand nombre de membres, en apprenant sa mort, sollicitèrent l'honneur d'être admis à jeter quelques fleurs sur sa tombe » mais il fut décidé que ce serait M. Mandel, le président, qui jouirait de cette prérogative ; « plus tard, dit M. Mandel en terminant l'éloge de celui qu'il nomme le *prince des horticulteurs contemporains*, la Belgique aura-t-elle à se reprocher, à l'égard du célèbre Van Mons, la faute énorme commise par la France envers P armentier ? oubliera-t-elle de lui élever un statue ? on doit le craindre ! car les hommes sont ainsi faits : ils déifient, ils immortalisent les héros et jusqu'aux tyrans qui les ruinent et les égorgent, et ils laissent tomber dans l'oubli les seuls grands hommes qui les instruisent et les nourrissent !..... »

les faits que ses sectateurs avaient avancés étaient loin d'être coordonnés.

Déjà les esprits poussés dans une direction plus logique et plus conforme à la vérité, cherchaient à sortir de l'ornière vicieuse dans laquelle l'habitude plutôt que la conviction les maintenait encore. Déjà les expériences de Wenzel, de Richter, de Bergmann, de Scheele, de Priestley et d'autres chimistes habiles avaient rompu quelques anneaux de la lourde chaîne sous l'étreinte de laquelle la science avait peine à se développer, lorsque le génie de Lavoisier vint briser à jamais ces liens.

A peine la théorie de ce savant illustre et malheureux fut-elle connue en France, qu'elle se propagea en Belgique par l'intermédiaire du jeune Van Mons, qu'une ardente imagination et un génie précoce entraînaient vers l'étude des sciences physiques. Lavoisier, en opposant des faits irrécusables aux hypothèses du phlogistique, avait consommé la révolution dans la chimie. Les Allemands et les Anglais s'accordaient pour tourner contre l'illustre savant français, toutes les armes que la science d'alors pouvaient leur fournir. Notre compatriote entreprit contre eux une véritable croisade scientifique, et choisit son poste dans les rangs les plus avancés. Deux chimistes allemands fort considérés alors, Gren et Westrumb, niaient, en s'appuyant sur des faits mal observés, l'exactitude d'une expérience fondamentale faite par Lavoisier (1792). Van Mons, par une série d'expériences bien exécutées, fit voir que ses deux adversaires s'étaient trompés.

Un grand nombre de chimistes allemands continuaient à repousser la théorie de Lavoisier. D'après cette théorie, l'azote est incapable d'entretenir la combustion; quelques chimistes prétendaient avoir trouvé le contraire, et soutenaient que l'azote préparé d'une certaine manière pouvait alimenter la combustion. La théorie semblait en défaut; Van Mons publia « des

» observations nouvelles sur la prétendue propriété du gaz azote
 » d'entretenir la combustion » par lesquelles il montra l'erreur
 des chimistes allemands.

C'est principalement à cette admiration profonde pour Lavoisier et au désir de propager au loin les nouvelles doctrines dont il s'était constitué l'apôtre, que Van Mons dut ses relations étendues avec la plupart des chimistes, et le commencement de sa réputation scientifique, qui lui valut, dans un âge fort peu avancé, le titre de membre de l'institut national de France, et son admission dans un grand nombre de sociétés savantes.

C'est encore dans la vue de faciliter la réforme chimique, qu'il publia les additions faites par lui à la première édition de la *Philosophie chimique* de Fourcroy (1). Nous aimons à constater que c'est dans une des notes de cet ouvrage qu'il a émis, pour la première fois, son opinion sur l'identité de la lumière et du calorique, opinion qu'il étendit ensuite aux fluides électrique et magnétique. Dans une autre note, on lit le passage suivant, d'autant plus remarquable, qu'à l'époque où il fut écrit, on était loin de soupçonner les faits sur lesquels est basée aujourd'hui la physiologie végétale, et le rôle que joue l'eau dans les principaux phénomènes de l'organisation. « La lumière, dit-il, qui
 » colore les végétaux vivants, les décolore étant morts. *Elle*

(1) Van Mons avait des relations très-nombreuses et très-amicales avec ce chimiste distingué. Dans la correspondance de Fourcroy, il est souvent question de la propagation de ses ouvrages, dont Van Mons s'occupait avec un zèle tout particulier. Fourcroy se plaignait amèrement de la *tourbe infâme des contrefacteurs*; et il ne se louait guère davantage de ses traducteurs : « Je suis fort aise, dit-il, qu'on achète cher la traduction de mes ouvrages, et qu'ils fassent vivre plusieurs hommes, quoiqu'ils menacent de me laisser quelque jour mourir de faim. » (28 fruct. an VI.)

» opère l'un et l'autre de ces effets par la décomposition de
 » l'eau. Dans le première cas, elle en dégage de l'oxygène ;
 » dans le second, de l'hydrogène. »

Il ne faut pas croire cependant que Van Mons se posât en séide de la nouvelle doctrine chimique et qu'il se bornât à transmettre les nouveaux principes tels qu'il les recevait. On pourrait lui reprocher plutôt d'avoir péché par un excès contraire. Il se distingua en effet par une audace de pensée remarquable ; et ceux même qui n'ont pu admettre ses vues, ont dû y reconnaître un caractère d'originalité. Sa *Lettre à Bucholz sur la formation des métaux* (1), son mémoire *Sur les trois nouveaux corps chimiques, ses Principes élémentaires de chimie philosophique, son Abrégé de chimie*, renferment tous, mais malheureusement d'une manière plus ou moins confuse, l'exposition et les développements d'une théorie, que ses élèves presque

(1) Un des plus grands chimistes de cette époque, Berzélius, lui écrivait au sujet de cet ouvrage : « J'ai reçu avec bien du plaisir le 1^{er} volume de votre *Lettre à Bucholz sur les métaux, etc.*, et je vous en ai de grandes obligations. Les nouvelles découvertes chimiques demandent une réforme de la théorie de cette belle science ; ou, pour m'exprimer plus juste, nous forcent à nous introduire dans des régions plus reculées, où nos prédécesseurs n'ont pu pénétrer, et aux frontières desquelles l'illustre auteur de la théorie de l'oxydation crut devoir s'arrêter. L'électricité a commencé à jouer un rôle chimique, qui, chaque jour, nous révèle de plus en plus sa haute importance, et qui nous oblige à y porter, dans nos discussions théoriques, toute l'attention qu'elle mérite. Chaque essai pour gagner plus de lumière, dans une matière si difficile à pénétrer et si délicate, mérite une attention particulière des chimistes. L'essai que nous décrit votre *Lettre à Bucholz* est peut-être le premier et le plus étendu, etc. » (Stockh., 26 mars 1812).

seuls avaient été à même d'apprécier. Il nous serait impossible d'analyser ces divers ouvrages, mais il peut être intéressant de présenter succinctement les principales idées sur lesquelles se trouve appuyée la théorie chimique de Van Mons.

« En général, on peut regarder comme la base fondamentale de toute théorie chimique, la théorie de la combustion et des phénomènes qui l'accompagnent, ou, en d'autres termes, la théorie de l'acte de la combinaison des corps et des phénomènes que cet acte présente. On sait que la combustion des corps est accompagnée de chaleur et de lumière. La recherche de la cause de cette chaleur et de sa nature est un objet important de théorie.

L'explication de l'acte, la définition de l'acte varieront suivant les opinions que l'on se sera faites de la manière d'être de la chaleur et de la nature intime des corps.

Ainsi la théorie de la production de la chaleur, la nature de la chaleur, la nature des corps, l'influence de cette nature sur les propriétés des corps composés, seront les bases de toute théorie générale de chimie.

Exposons maintenant ses idées, cherchons leurs origines, comparons-les aux idées des autres, et voyons jusqu'à quel point elles peuvent être admises, car avant tout nous cherchons la vérité.

Deux marches se présentent à notre esprit, la première, la plus naturelle, consisterait à suivre la filière chronologique de ses idées; la seconde à les exposer en masse, sauf à revenir sur les particularités. C'est la deuxième que nous allons adopter.

Idées générales. Il faut distinguer la matière avant et après la création. Avant la création, il concevait la masse inerte, la matière brute, comme formée d'hydrogène et d'oxygène sans autre chose.

Après la création, c'est-à-dire après que la lumière se fut

immiscée dans la matière, il se représentait cette matière ayant subi des changements différents suivant la manière dont le calorique s'est comporté avec elle.

Ainsi :

1° Il supposait que le calorique s'est combiné avec une partie de la matière et en a chassé une certaine quantité d'hydrogène ;

2° Il supposait que le calorique a enlevé une certaine quantité d'oxygène à la matière, et qu'il a fait ainsi une série de corps dans lesquels l'hydrogène prédominerait par rapport à l'oxygène.

Le calorique qui se serait combiné à l'oxygène, aurait fait le gaz oxygène.

Ainsi pour lui, avant la création, matière inerte (hydrogène et oxygène sans autre chose). Après, cette même matière plus du calorique constituerait la base de notre globe.

Parmi ces trois matières deux seulement existeraient aujourd'hui à l'état de liberté, ce seraient l'hydrogène et le calorique ; l'oxygène n'existerait qu'à l'état de combinaison avec le calorique.

(La combinaison de l'oxygène avec le calorique n'est pas une combinaison physique, mais bien chimique. Ainsi l'union de la chaleur avec les corps comme l'entendent les physiciens, est toute différente de l'union chimique).

Nature des corps. Tous les corps autres que ceux que nous venons de mentionner (hydr., oxyg., calorique), seraient formés au moins de deux de ces corps, ou des trois, mais en proportions différentes.

Métaux. Ainsi les métaux seraient de la base inerte à laquelle le calorique aurait enlevé de l'oxygène, en faisant prédominer l'hydrogène.

Corps non métalliques. Les autres corps seraient de la ma-

tière inerte près de laquelle le calorique aurait déplacé de l'hydrogène et se serait mis à sa place, ou bien près de laquelle le calorique se serait joint.

La différence que présentent les métaux et les corps non métalliques dans leurs propriétés les plus intimes, il l'attribuait à la quantité plus ou moins grande d'oxygène que, dans ces cas, le calorique aurait enlevé à la matière inerte, et à la quantité plus ou moins grande de calorique qui aurait déplacé une quantité plus ou moins grande d'hydrogène; ou bien encore, pour certains corps non métalliques, à une quantité plus ou moins grande de calorique qui se serait jointe à la matière inerte.

Nature du calorique. « Pour moi (1), le calorique est un élément matériel qui entre dans la composition des corps contenant de l'oxygène organisé (2) qui se proportionne pour la saturation de ce principe, de la même manière que le fait l'hydrogène.... »

Il n'admettait pas seulement la matérialité de la chaleur, mais il allait jusqu'à émettre des idées sur la nature intime de cette matière. Dans son opinion, l'hydrogène ne se combinerait au gaz oxygène qu'en remplacement de la chaleur que celui-ci perd dans l'acte de la combinaison, et il en tirait la conséquence que le calorique est un combustible de la même nature que l'hydrogène, mais plus énergique que lui.

D'après ces idées, la conséquence la plus légitime qu'on peut en tirer, conséquence que lui-même en a tirée, c'est que l'on doit définir *la combustion ou la combinaison, l'échange que fait l'oxygène ou un corps qui en contient, de son calorique,*

(1) Davy, *Préf.*, tom. I, pag. xvij.

(2) L'oxygène organisé pour lui c'est l'oxyg. brut avec calorique.

pour prendre en sa place de l'hydrogène ou un corps combustible qui en contient.

Le développement de chaleur dans cet acte s'explique par le dégagement de calorique qui se fait.

(Erreur évidente, car il existe des cas où il se produit de la chaleur dans la décomposition des corps sans qu'un corps combustible s'échange contre le calorique d'un corps comburent.)

Origine des opinions sur le calorique. L'idée qui consiste à admettre du calorique dans l'oxygène appartient à Lavoisier et à toute l'école française de son temps. Le célèbre chimiste en admettait également la matérialité (voir *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1777, ainsi que son *Traité de chimie*, tom. I, chap. 1^{er}).

Quant à lui, l'émission de la chaleur dans la combustion est un fait, une conséquence de la décomposition de l'oxygène; chez Van Mons, le dégagement du calorique est le but de la combinaison. Lavoisier, comme on sait, ne concluait rien au delà des faits. Van Mons nous paraît avoir confondu l'effet avec la cause.

Origins des opinions sur la nature des métaux. Il admettait, comme nous l'avons dit, que les métaux étaient de la matière inerte à laquelle le calorique aurait soustrait de l'oxygène; ils sont donc composés de cette même matière avec excès d'hydrogène.

L'origine de cette opinion date de la découverte du potassium et du sodium par Davy, et de celle de l'amalgame d'ammonium par Seebeck. Dans le commencement, Van Mons a cru que, dans la réduction de la potasse, il y avait fixation d'hydrogène; ainsi le potassium aurait été formé d'hydrogène et de matière inerte. La potasse elle-même aurait été cette même matière inerte combinée à l'eau. Le temps aurait pu le détromper;

car on fait du potassium sans la pile ; c'est-à-dire , sans décomposer de l'eau. Cependant plus tard , il avait encore conservé sa conviction. Quand Seebeck découvrit que la combinaison de l'hydrogène , de l'ammoniaque et du mercure donnait naissance à une matière d'apparence métallique , sa conviction devint plus forte que jamais , et c'est alors qu'il écrivit sa Lettre à Bucholz , où il expose pour la première fois cette doctrine.

Son hypothèse sur la constitution des métaux exigeait , *sui- vant lui-même* , le concours de trois conditions que voici : 1° les métaux étant tous des corps combustibles ne peuvent se combiner entre eux en proportions définies ; 2° les métaux ne peuvent se combiner à l'hydrogène ; 3° comme conséquence de ce qu'ils ne contiennent pas de calorique , ils ne peuvent en émettre quand ils se combineraient. Eh bien , ces trois conditions qui , suivant lui , ne peuvent exister , existent malheureusement pour sa doctrine. Les métaux se combinent en proportions définies , quelques alliages cristallisés sont là pour le prouver. Les métaux se combinent à l'hydrogène (hydrogène antimonié). Dans l'acte de leur combinaison , il y a émission de chaleur et de lumière (*ant. potass. plat. plomb*). Je pourrais donner des preuves tirées d'un autre ordre d'idées , mais je m'arrête.

Origine de l'hypothèse de l'existence de l'oxygène et du calorique dans les corps autres que les métaux et l'hydrogène. Lavoisier avait admis que l'oxygène seul contenait du calorique. Après lui , on a prouvé que des corps autres que l'oxygène , tels que soufre , phosphore , chlore , etc. , etc. , dans l'acte de leur combinaison , produisaient également un dégagement de chaleur. Ou il fallait abandonner le système de l'existence du calorique dans l'oxygène , ou il fallait en admettre dans les autres

corps. L'électro-chimie arriva, expliqua le développement de chaleur, et tous les chimistes, sauf Van Mons, abandonnèrent l'hypothèse de Lavoisier. Van Mons, pour être conséquent et pour expliquer les faits, dut admettre non-seulement l'existence du calorique dans d'autres corps, mais encore l'existence de l'oxygène, puisque primitivement il avait admis qu'il n'y avait que l'oxygène qui contenait du calorique.

Van Mons était tellement convaincu de la nature des corps, qu'il est allé jusqu'à calculer le nombre d'équivalents d'hydrogène et d'oxygène qu'il y avait dans le carbone, l'azote, etc. »(1).

Malgré son âge avancé, Van Mons n'abandonna point ses études favorites : il portait toujours la même attention sur le champ des sciences, et jusqu'à son dernier instant, on vit le vieil athlète descendre dans la lice et se mêler à toutes les joutes. En 1837, il publia la première et l'unique partie de sa *Chimie des éthers*, puis, son dernier ouvrage, qu'il n'a pas même eu le temps d'achever : *Faits et vues détachés en rapport avec le différend sur certains points de théorie chimique dont la discussion vient d'être entamée dans l'académie des sciences de France*. Le premier de ces ouvrages, par une bizarrerie inexplicable, a été imprimé sans pagination. Il roule entièrement sur les diverses interprétations que l'on peut donner à la constitution de ces composés organiques. Le second ouvrage traite du même sujet.

Ses idées sur la végétation avaient conduit Van Mons à assimiler les phénomènes de l'organisation végétale à celle que nous montre la nature minérale. Il disait que les végétaux défont ce

(1) Nous devons à l'amitié de M. Stas l'appréciation précédente de la théorie de M. Van Mons. Le grand désir de la rendre impartiale a peut-être fait que l'auteur l'a rendue un peu sévère.

que les animaux produisent, tout en admettant que ces derniers vivent aux dépens des produits élaborés par les premiers. Un illustre chimiste français vient d'émettre les mêmes idées dans sa *Statique chimique des êtres organisés*.

Dans les divers ouvrages où Van Mons s'est occupé des corps organiques, il a considéré ceux-ci comme formés de carbone, organisé par de l'eau, auquel venait se joindre ou dont se séparait une certaine quantité d'oxygène ou d'hydrogène. Ceux dans la composition desquels il entrait de l'azote, avaient pour radical du cyanogène organisé de la même manière que le carbone.

Des travaux en pharmacie.

On sait combien était encore en faveur à la fin du dernier siècle, cette quantité considérable de remèdes composés de substances inertes sinon nuisibles, et qui ne servaient qu'à entretenir l'ignorance et l'empirisme, apanages trop souvent obligés de ceux qui se vouaient à l'exercice de la médecine et de la pharmacie. Pour remédier à cet état de choses, Van Mons fit paraître, en 1800, sa *Pharmacopée manuelle*, espèce de *vademecum* pharmaceutique, dans lequel les noms nouveaux des composés chimiques se trouvaient inscrits à côté des anciens, et dont les formules, sagement raisonnées, étaient simples et déduites des faits les plus récemment observés et des théories les plus nouvellement émises (1). Ce livre, qui tendait à introduire une vé-

(1) Swediaur, dont il traduisit plus tard la pharmacopée universelle, lui écrivait au sujet de l'envoi de son livre : « Les pharmaciens vous doivent une grande obligation d'avoir publié tous les procédés neufs et excellents pour les préparations chimico-pharmaceutiques ; et c'est dans cette partie de votre ouvrage, où nous nous rencon-

ritable réforme dans la pharmacie , eut un succès extraordinaire ; l'auteur l'avait dédié aux mânes de l'illustre Lavoisier. L'édition entière fut épuisée dans l'espace de quelques mois ; et l'ouvrage , traduit en allemand , fut réimprimé jusqu'à trois fois. Parmi les diverses observations intéressantes que l'on y trouve , nous citerons particulièrement celle qui est relative à la classification des résines et des baumes. Van Mons est le premier qui ait fait observer que le benjoin , le storax et autres matières de la même famille naturelle , contenant de l'acide benzoïque ou de l'acide cinnamique , ne pouvaient être compris au nombre des résines , et qu'il fallait les classer parmi les baumes solides. Cette opinion est généralement adoptée aujourd'hui. Il est remarquable que l'auteur , malgré les vives instances de ses amis et malgré le succès de son livre , se soit constamment refusé à en donner une nouvelle édition. La pharmacopée manuelle est sans contredit l'un des plus beaux titres de gloire de notre savant confrère ; et le prix exorbitant auquel se vendent les rares exemplaires qui sont produits dans les ventes publiques , prouve suffisamment l'estime que l'on y attache encore aujourd'hui.

trons partout , et où vous m'avez devancé. D'ailleurs votre ouvrage est en français et le mien sera en latin. Pour ce qui regarde les médicaments composés , vous avez fait votre ouvrage surtout pour l'usage des apothicaires ; et vous étiez obligé par cette raison d'insérer beaucoup de formules qui sont encore malheureusement trop souvent prescrites par les vieux praticiens , et que le pharmacien doit par conséquent connaître ; pendant que cette partie de ma pharmacopée , étant écrite principalement pour les jeunes médecins éclairés , et qui ne cherchent qu'à trouver des compositions efficaces et vraiment utiles , doit être nécessairement très-différente de la vôtre , etc. » (13 thermidor an IX , 1^{er} août 1801).

En 1817, Van Mons donna une nouvelle édition, enrichie d'additions et de notes, de la *Pharmacopée universelle du médecin praticien*, que Swediaur avait publiée en 1803. Déjà dès l'année précédente (1^{er} avril 1816), le Roi des Pays-Bas, appréciant les services que Van Mons avait rendus à l'art pharmaceutique, l'avait compris au nombre des huit membres de la commission chargée de la rédaction d'un code pharmaceutique, sous le nom de *Pharmacopée belge*. Toutefois, notre compatriote ne put parvenir à faire admettre les améliorations qu'il avait proposées; et il s'en plaignait sans mesure. C'est même cette circonstance qui le détermina à publier, en 1821, la seconde édition de sa *Pharmacopée manuelle* (1), qui doit être regardée plutôt comme un ouvrage entièrement nouveau, et n'ayant de commun avec l'ancien que l'ordre alphabétique que l'auteur employait toujours de préférence à tout autre. L'objet principal de cet ouvrage était de présenter aux pharmaciens un formulaire des préparations nouvelles, qui pût tenir lieu des autres pharmacopées et traités de pharmacie chimique. L'auteur en effet, à côté des matériaux qu'il avait si péniblement acquis pour la *Pharmacopée belge*, avait consigné les formules et les méthodes employées dans toutes les pharmacopées de l'Europe.

En 1827 et 1829, Van Mons publia encore deux nouveaux ouvrages sur la pharmacie, principalement destinés à faciliter à ses élèves l'étude de cette branche importante de la chimie : ce sont le *Conspectus mixtionum chemicarum* et le *Materiei medico-pharmaceuticæ compendium*. Le gouvernement belge sentit aussi tout ce qu'il pouvait retirer des lumières et de l'ex-

(1) *Pharmacopée usuelle, théorique et pratique*. — Du reste, il paraît qu'en Hollande même, on a senti le besoin d'une révision de la *Pharmacopée belge*.

périence de notre savant confrère, et il l'appela à son tour à faire partie de la commission chargée de la rédaction de la *Pharmacopée nationale*, destinée à servir bientôt de code aux pharmaciens et aux médecins belges.

Ouvrages de physique.

Van Mons a constamment fait marcher de front l'étude de la physique avec celle de la chimie; et l'on conçoit sans peine qu'il eût été difficile qu'il en fût autrement. Comme chimiste, il s'est particulièrement attaché aux recherches qui appartaient à la théorie de l'électricité; déjà, dans les *Actes* de l'ancienne société de médecine de Bruxelles, dont il était l'un des fondateurs, on trouve l'indication d'un grand nombre de notices qu'il y avait lues sur différents sujets de la physique. Dans son journal, qui parut vers la même époque, il inséra avec M. F. Gérard, un rapport très-curieux sur les expériences que le professeur Pfaff de Kiël vint faire à Bruxelles, pour établir l'identité des fluides qui donnent lieu aux phénomènes électriques ordinaires et aux phénomènes galvaniques. Pfaff continua ses expériences dans le *Musée teylerien* de Harlem, et Van Marum, qui s'associa à ses recherches, en rendit compte dans le même journal.

Pendant Van Mons avait embrassé avec ardeur la théorie de Franklin et l'hypothèse d'un seul fluide électrique: il en avait fait l'objet de plusieurs lettres à son ami Brugnatelli; bientôt après, il publia ses *Principes d'électricité*, où il présenta toutes les expériences et les raisonnements les plus concluants qu'il avait pu réunir, à l'appui de l'opinion qu'il voulait faire prévaloir. Cet ouvrage devait former dans son journal la matière de divers articles; mais notre confrère se décida à le faire pa-

raître séparément, pour ne point perdre le mérite de l'à-propos dans les discussions qui étaient engagées alors. Cet ouvrage fut accueilli avec faveur par les savants des différents pays. Dans son *Histoire philosophique des progrès de la physique*, Libes en a porté le jugement suivant (1) : « Dans ses principes d'électricité, M. Van Mons tâche de fortifier l'hypothèse de Franklin. Il fait plus, il attaque celle des deux fluides avec des armes maniées avec adresse, et qui seraient très-puissantes contre ceux qui admettraient la réalité de ces fluides. »

En présentant la théorie de Franklin, Van Mons y mêle ses idées particulières; et quoiqu'il prétende n'avoir rien innové, il finit cependant par reconnaître que sa théorie est distincte de celle du physicien américain. A ses yeux, le fluide électrique est une modification particulière du calorique, qu'il appelle *calorique-électrique* ou *calorique-électricité*. « Son caractère distinctif dans cet état de modification, est de contracter une adhérence mécanique avec les corps, comme le caractère de la lumière, dit-il, est de se refuser à cette adhérence, ou d'être repoussée par les corps, et celui de la chaleur, de pénétrer les corps. La modification-lumière n'a avec les corps aucune affinité, la modification-chaleur, a avec eux une affinité, si je peux m'exprimer ainsi, de pénétration ou de masse, et la modification-électrique, une affinité de surface ou d'adhérence. De même que la lumière se change en chaleur, lorsqu'elle n'est point repoussée par les corps, et que la chaleur se transforme en lumière, lorsqu'elle est réunie en trop grande quantité dans un corps pour y être contenue, l'électrique se change en lumière et en chaleur, lorsqu'il cesse d'adhérer aux corps. » J'ai indiqué le point de départ de l'auteur, parce que lui-même y

(1) Tom. IV, pag. 173.

attachait une grande importance, et que son opinion sur l'identité de la lumière, ou de la chaleur et de l'électrique, domine dans ses différents ouvrages. Il en formait depuis huit ans la base de son enseignement. En rendant compte des leçons que donnait Van Mons à l'école centrale, sur la théorie de la combustion, M. Gérard a développé cette idée dans une série d'articles (1).

Notre confrère s'était aussi déclaré le partisan du système de la nature hétérogène des rayons orangé, vert, indigo et violet, du spectre solaire; et il en a présenté la défense dans plusieurs endroits de son journal.

En 1810, parut dans le troisième volume des *Actes de la société de médecine de Bruxelles*, le mémoire de Van Mons sur les orages et les effets qu'ils produisent sur l'homme et les animaux. L'auteur a présenté ses idées sous la forme d'aphorismes, et il est à remarquer qu'il ne cite aucune expérience, aucun fait à l'appui de ses assertions. La météorologie du reste devait l'intéresser sous plus d'un rapport, puisqu'à la pratique de la médecine il joignait le goût de l'horticulture. Aussi s'occupait-il de cette branche des sciences physiques jusqu'à son dernier instant; mais son imagination trop vive reculait avec une espèce d'horreur devant les déductions à tirer de tableaux numériques ou d'observations consignées sur le papier. Sa mémoire était le seul registre auquel il aimât à recourir; mais un pareil livre est bien souvent trompeur; on est presque toujours sûr de tomber sur la page qui répond le mieux à des idées préconçues.

L'académie a souvent reçu de Van Mons des communications sur la météorologie; au mois d'avril 1827, il lui présenta son *Mémoire sur les brouillards de différentes natures*. L'auteur distingue ces phénomènes en brouillards secs, humides et

(1) Le *Journal de chimie et de physique*.

mixtes. Suivant lui, les brouillards *secs* sont ou simplement odorants, ou ont une odeur fétide. Les brouillards *humides* sont de deux espèces : ils sont ou visibles ou invisibles. Les brouillards *mixtes* sont des mélanges bien distincts soit des deux sortes de brouillards secs, soit des brouillards humides visibles immiscés à l'un des brouillards secs. M. Van Mons, dans son écrit, s'est spécialement occupé des brouillards qu'il nomme *infects*, et qu'en Belgique, comme dans tout le Nord, où ils sont assez fréquents au printemps et en automne, on attribue à la combustion de la tourbe, pratiquée sur de très-grandes étendues de pays des parties septentrionales de l'Europe. L'auteur au contraire pense que ces sortes de brouillards ne peuvent dériver d'une source terrestre ; et il émet l'opinion qu'ils sont d'origine électrique. Un physicien distingué, M. Peltier a soutenu tout récemment une opinion semblable (1) ; il pense même que les brouillards, en général, sont le produit du jeu des actions électriques qui s'exercent dans l'atmosphère. Il explique, à peu près comme notre confrère, l'existence des brouillards infects ; et suppose que, lorsqu'ils se manifestent, la surface de la terre aurait de l'électricité vitrée, de même que le brouillard, et par suite celui-ci, repoussé par les corps terrestres, serait empêché de s'y déposer et de les mouiller.

Des ouvrages d'horticulture.

Depuis l'époque où Van Mons avait porté ses vues vers les sciences, il s'était occupé de la culture des fleurs et des fruits. A

(1) *Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers*, publiés par l'académie royale de Bruxelles, tom. XV ; voyez aussi les pages 148 et suiv. de la 2^e partie du tom. IX des *Bulletins*.

l'âge de 15 ans , il semait dans le jardin de son père des fleurs annuelles , des rosiers et d'autres arbrisseaux , dans le dessein d'en suivre le développement , les générations successives et les variations qui devaient en résulter ; et à l'âge de 22 ans , il avait jeté les bases d'une théorie qui , seule , suffirait pour lui assurer les plus beaux titres de gloire (1). Dans la société de médecine de Bruxelles , au moment où l'orage révolutionnaire grondait encore , il venait faire de paisibles lectures sur la matière colorante végétale , sur la nature du parenchyme des plantes et sur l'action de la lumière sur les corps organiques. Vers cette époque , il parut se faire en lui un partage fort remarquable ; cet homme extraordinairement actif , qui avait su cultiver en même temps l'étude de plusieurs sciences et faire marcher de front l'expérience et la théorie , cessa tout à coup d'écrire sur la culture pour se livrer entièrement à la pratique , et il sembla concentrer toutes les forces de son imagination sur les sciences physiques. Avait-il peut-être la conscience que sa théorie pomologique était désormais établie et qu'elle n'exigeait plus que la sanction de l'expérience et du temps ? Quoi qu'il en soit , il continua , comme déjà nous avons eu occasion de le voir , à donner les soins les plus assidus à sa pépinière , sans songer à mettre le public dans la confiance des découvertes qu'il avait faites. C'est dans les *Annales de physique générale* qu'il commence à donner la description de ses principales variétés de fruits ; c'est pendant qu'il se trouve retenu au lit , en 1823 , qu'il en dresse le catalogue ; et c'est en 1835 seulement qu'il publie son ouvrage sur les arbres fruitiers et leur culture (2). Mais déjà il avait été devancé par

(1) *L'horticulteur belge* , tom. II , pag. 203.

(2) Cependant la réputation de M. Van Mons était déjà bien établie à l'étranger ; depuis longtemps ses relations , comme horticulteur , s'étaient étendues au delà des limites de l'Europe.

M. Poiteau, qui avait pris soin de réunir dans une notice d'un haut intérêt, les principales vues de notre célèbre compatriote, et de présenter sous une forme claire et précise les moyens employés par lui pour améliorer les fruits (1). « Aujourd'hui, dit le savant horticulteur français, j'appelle le principe de ces moyens **THÉORIE VAN MONS**, et mon but est d'en indiquer l'origine, de la développer, de l'appuyer par des raisonnements, par des faits, de tâcher d'en démontrer la solidité, de la faire admettre parmi nous, et de la présenter comme l'une des plus savantes et des plus utiles découvertes que le génie et le raisonnement aient faites vers la fin du XVIII^e siècle ! »

Que pourrais-je ajouter à un pareil éloge ? Ces paroles, sous une plume étrangère, ne sont-elles pas suffisantes pour faire

Dans un discours prononcé dans la séance générale de la société d'horticulture de Liège, le 4 avril 1837, M. Morren s'exprimait ainsi au sujet de l'estime dont jouit Van Mons aux États-Unis :

« ... Le nom de M. Van Mons, notre grand propagateur de bons fruits, est aussi populaire aux États-Unis qu'en Belgique, et les bonnes espèces de poires ou de pommes que ce Nestor de notre jardinage a produites dans les plantations de Louvain, tombent plus vite dans le commerce de l'horticulture américaine que dans celui de l'horticulture belge. Nous voyons, me disait cet étranger, la plus vive reconnaissance à M. Van Mons, car c'est grâce aux procédés qu'il emploie pour produire de bons fruits et pour en propager les greffes, que nos tables aux États-Unis offrent des desserts délicieux et que nos jardiniers exercent un art lucratif. Croirait-on, en effet, qu'au printemps de 1834, plus de *trois cents* variétés choisies de poires belges, ou, comme les appellent les habitants de l'Union, des poires flamandes, ont été introduites à Boston ? » *De l'influence de la Belgique sur l'industrie horticole des États-Unis.*

(1) *Horticulteur belge*, tom. II, pag. 201 et 250; et les *Annales de la société d'horticulture de Paris*, tom. II, pag. 288.

apprécier l'étendue de la perte que nous avons faite ? Mais, si nous nous plaçons en dehors de l'instant actuel, nous nous applaudirons de ce que la Belgique se soit associée au grand mouvement intellectuel qui a marqué la fin du dernier siècle ; et c'est particulièrement à Van Mons que nous en sommes redevables. Honneur donc, honneur à sa mémoire !

Nous présenterons ici un aperçu de la *Théorie Van Mons*, pour l'amélioration des fruits, d'après l'excellente notice de M. Poiteau, insérée dans le tome II de l'*Horticulteur belge*.

« M. Van Mons s'est dit : en semant les premières graines d'une nouvelle variété d'arbre fruitier, on doit en obtenir des arbres toujours variables dans leurs graines, puisqu'ils ne peuvent plus échapper à cette condition, mais moins disposés à retourner vers l'état sauvage, que ceux provenus de graines d'une ancienne variété, et comme ce qui tend vers l'état sauvage a moins de chance de se trouver parfait, selon nos goûts, que ce qui reste dans le plein champ de la variation, c'est dans le semis des premières graines des plus nouvelles variétés d'arbres fruitiers que l'on doit espérer de trouver les fruits les plus parfaits, selon nos goûts.

» Toute la théorie de M. Van Mons est dans le paragraphe ci-dessus ; elle était formulée dans sa tête à l'âge de vingt ans. C'était pour la vérifier et la mettre en pratique que, dès cet âge, il rassemblait dans sa pépinière de jeunes sauvageons de jeunes francs, et qu'il y semait des pepins et des noyaux en quantité, afin d'en voir les premiers fruits et d'en semer les graines de suite pour en obtenir une génération dont il fût sûr

de la nouveauté, et la prendre pour point de départ dans ses expériences. Quoique M. Van Mons opérât sur des milliers d'arbres de divers genres et de diverses variétés à la fois, je vais supposer, pour plus de clarté, en le suivant dans sa marche, qu'il n'opérait que sur une seule variété de poirier.

» Dès que le jeune poirier franc mis en expérience eut donné son premier fruit, M. Van Mons en sema les graines de suite. Il en résulta une première génération dont les individus, très-variés entre eux, ne ressemblaient pas à leur mère (1); il les cultiva avec soin et hâta leur croissance par tous les moyens connus : ses jeunes arbres donnèrent des fruits qui, ainsi que s'y attendait M. Van Mons, se sont trouvés la plupart petits et tous fort mauvais. Il en sema les graines de suite et en obtint une seconde génération non interrompue (ce qui est important), dont les arbres, toujours très-variés entre eux et ne ressemblant pas à leur mère, avaient cependant un aspect moins sauvage que les précédents. Il les cultiva également avec soin, et ils fructifièrent plus tôt que n'avait fait leur mère. Les fruits de cette seconde génération, aussi variés entre eux que les arbres qui les portaient, parurent en partie moins près de l'état sau-

(1) M. Van Mons a posé en fait que jamais les descendances d'une variété de poirier produites de graines ne ressemblent à leur mère, et qu'on ne peut pas même reconnaître de quelle mère elles proviennent. Cependant M. Filliette, pépiniériste à Ruelle, près Paris, assure que quand il sème des pépins du Doyenné, du Beurré, etc., il reconnaît très-bien la physionomie du Doyenné, du Beurré, dans une partie au moins du jeune plant qui en provient. Je ne suis pas assez habile pour affirmer ni pour infirmer l'assertion de M. Filliette, mais j'ai cru voir bien distinctement dans sa pépinière même, que le jeune plant de semis d'une variété a une physionomie que n'a pas le plant de semis d'une autre variété.

vage que les précédents , mais aucun d'eux n'avait les qualités requises pour mériter d'être conservé.

» Constant dans son plan, M. Van Mons en sema les graines de suite et en obtint une troisième génération continue, dont la plupart des jeunes arbres montraient un *factes* de bon augure, c'est-à-dire quelque chose de la physionomie de nos bons poiriers domestiques , ce qui ne les empêchait pas d'être toujours très-variés entre eux. Cultivés et soignés , comme l'avaient été les précédents , ces arbres , de troisième génération , fructifièrent encore plus tôt que n'avaient fait ceux de la seconde génération. Plusieurs donnèrent des fruits mangeables, quoique pas encore décidément bons , mais suffisamment améliorés pour convaincre M. Van Mons qu'il avait trouvé le véritable chemin de l'amélioration , et qu'il devait continuer de le suivre. Il reconnut aussi avec non moins de satisfaction, que plus les générations se succédaient sans interruption de mère en fils , plus elles fructifiaient promptement. Les graines de fruits de bonne apparence de cette troisième génération ont été semées de suite, soignées comme les précédentes, et produisirent une quatrième génération , dont les arbres , un peu moins variés entre eux, montrèrent presque tous une apparence de bon augure. Leur fructification se fit attendre encore moins longtemps que celle de la troisième génération ; beaucoup de leurs fruits étaient bons , plusieurs excellents, et un petit nombre encore mauvais. M. Van Mons prit les graines de ce meilleur fruit , les sema de suite et obtint une cinquième génération , dont les arbres moins variés entre eux que les précédents fructifièrent encore plus tôt que ceux de la quatrième, et ne donnèrent plus que de bons et d'excellents fruits (1).

(1) Loin de suivre cette marche , le petit nombre de personnes en France qui sèment dans l'espérance d'obtenir quelque bon fruit,

» C'est après le résultat de cette cinquième génération de mère en fils, sans interruption, que M. Van Mons a fait connaître le procédé que je viens d'expliquer. Quoique arrivé au terme le plus heureux, terme où tout autre à sa place se serait arrêté, je sais qu'il continue ses expériences et qu'il en est maintenant, 1854, à la neuvième génération sans interruption de mère en fils, et que toujours il obtient des fruits de plus en plus parfaits.

» M. Van Mons a fait les mêmes expériences sur presque tous les autres genres de fruits. Le pommier n'a plus donné que de bons fruits à la quatrième génération. Les fruits à noyau, tels que pêches, abricots, prunes, cerises, ont été encore moins longtemps à se perfectionner, tous n'ont plus donné que de bons et d'excellents fruits, à la troisième génération, et cela devait être, car, puisque nos fruits à noyau se reproduisent toujours plus ou moins bons sans procédé particulier, il a dû être moins difficile et moins long de les amener à une amélioration parfaite »

Pendant l'impression de la notice qui précède, M. Morren a bien voulu nous faire parvenir sur M. Van Mons, quelques nouveaux renseignements, qu'on lira sans doute avec intérêt.

« J'ai voulu feuilleter page par page la vaste collection du *Journal de la Belgique* auquel Van Mons prenait une part assez active en ce qui regarde les sciences.

arrachent et jettent au feu tout arbre provenu de semi, dont le premier fruit leur semble mauvais, et comme elles n'en trouvent jamais de bon, à moins que la nature ne fasse un miracle, elles resèment sur de nouveaux frais avec la même inutilité. P.

» Ainsi j'y remarque que toutes les grandes découvertes de l'époque (1814-1827) y sont annoncées avec esprit, dans un style propre à piquer l'attention publique. C'était là rendre un vrai service au pays. Les 8 volumes de 1814 et 1815 enregistrent avec un soin extrême tous les coups de foudre, et si M. Arago avait eu à sa disposition cette collection, due entièrement au zèle de Van Mons, il aurait pu ajouter des faits bien curieux à ceux qu'il a exposés dans son mémoire sur les effets de ce météore. Vos propres mémoires de météorologie pourront aussi y puiser des listes exactes de dates.

» Une vraie découverte de Van Mons est le procédé de transmettre intacts à de grandes distances, des scions d'arbres fruitiers. Il fit usage de ce procédé pour meubler le nouveau monde des bonnes variétés de poires et de pommes belges, quoique sa première tentative, faite en 1831, ne réussit pas. Son envoi, parti en mars, avait séjourné à Paris et n'était arrivé à Boston qu'au mois d'août. En 1832, il recommence sur nouveaux frais, et cette fois, 93 variétés de poiriers belges furent greffées dans les jardins de la société d'horticulture de Massachusset pour s'y propager désormais (v. p. 290, *Horticultural register*. Boston, 1835).

» Plus tard, il imagina d'introduire le bourgeon avec son talon dans des tubes aplatis de verre, et d'y déposer un peu d'ouate mouillée ! Ce procédé lui permettait d'envoyer à de grandes distances et dans tous les pays d'Europe par le seul moyen d'une lettre jetée à la poste, des variétés d'arbres fruitiers, de camélias et de beaucoup d'autres plantes.

» J'ai donné dans mon discours : *De l'influence de la Belgique sur l'industrie horticole des États-Unis* (voyez plus haut, p. 217), des résultats de ces découvertes de notre ancien confrère..... »

LISTE DES OUVRAGES PUBLIÉS PAR VAN MONS.

- Essai sur les principes de la chimie antiphlogistique*, in-8°. Bruxelles, 1785.
- Pharmacopée manuelle*. Bruxelles, impr. de Flon, an IX, 1800.
- Censura commentarii a Wieglesbo nuper editi de vaporis in aerem conversione*. Brux., an IX, in-4°.
- Journal de chimie et de physique*. Bruxelles, chez Flon, an IX, X et XI, 1800 à 1802.
- Principes d'électricité ou confirmation de la théorie électrique de Franklin*. Bruxelles, 1802, an XI.
- Synonymie des nomenclatures chimiques modernes*, par Brugnatelli, traduit de l'italien, 1802, in-8°.
- Théorie de la combustion*, in-8°. Bruxelles, an X, 1802.
- Lettre à Bucholz, sur la formation des métaux en général et en particulier de ceux de Davy, ou essai de réforme générale de la théorie chimique*, in-8°. Bruxelles, 1810.
- Principes élémentaires de chimie philosophique avec des applications générales de la doctrine des proportions déterminées*. Bruxelles, chez De Mat, 1818, 1 vol. in-12.
- Annales générales des sciences physiques*, par MM. Bory de St-Vincent, Drapiez et Van Mons. Bruxelles, chez Weissembruch, 1819.
- Pharmacopée usuelle, théorique et pratique*. Louvain, chez Vanlinthout et Vanden Zande, 1821 et 1822, 2 vol.
- Conspectus mixtionum chemicarum*, 1 vol. in-12, 1827. Louvain, chez Vanlinthout.

- Materisi medico-pharmaceuticæ compendium*, 1829. Lov., Michel, 1 vol. in-8°.
- Abrégé de chimie à l'usage des leçons*. Louvain, chez F. Michel, 1831 à 1835, 5 vol. in-12.
- Arbres fruitiers et leur culture*. Louvain, chez Dusart et Vandembroeck, 1835 et 1836, 2 vol. in-12.
- La chimie des éthers*. Louvain, chez Dusart et Vandembroeck, 1837, 595 pages (1).
- Sur les trois nouveaux corps chimiques, les métallofluores, l'iode et l'huile détonnante de Dulong*.
- Philosophie chimique ou vérités fondamentales de la chimie moderne*, par A.-F. Fourcroy, nouv. édit. augmentée de notes et d'axiomes, etc. Bruxelles, chez Flon, an III, 1794, 1 vol. in-8°.
- Préface et additions aux éléments de philosophie chimique de Davy*, 1813-16. Les additions comprennent les mémoires adressés aux académies de Berlin et de Stockholm, 2 vol. in-8°, Bruxelles.
- Pharmacopœia medici practici universalis, etc.*, par Swediaur, avec notes et additions, par Van Mons, Bruxelles, 3 vol. in-18, chez De Mat, 1817.
- Faits et vues détachés, en rapport avec le différend sur certains points de théorie chimique dont la discussion vient d'être entamée dans l'académie des sciences de France*. Feuilles 1 à 31, avec titre du tome I; et 1 à 17 du tome II.

Mémoires de l'académie royale de Bruxelles.

Mémoire sur la réduction des alcalis en métal, tom. III, mai, 1825.

(1) L'auteur promet trois volumes, il n'en a paru qu'un.

Mémoire sur quelques erreurs concernant la nature du chlore, et sur plusieurs nouvelles propriétés de l'acide muriatique, tom. III, novembre 1825.

Quelques particularités concernant les brouillards de différentes natures, tom. IV, avril 1827.

Mémoire sur une particularité dans la manière dont se font les combinaisons par le pyrophore, tom. XI, juillet 1835.

Mémoire sur l'efficacité des métaux compactes et polis dans la construction des pyrophores, tom. XI, juillet 1835.

A QUETELET.

LISTE

**DES PERSONNES ET DES INSTITUTIONS QUI REÇOIVENT LES
MÉMOIRES OU LES BULLETINS DE L'ACADÉMIE.**

—

BELGIQUE.

LE ROI.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie, ainsi que les correspondants.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires-étrangères, de la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.
L'Université de Gand.

— de Liège.

L'Académie royale de médecine.

L'École royale militaire.

Le Dépôt de la guerre.

Le Conseil de salubrité publique de Bruxelles.

La Société des beaux-arts et de littérature de Gand.

— des arts, lettres et sciences d'Anvers.

— des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

— d'émulation de Liège.

— d'émulation pour l'histoire et les antiquités
de la Flandre occidentale.

— médico-chirurgicale de Bruges.

— des sciences naturelles de Bruges.

— de médecine et des sciences nat. de Bruxelles.

La Société de médecine de Gand.

— — d'Anvers.

— littéraire de l'université de Louvain.

La Bibliothèque d'Anvers.

— de Bruges.

— royale de Bruxelles.

— de Louvain.

— de Mons.

— d'Ath.

— de Namur.

— de Tournay.

— de Courtrai.

— d'Ypres.

— d'Arlon.

Les Archives du Royaume.

— de la Flandre occidentale.

— de la ville de Tournai.

PAYS-BAS.

L'Institut royal des Pays-Bas.

La Société provinciale de Harlem.

— — d'Utrecht.

— — de Rotterdam.

FRANCE.

L'Institut royal de France.

La Société géologique de France.

— des antiquaires de France.

L'Académie royale de médecine.

Le Muséum de Paris.

La Commission des documents historiques de France.

L'École polytechnique de France.

LISTE

**DES PERSONNES ET DES INSTITUTIONS QUI REÇOIVENT LES
NÉMOIRES OU LES BULLETINS DE L'ACADÉMIE.**

~~-----~~

BELGIQUE.

LE ROI.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie, ainsi que les correspondants.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires-étrangères, de la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.

L'Université de Gand.

— de Liège.

L'Académie royale de médecine.

L'École royale militaire.

Le Dépôt de la guerre.

Le Conseil de salubrité publique de Bruxelles.

La Société des beaux-arts et de littérature de Gand.

— des arts, lettres et sciences d'Anvers.

— des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

— d'émulation de Liège.

— d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale.

— médico-chirurgicale de Bruges.

— des sciences naturelles de Bruges.

— de médecine et des sciences nat. de Bruxelles.

La Société de médecine de Gand.

— — d'Anvers.

— littéraire de l'université de Louvain.

La Bibliothèque d'Anvers.

— de Bruges.

— royale de Bruxelles.

— de Louvain.

— de Mons.

— d'Ath.

— de Namur.

— de Tournay.

— de Courtrai.

— d'Ypres.

— d'Arlon.

Les Archives du Royaume.

— de la Flandre occidentale.

— de la ville de Tournai.

PAYS-BAS.

L'Institut royal des Pays-Bas.

La Société provinciale de Harlem.

— — d'Utrecht.

— — de Rotterdam.

FRANCE.

L'Institut royal de France.

La Société géologique de France.

— des antiquaires de France.

L'Académie royale de médecine.

Le Muséum de Paris.

La Commission des documents historiques de France.

L'École polytechnique de France.

La Société de la morale chrétienne.

- royale de Lille.
- industrielle d'Angers.
- royale d'agriculture de Lyon.
- d'émulation de Cambrai.
- royale de Nancy.
- de Bordeaux.
- Havraise.
- d'émulation d'Abbeville.

La Bibliothèque de Montpellier.

Le Musée d'Avignon.

La Société des antiquaires de la Morinie.

ILES BRITANNIQUES.

La Société royale de Londres.

- — astronomique de Londres.
- — de littérature »
- — asiatique »
- entomologique »
- statistique »
- zoologique »
- géologique »
- météorologique »
- électrique »

L'Institution des ingénieurs civils »

La Bibliothèque de l'Athenæum »

— du British museum »

— du Collège des chirurgiens de Londres.

La Société géologique du Cornouailles.

- philosophique de l'Yorkshire.
- — de Cambridge.

La Société royale d'Édimbourg.
L'Académie royale de Dublin.

ALLEMAGNE.

L'Académie royale des sciences de Berlin.
La Société des naturalistes de Berlin.
— Léopoldine-Caroline des curieux de la nature.
— Silésienne de Breslau.

L'université d'Iéna.

Le Musée impérial de Vienne.

L'Académie royale des sciences de Munich.

La Société des sciences de Heidelberg.

— — du grand-duché de Bade.
— royale des sciences de Göttingue.
— — — de Dresde.

L'université de Marbourg.

DANEMARCK.

La Société royale des sciences de Copenhague.
— des antiquaires du Nord.

SUÈDE ET NORWÈGE.

L'Académie royale des sciences de Stockholm.

L'Université de Christiania.

La Société de Gothenbourg.

POLOGNE.

La Société littéraire de Cracovie.

RUSSIE.

L'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.

L'Université de Cazan.

La Société impériale des naturalistes de Moscou.

SUISSE.

La Société de physique et des sciences natur. de Genève.

— — — **de Zurich.**

— — — **de Neufchâtel.**

La Bibliothèque de l'université de Lausanne.

ITALIE.

L'Académie royale des sciences de Turin.

L'Institut impérial et royal de Milan.

La Société royale des Géorgophiles de Florence.

Le Musée de Florence.

L'université de Pise.

L'Institut national d'Italie, à Bologne.

L'Académie royale des sciences de Naples.

— — — **de Palerme.**

ESPAGNE ET PORTUGAL.

L'Académie royale d'histoire de Madrid.

— — **des sciences »**

— — — **de Lisbonne.**

AMÉRIQUE.

La Société philosophique des sciences de Philadelphie.

L'Académie américaine de Boston.

L'Institution nationale de Washington.

L'Institut d'Albany.

La Société des sciences physiques d'Hartford.

ASIE. CÔTE DE MALABAR.

L'Observatoire de Trévandrum.

ARRÊTÉ ROYAL

ATTRIBUANT LA FRANCHISE DE PORT A LA CORRESPONDANCE
DE L'ACADÉMIE.

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Revu notre arrêté en date du 8 novembre 1841, qui attribue la franchise de port à la correspondance officielle de l'Académie royale de médecine ;

Considérant que, par des motifs analogues, il y a lieu d'accorder le même privilège à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles ;

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux Publics ;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1^{er}. Notre Ministre de l'Intérieur est autorisé à correspondre en franchise de port, *sous enveloppe fermée*, avec le bureau de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et les membres de ce corps individuellement.

Art. 2. La franchise est également attribuée à la correspondance sous bandes et contre-seing que l'académie et son secrétaire perpétuel doivent échanger avec chacun de ses membres.

Liste des membres ordinaires, honoraires et correspondants de l'Académie	66
Liste des membres composant la commission des finances	71
Noms des membres et des correspondants décédés	72
<i>Notices biographiques sur des membres de l'Académie royale de Bruxelles.</i>	77
Notice sur F.-P. Cauchy, par A. Quetelet.	16.
» sur Léonard Pycke, par le même	93
Éloge de Des Roches, par le baron De Reiffenberg.	98
Notice sur L.-J. Dehaut, par Ph. Lesbroussart.	116
» sur Augustin-Pyrame de Candolle, par Ch. Morren.	124
» sur Jean-Baptiste Van Mons, par A. Quetelet.	177
Liste des personnes et des institutions qui reçoivent les Mémoires ou les Bulletins de l'Académie.	226
Arrêté royal attribuant la franchise de port à la correspondance de l'Académie	231

FIN DE LA TABLE.

ERRATA ET RECTIFICATIONS

POUR L'ANNUAIRE DE 1842.

- Page 8, ligne 3, en remontant, au lieu de diminution annuelle, lisez diminution séculaire.
- » 32, Coucher du soleil, le 25 août : au lieu de 6^h0^m, lisez 7^h0^m.

POUR L'ANNUAIRE DE 1843,

- Page 87, ligne 5, au lieu de gravées, lisez graduées.

ANNUAIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES
SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

Vertical line on the right side of the page.

.

..

.

.

.

.

.

Horizontal line at the bottom left.

ANNUAIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES
SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

—•••••—
DIXIÈME ANNÉE.
—•••••—

BRUXELLES,
CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

—
1844.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

- Année 7352 de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.
- 6557 de la période julienne.
 - 5847 depuis la création, selon l'église.
 - 5605 depuis la création selon les Juifs. Commence le 14 septembre 1844.
 - 2620 des olympiades, ou la 4^e année de la 655^e olympiade, commence en juillet 1844, en fixant l'ère des olympiades 775 $\frac{1}{2}$ ans avant J.-C., ou vers le 1^{er} juillet de l'an 3938 de la période julienne.
 - 2597 de la fondation de Rome, selon Varron.
 - 2591 depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.
 - 1844 de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1844 du calendrier julien commence le 13 janvier 1844.
 - 1780 de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.
 - 1260 des Turcs commence le 22 janvier 1844.
 - 262 de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1844.	2.		Indiction romaine . . .	2.
Épacte	XI.		Lettre dominicale . . .	G F.
Cycle solaire	5.			

QUATRE-TEMPS.

Février	28, 1 ^r et 2 mars		Septembre	18, 20 et 21.
Mai	29, 31 et 1 ^r juin.		Décembre	18, 20 et 21.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime		4 février.
Les Cendres		21 février.
Pâques		7 avril.
Les Rogations	13, 14 et 15 mai	
Ascension		16 mai.
Pentecôte		26 mai.
La Trinité		2 juin.
La Fête-Dieu		6 juin.
Premier dimanche de l'Avent		1 ^{er} décem.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

(Temps moyen de Bruxelles.)

PRINTEMPS	le 20 Mars à .0/12 ^m du soir
ÉTÉ	le 21 Juin à 9. 4 du matin.
AUTOMNE	le 22 Sept. à 11.15 du soir.
HIVER.	le 21 Déc. à 4.49 du soir.

Obliquité apparente de l'écliptique, en supposant, d'après Delambre, l'obliquité moyenne de 23° 27' 57" en 1800, et la diminution séculaire de 48'.

1 ^{er} Janvier 1844	23° 27' 34", 2.
31 Décembre »	23 27 30, 9.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE EN 1844.

TEMPS MOYEN DE BRUXELLES.

Les longitudes sont rapportées au méridien de Greenwich, situé à 17^m. en temps, à l'ouest du méridien de Bruxelles.

I. Le 31 mai, éclipse totale de lune, visible à Bruxelles.

Premier contact avec la pénombre à . . .	8h. 31m. du soir.
Premier contact avec l'ombre à . . .	9 26 "
Commencement de l'éclipse totale à . . .	10 29 "
Milieu de l'éclipse à	11 7 "
Fin de l'éclipse totale à	11 46 "
Dernier contact avec l'ombre à	0 49 du matin.
Dernier contact avec la pénombre à . . .	1 44 "
Grandeur de l'éclipse : 1,327, le diamètre de la lune étant 1.	

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude orientale .	54° 9'	Latitude australe .	22°23'
" "	41. 1	" "	22.25
" "	26. 2	" "	22.28
" "	16.48	" "	22.29
" "	7.34	" "	22.30
" occidentale.	7 25	" "	22.32
" "	20.33	" "	22.34

Cette éclipse sera visible dans la plus grande partie de l'Europe, en Asie, dans toute l'Afrique, dans la partie occidentale de la nouvelle Hollande et une partie de l'Amérique.

*II. Le 15 juin , éclipse partielle de soleil , invisible
à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à . . .	10h. 22m. du soir.
Par 138°36' longitude orientale.	
38 1 latitude australe.	
Milieu (gr. 0,776, le diam. du sol. étant 1) à	0 31 du mat.
Par 168°12' longitude orientale.	
66 32 latitude australe.	
Fin de l'éclipse générale à	2 39 »
Par 149°47' longitude occidentale.	
43 50 latitude australe.	

Cette éclipse sera visible dans le grand Océan ; on l'apercevra à Paramatta.

*III. Le 10 novembre , éclipse partielle de soleil ,
invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à . . .	9h. 29m. du mat.
Par 84°36' longitude occidentale.	
60 12 latitude australe.	
Milieu (gr. 0,089, le diam. du sol. étant 1) à	10 8 »
Par 119°11' longitude occidentale.	
69 54 latitude australe.	
Fin de l'éclipse générale à	10 47 »
Par 172°55' longitude occidentale.	
72 32 latitude australe.	

Cette éclipse très-petite ne sera visible que dans une faible portion de la mer du Sud.

*IV. Le 24 novembre, éclipse totale de lune,
visible à Bruxelles.*

Premier contact avec la pénombre à . . .	8h. 54m.	du soir.
Premier contact avec l'ombre à . . .	10 7	»
Commencement de l'éclipse totale à . . .	11 15	»
Milieu de l'éclipse à . . .	0 2	du matin.
Fin de l'éclipse totale.	0 48	»
Dernier contact avec l'ombre à.	1 57	»
Dernier contact avec la pénombre à . . .	3 9	»
Grandeur de l'éclipse : 1,435, le diamètre de la lune étant 1.		

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith
des lieux dont les positions suivent :

Longitude orientale .	46° 2'	Latitude boréale.	20° 53'
»	»	»	»
»	28 27	»	20 57
»	»	»	»
»	11 54	»	21 1
»	»	»	»
»	0 39	»	21 3
»	occidentale.	»	»
»	10 36	»	21 6
»	»	»	»
»	27 9	»	21 9
»	»	»	»
»	44 44	»	21 12

Cette éclipse sera visible dans toute l'Europe et en
Afrique, dans la plus grande partie occidentale de l'Asie
et la plus grande partie de l'Amérique.

*V. Le 9 décembre, éclipse partielle de soleil,
invisible à Bruxelles.*

Commencement de l'éclipse générale à. . .	6h. 30m	du soir.
Par 162° 10' longitude occidentale.		
44 23 latitude boréale.		

Milieu 'gr. 0,692, le diam. du soleil étant 1) à 8h. 19m. du soir.

Par 122° 57' longitude occidentale.

67 13 latitude boréale.

Fin de l'éclipse générale à 10 1 .

Par 82° 32' longitude occidentale.

44 57 latitude boréale.

Cette éclipse sera visible dans l'océan Pacifique du Nord et dans la plus grande partie de l'Amérique.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

*Dont on se sert dans le Calendrier.**Phases de la Lune et autres abréviations.*

N. L. Nouvelle Lune.	H. Heures.
P. Q. Premier Quartier.	M. Minutes.
P. L. Pleine Lune.	S. Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.	D. Degrés.

Signes du Zodiaque.

	deg.		deg.
0 ♈, le Belier . . .	0	6 ♎, la Balance . . .	180
1 ♉, le Taureau . . .	30	7 ♏, le Scorpion . . .	210
2 ♊, les Gémeaux . . .	60	8 ♐, le Sagittaire . . .	240
3 ♋, l'Écrevisse . . .	90	9 ♑, le Capricorne . . .	270
4 ♌, le Lion . . .	120	10 ♒, le Verseau . . .	300
5 ♍, la Vierge . . .	150	11 ♓, les Poissons . . .	330

● le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.	♃ Cérés.
♀ Vénus.	♅ Pallas.
♁ La Terre.	♃ Jupiter.
♂ Mars.	♄ Saturne.
♁ Vesta.	♅ Uranus.
♁ Junon.	

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Jours du mois.	JANVIER. — Soleil dans le Ver- seau, le 20, à 9 h. 42 m. du soir.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>		
1	L. CIRCONCISION.	8. 4	4. 2	23. 4	0. 3. 35	12
2	M. S. Basile, évêq.	8. 4	4. 3	22. 59	0. 4. 3	13
3	M. S ^{te} Geneviève.	8. 4	4. 4	22. 53	0. 4. 31	14
4	J. S. Rigobert.	8. 4	4. 5	22. 48	0. 4. 59	15
5	V. S. Siméon.	8. 4	4. 6	22. 41	0. 5. 26	16
6	S. Les Rois.	8. 4	4. 8	22. 35	0. 5. 53	17
7	D. S ^{te} Mélanie.	8. 3	4. 9	22. 27	0. 6. 19	18
8	L. S ^{te} Gudule.	8. 3	4. 11	22. 20	0. 6. 45	19
9	M. S. Pierre, évêq	8. 3	4. 12	22. 12	0. 7. 10	20
10	M. S. Paul, ermite.	8. 2	4. 13	22. 3	0. 7. 35	21
11	J. S. Théodore.	8. 2	4. 15	21. 54	0. 8. 0	22
12	V. S. Arcade, m.	8. 1	4. 16	21. 45	0. 8. 23	23
13	S. Bapt. de J.-C.	8. 1	4. 17	21. 35	0. 8. 46	24
14	D. S. Hilaire, évêq	8. 0	4. 19	21. 25	0. 9. 9	25
15	L. S. Maur, abbé.	7. 59	4. 20	21. 14	0. 9. 31	26
16	M. S. Marcel.	7. 58	4. 21	21. 3	0. 9. 52	27
17	M. S. Antoine, ab.	7. 57	4. 23	20. 52	0. 10. 13	28
18	J. Ch. de S. Pierre	7. 56	4. 25	20. 40	0. 10. 33	29
19	V. S. Sulpice, évêq	7. 56	4. 26	20. 28	0. 10. 52	30
20	S. S. Sébastien.	7. 55	4. 28	20. 15	0. 11. 10	1
21	D. S ^{te} Agnès, v.	7. 54	4. 30	20. 2	0. 11. 28	2
22	L. S. Vincent.	7. 53	4. 31	19. 49	0. 11. 45	3
23	M. S. Ildefonse.	7. 52	4. 33	19. 35	0. 12. 1	4
24	M. S. Babylas, év.	7. 50	4. 35	19. 21	0. 12. 16	5
25	J. Conv. S. Paul.	7. 49	4. 36	19. 7	0. 12. 31	6
26	V. S ^{te} Paule, veuv.	7. 48	4. 37	18. 52	0. 12. 45	7
27	S. S. Julien, évêq.	7. 47	4. 40	18. 37	0. 12. 57	8
28	D. S. Charlemagn.	7. 45	4. 41	18. 21	0. 13. 10	9
29	L. S. Franç. de S.	7. 44	4. 43	18. 5	0. 13. 21	10
30	M. S ^{te} Bathilde.	7. 43	4. 45	17. 49	0. 13. 31	11
31	M. S. Pierre Nol.	7. 41	4. 47	17. 33	0. 13. 41	12

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 11 m.

Jours du mois.	JUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien	Lever.	Coucher.		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	8. 53	0. 47	4. 4	♁	MERCURE.			
2	9. 43	1. 25	5. 6		1	9. 9	5. 3	1. 6
3	10. 34	2. 12	6. 3		11	9. 2	5. 50	1. 26
4	11. 26	3. 7	6. 54		21	8. 21	5. 58	1. 10
5		4. 12	7. 36					
6	0. 18	5. 23	8. 12	♀	VÉNUS.			
7	1. 9	6. 36	8. 40		1	9. 28	5. 50	1. 39
8	1. 59	7. 52	9. 5		11	9. 21	6. 22	1. 51
9	2. 48	9. 9	9. 27		21	9. 10	6. 53	2. 0
10	3. 37	10. 26	9. 48					
11	4. 26	11. 45	10. 8	♂	MARS.			
12	5. 15		10. 30		1	10. 52	9. 52	4. 22
13	6. 6	1. 4	10. 55		11	10. 25	9. 55	4. 9
14	7. 1	2. 25	11. 27		21	9. 57	9. 57	3. 56
15	7. 59	3. 43	0. 7					
16	8. 58	4. 55	0. 58	♃	JUPITER.			
17	9. 58	5. 57	2. 0		1	10. 20	8. 10	3. 15
18	10. 57	6. 47	3. 10		11	9. 45	7. 43	2. 43
19	11. 53	7. 25	4. 27		21	9. 10	7. 16	2. 12
20	0. 46	7. 55	5. 44					
21	1. 35	8. 19	6. 59	♄	SATURNE.			
22	2. 21	8. 40	8. 11		1	9. 0	5. 21	1. 10
23	3. 5	9. 0	9. 22		11	8. 24	4. 48	0. 35
24	3. 48	9. 17	10. 30		21	7. 48	4. 15	0. 1
25	4. 31	9. 35	11. 37					
26	5. 14	9. 56		♅	URANUS.			
27	5. 59	10. 20	0. 43		1	11. 17	11. 11	5. 13
28	6. 46	10. 48	1. 49		11	10. 38	10. 33	4. 35
29	7. 34	11. 22	2. 53		21	9. 59	9. 56	3. 56
30	8. 24	0. 4	3. 52					
31	9. 16	0. 55	4. 45					

P. L. le 5, à 5 h. 52 m. du soir. N. L. le 19, à 6 h. 35 m. du soir.
D. Q. le 12, à 9 h. 49 m. du soir. P. Q. le 27, à 0 h. 48 m. du soir.

Jours du mois.	FÉVRIER. Soleil dans les Poissons, le 19, à 0 h. 19 m. du soir.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Âge de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>	<i>h. m. s.</i>	
1	J. S. Ignace.	7. 40	4. 49	17. 16	0. 13. 49	13
2	V PURIFICATION.	7. 39	4. 50	16. 59	0. 13. 57	14
3	S. S. Blaise	7. 37	4. 52	16. 42	0. 14. 4	15
4	D. Septuagésime.	7. 35	4. 54	16. 24	0. 14. 11	16
5	L. Ste Agathe, vier.	7. 34	4. 56	16. 6	0. 14. 16	17
6	M. Ste Dorothee.	7. 32	4. 57	15. 48	0. 14. 21	18
7	M. S. Romuald.	7. 30	4. 59	15. 29	0. 14. 24	19
8	J. S. Jean de M.	7. 29	5. 1	15. 11	0. 14. 27	20
9	V. Ste Apolline.	7. 27	5. 3	14. 52	0. 14. 30	21
10	S. Ste Scholast.	7. 26	5. 4	14. 32	0. 14. 31	22
11	D. S. Severin.	7. 24	5. 6	14. 13	0. 14. 32	23
12	L. Ste Eulalie.	7. 22	5. 8	13. 53	0. 14. 32	24
13	M. Ste Euphrosine.	7. 20	5. 10	13. 33	0. 14. 31	25
14	M. S. Valentin.	7. 18	5. 12	13. 13	0. 14. 29	26
15	J. S. Faustin.	7. 16	5. 14	12. 53	0. 14. 27	27
16	V. S. Furcy.	7. 14	5. 15	12. 32	0. 14. 24	28
17	S. S. Théodule.	7. 13	5. 17	12. 11	0. 14. 20	29
18	D. S. Siméon, év.	7. 11	5. 19	11. 50	0. 14. 16	1
19	L. S. Boniface.	7. 9	5. 21	11. 29	0. 14. 11	2
20	M. S. Eucher.	7. 7	5. 22	11. 8	0. 14. 5	3
21	M. Les Cendres.	7. 5	5. 24	10. 46	0. 13. 59	4
22	J. Ste Isabelle.	7. 3	5. 26	10. 24	0. 13. 51	5
23	V. S. Damien.	7. 1	5. 28	10. 3	0. 13. 44	6
24	S. S. Mathias.	6. 59	5. 29	9. 41	0. 13. 35	7
25	D. S. Félix.	6. 57	5. 31	9. 18	0. 13. 26	8
26	L. S. Porphyre.	6. 55	5. 33	8. 56	0. 13. 16	9
27	M. Ste Honorine.	6. 53	5. 34	8. 34	0. 13. 6	10
28	M. S. Romain.	6. 51	5. 36	8. 11	0. 12. 55	11
29	J. Ste Veronique.	6. 49	5. 38	7. 48	0. 12. 44	12

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 45 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien	Lever.	Coucher.		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	10. 8	1. 56	5. 31	♿	MERCURE.			
2	10. 59	3. 4	6. 9		1	6. 59	4. 28	11. 43
3	11. 50	4. 17	6. 40		11	6. 13	3. 15	10. 43
4		5. 34	7. 7		21	6. 2	2. 55	10. 28
5	0. 41	6. 52	7. 31		♃	VÉNUS.		
6	1. 31	8. 12	7. 53	1		8. 48	7. 29	2. 9
7	2. 21	9. 31	8. 15	11		8. 29	8. 0	2. 14
8	3. 11	10. 52	8. 36	21		8. 8	8. 30	2. 19
9	4. 3		9. 0	♂		MARS.		
10	4. 57	0. 12	9. 30		1	9. 26	9. 59	3. 42
11	5. 53	1. 31	10. 7		11	8. 57	10. 0	3. 29
12	6. 51	2. 45	10. 51		21	8. 31	10. 3	3. 16
13	7. 50	3. 49	11. 49		♃	JUPITER.		
14	8. 48	4. 41	0. 56	1		8. 32	6. 47	1. 38
15	9. 45	5. 23	2. 9	11		7. 57	6. 21	1. 8
16	10. 38	5. 56	3. 25	21		7. 20	5. 55	0. 38
17	11. 28	6. 23	4. 40	♄		SATURNE.		
18	0. 15	6. 46	5. 53		1	7. 9	3. 40	11. 23
19	0. 59	7. 5	7. 4		11	6. 33	3. 6	10. 49
20	1. 42	7. 23	8. 12		21	5. 57	2. 33	10. 13
21	2. 25	7. 41	9. 29		♅	URANUS.		
22	3. 8	8. 1	10. 27	1		9. 16	9. 15	3. 15
23	3. 52	8. 23	11. 33	11		8. 37	8. 38	2. 36
24	4. 38	8. 49		21		7. 59	8. 1	1. 59
25	5. 26	9. 20	0. 37					
26	6. 15	9. 58	1. 38					
27	7. 5	10. 45	2. 33					
28	7. 56	11. 41	3. 21					
29	8. 47	0. 44	4. 3					

P. L. le 4, à 9 h. 0 m. du mat. N. L. le 18, à 9 h. 3 m. du mat.
 D. Q. le 11, à 5 h. 39 m. du mat. P. Q. le 26, à 10 h. 15 m. du mat.

Jours du mois.	MARS. — Soleil dans le Bélier, le 20, à 0 h. 12 m. du soir.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	V. S. Aubin, évêq	6. 46	5. 40	7. 26	0. 12. 32	13
2	S. S. Simplicie.	6. 44	5. 42	7. 3	0. 12. 20	14
3	D. S ^{te} Cunégonde.	6. 42	5. 43	6. 40	0. 12. 7	15
4	L. S. Casimir.	6. 40	5. 45	6. 17	0. 11. 53	16
5	M. S. Adrien.	6. 38	5. 47	5. 54	0. 11. 39	17
6	M. S ^{te} Colette.	6. 36	5. 48	5. 30	0. 11. 25	18
7	J. S. Thomas d'A.	6. 34	5. 50	5. 7	0. 11. 10	19
8	V. S. Jean de Dieu.	6. 31	5. 51	4. 44	0. 10. 55	20
9	S. S ^{te} Françoise.	6. 29	5. 53	4. 20	0. 10. 40	21
10	D. S. Doctoree.	6. 27	5. 55	3. 57	0. 10. 24	22
11	L. S ^{te} Elodie.	6. 25	5. 57	3. 33	0. 10. 8	23
12	M. S. Grégoire.	6. 23	5. 58	3. 10	0. 9. 52	24
13	M. S ^{te} Euphrasie.	6. 21	6. 1	2. 46	0. 9. 35	25
14	J. S ^{te} Mathilde.	6. 18	6. 2	2. 22	0. 9. 18	26
15	V. S. Zacharie, év.	6. 16	6. 4	1. 59	0. 9. 1	27
16	S. S. Cyriaque.	6. 14	6. 5	1. 35	0. 8. 44	28
17	D. S ^{te} Gertrude.	6. 11	6. 7	1. 11	0. 8. 27	29
18	L. S. Alexandre.	6. 9	6. 8	0. 47	0. 8. 9	30
19	M. S. Joseph.	6. 7	6. 10	0. 24	0. 7. 51	1
20	M. S. Joachim.	6. 5	6. 11	0. 0	0. 7. 33	2
21	J. S. Benoît.	6. 3	6. 13	0. 24	0. 7. 15	3
22	V. S. Paul, évêq.	6. 1	6. 14	0. 47	0. 6. 57	4
23	S. S. Victorien.	5. 58	6. 16	1. 11	0. 6. 38	5
24	D. S. Simon, mart.	5. 56	6. 18	1. 35	0. 6. 20	6
25	L. ANNONCIATION.	5. 54	6. 20	1. 58	0. 6. 1	7
26	M. S. Ludger, év.	5. 52	6. 21	2. 22	0. 5. 43	8
27	M. S. Jean, évang.	5. 49	6. 23	2. 45	0. 5. 24	9
28	J. S. Gontran, R.	5. 47	6. 25	3. 9	0. 5. 6	10
29	V. S. Eustase.	5. 45	6. 26	3. 32	0. 4. 47	11
30	S. S. Rieul.	5. 43	6. 27	3. 55	0. 4. 29	12
31	D. S. Benjamin, m.	5. 41	6. 29	4. 18	0. 4. 11	13

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 59 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien	Lever.	Coucher.		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	
1	9. 38	1. 35	4. 37	☿	MERCURE.			
2	10. 29	3. 9	5. 7		1	6. 0	3. 8	10. 34
3	11. 20	4. 28	5. 32		11	5. 58	3. 44	10. 50
4	—	5. 48	5. 55		21	5. 48	4. 35	11. 11
5	0. 11	7. 9	6. 18		♀	VÉNUS.		
6	1. 2	8. 31	6. 40	1		7. 49	8. 58	2. 23
7	1. 55	9. 55	7. 4	11		7. 28	9. 28	2. 28
8	2. 50	11. 17	7. 33	21		7. 8	9. 58	2. 33
9	3. 47	—	8. 8	♂		MARS.		
10	4. 46	0. 34	8. 51		1	8. 7	10. 4	3. 5
11	5. 45	1. 42	9. 46		11	7. 42	10. 5	2. 53
12	6. 44	2. 38	10. 50		21	7. 16	10. 6	2. 41
13	7. 40	3. 22	0. 1		♃	JUPITER.		
14	8. 33	3. 58	1. 15	1		6. 50	5. 32	0. 10
15	9. 23	4. 26	2. 27	11		6. 15	5. 6	11. 40
16	10. 10	4. 50	3. 40	21		5. 40	4. 40	11. 9
17	10. 54	5. 9	4. 49	♄		SATURNE.		
18	11. 37	5. 28	5. 58		1	5. 23	2. 3	9. 42
19	0. 21	5. 47	7. 6		11	4. 47	1. 28	9. 6
20	1. 4	6. 6	8. 13		21	4. 10	0. 53	8. 31
21	1. 48	6. 27	9. 20		♅	URANUS.		
22	2. 34	6. 53	10. 24	1		7. 24	7. 29	1. 26
23	3. 20	7. 22	11. 25	11		6. 45	6. 52	0. 48
24	4. 8	7. 57	—	21		6. 7	6. 16	0. 11
25	4. 57	8. 39	0. 22					
26	5. 47	9. 30	1. 13					
27	6. 36	10. 30	1. 56					
28	7. 27	11. 35	2. 33					
29	8. 17	0. 46	3. 4					
30	9. 8	2. 1	3. 31					
31	9. 55	3. 18	3. 55					

P. L. le 4, à 9 h. 20 m. du soir. | N. L. le 19, à 0 h. 35 m. du mat.
D. Q. le 11, à 1 h. 37 m. du soir. | P. Q. le 27, à 5 h. 19 m. du mat.

Jours du mois.	AVRIL. — Soleil dans le Tau- reau, le 20, à 0 h. 20 m. du matin.	SOLEIL.			Temps moy.		Age de la Lunc.
		Lever.	Couch.	Décl.	su midi vrai.		
		h. m	h. m	d. m.	h	m. s.	
1	L. S. Hugues, év	5. 38	6. 31	4. 42	0. 3. 52	14	
2	M. S. Franç. de P.	5. 36	6. 33	5. 5	0. 3. 34	15	
3	M. S. Richard.	5. 33	6. 34	5. 28	0. 3. 16	16	
4	J. S. Ambroise.	5. 31	6. 36	5. 51	0. 2. 58	17	
5	V. S. Vincent.	5. 29	6. 37	6. 13	0. 2. 40	18	
6	S. S. Guillaume.	5. 27	6. 39	6. 36	0. 2. 23	19	
7	D. PAQUES.	5. 35	6. 40	6. 58	0. 2. 6	20	
8	L. S. Edôse.	5. 23	6. 42	7. 21	0. 1. 48	21	
9	M. S ^{te} Vaudru, ab.	5. 21	6. 44	7. 43	0. 1. 32	22	
10	M. S. Macaire.	5. 18	6. 45	8. 5	0. 1. 15	23	
11	J. S. Léon.	5. 16	6. 47	8. 27	0. 0. 59	24	
12	V. S. Jules, pape.	5. 14	6. 49	8. 49	0. 0. 43	25	
13	S. S. Justin.	5. 12	6. 50	9. 11	0. 0. 27	26	
14	D. S. Tiburce.	5. 10	6. 51	9. 33	0. 0. 12	27	
15	L. S ^{te} Anastasie.	5. 8	6. 53	9. 54	11. 59. 57	28	
16	M. S. Fructueux.	5. 5	6. 55	10. 16	11. 59. 43	29	
17	M. S. Anicet, pape	5. 3	6. 57	10. 37	11. 59. 28	30	
18	J. S. Parfait, pape.	5. 1	6. 58	10. 58	11. 59. 15	1	
19	V. S. Elphège.	4. 59	7. 0	11. 18	11. 59. 1	2	
20	S. S ^{te} Hildegonde.	4. 57	7. 1	11. 39	11. 58. 48	3	
21	D. S. Anselme.	4. 55	7. 3	11. 59	11. 58. 36	4	
22	L. S. Opportune.	4. 53	7. 4	12. 20	11. 58. 24	5	
23	M. S. George, m.	4. 51	7. 6	12. 40	11. 58. 12	6	
24	M. S ^{te} Beuve.	4. 49	7. 8	12. 59	11. 58. 1	7	
25	J. S. Marc, évang.	4. 47	7. 9	13. 19	11. 57. 50	8	
26	V. S. Clet, pag. e.	4. 45	7. 11	13. 38	11. 57. 40	9	
27	S. S. Policarpe.	4. 43	7. 13	13. 57	11. 57. 30	10	
28	D. S. Vital, mart.	4. 42	7. 14	14. 16	11. 57. 20	11	
29	L. S. Robert, abb.	4. 40	7. 16	14. 35	11. 57. 12	12	
30	M. S. Eutrope.	4. 38	7. 17	14. 53	11. 57. 3	13	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 50 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien	Lever.	Coucher.		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	10. 46	4. 37	4. 17	♁	MERCURE.			
2	11. 39	6. 0	4. 39		1	5. 36	5. 47	11. 41
3		7. 26	5. 4		11	5. 24	7. 7	0. 15
4	0. 35	8. 51	5. 32		21	5. 15	8. 31	0. 53
5	1. 33	10. 13	6. 5		♀	VÉNUS.		
6	2. 34	11. 29	6. 47	1		6. 50	10. 32	2. 40
7	3. 37		7. 39	11		6. 37	10. 58	2. 48
8	4. 37	0. 32	8. 42	21		6. 31	11. 23	2. 56
9	5. 35	1. 21	9. 52	♂		MARS.		
10	6. 30	2. 0	11. 5		1	6. 50	10. 7	2. 28
11	7. 21	2. 30	0. 19		11	6. 27	10. 6	2. 16
12	8. 8	2. 55	1. 30		21	6. 6	10. 6	2. 5
13	8. 53	3. 15	2. 41		♃	JUPITER.		
14	9. 37	3. 35	3. 48	1		5. 1	4. 11	10. 35
15	10. 19	3. 54	4. 56	11		4. 26	3. 45	10. 4
16	11. 1	4. 12	6. 3	21		3. 51	3. 18	9. 34
17	11. 45	4. 34	7. 9	♄		SATURNE.		
18	0. 30	4. 55	8. 13		1	3. 29	0. 15	7. 51
19	1. 16	5. 25	9. 21		11	2. 51	11. 38	7. 14
20	2. 3	5. 57	10. 14		21	2. 13	11. 2	6. 37
21	2. 51	6. 36	11. 6		♅	URANUS.		
22	3. 40	7. 24	11. 52	1		5. 25	5. 36	11. 30
23	4. 30	8. 20		11		4. 46	5. 0	10. 52
24	5. 19	9. 22	0. 31	21		4. 7	4. 24	10. 15
25	6. 8	10. 30	1. 3					
26	6. 56	11. 41	1. 31					
27	7. 44	0. 55	1. 55					
28	8. 33	2. 12	2. 17					
29	9. 24	3. 1	2. 39					
30	10. 18	4. 53	3. 2					

P. L. le 3, à 7 h. 15 m. du mat. N. L. le 17, à 4 h. 50 m. du soir.
D. Q. le 9, à 10 h. 26 m. du soir. P. Q. le 25, à 8 h. 34 m. du soir.

Jours du mois.	MAI. Soleil dans les Gémeaux, le 21, à 0h. 29 m. du matin.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>		
1	M. S. Philippe.	4. 36	7. 19	15. 12	11. 56. 56	14
2	J. S. Athanase.	4. 34	7. 20	15. 29	11. 56. 48	15
3	V. Inv. S ^{te} Croix.	4. 32	7. 22	15. 47	11. 56. 42	16
4	S. S ^{te} Monique.	4. 30	7. 24	16. 5	11. 56. 35	17
5	D. Conv. S. Aug.	4. 29	7. 25	16. 22	11. 56. 30	18
6	L. S. Jean P. L.	4. 27	7. 26	16 39	11. 56. 25	19
7	M. S. Stanislas.	4. 25	7. 27	16. 55	11. 56. 20	20
8	M. S. Désiré, évêq.	4. 23	7. 29	17. 12	11 56. 17	21
9	J. S. Grégoire.	4. 22	7. 31	17. 28	11. 56. 13	22
10	V. S. Gordien.	4. 20	7. 33	17. 43	11. 56. 11	23
11	S. S. Mamert.	4. 19	7. 34	17. 59	11. 56	9 24
12	D. S. Pancrace.	4. 17	7. 36	18. 14	11. 56.	7 25
13	L. <i>Les Rogations.</i>	4. 16	7. 37	18. 29	11. 56.	6 26
14	M. S. Boniface	4. 14	7. 39	18. 43	11. 56.	6 27
15	M. S. Isidore.	4. 13	7. 40	18. 57	11. 56.	6 28
16	J. ASCENSION.	4. 11	7. 41	19. 11	11. 56.	7 29
17	V. S. Pascal.	4 10	7. 43	19. 25	11. 56.	8 1
18	S. S. Eric, roi.	4. 9	7. 44	19. 38	11. 56.	10 2
19	D. S. Yves.	4. 7	7. 46	19. 51	11. 56.	13 3
20	L. S. Bernardin.	4. 6	7. 47	20. 4	11. 56.	16 4
21	M. S ^{te} Hospice.	4. 5	7. 48	20. 16	11. 56.	20 5
22	M. S. Opportunc.	4. 4	7. 50	20. 28	11. 56.	24 6
23	J. S. Guibert.	4. 2	7. 51	20. 39	11. 56.	28 7
24	V. S. Donatien.	4. 1	7. 52	20. 51	11. 56.	34 8
25	S. S. Urbain.	4. 0	7. 53	21. 1	11 56.	39 9
26	D. PENTECOTE.	3 59	7. 54	21. 12	11. 56.	45 10
27	L. S. Hildevert.	3. 58	7. 56	21. 22	11. 56.	52 11
28	M. S. Germain.	3. 57	7. 57	21. 32	11. 56.	59 12
29	M. S. Robert, abb.	3. 56	7. 58	21. 41	11. 57.	6 13
30	J. S. Félix.	3. 55	7. 59	21. 50	11. 57.	14 14
31	V. S ^{te} Pétronille.	3. 54	8. 1	21. 59	11. 57.	23 15

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien	Lever.	Coucher.		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	11. 05	6. 18	3. 28	♁	MERCURE.			
2		7. 44	3. 58		1	5. 08	9. 28	1. 18
3	0. 15	9. 4	4. 36		11	4. 59	9. 34	1. 16
4	1. 17	10. 15	5. 25		21	4. 37	8. 43	0. 41
5	2. 21	11. 12	6. 26					
6	3. 24	11. 57	7. 36	♀	VÉNUS.			
7	4. 23		8. 51		1	6. 29	11. 40	3. 4
8	5. 15	0. 31	10. 6		11	6. 35	11. 45	3. 10
9	6. 5	0. 57	11. 20		21	6. 44	11. 40	3. 12
10	6. 52	1. 21	0. 32	♂	MARS.			
11	7. 37	1. 41	1. 41		1	5. 47	10. 3	1. 55
12	8. 19	2. 0	2. 48		11	5. 31	9. 59	1. 44
13	9. 1	2. 19	3. 55		21	5. 17	9. 53	1. 34
14	9. 44	2. 58	5. 1					
15	10. 28	3. 1	6. 6	♃	JUPITER.			
16	11. 13	3. 27	7. 8		1	3. 15	2. 50	9. 1
17	0. 0	3. 59	8. 7		11	2. 39	2. 21	8. 29
18	0. 49	4. 37	9. 3		21	2. 2	1. 51	7. 56
19	1. 37	5. 21	9. 50					
20	2. 27	6. 15	10. 31	♄	SATURNE.			
21	3. 16	7. 15	11. 6		1	1. 35	10. 24	5. 58
22	4. 4	8. 20	11. 34		11	0. 56	9. 45	5. 20
23	4. 51	9. 24	11. 58		21	0. 17	9. 6	4. 40
24	5. 38	10. 41						
25	6. 25	11. 53	0. 30	♅	URANUS.			
26	7. 13	1. 8	0. 42		1	3. 30	3. 47	9. 37
27	8. 3	2. 27	1. 3		11	2. 51	3. 11	9. 0
28	8. 57	3. 48	1. 27		21	2. 12	2. 33	8. 22
29	9. 55	5. 11	1. 54					
30	10. 56	6. 33	2. 37					
31	11. 59	7. 50	3. 9					

P. L. le 2, à 3 h. 33 m. du soir. **P. Q.** le 25, à 7 h. 47 m. du mat.
D. Q. le 9, à 8 h. 40 m. du mat. **P. L.** le 31, à 11 h. 4 m. du soir.
N. L. le 17, à 9 h. 11 m. du mat.

Jours du mois.	JUIN. — Soleil dans l'Écrevisse, le 21, à 9 h. 4 m. du matin.	SOLEIL.			Tempamoy. ou midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>	<i>h. m. s.</i>	
1	S. S. Pamphile.	3. 53	8. 2	22. 7	11. 57. 31	16
2	D. La Trinité.	3. 53	8. 2	22. 15	11. 57. 40	17
3	L. S ^{te} Clotilde	3. 52	8. 3	22. 22	11. 57. 50	18
4	M. S. Optat, évêq.	3. 51	8. 4	22. 29	11. 58. 0	19
5	M. S. Boniface.	3. 51	8. 5	22. 36	11. 58. 10	20
6	J. FÊTE-DIEU.	3. 50	8. 6	22. 42	11. 58. 21	21
7	V. S. Robert.	3. 50	8. 7	22. 48	11. 58. 32	22
8	S. S. Médard, év.	3. 49	8. 8	22. 53	11. 58. 43	23
9	D. S. Vincent.	3. 49	8. 9	22. 58	11. 58. 54	24
10	L. S. Landry.	3. 48	8. 9	23. 3	11. 59. 6	25
11	M. S. Barnabé, ap.	3. 48	8. 10	23. 7	11. 59. 18	26
12	M. S. Basilide.	3. 48	8. 11	23. 11	11. 59. 30	27
13	J. S. Ant. de Pad.	3. 48	8. 11	23. 15	11. 59. 43	28
14	V. S. Basile.	3. 48	8. 12	23. 18	11. 59. 55	29
15	S. S. Modeste.	3. 48	8. 12	23. 20	0. 0. 8	30
16	D. S. Fargeau.	3. 48	8. 13	23. 23	0. 0. 21	1
17	L. S. Avit.	3. 48	8. 13	23. 24	0. 0. 34	2
18	M. S. Amand.	3. 48	8. 14	23. 26	0. 0. 47	3
19	M. S. Gerv. S. Pr.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 0	4
20	J. S. Silvère.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 13	5
21	V. S. Leufroi.	3. 48	8. 15	23. 28	0. 1. 26	6
22	S. S. Paulin, év.	3. 48	8. 15	23. 27	0. 1. 39	7
23	D. S. Lanfran.	3. 48	8. 15	23. 27	0. 1. 52	8
24	L. Nat. S. Jean-B.	3. 49	8. 15	23. 26	0. 2. 5	9
25	M. S. Prosper.	3. 49	8. 15	23. 24	0. 2. 17	10
26	M. S. Babolein.	3. 50	8. 15	23. 22	0. 2. 30	11
27	J. S. Crescent.	3. 50	8. 15	23. 20	0. 2. 42	12
28	V. S. Irénée.	3. 51	8. 15	23. 17	0. 2. 55	13
29	S. S. Pierre, apôt.	3. 51	8. 15	23. 14	0. 3. 7	14
30	D. Com. de S. Paul.	3. 52	8. 14	23. 10	0. 3. 18	15

Les jours croissent, jusqu'au 22, de 0 h. 18 m., puis décroissent, usqu'au 30, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien	Lever.	Coucher.		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	h m.	h. m.	h. m.		h. m	h. m.	h. m	
1		8. 56	4. 5	♿	MERCURE.			
2	1. 4	9. 48	5. 11		1	3. 57	7. 17	11. 37
3	2. 5	10. 28	6. 26		11	3. 19	6. 19	10. 49
4	3. 3	10. 59	7. 45		21	2. 30	6. 7	10. 28
5	3. 56	11. 24	9. 3		♀	VÉNUS.		
6	4. 46	11. 46	10. 17	1		6. 55	11. 24	3. 9
7	5. 32		11. 28	11		7. 0	11. 0	2. 59
8	6. 16	0. 4	0. 38	21		6. 34	10. 23	2. 39
9	6. 59	0. 24	1. 45	♂		MARS.		
10	7. 41	0. 43	2. 51		1	5. 4	9. 43	1. 23
11	8. 25	1. 5	3. 57		11	4. 54	9. 30	1. 12
12	9. 11	1. 30	5. 0		21	4. 46	9. 16	1. 1
13	9. 57	2. 0	6. 2		♃	JUPITER.		
14	10. 45	2. 35	6. 59	1		1. 22	1. 16	7. 19
15	11. 35	3. 19	7. 50	11		0. 46	0. 45	6. 45
16	0. 25	4. 10	8. 32	21		0. 9	0. 12	6. 10
17	1. 13	5. 8	9. 8	♄		SATURNE.		
18	2. 2	6. 12	9. 39		1	11. 33	8. 22	3. 56
19	2. 50	7. 20	10. 4		11	10. 53	7. 40	3. 15
20	3. 36	8. 30	10. 26		21	10. 13	6. 57	2. 34
21	4. 22	9. 42	10. 47		♅	URANUS.		
22	5. 9	10. 55	11. 8	1		1. 30	1. 52	7. 40
23	5. 57	0. 10	11. 30	11		0. 51	1. 14	7. 1
24	6. 47	1. 27	11. 54	21		0. 12	0. 36	6. 23
25	7. 41	2. 47						
26	8. 39	4. 8	0. 24					
27	9. 40	5. 26	1. 0					
28	10. 43	6. 36	1. 48					
29	11. 45	7. 35	2. 47					
30		8. 21	3. 58					

D. Q. le 7, à 8 h. 47 m. du soir. P. Q. le 23, à 3 h. 42 m. du soir.
 N. L. le 16, à 0 h. 43 m. du mat. P. L. le 30, à 6 h 34 m. du mat.

Jours du mois.	JUILLET. — Soleil dans le Lion, le 22, à 8 h. 1 m. du soir.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	L. S. Rombaut, év.	3. 52	8. 14	23. 6	0. 3. 30	16
2	M. Vis. de la Vierge	3. 52	8. 13	23. 2	0. 3. 41	17
3	M. S. Anatole, év.	3. 53	8. 13	22. 57	0. 3. 52	18
4	J. Tr. de S. Mart.	3. 54	8. 13	22. 52	0. 4. 3	19
5	V. S ^{te} Zoé, mart.	3. 55	8. 12	22. 47	0. 4. 13	20
6	S. S. Adolphe.	3. 56	8. 12	22. 41	0. 4. 23	21
7	D. S ^{te} Aubierge.	3. 57	8. 11	22. 34	0. 4. 33	22
8	L. S ^{te} Elisabeth.	3. 57	8. 11	22. 28	0. 4. 43	23
9	M. S. Cyrille.	3. 59	8. 10	22. 20	0. 4. 52	24
10	M. S ^{te} Félicité.	4. 0	8. 9	22. 13	0. 5. 0	25
11	J. S. Benoît.	4. 1	8. 9	22. 5	0. 5. 9	26
12	V. S. Gualbert.	4. 2	8. 8	21. 57	0. 5. 16	27
13	S. S. Turiaf, évêq.	4. 3	8. 7	21. 48	0. 5. 24	28
14	D. S. Bonaventure.	4. 4	8. 6	21. 39	0. 5. 31	29
15	L. S. Henri emp.	4. 5	8. 5	21. 30	0. 5. 37	30
16	M. S. Eustathe, év.	4. 6	8. 4	21. 20	0. 5. 43	1
17	M. S. Alexis.	4. 7	8. 3	21. 10	0. 5. 48	2
18	J. S. Frédéric.	4. 8	8. 2	20. 59	0. 5. 53	3
19	V. S. Vincent de P.	4. 10	8. 1	20. 49	0. 5. 57	4
20	S. S ^{te} Marguerite	4. 12	8. 0	20. 37	0. 6. 1	5
21	D. S. Victor, mart.	4. 13	7. 59	20. 26	0. 6. 4	6
22	L. S ^{te} Marie-Mad.	4. 14	7. 57	20. 14	0. 6. 7	7
23	M. S. Apollinaire.	4. 15	7. 56	20. 2	0. 6. 9	8
24	M. S ^{te} Christine.	4. 16	7. 55	19. 49	0. 6. 10	9
25	J. S. Jacques le m.	4. 18	7. 53	19. 36	0. 6. 11	10
26	V. S ^{te} Anne.	4. 19	7. 52	19. 23	0. 6. 11	11
27	S. S. Edouard.	4. 20	7. 51	19. 10	0. 6. 11	12
28	D. S. Nazaire.	4. 22	7. 49	18. 56	0. 6. 10	13
29	L. S ^{te} Marthe.	4. 23	7. 48	18. 42	0. 6. 8	14
30	M. S. Alphonse.	4. 25	7. 47	18. 27	0. 6. 6	15
31	M. S. Ignace de L.	4. 26	7. 45	18. 12	0. 6. 3	16

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 7 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien	Lever.	Coucher.		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	0. 46	8. 57	5. 16	♿	MERCURE.			
2	1. 43	9. 25	6. 37		1	2. 40	6. 37	10. 37
3	2. 35	9. 49	7. 55		11	3. 1	7. 28	11. 14
4	3. 24	10. 9	9. 10		21	4. 3	8. 8	0. 6
5	4. 10	10. 29	10. 21		♀	VÉNUS.		
6	4. 54	10. 48	11. 31	1		6. 34	9. 36	2. 6
7	5. 38	11. 10	0. 39	11		5. 56	8. 38	1. 17
8	6. 22	11. 34	1. 45	21		4. 58	7. 31	0. 15
9	7. 8		2. 50	♂		MARS.		
10	7. 54	0. 2	3. 53		1	4. 41	8. 59	0. 49
11	8. 40	0. 35	4. 46		11	4. 86	8. 40	0. 38
12	9. 29	1. 15	5. 44		21	4. 33	8. 18	0. 25
13	10. 19	2. 3	6. 30		♃	JUPITER.		
14	11. 9	2. 59	7. 9	1		11. 31	11. 38	5. 33
15	11. 58	4. 2	7. 42	11		10. 52	11. 1	4. 56
16	0. 47	5. 9	8. 9	21		10. 14	10. 23	4. 17
17	1. 36	6. 21	8. 33	♄		SATURNE.		
18	2. 21	7. 32	8. 54		1	9. 32	6. 15	1. 52
19	3. 8	8. 45	9. 15		11	8. 50	5. 32	1. 10
20	3. 55	10. 0	9. 37		21	8. 9	4. 49	0. 28
21	4. 44	11. 16	10. 0		♅	URANUS.		
22	5. 36	0. 33	10. 27	1		11. 32	11. 57	5. 43
23	6. 31	1. 51	11. 0	11		10. 53	11. 18	5. 4
24	7. 27	3. 8	11. 41	21		10. 14	10. 38	4. 25
25	8. 29	4. 20						
26	9. 30	5. 22	0. 34					
27	10. 31	6. 13	1. 38					
28	11. 27	6. 52	2. 51					
29		7. 23	4. 9					
30	0. 22	7. 49	5. 28					
31	1. 13	8. 11	6. 45					

D. Q. le 7, à 11 h. 7 m. du mat. P. Q. le 22, à 9 h. 30 m. du soir.
 N. L. le 15, à 2 h. 41 m. du soir. P. L. le 29, à 2 h. 51 m. du soir.

Jours du mois.	AOÛT. — Sol. dans la Vierge, le 23, à 2 h. 35 m. du matin.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Conch.	Décl.		
		h. m.	h. m.	d. m.		
1	J. Ste Sophie.	4. 28	7. 43	17. 57	0. 5. 59	17
2	V. S. Etienne, pap.	4. 29	7. 42	17. 42	0. 5. 55	18
3	S. Inv. S. Etienne.	4. 30	7. 40	17. 26	0. 5. 51	19
4	D. S. Dominique.	4. 32	7. 38	17. 11	0. 5. 46	20
5	L. N.-D. aux neiges	4. 33	7. 37	16. 54	0. 5. 40	21
6	M. Transf de N. S.	4. 35	7. 35	16. 38	0. 5. 33	22
7	M. S. Gaétan.	4. 36	7. 33	16. 21	0. 5. 26	23
8	J. S. Justin, mart.	4. 38	7. 32	16. 4	0. 5. 19	24
9	V. S. Romain.	4. 39	7. 30	15. 47	0. 5. 11	25
10	S. S. Laurent.	4. 41	7. 28	15. 29	0. 5. 2	26
11	D. S. Gery, évêq.	4. 42	7. 26	15. 12	0. 4. 53	27
12	L. Ste Claire, vierg.	4. 44	7. 24	14. 54	0. 4. 43	28
13	M. S. Hippolyte.	4. 45	7. 22	14. 35	0. 4. 33	29
14	M. S. Eusèbe.	4. 46	7. 21	14. 17	0. 4. 22	1
15	J. ASSOMPTION.	4. 47	7. 19	13. 58	0. 4. 11	2
16	V. S. Roch, conf.	4. 50	7. 17	13. 39	0. 3. 59	3
17	S. S. Mammès.	4. 52	7. 15	13. 20	0. 3. 46	4
18	D. Ste Hélène.	4. 54	7. 13	13. 1	0. 3. 34	5
19	L. S. Louis, évêq.	4. 55	7. 11	12. 41	0. 3. 20	6
20	M. S. Bernard, ab.	4. 56	7. 8	12. 21	0. 3. 6	7
21	M. Ste Emélie.	4. 57	7. 6	12. 1	0. 2. 52	8
22	J. S. Symphorien.	4. 58	7. 5	11. 41	0. 2. 37	9
23	V. S. Sidoine.	5. 1	7. 3	11. 21	0. 2. 21	10
24	S. S. Barthélemi.	5. 3	7. 1	11. 0	0. 2. 6	11
25	D. S. Louis, roi.	5. 4	6. 58	10. 40	0. 1. 49	12
26	L. S. Zéphirin, p.	5. 5	6. 56	10. 19	0. 1. 33	13
27	M. S. Césaire.	5. 7	6. 54	9. 58	0. 1. 16	14
28	M. S. Médéric, ab.	5. 8	6. 52	9. 36	0. 0. 58	15
29	J. S. Augustin.	5. 10	6. 50	9. 15	0. 0. 40	16
30	V. Ste Rose, vierg.	5. 12	6. 48	8. 54	0. 0. 22	17
31	S. S. Ovide.	5. 13	6. 46	8. 32	0. 0. 4	18

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 46 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.		
	Passage au méridien	Lever.	Coucher.		Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.
1	2. 1	8. 33	7. 59	MERCURE.			
2	2. 47	8. 53	9. 12	♁	5. 26	8. 20	0. 53
3	3. 32	9. 14	10. 22	11	6. 30	8. 9	1. 19
4	4. 16	9. 36	11. 30	21	7. 19	7. 48	1. 33
5	5. 1	10. 3	0. 36	VÉNUS.			
6	5. 47	10. 34	1. 40	♀	3. 50	6. 24	11. 5
7	6. 34	11. 12	2. 40	11	2. 56	5. 31	10. 13
8	7. 22	11. 56	3. 35	21	2. 13	4. 59	9. 37
9	8. 12		4. 23	MARS.			
10	9. 1	0. 49	5. 6	♂	4. 29	7. 53	0. 11
11	9. 51	1. 49	5. 41	11	4. 27	7. 28	11. 56
12	10. 40	2. 56	6. 11	21	4. 23	7. 3	11. 43
13	11. 29	4. 5	6. 37	JUPITER.			
14	0. 17	5. 18	7. 0	♃	9. 31	9. 39	3. 34
15	1. 4	6. 32	7. 22	11	8. 51	8. 56	2. 52
16	1. 53	7. 47	7. 43	21	8. 11	8. 14	2. 10
17	2. 42	9. 4	8. 6	SATURNE.			
18	3. 33	10. 22	8. 32	♄	7. 24	4. 1	11. 41
19	4. 27	11. 40	9. 3	11	6. 42	3. 17	10. 59
20	5. 24	0. 58	9. 42	21	6. 1	2. 34	10. 17
21	6. 22	2. 10	10. 30	URANUS.			
22	7. 22	3. 14	11. 27	♅	9. 30	9. 54	3. 41
23	8. 20	4. 7		11	8. 50	9. 13	3. 0
24	9. 18	4. 49	0. 36	21	8. 10	8. 33	2. 20
25	10. 12	5. 23	1. 51				
26	11. 3	5. 51	3. 8				
27	11. 52	6. 15	4. 24				
28		6. 37	5. 39				
29	0. 39	6. 57	6. 52				
30	1. 25	7. 18	8. 3				
31	2. 10	7. 41	9. 12				

D. Q. le 6, à 3 h. 44 m. du mat. P. Q. le 21, à 2 h. 33 m. du mat.
 N. L. le 14, à 2 h. 49 m. du mat. P. L. le 28, à 0 h. 51 m. du mat.

Jours du mois.	SEPTEMBRE. — Soleil dans la Balance, le 22, à 11 h. 15 m. du soir.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		<i>h. m.</i>	<i>h m.</i>	<i>d. m.</i>		
1	D. S. Gilles. \	5. 15	6. 44	8. 10	11. 59. 45	19
2	L. S. Lazare.	5. 16	6. 41	7. 48	11. 59. 26	20
3	M. S. Grégoire.	5. 18	6. 39	7. 26	11. 59. 7	21
4	M. S ^{te} Rosalie.	5. 19	6. 37	7. 4	11. 58. 47	22
5	J. S. Bertin, abbé.	5. 21	6. 35	6. 42	11. 58. 28	23
6	V. S. Eleuthère.	5. 22	6. 32	6. 19	11. 58. 8	24
7	S. S ^{te} Reine, vierg.	5. 24	6. 30	5. 57	11. 57. 48	25
8	D. Nat. de la Vierg.	5. 26	6. 28	5. 34	11. 57. 27	26
9	L. S. Omer, évêq.	5. 27	6. 26	5. 12	11. 57. 7	27
10	M. S. Nicolas To.	5. 29	6. 24	4. 49	11. 56. 46	28
11	M. S. Hyacinthe.	5. 30	6. 21	4. 26	11. 56. 26	29
12	J. S. Raphaël.	5. 32	6. 19	4. 3	11. 56. 5	30
13	V. S. Maurice.	5. 33	6. 17	3. 40	11. 55. 44	1
14	S. Exalt. S ^{te} Croix.	5. 35	6. 15	3. 17	11. 55. 23	2
15	D. S. Nicomède.	5. 36	6. 12	2. 54	11. 55. 2	3
16	L. S ^{te} Euphémie.	5. 37	6. 10	2. 31	11. 54. 41	4
17	M. S. Lambert.	5. 40	6. 8	2. 8	11. 54. 20	5
18	M. S. Jean Chrys.	5. 41	6. 6	1. 44	11. 53. 59	6
19	J. S. Janvier.	5. 43	6. 3	1. 21	11. 53. 38	7
20	V. S. Eustache.	5. 45	6. 1	0. 58	11. 53. 17	8
21	S. S. Mathieu, ap.	5. 46	5. 59	0. 34	11. 52. 56	9
22	D. S. Maurice.	5. 48	5. 57	0. 11	11. 52. 35	10
23	L. S ^{te} Thècle.	5. 49	5. 54	0. 13	11. 52. 14	11
24	M. S. Andoche.	5. 51	5. 52	0. 36	11. 51. 53	12
25	M. S. Firmin, évé.	5. 52	5. 50	0. 59	11. 51. 33	13
26	J. S ^{te} Justine.	5. 54	5. 48	1. 23	11. 51. 12	14
27	V. S. Côme, S. Da.	5. 55	5. 46	1. 46	11. 50. 52	15
28	S. S. Wencesl., m.	5. 57	5. 44	2. 10	11. 50. 32	16
29	D. S. Michel, arc.	5. 58	5. 42	2. 33	11. 50. 12	17
30	L. S. Jérôme.	6. 0	5. 40	2. 56	11. 49. 53	18

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 53 m.

Jours du mois.	LUNE.						Jours du mois.	PLANÈTES.						
	Passage au méridien		Lever.		Coucher.			Lever.		Coucher.		Passage au méridien		
	h.	m.	h.	m.	h.	m.		h.	m.	h.	m.	h.	m.	
1	2.	55	8.	6	10.	20	♁	MERCURE.						
2	3.	40	8.	35	11.	25		1	7.	54	7.	17	1.	36
3	4.	27	9.	10	0.	27		11	8.	0	6.	42	1.	21
4	5.	15	9.	50	1.	24		21	7.	16	6.	0	0.	38
5	6.	3	10.	40	2.	15		VÉNUS.						
6	6.	53	11.	36	3.	0	♀	VÉNUS.						
7	7.	42			3.	38		1	1.	50	4.	38	9.	14
8	8.	31	0.	39	4.	10		11	1.	40	4.	26	9	2
9	9.	20	1.	47	4	38		21	1.	39	4.	14	8.	56
10	10.	9	2.	59	5.	3	MARS.							
11	10.	57	4.	12	5.	25	♂	MARS.						
12	11.	45	5.	28	5.	47		1	4.	20	6.	33	11.	26
13	0.	35	6.	46	6.	11		11	4	18	6.	5	11.	11
14	1.	27	8.	5	6	36		21	4.	14	5.	37	10.	55
15	2.	21	9.	25	7.	6	JUPITER.							
16	3.	18	10.	44	7.	42	♃	JUPITER.						
17	4.	16	11.	59	8.	28		1	7.	25	7.	23	1.	23
18	5.	17	1.	7	9.	24		11	6.	41	6.	36	0.	39
19	6.	15	2.	3	10.	28		21	6.	2	5.	50	11.	55
20	7.	12	2.	48	11.	40		SATURNE.						
21	8.	7	3.	24			♄	SATURNE.						
22	8.	58	3.	54	0.	50		1	5.	16	1.	47	9.	31
23	9.	46	4.	18	2	10		11	4.	36	1.	5	8.	49
24	10.	33	4.	41	3.	23		21	3.	56	0.	24	8.	9
25	11.	19	5.	1	4.	36		URANUS.						
26			5.	22	5.	46	♅	URANUS.						
27	0.	4	5.	44	6.	56		1	7.	27	7.	47	1.	36
28	0.	49	6.	9	8.	4		11	6.	46	7.	6	0.	55
29	1.	35	6.	36	9.	11		21	6.	6	6.	24	0.	14
30	2.	21	7.	9	10.	14								

D. Q. le 4, à 10 h. 1 m. du soir. P. Q. le 19, à 8 h. 9 m du mat.
 N. L. le 12, à 1 h 33 m. du soir. P. L. le 26, à 1 h. 31 m. du soir.

Jours du mois.	OCTOBRE. — Soleil dans le Scorpion, le 23, à 7 h. 28 m. du matin.	SOLEIL.			Temps moy au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	M. S. Remi, évêq.	6. 1	5. 37	3. 20	11. 49. 34	19
2	M. SS. Anges gard.	6. 3	5. 35	3. 43	11. 49. 15	20
3	J. S. Denis l'aré.	6. 4	5. 33	4. 6	11. 48. 56	21
4	V S. François d'A.	6. 6	5. 30	4. 29	11. 48. 38	22
5	S. St ^e Aure, vierge.	6. 8	5. 28	4. 53	11. 48. 20	23
6	D. S. Bruno, inst.	6. 9	5. 25	5. 16	11. 48. 3	24
7	L. St ^e Julie.	6. 11	5. 23	5. 39	11. 47. 46	25
8	M. St ^e Brigitte.	6. 12	5. 21	6. 2	11. 47. 29	26
9	M. S. Denis, évêq.	6. 14	5. 19	6. 25	11. 47. 13	27
10	J. S. Paulin.	6. 16	5. 17	6. 47	11. 46. 58	28
11	V. SS. Nicaise, etc.	6. 17	5. 15	7. 10	11. 46. 43	29
12	S. S. Wilfrid.	6. 19	5. 13	7. 33	11. 46. 28	1
13	D. S. Géraud, c.	6. 21	5. 10	7. 55	11. 46. 14	2
14	L. S. Caliste, pap.	6. 23	5. 8	8. 18	11. 46. 0	3
15	M. St ^e Thérèse.	6. 24	5. 6	8. 40	11. 45. 47	4
16	M. S. Gal, abbé.	6. 26	5. 5	9. 2	11. 45. 34	5
17	J. St ^e Estelle.	6. 27	5. 2	9. 24	11. 45. 23	6
18	V. S. Luc, évang.	6. 29	5. 0	9. 46	11. 45. 11	7
19	S. S. Savinien.	6. 31	4. 58	10. 8	11. 45. 0	8
20	D. S. Caprais.	6. 32	4. 56	10. 29	11. 44. 50	9
21	L. St ^e Ursule.	6. 34	4. 54	10. 51	11. 44. 41	10
22	M. S. Mellon, év.	6. 36	4. 52	11. 12	11. 44. 32	11
23	M. S. Hilarion.	6. 38	4. 50	11. 33	11. 44. 23	12
24	J. S. Magloire.	6. 9	4. 48	11. 54	11. 44. 16	13
25	V. SS. Crépin et C.	6. 41	4. 46	12. 15	11. 44. 9	14
26	S. S. Evariste.	6. 42	4. 44	12. 35	11. 44. 3	15
27	D. S. Frumence.	6. 44	4. 42	12. 55	11. 43. 58	16
28	L. S. Simon.	6. 46	4. 40	13. 16	11. 43. 53	17
29	M. S. Narcisse.	6. 48	4. 39	13. 36	11. 43. 49	18
30	M. S. Lucain.	6. 50	4. 37	13. 55	11. 43. 46	19
31	J. S. Quentin.	6. 51	4. 35	14. 15	11. 43. 44	20

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 56 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.		
	Passage au méridien	Lever.	Coucher.		Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.
1	3. 9	7. 47	11. 13	MERCURE.			
2	3. 56	8. 33	0. 6	♂	5. 33	5. 18	11. 25
3	4. 45	9. 26	0. 53	11	4. 35	4. 52	10. 44
4	5. 34	10. 25	1. 33	21	5. 0	4. 38	10. 49
5	6. 22	11. 20	2. 7	VÉNUS.			
6	7. 10		2. 36	♀			
7	7. 57	0. 38	3. 1	1	1. 47	4. 3	8. 55
8	8. 45	1. 49	3. 25	11	2. 0	3. 52	8. 56
9	9. 33	3. 3	3. 48	21	2. 19	3. 36	8. 58
10	10. 23	4. 20	4. 11	MARS.			
11	11. 14	5. 39	4. 36	♂			
12	0. 9	7. 1	5. 5	1	4. 11	5. 9	10. 39
13	1. 6	8. 23	5. 39	11	4. 8	4. 41	10. 24
14	2. 7	9. 43	6. 24	21	4. 4	4. 12	10. 7
15	3. 8	10. 55	7. 17	JUPITER.			
16	4. 9	11. 57	8. 21	♃			
17	5. 8	0. 46	9. 32	1	5. 21	5. 3	11. 11
18	6. 3	1. 26	10. 46	11	4. 39	4. 17	10. 27
19	6. 54	1. 57		21	3. 57	3. 32	9. 43
20	7. 44	2. 23	0. 0	SATURNE.			
21	8. 31	2. 46	1. 14	♄			
22	9. 16	3. 6	2. 26	1	3. 17	11. 44	7. 29
23	10. 0	3. 27	3. 35	11	2. 37	11. 5	6. 50
24	10. 44	3. 48	4. 44	21	1. 58	10. 26	6. 11
25	11. 30	4. 12	5. 52	URANUS.			
26		4. 38	6. 58	♅			
27	0. 16	5. 8	8. 3	1	5. 26	5. 42	11. 33
28	1. 3	5. 45	9. 3	11	4. 46	5. 0	10. 52
29	1. 51	6. 29	9. 59	21	4. 6	4. 19	10. 11
30	2. 40	7. 19	10. 48				
31	3. 28	8. 16	11. 30				

D. Q. le 4, à 4 h. 46 m. du soir. P. Q. le 18, à 3 h. 33 m. du soir.
 N. L. le 11, à 11 h. 41 m. du soir. P. L. le 26, à 5 h. 23 m. du mat.

Jours du mois.	NOVEMBRE. — Soleil dans le Sagittaire, le 22, à 4 h. 3 m. du matin.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>	<i>h. m. s.</i>	
1	V. TOUSSAINT.	6. 53	4. 33	14. 34	11. 43. 42	21
2	S. Les Trépassés.	6. 55	4. 32	14. 53	11. 43. 42	22
3	D. S. Hubert.	6. 56	4. 30	15. 12	11. 43. 42	23
4	L. S. Charles.	6. 57	4. 28	15. 31	11. 43. 43	24
5	M. S ^{te} Bertille.	7. 0	4. 26	15. 49	11. 43. 45	25
6	M. S. Léonard.	7. 2	4. 25	16. 7	11. 43. 48	26
7	J. S. Willebrod.	7. 3	4. 23	16. 25	11. 43. 51	27
8	V. S. Ernest.	7. 5	4. 21	16. 42	11. 43. 56	28
9	S. S. Mathurin.	7. 7	4. 20	16. 59	11. 44. 1	29
10	D. S. Léon, le Gr.	7. 8	4. 18	17. 17	11. 44. 7	1
11	L. S. Martin, évé.	7. 10	4. 17	17. 33	11. 44. 14	2
12	M. S. René.	7. 12	4. 16	17. 49	11. 44. 22	3
13	M. S. Brice, évéq.	7. 13	4. 14	18. 5	11. 44. 30	4
14	J. S. Bertrand.	7. 15	4. 13	18. 21	11. 44. 40	5
15	V. S. Eugène.	7. 17	4. 11	18. 36	11. 44. 50	6
16	S. S. Edme.	7. 19	4. 10	18. 51	11. 45. 1	7
17	D. S. Agnan, évé.	7. 20	4. 9	19. 6	11. 45. 13	8
18	L. S. Odon.	7. 22	4. 7	19. 20	11. 45. 26	9
19	M. S ^{te} Elisabeth.	7. 24	4. 6	19. 34	11. 45. 40	10
20	M. S. Edmond.	7. 25	4. 5	19. 48	11. 45. 54	11
21	J. Présent. S ^{te} Vier	7. 27	4. 4	20. 1	11. 46. 9	12
22	V. S ^{te} Cécile.	7. 29	4. 3	20. 14	11. 46. 25	13
23	S. S. Clément.	7. 30	4. 2	20. 27	11. 46. 42	14
24	D. S. Séverin.	7. 31	4. 1	20. 39	11. 46. 59	15
25	L. S ^{te} Catherine.	7. 33	4. 0	20. 51	11. 47. 18	16
26	M. S ^{te} Gen. des ar	7. 35	3. 59	21. 2	11. 47. 37	17
27	M. S. Siméon.	7. 36	3. 58	21. 13	11. 47. 56	18
28	J. S. Malo.	7. 38	3. 58	21. 24	11. 48. 17	19
29	V. S. Saturnin.	7. 39	3. 57	21. 34	11. 48. 38	20
30	S. S. André, apôt.	7. 40	3. 56	21. 44	11. 49. 0	21

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 26 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Passage au méridien	Lever.	Coucher.		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	
1	4. 16	9. 17	0. 6	♁	MERCURE.			
2	5. 3	10. 23	0. 36		1	6. 0	4. 23	11. 11
3	5. 49	11. 30	1. 2		11	6. 55	4. 12	11. 34
4	6. 35	0. 40	1. 25		21	7. 50	4. 7	11. 59
5	7. 22		0. 40		1. 48	♃	VÉNUS.	
6	8. 9	1. 53	2. 10	♃	1	2. 42	3. 19	9. 1
7	8. 59	3. 8	2. 34		11	3. 6	3. 2	9. 4
8	9. 51	4. 28	3. 0		21	3. 31	2. 46	9. 9
9	10. 48	5. 51	3. 32		♂	MARS.		
10	11. 48	7. 14	4. 12	1		3. 59	3. 41	9. 50
11	0. 51	8. 33	5. 3	11		3. 56	3. 12	9. 33
12	1. 54	9. 42	6. 4	21		3. 53	2. 44	9. 18
13	2. 57	10. 39	7. 16	♃		JUPITER.		
14	3. 56	11. 23	8. 32	♃	1	3. 12	2. 44	8. 57
15	4. 50	11. 57	9. 48		11	2. 32	2. 2	8. 16
16	5. 40	0. 26	11. 3		21	1. 52	1. 22	7. 36
17	6. 29	0. 50	0. 17		♄	SATURNE.		
18	7. 15	1. 12	1. 27	1		1. 15	9. 45	5. 29
19	7. 59	1. 33	1. 27	11		0. 37	9. 9	4. 52
20	8. 43	1. 54	2. 36	21		0. 0	8. 33	4. 15
21	9. 28	2. 16	3. 43	♅		URANUS.		
22	10. 13	2. 41	4. 49		1	3. 22	3. 33	9. 27
23	11. 0	3. 11	5. 54		11	2. 43	2. 52	8. 46
24	11. 48	3. 45	6. 56		21	2. 3	2. 12	8. 6
25		4. 26	7. 54					
26	0. 36	5. 13	8. 45					
27	1. 24	6. 9	9. 30					
28	2. 13	7. 9	10. 7					
29	3. 0	8. 12	10. 38					
30	3. 46	9. 18	11. 5					

D. Q. le 3, à 10 h. 36 m. du mat. P. Q. le 17, à 1 h. 48 m. du mat.
 N. L. le 10, à 9 h. 54 m. du mat. P. L. le 24, à 11 h. 59 m. du soir.

Jours du mois.	DÉCEMBRE. — Soleil dans le Capri- corne, le 21, à 4 h. 49 m. du soir.	SOLEIL.			Temps moy. sur midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	D. Dim. de l'avent.	7. 42	3. 56	21. 53	11. 49. 23	22
2	L. S. Franç.-Xav.	7. 43	3. 55	22. 2	11. 49. 46	23
3	M. S. Mirocle, év.	7. 44	3. 55	22. 11	11. 50. 10	24
4	M. S ^{te} Barbe.	7. 46	3. 54	22. 19	11. 50. 34	25
5	J. S. Sabas, abbé.	7. 47	3. 54	22. 26	11. 50. 59	26
6	V. S. Nicolas, év.	7. 48	3. 53	22. 34	11. 51. 25	27
7	S. S ^{te} Fare, vierg.	7. 50	3. 53	22. 40	11. 51. 51	28
8	D. La Conception.	7. 51	3. 53	22. 47	11. 52. 17	29
9	L. S ^{te} Léocadie.	7. 52	3. 52	22. 53	11. 52. 44	30
10	M. S ^{te} Valère, vier.	7. 53	3. 52	22. 58	11. 53. 12	1
11	M. S. Damasc, pa.	7. 54	3. 52	23. 3	11. 53. 40	2
12	J. S. Valéry.	7. 55	3. 52	23. 8	11. 54. 8	3
13	V. S ^{te} Luce, v. m.	7. 56	3. 52	23. 12	11. 54. 37	4
14	S. S. Nicaise.	7. 57	3. 52	23. 15	11. 55. 5	5
15	D. S. Mesmin.	7. 58	3. 53	23. 18	11. 55. 34	6
16	L. S ^{te} Adélaïde.	7. 59	3. 53	23. 21	11. 55. 4	7
17	M. S ^{te} Begge.	7. 59	3. 53	23. 23	11. 56. 33	8
18	M. S. Gatien, évêq.	8. 0	3. 53	23. 25	11. 57. 3	9
19	J. S ^{te} Menris, m	8. 0	3. 54	23. 26	11. 57. 33	10
20	V. S. Philogone.	8. 1	3. 54	23. 27	11. 58. 3	11
21	S. S. Thomas, ap	8. 2	3. 55	23. 27	11. 58. 33	12
22	D. S. Ischyron	8. 2	3. 55	23. 27	11. 59. 2	13
23	L. S ^{te} Victoire	8. 3	3. 55	23. 27	11. 59. 32	14
24	M. S. Delphin.	8. 3	3. 56	23. 26	0. 0. 2	15
25	M. NOEL.	8. 4	3. 56	23. 24	0. 9. 32	16
26	J. S. Etienne.	8. 4	3. 57	23. 22	0. 1. 2	17
27	V. S. Jean, évêq.	8. 4	3. 58	23. 20	0. 1. 32	18
28	S. SS. Innocents	8. 4	3. 59	23. 17	0. 2. 1	19
29	D. S. Thom. de C.	8. 4	4. 0	23. 13	0. 2. 30	20
30	L. S ^{te} Colombe.	8. 4	4. 1	23. 9	0. 2. 59	21
31	M. S. Sylvestre.	8. 4	4. 2	23. 5	0. 3. 28	22

Les jours décroissent, jusqu'au 22, de 0 h. 22 m; puis croissent, jusqu'au 31, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.		
	Passage au méridien	Lever.	Coucher.		Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>
1	4. 31 Matin.	10. 26 Soir.	11. 29 Mat.	♄	MERCURE.		
2	5. 16	11. 35	11. 51	1	8. 38 Matin.	4. 14 Soir.	0. 26 Soir.
3	6. 1		0. 12	11	9. 14	4. 35	0. 54
4	6. 48	0. 48 Matin.	0. 34	21	9. 28	5. 11	1. 19
5	7. 37	2. 3	0. 59	♀	VÉNUS.		
6	8. 29	3. 21 n.	1. 26	1	3. 59 Matin.	2. 30 Soir.	9. 14 Matin.
7	9. 26	4. 41	2. 1	11	4. 27 Matin.	2. 16 Soir.	9. 22 Matin.
8	10. 27	6. 2	2. 45	21	4. 56	2. 6	9. 30
9	11. 31	7. 15	3. 41	♂	MARS.		
10	0. 35 Soir.	8. 22	4. 48	1	3. 49 Matin.	2. 17 Soir.	9. 2 Matin.
11	1. 38 n.	9. 14	6. 4	11	3. 47 Matin.	1. 50 Soir.	8. 48 Matin.
12	2. 37	9. 55	7. 24	21	3. 43	1. 24	8. 32
13	3. 32	10. 27	8. 44	♃	JUPITER.		
14	4. 23	10. 54	10. 0	1	1. 13 Soir.	0. 45 Mat.	6. 58 Soir.
15	5. 10	11. 17	11. 14	11	0. 35	0. 10	6. 20
16	5. 56	11. 38		21	11. 56	11. 35	5. 44
17	6. 40	11. 59	0. 25 Matin.	♄	SATURNE.		
18	7. 25	0. 21 Soir.	1. 33	1	11. 22 Matin.	7. 58 Soir.	3. 39 Soir.
19	8. 10	0. 46	2. 40	11	10. 45	7. 24	3. 4
20	8. 56	1. 13	3. 46	21	10. 9	6. 50	2. 29
21	9. 44	1. 45	4. 48	♅	URANUS.		
22	10. 32	2. 24	5. 47	1	1. 23 Soir.	1. 32 Matin.	7. 26 Soir.
23	11. 20	3. 9	6. 40	11	0. 43	0. 52	6. 47
24		4. 32	7. 17	21	0. 4	0. 13	6. 7
25	0. 9 Matin.	5. 1	8. 8				
26	0. 58	6. 4	8. 42				
27	1. 44	7. 10	9. 11				
28	2. 30	8. 17	9. 36				
29	3. 15	9. 23	9. 59				
30	4. 0	10. 35	10. 18				
31	4. 44	11. 46	10. 39				

D. Q. le 3, à 2 h. 25 m. du mat. P. Q. le 16, à 3 h. 39 m. du soir.
N. L. le 9, à 8 h. 30 m. du soir. P. L. le 24, à 7 h. 46 m. du soir.

ANCIENNE ACADEMIE

DE BRUXELLES.

—*—*—

LETTRES PATENTES

D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES
ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. À tous ceux qui ces présentes verront, salut ; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complètement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les privilèges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons Son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

administrateur de la grande-maitrise en Prusse , grand-maitre de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie , notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas , et donnons en mandement à tous nos conseils , justiciers , officiers et sujets , que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques , qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres , de même que tous les membres qui la composent , de tous les honneurs , privilèges , prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher , et de tout le contenu en ces présentes , cessant tous contredits et empêchements au contraire ; car ainsi nous plaît-il : en témoignage de quoi , nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne , le 16 décembre , l'an de grâce mil sept cent soixante-douze , et de nos règnes le trente-troisième , paraphé *K. R. vdt.*

(Signé) **MARIE-TÉRÈSE.**

Plus bas était : Par l'Impératrice douairière et Reine , contresigné *A. G. de Lederer* , et y est appendu le grand sceau de *S. M.* imprimé en cire vermeille , renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio , où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény , le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale , le 16 décembre 1772 , et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale , sous la présidence du chancelier de Brabant , le 13 avril 1773. La compagnie s'assembla , pour la dernière fois , le 21 mai 1794.

NOUVELLE ACADEMIE

DE BRUXELLES.



ARRÊTÉ ROYAL

RELATIF A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres*, établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

Art. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

Art. 2. Notre commissaire-général demandera les considérations et l'avis des membres encore vivants de l'académie, sur les changements que le règlement, d'après l'art. 1^{er} de cet arrêté, devra subir, ainsi que sur le choix de nouveaux membres ordinaires et honoraires. Il nous fera ensuite une proposition à cet égard.

(*Signé*) GUILLAUME.

De la part du Roi : (*Signé*) FALCK.

Le 7 mai 1816,

Les *Annales* précédents contiennent un autre arrêté royal également en date du 7 mai 1816, qui approuve le règlement de l'académie, présente la liste des membres nommés ou confirmés, fixe la première assemblée au 18 novembre de la même année, et met tous les ans à la disposition de la compagnie quatre médailles, ainsi que des médailles d'accessit, pour être par elle adjudgées aux auteurs de mémoires couronnés. Le même arrêté accorde à l'académie un subside annuel de 4,000 florins, pour servir aux frais d'impression, de jetons et autres dépenses; et, à dater de sa publication, il assure aux anciens membres la jouissance des pensions qu'ils avaient obtenues autrefois.

RÈGLEMENT

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

ART. 1^{er}. L'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, et rétablie par arrêté de Sa Majesté, du 7 mai 1816, n° 90, prendra le titre d'*Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres*.

ART. 2. Le Roi est protecteur de l'académie.

ART. 3. L'académie sera composée de 60 académiciens, dont 12 honoraires et 48 ordinaires (1).

ART. 4. Les honoraires seront tous d'une condition distinguée par leur naissance ou par leurs emplois, et recommandables par leurs connaissances et par leur zèle pour le progrès des bonnes études. Deux d'entre eux pourront être étrangers.

ART. 5. Dix-huit places d'académiciens ordinaires devront nécessairement être remplies par des gens de lettres, domiciliés à Bruxelles, et le directeur, ainsi que le secrétaire de l'académie, seront tirés de ce nombre. Dix-huit autres places pourront être données à des sujets demeurant dans

(1) Par résolution de l'académie, prise à la séance du 7 mai 1837, il a été arrêté qu'il y aura 30 membres pour la classe des sciences, et 18 pour celle d'histoire. Depuis 1830, l'académie n'a plus usé de la faculté de nommer des membres honoraires.

toutes les provinces du royaume, et pour le surplus, on pourra faire choix de savants étrangers (1).

ART. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places d'académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présents; et le président en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté. °

ART. 7. L'académie ne pourra proposer, pour les places d'académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'académie.

ART. 8. L'académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant destiné à la prochaine assemblée.

ART. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le de-

(1) Ces articles ne parlent point textuellement de membres *correspondants*; mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'académie, de MM. *Le Normand* et *De Moléon*, français, résidants à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie (Voy. le réglem. intér. de l'académie). L'académie ne nomme plus pour membres effectifs que des savants belges ou naturalisés et résidant dans le pays..

mander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

ART. 10. Tous les ans, le 7 mai, anniversaire de la restauration de l'académie, on tiendra une assemblée extraordinaire, où l'on proclamera les auteurs des mémoires ou dissertations auxquels un des quatre prix à distribuer par l'académie, dont deux pour la classe des sciences et deux pour celle des belles-lettres, aura été adjugé par elle. On déterminera ensuite les sujets des questions à proposer pour l'année suivante, et l'on finira la séance par la lecture d'un ou plusieurs ouvrages sortis de la plume des académiciens.

ART. 11. L'académie vaquera depuis la fin du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août (1).

ART. 12. Les académiciens ordinaires, établis à Bruxelles, assisteront à toutes les assemblées, à moins qu'ils n'aient quelque empêchement légitime, dont, dans ce cas, ils devront informer le président, ou en son absence, le directeur; quant aux honoraires, ils seront toujours invités à s'y rendre pareillement.

ART. 13. Les académiciens ordinaires, non résidants à Bruxelles, mais domiciliés dans le royaume, se rendront chaque année au moins à quatre assemblées, et dans le cas où ils en seront empêchés pour cause légitime, ils en informeront également et d'avance le président, et en l'absence de celui-ci, le directeur.

ART. 14. L'académie aura pour objet, dans ses recherches et son travail, les sciences et les belles-lettres, et particulièrement les mathématiques et la physique, ainsi que la

(1) Voyez le règlement intérieur de l'académie, art. 14.

littérature ancienne et l'histoire naturelle , civile et littéraire des Pays-Bas.

ART. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée , seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage, et ceux qui, pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées , adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie , qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

ART. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens , chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections , et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible ; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances , sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

ART. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées , seront laissés par eux en mains du secrétaire , et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

ART. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment , l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée , et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment, bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

ART. 19. L'académie examinera, lorsque le Gouvernement l'ordonne, les projets qui regardent de nouvelles fabriques, manufactures, machines, ou la perfection de quelque art utile, et elle s'expliquera, en même temps, sur le genre et l'étendue des avantages qui pourront dériver de l'exécution de ces projets.

ART. 20. L'académie pourra nommer, quand elle le jugera convenable, sous l'approbation du Gouvernement, un ou plusieurs de ses membres, pour faire un voyage littéraire dans les Pays-Bas, et leur donnera des instructions sur les objets dont ils auront principalement à s'occuper pendant leur tournée.

ART. 21. Comme il importe que l'académie soit en relation avec les savants tant étrangers que nationaux, afin de profiter par ce moyen de leurs lumières et de leurs découvertes, elle aura soin d'établir et d'entretenir cette correspondance, par la voie tant du secrétaire que de ses autres membres; et ceux desdits savants qui se seront livrés avec le plus de zèle à ce commerce littéraire, auront, s'ils se présentent, la préférence dans les élections pour les places d'académiciens.

ART. 22. La correspondance générale proprement dite se tiendra par le secrétaire perpétuel de l'académie, comme étant l'organe et l'interprète naturel de cette compagnie.

ART. 23. Le président, qui sera nommé par Sa Majesté, aura la direction générale de l'académie; il présidera à toutes les assemblées, où il aura la première voix et séance; il fera délibérer sur les différentes matières qui sont du ressort de l'académie, recueillera les opinions des membres de cette compagnie, selon l'ordre et l'ancienneté de leur admission, et prononcera les résolutions à la pluralité des

voix. Il fera observer tous les articles du présent règlement, tiendra particulièrement la main à ce que dans les assemblées tout se passe avec ordre et décence, et rendra compte au commissaire-général, tous les mois, de l'état de l'académie, de ses progrès, de ses besoins, en l'informant au surplus, nommément, de ceux des membres qui se seront le plus distingués.

ART. 24. Le directeur sera choisi, tous les ans, à la pluralité des voix des académiciens présents. Il présidera aux assemblées de l'académie, en l'absence du président, et aura la première voix et séance après lui, pendant l'année où il sera directeur.

ART. 25. Pour remplir la place de secrétaire, l'assemblée élira, à la pluralité des voix des académiciens présents, un sujet qu'elle proposera au commissaire-général pour en avoir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 26. Le secrétaire sera perpétuel et aura voix et séance suivant l'ordre de son admission; il tiendra registre des délibérations; signera les résolutions, délivrera les certificats d'approbation et autres donnés par l'académie; recevra les mémoires et lettres adressés à elle, et y fera les réponses; et lorsque, par maladie ou autre empêchement légitime, il ne pourra pas assister aux assemblées, il pourra commettre, avec l'agrément du président, tel autre membre de l'académie qu'il jugera à propos, pour tenir en sa place le registre.

ART. 27. Les registres, titres et papiers concernant l'académie, demeureront toujours entre les mains du secrétaire, à qui ils seront remis, accompagnés d'un inventaire, que le président fera rédiger et qu'il signera à la fin de chaque année; au surplus, le président fera aussi, tous les ans, le

récèlement des pièces qui seront annotées dans cet inventaire , dans lequel il fera insérer, en même temps , tout ce qui sera présenté durant l'année.

ART. 28. Aucun des académiciens ne pourra concourir pour les prix que la munificence de Sa Majesté a fondés en faveur de ceux qui , au jugement de la compagnie, auront satisfait le mieux aux questions proposées ; au surplus, aucun des membres ne pourra donner des instructions à ceux qui concourront pour les mêmes prix.

ART. 29. Les mémoires ou dissertations qu'on destine au concours devront être écrits en caractères lisibles , en langue latine, française et hollandaise ou flamande, et être adressés au secrétaire de l'académie , avant le premier février ; on les accompagnera d'un billet cacheté , portant le nom, les qualités et la demeure de l'auteur, et la même devise ou sentence , qui aura été mise à la tête du mémoire, devra se trouver aussi sur l'enveloppe.

ART. 30. On exclura du concours les mémoires dont les auteurs se seront fait connaître de manière ou d'autre , et on ne couronnera pas non plus ceux qui , ayant déjà remporté trois prix sur des sujets tirés d'une même science, écriraient sur une quatrième question qui y serait également relative (1).

ART. 31. Les académiciens qui auront donné les programmes des questions proposées pour les prix annuels, seront les premiers examinateurs des ouvrages qui auront concouru , et ils en feront un rapport détaillé et par écrit, qui

(1) Sa Majesté , par arrêté royal du 8 juin 1822 , a rapporté la disposition de cet article , relative aux auteurs qui auraient remporté trois prix. Ils peuvent conséquemment concourir désormais pour les autres questions qui seraient proposées sur la même science.

sera lu dans une séance de l'académie , et exposé avec ces ouvrages jusqu'à l'assemblée du 7 mai , à l'examen et aux observations de tous les membres , afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause , à la pluralité des voix de tous les académiciens présents ; on pourra aussi accorder un *accessit* à un second mémoire , qui , au jugement de la compagnie , aura mérité cette distinction , et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée , le prix pourra être remis à une autre année.

ART. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement , son objet , après mûre délibération de l'assemblée , sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général , qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le secrétaire d'État ,

(Signé) A. R. FALCH.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

Composition de l'académie.

ART. 1^{er}. L'académie est divisée en deux classes, celle des sciences et celle des lettres :

La classe des sciences est composée de trente membres ;

La classe des lettres, de dix-huit.

La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles, qui se composent de la zoologie, de la botanique, de la géologie et de la minéralogie.

La classe des lettres est également partagée en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales. La première comprend l'histoire nationale, l'histoire générale, l'archéologie, les langues anciennes et la littérature nationale ; la seconde comprend les sciences philosophiques, la législation et l'économie politique.

Les divisions précédentes n'auront aucune valeur hors de l'enceinte de l'académie.

ART. 2. L'académie a, de plus, quatre-vingts correspondants, savoir :

Cinquante dans la classe des sciences ;

Trente dans la classe des lettres.

ART. 3. La présentation des candidats est faite par la classe dans laquelle des places sont devenues vacantes.

ART. 4. Les listes de présentation doivent contenir l'examen des titres des candidats.

ART. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an, aux séances générales des mois de mai et de décembre.

ART. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1^o L'élection a lieu à la majorité absolue ; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procédera à un scrutin de ballottage ;

2^o La liste de présentation doit être double ;

3^o On peut nommer en dehors des listes de présentation ;

4^o Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

ART. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants, et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

ART. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative ; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

ART. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

Des séances.

ART. 10. Des billets de convocation sont adressés à chacun des membres, énonçant les principaux objets qui seront traités dans la séance prochaine, et trois jours au moins avant la réunion.

ART. 11. Les jours des séances, la salle est ouverte depuis 10 heures.

ART. 12. Le secrétaire ne sera pas interrompu, pendant la lecture de la correspondance.

ART. 13. Il y a annuellement une séance publique; cette séance a lieu le 16 décembre, jour de la fondation de l'académie par Marie-Thérèse.

Le secrétaire perpétuel y fait un rapport général sur les travaux de l'académie pendant le courant de l'année.

On y distribue les récompenses décernées à la séance générale du mois de mai, et on y fait des lectures et des rapports sur les ouvrages couronnés.

ART. 14. Les vacances de l'académie qui, d'après l'art. 11 du règlement, étaient fixées depuis le 1^{er} juin jusqu'à la fin du mois d'août, commencent en août et finissent au 1^{er} novembre.

ART. 15. Les jetons de présence sont distribués aux membres de la manière suivante :

1 jeton de présence aux membres qui habitent Bruxelles et les environs ;

2 jetons aux membres qui habitent de deux à dix lieues de distance de Bruxelles ;

3 jetons aux membres qui habitent à plus de dix lieues de distance de Bruxelles.

Des publications.

Art. 16. Les publications de l'académie sont les suivantes :

- 1^o Mémoires des membres et des correspondants ;
- 2^o Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers.
- 3^o Bulletins des séances ;
- 4^o Annuaire de l'académie.

Art. 17. L'annuaire sera publié à la fin de chaque année, et il en sera de même des mémoires, qui paraîtront par volume ou par partie de volume.

Les bulletins seront publiés à la suite de chaque séance et au moins huit jours avant la séance suivante.

Art. 18. Chaque mémoire, dans les deux premiers recueils, aura sa pagination particulière.

Les mémoires des correspondants, dans le premier recueil, seront imprimés à la suite de ceux des membres.

Art. 19. Quand des mémoires, composés par les membres, seront lus à l'académie, il en sera donné une analyse succincte dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité ; cependant s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails de nature à intéresser la science, on pourra les insérer par extraits.

Art. 20. Quand des mémoires, composés par des correspondants ou des savants étrangers, seront lus à l'académie, on se bornera à les annoncer dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un aperçu de ce que ces mémoires contiennent de plus remarquable, pourront être imprimés dans les bulletins.

ART. 21. Le secrétaire peut confier aux auteurs les mémoires qui auront été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les corrections nécessaires, mais il sera tenu de les reproduire aux commissaires, si ces mémoires avaient été modifiés pour le fond, ou si l'on y avait fait des intercalations.

Quand de pareils changements auront été faits, il faudra les désigner d'une manière expresse ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

ART. 22. Dans aucun cas, l'on ne pourra rendre aux auteurs les manuscrits des mémoires qui ont concouru. Les changements qui pourraient être adoptés pour des mémoires de concours que l'on imprime, seront placés sous forme de notes ou d'additions à la suite de ces mémoires.

ART. 23. Les mémoires des membres, dont l'impression n'a pas été ordonnée, pourront être rendus aux auteurs, qui, dans tous les cas, pourront en faire prendre une copie à leurs frais.

Les manuscrits des mémoires de concours, de même que des mémoires communiqués par des correspondants ou des savants étrangers, sur lesquels il aura été fait des rapports, deviendront la propriété de l'académie.

ART. 24. On présentera, dans les bulletins des séances, les communications scientifiques et littéraires qui auront été faites, et l'annonce des mémoires qui auront été lus.

Le bulletin ne pourra être considéré comme appendice au procès-verbal que pour autant qu'il aura été approuvé.

ART. 25. Le secrétaire est autorisé à remettre à un bulletin suivant, l'impression des notices illisibles, ou des pièces

dont la composition ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au-delà du terme fixé.

ART. 26. Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance, d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin.

ART. 27. Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les bulletins de l'académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ce nombre sera de cent, pour les écrits imprimés dans le recueil des mémoires.

Ils ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité de quatre centimes par feuille (1).

(1) Quant aux prix des titres extraordinaires, brochures, etc., le tarif suivant a été admis provisoirement.

Grand titre in-4° (composition)	fr.	6 00
Titre in-8°.	»	3 00
Impression comme pour les exemplaires d'auteurs, à 4 centimes la feuille.		
Couverture non imprimée, in-4°, papier de pâte, le cent . . .		3 00
" " in-8°.		1 50
" imprimée, in-4°.		5 00
" " in-8°.		3 00
Brochure in-4°, avec planches, moins de 5 feuilles, le cent.		4 00
" " " plus de 5 feuilles		5 00
" in-8°, " moins de 5 feuilles		3 50
" " " plus de 5 feuilles		4 00

ART. 28. L'académie a son lithographe ; mais, à conditions égales, les auteurs auront la faculté d'employer d'autres lithographes, dont les talents leur inspireraient plus de confiance.

ART. 29. L'académie a aussi son imprimeur. L'imprimeur et le lithographe ne recevront les ouvrages qui leur sont confiés, que des mains du secrétaire perpétuel, et ils ne pourront imprimer qu'après avoir obtenu de lui le *bon à tirer*.

ART. 30. Les épreuves seront adressées directement au secrétaire perpétuel qui les fera remettre aux auteurs. Ce sera aussi par l'entremise du secrétaire que les feuilles passeront des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur.

ART. 31. Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression, sont à la charge de celui qui les a nécessités.

De la bibliothèque.

ART. 32. D'après des arrangements pris avec la régence de Bruxelles, les ouvrages qui appartiennent à l'académie sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque de la ville, aux conditions suivantes :

Que ce dépôt sera placé dans un salon qui y sera affecté et ouvert au public, comme le reste de la bibliothèque ;

Que l'assemblée se réserve le droit d'avoir un accès libre à ce salon, de manière que tous ses membres puissent disposer, pour leur usage, de ces livres ou mémoires, soit en les faisant demander, soit en les y venant prendre ;

Que les personnes étrangères à l'académie auront égale-

ment accès à ce dépôt, pour y examiner et consulter les ouvrages dont il se compose, dans le local où ils se trouveront, sans pouvoir les déplacer;

Que, du reste, les membres de l'académie conserveront; comme par le passé, la faculté de pouvoir, en tout temps, entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé, de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Finances.

ART. 33. Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier.

ART. 34. A la fin de chaque semestre, les comptes du trésorier sont vérifiés par une commission spéciale de l'académie, composée de cinq membres.

ART. 35. La commission des finances, après avoir arrêté les comptes du trésorier, fait connaître à l'académie, dans la séance suivante, l'état des dépenses et des recettes pendant le semestre écoulé.

ART. 36. La commission des finances est, en outre, chargée avec le secrétaire perpétuel de régler ce qui concerne les impressions.

ART. 37. Les membres de la commission des finances sont élus annuellement à la séance générale du mois de mai.

Concours.

ART. 38. Les médailles d'or présentées comme prix des concours, sont de la valeur de 600 francs.

ART. 39. Ne sont admis, pour le concours, que des ouvrages et des planches manuscrits.

ART. 40. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours, ne mettront pas leurs noms à ces ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Ceux qui se feront connaître, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires seront remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

DATES ET RENSEIGNEMENTS

CONCERNANT L'ACADÉMIE ROYALE.

1816, 7 *mai*. Arrêté royal qui rétablit l'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par Marie-Thérèse.

» 3 *juillet*. Arrêté royal qui nomme les membres de l'académie et désigne M. le baron de Feltz pour président, et M. Van Hulthem pour secrétaire provisoire.

Le même arrêté rétablit les pensions des anciens membres, accorde un subside annuel de 4000 florins et met annuellement à la disposition de l'académie quatre médailles de concours, ainsi que des médailles d'accessit.

» 3 *juillet*. Règlement de l'académie, approuvé par arrêté royal.

» 18 *novembre*. L'académie est installée par S. E. M. Repelacr Van Driel, commissaire-général pour l'instruction, les arts et les sciences, délégué à cet effet par Sa Majesté.

M. le commandeur de Nieuport est nommé directeur annuel.

L'installation a lieu au musée des tableaux (1).

(1) Le 2 décembre suivant, la séance eut lieu dans la salle des manuscrits de la bibliothèque publique, puis dans la maison du secrétaire; puis, le 8 mars 1817, dans la maison du président; à partir du 7 mai 1817, les séances eurent encore lieu à la bibliothèque publique.

- 1816, 20 novembre. L'académie arrête son premier programme et les conditions du concours de 1817.
- 1817, 13 janvier. Séparation de l'académie en deux classes. 29 membres forment la classe des sciences, et 19 celle des lettres.
- » 22 février. Un écrivain est adjoint au secrétaire, et le Sr De Mat est nommé imprimeur de l'académie.
- » 26 avril. Restitution des anciennes archives de l'académie impériale.
- » 5 septembre. L'académie nomme M Van Hulthem secrétaire perpétuel.
- 1818, 7 septembre. Lecture d'un arrêté royal en date du 30 juin, qui accorde au secrétaire perpétuel un traitement annuel de 1500 florins (1).
- » 28 décembre. L'académie reçoit les premiers exemplaires de sa médaille de concours.
- 1819, 1^{er} février. Il sera gravé un jeton de présence de la valeur de deux florins (2).
- » 7 mai. L'article 11 du règlement est modifié relativement aux vacances, qui commenceront désormais le 1^{er} août pour finir le 15 octobre.
- » 5 juillet. L'académie arrête la forme de son grand sceau.
- 1820, 9 mai. M. Van Hulthem donne sa démission de secrétaire perpétuel.

Le prince de Gavre est nommé directeur en remplacement du commandeur de Nieupoort, qui a prié l'académie de ne plus lui continuer ces fonctions.

(1) Ce traitement est imputable sur le trésor.

(2) Le 16 mars 1818, il avait été résolu qu'un jeton serait accordé aux membres habitant Bruxelles, et deux aux autres membres.

1820, 14 *octobre*. Nomination des premiers correspondants de l'académie.

Publication du premier volume des *Mémoires* des membres.

» 4 *novembre*. Décision qui réunit les fonctions de trésorier à celles de secrétaire perpétuel.

» 31 *décembre*. Arrêté royal qui nomme le prince de Gavre président de l'académie, en remplacement du baron de Feltz, décédé.

Arrêté royal par lequel la démission de M. Van Hulthem, secrétaire perpétuel, est acceptée.

Arrêté royal par lequel les médailles du concours et le traitement du secrétaire seront prélevés désormais sur les fonds de l'académie.

1821, 13 *janvier*. M. Dewez est nommé secrétaire perpétuel.

Le commandeur de Nieupoort est nommé directeur.

» 16 *juin*. Prise en considération d'un projet de publication de *manuscrits historiques* sur l'histoire belge.

» 7 *juillet*. On commencera la publication par le manuscrit de Pierre à Thymo.

1822, 1^{er} *avril*. Le nombre des membres dans la classe des sciences est fixé à 32, et dans la classe des lettres à 16.

» 8 *juin*. Arrêté royal rapportant l'article 30 du règlement, qui porte que les auteurs déjà couronnés trois fois ne peuvent plus prendre part au concours.

» 28 *octobre*. Le ministre de l'intérieur confie à l'académie le dépôt des étalons des poids et mesures.

- 1825, 8 *octobre*. L'académie décide que les mémoires des correspondants seront imprimés dans son recueil.
- 1826, 4 *février*. Arrangements pris avec la régence au sujet du dépôt de la bibliothèque de l'académie (voir le règlement intérieur).
- » 23 *décembre*. Le Sr Hayez est nommé imprimeur de l'académie, en remplacement du Sr De Mat.
- 1827, 6 *octobre*. M. Raoux est nommé directeur, en remplacement du commandeur de Nieuport, mort le 20 août.
- 1828, 6 *décembre*. L'académie décide qu'il sera publié un recueil spécial de notices et extraits de manuscrits relatifs à l'histoire des Pays-Bas, et que l'on commencera par les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne (1).
- 1829, 5 *décembre*. Décision qui fixe à *soixante* le nombre des correspondants, savoir : 40 pour les sciences, 20 pour les lettres.
- 1830, 7 *mai*. La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles.
- 1832, 4 *février*. Résolution relative à la publication de *bulletins* à la suite de chaque séance.
- » 5 *mai*. M. Quetelet est nommé directeur, en remplacement de M. Raoux, qui a témoigné le désir de ne plus être réélu.

(1) C'est la décision du 16 juin 1828 qui se trouve reproduite ici, et qui reçut cette fois un commencement d'exécution, mais qui fut suspendue ensuite par les événements de 1830, et par la création de la commission royale d'histoire.

- 1832, 2 août. Mort du prince de Gavre président de l'académie. (Depuis cette époque, le directeur a rempli les fonctions de président.)
- 1833, 12 octobre. Nomination de commissaires pour la présentation de candidats aux places vacantes dans l'académie.
- Le budget de l'académie est porté, pour 1833, de 4000 florins à 12000 francs.
- 1834, 5 avril. L'académie nomme, pour la première fois, des correspondants régnicoles.
- » 12 juillet. Décision qui accorde aux auteurs 30 exemplaires particuliers de leurs mémoires, au lieu de 12 qu'ils recevaient d'abord.
- » 22 novembre. M. Quetelet est nommé secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Dewez, décédé le 26 octobre.
- » 6 décembre. Décision concernant la rédaction d'un *Annuaire* pour 1835.
- 1835, 17 janvier. L'académie décide :
- 1^o Qu'il y aura annuellement une séance publique, le 16 décembre.
 - 2^o Qu'il y aura un directeur et un vice-directeur. Le vice-directeur, un an après sa nomination, devient directeur de droit.
- M. le baron De Stassart est élu directeur, en remplacement de M. Quetelet, nommé secrétaire perpétuel.
- » 7 février. L'académie décide que son grand sceau, les coins pour les jetons de présence, et les médailles de concours seront renouvelés.
- » 8 mai. M. le baron De Stassart est continué dans les

fonctions de directeur, et M. De Gerlache est nommé vice-directeur (1).

1835, 8 août. Le format des Mémoires est agrandi; le tirage aura lieu à un plus grand nombre d'exemplaires; les prix de vente sont abaissés et les auteurs ont la faculté de faire tirer, outre les exemplaires particuliers que leur accorde l'académie, autant d'exemplaires qu'ils en désirent, en payant le prix de fabrication (2).

» 16 décembre. Première séance publique (dans la salle gothique de l'hôtel de ville).

1836, Le budget de l'académie est porté à 25,000 francs.

» 7 mai. La valeur des médailles de concours est portée à six cents francs.

Les correspondants régnicoles recevront désormais, outre les bulletins, toutes les autres publications de l'académie.

» 31 mai. Arrêté royal qui charge M. Dumont d'exécuter la carte géologique de la Belgique, sous les auspices de l'académie; et de faire une collection de tous les échantillons de minéraux, de roches et de fossiles reconnus dans le cours de ses travaux.

1837, 8 mai. Décision qui fixe le nombre des membres de la classe des sciences à trente, et celui des membres de la classe des lettres à dix-huit.

Le nombre des correspondants pour la classe des lettres est porté à vingt-quatre.

(1) Depuis cette époque, MM. De Gerlache et le baron De Stassart ont été nommés alternativement vice-directeurs.

(2) Le contrat avec l'imprimeur a été arrêté dans la séance du 7 mai 1836.

- 1838, 13 *janvier*. Décision qui accorde aux auteurs *cinquante* exemplaires particuliers de leurs mémoires au lieu de *trente* qu'ils recevaient d'abord.
- 1839, 2 *février*. La valeur du jeton de présence est fixée à six francs (1).
- » 23 *juin*. Arrêté royal qui ajoute une somme de 2,000 francs, au prix de l'académie, sur la question des explosions dans les mines.
- 1840, 7 *mai*. L'académie décide qu'il sera fait au gouvernement une demande d'un subside de 5,000 fr., principalement destinée à l'impression de mémoires de savants qui n'appartiennent pas à la compagnie.
- » 7 *mai*. L'académie décide que, dans la répartition des jetons de présence, on aura égard aux distances des lieux qu'habitent les membres.
- » 7 *novembre*. Règlement intérieur concernant les impressions.
- » 15 *décembre* L'académie porte à 1,600 fr., la somme dont peut disposer le secrétaire perpétuel pour se faire aider dans ses travaux.
- » 15 *décembre*. Les commissions de présentation sont supprimées, et désormais les présentations seront faites par la classe où se présentera une vacature.
- 1841, 7 *mai*. On ne proposera pour membres effectifs de l'académie, que des personnes belges ou naturalisées et résidant dans le pays.

Le nombre des correspondants pour la classe des sciences, est porté à *quarante-quatre*.

(1) Néanmoins cette mesure n'a été mise en vigueur qu'à partir du 1^{er} janvier 1840.

Le Ministre de l'Intérieur institue un prix extraordinaire de 3,000 fr., pour le meilleur mémoire sur le règne d'Albert et Isabelle.

1842. Le budget de l'académie est porté à 30,000 francs.

» 7 mai. L'académie fixe à quatre-vingts le nombre de ses correspondants, dont cinquante dans la classe des sciences et trente dans celle des lettres.

» 8 octobre. Nomination de la commission des antiquités, dont les membres sont au nombre de quatorze.

» 15 décembre. Division de la classe des lettres en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales.

» 15 décembre. Le nombre des exemplaires des mémoires donnés par l'académie aux auteurs est porté de cinquante à cent, pour les ouvrages insérés dans les recueils des Mémoires.

1843, 4 mars. Nomination d'une commission chargée de régulariser tout ce qui se rapporte à l'observation des phénomènes périodiques.

LISTE DES MEMBRES

ORDINAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS

DE L'ACADÉMIE.

—

LE ROI, PROTECTEUR.

—

- M. Le baron DE STASSART**, directeur.
» **Le baron DE GERLACHE**, vice-directeur.
» **QUETELET**, secrétaire perpétuel.

—

CLASSE DES SCIENCES.

30 MEMBRES.

- M. VROLIK**, G.; à Amsterdam. Nommé le 3 juillet 1816.
» **KESTELOOT**, J. L.; à Gand. — id.
» **Le baron DE GEER**, J. W. L.; à Jutfaas,
près d'Utrecht — id.
» **THIRY**, Ch. E. J.; à Bruxelles. — id.
» **D'OMALIUS**, J. J.; à Halloy. — id.
» **QUETELET**, A. J. L.; à Bruxelles. Élu le 1^{er} février 1820.
» **DANDELIN**, G.; à Liège. — 1^{er} avril 1822.
» **PAGANI**, G. M.; à Louvain. — 28 mars 1825.

M. VANDERMAELEN, P. ; à Bruxelles. . . .	Élu le 10 janvier 1829.
» DUMORTIER, B. C. ; à Tournai. . . .	— 2 mai 1829.
» BLUNE, Ch. L. ; à Leyde	— id.
» SAUVEUR, D. ; à Bruxelles. . . .	— 7 novem. 1829.
» VAN REES, R. ; à Utrecht	— 6 mars 1830.
» Le baron DE HUMBOLDT ; à Berlin . . .	— 8 avril 1830.
» TIMMERMANS, H. A. ; à Gand. . . .	— 12 octobre 1833.
» DE HEMPTINNE, A. ; à Bruxelles. . . .	— 7 mai 1834.
» LEJEUNE, A. L. S. ; à Verviers. . . .	— id.
» CRANAY, J. G. ; à Louvain. . . .	— 8 mai 1835.
» WESMAEL, C. ; à Bruxelles. . . .	— 15 décem. 1835.
» MARTENS, M. ; à Louvain. . . .	— id.
» PLATEAU, J. ; à Gand. . . .	— 15 décem. 1836.
» DUMONT, A. H. ; à Liège. . . .	— id.
» CANTRAINE, F. ; à Gand. . . .	— id.
» KICKX, J., à Gand	— 15 décem. 1837.
» MORREN, Ch. ; à Liège	— 7 mai 1838.
» VERHULST, P. ; à Bruxelles	— 14 décem. 1841.
» DELVAUX, docteur ; à Liège	— id.
» STAS, Jean Servais ; à Bruxelles. . . .	— id.
» DE KONINCK, L. ; à Liège	— 15 décem. 1842.
» VAN BENEDEN ; à Louvain. . . .	— id.

50 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. ABAGO, D. F. J. ; à Paris	Élu le 5 avril 1834.
» BABBAGE, Ch. ; à Londres. . . .	— 7 octobre 1826.
» BACHE, D. ; à Philadelphie. . . .	— 9 mai 1842.
» BARLOW, P. ; à Woolwich. . . .	— 10 novem. 1827.
» BARRAT, John ; à Grassinton-Moor. . .	— 1 ^{er} mars 1828.
» BERTOLONI, Ant. ; à Bologne. . . .	— 6 octobre 1827.
» BERZÉLIUS, C. ; à Stockholm	— 5 avril 1834.
» BONAPARTE, Charles P., prince de Ca- nino ; à Rome	— 9 mai 1842.

M. BORY de St-Vincent, colonel; à Paris	Élu le 4 février 1829.
» BREWSTER, sir David; à Édimbourg.	— 5 avril 1834.
» BROWN, Robert; à Londres.	— 7 novem. 1829.
» CHASLES; à Chartres.	— 4 février 1829.
» CRELLE; à Berlin.	— 5 avril 1834.
» DE BLAINVILLE (H. M. Ducrotay); à Paris	— 8 mai 1836.
» DE BUCH, Léopold; à Berlin	— 17 décem. 1843.
» DECAISNE, Jos.; à Paris.	— 15 décem. 1836.
» DE LA RIVE, Aug.; à Genève.	— 9 mai 1842.
» DE MACEDO; à Lisbonne	— 15 décem. 1836.
» DE MARTIUS, Ch. Fr. Ph.; à Munich.	— 9 mai 1842.
» DUMAS, Jean-B.; à Paris	— 17 décem. 1843.
» ENCKE, J. F.; à Berlin.	— 7 novem. 1829.
» FUSS, P. H.; à St-Petersbourg	— 9 mai 1842.
» GAUSS, Ch. Fr.; à Goettingue.	— 14 décem. 1841.
» Le chevalier GREGOIRE-SAINTE-HILAIRE; à Paris	— 5 avril 1834.
» GERGONNE, F. D.; à Montpellier.	— 8 mai 1824.
» GRANVILLE, A. B.; à Londres.	— 6 octobre 1827.
» HERSCHEL, sir John F.; à Londres.	— 7 octobre 1826.
» MATTEUCCI, Ch.; à Pise	— 8 novem. 1834.
» MOREAU DE JONNÈS, Alex.; à Paris.	— 21 mai 1825.
» OCKEN; à Zurich.	— 8 octobre 1825.
» OERSTED, J. Ch.; à Copenhague.	— 9 mai 1842.
» PLANA, J.; à Turin	— 5 avril 1834.
» SABINE, Édouard; à Londres.	— 2 février 1828.
» SCHUMACHER, H. C.; à Altona.	— 7 novem. 1829.
» SOUTH, sir James; à Londres.	— 10 novem. 1827.
» TAYLOR, John; à Londres.	— 1 ^{er} mars 1828.
» TIEDEMANN, Fr.; à Heidelberg	— 15 décem. 1837.
» VÈNE, A.; à Paris	— 2 février 1824.
» VILLERMÉ, L. R.; à Paris.	— 31 mars 1827.
» WURZER; à Darmstadt.	— id.

Correspondants régnicoles.

M. Le baron DESSELYS LONGCHAMPS; à Liége.	Élu le 7 mai 1841.
» DEVAUX, ingénieur; à Liége	— 15 décem. 1836.
» Le baron DU BUS, Bern.; à Bruxelles.	— 7 mai 1841.
» GALEOTTI, Henri; à Bruxelles	— id.
» GLUGE; à Bruxelles	— 17 décem. 1843.
» LACORDAIRE; à Liége.	— 15 décem. 1842.
» NYST; à Louvain.	— id.
» SCHWANN, Th.; à Louvain.	— 14 décem. 1841.
» SOMMÉ; à Anvers	— 9 mai 1843.
» SPRING, A.; à Liége.	— 14 décem. 1841.

CLASSE DES LETTRES.

18 MEMBRES.

M. VAN LENNEP, D. J.; à Amsterdam.	· Nommé le 3 juillet 1816.
» CORNELISSEN, Norbert; à Gand.	— id.
» Le baron DE REIFFENBERG, F. A. F. T.;	
à Bruxelles	Élu le 8 juillet 1823.
» DE JONGE, J. C.; à La Haye.	— 1 ^{er} avril 1826.
» MARCHAL, J.; à Bruxelles.	— 4 février 1829.
» STEUR, Ch.; à Gand.	— 5 décem. 1829.
» Le baron DE GERLACHE, E. C., à Brux.	— 14 octobre 1833.
» Le baron DE STASSART, à Bruxelles.	— id.
» GRANDGAGNAGE; à Liége	— 7 mars 1835.
» WILLEMS, J. F.; à Gand	— 6 juin 1835.
» Le chanoine DE SMET; à Gand	— id.
» Le chanoine DE RAM; à Louvain.	— 15 décem. 1837.
» ROULEZ, J. E. G.; à Gand.	— id.
» LESBROUSSART, Ph.; à Liége.	— 7 mai 1838.

M. MOKE, H. G. ; à Gand	Élu le 7 mai 1840.
» NOTHOMB ; à Bruxelles	— id.
» VAN DE WEYER, Sylvain ; à Londres	— id.
» GACWARD ; à Bruxelles	— 9 mai 1842.

30 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. BLONDEAU ; à Paris	Élu le 15 décem. 1836.
» COOPER, C. P. ; à Londres.	— 5 avril 1834.
» COUSIN, Victor ; à Paris.	— 6 octobre 1827.
» Le baron DE LA DOUCETTE ; à Paris	— 8 mai 1835.
» DE LA FONTAINE ; à Luxembourg	— 23 décem. 1822.
» DE MOLÉON, J. G. V. ; à Paris	— 14 octobre 1820.
» LÈ vicomte DE SANTAREM, à Lisbonne.	— 15 décem. 1842.
» FERNANDEZ DE NAVARRETE ; à Madrid.	— id.
» L'abbé GAZZERA ; à Turin.	— id.
» GRIMM, Jacques ; à Berlin.	— id.
» GROEN VAN PRINSTERER, à La Haye.	— 15 décem. 1840.
» JULLIEN, M. A. ; à Paris.	— 8 mai 1824.
» LEGLAY, A. ; à Lille.	— 5 avril 1834.
» LENORMAND, L. Séb. ; à Paris.	— 14 octobre 1820.
» LENORMANT, Charles ; à Paris.	— 14 décem. 1841.
S. E. le cardinal MAI ; à Rome.	— 15 décem. 1842.
M. MONE, J. ; à Carlsruhe	— 7 mai 1840.
» MULLER ; à Trèves	— 23 décem. 1822.
» PHILIPS ; à Munich	— 15 décem. 1842.
» RAOUL-ROCHETTE ; à Paris.	— 17 décem. 1843.
» WITTENBACH ; à Trèves	— 15 décem. 1842.

Correspondants régnicoles.

M. BAGUET ; à Louvain	Élu le 14 décem. 1841.
» BARON ; à Bruxelles	— 9 mai 1842.

- M. BERNARD, Ph.**; à Bruxelles. Élu le 9 mai 1842.
» **BORNET**; à Liège. — 15 décem. 1836.
» **Le baron DE SAINT-GENOIS, Jules**; à
Gand. — 7 mai 1838.
» **DE WITTE**; à Anvers. — 7 mai 1840.
» **SCHAYES**; à Bruxelles. — 8 mai 1838.
» **VAN HASSELT, André**; à Anvers. . . — 15 décem. 1837.
» **VAN PRAET, Jules**; à Bruxelles. . . — 5 avril 1834.
-

MEMBRES HONORAIRES.

- M. Le duc d'URSEL**; à Bruxelles. . . . Nommé le 3 juillet 1816.
» **Le baron VANDERKAPPELEN**; à Utrecht. Elu le 7 mai 1818.
» **VAN EWYCK, D. J.**; à Amsterdam. . — 4 février 1826.
» **VAN GOBBELSCHROY, L.**; à Bruxelles. — 20 août 1825.
» **WALTER, J.**; à Bruxelles. — 26 novem. 1825.
-

MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION DES FINANCES.

MM. DE GERLACHE;
DUMORTIER;
MARCHEL;
THIRY;
WALTER.

Les mêmes membres, avec le secrétaire perpétuel, composent la commission pour les impressions.

NOMS

DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS.

- MM.** Le baron VAN SPAEN-LA LECQ, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 29 avril 1817, à 66 ans).
- » MESSIER (Charles), élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 10 avril 1817, à 87 ans).
 - » DE LAUNAY, élu le 14 octobre 1776. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).
 - » CAELS, docteur en médecine, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).
 - » DE BURTIN, F. X., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1818).
 - » LESBROUSSART, élu en 1790. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818).
 - » WYTENBACH, Daniel, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 17 janvier 1820, à 74 ans).
 - » Le baron DE FELTZ, président de l'académie, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1820).
 - » TE WATER, J. G., élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 19 octobre 1822).
 - » VAN SWINDEN, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam, le 6 mars 1823, à 77 ans).
 - » LAMBRECHTSEN VAN HITTEM, N. Cornélie, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Middelbourg, le 21 mai 1823, à 71 ans).
 - » Le docteur BRUGMAN, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 22 juillet 1819).

- MM.** Le docteur **HARBAUR**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain).
- » **ERNST**, curé à Afden, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Afden).
 - » **THEYS**, Isfride ou Jean-François, ancien curé de Wyneghem, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Anvers, le 3 janvier 1824).
 - » **CASSEL**, professeur à l'université de Gand, élu le 18 janvier 1819 (mort à Gand, en 1821).
 - » Le chev^r. **DE CONINCK**, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à Bruges).
 - » **MINKELERS**, J. P., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Maestricht, le 4 juillet 1824, à 75 ans).
 - » **KEMPER**, J. Melchior, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 20 juillet 1824).
 - » **TYDEMAN**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 1^{er} février 1825).
 - » **DE BAST**, chanoine, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 11 avril 1825, à 72 ans).
 - » Le baron **DE VILLENFAGNE**, d'Engihoul, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Liège, le 23 janvier 1826, à 73 ans).
 - » Le commandeur **DE NIEUPORT** (*Ch.-François Preud'homme d'Hailly*), élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 20 août 1827, à 81 ans).
 - » Le baron **FOURIER**, élu le 9 mai 1826 (mort à Paris, en 1829).
 - » **SENTELET**, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, en 1830).
 - » L'abbé **BÉVY**, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 28 juin 1830, à 92 ans).
 - » **KICKX**, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles, le 27 mars 1831, à 56 ans).
 - » **VANDERLINDEN**, Pierre-Léonard, élu le 28 octobre 1826 (mort à Bruxelles, le 5 avril 1831, à 33 ans).
 - » **RAEPSAFT**, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenaerde, le 19 février 1832, à 81 ans).

- MM.** Le prince DE GAVRE, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye, le 2 août 1832).
- » REPELAER VAN DRIEL, O., élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à La Haye, le 26 octobre 1832).
 - » VAN HULTHEM, Ch., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 25 novembre 1817 (mort à Gand, le 16 décembre 1832). [*Il était né le 4 avril 1764.*]
 - » VAN WYN, élu le 14 octobre 1774. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, en 1834, à 91 ans).
 - » DEWEZ, L. D. J., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 13 janvier 1821 (mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834).
 - » MEYER, J. D., élu le 7 mai 1818 (mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834).
 - » HUGUENIN, V., élu le 10 novembre 1827 (mort à Nimègue, le 7 novembre 1833).
 - » VAN HUTENHOVE, Jacques-Maurice-Charles, élu le 30 novembre 1818 (mort à Lienden, le 1^{er} septembre 1836, à 63 ans).
 - » BEKKER, Georges-Joseph, élu le 7 mai 1834 (mort à Liège, le 27 avril 1837).
 - » FORMANN, Vincent, élu le 1^{er} mai 1834 (mort à Liège, le 25 septembre 1837).
 - » VAN MARUM, élu le 3 juillet 1816, (décédé le.... 1838).
 - » MOLL, G., élu le 7 mai 1828 (mort à Amsterdam, le 17 janvier 1838).
 - » VAN HEUSDE, P. G., élu le 3 juillet 1816 (mort à Genève, le 28 juillet 1839).
 - » RAOUX, Adrien-Philippe, élu le 21 août 1824 (mort à son château de Reves, le 29 août 1839).
 - » BELPAIRE, Antoinée, élu le 7 mars 1835 (mort à Anvers, le 14 décembre 1839).
 - » Le docteur WAUTERS, élu le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 8 octobre 1840).

- MM. GARNIER, J. G.**, élu le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840).
- » **LAMPSINS**, nommé le 3 juillet 1816 (mort le.....).
 - » Le baron **VAN TUYLL Van Serooskerken Van Zuylen**, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort le.....).
 - » **LÉVY, A.**, élu le 3 avril 1830 (mort à Paris, en 1841).
 - » Le baron **DE KEVERBERG de Kessel**, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 30 novembre 1841).
 - » **PYCKE, Léonard**, élu le 24 février 1829 (mort à Courtrai, le 8 février 1842).
 - » **CAUCHY, F. P.**, élu le 4 juin 1825 (mort à Namur, le 6 juin 1842).
 - » **VAN MONS, J. B.**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, le 6 septembre 1842).
 - » **FALCK**, élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 16 mars 1843).

CORRESPONDANTS.

- MM. DEVILLY**, élu le 26 juillet 1823 (mort à Metz).
- » **HACHETTE, J. P. N.**, élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 16 janvier 1834).
 - » **FRULLANI, Julien**, élu le 13 janvier 1827 (mort à Florence, le 5 mars 1834).
 - » **COURTOIS, R.**, élu le 17 janvier 1835 (mort à Liège, le 14 avril suivant, à l'âge de 29 ans).
 - » **DELMOTTE, Henri**, élu le 8 mai 1835 (mort à Mons, le 7 mars 1836, à 37 ans).
 - » **AMPÈRE, André-Marie**, à Paris, élu le 8 octobre 1825 (mort à Marseille, le 10 juin 1836).
 - » **GAMBART**, à Marseille, élu le 28 décembre 1826 (mort à Paris, le 23 juillet 1836).
 - » **RAYNOUARD, François-Just.-Marie**, à Paris, élu le 5 avril 1833 (mort à Passy, le 28 octobre 1836).

- MM. SCHNEBLING**, élu le 5 avril 1834 (mort à Liège, le 7 novembre 1836).
- » **VAN PRAET**, élu le 8 mai 1824 (mort à Paris, le 5 février 1837).
 - » **GOETHALS-VERCRUYSE**, élu le 5 avril 1833 (mort à Courtrai, le 6 septembre 1838).
 - » **Le baron SYLVESTRE DE SACY**, élu le 3 novembre 1834 (mort à Paris, le 21 février 1838).
 - » **Le baron DE HERDER**, élu le 8 octobre 1825 (mort le.....).
 - » **L'abbé RANZANI**, Camille, élu le 8 mai 1824 (mort à Bologne, le 23 avril 1841).
 - » **DAUNOU**, Pierre-Claude-François, élu le 7 mai 1838 (mort à Paris, le 20 juin 1840).
 - » **DE HAUT**, à Liège, élu le 7 mai 1840 (mort le 1^{er} juillet 1841).
 - » **DE CANDOLLE**, Auguste-Pyrame, élu le 5 avril 1834 (mort à Genève, le 9 septembre 1841).
 - » **WILKEN**, à Berlin, élu le 5 avril 1833 (mort le.....).
 - » **VOISIN**, Auguste, élu le 15 décembre 1837 (mort à Gand, le 4 février 1843).
 - » **SIMONS**, Pierre, élu le 8 mai 1838 (mort sur mer, le 15 mai 1843).
 - » **BOUVARD**, Alexis, élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 7 juin 1843).
 - » **Le marquis DE FORTIA-D'URBAN**, élu le 2 février 1828 (mort à Paris le 3 août 1843).
 - » **NICOLLET**, élu le 23 décembre 1826 (mort à Washington, le 11 septembre 1843).

NOTICES BIOGRAPHIQUES.



NOTICE

SUR

ANTOINE REINHARD FALCK,

MEMBRE HONORAIRE DE L'ACADÉMIE,

NÉ A UTRECHT, LE 19 MARS 1776; MORT A BRUXELLES,
LE 16 MARS 1843 (1).

Il est plus difficile, pour l'homme d'état, de jouir de l'estime générale, que de la mériter; il est surtout rare de savoir se concilier ces deux avantages. C'est une espèce de privilège, qui cependant s'obtient quelquefois; l'illustre confrère que la mort nous a ravi, en est une preuve consolante. Sa supériorité savait se faire jour, sans offusquer les autres; et l'envie qui s'attache, comme l'insecte vénimeux,

(1) Madame Falck m'a fait l'honneur de me communiquer plusieurs renseignements qui m'étaient nécessaires pour écrire cette notice, et la rectification de quelques dates données d'une manière fautive dans les biographies. Je saisis cette occasion pour lui exprimer toute ma reconnaissance.

Je dois aussi à l'amitié de M. Van de Weyer, un grand nombre de notes sur la carrière politique de M. Falck, et particulièrement sur son séjour à Londres; elles m'ont été d'autant plus précieuses que

à tout ce qui s'élève avec vigueur, n'a jamais osé l'attaquer, ni même faire contre lui l'essai de ces armes perfides, tant redoutées des hommes en place et si favorablement accueillies par la jalouse médiocrité. Il est remarquable en effet que la presse la plus hostile, celle qui ne frappe que pour rabaisser et détruire, n'ait jamais aiguisé ses armes contre lui, pas même au moment de sa plus grande puissance.

J'insiste sur cette remarque parce qu'elle doit nous faire mieux comprendre quelles utiles leçons on peut puiser dans l'examen d'une vie aussi bien remplie, et en présence d'une estime aussi universellement proclamée.

Antoine Reinhard Falck, issu d'une ancienne famille patricienne, naquit à Utrecht le 19 mars 1776 (1). Ses parents ne négligèrent rien pour développer de bonne heure ses heureuses dispositions naturelles; ils lui firent faire ses études à l'athénæum d'Amsterdam. Le jeune Falck y suivit, avec le plus grand succès, les leçons du célèbre professeur Cras, et se montra digne d'un tel maître.

A l'occasion des épreuves universitaires qu'il subit à l'université de Leyde en 1799, il publia une dissertation (*de matrimonio*) dans laquelle se décelaient déjà une rare intelligence et des vues élevées en politique. Il visita ensuite plusieurs universités allemandes et passa quelque temps à celle de Göttingue, pour suivre un cours de diplomatie.

M. Van de Weyer a pu fort bien apprécier notre confrère, soit comme ministre plénipotentiaire près de la conférence, soit par ses anciennes relations personnelles, soit encore par une similitude de position et d'antécédants.

(1) Et non à Amsterdam, comme l'ont répété plusieurs biographies. Il était fils du directeur de la compagnie des Indes, Otto William Falck et de Engela Apollonia Bergh, du Cap.

M. Falck y fit la connaissance du baron Van der Capellen, notre confrère, avec qui il conserva depuis des relations d'une amitié intime.

De retour à Amsterdam, en 1800, il y fut nommé membre de la municipalité. **M. Falck** appartenait par ses principes et par ses relations, à l'ancien parti patriote ou républicain, qui avait combattu avec ardeur les prétentions de la maison d'Orange. La part active et diverse que plusieurs membres de sa famille avaient prise à ces luttes, le spectacle des révolutions qu'elles amenèrent, avaient mûri son esprit avant l'âge : il était en quelque sorte homme d'état né. Aussi, son aptitude aux affaires se révéla-t-elle de bonne heure. Aux études classiques qui font le savant, il alliait la connaissance des hommes, de leurs passions, de leurs intérêts, qui fait l'homme politique.

Nommé, en 1802, secrétaire de légation à Madrid, pour la république batave, il montra qu'il ne jouerait pas longtemps le rôle de subordonné. Son chef immédiat, ministre faible et médiocre, eut le bon esprit de reconnaître dans le jeune Falck, non un élève qui promettait, mais un maître consommé dans les affaires. Il lui en abandonna sagement la direction, et jusqu'à la correspondance confidentielle avec le gouvernement. Ses lettres offraient déjà ce mélange d'esprit, de facilité, de simplicité pleine de profondeur, qui en faisaient de véritables modèles. Il frappait les observateurs les plus exercés par la justesse et la promptitude de ses aperçus. Ces dons heureux sont, en politique, ce qu'est le tact dans le monde, ce qu'est le coup d'œil médical dans l'art de guérir. Avant d'être chargé d'affaires en titre, **M. Falck** en remplissait donc, en réalité, toutes les fonctions.

Lorsque M. Meynders fut rappelé de sa mission en 1805, M. Falck ne tarda pas à le suivre, et rentra dans sa patrie; mais ce fut pour voir ensevelir la liberté batave, sous un trône que l'empereur élevait à son frère, Louis Napoléon. M. Falck et quelques hommes dévoués à leur patrie, firent, mais inutilement, tous leurs efforts pour prévenir ce malheur. Il abandonna dès lors la carrière politique et s'éloigna de toutes les fonctions qui lui furent offertes à la cour; il accepta cependant celles de secrétaire du département des affaires étrangères, sous le ministère de M. Vander Goes; et en 1808, il passa, avec le même titre, au ministère de la marine et des colonies, poste, dans lequel il pouvait servir encore utilement son pays (1)

Le roi Louis avait su distinguer les qualités éminentes de M. Falck : il le cite, dans ses mémoires, comme un jeune homme instruit et d'une grande espérance. La suite a bien justifié ce jugement. Après l'abdication de ce bon prince,

(1) M. Falck eut, pour successeur à Madrid, son ami particulier M. Hugo Van Zuylen Van Nyevelt, qui, au bout de quelques années, témoigna le désir de rentrer dans sa patrie. Il en fut dissuadé par M. Falck, qui prévoyait déjà l'issue que devaient avoir les choses. « Il me semble, écrivait-il, que vous feriez mieux de rester sur le théâtre jusqu'à ce que la toile tombe, époque qui ne peut guère être éloignée, vu que le machiniste s'apprête. Cette pauvre Hollande est à la veille de n'avoir plus ni chargés d'affaires, ni ministres, ni gouvernement à part; je sais bien que telle n'est pas l'opinion de beaucoup de nos compatriotes; en deux mots, je crois que notre chute est prochaine, et il ne s'agit plus que de tomber avec grâce. » J'extrais ces détails d'une notice sur M. Falck insérée dans le n° 1 du *Journal de l'institut des Pays-Bas*, pour 1843, notice que je n'ai réussi à me procurer que quand la mienne était écrite.

notre confrère renonça entièrement aux affaires publiques , et reprit le cours de ses paisibles études , consolation ordinaire des âmes fortes dans de grands revers.

La réunion de la Hollande à l'empire français , c'est-à-dire , la ruine totale de l'indépendance de son pays , fut pour M. Falck une de ces épreuves qui décident à jamais du caractère d'un homme. Il en sortit pur et fidèle à ses principes. Un fait peu connu , et qui honore singulièrement M. Falck , c'est que , nommé d'abord chevalier , puis commandeur de l'ordre de la *réunion* , il ne voulut jamais en porter les insignes. Ils étaient à ses yeux des chaînes dorées , qui révélaient plutôt qu'elles ne cachaient l'asservissement de sa patrie. L'exemple qu'il donna ne fut pas contagieux. Cet acte de courage fut même blâmé par ceux qui ne se sentaient pas la force de l'imiter.

Dès lors , M. Falck fut traité en suspect , et l'empereur ordonna à sa police d'exercer sur le patriote récalcitrant la plus stricte surveillance. Les princes ne pardonnent pas l'indifférence aux hommes , ils croient que c'est se placer au-dessus d'eux , que de pouvoir se passer de leurs faveurs (1). Napoléon y vit une protestation qu'il eût peut-être punie sévèrement , si M. Falck n'eut pris le parti de quitter la Hollande.

Pendant ses voyages dans le nord de l'Europe , le haut commerce d'Amsterdam lui confia la défense de ses intérêts

(1) Il est remarquable que , malgré les missions diplomatiques importantes dont M. Falck fut chargé et dont il s'acquitta avec tant de distinction , il ne reçut jamais d'autre décoration que celle de l'ordre du lion néerlandais , dont il était grand'croix ; les puissances vengeaient-elles le refus fait à Napoléon , ou craignaient-elles les froideurs du républicain ?

à Saint-Pétersbourg et à Stockholm (1). Cette mission toute particulière l'initia plus profondément encore dans la connaissance des ressorts et des ressources de la prospérité commerciale de son pays. Il n'y a pas de petites affaires pour les grands esprits.

C'est encore pendant le cours de ces voyages, que M. Falck réunit les éléments d'un mémoire qu'il présenta à la troisième classe de l'institut des Pays-Bas, dont il faisait partie depuis 1808. Il examine dans cet écrit l'influence de la civilisation de la nation hollandaise sur les progrès des peuples du Nord, et y présente des renseignements curieux qui concernent également la Belgique (2).

Son retour en Hollande ouvrit un nouveau champ à son activité et à son patriotisme (1812). Nommé capitaine d'une cohorte de la garde nationale d'Amsterdam, instituée pour le maintien de l'ordre, il remplit ces fonctions de manière à prouver aux amis initiés dans le secret de ses espérances, qu'il saurait un jour en tirer parti contre les oppresseurs de son pays. C'est là qu'il jeta les fondements de cette popularité, de cette influence sur les masses qui lui inspirèrent bientôt après le courage de donner la première impulsion au mouvement insurrectionnel. Comme l'aigle qui pressent l'orage bien avant qu'il n'éclate, il reconnut d'un œil sûr les signes précurseurs de la chute des empires; et, à l'espèce de stupeur dont étaient frappés la plupart des agents

(1) Il se rendit d'abord en Allemagne, puis en Danemarck et en Suède, avec l'intention de se rendre à St-Pétersbourg, cependant il ne put réaliser ce dernier projet.

(2) *Over den invloed der beschaving van de nederlandsche natie op de verlichting van de noordsche volken*, 1813.

du pouvoir, il comprit que, pour assurer l'indépendance de son pays, le moment d'agir était arrivé.

On touchait au mois de novembre 1813 ; l'empire croulait ; ses appuis cédaient de toutes parts , ou se détachaient avec violence. Tous les regards étaient tournés vers M. Falck ; car c'est dans le danger qu'on vient se rallier autour de l'homme supérieur : l'égoïsme alors fait taire la vanité jalouse. M. Falck , au milieu de l'agitation croissante et du désordre qui commençait à se manifester , se présenta à l'hôtel de ville , à la tête de la garde nationale , et décida par son énergie le conseil municipal à embrasser la cause du pays. Sa modération, dans ces circonstances difficiles, fut égale à son patriotisme ; et, en assurant l'indépendance de sa patrie, il sut la préserver de souillures.

Plus tard, c'est-à-dire après le succès, des envieux, et surtout ceux qui étaient restés dans l'inaction, ont voulu lui enlever l'honneur de cette audacieuse initiative ; mais l'histoire le lui maintiendra , et saura faire reconnaître en lui l'homme qui, par la hardiesse de ses plans, la sagesse de ses conseils, la décision de son caractère, hâta, de concert avec M. de Hogendorp, l'affranchissement des Pays-Bas (1).

Après avoir rempli les fonctions difficiles de secrétaire du gouvernement provisoire établi à La Haye , la place de M. Falck , au retour du prince d'Orange, était marquée d'avance dans les conseils du nouveau souverain : il y fut

(1) Voyez l'ouvrage de Van der Palm sur la révolution de 1813. *Geschied- en redekunstig gedenkschrift van nederlands herstelling in den jare 1813.* 1 vol. in-8°. Amsterdam, 1816.

appelé en qualité de secrétaire d'état. Cette élévation soudaine n'apporta aucun changement dans ses principes, ses habitudes, ses rapports intimes avec les savants et les littérateurs, qui le consultaient encore comme un ami. Le pouvoir, la fortune, les grandeurs, les succès subits ne gâtent que ceux qui étaient gâtés d'avance.

En 1819, il fut envoyé en mission extraordinaire à Vienne, pour assister aux négociations définitives concernant l'entrée du grand duché du Luxembourg dans la confédération germanique.

Le roi sentit bientôt après le besoin de lui donner une part plus directe dans l'administration générale du royaume, et lui confia, en 1820, le ministère du commerce et des colonies, de l'instruction publique, des sciences et des beaux-arts (1).

Nous devons laisser à d'autres le soin d'apprécier tout ce qu'il déploya de talent et d'élévation de caractère dans ces fonctions difficiles; avec quelle sage impartialité, il sut concilier les intérêts si divers de deux pays plus ou moins ombrageux, plus ou moins jaloux de leurs avantages réciproques; avec quelle délicatesse il ménageait les préjugés nationaux et religieux, constamment en présence et constamment sur l'offensive (2). Il inspirait à tous une

(1) M. Falck s'était marié peu de temps auparavant; il avait épousé M^{lle} de Roisin, issue d'une famille noble du Hainaut, le 2 décembre 1817.

(2) Comme homme d'état, il procédait avec une modération extrême dans ces affaires délicates; comme simple particulier, il ne se croyait pas obligé de garder les mêmes ménagements avec ses amis. En 1818, au sujet de quelques lettres pseudonymes sur la tolérance, insérées dans les *Annales Belgtques*, il écrivait à M. Cornelissen, qui

égale confiance, parce que tous avaient foi dans sa probité et dans ses lumières. Si quelque main avait pu retenir ensemble les différentes parties de l'état prêtes à se disloquer si peu de temps après leur assemblage, c'était sans doute la sienne. On a souvent répété, et avec raison, que lui seul eût pu tourner habilement l'écueil sur lequel vint échouer plus tard le vaisseau de l'état.

Mais, sans anticiper sur l'avenir, portons nos regards sur les premiers temps de son séjour dans nos provinces. Même avant son arrivée, il nous avait donné des témoignages de sympathie, en usant de tout son crédit auprès du cabinet britannique, pour abréger la captivité de prisonniers belges, anciens militaires de l'empire (1).

Quand il fut parmi nous, cette activité bienfaisante ne

en était, je crois, l'auteur : « la correspondance d' A. C. et de V. L. m'a paru doublement remarquable, d'abord à cause du talent de l'auteur ; et, puis, à cause de l'extrême bonté qu'il a de parler raison à des gens qui n'en veulent pas et de s'exposer au désagrément d'être excommunié à droite et à gauche. S'il fait une nouvelle brochure sur le même objet, je lui conseille d'emprunter un titre à Voltaire : *Sottise des deux parts.* »

(1) Je dois ces renseignements à l'obligeance de M. Kesteloot, qui fut lui-même invité par M. Falck, à recueillir les pièces nécessaires pour obtenir du cabinet britannique le renvoi des prisonniers dans leurs foyers. Parmi ces prisonniers se trouvait le frère de M. Al. Gendebien.

Je tiens encore de M. Kesteloot que c'est à M. Falck que la ville de Gand doit d'avoir été délivrée de l'espèce de régime de terreur que M. le baron d'Eckstein y avait établi en 1815. Sous ce régime, très-peu philosophique, le noble baron avait jugé à propos de suspendre toutes les libertés, et de se poser en duc d'Albe; dès que M. Falck put en fournir les preuves à La Haye, le mal cessa, et le baron d'Eckstein dut quitter le pays.

fit que s'étendre davantage. Placé auprès du chef de l'état, dont il avait toute la confiance, il sut noblement user de son influence pour protéger les sciences, les lettres et les arts.

Le nom de M. Falck se rattache à la création de nos principaux établissements scientifiques et littéraires, et certes ces établissements ne pouvaient s'élever sous de meilleurs auspices. Le 7 mai 1816, M. Falck contre-signa, en qualité de secrétaire d'état, l'arrêté royal qui réorganisait l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, en considération de ses anciens services; et, dans le cours de la même année, parut l'arrêté royal qui créait les trois universités de Gand, Liège et Louvain.

Bientôt M. Falck, comme ministre de l'instruction publique, put donner une impulsion plus immédiate à ces institutions naissantes, qu'il devait regarder comme sa création.

L'académie royale, par un juste sentiment de reconnaissance, inaugura son second anniversaire en inscrivant le nom de son bienfaiteur parmi ceux de ses membres honoraires. C'était la première nomination qu'elle faisait depuis sa réorganisation; elle ne pouvait donner ses suffrages à aucun savant qui en fut aussi digne. L'empressement que mit le secrétaire à communiquer cette nomination à celui qui en était l'objet, lui fit oublier une formalité du règlement. L'art. 6 voulait que l'élection fût soumise à l'agrément de Sa Majesté. Sans doute le secrétaire pensait que la sanction royale devenait ici une conséquence nécessaire de la nomination académique, et qu'on pouvait fort bien s'en passer pour abrégier les formes. M. Falck ne fut pas de cet avis; il soumit ses doutes à cet égard avec autant de finesse que

d'urbanité, dans une lettre où le ministre prenait soin de s'effacer entièrement (1).

Pendant que M. Falck se trouvait à Bruxelles, à la tête du ministère de l'instruction publique, il aimait à réunir autour de lui ses confrères de l'académie, et en général les amis des sciences et des lettres, ainsi que les principaux artistes. Il avait l'art de parler à chacun le langage qui lui convenait, s'intéressait à ses travaux, les encourageait avec bienveillance; vous perdiez de vue le ministre pour ne voir en lui que l'homme instruit qui descendait dans le secret

(1) Voici la lettre adressée à M. Van Hulthem, alors secrétaire; je l'ai trouvée dans les archives de l'académie.

« MONSIEUR,

» Avant de répondre à la lettre que vous m'avez écrit en votre qualité de secrétaire de l'académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et par laquelle vous me communiquez que l'académie m'a fait l'honneur de me placer au nombre de ses membres honoraires, je crois devoir vous faire part, en particulier, du doute qu'a fait naître chez moi la lecture de l'art. 6 du règlement de l'académie, par rapport à la régularité de l'élection. On pourrait, ce me semble, expliquer cet article de manière à ce que l'élection de tous les académiciens, tant ordinaires qu'honoraires, dût être soumise à l'approbation du roi. Vous pourrez m'éclairer très-facilement sur ce point, en me communiquant la marche que l'académie a suivie depuis son rétablissement, dans l'élection de ses membres honoraires, et je vous prie par conséquent de vouloir me donner quelques éclaircissements sur cet objet, afin qu'on ne puisse m'accuser d'avoir accepté trop légèrement des honneurs qui ne m'étaient pas régulièrement conférés.

» Je vous prie, etc. »

de votre pensée ; et si quelque chose pouvait rappeler son rang élevé , c'était cette dignité naturelle qui ne l'abandonnait jamais.

Dans ses soirées , où il savait si bien mettre l'intelligence et la modestie à l'abri des froides contraintes de l'étiquette , M. Falck animait les autres par son exemple. Sa conversation vive et spirituelle avait une chaleur entraînante , dans laquelle perçait une légère causticité , tempérée par une extrême bienveillance. Plusieurs d'entre nous se souviendront sans doute encore des attaques qu'il dirigeait avec autant de tact que de finesse , contre l'érudition bibliographique de M. Van Hulthem , contre les vivacités quelquefois peu académiques du vieux et respectable commandeur de Nieuport , ou contre les boutades spirituelles de M. Garnier , boutades qu'il aimait encore à citer dans les derniers temps de sa vie.

Un poète lui avait dédié quelques vers latins ; il avait pris soin , selon l'usage , de latiniser son nom , en lui conservant la signification hollandaise de *faucon*. « Comment donc , s'écria M. Falck , vous craignez qu'on ne me prenne pour un aigle ! »

Ses souffrances même ne lui ôtaient pas cette gaieté naturelle (1). Il saisissait rapidement le côté pittoresque des choses ; et rendait toujours avec bonheur le résultat de ses observations. Quelquefois il dirigeait ses attaques contre l'académie même , et savait en riant donner des

(1) Ayant reçu , pendant une de ces cruelles attaques de goutte dont il souffrait depuis sa jeunesse , un mémoire scientifique que je lui avais adressé , il s'empressa de me répondre. « Merci pour votre second mémoire sur la température de la terre. Je juge d'après le tracé

conseils pleins de sagesse sur le cercle trop étroit dans lequel elle avait resserré ses travaux, et sur l'espèce d'isolement où elle se plaçait. « Ses allures, disait-il, sont celles d'une jeune fille modeste qui craint de faire parler d'elle. »

Vers la fin de 1837, le secrétaire de notre académie lui rappelait cette saillie, en lui adressant le recueil de nos nouvelles publications. « Je n'ai pas la moindre souvenance des plaisanteries que j'aurais pu hasarder dans le temps contre l'académie, répondit-il, et je ne conçois pas même comment des gens qui faisaient quelque chose quoique peu, aient pu les encourir de la part d'un homme qui ne faisait rien du tout. Cependant comme votre mémoire est meilleure que la mienne, je veux bien subir la responsabilité de ce tort, surtout s'il m'est permis de croire que mes plaisanteries, bonnes ou mauvaises, ont été pour vous une espèce de principe moteur, ou du moins un stimulant de plus pour faire prendre à vos collègues cet élan de zèle et d'activité que nous admirons ici, sans l'imiter. »

Notre confrère a pu s'accuser avec modestie de n'avoir rien fait pour l'académie, mais nous ne le jugerons pas avec la même rigueur. On ne devait pas espérer de lui des mémoires littéraires; son temps était trop absorbé par les affaires publiques, pour qu'il pût songer à enrichir nos recueils. Mais quelles lumières n'a-t-il pas apportées dans

des courbes, que, pour avoir le moins à souffrir des variations qu'on dit si nuisibles aux goutteux, je ferais bien de m'établir à une profondeur de 7^m,80. C'est une précaution que je compte bien recommander dans mon testament à ceux qui auront à diriger mon établissement définitif. Pauvres fossoyeurs! »

nos discussions? Avec quelle supériorité d'intelligence n'apercevait-il pas, au premier abord, le côté véritablement intéressant d'une question? Combien il prononçait avec goût et sagacité sur le fond et sur la forme des ouvrages qu'on lisait à nos séances. Les rapports qu'il a écrits sur les mémoires soumis à son examen, sont des exemples d'une sage critique et portent le cachet d'un savoir profond. Il réunissait véritablement les qualités les plus essentielles que l'on puisse désirer dans un académicien. Aussi, jouissait-il à tel point de l'estime de ses confrères, que lorsque, plus tard, il fut nommé ambassadeur à Londres, l'académie lui vota des remerciements unanimes pour tous les services qu'elle en avait reçus, et voulut que ce vote fût consigné dans son procès-verbal (1).

M. Falck parlait et écrivait plusieurs langues avec facilité et même avec élégance (2). Ceux qu'il honorait de sa correspondance et de son amitié, ont pu juger avec quel heureux choix d'expressions, avec quel goût il s'énonçait sur les questions les plus graves comme sur les objets en apparence les plus frivoles. Ses lettres particulières, comme nous l'avons remarqué déjà, sont des modèles en ce genre; on y trouve un tact et une finesse d'esprit qui annoncent quelle aurait été sa supériorité, s'il avait suivi la car-

(1) Séance du 8 mai 1824. On lit, dans le procès-verbal de la séance du 31 du même mois. « Son excellence, dans une entrevue particulière a prié le secrétaire de manifester à l'académie combien elle était touchée de ces sentiments (de reconnaissance); et qu'elle ne perdrait jamais ceux qu'elle a voués à la compagnie en général et à chacun de ses membres en particulier. »

(2) Dans un bal auquel il assistait à Madrid, M. Falck s'était approché d'une jeune danseuse et avait pris plaisir à causer avec elle.

rière littéraire, au lieu de s'occuper des affaires politiques.

Les articles sur la philosophie qu'il inséra dans le *magasin critique* du professeur Van Hemert, prouvent qu'il n'était pas seulement écrivain habile et bon observateur, mais qu'il savait descendre encore au fond des choses et étudier les liens mystérieux qui les lient entre elles.

La philosophie de M. Falck n'était pas purement spéculative; elle dominait toutes ses actions, elle traçait sa règle de conduite : aussi tout, dans sa vie, était parfaitement en harmonie; jamais on ne le voyait en désaccord avec lui-même. Dans la république batave comme sous l'empire; sous le roi Louis, comme sous le roi Guillaume, on trouve toujours et avant tout, l'homme dévoué à sa patrie, prêt à se sacrifier pour ses intérêts, mais incapable de renoncer à ses convictions personnelles.

Le roi des Pays-Bas lui avait conféré le titre de baron; mais M. Falck, fidèle à ses anciens principes, ne voulut point faire lever les lettres de noblesse; il était jaloux de conserver son nom tel qu'il avait réussi à l'anoblir lui-même. Ces exemples sont rares. Ce n'était certes point par dédain; il appréciait autant que personne les avantages d'un beau nom, quand il est noblement porté, que ce nom d'ailleurs

De son côté, la jeune espagnole avait été frappée de son air distingué, de sa physionomie avantageuse, de ses yeux bleus si expressifs; elle était fort en peine de savoir quel était ce cavalier qui s'exprimait avec tant d'aisance et de grâce. Quand on lui eut dit qu'il était hollandais, elle crut qu'on s'amusait à ses dépens, bien persuadée qu'un étranger ne pouvait parler espagnol d'une manière aussi parfaite. — Ce fait a été rapporté par M. d'Omalius d'Halloy, à l'appui de ce qui est dit dans la notice.

eût été illustré, ou dans la carrière des armes, ou par une intelligence supérieure, ou par des services rendus à l'état; mais il ne croyait pas devoir recourir à une chambre héraldique pour établir la mesure de son estime, il s'en rapportait volontiers pour cela à son propre discernement; peu d'hommes, sous ce rapport, pouvaient lui être comparés.

Ce n'est pas ici le lieu de se livrer à l'examen détaillé des actes de son administration. Son passage au ministère a laissé, en Belgique, dans le cœur de ceux qui ont su apprécier l'homme d'état, et faire la part des difficultés qui l'entouraient, des souvenirs que n'ont effacés ni les luttes d'une opposition devenue nécessaire, ni les déchirements d'une révolution qui en furent la suite. On savait gré à M. Falck du peu de bien qui se faisait, et de tout le mal qu'il empêchait.

Cette popularité dont il jouissait, même dans les provinces méridionales du royaume, l'influence qu'il exerçait sur ses collègues, la noble indépendance de caractère et d'esprit qui le portait à vouloir rester véritablement ministre, et non un instrument passif et docile, blessèrent de hautes susceptibilités, et amenèrent bientôt un désaccord dans le secret duquel le public ne fut guère initié qu'à demi.

Tandis que, parmi les anciens amis politiques de M. Falck, les uns désiraient qu'il prît, comme ministre, la direction d'un département (celui de la marine), où, comme secrétaire général, il avait dans sa jeunesse donné tant de preuves de capacité; les autres l'exhortaient à appliquer son esprit sage, modéré, conciliant, à l'administration de l'intérieur; son éloignement était décidé par une vo-

lonté suprême, habituée à tout trancher en dernier ressort. Cependant cette espèce de disgrâce fut déguisée sous la forme d'un brillant exil à Londres.

Déjà dès le mois de novembre 1823, il était parti pour l'Angleterre en qualité d'envoyé extraordinaire, afin d'y reprendre conjointement avec l'ambassadeur M. Henri Fagel les négociations au sujet des Indes. Après avoir conclu et signé le traité de mars 1824, il était revenu à La Haye; mais il en repartit presque aussitôt après pour Londres, comme successeur de M. Fagel.

Là, dans un monde où il est si difficile de faire sensation, où l'homme le plus imbu d'une haute opinion de soi-même devient nécessairement modeste, tant il y rencontre de supériorités qui s'effacent et se cachent sous les dehors les plus simples, M. Falck fut bientôt remarqué par les hommes distingués de tous les partis. Les maîtres et les habitués de *Holland-House* (1), ce centre éclairé de tous les esprits d'élite, ont conservé le plus touchant souvenir des grâces et de l'enjouement de sa conversation, de la sûreté de son commerce, des qualités éminentes de son âme. L'étendue et la variété de ses connaissances, la justesse de ses aperçus politiques, sa manière large et *euro-péenne*, si l'on peut s'exprimer ainsi, d'envisager les questions, placèrent bientôt ce représentant d'une puissance secondaire au rang des ambassadeurs de premier ordre.

Canning, qui se connaissait en hommes (2), devint son

(1) Maison de campagne de lord Holland.

(2) et qui avait négocié avec lui le traité de commerce et d'échange, conclu, en mars 1824, entre la Grande-Bretagne et les Pays-Bas.

ami, et disait, en résumant son opinion sur quelques membres du corps diplomatique, ce mot remarquable : « quand je reçois quelques-uns des ministres étrangers, je parle; quand je vois M. Falck, j'écoute! » ces deux hommes d'état avaient entre eux ce trait de ressemblance que, doués tous deux d'une appréciation vive du ridicule, ils maniaient avec succès l'arme de l'ironie et de la plaisanterie; arme dangereuse pour un ministre, et qui blesse aussi souvent l'agresseur que la victime.

La réserve diplomatique de M. Falck était quelquefois mise à de rudes épreuves, en présence de ces amours-propres robustes, qui, dans l'innocence de leur admiration d'eux-mêmes, étalaient devant lui leur nullité prétentiveuse. Il faut plus que de l'esprit pour faire taire son esprit, et lui imposer le régime fortifiant ou adoucissant du silence.

Dans toutes les transactions diplomatiques, et elles sont assez nombreuses, qui eurent lieu entre Falck et Canning, ce grand ministre ne négligea aucune occasion de rendre hommage aux vues libérales et élevées de l'ambassadeur hollandais. Le traité conclu entre eux, relativement aux possessions territoriales et au commerce des Indes orientales, termina heureusement des différends qui avaient plus de deux siècles de durée, et qui avaient produit parfois une assez grande irritation entre les deux gouvernements. « Grâce aux arrangements à la veille d'être arrêtés, dit Canning, dans une note remarquable qui précéda la signature du traité, le commerce des deux nations sera florissant; elles préserveront, en Asie non moins qu'en Europe, cette amitié inviolable qui a toujours subsisté entre elles depuis d'anciens temps; et elles n'auront plus d'autre rivalité que celle de maintenir plus efficacement

les principes d'une politique libérale qu'elles proclament aujourd'hui à la face du monde. » Les mêmes principes présidèrent aux conventions de commerce et d'amitié conclues, à Londres, par M. Falck, en 1827 et 1829, avec les États-Unis du Mexique et la république de Colombie.

Pendant le cours de cette dernière année, M. Falck profita de quelques mois de congé pour faire un voyage en Italie; il visita Nice et le midi de la France, dans le but apparent de fortifier sa santé. Mais déjà il s'était aperçu avec regret que ses conseils n'étaient plus écoutés, il était convaincu qu'il ne jouissait plus assez de la confiance du roi pour être véritablement utile à Londres.

Les révolutions qui, en 1830, ébranlèrent l'Europe, donnèrent à M. Falck une nouvelle occasion de montrer ce qu'il avait de sagesse, de modération, de prévoyance, dans les moments les plus difficiles.

Dès le jour même qu'éclatèrent à Bruxelles les premiers troubles de septembre, M. Falck ne se fit point illusion sur la portée de ces événements. Il se connaissait en révolutions; il savait qu'un peuple, une fois lancé hardiment dans cette voie, ne s'arrête qu'après la conquête de son indépendance. La séparation parut à ses yeux un fait accompli, du jour où une suspension d'armes étant imposée aux deux parties, les cinq grandes puissances annoncèrent la résolution de remanier les traités de 1815 (1); et, malgré la protestation officielle

(1) Déjà, dès le 23 novembre 1830, M. Falck écrivait à son ami Van Zuyleu : « Mon cœur éprouve presque chaque jour le besoin de s'exprimer sur nos intérêts, avec un esprit hollandais et une langue hollandaise. Ce peu de mots vous feront connaître déjà, que je m'en tiens, autant que personne, à la séparation totale. » *Het Instituut*,

qu'il déposa contre cet acte entre les mains de la conférence de Londres, on voit, à chaque ligne de cette pièce remarquable, écrite avec cette mesure et cette dignité qu'il donnait à tout ce qui sortait de sa plume, percer le sentiment profond de la nécessité du démembrement de ce royaume, que sa main avait contribué à élever (1).

Dès lors il s'imposa la tâche périlleuse de réconcilier l'esprit de son souverain avec ce sacrifice, et de l'amener à perdre la Belgique au meilleur marché possible. Ici éclata, dit-on, entre le monarque et son ministre, un nouveau désaccord, semblable à celui qui lui avait déjà coûté un portefeuille; et, malgré l'influence qu'exerçait l'ambassadeur sur les membres de la conférence, malgré la confiance qu'ils avaient en ses lumières et en sa droiture, son rappel de Lon-

p. 70, n° 1. « *Mijn hartgevoelt schier dagelijks de behoefte van zich over onze belangen in hollandschen geest en in hollandsche taal uit te storten. Deze weinige woorden sullen u reeds doen kennen, dat ik, zoo zeer als iemand, my houde aan de totale afscheiding.* »

(1) Pendant que la révolution belge était encore dans toute son activité, M. Falck ne fut pas médiocrement surpris de recevoir la visite de notre ambassadeur, mais une visite de pure courtoisie. Immédiatement après son arrivée à Londres, M. Van de Weyer céda en effet au besoin d'aller saluer M. Falck, non comme envoyé diplomatique, on le conçoit facilement, mais comme simple particulier, et de lui exprimer toute sa reconnaissance pour les témoignages multipliés de bienveillance qu'il en avait reçus à Bruxelles. Cette visite honore à la fois celui qui la faisait et celui qui en était l'objet; M. Falck en fut vivement touché; je tiens cette circonstance de lui-même; il en a parlé dans le même sens à M. le baron d'Arnim, ministre plénipotentiaire de Prusse. Peut-être au moment où j'écris ces lignes, M. Van de Weyer ignore encore combien M. Falck fut sensible à sa démarche.

dres fut décidé, et son départ fit douter un instant de la possibilité de maintenir la paix en Europe.

M. Falck quitta son ambassade sans aigreur, sans éclat, et en cherchant même à atténuer l'effet que sa retraite avait produit sur l'opinion ; c'est que, dans le maniement des grandes affaires, il conservait une liberté d'esprit que n'ont jamais ceux qui songent trop à eux-mêmes, à leur fortune et à leur avenir. Il savait que s'oublier est souvent le moyen le plus sûr de réussir, et qu'en tous cas c'est le plus noble, et le seul digne des hommes qui, comme lui, mettent la grandeur morale au-dessus de toutes les grandeurs humaines « Tôt ou tard, disait-il, on m'aura compris, on me rendra les moyens d'être utile à mon pays ; » la suite des événements prouva qu'il ne se trompait point (1).

Sa nomination de représentant du roi des Pays-Bas à Bruxelles, après la conclusion du traité de paix définitif, fut en quelque sorte la réparation éclatante de la faute qui avait été commise en le rappelant de Londres, en même temps que le gage de la réconciliation des deux peuples.

Cette réconciliation ne pouvait être scellée sous de meilleurs auspices ! Aucun choix en effet ne pouvait être plus agréable aux Belges, ni plus avantageux aux intérêts de la Hollande. L'arrivée de M. Falck à Bruxelles fut un événement dont chacun se félicita, mais dont notre académie eut particulièrement à s'applaudir.

Immédiatement après son retour, M. Falck vint reprendre

(1) En 1838, on lui recommanda pour sa santé, les bains d'Ischl, près de Salzbourg ; il y alla passer l'été ; il fit ensuite un voyage en Autriche et en Hongrie, et ne revint que dans le cours de l'année suivante.

sa place parmi nous (1). Il fut accueilli avec les mêmes témoignages d'estime et d'affection, bien qu'après quatorze années d'absence, il ne retrouvât plus qu'un petit nombre de ses anciens confrères et amis.

Le plaisir de se revoir fut tempéré par de tristes réflexions; nos anciens rangs étaient bien éclaircis, et lui-même portait des traces visibles de douleurs physiques, qui n'avaient fait que s'aggraver. Cependant son esprit si supérieur, son moral si ferme n'avaient rien souffert de ces rudes atteintes. Il semblait, à l'entendre, qu'il n'eût point cessé d'assister à nos séances; non-seulement il avait conservé cette même activité d'intelligence, mais il était au courant de tous nos travaux.

(1) Qu'il me soit permis de reproduire ici le billet par lequel il annonçait sa rentrée; on y trouvera une nouvelle preuve du tour spirituel qu'il savait donner aux moindres choses.

« Tout est jeune dans cette ambassade, excepté son chef. Ainsi, mon cher Quetelet, il vous faudra excuser mes gents qui n'ont pas su vous engager à attendre pendant quatre ou cinq minutes la fin de mon entretien avec le docteur S....; de mon côté, je vous pardonne de ne pas savoir soumettre au contrôle que vous exercez sur tant d'étoiles, celle qui préside à notre heureuse rencontre. Nous nous rencontrerons cependant après demain, à midi, car je compte me rendre à la séance de l'académie, à moins que vous ne me fassiez savoir quelque chose qui me détourne de ce projet. Je l'ai communiqué au duc.... dans l'espoir de l'entraîner dans mon orbite; ou, pour parler avec plus de modestie, afin de vous faire apparaître une étoile double, quoique d'une seule couleur ou à peu près.

Jeudi soir.

Mille amitiés,

FALCK.

Après son retour d'Angleterre, et du fond de sa retraite près de La Haye, il tournait souvent ses regards vers nos provinces, où il avait laissé tant d'amis et de si beaux souvenirs. « Quoique retiré à la campagne, m'écrivait-il, et menant une vie d'ermite, je ne me souviens pas moins que j'ai des voisins, et je reste même passablement curieux de savoir ce qui se fait chez eux (1). »

Il ne s'informait pas avec moins d'intérêt du sort des universités et de l'état de notre enseignement en général (2). Il connaissait personnellement les professeurs les plus habiles, les savants et les littérateurs les plus distingués, et il aimait à rester dans la confiance de leurs travaux. S'il est vrai qu'on s'attache aux autres par les services qu'on leur a rendus, on concevra facilement la curiosité que manifestait notre confrère; et on s'expliquera comment il se trouvait en général plus instruit de l'état et des besoins de nos universités, que les ministres mêmes qui lui succédaient dans le poste qu'il avait occupé avec tant de distinction.

(1) Retiré dans l'habitation *'t Huis ter noot*, petite campagne près de La Haye, M. Falck profita de ses loisirs pour reprendre plus activement ses études littéraires. Il s'y occupa aussi des sciences et surtout de l'astronomie. Il avait invité M. Lobatto à l'aider dans cette dernière étude, qui lui avait toujours présenté un puissant attrait. Plus tard, pendant son séjour à Bruxelles, il continuait à se tenir au courant des travaux astronomiques, et faisait de fréquentes visites à l'observatoire; tandis que, d'une autre part, il se délassait avec l'un de nos confrères, M. Bernard, en relisant les anciens auteurs grecs, qui avaient fait le charme de toute sa vie. Le goût des études sérieuses, si rare aujourd'hui chez nos hommes d'état, formait un des traits les plus caractéristiques des grands hommes de l'antiquité.

(2) M. Falck avait posé la première pierre du magnifique édifice de

Au moment où s'agitait, dans l'ancien royaume des Pays-Bas, la grande question de la réforme de l'enseignement, question délicate qui mit aux prises tant d'opinions, tant de passions et tant d'intérêts divers, M. Falck, qui avait pris la plus grande part au plan primitif d'organisation, et qui en avait suivi les développements avec une sollicitude paternelle, ne put rester étranger à la lutte qui s'était engagée. Il y avait lutte en effet, dans une question en apparence purement scientifique, mais à laquelle venaient se rattacher plusieurs difficultés politiques très-irritantes, surtout celle relative à la liberté de l'enseignement. Le Gouvernement, avec un empressement louable, quoique peu réfléchi, avait provoqué une enquête générale sur les vices de l'organisation existante ; il avait fait un appel à tout le monde, hormis, semble-t-il, à l'homme qu'il aurait dû consulter le premier. M. Falck se trouvait alors à Londres : il donna, encore dans cette circonstance, un exemple d'une rare modération. « Quelle besogne ! m'écrivait-il en faisant l'université de Gand. Dans le banquet qui avait suivi cette cérémonie, il s'était écrié en buvant à la future prospérité du nouvel établissement : *Esto perpetua!* Ces vœux seront-ils exaucés ? Je sais qu'il s'imposa une véritable privation en n'assistant pas à la fête jubilaire qui fut célébrée pour la 25^e année d'existence de l'université. Son esprit de modération et sa position délicate à Bruxelles lui en faisaient un devoir.

C'est encore pendant la fête qui eut lieu à l'occasion de la pose de la première pierre du palais de l'université, que M. Falck, pour relever cette solennité et pour donner à la ville un témoignage de bienveillance, dit avec autant de tact que d'à-propos : « Je vous annonce que le Roi, protecteur des sciences et des arts, veut aussi encourager l'industrie et créer des expositions publiques, et que la première doit avoir lieu à Gand. » Je tiens ces renseignements de M. Cornelissen, que M. Falck comptait parmi ses amis.

allusion aux travaux de la commission du haut enseignement, veuillez m'en dire quelque chose, et croyez que, quel que soit le résultat auquel vous aurez concouru, l'ancien ministre de l'instruction publique n'en persévéra pas moins dans les sentiments qu'il vous a depuis longtemps voués (1). »

Il est difficile que des établissements prospèrent, quand on remet constamment en doute la question de leur existence et la stabilité de chacun des rouages dont la machine se compose. Les inquiétudes de ceux qui doivent les faire valoir, les changements brusques, les pertes continuelles de forces vives doivent amener à la longue la destruction des choses qui avaient le plus de chances de durée.

Ce qui attachait particulièrement à M. Falck, c'était la confiance intime qu'on avait en ses sentiments de justice. Combien de personnes calomniées ou dont la conduite avait été présentée sous un faux jour, ont eu à s'applaudir d'être venues se justifier auprès de lui; combien d'autres lui doivent d'avoir été tirées de la foule, et d'occuper un rang distingué dans la société. Dès qu'il soupçonnait une injustice, une enquête était ordonnée, et souvent il la faisait lui-même, avec sévérité mais avec bienveillance; dès qu'il entrevoyait un talent naissant, il cherchait à lui faciliter les moyens de se produire, il devenait pour ainsi dire son protecteur naturel.

La protection de bien des hommes en place est un véritable fardeau que l'homme d'honneur ne porterait qu'avec dégoût; la sienne était d'autant plus flatteuse qu'elle était réfléchie et servait ordinairement de premier degré à son affection. J'ai été du nombre de ceux qui ont été assez heu-

(1) 10 octobre 1828.

reux pour en faire l'expérience ; et , si j'en parle ici , ce n'est point par un sentiment d'orgueil personnel qui serait d'ailleurs bien légitime , mais parce que je trouve naturellement l'occasion de montrer jusqu'où allait sa persévérance quand il avait arrêté l'établissement d'une chose utile. J'étais bien jeune , lorsque j'eus le bonheur de fixer son attention ; et , sans autre titre , sans avoir jamais vu d'observatoire , j'osai lui parler d'en fonder un à Bruxelles. Mon inexpérience ne me permit pas même d'apprécier ce qu'il y avait de téméraire dans ma demande. Cependant M. Falck eut la bonté de m'écouter , de se faire expliquer les avantages qui pouvaient résulter d'un pareil établissement pour les sciences en général et pour le pays en particulier ; et il m'engagea à venir lui en parler encore.

Peu de temps après , il m'envoya à l'étranger pour me faciliter les moyens de m'initier à la pratique de l'astronomie ; mais j'eus le chagrin d'apprendre à mon retour , que j'allais perdre mon seul appui. Je me trompais ; je ne connaissais pas encore jusqu'où allait la bienveillance de M. Falck. Il me fit connaître lui-même qu'il avait veillé à tout , et que son absence n'apporterait aucune entrave aux projets arrêtés (1). Et en effet , au milieu même de nos crises politiques , ses regards se tournaient encore avec inquiétude vers cet observatoire , objet de tous ses soins , dont les murs à peins

(1) M. Van Ewyck , administrateur de l'instruction publique , sous M. Falck et sous M. Van Gobbelschroy , son successeur au ministère , contribua puissamment à la construction de l'observatoire , et à faire doter l'établissement des instruments les plus précieux. La révolution de 1830 n'a pas permis de réaliser les projets qui avaient été arrêtés pour mettre l'observatoire de Bruxelles à même de rivaliser avec les principaux observatoires de l'Europe.

élevés étaient menacés de tant de dangers. Si l'observatoire doit produire un jour quelques fruits utiles, c'est à lui qu'il faut en savoir gré. C'est lui qui en a conçu la pensée, et cette pensée l'occupait encore à ses derniers instants. Peu de jours avant sa mort, il me donna son portrait au bas duquel il avait écrit ces mots : « témoignage d'une amitié plus ancienne que l'observatoire. » Je devrais ajouter, et surtout plus solide que l'observatoire, dit-il en souriant et en faisant allusion à l'état de délabrement dans lequel la ville avait laissé tomber le bâtiment.

Ce fut pour lui une véritable privation lorsque, dans les derniers temps de sa maladie, ses souffrances ne lui permirent plus d'assister à nos séances. Le désir de savoir et d'apprendre ne l'ont jamais quitté, pas même dans les instants de sa vie où il semblait le plus chargé de travaux. Il se tenait au courant de tous les genres de progrès, se faisait rendre compte des découvertes scientifiques et cherchait à en mesurer la portée.

Il était trop observateur pour ne pas sentir les approches de sa fin, et il avait l'esprit trop élevé, trop ferme pour craindre ce dernier instant. Cependant, quel que fût son stoïcisme, la vie n'était pas un bien qu'il dût quitter sans regrets. Sa séparation d'une épouse qui avait répandu tant de charme sur son existence, et de tant d'amis dévoués, pouvait ébranler cette âme si noble et si bienveillante. Aussi ses nuits, me disait-il, étaient agitées par des pensées tristes; mais il avait devant lui, pour se consoler, le tableau d'une vie pure et sans tache; et, prêt à franchir le seuil de l'éternité, il pouvait avec orgueil jeter un dernier regard sur cette série non interrompue de belles actions qui ont marqué son passage sur cette terre.

M. Falck s'éteignit le 16 mars 1843, à l'âge de 66 ans. Son corps fut transporté à Utrecht, pour être déposé dans le caveau de sa famille. La translation se fit avec une solennité qui montrait assez que la Belgique, en honorant le représentant d'une nation amie, voulait témoigner sa reconnaissance à l'homme d'état qui lui appartenait en quelque sorte par le bien qu'il lui avait fait. Certes, dans sa patrie même, notre illustre confrère n'a pu être l'objet de plus touchants regrets, ni d'une douleur plus universelle.

M. Falck est en quelque sorte la personnification de toute une grande époque de l'histoire de Hollande. Après avoir le plus contribué à l'affranchissement de sa patrie, il sut faire adopter le plan de réunion des deux peuples belge et hollandais ; dès lors toutes ses actions, toute sa prudence, toute son énergie furent employées à soutenir cet édifice encore frêle et constamment ébranlé par des maladroites, jusqu'au jour où il fut bouleversé de fond en comble, quand la main qui formait son plus ferme appui n'y était plus ; et ce qu'il y a de remarquable, c'est que M. Falck fut appelé à présider aux arrangements qui suivirent cette grande catastrophe. Il rendit encore ce dernier service à sa patrie, et parut n'attendre, pour descendre au tombeau, que la signature du dernier acte qui signale cette période remarquable (1).

Les services que M. Falck a rendus, peuvent être sentis, mais non appréciés dans toute leur étendue ; cette tâche est réservée à la postérité. Les contemporains sont trop près

(1) « Quand le traité du 5 novembre 1842 fut conclu, il exprima vivement son désir de le voir accepter par les chambres législatives. Il écrivit à ses amis en Hollande. « Puissent vos amis et les miens s'en tenir dans cette circonstance au *fortiter occupa portum!* Moi » du moins, je ne veux plus me rembarquer sur l'océan, où nous

des événements ; ils en connaissent trop peu les ressorts secrets , pour être des juges tout à fait compétents. Les hommes d'état sont un peu comme les médailles : ils ne sont estimés et appréciés qu'après avoir passé quelques siècles sous terre.

A. QUETELET.

» avo ns été ballottés déjà depuis tant d'années , et si cela arrive mal-
» heureusement : *61 navis , referent in mare te novi fluctus*, assi-
» gnez-moi d'avance le rôle de passager. Aussi bien je suis trop vieux
» et trop faible pour les voyages à l'aventure. Qu'on se le dise, adieu.»
Traduit du recueil *Het Instituut* , page 70.

NOTICE
SUR
ALEXIS BOUVARD,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

NÉ EN SAVOIE, LE 27 JUIN 1767; MORT A PARIS,
LE 7 JUIN 1843 (1).

L'astronomie a fait, le 7 juin de cette année, une perte très-sensible par la mort de M. Alexis Bouvard, qui était depuis longtemps l'un des astronomes les plus dévoués de l'observatoire de Paris, et qui a rendu de grands services à la science, soit comme observateur, soit comme calculateur.

Né le 27 juin 1767, dans un chalet du Mont-Joli, qu'on signalait encore, il y a peu d'années, aux étrangers qui passaient près de là, comme remarquable sous ce rapport, il appartenait à une famille estimable de propriétaires dans la paroisse des Contamines, située dans le haut Faucigny, en Savoie, près des bains St-Gervais et au pied du Mont-Blanc. Le commerce auquel ses parents le destinaient n'ayant eu aucun attrait pour lui, il se rendit à Paris en 1785, étudia les mathématiques et l'astronomie et devint bientôt assez instruit pour être admis à l'observatoire

(1) Cette notice, écrite par M. Alf. Gautier, est extraite de la *Biblioth. univ. de Genève pour août 1843.*

Il est à regretter que le discours remarquable, prononcé par M. Arago sur la tombe de M. Bouvard, n'ait pas encore été publié.

en 1793, au moment où le comte Cassini s'en retira. Lors de la création du bureau des longitudes, en 1795, M. Bouvard en fit partie en qualité d'astronome adjoint. Il découvrit, la même année, une nouvelle comète et en calcula les éléments. Il fut chargé en 1797, par le célèbre Laplace, de calculer des observations de la lune de Bradley et de Maskelyne, faites entre 1750 et 1795, pour déterminer la valeur numérique de l'équation séculaire de l'apogée et du nœud de l'orbite lunaire, que ce grand géomètre venait de découvrir par la théorie de la gravitation universelle, et qui devait diminuer assez notablement les erreurs des Tables de la lune. Les immenses calculs que M. Bouvard a été appelé à effectuer successivement, pour appliquer aux divers corps de notre système planétaire et réduire en nombres et en tables les formules obtenues par l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*, constituent un de ses principaux titres à la reconnaissance du monde savant. Il a été infatigable sous ce rapport, et il était toujours prêt à se dévouer aux travaux de ce genre dont Laplace le chargeait. Heureuse alliance du génie avec des facultés de calcul remarquables, qui a fort avancé la détermination précise d'un grand nombre de mouvements et de phénomènes célestes.

M. Bouvard partagea avec Bürg, en 1800, le prix proposé par l'institut de France, sur la comparaison des observations avec les tables, pour fixer les longitudes de l'époque, de l'apogée et du nœud de l'orbite de la lune. Il fut élu membre de l'institut en 1803. Il publia, en 1808, la première édition de ses tables de Jupiter et de Saturne. La seconde, qui a paru en 1821, a été augmentée de tables d'Uranus, que M. Bouvard a été occupé à perfectionner jusque vers la fin de sa vie.

A travers les grands travaux de calcul dont je viens de parler, M. Bouvard n'en continua pas moins avec beaucoup de zèle ses travaux d'observation. L'observatoire de Paris ayant acquis de nouveaux instruments, il se dévoua pendant un très-grand nombre d'années, soit aux observations régulières, faites avec les instruments placés dans le plan du méridien, soit aux observations occasionnelles. Il découvrit et observa un assez grand nombre de comètes, et en calcula les éléments paraboliques d'après la méthode de Laplace. Il fut l'un des astronomes qui mirent le plus d'intérêt à la détermination des différences de longitude géographique, d'après les observations de la lune et des étoiles voisines de son parallèle, et il calcula d'après ces observations la différence des méridiens entre Paris et Greenwich.

M. Bouvard s'est occupé aussi de météorologie. C'est lui qui a longtemps dirigé les observations de ce genre, faites par son frère à l'observatoire de Paris. Il a communiqué, en 1827, à l'académie des sciences de Paris, un excellent résumé de ces observations, qui a été publié dans le tom. 7 des nouveaux mémoires de cette académie. Il a lu aussi, à la réunion de la société helvétique des sciences naturelles qui eut lieu, en 1829, à l'hospice du grand St-Bernard, un mémoire intéressant sur les variations diurnes du baromètre, dont il a paru un extrait dans le tom. 41 de la première série de la *Bibliothèque Universelle*.

Ce n'est passeulement par ses propres travaux que M. Bouvard a été utile à la science, il l'a été aussi par les services qu'il a rendus à ceux qui la cultivaient et par les élèves qu'il a faits. C'est lui surtout qui a découvert et développé les facultés distinguées dont Gambart était doué, et dont ce dernier a fait preuve dans sa trop courte carrière astrono-

mique. Gambart donnait à M. Bouvard le titre de père ; et lorsqu'il a senti les progrès de sa maladie devenir graves, c'est chez lui qu'il est venu mourir. M. Quetelet, directeur actuel de l'observatoire de Bruxelles, a reçu de M. Bouvard d'utiles directions pendant ses premiers séjours à Paris, et a entretenu dès lors avec lui de très-amicales relations. M. Bouvard a eu aussi la satisfaction de former à l'astronomie l'un de ses neveux, M. Eugène Bouvard, qui, depuis une dizaine d'années, fait partie des jeunes astronomes attachés à l'observatoire de Paris, et qui s'est déjà fait connaître avantageusement par divers travaux d'observation et de calcul.

M. Bouvard joignait à un grand dévouement pour la science, beaucoup de simplicité, de droiture et de bonté de cœur. C'est lui qui a bien voulu, de concert avec M. le baron Maurice, commander à M. Gambey les deux principaux instruments du nouvel observatoire de Genève, et passer, pour cet effet, avec cet artiste distingué, une convention qui a été ponctuellement exécutée. Je lui ai eu personnellement de nombreuses obligations ; et en attendant qu'un hommage plus digne de lui soit rendu à sa mémoire, j'ai éprouvé le besoin de lui payer ici un léger tribut de reconnaissance et de regrets.

Additions à la notice précédente, par A. QUETELET.

La notice qui précède signale les principaux titres que M. Alexis Bouvard s'est acquis à l'estime des savants ; et présente une énumération à peu près complète des travaux qui ont marqué la carrière de cet astronome distingué.

Qu'il me soit permis d'ajouter quelques mots à l'éloge que M. Gautier a si habilement esquissé et d'essayer de jeter

aussi quelques fleurs sur cette tombe fraîchement ouverte, que doivent entourer tant de pieux souvenirs et tant de reconnaissance.

Ce que j'ai à dire, je le puiserai dans mes souvenirs et dans ma correspondance. J'ose compter sur l'indulgence des lecteurs, ayant quelquefois à parler de moi-même, afin de faire connaître plus intimement un type de ces hommes rares qui se dévouent entièrement aux sciences et à ceux qui les cultivent. C'est pour ainsi dire s'attacher à eux par des liens plus saints que ceux de la parenté, que de partager leurs goûts et leurs travaux.

J'étais arrivé à Paris, vers la fin de 1823, avec la perspective de pouvoir construire un observatoire en Belgique, mais en même temps avec la conviction que toute mon instruction en astronomie pratique restait à faire. Mon premier soin fut de me rendre à l'observatoire royal; mais, en entrant dans ce monument illustré par tant de grands travaux, je sentis mieux encore tout ce qui me manquait. Je n'avais pas même de lettres d'introduction pour sauver les embarras d'une première visite. Je montai cependant avec assez d'assurance le grand escalier; mais, quand je me trouvai entre les portes voisines de MM. Arago et Bouvard, je restai quelque temps indécis. J'allais frapper à la première, quand M. Bouvard, qui sortait de chez lui pour se rendre dans les salles d'observation, me demanda qui je cherchais. Je lui racontai tout d'abord mon histoire, que cet excellent homme parut écouter avec intérêt; puis, il m'emmena avec lui et me mit en présence des instruments astronomiques; spectacle tout nouveau pour moi. Il eut la bonté de m'en expliquer la destination et l'usage; et me permit de venir observer, quand je le voudrais.

Dès le soir même je profitai de cette permission ; et, à mon grand étonnement, je pus pénétrer librement et seul, au milieu des instruments et des papiers de l'observatoire. Je revins les soirs suivants, et toujours même confiance. Ce que je viens de dire est l'histoire de tous les étrangers qui ont visité l'observatoire de Paris dans le même but que moi, et ils sont assez nombreux. Ils doivent reconnaître, comme moi, qu'il serait impossible de trouver ailleurs plus d'obligeance et plus de facilités pour s'instruire (1).

Pendant que je m'exerçais, le bon M. Bouvard venait de temps en temps s'informer de mes observations et les examinait. Ses paroles étaient toujours encourageantes ; et, quand il remarquait que j'avais trop froid, il m'invitait à passer chez lui. Peu à peu, il me témoigna plus d'affection ; et me proposa de m'initier aux calculs pratiques de l'astronomie. Dès lors, il voulut bien diriger toutes mes études avec une bienveillance vraiment paternelle.

Il ne s'en tint pas à ces témoignages de bonté ; il me présenta à ses amis, et parmi eux se trouvaient Laplace et Poisson. Je fus admis aussi à ses petits dîners des jeudis (2) ; et je devins en quelque sorte un membre de sa famille.

M. Bouvard n'avait alors auprès de lui que son frère aîné ; il s'était marié, mais des chagrins domestiques l'avaient

(1) Je me trouvais à l'observatoire de Paris en même temps que M. Gautier, qui venait également s'occuper de la pratique de l'astronomie, en attendant la construction du nouvel observatoire de Genève, qu'il était appelé à diriger. Je range parmi les acquisitions les plus précieuses de cette époque l'amitié de ce savant astronome.

(2) Il y réunissait habituellement une dizaine de personnes, choisies parmi les savants et ses amis intimes.

séparé de sa femme ; et cet excellent homme sentait le besoin de reporter son affection sur des personnes sûres et dévouées.

Dans son intimité , il aimait à rappeler les souvenirs de sa jeunesse , et les épreuves pénibles par lesquelles il avait dû passer , surtout au moment de la révolution. Il enseignait les mathématiques à Paris , quand , de par la loi , il fut nommé astronome à l'observatoire que Cassini venait de quitter. Il voulut représenter humblement que ses études n'avaient pas été dirigées vers l'observation , mais il fut renvoyé à son poste , avec menace d'être emprisonné , s'il le quittait. Ce fut le commencement de sa carrière astronomique. Ces licences qui ressemblaient un peu à celles de Sganarelle , eurent cependant les meilleurs résultats. M. Bouvard , dans son nouveau poste , n'avait les moyens ni de se vêtir ni de se nourrir ; il me parla souvent des privations cruelles qu'il dut s'imposer. Il se livra cependant franchement et avec ardeur aux études astronomiques , et finit bientôt par aimer avec passion la carrière dans laquelle il avait été poussé d'une manière si brusque.

Le récit de ses relations avec plusieurs des principaux personnages de cette époque , et surtout avec les savants , jetait beaucoup d'intérêt sur sa conversation intime ; mais il fallait le prendre en dehors de ses heures de travail , qu'il n'entendait pas voir déranger.

On se ferait difficilement une idée des calculs immenses qui ont été exécutés par M. Bouvard , soit pour les réductions des observations de tout genre , soit pour la confection de ses tables astronomiques , soit pour les *Annales* et la *Connaissance des Temps* , soit surtout pour la *Mécanique céleste*. Les calculs relatifs à ce dernier ouvrage for-

maient, à eux seuls, des piles de cahiers qui semblaient avoir dû occuper plus que la vie d'un seul homme (1). L'habitude de calculer lui avait donné, il est vrai, une admirable facilité de travail en ce genre. Il était si sûr de son fait que, quand il entreprenait des calculs nouveaux pour résoudre une difficulté scientifique, il faisait, à peu près comme l'ingénieur, un devis de son travail et estimait d'avance combien il aurait de logarithmes à chercher, d'équations à résoudre, combien de cahiers à remplir et de journées à employer. On conçoit qu'on était mal venu, en cherchant à faire perdre son temps à un homme qui savait si bien en régler l'emploi.

Je revins en Belgique en 1824, et je continuai à recevoir de nouvelles preuves de l'amitié de M. Bouvard; il me transmettait les nouvelles scientifiques qui se rapportaient à mes travaux et me tenait au courant des découvertes astronomiques.

L'académie royale de Bruxelles à qui je faisais part de ces communications, inscrivit, le 8 octobre 1825, le nom de M. Bouvard parmi ceux de ses correspondants pour la classe des sciences. Notre nouveau confrère parut sensible à ce témoignage d'estime. « Cette faveur m'est d'autant plus flatteuse, m'écrivit-il, que je ne m'y attendais pas. Etre associé aux académies, c'est la seule ambition du savant; quant à moi, je n'en ai pas d'autre; malheureusement plus on obtient de faveurs de ce genre, plus on a de devoirs à remplir. » Sa correspondance fit preuve que ce n'était pas là

(1) Ses manuscrits furent vendus publiquement, après sa mort, pour la modique somme de 3 à 400 francs; ils ont été achetés par son neveu M. Eug. Bouvard.

une formule de pure politesse ; il ne se borna pas en effet à accepter le titre , il remplit fidèlement les devoirs de correspondant de l'académie.

L'année suivante, M. Bouvard fit le voyage d'Angleterre , où il était attendu avec son illustre ami , l'auteur de la *Mécanique céleste*. Mais l'âge et la santé de M. De Laplace dérangerent les plans arrêtés. M. Bouvard seul fit le voyage et reçut des savants anglais l'accueil le plus cordial , accueil bien mérité par son noble caractère et par cette longue série de services qu'il n'avait cessé de rendre aux sciences. Il fut surtout vivement touché de sa réception à la société royale de Londres , dont il fut nommé membre étranger par acclamation. Cette distinction en effet, qui ne s'accorde qu'à un petit nombre d'élus , devait le flatter surtout par la manière dont elle était accordée dans les lieux où avaient siégé Newton , W. Herschel et cette suite de savants illustres qui feront à jamais la gloire de l'Angleterre.

M. Bouvard revint par la Belgique et me prêta l'appui de son nom auprès du gouvernement , pour m'aider à réaliser mes projets au sujet de l'observatoire de Bruxelles ; déjà une somme de 20,000 florins avait été allouée à cet effet , mais elle était insuffisante. J'eus le plaisir de pouvoir lui annoncer presque aussitôt après son retour à Paris , que le gouvernement entendait faire les choses d'une manière convenable , et construire un temple à Uranie qui fût véritablement digne d'elle. M. Bouvard en fut enchanté , il en parla à tous ses amis , comme d'une faveur qui le touchait personnellement (1).

(1) « C'est avec un bien grand plaisir que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour m'annoncer l'arrêté de S. M.

Dès lors il me fit part du projet qu'il avait formé de revenir fréquemment en Belgique; il voulut le réaliser dès le commencement de l'année suivante, et venir assister aux premiers travaux du nouvel édifice; mais cette époque que nous appelions l'un et l'autre de tous nos vœux, devait lui être fatale; elle devait porter la douleur chez tous les amis des sciences. L'illustre auteur de la *Mécanique céleste* mourut le 5 mars 1827. M. Bouvard perdait en lui son ami le plus intime, l'homme à qui il avait consacré tous ses travaux, toute son existence. Il resta comme anéanti par cette perte (1).

J'essayai de lui porter quelques consolations, et de le dé-

le roi des Pays-Bas, concernant la création d'un observatoire à Bruxelles. Il n'était pas douteux que les fonds promis avant l'arrêté royal, ne fussent insuffisants, pour ériger un observatoire réellement utile à la science. Maintenant, puisque la dépense n'est pas déterminée, faites votre plan de telle sorte qu'il soit le plus convenable et le plus avantageux, afin de pouvoir y placer les instruments principaux qui doivent meubler un observatoire complet, fait pour honorer le souverain qui en a ordonné la construction. Je me suis empressé d'annoncer à tous les savants la création de votre observatoire. Les journaux en ont parlé. Je suis chargé, de la part de mes confrères, de vous féliciter de l'heureux succès de vos constantes sollicitudes en faveur de la science. MM. Poisson et Laplace prennent un véritable intérêt à voir créer un observatoire en Belgique. » (10 juillet 1826.)

(1) Cet événement fatal me fut annoncé aussitôt par la lettre suivante de M. Célestin, jeune homme que M. Bouvard avait pris en affection et qui demeurait auprès de lui.

Lundi 5 mars, 11 $\frac{1}{4}$ heures du matin 1827.

« Je viens vous faire part de la perte irréparable que nous avons

terminer à venir en Belgique, mais il me répondit par la lettre suivante, où perce à chaque ligne le chagrin dont il était accablé.

« Je suis bien sensible à toutes les choses bienveillantes que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire dans votre lettre du 7 du courant. La perte que nous venons de faire sera sentie dans toute l'Europe. La mort de ce grand homme m'accable ; ami intime depuis 32 ans, ayant passé ma vie à travailler avec lui pour les progrès des sciences, confident de ses pensées, je me trouve maintenant abandonné sans retour de l'homme avec qui j'étais pour ainsi dire identifié. Je ne suis plus en état, quant à présent, de penser à rien. Mes idées sont tellement confuses, que je passe les jours sans trop savoir comment. »

« Le jour fatal de la mort du Newton français, je suis

faite de l'illustre auteur de la *Mécanique céleste*. Il est expiré ce matin, à 9 heures 5 minutes, dans les bras de son ami de 30 ans, M. Bouvard, qui ne vivait, en quelque sorte, que pour M. De Laplace. L'excellent et respectable M. Bouvard est plongé dans la plus grande désolation. Cette séparation est pour lui un coup de foudre. Faut-il que j'aie vu couler des yeux de cet homme de bien des ruisseaux de larmes ! Joignez-vous à nous pour le consoler de cette perte. Il vous aime tendrement et il recevra vos consolations avec reconnaissance. Je vous écris ce peu de lignes à côté même de l'illustre défunt ; la garde de sa dépouille mortelle vient de m'être confiée par la famille désolée, pendant que M. Bouvard a été accompagner madame De Laplace à Arcueil. »

Je reçus presque en même temps une lettre de M. Nicollet qui me marquait également le deuil que la mort du grand géomètre français avait répandu, et particulièrement à l'observatoire : « Vous aurez appris, disait-il, la perte irréparable que les sciences, M. Bouvard et

parti pour Arcueil, avec sa veuve inconsolable, et je ne viens à Paris que pour passer quelques instants. Je ne puis quitter cette famille si respectable, mon absence serait dans ce moment impossible. En conséquence, mon cher ami, je ne quitterai point Paris avant quelques mois. Recevez, je vous prie, mes remerciements pour votre obligeante invitation d'aller me consoler, chez vous, de mes peines et de mon profond chagrin. Je préfère aller vous voir dans un temps plus heureux, dans un temps où j'aurai l'âme plus calme... »
 (19 mars 1827.)

Gambart, que M. Bouvard considérait comme son propre fils, avait fait les mêmes tentatives pour l'éloigner de Paris et l'attirer à Marseille, mais inutilement; il en reçut la même réponse. Gambart m'écrivit alors le billet suivant que je

moi en particulier, nous avons faite par la mort de M. De Laplace. C'était la représentation de la science en Europe, le chef d'une grande école, le génie planant sur les supériorités qui restent, un géomètre philosophe prodiguant son savoir, ses conseils et son affection à tout ce qui pouvait contribuer aux progrès des lumières, et portant dans tout ce qui pouvait en hâter les progrès un feu sacré, un zèle et une activité dont on verra peu d'exemples. Je ne pourrais vous dire quelle a été ici notre douleur et notre confusion dans les premiers moments. Quelle est la main qui pourra tracer l'histoire d'une si vaste et si glorieuse carrière? Notre respectable ami M. Bouvard se remet difficilement de son chagrin. Il est encore à Arcueil auprès de madame Laplace. Vous seriez bien de lui écrire, dans son amitié pour vous, il en éprouverait du bien. »

On me pardonnera sans doute de citer ces passages de lettres particulières, mais rien de ce qui se rattache à une époque aussi remarquable dans l'histoire des sciences, ne doit être omis.

conserve avec les sentiments que je porte à la mémoire de deux astronomes pour qui j'avais la plus profonde estime. Le même billet m'annonçait la découverte qu'il venait de faire d'une comète, pendant la nuit du 21 juin 1827.

« Comme ami et bon ami de M. Bouvard, je vous aime pour la sollicitude que vous prenez pour alléger ses peines. Je vous engage à continuer à l'attirer auprès de vous. C'est le plus grand service que vous puissiez lui rendre dans l'état présent de sa santé. Il vous aime beaucoup et votre société lui ferait un bien infini. C'est au point que je vous l'enverrais, si je l'avais ; car, avec mon caractère tant soit peu récalcitrant, je ne serais guère capable de consoler son cœur ni de calmer son esprit. »

Je n'ai point eu le bonheur de connaître personnellement Gambart ; et néanmoins, placés à deux cents lieues de distance, nous nous sommes aimés comme des frères, par l'amitié même que M. Bouvard nous portait. La lettre si touchante et si amicale de Gambart m'autorisait à insister auprès de notre bon père, et j'eus le bonheur de l'emporter en effet. M. Bouvard revint en Belgique pendant le mois de juillet, et bientôt ma famille devint la sienne. Mon beau-père, né comme lui dans les montagnes de la Savoie, médecin d'un savoir profond et d'un noble caractère, fut un lien de plus pour le rattacher à la Belgique. Il fut convenu dès lors que les voyages seraient plus fréquents et que les deux familles n'en formeraient qu'une à l'avenir. Mais l'âge et l'état de santé de M. Bouvard devinrent bientôt des obstacles qui empêchèrent de réaliser ce projet. Il ne cessait cependant de m'encourager et de me prodiguer ses conseils. « Si j'étais jeune, mon ami, je me livrerais sans relâche aux travaux les plus pénibles de la science, me di-

sait-il , afin que ma patrie pût rivaliser avec les pays étrangers. Vous êtes jeune, et bientôt vous aurez un bel observatoire, muni de bons instruments; tâchez de prendre rang parmi les savants que j'admire, et dont je suis presque jaloux. Mais, hélas! mon temps est presque passé; je ne puis plus rivaliser avec personne. Il ne me reste donc plus rien d'important à faire sinon d'excoiter les jeunes savants, à leur donner des conseils, à leur tracer grossièrement la route qu'ils doivent suivre pour acquérir une réputation bien méritée et les éloges de la postérité.. »

(29 octobre 1828).

Pendant l'année 1829, le projet de nous revoir dut être différé encore, à cause de la mauvaise santé de M. Gambart. Depuis la mort de Laplace, le bon M. Bouvard avait senti plus que jamais le besoin d'être aimé; il éprouvait un vide que rien ne pouvait combler. Appuyé sur une tombe encore humide de ses pleurs, il ne voyait pas sans un sentiment d'effroi une autre tombe prête à s'entr'ouvrir pour engloutir son fils adoptif, l'une des plus belles espérances de la France. « Je compte bien aller en Belgique, ce printemps, écrivait-il, et aller passer une quinzaine de jours en Hollande, mais sans pouvoir espérer d'aller plus loin; car la santé de mon cher ami Gambart se rétablit un peu; il doit aller prendre les eaux en Savoie; je me propose d'aller le rejoindre pour passer quelque temps avec lui. Je ne puis guère lui refuser cette satisfaction, car si je donnais la préférence au nord de l'Allemagne, il serait très-affligé de ma conduite à son égard. C'est un de mes enfants adoptifs; mais hélas! je crains bien que sa misérable santé ne l'empêche de voyager. »

(13 mars 1829.)

M. Bouvard se rendit en effet en Savoie et passa, avec Gambart, trois semaines aux bains d'Aix. Il parcourut ensuite les principales villes de la Suisse : Bâle, Zurich, Lucerne, Berne, Lausanne et Genève, et assista à la réunion de la société Helvétique qui avait lieu, cette année, à l'hospice du grand St-Bernard. M. Gambart se trouvait dans un état de santé beaucoup plus satisfaisant. Les deux amis se séparèrent à Lausanne, le 23 août, et Gambart reprit le chemin de Marseille.

Pendant M. Bouvard n'avait pas entièrement renoncé à la culture des sciences ; du vivant de M. De Laplace, il s'était occupé de discuter les observations météorologiques qui avaient été faites à l'observatoire royal ; et, après la mort de cet illustre géomètre, il en présenta les résultats à l'académie des sciences (1). Ce travail immense est basé sur plus de cent mille observations tant barométriques que thermométriques. Avant l'impression, il en publia un résumé dans la *Correspondance mathématique et physique* de Bruxelles. Il donna en même temps le résultat de ses remarques sur les différents vents qui peuvent régner simultanément dans l'atmosphère, et sur leur influence dans les indications du baromètre (2). On n'a peut-être pas eu assez égard à ces dernières observations, qui n'ont été vérifiées nulle part, du moins à ma connaissance.

L'année suivante, M. Bouvard me communiqua l'extrait d'un nouveau mémoire sur les *Variations diurnes du baro-*

(1) *Mémoire sur les observations météorologiques faites à l'observatoire royal de Paris*, par M. A. Bouvard, lu le 23 avril 1827, tom. 7 des *Mémoires*.

(2) *Corresp. math.*, tom. III, p. 154, année 1827.

mètre, extrait qui fut également inséré dans la *Correspondance mathématique* (1). L'auteur s'y proposait de rechercher la loi et les causes des variations diurnes de la pression atmosphérique, en tirant parti des observations faites dans divers endroits du globe; et il croyait pouvoir déduire de ses travaux qu'en partant de l'équateur, les périodes diminuent à peu près proportionnellement au carré du cosinus de la latitude, et que ces mêmes périodes, sous l'équateur, en s'élevant à de grandes hauteurs, diminuent dans le rapport inverse des températures des lieux où les observations sont faites.

M. Bouvard communiqua ce travail à l'institut au mois de décembre et le retira ensuite pour le revoir. Les membres du bureau des longitudes l'accueillirent favorablement; il fut même convenu qu'on favoriserait le plus possible ce genre d'observations, pour arriver à la connaissance plus intime des lois qui dominent les grands mouvements périodiques de notre atmosphère. C'est ce que M. Bouvard s'empressa de me faire connaître par la lettre suivante, écrite le 24 janvier 1829.

« Pour confirmer mes hypothèses sur le phénomène de la variation diurne du baromètre, le bureau des longitudes

(1) Tom. IV, pp. 374 et suiv., année 1828. Cet extrait me fut envoyé le 10 novembre 1828; il devait servir à établir les droits de l'auteur qui avait communiqué avec confiance ses résultats à des personnes étrangères. « Si vous pouvez, mon cher ami, imprimer cette note dans votre prochain numéro, vous me ferez bien plaisir, parce qu'ayant donné ce petit mémoire à des étrangers, je crains qu'on n'en abuse, en le publiant sans mon nom. » M. Bouvard annonçait en même temps l'intention de présenter bientôt le travail complet à l'institut.

m'a autorisé à faire construire des baromètres pour en donner aux voyageurs, qui seront disposés à faire des séries d'observations dans des lieux où il importe le plus d'en faire : sous l'équateur, au niveau de la mer et à de très-grandes élévations au-dessus de ce niveau. Il serait également important d'en faire à de très-grandes latitudes ; mais, pour obtenir des résultats exacts, il faut que ces observations soient continuées longtemps, afin de détruire les erreurs des causes locales, qui sont d'autant plus prépondérantes que les périodes diurnes sont moins prononcées ; et, comme elles vont toujours en diminuant en allant vers l'un ou l'autre pôle, les erreurs des observations, indépendamment des causes locales, sont du même ordre que la plus grande des quatre périodes diurnes.

» Pour bien déterminer les lois de ces variations, il importe que les observations soient faites aux époques des maximum et minimum. On peut également faire concourir les observations faites à d'autres instants, parce que la formule peut les employer conjointement avec les autres ; et même, pour bien déterminer les lois, il faut multiplier les observations autant que possible.

» Lorsque j'aurai réuni un grand nombre d'observations équatoriales, que je regarde comme les plus importantes, je ne doute pas que je ne puisse alors confirmer mes idées sur ce singulier phénomène météorologique. J'espère qu'alors les géomètres daigneront s'occuper de la théorie ; et, si l'on parvient à démontrer ma formule, la même théorie fera connaître également la cause des grandes variations du baromètre, qui jusqu'à présent sont inexplicables. La météorologie deviendra une science, car jusqu'à présent elle n'a pas mérité ce nom, puisque nous ne connaissons

encore rien sur cette matière. Les temps à venir confirmeront, je l'espère, mes idées, à moins que je ne me trompe grossièrement sur les lois de ce phénomène. »

Cependant les lois que M. Bouvard croyait avoir établies, ne furent pas adoptées sans difficulté. Il s'éleva même des objections assez graves pour qu'il crût devoir soumettre tout son travail à un nouvel examen. Il le fit avec toute la candeur et tout le désir de connaître la vérité, qu'il portait habituellement dans ses recherches. Qu'il me soit permis de citer encore un passage de sa correspondance où il rend compte de la perplexité dans laquelle il se trouve.

« J'ai présenté mon travail à l'académie en décembre dernier, mais il est encore entre mes mains pour y faire quelques changements et satisfaire des amis difficiles, concernant la formule empirique que j'ai établie pour réduire les observations des périodes à l'équateur. Pour réduire ces périodes, je suppose qu'elles varient comme le carré du cosinus de la latitude, et ensuite dans le rapport inverse des températures correspondantes, comme je l'ai dit dans ma notice que vous avez imprimée dans votre journal. Messieurs nos géomètres physiciens m'objectent que ce rapport n'est point admissible, attendu que le zéro du thermomètre est arbitraire ; que si j'employais la division de Fahrenheit, la loi supposée ne serait plus vraie, et qu'en pareil cas, je ne devais employer que les différences des températures, et non les quantités absolues de ces températures. Longtemps avant de présenter mon travail, j'avais bien songé à cette difficulté ; j'avais cherchés'il était possible d'introduire dans ma formule, une fonction arbitraire du rapport des hauteurs du baromètre. Mais je fus obligé de revenir à ma première hypothèse, celle des températures. Au reste, comme je ne donne cette loi

que comme moyen de satisfaire aux résultats déduits des observations, je ne pense pas que je puisse me compromettre sous le rapport scientifique, de sorte que je suis bien décidé à publier ce travail tel qu'il est, sauf à le modifier plus tard, si de nouvelles recherches m'autorisent à le faire.

» Vous verrez dans le *bulletin* de Férussac, un extrait de mon premier mémoire, suivi de l'analyse du second. J'y suis revenu sur des corrections de chiffres, que je regrette d'avoir faites, principalement pour les limites des variations des instants du maximum du matin, par les observations d'été et d'hiver. Les corrections dépendent du 3^{me} terme de la formule que j'ai négligé, d'après des conseils que je ne crois pas bons. Aussi je reviendrai sur cette matière, en conservant le terme que j'ai négligé par déférence. Mais que je supprime ou que je conserve ce terme, cela ne produit rien de fâcheux pour mes recherches; les variations du baromètre ne sont pas sensiblement changées. Les époques des instants des maximum et des minimum changeront sans nuire à la partie que je regarde comme la principale de mes recherches sur les lois de ce phénomène, dues à l'action du soleil comme corps échauffant. »

(13 mai 1829.)

C'est le même mémoire dont M. Bouvard donna lecture à la réunion de la société helvétique, à l'hospice du grand St-Bernard, et dont un extrait fut inséré dans la *Bibliothèque universelle*, tom. 41.

L'année suivante, en passant par la France pour me rendre en Italie, je vis M. Bouvard à Paris, et je fus chargé de ses lettres pour sa famille. J'eus le plaisir de me rencontrer près de St-Gervais, dans l'humble hameau qui l'avait vu naître, avec MM. Gautier et de Necker Saussure. On touchait aux fameuses journées de juillet; la révolution belge qui suivit

de près celle de France, me donna une nouvelle occasion d'apprécier la bonté vraiment paternelle de M Bouvard. Le sort de ma famille et celle de l'observatoire lui causèrent les plus vives inquiétudes; mais j'avais lieu de concevoir des inquiétudes plus réelles sur ce qui le concernait personnellement.

En 1831, éclatèrent de la manière la plus déplorable les symptômes d'une maladie qui affligea le reste de ses jours et dont il avait déjà senti les premières atteintes dès le commencement de 1827 (1).

On se méprit d'abord sur la nature du mal; mais l'amitié fut plus clairvoyante que l'art. Gambart se trouvait heureusement auprès de son ami, et il eut le bonheur de contribuer à abrégé ses souffrances. Qu'on me permette de citer encore, car ce n'est que par leurs propres paroles que je puis exprimer les rapports d'amitié qui s'étaient établis entre ces deux hommes, si bien faits pour s'entendre.

« Partagez notre contentement, s'écriait Gambart. Notre ami est non-seulement sauvé, mais encore il est tranquille; il est exempt de douleurs et la vie lui est devenue douce. Cet heureux changement nous le devons à M. Civiale, qui est notre ange protecteur et que des rivalités fort tristes avaient éloigné tout d'abord de chez nous, car il était venu à l'origine comme je vous l'avais dit. Le jour où je vous écrivis, M B... dont la célébrité est européenne, visita M Bouvard, et décida, comme le médecin ordinaire, que la maladie était rhumatismale. Le traitement se borna en conséquence à des frictions sur le dos et le ventre. Cependant les douleurs

(1) Il écrivait, le 21 mai 1827: « Ma santé n'est pas très-bonne. J'ai des inquiétudes fondées. Je crains d'être atteint d'une maladie de vessie d'une nature assez grave. »

étaient atroces; elles le devinrent encore plus le samedi. Pendant la nuit, il n'était plus possible d'y tenir. J'avais parlé de Civiale dès le soir, avec cette hésitation que l'on met à parler d'un confesseur ou d'un testament. Bref, dimanche, à quatre heures du matin, je fus expédié pour l'amener en cachette. Civiale vient, vide la vessie, et le pauvre Bouvard renaît à la vie. Cette maladie rhumatismale n'est point autre chose qu'une paresse de la vessie, qui ne lui permet pas de rejeter les urines... Il ne nous faut que du temps, mais il nous en faudra d'autant plus que, pendant 12 jours, le principe de la maladie a été méconnu » (29 juin 1831.)

C'est un spectacle bien triste, mais bien consolant en même temps de voir ces deux habiles astronomes, l'un au commencement de sa carrière, l'autre vers la fin, tous deux en proie à des souffrances continuelles, et tous deux néanmoins animés toujours de la même ardeur pour la science, se prêter un appui mutuel, et chacun s'alarmant bien plus des douleurs que souffre l'autre que de celles qu'il éprouve lui-même. Cette lutte de générosité devait cependant avoir son terme; et, contre les lois de la nature, ce fut le plus jeune qui succomba le premier. Gambart sentant sa fin prochaine, avait quitté Marseille; il voulait mourir auprès de son ami. Sa longue agonie affligea vivement le bon vieillard, qui l'avait adopté pour fils. « Il est resté quatre mois dans son lit, m'écrivait-il, placé à côté de ma chambre, et, presque toutes les nuits, j'entendais ses soupirs et ses cris de douleurs sans pouvoir les soulager. Il est mort le 23 juillet (1836), vers 10 heures du soir. Sa perte m'a vivement affecté; mais une consolation me reste puisqu'un savant pour qui je n'ai rien fait, me donne également le nom si doux de *père*. »

M. Bouvard était très-sensible à de généreux procédés; il

m'a souvent raconté avec un véritable attendrissement comment il s'était rapproché de M. Arago, après quelques années de froideur. M. Bouvard était chef de bataillon de la garde nationale ; les émeutes qui se succédaient assez rapidement, lui donnaient beaucoup de besogne et de fatigue. Un jour que les choses s'annonçaient d'une manière plus alarmante, M. Arago, qui faisait aussi partie du corps des officiers, entra chez lui, et voyant qu'il s'apprêtait à sortir : « Vous n'irez pas, dit-il, je suis plus jeune que vous, c'est à moi de m'exposer. Votre poste est ici ; veillez à l'observatoire (1). » Cette démarche si franche et si noble fit la plus profonde impression sur M. Bouvard, et renoua une ancienne amitié qui ne devait s'éteindre qu'avec la vie.

M. Bouvard avait, depuis quelque temps, auprès de lui son neveu, M. Eug. Bouvard, dont il avait dirigé les études et qui se trouvait désormais à même de servir utilement sa science favorite.

Dans son âge avancé, et malgré ses infirmités, notre confrère ne craignait pas de recommencer un travail immense, devant lequel le jeune homme le plus actif aurait pu reculer. « Depuis environ deux ans, dit-il dans une de ses lettres (2), j'ai repris la construction de mes tables de Jupiter et de Saturne, en y faisant entrer toutes les observations

(1) Pendant ces émeutes, M. Arago a couru plus d'un danger. Je tiens de lui-même que, sur un des ponts de Paris et dans un instant d'exaspération populaire contre la garde nationale, il faillit être jeté dans la Seine et ne dut son salut qu'à une plaisanterie. Des gens du peuple le soulevaient déjà pour le lancer par-dessus le parapet, lorsqu'il leur dit avec une admirable présence d'esprit : Hé bien ! hé bien ! Que faites-vous donc ? Mais je ne sais pas nager ! moi ! Ces mots désarmèrent les furieux, et l'on fit par rire.

(2) 18 janvier 1837.

qui ont été faites depuis 20 ans, dans l'espérance de les perfectionner encore, et surtout dans le but de corriger les masses de ces deux planètes, principalement celle de Jupiter. L'immense travail du calcul des observations, la formation des équations de condition, entre les éléments elliptiques et les masses des planètes troublantes, sont composées de six inconnues; et j'ai pour Saturne 163 équations à résoudre par la méthode des moindres carrés. Ce travail, commencé le 1^{er} décembre, ne sera terminé que le mois prochain. Alors, mes 163 équations seront réduites à six, nombre égal aux six inconnues; et j'en tirerai, je l'espère, les corrections définitives de mes tables de Saturne.

« Ayant renoncé, pour cause de santé, aux observations, j'emploie tout mon temps, depuis mon lever jusqu'au soir, à mes calculs favoris. Mais, hélas! je n'ai plus cette activité que j'avais il y a 30 ans. A mon âge (70 ans bientôt), les forces physiques sont bien affaiblies; et l'envie d'achever ce que l'on a commencé, fait que l'on ne trouve pas un instant à perdre, dans la crainte de ne pouvoir terminer. »

Des rechutes continuelles l'empêchèrent de conduire les travaux avec toute l'activité qu'il aurait voulu y mettre. D'ailleurs ses facultés étaient affaiblies; il n'était plus en état d'apporter la même attention ni la même force d'esprit dans ses calculs; il faisait des fautes, il s'en apercevait et en éprouvait du chagrin. Il ne sortait plus guère que pour aller à l'institut, à Arcueil chez Madame De Laplace (1), ou près

(1) Toute l'amitié que M. Bouvard avait pour M. De Laplace, il semblait l'avoir reportée sur sa veuve. Il se rendait encore régulièrement à Arcueil, comme si la mort n'y avait rien changé. S'il ne voyait plus son ami, il avait au moins la consolation d'en parler dans des lieux qui étaient encore pleins de lui.

de Vincennes, chez le baron Louis. Il eut encore le chagrin de perdre ce dernier ami, pendant l'automne de 1837. Peu à peu les personnes auxquelles il avait été le plus attaché, l'avaient précédé dans la tombe. Deux ans auparavant (17 décembre 1835), il avait également perdu son frère, qui lui fut enlevé par une mort subite. Tant de secousses successives avaient porté de rudes atteintes à son moral, en même temps qu'elles avaient aggravé ses souffrances physiques.

Je ne devais plus m'attendre à le revoir en Belgique. Il y était venu pour la dernière fois, avec son neveu, au mois d'août 1833. Les grands instruments n'étaient pas encore en place; mais il put juger au moins que le monument auquel il s'était si vivement intéressé, ne tarderait pas à pouvoir être utilisé pour la science.

Vers la fin de 1839, le Gouvernement Belge lui avait fait parvenir la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold, en lui exprimant sa reconnaissance pour la manière obligeante dont il était intervenu avec MM. Arago, Daunou et Gambey dans la comparaison du mètre et du kilogramme destinés à la Belgique avec le mètre étalon et le kilogramme déposés aux archives de France. M. Bouvard portait aussi la décoration d'officier de la légion d'honneur.

C'est le 7 juin dernier, vers 6 heures $\frac{1}{4}$ du soir, que la mort vint mettre un terme à ses souffrances. Jusqu'à son dernier instant, et lorsque déjà la raison ne dirigeait plus le cours de ses idées, il parlait encore de ses études chéries. Ce n'était qu'en cessant de vivre, qu'il pouvait cesser de s'occuper d'astronomie (1).

(1) Qu'on me permette de citer encore un exemple du devouement

sans bornes avec lequel il cultivait cette science. Pendant une nuit d'hiver, il s'était placé sur le haut de l'observatoire pour s'occuper de la recherche des comètes. Le froid l'y surprit; et, quand il s'en aperçut, il lui restait à peine la force nécessaire pour se traîner sur la plateforme; il se laissa choir le long de l'escalier, plutôt qu'il ne le descendit; on le trouva sans connaissance. A la suite de cet accident, il fut pris d'un crachement de sang; son état était des plus alarmants, et l'on désespéra longtemps de sa vie.

NOTICE

SUR

J. - N. NICOLLET,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

NÉ A SLUSE, MORT A WASHINGTON, LE 11 SEPTEMBRE 1843.

J.-N. Nicollet était né à Sluse, petite ville de la Savoie et capitale du Fausigny (1). Compatriote de M. Bouvard, il vint à Paris après avoir passé quelque temps dans des grades militaires inférieurs. D'heureuses dispositions naturelles et le travail lui permirent de se faire jour dans une capitale si favorable aux développements de tous les genres de talents.

En 1818, Nicollet publia sa *Lettre à M. Outrequin, banquier, sur les assurances qui ont pour base les probabilités de la durée de la vie humaine* (2). Cet opuscule obtint une grande vogue : il en parut une seconde édition aussitôt après sa publication. Là ne se borna pas le succès de l'auteur ; les esprits étaient tournés vers les entreprises nouvelles ; des sociétés d'assurances cherchaient à s'établir ; et l'on eut

(1) J'écris cette notice d'après mes souvenirs ; je n'ai pas trouvé de notice imprimée sur M. Nicollet, excepté celle, dans laquelle Quéard se borne à indiquer les titres de ses principaux ouvrages.

(2) Chez A.-A. Renouard, in-8°.

naturellement recourus aux lumières de M. Nicollet. Comme il savait unir habilement la théorie à la pratique, ses spéculations mathématiques lui devinrent très-avantageuses, et il se trouva lancé au milieu des financiers et du grand monde.

Il rédigea quelque temps après, pour l'Encyclopédie moderne, plusieurs articles sur les probabilités, et entre autres l'article *Assurances*. La connaissance qu'il possédait de la langue anglaise lui permettait d'étudier et de connaître à fond ce que nos voisins avaient fait pour féconder la théorie des assurances, en l'appliquant à tous les genres de spéculations.

C'est aussi de cette époque que datent les principaux travaux astronomiques de M. Nicollet. En 1819 et 1820, il fit un bon nombre d'observations de la tache lunaire *Manilius*, et en les réunissant à celles faites par M. Bouvard en 1806, il les discuta dans un *Mémoire sur la libration de la lune* (1).

Le 21 janvier 1821, entre six et sept heures du soir, il découvrit une comète dans la constellation de Bégaſe (2); et, au moyen de ses propres observations et de celles des astronomes de l'observatoire, il calcula les éléments paraboliques de cet astre. Dans la matinée du 22 avril 1830, il aperçut une autre comète, entre la constellation du dauphin et celle du petit cheval; mais, cette fois, il avait été précédé dans sa découverte par M. Gambart, qui avait vu l'astre, à Marseille, dès le 21.

On doit encore à Nicollet des observations et des calculs

(1) *Connaissance des temps* pour 1822 et 1823.

(2) Elle fut aperçue le même jour et à la même heure, par Pons, à Marseille. *Connaissance des temps* pour 1824.

sur quelques autres comètes, et entre autres sur celle de décembre 1828, dont il calcula les éléments.

Il travaillait déjà depuis quelque temps à l'observatoire de Paris, lorsqu'en 1822 il entra comme adjoint au bureau des longitudes; sa position était désormais fixée de la manière la plus honorable. On peut voir, dans les publications de l'observatoire, la part qu'il prit aux observations des instruments méridiens.

Il fut désigné, vers la même époque, par le bureau des longitudes pour prendre part aux opérations importantes qui eurent lieu dans le midi de la France et dans la Savoie, relativement à la mesure de l'arc du parallèle moyen compris entre la tour de Cordouan et la ville de Fiume. Pour appliquer les mesures géodésiques qui venaient d'être faites, aux recherches concernant la figure de la terre, il fallait comparer l'arc terrestre mesuré avec l'arc céleste qui lui correspond. La question devenait purement astronomique, et se réduisait, dans le cas dont il s'agit, à la détermination exacte de la différence des longitudes entre les deux extrémités de l'arc. MM. Plana et Cassini devaient s'occuper de la détermination astronomique de l'arc qui traverse le Piémont et la Savoie; MM. le colonel Brousseau et Nicollet étaient chargés de s'entendre avec ces savants et de suivre l'arc qui traverse la France. D'une autre part, MM. Gantier et Pictet furent invités à rattacher l'observatoire de Genève à l'arc mesuré, comme moyen de vérification. Les résultats de ces travaux, qui furent exécutés pendant les années 1822 et 23, ont été imprimés dans la *Connaissance des temps* pour 1829.

M. Nicollet publia aussi, en 1828, un *Mémoire sur un nouveau calcul des latitudes du Mont-Jouy et de Barcelone*,

pour servir de supplément au grand ouvrage : *Base du système métrique* (1). Cet écrit est surtout remarquable sous le point de vue historique, puisqu'il tend à jeter du jour sur une malheureuse détermination astronomique qui a pris place dans les annales des sciences, et qui a empoisonné les derniers jours d'un savant distingué.

Dès l'année 1825, M. Nicollet avait reçu la décoration de la légion d'honneur, pour récompense de ses travaux. Il avait aussi été attaché comme professeur au collège royal de Louis-le-Grand.

Chargé, de plus, de faire des inspections dans les écoles de marine, il publia en 1829, de concert avec MM. Reynaud et Gerono, un cours de mathématiques en trois volumes, à l'usage des aspirants; le deuxième volume, contenant la géométrie et la trigonométrie, a été rédigé par lui.

Dans un voyage qu'il fit à Brest, pendant une tournée d'inspection, il se servit de ses aiguilles pour déterminer l'intensité magnétique horizontale dans cette station, comparativement aux intensités pour Bruxelles et Paris. Les déterminations furent prises en 1831, et les résultats en ont été consignés dans le tome I^{er} des *Bulletins*, p. 12 (2). M. Nicollet avait été nommé correspondant de notre académie, le 23 décembre 1826. Il nous a fait diverses communications dont quelques-unes ont été reproduites dans nos publications.

Les spéculations financières qui avaient si bien réussi à M. Nicollet, lui devinrent fatales par la suite. Séduit par de premiers succès, il avait espéré, au moyen de ses combinaisons mathématiques, avoir trouvé le moyen de fixer la

(1) Paris, chez Huzard-Courcier. In-8°, 20 pag., tiré à 100 exempl.

(2) 1^{re} édition. Séance du 7 avril 1832.

fortune ; il fut cruellement dé trompé. Vers la fin de 1831 , il perdit , par des spéculations de bourse , le fruit de ses économies ; et , ne pouvant faire face à ce qu'il devait encore , il se réfugia aux États-Unis.

On lui attribue la lettre prétendûment d'Herschel , sur la forme et la constitution des habitants de la lune , lettre qui eut tant de vogue et tant de retentissement sur tous les points du globe. Certes , aucune découverte scientifique , quelle que fût son importance , n'a jamais aussi vivement excité l'attention. L'auteur lui-même a dû être bien étonné du succès de cette espèce de débauche d'esprit.

Du reste , il paraît que M. Nicollet , depuis son séjour aux États-Unis , s'était occupé sérieusement de travaux géodésiques importants ; et qu'il se préparait à publier un travail sur la position des lacs de l'Amérique du Nord. La mort est venue le frapper dans un âge où il pouvait encore rendre d'importants services à la science , le 11 septembre dernier : il est pénible de croire qu'elle ait été hâtée par un excès de découragement (1).

A QUETELET.

(1) C'est au moins ce que fait supposer une lettre de M. F.-R. Hassler , chargé de la direction des travaux géodésiques aux États-Unis ; ce savant m'écrivait : « Nous avons à regretter depuis peu de semaines la mort de M. Nicollet , au moment où je m'attendais à le voir dans ma station ; il est mort , à ce qu'il me paraît , de découragement. »

NOTICE

SUR

A. LÉVY,

DE L'ACADÉMIE,

NÉ A PARIS EN 1794; MORT DANS LA MÊME VILLE EN 1841.

A. Lévy naquit à Paris, en 1794, d'une famille juive. Après avoir fait d'excellentes études mathématiques, il fut reçu en 1813, élève à l'école normale, et, deux ans après, il fut nommé répétiteur de mathématiques dans le même établissement.

Cet avancement il le devait à son mérite; mais la restauration le lui fit perdre bientôt après, en expiation de son origine. Sa qualité de juif le fit envoyer comme professeur de mathématiques au collège royal de l'île Bourbon. Lévy s'embarqua à Rochefort, mais la tempête le jeta sur les côtes d'Angleterre (1). L'accueil bienveillant qu'il reçut dans ce pays, le détermina à s'y fixer. Son mérite ne resta pas longtemps inaperçu; Lévy s'était occupé avec succès, non-

(1) M. Baron croit que ce fut sur la côte de Plymouth. M. Baron avait été son camarade à l'école normale, et c'est de son obligeance que je tiens la plupart des détails dont j'ai fait usage dans cette notice.

seulement des études mathématiques, mais encore des sciences physiques et naturelles. Comme cristallographe, il possédait un talent très-remarquable qui le mit bientôt en rapport avec les hommes les plus distingués de l'Angleterre, et particulièrement avec Wollaston et Brewster.

Ce qui contribua surtout à mettre son savoir en évidence, ce fut la manière distinguée dont il s'acquitta d'un travail délicat et difficile qui lui fut confié : il s'agissait de dresser le catalogue raisonné d'un des principaux cabinets de minéralogie de l'Angleterre.

Lévy avait aussi pris part à la rédaction de l'Encyclopédie britannique, pour laquelle il fit plusieurs articles sur les mathématiques et les sciences naturelles.

Il avait épousé, en 1822, une jeune et une jolie anglaise nommée Harriet Drewet, dont il eut plusieurs enfants. Les circonstances qui se rattachent à ce mariage, ont quelque chose de romanesque, qui met en évidence tout ce qu'il y avait de générosité dans son caractère. Il devint amoureux d'Harriet, en la voyant au spectacle : elle avait alors 17 ans. Fille d'un fermier de l'Yorkshire, elle avait peu d'éducation et point de fortune. Lévy la fit mettre pendant deux ans dans un des premiers pensionnats de l'Angleterre, se chargea de toutes les dépenses nécessaires à son éducation, et ne cessa de lui témoigner le plus grand respect.

En 1828, M. Baron engagea son ancien camarade d'études à venir à Bruxelles reprendre la direction du pensionnat qu'il avait formé. Lévy se rendit à cette invitation; mais sa qualité d'israélite fut un nouvel obstacle à ses succès; il dut bientôt renoncer aux projets qui lui avaient fait quitter l'Angleterre.

Ses talents, cette fois, lui vinrent encore en aide et surent

lui concilier d'abord des appréciateurs sincères et bientôt des amis. Lévy n'était pas de ces hommes dont le cœur et la tête exigent une longue étude; on pouvait bientôt reconnaître le mérite de l'un et de l'autre. Droit et ouvert avant tout, il portait la franchise aussi loin qu'elle peut s'allier avec les sentiments d'une exquise politesse. Il n'entendait faire aucune transaction avec ce qui touche à l'honneur. Rigoureux observateur du juste, il exigeait qu'on le fût à son égard; et, comme il portait fort loin la délicatesse, il était parfois ombrageux, même envers ses amis. Cette susceptibilité est bien pardonnable, si l'on considère combien de fois il a dû être froissé par des préjugés religieux et d'aveugles préventions.

Lévy trouva auprès du gouvernement des Pays-Bas plus de tolérance qu'il n'en avait rencontré dans sa patrie; il fut nommé lecteur dans la faculté des sciences de l'université de Liège (1). Par son activité et par les services nombreux qu'il rendit dans différentes branches d'enseignement, il prouva combien ce choix avait été avantageux.

Notre académie voulut à son tour lui donner un témoignage de son estime, en l'appelant au nombre de ses membres (le 3 avril 1830). Elle lui ouvrit ses portes, comme

(1) Il commença ses cours au mois d'octobre 1828. Il enseignait la mécanique analytique (Poisson), la mécanique céleste (de Pontécoulant), l'astronomie physique (Biot), la minéralogie, la cristallographie et la géologie; il donnait, en outre, un cours de physique populaire à l'école industrielle; cette énumération doit faire comprendre quelle était l'activité de M. Lévy, et combien l'organisation universitaire était vicieuse, en plaçant les professeurs dans une position qui leur rendait impossible toute espèce de travail pour l'avancement des sciences.

elle les avait ouvertes au célèbre juriaconsulte Mayer, en rendant hommage à ses talents et à ses qualités personnelles, et sans s'immiscer dans le secret de ses convictions religieuses. Nous ne devons malheureusement pas le conserver longtemps parmi nous (1).

La révolution de 1830, qui débuta d'une manière si hostile pour les universités, alarma vivement notre nouveau confrère. Lévy était père de famille; il était sans fortune; et quoiqu'il eût été nommé professeur ordinaire par le gouvernement provisoire, il ne pouvait envisager l'avenir sans un sentiment de crainte. Il avait fait part de ses appréhensions à quelques amis, et leur avait demandé leurs conseils. Il m'avait également consulté, en me montrant des lettres pressantes de plusieurs savants (et entre autres de M. Poisson), qui le rappelaient à Paris, et lui proposaient de brillants avantages.

Lévy céda à ces sollicitations, et il fut en effet nommé maître de conférences à l'école normale, professeur de mathématiques au collège royal de Charlemagne et chargé de la répétition de plusieurs cours supérieurs.

(1) M. Lévy avait présenté à l'académie, dans sa séance du 9 janvier 1830, un mémoire *sur quelques minéraux trouvés à la Vieille Montagne à Moresnet, près d'Aix-la-Chapelle*. Il désira plus tard revoir son manuscrit, avant de le livrer à l'impression; mais son départ et les travaux nombreux dont il fut surchargé ensuite, ne lui ont pas permis de réaliser son projet.

Il est également auteur des notices suivantes, insérées dans la *Correspondance mathématique et physique de Bruxelles* :

1. Mémoire sur différentes propriétés des surfaces du second ordre, t. IV, p. 18.

2. Note sur le théorème : si une droite divise deux des côtés oppo-

Sa position était devenue très-avantageuse pour ses intérêts pécuniaires ; mais son temps était entièrement absorbé par des travaux pénibles ; il lui était impossible de se livrer à ses études favorites. Dans cet état de choses , des propositions lui furent faites pour rentrer en Belgique. M. Rogier, alors ministre de l'intérieur, avait pu apprécier par lui-même combien étaient étendues les connaissances de notre confrère non-seulement dans les sciences exactes , mais encore dans la mécanique appliquée, la chimie, la physique. Il était à peu près décidé que la place de directeur du musée de Bruxelles lui serait accordée , lorsqu'un changement de ministère vint renverser tous ces plans. Muni des pleins pouvoirs de M. Lévy pour traiter en son nom, j'essayai mais inutilement de renouer cette affaire (juillet 1839) ; je compris bientôt qu'il fallait se résoudre à perdre pour toujours l'un des professeurs les plus habiles que nous ayons eus dans nos universités, et un confrère qui aurait sans doute le plus contribué à répandre de l'éclat sur notre académie.

sés d'un quadrilatère gauche en parties proportionnelles , toute droite qui la coupera , ainsi que les deux autres côtés du quadrilatère , sera divisée par elle dans le même rapport ; t. IV , p. 3.

3. Sur une nouvelle manière de déterminer la pesanteur spécifique des corps , t. VI , p. 208. « Il est assez difficile, nous rappelons les paroles de l'auteur , de dire quelque chose de nouveau sur la manière de déterminer la pesanteur spécifique des corps solides ; j'indiquerai néanmoins ici un procédé que je n'ai vu indiqué nulle part , et qui offre la solution d'un problème assez singulier que je m'étais proposé. Il s'agissait de déterminer la pesanteur spécifique d'un corps solide plongé dans l'eau , sans le sortir de ce liquide. »

4. Mémoire sur quelques propriétés des systèmes de forces , t. VI , p. 261.

Lévy fut vivement affecté, ainsi que tous ses amis, de ce changement inattendu, qui le rejetait malgré lui au milieu des travaux accablants dont il cherchait à s'affranchir. Bientôt après, il eut la douleur de perdre successivement son épouse chérie et plusieurs de ses enfants. Les chagrins causés par ces pertes et les fatigues du professorat minèrent peu à peu sa santé ; il finit par succomber pendant l'année 1841, sans avoir pu payer aux sciences le tribut qu'on était en droit d'attendre de ses talents véritablement supérieurs.

A. QUETELET.

NOTICE

SUR

LE MARQUIS AGRICOL-JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER-PIERRE-ESPRIT-
SIMON-PAUL-ANTOINE DE FORTIA-D'URBAN ,

*Né à Avignon , le 18 février 1756 ; mort à Paris ,
le 3 août 1843.*

Le 18 février 1756, il y avait fête à l'hôtel de ville d'Avignon. Monsieur le viguier venait d'obtenir du ciel un héritier de sa race, et tous les magistrats, c'est-à-dire les trois consuls et l'assesseur, avaient voulu le tenir sur les fonts. Il en résulta pour le nouveau-né une collection imposante de neuf prénoms, ce qui souvent faisait dire plus tard au chevalier Artaud de Montor, ami de M. de Fortia et son confrère à l'Institut : *Quel est donc celui de vos patrons que l'on chôme aujourd'hui?*

L'enfant qui entrait ainsi dans le monde était moins partagé du côté de la fortune que de la naissance. Si l'on en croit Tallemant des Réaux, appliqué à compiler des méchancetés en mauvais style, ce Tallemant dépourvu du sens de l'élévation et de la noblesse, et qui trouvait un malin plaisir à rabaisser tous ceux dont il parlait, M. de Fortia descendait

de juifs convertis(1). On serait plus près de la vérité en affirmant que sa famille était ancienne et illustre. Il paraît même qu'une de ses aïeules, Sibylle de Fortia, née au château de ce nom en Catalogne, l'an 1352, épousa en secondes noccs Don Pèdre, roi d'Arragon (2); *y que fuese de la sangre que de reyes descendia* (3). Nous n'approfondirons pas ce fait généalogique, malgré l'intérêt que réveille bizarrement ce genre de recherches à une époque où les prétentions aristocratiques remplacent l'aristocratie; nous ne voulons point empiéter sur l'*Almanach royal* ni sur l'*Almanach de Gotha*, bons livres, s'il en fut, mais qui, contrairement à un mot répété fréquemment, ne sont pas ceux qui contiennent le plus de vérités.

M. de Fortia passa son enfance, tantôt à Avignon, tantôt à Caderousse, dans une propriété de son père. Il n'avait que neuf ans lorsqu'il fut mené à Paris. Il resta dix-huit mois à Passy dans une maison d'éducation tenue par un certain

(1) Tallemant des Réaux, article de Malherbe, édit. de Bruxelles; Méline, 1834, t. I, p. 239. Cf. *Histoire de la maison de Fortia* (par M. de Fortia lui-même). Paris, 1808, in-12.

(2) *Généalogie de la maison de Fortia*, extraite du tom. III de l'*Hist. généal. et hérald. des pairs de France*, par M. le chevalier de Courcelles. Paris, 1826, in-4°, *Généalogie de la maison de Fortia*, extraite du tom. IX du *Nobiliaire univ. de France*, publié par M. de Saint-Allais. Paris, 1816, in-8°. — Biographie de M. le marquis de Fortia-d'Urban (extraite du n° 12 du *Biographe*), par Constantin, avocat, etc. — *Essai sur la vie et les ouvrages de M. le marquis de Fortia-d'Urban*, par le comte de Ripert-Monclar (suivi de la bibliographie générale et raisonnée de ses ouvrages, par M. de Hoffmanns). Paris, 1840, in-8° de 84 pages.

(3) Ancienne romance espagnole.

M. Le Cœur, puis on l'envoya au collège de la Flèche (1), où il fit toutes ses classes y compris la rhétorique. En 1771, il vint achever ses études à l'école militaire de Paris, et s'y voua avec ardeur aux mathématiques. Cependant la carrière des armes manquait pour lui d'attraits ; après environ trois ans, il sortit de l'école sans avoir pris rang dans l'armée.

Malheureusement son père était dans l'impossibilité de lui assurer un état. Nommé, dès l'âge de quinze ans, capitaine de dragons, il s'était signalé dans plusieurs campagnes par une bravoure brillante. Mais s'il réunissait les précieuses qualités de sa profession, il en avait aussi les défauts. Ses affaires étaient fort embrouillées, son patrimoine presque entièrement engagé, et, pour combler ce désordre financier, il vivait sous un autre toit que sa femme, dont il n'était pas pourtant séparé. Quoiqu'il ne possédât rien en propre, il gaspillait ce rien avec une insouciance toute soldatesque, sans songer que son fils pût éprouver quelques besoins ; il pensait faire assez en lui léguant des prétentions considérables sur une branche de sa famille. Un jour qu'il visitait sa femme, il rencontra chez elle ce fils dont l'air d'abattement le frappa. Le jeune homme lui avoua que l'incertitude de son avenir était cause de sa mélancolie ; alors le marquis, dans un accès de sensibilité, tira magnifiquement de sa poche quelques écus, et dit au pauvre adolescent qu'il se consolât, puisqu'il lui abandonnait la suprême jouissance d'une de ces habitations rurales que, dans le midi de la France, on appelle granges et dont il avait encore le droit de disposer.

(1) Louis XV avait fondé récemment à La Flèche une institution gratuite en faveur des enfants des anciens militaires sans fortune.

M. de Fortia se mit en route à pied pour ce manoir : véritable grange, tombant en ruine, effondrée, ouverte à tous les vents. A peine y était-il installé que les consuls lui envoyèrent une sommation d'acquitter certaines taxes dont le montant excédait de beaucoup le contenu de sa bourse. Le jeune mathématicien ne perdit cependant pas la tête, il examina l'exploit et vérifia que pendant plusieurs années sa grange avait été surtaxée. En conséquence, au lieu de payer, il réclama la restitution des sommes indûment perçues, ce qui lui produisit au delà d'une centaine de livres. Cent livres ! dans sa situation, c'était un trésor. Une circonstance imprévue vint encore l'accroître.

Il y avait dans le village un fermier qui avait gagné de l'aisance au service des marquis de Fortia. Touché du dénûment du fils de ses anciens maîtres, il vint le trouver et lui confia qu'un nombre assez considérable d'arbres de haute futaie qui bordaient plusieurs champs, appartenaient en réalité, non au propriétaire du fonds, mais à celui de la grange. Ces arbres auraient eu une valeur assez grande, si les frais nécessaires pour les abattre, les couper et les transporter à la ville prochaine n'eussent absorbé presque tout le bénéfice. Cette observation fut pour M. de Fortia un trait de lumière ; il avait le cœur et les sentiments d'un gentilhomme ; mais il comprenait la noblesse autrement que les préjugés à la mode ne l'avaient faite. Il pria donc le fermier de lui montrer comment on abattait et coupait un arbre, et le voilà bientôt la cognée à la main donnant, avec une simplicité antique, l'exemple de ce que peut le courage dans la mauvaise fortune.

On ne lui permit pas d'aller plus loin. Quand les paysans virent que le descendant des premiers seigneurs du pays ne

dédaignait pas le métier de bûcheron, ils se disputèrent à qui ferait la besogne et transporterait le bois au marché prochain. La vente fut beaucoup plus lucrative qu'on n'aurait pu l'espérer. Ces fagots-là n'étaient pas des fagots ordinaires ; leur histoire s'était divulguée et n'en avait point haussé médiocrement le prix.

Riche de quelques centaines de livres, M. de Fortia se crut capable de tenir tête au sort et même de réparer ses injustices. Il avait le projet de terminer des affaires que son père négligeait et rendait chaque jour plus inextricables. Mais avant tout il lui fallait une position, et il résolut de vaincre ses répugnances pour l'état militaire auquel l'appelaient sa naissance.

Sans tarder, il arrive à Paris muni d'un placet pour le ministre de la guerre. Le ministre était à table à côté d'une belle dame à laquelle il semblait s'étudier à plaire, lorsqu'on lui remit une lettre qu'on disait très-pressante. Seul, le ministre ne l'eût pas ouverte ; devant des personnes qu'il voulait convaincre de sa ponctualité, il en rompit le cachet et, après l'avoir parcourue, s'écria d'un air d'impatience : « Qui me délivrera de tous ces mendiants du Midi ? » La belle dame remarqua que le procédé était impoli puisqu'elle-même appartenait au Midi ; elle prit sans façon la lettre pour en connaître l'auteur, et en lisant le nom de Fortia, déclara que le pétitionnaire avait l'honneur d'être quelque peu son cousin, et qu'il était scandaleux que le roi ne fit rien pour d'aussi bons gentilshommes. Il se trouva là quelqu'un qui avait été à la guerre avec le marquis de Fortia, et qui, entre autres traits d'intrépidité et de vieille audace féodale, raconta que le marquis, indigné d'une capitulation dans laquelle son régiment était compris, refusa nette-

ment de s'y soumettre, et ramena sa compagnie d'Allemagne en France à travers mille dangers, sabre à la main, trompettes sonnantes. La belle dame recommença ses exclamations, les convives lui répondirent par des transports d'enthousiasme d'autant plus chauds qu'on était au dessert, et le ministre, pressé de tous côtés, n'eut point d'autre parti à prendre que de signer sur son assiette une ordonnance de gratification en attendant une commission d'officier qu'il présenterait au roi.

Le 28 avril 1773, M de Fortia entra, avec le grade de second sous-lieutenant, dans la compagnie Charitte du régiment du roi, infanterie, en garnison à Nancy (1), et en 1774, le 19 avril, reçut à Versailles (2) la croix de chevalier novice des ordres de Saint-Lazare et de Notre-Dame du Mont-Carmel, des mains de Monsieur (depuis Louis XVIII), grand-maître de ces ordres unis.

Quoiqu'il consacra à ses livres le plus de temps qu'il pût,

(1) Ce régiment, alors un des plus beaux de l'armée française, était commandé par le comte du Châtelet (Chastellet)-Lomont, qui fut créé duc à brevet le 2 février 1777.

(2) Nous avons dit d'abord, d'après des notes mises à notre disposition, que cette cérémonie avait eu lieu dans la *chapelle de Versailles*; mais M. de St^e-James de Gaucourt, auteur d'un ouvrage encore inédit, intitulé: *Versailles féodal, royal et municipal*, lequel assistait à la séance de l'académie, a bien voulu nous écrire à cet égard. D'après sa lettre, les réceptions des chevaliers des ordres unis de Saint-Lazare et du Mont-Carmel, se faisaient le plus souvent dans le chœur de la paroisse St-Louis (aujourd'hui la cathédrale); quelquefois, dans l'église des Récollets, même dans celle de Notre-Dame, paroisse royale.

« Un motif, dit M. de Gaucourt, s'opposait à ce que la solennité

il allait dans le monde. Sa bonne mine, relevée par l'uniforme, ses manières calmes, qui contrastaient avec la pétulance naturelle ou affectée de ses camarades, l'originalité de son début, sa réputation de sagesse dans un âge si tendre, tout contribuait à le tirer de la foule. Les succès qu'il ne cherchait pas accouraient au devant de lui, sa retenue lui était de plus grand secours que la confiance cavalière et conquérante des autres, ses refus valaient mieux que leurs brigues. Ainsi recommandé, il trouva moyen d'emprunter une somme d'environ cinquante mille francs, pour laquelle il hypothéqua loyalement ses espérances. Cet argent devait le défrayer à peu près une couple d'années à Rome, où il tâcherait de faire évoquer une cause qui traînait à Avignon depuis longtemps ; il avait compris qu'il ne pouvait se montrer dans la capitale du monde chrétien en plaideur nécessaire. Se produire de la sorte c'était perdre son procès avant de l'entamer. Le fils d'un marquis de Fortia, plaissant contre une duchesse de Gadagne (1), pour des reprises énormes, devait avoir au moins un carrosse, des gens, et vivre en homme de condition.

eût lieu à la chapelle, c'est que le roi n'était pas le *grand-maître* de l'ordre de Saint-Lazare, que la chapelle était celle du roi et non des princes, et que l'on n'y faisait d'autres réceptions que celles des chevaliers *des ordres* (du St-Esprit et de St-Michel), ce qui ne voulait pas dire qu'on y reçût les chevaliers de l'ordre de St-Michel seul. — Ainsi recevoir des chevaliers autres que ceux des *ordres*, dans la chapelle, était une *dérogation à l'étiquette* ; je doute qu'elle ait eu lieu. — Effectivement M. de Ripert-Monclar, dans sa Notice, p. 17, désigne l'église St-Louis, et confirme l'observation de M. de Gaucourt.

(1) La marquise de Calvisson, sœur de la duchesse de Gadagne, avait déclaré ne vouloir pas se mêler du procès.

Le 26 mai 1777, M. de Fortia arriva à Rome, dans un équipage convenable à son rang et à la scène où il allait paraître. Il se fit présenter au pape, aux cardinaux, aux ministres étrangers, et fut particulièrement accueilli par le cardinal de Bernis et par la marquise de Puymonbrun, sa nièce, dont il ne tarda pas à devenir le commensal. On voit qu'il avait fait bien du chemin depuis sa prise de possession de la grange paternelle.

Mais sa partie ne s'endormait pas. M. de Bernis, alors ambassadeur de France à Rome, reçut bientôt une lettre du comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères, qui l'invitait à favoriser de tout son crédit les adversaires de M. de Fortia, en faisant annuler le rescrit d'évocation qu'il avait obtenu.

M. de Fortia, instruit par le cardinal des injonctions de M. de Vergennes, s'empessa d'en neutraliser les effets, en adressant à la cour de France un mémoire remarquable par sa concision, sa clarté, et cette logique saisissante, qui établit la conviction sans la violenter. Le caractère de M. de Fortia était un mélange de douceur et de force. Il avait plus de persévérance que d'énergie, comme son esprit plus de ténacité et de suite que de portée et d'étendue. Le besoin lui avait mis la cognée à la main, la nécessité le rendit jurisconsulte. Son mémoire fut lu par Louis XVI; ce prince, d'une intelligence droite, frappé des arguments qu'il contenait, ordonna au ministre de rester neutre dans cette affaire.

Un procès est souvent une hydre dont les têtes se multiplient à mesure qu'on les coupe. Celui de M. de Fortia en avait déjà enfanté trois autres. L'avidité des hommes de loi écartait tout accommodement et compliquait les difficultés; mais la lutte se renfermait dans l'enceinte des tribunaux

sans se trahir jamais dans les salons. M. de Fortia plaidait contre un de ses parents qui se trouvait aussi à Rome : les deux rivaux, qui savaient vivre, se voyaient habituellement et allaient quelquefois visiter leurs juges dans la même voiture. On eût dit de ces officiers français et anglais qui, à la bataille de Fontenoy, se tuaient le plus poliment du monde.

M. de Fortia, après avoir dépouillé de vieux titres, réfuté les sophismes de la chicane, mis dans leur jour des points de droit perfidement obscurcis, après s'être acquitté de ses obligations envers la société où il exerçait officiellement les honorables fonctions de quatrième *sigisbé* d'une princesse, avait encore beaucoup d'heures à donner à l'étude. Le démon du barreau lui faisait ce loisir. C'est alors qu'il lut Condillac, supérieur, suivant lui, à Locke, Leibnitz et Mallebranche : jugement singulier, que les relations du philosophe de vingt-deux ans avec le père Jacquier, chaud partisan de Condillac, et les tendances idéologiques de l'époque peuvent seules excuser.

Appliqué en même temps aux mathématiques, il se crut de force à réformer l'algèbre et le calcul intégral, par une de ces témérités tranquilles qui lui étaient familières et qui rarement portaient coup.

Il y avait alors à Rome un jeune homme très-intéressant. Le chevalier de Pougens, fils naturel du prince de Conti, joignait à un esprit orné, à une capacité littéraire remarquable (1), à d'heureuses vellétés comme peintre et comme musicien, les agréments extérieurs qui font mieux valoir

: (1) Pougens, à l'âge de huit ans, avait composé un petit poème en langue allemande : *Das Morgen-Raethe*.

ces divers genres de mérite. Des rapports d'âge, de goût, de caractère, le lièrent bientôt d'amitié à M. de Fortia.

A la suite de la petite vérole qu'eut à Rome le chevalier de Pougens, en 1778, il était devenu presque aveugle. Son ami, pendant sa maladie, lui prodigua les soins les plus tendres, et lorsqu'un empirique de Lyon lui eut ravi pour toujours le don précieux de la vue, M. de Fortia qui, à la veille de terminer tous ses procès, s'était retiré à Châteauneuf-de-Pape, entre Avignon et Orange, tandis que son père poursuivait à Rome un arrêt définitif, invita le chevalier de Pougens à venir habiter Avignon.

Ici commence un roman, dans lequel il se trouva mêlé malgré lui, malgré sa complexion très-peu romanesque. Pougens, presque aveugle, avait connu à Lyon Sophie-Ernestine de Tott. Elle était la fille aînée de ce fameux baron de Tott, qui aurait donné aux Turcs une artillerie et une marine formidables, si les Turcs étaient capables de quelque progrès continu. Sa beauté, son instruction, ses talents, charmèrent les derniers regards de Pougens, et la vive et brillante demoiselle s'éprit d'un pauvre aveugle sans fortune et sans famille.

De retour à Paris, Pougens fit connaître à madame la comtesse de Tessé, le baron de Tott et sa fille, auxquels cette dame, prompte à s'enthousiasmer, offrit un logement chez elle, après la mort de madame de Tott. La comtesse de Tessé, de la maison de Noailles, comptait alors trente-neuf ans. Elle n'avait point d'enfants et jouissait d'une grande fortune. Quand on vit mademoiselle de Tott établie chez elle, des partis avantageux se présentèrent. Il y en eut un surtout qui plut particulièrement au baron. Mais sa fille fut d'un autre avis. Étonnée au dernier point de ses refus,

madame de Tessé lui fit subir un interrogatoire, et apprit la passion qu'elle nourrissait dans son cœur. Une passion ! quelle merveilleuse trouvaille pour une femme sur le retour et adonnée à la sentimentalité ! Il s'agissait seulement d'éviter les emportements du baron de Tott, qui, habitué à ranger à leur devoir des Tartares et des Turcs, ne se serait pas laissé toucher par des désespoirs d'amour. Il fut convenu que M. de Pougens voyagerait pendant trois années consécutives dans les pays étrangers, en tâchant de s'y créer une existence littéraire et scientifique ; mais madame de Tessé exigea que pendant cet intervalle, il n'eût aucune correspondance avec sa belle, ne voulant pas que M. de Tott pût lui reprocher d'avoir favorisé un projet aussi contraire à ses vues. Les deux amants promirent tout ce qu'on voulut. Au bout de huit jours, ils avaient oublié leurs serments ; ce fut mademoiselle de Tott qui viola le sien la première, comme de raison. Un commerce épistolaire s'organisa entre eux, à l'insu de madame de Tessé ; mais Pougens, honteux de tromper sa généreuse protectrice, s'ouvrit à M. de Fortia, qui servit dès lors d'intermédiaire et de négociateur entre les jeunes gens et la comtesse. Cette entremise officieuse dura pendant six mois de l'année 1781 (1). Ces six mois étaient prodigieusement longs pour un épisode de roman, aussi le mariage avait-il perdu tout son intérêt pour madame de Tessé, mécontente que son plan n'eût pas été exécuté, et il fut entièrement rompu par mademoiselle de Tott, dont les émotions s'étaient calmées. Ce dénouement fatal à l'amour nuisit en même temps à l'amitié. Depuis ce

(1) *Correspondance* (de M. de Fortia), faisant suite aux *Mémoires de Pougens*. Paris, Tournai, 1804, pp. 297-250.

moment, la liaison de M. de Fortia et du chevalier de Pougens n'eut plus la même intimité.

M. de Fortia était riche enfin, il était jeune, de qualité, instruit, et, libre de ses engagements militaires depuis la fin de 1779, il pouvait parcourir les carrières les plus brillantes, mais ses sympathies l'attiraient moins vers la cour que vers les sciences et les lettres. Revenu à Paris, il vécut dans la société de plusieurs savants, tels que Bossut et d'Alembert. Quand celui-ci mourut, en 1783, il remplaça plus d'une fois à son lit de douleur l'égoïste Condorcet, que ses habitudes retenaient chez la maréchale d'Anville.

Le pape Pie VI avait été à même de le connaître pendant son séjour à Rome et de l'apprécier. Il le nomma colonel des milices d'infanterie du comtat venaisin. Sans avoir la vanité d'être un foudre de guerre, M. de Fortia fit mentir le proverbe qui, je ne sais pourquoi, attache du ridicule à la qualification de soldat du pape. Il faut convenir que les proverbes, cette prétendue sagesse des nations, en sont quelquefois la sottise.

Les inclinations paisibles de M. de Fortia lui faisaient désirer de trouver une épouse selon son cœur. En 1785, ses vœux furent comblés; il reçut la main de mademoiselle Julie des Achards de Ste-Colombe, fille de M. des Achards de Ferrus, marquis de Ste-Colombe.

Pendant l'orage révolutionnaire grondait dans le lointain, et se perdait au milieu des rires et des fêtes : les épi-grammes de Figaro préludaient au renversement de la monarchie, les jongleries de Cagliostro aux parades républicaines. M. de Fortia était trop honnête et trop éclairé pour ne pas sentir que la France avait besoin de nombreuses réformes, mais il désirait des améliorations raisonnées et

progressives ; il n'entendait point que le présent fût une guerre à mort au passé et il eut en abomination les fureurs impies et sanguinaires des tyrans qui désolèrent leur pays au nom de la liberté.

Les choses n'en étaient pas encore venues à l'extrémité malgré l'affaiblissement successif du pouvoir monarchique : la France avait encore un roi, quoique Lafayette eût proclamé au sein de l'assemblée nationale que l'insurrection est le plus saint des devoirs, et qu'un décret du 20 juin 1790 eût supprimé la noblesse héréditaire. M. de Fortia, qui paraissait rarement aux Tuileries, s'était enfoncé de plus en plus dans ses livres. C'est en cette année, au milieu d'une pluie d'assignats, qu'il contribua à une édition de l'ouvrage de Smith sur la richesse des nations, édition devenue tellement rare qu'on a mis son existence en doute, et à laquelle il ajouta une traduction complète des économiques de Xénophon.

Pendant qu'il se livrait à ces travaux paisibles, son père, retiré dans la terre du Lampourdier, près d'Avignon, succombait, le 21 mai 1790 aux outrages d'une plèbe égarée.

Louis XVI, venait de subir le supplice des scélérats avec une intrépidité qui eût sauvé le trône, si cet infortuné prince avait uni le courage d'un roi à celui d'un martyr.

M. de Fortia eut la sagesse et la fermeté de ne point émigrer. Sa tête et celle de sa compagne étaient à chaque instant menacées de l'échafaud. Mais il envisageait le danger avec calme, et conservait un sang-froid qu'une âme plus forte que la sienne eût peut-être perdu. Il était à Paris dans la fatale journée du 10 août. Il se cacha ensuite dans les campagnes voisines de la capitale. L'intérêt d'un de ses amis l'en fit sortir au péril de sa vie. Cet ami voulait se

rendre à la Guadeloupe ; arrêté aux frontières de France, parce que son passeport n'était pas visé par le comité de salut public, il s'adresse à M de Fortia , en le priant de solliciter le *visa* qui peut-être était indispensable pour sauver ses jours. Sans balancer le *citoyen Fortia* se rend au comité de salut public, et obtient la signature de tous les membres, à l'exception de celle de Robespierre, qui hésitait et qui finit par la donner, vaincu par la noble assurance du solliciteur (1).

Au même moment un valet de sa mère, dans l'espoir de s'enrichir de ses dépouilles, criait par les rues la *grande conspiration de la femme Fortia* Cette dame, en butte aux mêmes persécutions qui avaient précipité son époux dans la tombe, était incarcérée dans les prisons d'Avignon.

La chute de Robespierre la sauva. La France, soulagée du poids de ce monstre, respira avec délice. M. de Fortia profita de ce repos pour mettre au jour ses élucubrations mathématiques, commencées à Rome. Les années 1794 et 1795 le virent proposer un nouveau système d'arithmétique, traiter des nombres polygones et des progressions par addition. Il semblait que la science du calcul dût subir aussi sa révolution, comme si de toutes les légitimités les chiffres n'étaient pas la plus immuable.

En 1795 M. de Fortia fit une excellente affaire de calculateur. Il acheta pour une bagatelle, dans la rue dite aujourd'hui de la Rochefoucauld, un de ces vastes hôtels d'autrefois,

(1) Dans la notice que nous avons consacrée à Van Praet, nous avons représenté le marquis et la marquise de Fortia, en sabots et en carmagnolle, allant glaner et racler du salpêtre pour la république, deux jours de chaque décadi.

avec cour, jardin et parc; un vrai parc dans Paris, et dont une échancrure large comme la main, a été payée il n'y a pas longtemps par le beau père de M. Thiers, ce haut baron de la finance, douze fois aussi cher qu'avait été vendue toute la propriété (1).

Ce séjour devint l'asile des lettres et le refuge du malheur. M. de Fortia s'y partageait entre la bienfaisance et l'étude. Un de ses plaisirs les plus vifs, si une émotion profonde troubla jamais cette nature douce et placide, consistait à débrouiller quelque point obscur de chronologie et à remonter à l'origine des nations. Mais témoin des aberrations du scepticisme, il tomba dans l'excès contraire, en admettant comme des autorités historiques incontestables, des monuments reconnus depuis longtemps pour apocryphes. Ainsi l'auteur des *mémoires pour servir à l'histoire ancienne du globe* (2), se porte défenseur de la bonne foi d'Annius de Viterbe : il se fait champion de Geoffroi de Montmouth et jette le gant à ceux qui suspectent le Walstald et l'Hunibald de Tritheim.

Indépendamment de cette savante crédulité, on peut encore reprocher à M. de Fortia une diction traînante quoique claire et naturelle, des trivialités d'érudition, des di-

(1) M. Dosne en a acquis des parcelles pour une somme globale de 1,100,000 francs, le tout en avait coûté 78,000 environ. — M. de Fortia a trouvé moyen de faire un livre sur cette habitation; il est intitulé : *Recueil des titres de propriété d'une maison et terrains situés au faubourg Montmartre, division du Mont-Blanc, et chaussée d'Antin, rue de la Rochefoucault, n° 12, à Paris; deuxième arrondissement municipal.* Paris, 1809, 1 vol. in-12 avec un beau plan.

(2) Paris, 1811, 10 vol. in-12.

gressions inutiles, des transcriptions trop littérales et trop multipliées de passages d'emprunt et, avant tout, le défaut de méthode. L'auteur passe d'une matière à une autre sans se mettre en peine de la liaison des idées, et, pour peu qu'un sujet lui plaise, aucune considération de convenance ne l'empêchera de s'en occuper. En voici un exemple singulier; tout à l'heure nous aurons l'occasion d'en citer un autre.

M. de Fortia, allié à la maison de Crillon, eut l'envie de réimprimer l'histoire du brave confident de Henri IV, par l'abbé de Crillon. A un texte de quatre-vingt pages, il joignit des notes plantureuses et étendues. Mais cela ne formait qu'un modeste volume : l'éditeur trouva bon d'y en ajouter deux autres en y annexant une histoire des duels, depuis la plus haute antiquité jusqu'au règne de Charles IX inclusivement; de plus, un traité complet de cosmologie et d'astronomie, apparemment parce que le brave Crillon *était du monde* et qu'on est en droit de le ranger parmi les duellistes les plus déterminés. Et voilà cette connexion logique qu'admiraient les flatteurs du marquis; car cet excellent homme, si modeste, si facile, avait ses adulateurs et ses parasites, ses *Curculions* et ses *Ergasiles* (1).

De pareils procédés de composition, fort loin d'être irréprochables, ne pouvaient toujours échapper à la critique. M. de Fortia archéologue fut cruellement ridiculisé par Kotschue (2). Maltebrun, que les méchants appelaient le *chien danois*, ne l'épargna point de son côté. Ces attaques

(1) Plante.

(2) *Corbeille de fleurs de Clio*, voy. *Annales des voyages*, t. XVII, p. 260.

agitaient un moment le pouls régulier du marquis, puis il revenait à ses habitudes et n'y pensait plus.

Tandis qu'il entretenait l'académie celtique et l'athénée de Vaucluse dont il était un des fondateurs, des Saliens, des Liguriens, des Avars, et de la nouvelle Atlantide, et qu'il se faisait une orthographe à sa guise, toujours par cet esprit d'innovation à la fois entreprenant et timide, il trouvait dans sa famille une histoire touchante et tragique dont sa narration simple et naturelle n'altérait point l'intérêt : je veux parler de la belle et infortunée marquise de Ganges, trisaïeule de l'auteur (1).

L'empire cependant s'en allait comme la république. Un jour le descendant d'une race auguste que les nouvelles générations ne connaissaient plus, vint reprendre la couronne de St-Louis, aux mêmes lieux où une populace insolente avait coiffé Louis XVI du bonnet rouge. Ce fut un beau jour pour M. de Fortia. Le roi très-chrétien, le roi de France et de Navarre, avait toujours été son roi à lui, dans le fond de son cœur, quoiqu'il admirât l'homme étonnant qui avait dompté l'anarchie. Sa fidélité si désintéressée, ses connaissances, son rang, sa fortune, tout l'appelait à la chambre des pairs, parmi les plus fermes soutiens de la monarchie. Mais il avait encore tant de livres sur le métier, qu'il ne lui restait pas une minute pour faire le courtisan. Et puis il était incapable de s'associer aux factions et d'approuver des projets de réaction et de vengeance. Il avait

(1) *Histoire de la marquise de Ganges*. Paris, 1810, in-12. — Diane de Joannis de Châteaublanc, surnommée la *belle provençale*, choisit pour époux Charles de Vissec de la Tude (la *Biogr. univ. imprime Lanède*, XVI, 420), marquis de Ganges, baron des états du Languedoc.

d'ailleurs pour l'intrigue cette gaucherie d'honnête homme que les raffinés et les habiles prennent pour la pire des incapacités. On l'oublia donc, on le laissa lire, compiler, écrire, et s'il n'alla pas au Luxembourg, il fut accueilli avec un empressement plus marqué chez les gens de lettres entre lesquels il se trouvait encore mieux à sa place.

Sa mère étant morte en 1816, il quitta le titre de comte pour prendre celui de marquis, affecté à sa branche; par respect pour l'épouse de son père, il n'avait pas voulu qu'il y eût deux marquises de Fortia. Je pense qu'il aurait pu même au besoin, se faire qualifier de duc (1); mais d'autres soins le préoccupaient.

Plusieurs presses fonctionnaient constamment pour lui. Ce qu'il dépensa de temps et d'argent à des recherches et à des publications est prodigieux, et il est sans doute à regretter qu'avec un goût si prononcé pour la littérature, avec tous les moyens de le satisfaire et une générosité sans

(1) Le pape Pie VI, par bulle du 14 juin 1775, érigea la baronnie de Baumes en titre de duché, sous la dénomination de *duché de Fortia*, en faveur de Toussaint-Alphonse de Fortia, marquis de Piles. Cette branche étant éteinte, le marquis de Fortia pouvait revendiquer le titre de duc que ne portèrent pas cependant les descendants du marquis de Piles. Le duc de St-Simon, fort entiché de sa qualité, traite fort mal cette noblesse du comtat; il parle quelque part d'un duc de Caderousse du nom de Cadart ou Ancezune. « Il était, dit-il » dédaigneusement, duc d'Avignon; et ces ducs d'Avignon, que le » pape fait, sont inconnus partout, même à Rome où ils n'ont, non » plus qu'ailleurs, ni rang, ni honneur, ni distinction quelconque; » à Avignon, ils en ont chez le vice-légat, et dans toute cette légation. C'est chose dont les papes ne sont pas avarés, et qui se donne » assez ordinairement pour de l'argent. » *Mémoires*. Paris, Delloye, 1843, t. XVI, p. 71.

bornes, il n'ait pas rencontré quelqu'un qui ait pu donner à tant de travaux, d'entreprises et d'essais, une direction plus judicieuse et plus efficace.

M. de Fortia rêvait depuis longues années une nouvelle histoire romaine. Il en communiqua le dessein à l'académie des Lincées de Rome. Il refit postérieurement la chronologie de Jésus-Christ.

Alors l'antiquité classique cessa de régner en souveraine. Le moyen âge, objet du culte de l'Allemagne, vint à son tour réclamer ses droits en France. C'était une seconde restauration que les jeunes esprits accueillirent avec transport. M. de Fortia s'empressa de prêter foi et hommage à cette puissance ressuscitée.

Un chroniqueur belge du XIV^e siècle, qui cite toutes sortes d'auteurs aujourd'hui perdus et qui expose longuement une foule d'origines, n'était connu que par une version incomplète. M. de Fortia résolut de donner le texte même de Jacques de Guyse, accompagné d'une traduction, secours fort inutile aux gens instruits qui recherchent ce genre d'ouvrages, et qui pour eux double le prix d'un livre sans l'éclaircir.

La traduction publiée par M. de Fortia, est plutôt, il faut le dire, propre à égarer par les négligences et les contresens dont elle fourmille à chaque page. Les quinze premiers chapitres seuls ont été traduits par M. de Fortia; le reste a été abandonné à des jeunes gens inexpérimentés, qui ont quelquefois été aidés néanmoins par des hommes d'un vrai mérite, tels que MM. B. Guerard, E. Miller, de Gaule, A. Aubenas, etc.

Jacques de Guyse, avant d'aborder l'histoire de son temps, est tout plein de fables : or, ce furent précisément ces fa-

bles qui séduisirent le marquis. Il avait cru en Annius de Viterbe, en Tritheim; il crut religieusement en Lucius de Tongres, en Hugue de Toul; les rois Troyens de la Gaule, les archidruides lui parurent chose démontrée.

Ce n'est pas tout, Jacques de Guyse était d'une longueur démesurée; M. de Fortia, qui s'y attachait chaque jour davantage à raison des sacrifices auxquels cette publication l'obligeait, eut le secret de l'allonger beaucoup encore. Outre la traduction dont j'éviterai de parler, il y ajouta une interminable dissertation sur les Celtes et l'antiquité du monde, où il reproduisit son opinion que le monde est beaucoup plus ancien que ne le marque la chronologie vulgaire; et qu'il peut avoir cent millions, comme cent milliards d'années d'existence, sans que ce calcul blesse en rien les croyances religieuses.

C'est dans ce mémoire que se lit un glossaire curieux de mots celtiques tirés des auteurs grecs et latins.

Il est suivi d'un traité en forme sur les étymologies, copié mot à mot de l'Encyclopédie (1), sauf quelques légers changements et additions.

Un peu plus loin l'éditeur reprend la défense d'Annius de Viterbe.

Par une génération d'idées dont l'enchaînement est difficile à saisir, il place ailleurs divers autres traités sur l'origine de l'écriture, sur l'existence d'Homère, sur St-Denis; tout cela dans les annales du Hainaut! et, poursuivant ce système jusqu'à ses dernières conséquences, il fait de Jacques de Guyse une espèce d'encyclopédie en vingt-deux volumes in-8°, publiés de 1826 à 1833, c'est-à-dire dans

(1) Paris 1756, t. VI, p. 98 et suiv.

l'espace de douze années et qui lui coûtèrent au delà de 220,000 francs (1).

Quoi qu'il en soit, les mémoires sur l'Écriture et sur Homère sont (2) deux de ses meilleures élucubrations.

L'existence d'Homère a été pour les savants un grand objet de dispute. Les thèses les plus extravagantes ont été soutenues avec ardeur, et quelquefois même avec une adresse étonnante. Dans ces sortes de discussions on arrive du doute à la foi par une pente facile, et le degré de vérité qu'un auteur attribue enfin à une opinion qu'il professait d'abord avec incertitude, dépend des efforts qu'il lui a fallu pour la défendre.

Que d'hypothèses bizarres, que d'inventions monstrueuses ! parmi ceux qui reconnaissent qu'Homère a existé, l'un en fait un imitateur de la Bible, l'autre du Nouveau-Testament, un troisième des mythes scandinaves ; selon des explications non moins hasardées, Homère ne serait autre qu'Ulysse ou un barde de Priam. Je n'ose rappeler l'écrivain qui faisait d'Homère un flamand.

Mais, disent des critiques audacieux : Y a-t-il eu un Homère ? non, et l'Iliade et l'Odyssée ne sont que des chants de rhapsodes et de diacevastes réunis par une main exercée.

Cette idée révolte M de Fortia, et, malgré la réputation des écrivains qui l'ont défendue, nous avouons qu'il nous est impossible de l'embrasser.

(1) M. de Fortia a inséré dans son édit., t. X, pp. 303,350, des articles que M. Raynouard lui avait consacrés dans le *Journal des savants*, et M. Saint-Marc Girardin dans celui des *Débats*.

(2) A son apparition, je rendis compte de celui-ci dans la *France littéraire*. Paris, 1832, t. IV, dixième livr., pp. 113-121.

La puissante unité qui domine dans les deux épopées grecques nous paraît un argument sans réplique. Il n'y a qu'un seul génie qui ait conçu un tout si vaste et si bien lié. Qu'un *arrangeur* avec des morceaux rapportés soit arrivé à cette beauté de plan, à cet accord de toutes les parties, et alors le talent d'*ajuster* devenu l'une des facultés les plus sublimes de l'homme, l'emportera sur celle de l'invention.

Quand les premiers volumes de Jacques de Guyse furent mis en lumière, M. de Fortia me chargea d'en faire hommage au roi des Pays-Bas. La cour étant à La Haye, je priai M. le Ministre Van Gobbelschroy de les mettre sous les yeux du monarque. Un marquis composant des livres passa pour un émigré nécessaire ; l'on me demanda quelle aumône on pouvait décemment faire à l'auteur. Je répondis que très-riche, il ambitionnait uniquement des marques de considération : on lui envoya la croix du Lion Belgique. Touché de cette faveur, M. de Fortia voulut m'en avoir obligation ; j'avais beau m'en défendre et soutenir que mon crédit n'allait pas jusqu'à distribuer des rubans, il s'opiniâtra dans sa croyance, et, un soir que nous étions chez M. de Polignac, il sollicita en retour pour un belge certaines distinctions que le bon prince parut disposé à m'accorder de grand cœur, mais qui furent emportées avec d'autres choses plus sérieuses par la tempête de juillet.

Une autre entreprise non moins vaste que Jacques de Guyse, coûtait à M. de Fortia des sommes considérables : l'achèvement de l'*Art de vérifier les dates*, ouvrage gigantesque, que les Bénédictins n'avaient pu terminer.

Malheureusement les parties ajoutées à cet immense édifice ne répondent point aux constructions primitives M. de Fortia s'était cependant entouré d'hommes de mérite ; mais

à Paris les hommes de mérite n'écrivent pas tous les livres qu'ils signent.

L'Histoire de Portugal est une ébauche qu'il faut laisser dans l'oubli.

Une édition des œuvres de M. de Châteaubriand, tentée par considération pour ce célèbre écrivain, fut abandonnée au dix-huitième volume.

Indignement rançonné par des imprimeurs et par des libraires, dupe d'une spéculation peu délicate, M. de Fortia avait déjà dépensé pour cette seule réimpression 40,000 écus (1).

(1) Cette édition est annoncée et jugée dans l'*Universal* des 5 décembre 1829, 10 février, 20 mars et 11 juillet 1830.

Elle l'est aussi dans la *Revue encyclopédique* de décembre 1829, pag. 735, de janvier 1830, pag. 180 ; de mars 1830, pag. 712, de mai 1830, pag. 460 et de juin 1830, pag. 757.

On trouve dans le tom. I, pag. 315, une note de M. de Fortia sur notre petitesse relativement à l'étendue du globe terrestre et sur la vanité de nos connaissances astronomiques.

Tom. III, pag. 335, une seconde note du même sur Aristarque de Samos. Bayle et Voltaire y sont corrigés.

Ib. pag. 352, note où Archimède est défendu.

Tom. IV, pag. 153, une opinion sur l'auteur de l'imitation de Jésus-Christ avec la réponse de M. Gence.

Tom VI, pag. 197, une histoire du pont sur le Rhône, à Avignon, et par occasion, sur la langue celtique et une digression sur la langue gauloise.

Tom. XIV, pag. 214, une note sur la découverte de la pesanteur de l'air.

Tom XV, pag. 319, une dissertation sur la véritable situation de l'île de Calypso.

Tom. XVII, pag. 322, une chronologie de Jésus-Christ.

Une note de l'éditeur sur un passage du *Génie du Christianisme* (1) fait mention d'une inscription prétendument phénicienne, relative à l'Atlantide, trouvée à Malthe en 1826, transportée à Paris et communiquée à grands frais au monde savant.

Un ecclésiastique de Malthe, M. Joseph-Félix Galéa, en faisant démolir une chambre située au fond de son jardin, trouva dans les fondations une pierre sur laquelle étaient gravés des caractères antiques. Cette pierre avait 96 centimètres de hauteur, 65 centimètres de largeur à sa base et 16 centimètres d'épaisseur. Je tiens à être exact.

On disait que ce monument, resté inconnu depuis bien des siècles, parce qu'on l'avait enfoui pour le soustraire aux déprédations des barbares, avait été remarqué par le consul Tiberius-Sempronius-Longus, l'an 218 avant notre ère; ce consul, ajoutait-on, y attachait tant de prix, qu'il crut devoir prendre des mesures pour en assurer la conservation. J'ai lu en effet sur le flanc de la pierre ces mots, bien faits pour éveiller l'attention même de ceux qui n'ont pas l'honneur de connaître le phénicien :

T. SEMPRON. COS. HOC. MAGNI.

ATHLANTIS. ET. SOVBMERSÆ.

ATHLANTIDIS. RELIQUIOM. VEDIT.

EIDEMQUE SERVARI. COERAVIT.

AN. URB. DXXXVI. OLYMP. CXL. AN. III.

Ainsi cette pierre était une relique de l'Atlantide de Platon, de cette Atlantide retrouvée par M. de Grave entre Alost et le Moerdyck.

(1) Tom. II, pag. 249.

M. de Fortia, avec l'honorable curiosité qu'il éprouvait pour toutes les questions propres à avancer la science, se hâta de provoquer l'attention des orientalistes. Il y en eut qui lurent l'inscription couramment, car certains savants comprennent à merveille ce qui est inintelligible. Mais en Hollande, pays de prudence et de circonspection, on fut moins pressé et moins crédule.

Le docte auteur des *Miscellanea phœnicia* (1), M. H.-A. Hamaker, m'écrivait le 13 mai 1829 : « Quand j'avais l'honneur » de recevoir votre lettre je venais d'écrire à M. de Sacy, » le priant de communiquer à M. de Fortia les doutes très- » graves que j'avais conçus concernant l'authenticité de » l'inscription phénicienne qu'il a publiée, car, soit dit » entre nous, il est clair qu'on a profité de l'incompétence (2) » de M. de Fortia pour lui jouer ce tour. » Je ne me permettrai pas d'accuser aussi directement M. Grongnet qui, le premier, adressa l'inscription à M. de Fortia. Toutefois, il est manifeste que celui-ci fut trompé; il persista néanmoins à considérer la pierre de Malthe comme un monument antédiluvien. Cette obstination dans l'erreur était une faiblesse qu'il se faisait pardonner par l'aménité et la politesse exquises de sa résistance. C'est ainsi qu'il ne me fut jamais possible de le faire revenir sur les rois chimériques de Jacques de Guyse, et que je faillis compromettre notre amitié en tenant bon sur ce point (3).

Il arrivait que M. de Fortia était confirmé dans ses illu-

(1) Lugd.-Batav, 1828, in-4°.

(2) Nous avons cru devoir substituer ce mot à une autre expression moins mesurée.

(3) V. les deux lettres de M. Aubenas à M. le baron de Stassart, pour justifier les traditions troyennes, telles qu'elles sont exposées

sions par la complaisance des juges auxquels il en appelait, et qui n'avaient pas le courage de le contredire en face. On se rappelait la confiance aveugle avec laquelle naguères Millin avait décrit les prétendus vases grecs de la collection du chanoine Zoppi, et l'on se taisait en laissant à peine échapper un sourire.

Le 2 février 1828, il fut élu correspondant étranger de notre académie. Fidèle à toutes ses obligations, il ne considéra jamais comme une *sine-cure* un titre qu'il comptait parmi ceux qui l'honoraient davantage. Il retrouva chez nous plusieurs de ses amis, notamment M. le baron de Stassart, dont Vacluse a conservé un souvenir reconnaissant, et qui était lié avec lui depuis 1809.

Les journées de juillet n'arrachèrent point M. de Fortia à ses occupations chéries. Sa vieillesse verte et fleurie se retrempait dans le travail. Il accepta la nouvelle révolution sans colère, et conserva dans l'âme son royalisme inoffensif, qui ne s'épanchait qu'en petites épigrammes dénuées de fiel et répétées à l'oreille de discrets confidents.

Le 17 décembre, quelques mois après l'expulsion de la branche aînée, il fut élu membre libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. Il remplaçait le chancelier Dambray, autre vestige effacé de la restauration.

Rien ne fut changé à l'hôtel de la rue de la Rochefoucauld, il n'y eut que des livres de plus.

Sa bibliothèque s'agrandissait sans cesse. Pour obliger un par J. De Guyse, le mémoire de M. Schayes, où ces traditions sont, au contraire, réduites à leur juste valeur, et ce que j'ai dit dans les *Bulletins de l'académie*, l'*Annuaire de la bibliothèque royale* et les *Introd. à Philippe Mouskes*, sur Fromond, prétendu conte de Bruges.

de ses confrères en paraissant ne consulter que son propre intérêt, il acquit pour une somme énorme, une collection d'inscriptions cunéiformes et de briques de Babylone : car il savait faire le bien sans ostentation et sauver la supériorité par la grâce.

Que d'hommes de lettres lui ont dû des secours et des encouragements ! Que de jeunes talents ont trouvé en lui un protecteur et un père ! Pendant vingt ans que j'ai eu l'honneur de le connaître, j'ai pu pénétrer dans le mystère de ses vertus, et recueillir de sa bouche quelques-unes des particularités de sa biographie.

Il ne sera pas sans intérêt de le suivre un instant jusque dans sa vie intérieure.

M. de Fortia, levé avant le jour, se mettait au travail. Sa correspondance, fort étendue, était tenue avec une ponctualité admirable : n'importe qui lui écrivit, il répondait aussitôt de sa main. Son écriture ferme et nette était toujours poliment lisible ; son style, constamment de bonne compagnie, respirait cette honnêteté qui, partie du cœur, gagne les affections les plus rebelles, et qu'annonçait sa haute et belle figure. Vers midi son cabinet s'ouvrait aux visiteurs devant lesquels il faisait sa toilette. Un valet de chambre l'accommodait à l'ancienne mode, poudrait à blanc ses *ailes de pigeon*, les seules qui restassent en France, et, suivant le rit usité jadis à la cour de Versailles, lui passait la chemise devant ceux qui étaient là, hommes ou femmes. A une heure il sortait en voiture et se faisait conduire à l'hôtel des Postes, puis dans des ateliers d'imprimeurs et des magasins de libraires, rarement chez des journalistes. Delà il se faisait conduire chez quelques amis, le chevalier Artaud, le marquis de Châteaugiron, le vénérable Gence, le prési-

dent De Gregori, M. Hippolyte de la Porte, le duc de Crillon, la duchesse de Mahon, le marquis de Villeneuve, etc.; alors il était l'heure de se rendre à une séance, soit de l'institut, soit de la société asiatique, de la société de l'histoire de France, de celle des bibliophiles ou du *cercle de morale universelle*, qui se tenait chez la *sultane d'Eldir*, métamorphosée bourgeoisement en Madame Mercier, un des mille enfants de Tipoo-Saïb, et que le département des affaires étrangères dotait à ce titre d'une modique pension (1).

Vers quatre heures et demie il rentrait dans son hôtel, et, quand le temps le permettait, faisait trois tours de jardin, trois tours, ne plus ne moins, invariablement dans les mêmes allées, et enfin venait communiquer à Madame de Fortia le menu du diner.

Cette dame autrefois jolie et brillante se figurait depuis longtemps qu'empoisonnée par méprise, le poison l'empêchait de marcher et même quelquefois de proférer une seule parole.

Tour à tour spirituelle et enjouée, superstitieuse et tremblante, elle ne quittait pas son fauteuil, écrivant sans cesse à son mari qu'elle se mourait. Ces billets rimés, ou simplement en vile prose, étaient soigneusement transcrits jour par jour dans des registres par un secrétaire appointé aux gages à cet effet, et *ayant bouche à cour*.

M. de Fortia baisait glamment les mains de la marquise, lui contait quelques nouvelles recueillies le matin, et prenait ses ordres pour son diner; celle-ci répétait qu'elle rendrait l'âme avant d'y songer. M. de Fortia lui assurait qu'il

(1) C'est là qu'il lut plusieurs discours qui ont été publiés et qui méritent une place réservée parmi ses ouvrages.

n'en serait rien, et allait résolument se mettre à table avec ses secrétaires. Ses convives habituels étaient le baron Michel, son médecin, le chevalier Artaud et M. Félix Lajard de l'institut, M. Berryer, père du député de ce nom, l'abbé d'Ansel, plus tard M. Arnault, l'auteur de *Marius à Minturne*, M. Paulin Paris, le comte de Ripert-Monclar, le comte de Santarem et quelquefois aussi un ou deux parasites qui spéculaient sur la libéralité de l'amphytrion.

Le repas terminé, on revenait chez madame de Fortia, qui, n'étant pas morte, avait parfaitement diné, et qui, en recommençant ses doléances, les assaisonnait de mots heureux, d'anecdotes piquantes et d'un peu de musique. C'était l'air, alors délicieusement factieux, d'Henri IV, ou un récitatif composé sur des vers de Racine.

Neuf heures sonnant, M. de Fortia allait se coucher pour reprendre le lendemain cette vie régulière et tranquille.

« J'irai jusqu'à cent ans, disait-il, avec ce ton de bonté parfaite et cette amabilité noble qui ne l'abandonnaient jamais. Hélas ! il s'est trompé dans son calcul, et c'est nous plutôt que lui qu'il faut plaindre. Veuf depuis un an (1), il s'éteignit sans infirmités et sans douleur, sur le midi, à son heure de sortie, le jeudi 3 août 1843, dans sa quatre-

(1) Le 23 février 1842 il m'écrivait ces lignes : « Vous avez trop » connu madame de Fortia pour ne pas prendre part à la douleur » que m'a fait éprouver sa perte le 16 de ce mois. L'habitude d'être » ensemble depuis cinquante-sept ans, d'être unis par les plus tendres » sentiments du cœur et par les qualités de l'esprit, me rendrait cette » société toujours plus nécessaire, Deux jours avant d'avoir atteint ma » quatre-vingt-sixième année, il m'a fallu y renoncer après une longue » et cruelle maladie. C'est un chagrin qui rendra mes derniers jours » bien pénibles..... »

vingt-huitième année. La mort même ne changea rien à ses habitudes, il écrivait encore sur la Chine, qui avait eu ses premières pensées de chronologiste, travaillait à la vie de Platon et surveillait la rédaction d'un recueil des itinéraires anciens (1). Quand il s'endormit, la mort, pour lui douce et souriante, ne fit que le rapprocher de Dieu vers lequel s'élevait sans cesse et par une tendance naturelle, son âme sereine et pure (2). DE REIFFENBERG.

(1) Une quantité énorme de manuscrits et d'imprimés de M. de Fortia a été vendue après sa mort, à vil prix. Le libraire Porquet, au quai Voltaire, a acheté le Jacques de Guyse et *l'Art de vérifier les dates* à 20 c. la livr. et chacun des 22 volumes du Jacques de Guyse a coûté plus de 10,000 francs à l'auteur! Combien doit frémir son ombre de ces profanations?

— Comme je l'ai dit, p. 22, M. de Hoffmanns a publié en 1840 une *bibliographie des ouvrages composés ou traduits, publiés ou édités par M. le marquis de Fortia d'Urban*. Paris, Édouard Garnot, libraire de M. le marquis de Fortia d'Urban, 1840, in-8° de 30 pp. Je n'ai pas voulu la répéter dans cette notice. — Voir ce qui a été dit de M. de Fortia, à l'occasion de sa mort, dans le n° d'août 1843 de la *Revue de bibl. analytique*, de MM. Miller et Aubenas, où l'on a reproduit la notice de M. de Ripert-Monclar; dans le *Bulletin de la société de l'histoire de France*, n° 8, 10 septembre 1843, pp. 141-145, ainsi que le discours prononcé le 8 août dernier, par M. le comte Beugnot président de l'académie des inscriptions et belles-lettres.

(2) M. de Fortia avait eu un rhume négligé. Par malheur M. E. Miller, qui possédait sa confiance et qui logeait chez lui, était en Espagne, où il explorait des manuscrits grecs, et personne ne prit garde à une si légère indisposition. M. de Fortia étant décédé *ab intestat*, ses biens ont passé à l'héritier du sang, M. le marquis de Seguis de Pazzis. La sœur du grand-père de M. de Fortia, Françoise-Victoire-Sibylle, née à Avignon, le 2 janvier 1673, avait épousé le 9 mai 1710, Louis de

Seguins de Passis, marquis d'Aubignon, baron de Malijay, syndic de la noblesse du comtat Venaissin.

M. de Fortia se proposait de faire un testament où, à l'imitation de M. de Monthyon et du baron Gobert, il aurait fondé des prix littéraires; il voulait, en outre, assurer l'avenir de quelques jeunes gens qui lui avaient prêté leur collaboration. Ses intentions n'ont pas été remplies.

NOTICE

SUR

PIERRE SIMONS,

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,

NÉ A BRUXELLES, LE 20 JANVIER 1797; MORT SUR MER,
LE 14 MAI 1843 (1).

Pierre Simons naquit à Bruxelles; le 20 janvier 1797. Fils d'un célèbre carrossier de cette ville, il se passionna, dès l'enfance, pour l'étude de la mécanique et des constructions.

Lors du passage de l'empereur par Bruxelles, l'illustre Monge alla visiter les ateliers de M. Simons père, et trouva l'enfant occupé de différents travaux qui décelaient son goût et son aptitude pour la mécanique. Le bon vieillard, qui était pour ainsi dire le protecteur né de tous les jeunes gens

(1) Plusieurs documents officiels, cités dans cette notice, nous ont été communiqués obligeamment par M. Lengrand, médecin du régiment des guides, qui était l'ami intime et le parent de M. Simons.

qui annonçaient quelque talent, prit plaisir à causer avec notre jeune compatriote, et l'encouragea d'une manière toute paternelle; en partant, il lui laissa, comme souvenir, un exemplaire de sa géométrie descriptive. Un pareil présent imposait de grandes obligations; le jeune Simons sut les comprendre. Il s'attacha à mieux mériter le livre de Monge, en tâchant de le lire avec facilité et de faire des applications des méthodes fécondes qui s'y trouvent indiquées.

La chute de l'empire qui, bientôt après, ébranla toute l'Europe, étendit son action jusque dans le paisible domaine des sciences; le jeune Simons dut suppléer, comme il put, à des études régulières; mais il avait une ténacité et une trempe d'esprit qui lui rendirent cette tâche moins difficile. S'il parcourait moins de terrain dans le domaine de la science, il savait mieux s'assurer la possession de celui qu'il avait exploré.

En 1815, s'ouvrit pour lui la carrière des travaux publics, où il devait se faire plus tard tant de titres à l'estime de ses compatriotes; il entra au service le 1^{er} octobre, en qualité d'*aide temporaire des travaux publics* (1); et, l'année suivante, il fut envoyé à La Haye sous les ordres de M. le

(1) Par arrêté du ministre du waterstaat, et attaché aux bureaux du ministère à Bruxelles, sous les ordres de M. E. de Ketelbuter, chef de la division de navigation.

Les états de services de M. Simons portent encore les indications suivantes :

Nommé, le 5 décembre 1816, au grade d'*aspirant au corps du waterstaat*, attaché par continuation aux bureaux du ministère à Bruxelles.

Adjoint, le 5 août 1817, à l'ingénieur en chef des bâtiments civils

baron de Beekman , chef de la division des routes et des mines.

Ses commencements, on le voit, furent bien modestes. Entré d'abord dans les bureaux comme surnuméraire, promu ensuite au grade d'aspirant, il en sortit, en 1817, pour prendre part aux travaux d'achèvement de la prison civile et du portique du palais de justice à Bruxelles.

En 1820, Simons put donner une plus large carrière à son activité et à ses études ; il fut appelé à concourir à la formation du projet d'une nouvelle communication par eau de Mons à l'Escaut ; et, plus tard, du projet du canal de Bruxelles à Charleroy.

Le 30 septembre 1823, il fut promu au grade d'ingénieur ordinaire de seconde classe, et attaché par continuation à M. l'ingénieur en chef Visquain, qu'il accompagna dans son voyage en Angleterre. Cette excursion lui fut très-utile, en lui permettant d'étudier tous les grands travaux exécutés par nos voisins.

Bientôt après, il se trouva dans une position qui mit son mérite plus en évidence, car pour lui-même il était fort peu soucieux de le faire valoir. Pendant les années 1824, 25 et 26, il fut chargé de la direction et de la surveillance de tous les travaux pour l'exécution du canal d'Antoing. La

de la circonscription de Bruxelles, M. Visquain, et spécialement chargé par lui des travaux d'achèvement de la prison civile et du portique du palais de justice.

Adjoint par continuation, le 20 décembre 1820, au même ingénieur en chef, alors en service général, pour la formation des projets d'une nouvelle communication par eau de Mons à l'Escaut, par Antoing et par la Dendre.

Idem, en 1822, pour le projet de canal de Bruxelles à Charleroy.

manière dont il s'acquitta de cette mission délicate, lui valut le titre d'ingénieur ordinaire de première classe (1^{er} septembre 1826).

Simons n'avait pas encore atteint l'âge de trente ans ; cependant l'excès des fatigues qui résultaient de ses pénibles fonctions et des veilles qu'il s'imposait pour étendre ses connaissances, avaient visiblement agi sur sa santé. En dehors de ses occupations ordinaires, il était constamment enfermé au milieu de ses papiers et de ses livres. Il se trouvait entièrement étranger à la jeune génération qui s'était élevée autour de lui ; deux ou trois amis seulement auraient connu son existence, si, par sa position, il n'avait été forcé de sortir de son cabinet de travail.

Pendant les années qui suivirent sa nomination d'ingénieur ordinaire, M. Simons fut chargé de la surveillance d'une partie des travaux du canal de Charleroy et de la composition de plusieurs projets de grands ponts de suspension sur le Lek et la Meuse.

Cependant, en 1828, le gouvernement avait conçu le projet de réunir l'Océan Atlantique avec la Mer Pacifique du Sud, au moyen d'un canal qui devait être creusé à travers le territoire de l'Amérique centrale. Cette grande entreprise semblait de nature non-seulement à honorer le nom belge, mais encore à étendre les relations commerciales du pays dans cette partie de l'Amérique. L'exécution en devait être confiée à des officiers belges du génie militaire et du waterstaat ; les premières opérations auraient eu pour objet de lever les plans et de former un détail estimatif des dépenses qu'entraîneraient le creusement du canal et les travaux de fortifications qui seraient à construire. Le gouvernement jeta les yeux sur M. Simons « comme réunissant les

qualités nécessaires pour le faire coopérer comme adjoint à une mission aussi honorable et aussi importante. » Ce choix prouve que le talent de M. Simons, malgré sa modestie, avait été convenablement apprécié.

La révolution de 1830 fit oublier cette grande entreprise, mais donna bientôt naissance à une autre non moins brillante et qui touchait plus directement aux intérêts matériels du pays (1). Pendant qu'à Londres on agitait la question de son existence par des renforts de protocoles, tandis que les ennemis en armes bordaient ses frontières, et que tout le Nord s'accordait à la considérer comme un foyer d'anarchie, la Belgique tendait à rentrer dans ses anciennes habitudes d'ordre et de calme. Et, comme le philosophe ancien qui se mit à marcher pour prouver le mouvement, elle se mit à tracer un vaste plan de travail qui devait l'occuper pendant douze années. Cette attitude ferme et digne était sans doute la meilleure réponse que la Belgique pût donner à ses détracteurs. On jeta encore les yeux sur M. Simons pour l'exécution de cette entreprise; un arrêté ministériel du 24 août 1831, le mit à la disposition de l'inspecteur général pour la formation du chemin de fer d'Anvers à Cologne (2). Il avait été chargé précédemment, avec son beau-frère, M. De Rid-

(1) Simons avait été chargé, le 19 octobre 1830, par décision de M. l'inspecteur général des ponts et chaussées, du service dans la province de Hainaut.

(2) Le 27 octobre 1831, M. Simons recevait de M. l'inspecteur général des ponts et chaussées, la lettre suivante : « L'ingénieur de 1^{re} classe, Simons, se rendra sur-le-champ à Cologne, pour s'y concerter avec MM. les ingénieurs civils sur les moyens à employer pour la prompt formation d'un projet de route en fer à établir entre Cologne et Anvers. »

der (1), d'aller étudier en Angleterre tout ce que l'expérience avait appris sur ce genre de construction.

Une incroyable activité, une grande facilité de conception et surtout l'habitude de diriger des entreprises, mirent en peu de temps les jeunes ingénieurs à même de présenter les plans des grandes voies de communications qui devaient mettre les différentes parties de la Belgique en rapport entre elles et avec les pays voisins. Quand il fut question de soumettre aux chambres le projet de loi relatif à ces travaux, ils reçurent une récompense flatteuse de leur zèle, et furent spécialement chargés de le défendre comme commissaires du gouvernement (2).

Un arrêté royal ne tarda pas à les charger exclusivement de la direction des travaux du chemin de fer (31 juillet 1834). Un second arrêté, qui suivit de près celui-ci, les promut au

(1) MM. Simons et De Ridder avaient épousé deux sœurs, belles-filles de M. Vifquain, inspecteur des ponts et chaussées.

(2) Dans son rapport au Roi, en date du 31 juillet 1834, M. Ch. Rogier, alors ministre de l'intérieur, disait : « En chargeant MM. Simons et De Ridder de la rédaction du projet, mon département les avait choisis parmi les ingénieurs qui s'étaient le plus occupés de ce nouveau mode de transport. Ils ont visité à plusieurs reprises les routes et canaux de l'Angleterre. Seuls, parmi leurs collègues, ils ont eu occasion d'étudier, dans ce pays, les routes en fer perfectionnées depuis l'emploi de la vapeur pour le transport des voyageurs. Ce travail fut l'objet d'une longue et sérieuse méditation. En les nommant commissaires à l'effet de défendre la loi devant les chambres, ils se sont acquittés avec zèle de cette importante mission. »

Dans un ouvrage qu'ils publièrent à cette époque, MM. Simons et De Ridder firent connaître les résultats de leurs recherches sur les chemins de fer, en les appliquant au système qu'ils proposaient pour la Belgique.

grade d'ingénieurs en chef de 2^e classe. Cet arrêté fut publié le 6 mai 1835, jour de l'inauguration du premier chemin de fer, celui de Bruxelles à Malines. M. Simons donna, dans cette occasion, un exemple bien remarquable de générosité et de véritable modestie. Il avait eu connaissance que le gouvernement ne destinait de l'avancement qu'à lui seul; dès lors il crut devoir refuser un avantage que ne partagerait pas le compagnon de ses travaux et de ses succès. Il le fit avec une noble simplicité, mais en même temps avec cette fermeté qui prend sa source dans une profonde conviction (1).

L'année suivante (mai 1836) amena pour notre jeune ingénieur un nouveau triomphe, l'inauguration du chemin de fer de Malines à Anvers; et, cette fois, le gouvernement lui témoigna sa satisfaction en lui conférant la décoration de chevalier de l'ordre de Léopold. Bientôt après, cette

(1) Voici la lettre qu'il adressa à M. le Ministre de l'Intérieur.

Bruxelles, le 6 janvier 1835.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Daignez me pardonner, si je viens vous entretenir de moi, mais l'équité envers un collègue, un frère, m'y oblige impérieusement.

Des personnes qui se disent bien informées m'assurent qu'il a été question, dans l'une des dernières séances du conseil des ponts et chaussées, de me comprendre dans les propositions de promotion qui vous seront soumises.

Cette faveur, qui n'est motivée, sans doute, que sur une ancienneté relative dans mon grade actuel d'ingénieur de 1^{re} classe n'étant point partagée avec le collègue dont les efforts sont depuis si longtemps unis aux miens pour la réussite du même grand ouvrage; je me trouve dans l'obligation de vous supplier, Monsieur le Ministre, si, ce dont j'aime à douter encore, telle a été réellement l'intention du conseil, de vouloir bien regarder cette proposition comme non-avenue en ce

décoration fut changée en celle d'officier, et le gouvernement français y joignit l'étoile de la Légion d'Honneur. Les travaux du chemin de fer marchaient avec la plus grande activité; on avait successivement inauguré différentes parties des deux voies de l'Est et de l'Ouest.

La classe des sciences de l'Académie royale de Bruxelles voulut témoigner à son tour l'intérêt qu'elle attachait aux constructions remarquables qui s'exécutaient autour d'elle, et dont la renommée n'était plus renfermée dans les limites du pays; elle inscrivit, le 8 mai 1838, M. Simons au nombre de ses correspondants.

Cependant les nouvelles voies qui s'ouvraient de jour en jour semblaient présager des succès toujours croissants, lorsque, vers le milieu de juillet 1838, M. Simons fut vivement affecté par un arrêté qui le privait désormais du concours

qui me concerne, et suspendre tout avancement demandé pour moi seul.

Dans semblable circonstance, si l'ingénieur De Ridder était à ma place, je suis persuadé, Monsieur le Ministre, qu'il agirait de même: car dévoués tous deux au succès d'une même entreprise commencée de concert et que nous espérons terminer avec honneur ensemble, il serait vraiment pénible de voir maintenant l'un de nous l'objet d'une préférence dont le public, qui a les yeux ouverts sur nos travaux, ne saurait s'expliquer les motifs.

Je me confie donc en votre bienveillance, et je continuerai avec un nouveau zèle à tâcher d'avancer le moment où les Ingénieurs du chemin de fer pourront recevoir ensemble la récompense qu'ensemble ils auront méritée.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon profond respect,

L'ingénieur

SIMONS.

de son beau-frère. Le ministre, M. Nothomb, se hâta de le prévenir que, dans cette mesure, rien ne lui était personnel, qu'au contraire il comptait plus que jamais sur le concours de ses lumières et sur ses conseils, toujours empreints de cet esprit de conciliation et de modération qui le distinguait. « Votre place, disait-il, est dans toutes les commissions, dans toutes les conférences où il s'agira du chemin de fer; vous savez que, chez moi, il y a toujours examen préalable, cet examen ne se fera pas sans vous; je le croirais imparfait. » Le ministre l'engageait en même temps à aller s'établir à Liège, au centre des travaux qu'il avait à exécuter dans la vallée de la Vesdre et jusqu'à la frontière de la Prusse. Presqu'en même temps, un nouvel arrêté royal lui conférait le titre d'ingénieur en chef de première classe (1).

Lorsque M. Rogier fut chargé du ministère des travaux publics, au mois d'avril 1840, il constitua en direction, la *division des chemins de fer en construction*, de l'administration centrale, et appela à sa tête M. Simons. A côté de cette direction s'en trouvait une seconde, celle des chemins de fer en exploitation, qui avait pour chef M. Masui.

Toutefois les récompenses honorifiques et les promotions de grade n'étaient pas ce qui pouvait séduire M. Simons; ce qui lui convenait avant tout, c'était un aliment à son activité, de la latitude pour agir, et surtout une entière confiance de la part de l'autorité supérieure. La continuation du chemin de fer jusqu'à la frontière présentait de grandes difficultés qu'on n'avait point rencontrées ailleurs; pour les vaincre, il fallait des précautions et des dépenses considérables. Il importait donc de bien mûrir les plans. Ceux

(1) 1^{er} septembre 1838.

présentés par M. Simons rencontrèrent des difficultés de la part de l'administration; il en résultait que les travaux ne marchaient qu'avec lenteur.

En 1841, M. Desmazières, qui avait succédé à M. Rogier, défit ce qui avait été fait par son prédécesseur, et renvoya M. Simons à Liège, en le chargeant de la direction spéciale des chemins de fer de la vallée de la Vesdre. M. Simons fit des représentations parce qu'il lui semblait qu'en restreignant ses attributions, on le faisait véritablement descendre du rang qu'il occupait; d'une autre part, le séjour de Liège lui était devenu odieux par la perte qu'il y avait faite d'une épouse chérie. Le gouvernement y répondit par l'arrêté du 21 juin 1841, qui lui enjoignit de retourner à Liège, pour consacrer exclusivement ses soins aux travaux de la ligne de l'Est. Sur son refus d'y obtempérer, Simons fut mis en disponibilité par arrêté royal du 25 juillet 1841.

Cette mesure produisit, dans le public, une sensation pénible. Le gouvernement sans doute ne pouvait demeurer entravé dans son action; mais on se demandait s'il avait agi avec les ménagements que méritaient de grands services rendus avec une intelligence, un zèle et une probité dont on aurait peu d'exemples (1). On opposait l'acte de cette destitution à la page qui doit rappeler, dans notre histoire, la série des grands travaux par lesquels la jeune Belgique a été, en quelque sorte, revivifiée. On doit souffrir en effet de voir briser, à côté d'une source de prospérité et d'orgueil national, l'instrument principal qui lui a donné naissance. De

(1) Non-seulement M. Simons n'ajouta rien à ce qu'il possédait par lui-même, mais il ne laissa, après sa mort, que le peu qu'on put recueillir de la vente de son mobilier et de ses livres.

pareils exemples ne sont pas tristes seulement, ils sont décourageants pour l'avenir.

Loin de nous, cependant, l'idée de jeter un blâme sur le gouvernement, nous croyons volontiers qu'un malheureux concours de circonstances l'a amené à devoir prendre un parti auquel il ne s'est arrêté qu'avec peine.

L'année suivante, le Ministre des travaux publics remit M. Simons en activité, et lui confia, en service spécial, les opérations, projets et travaux de construction des routes neuves à entreprendre dans la province de Luxembourg (1); mais notre confrère regardait également cette position comme secondaire (2), et d'ailleurs il avait été frappé trop vivement pour pouvoir rentrer immédiatement dans la carrière. Il s'excusa sur l'état de sa santé qui ne lui permettait pas d'aller se livrer à des travaux pénibles dans une de nos provinces dont le climat est le plus rigoureux.

Malgré son état maladif, malgré ses peines, il lui restait cependant des traces de son ancienne activité; le feu sacré n'était pas encore entièrement éteint. On lui parla de projets qui se rattachaient à ceux qui l'avaient occupé dans sa jeunesse. L'Amérique se présenta à ses yeux avec des illusions toutes nouvelles. Une colonie à consolider, tout un pays à exploiter, à féconder par des voies de communication; la possibilité de voir l'isthme où, quinze ans auparavant, il avait dû étudier les moyens de mettre deux grandes mers en rapport: tout cela souriait à cette âme active; il accepta donc les offres qui lui furent faites

(1) Le 11 octobre 1842.

(2) Ce qui peut justifier cette manière de voir, c'est qu'un arrêté du 20 novembre 1842 nomma un ingénieur ordinaire, M. Dutreux, pour le remplacer.

par la Compagnie Belge de colonisation, et fut nommé directeur de la Communauté de l'Union, dans les États de Guatemala.

Dès lors, *Simons* ne rêva plus que l'Amérique ; toutes ses études, toutes ses pensées se tournèrent vers sa nouvelle destination (1). Il se livra à ce nouveau travail avec la même ardeur qu'il avait mise douze ans auparavant à étudier la Belgique pour l'établissement des chemins de fer. Toutefois les conditions n'étaient plus les mêmes ; les travaux et les chagrins avaient miné sa constitution ; ses cheveux avaient blanchi ; il portait tous les signes d'une vieillesse anticipée, excepté cette activité qui l'avait toujours animé à l'idée des grandes entreprises. Les journées ne suffisaient plus aux études nouvelles qu'il avait à faire ; il fallut s'endormir sur les nuits. Les conseils de ses amis, la crainte de laisser orphelins deux enfants encore en bas âge, rien ne put l'arrêter (2). Ne reposer, disait-il, n'ai-je pas pour moi les loisirs de la traversée ? Il aurait dû dire plutôt avec *Arnault* : N'ai-je pas devant moi toute l'éternité ?

Aussi, quand arriva l'instant du départ, il fallut le porter au vaisseau qui l'enleva pour toujours à sa patrie et à ses amis. Son existence ne fut plus qu'une longue agonie ; mais ce courage indomptable qui l'avait animé, ne devait s'éteindre qu'avec son dernier souffle de vie. Il expira le 14 mai 1843, à bord de la goélette de l'État *La Louise-Ma-*

(1) Il se mit à s'occuper sérieusement de l'astronomie et de la météorologie, dans le but de relever les principaux points et d'étudier le climat du pays confié à ses soins. Il se proposait d'emporter différents instruments et fit de nombreuses visites à l'observatoire pour s'entretenir de ses projets scientifiques.

(2) M. *Simons* a laissé deux enfants, un fils et une fille.

rie (1), entre son pays qu'il avait honoré par ses travaux et sa nouvelle patrie qu'il allait mériter par de nouveaux bienfaits. L'Océan recueillit son corps, comme l'Éternel recueillit son âme, l'une de ses plus nobles émanations.

« Au bruit d'une salve d'artillerie, dit la relation de ce triste événement, le corps fut lancé à la mer et disparut sous les flots. Le temps était magnifique, quoique le soleil fût presque entièrement voilé comme en signe de deuil; quelques rayons seulement en descendaient vers la mer et figuraient la route du ciel (2). »

Et la Belgique n'est donc pas assez grande, ses ressources ne sont pas assez considérables, pour qu'elle puisse placer sur le bord d'un des nombreux chemins de fer qui la sillonnent en tous sens, une simple pierre qui rappelle au voyageur le nom de celui qui en a tracé les premiers plans (3)!

A QUETELET.

(1) Par 20° 15' latitude nord et 35° 37' longitude occ. du méridien de Greenwich. M. Simons était d'une piété sincère, éloignée de toute affectation. Il reçut, avant de mourir, les secours de la religion catholique dans laquelle il avait été élevé.

Un arrêté du gouvernement, dont il n'a pu avoir connaissance, l'avait promu, le 30 avril 1843, au grade d'inspecteur des ponts et chaussées.

(2) Voyez le *Moniteur Belge* du 4 août 1843; on y trouve des renseignements intéressants sur la mort de M. Simons, et le discours prononcé par M. Tardieu, au moment où le corps allait être jeté à la mer.

(3) Une souscription avait été ouverte à ce sujet; mais il ne paraît pas qu'on ait donné suite à ce projet.

N. B. La notice nécrologique sur Aug. Voisin, par M. Cornelisson, sera insérée dans le prochain *Annuaire*.

LISTE

**DES PERSONNES ET DES INSTITUTIONS QUI REÇOIVENT LES
MÉMOIRES OU LES BULLETINS DE L'ACADÉMIE.**

~~-----~~

BELGIQUE.

LE ROI.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie, ainsi
que les correspondants.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représen-
tants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires étrangères, de
la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.

La Commission des annales des travaux publics.

Le Parquet du tribunal de Bruxelles.

L'Observatoire royal de Bruxelles.

L'Université de Bruxelles.

— de Louvain.

— de Gand.

— de Liège.

L'Académie royale de médecine.

L'École royale militaire.

Le Dépôt de la guerre.

La Commission centrale de statistique.

Le Conseil de salubrité publique de Bruxelles.

La Société de médecine et des sciences nat. de Bruxelles.

— des Bollandistes, à Bruxelles.

La Société des beaux-arts et de littérature de Gand.

- des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
- d'émulation de Liège.
- royale des sciences de Liège.
- d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale.
- médico-chirurgicale de Bruges.
- des sciences naturelles de Bruges.
- de médecine de Gand.
- — d'Anvers.
- littéraire de l'université de Louvain.

La Bibliothèque d'Anvers.

- de Bruges.
- royale de Bruxelles.
- de Louvain.
- de Mons.
- d'Ath.
- de Namur.
- de Tournay.
- de Courtrai.
- d'Ypres.
- d'Arlon.
- d'Audenarde.
- de la colonie de Guatemala.
- populaire de Bruxelles.

Les Archives du Royaume.

- de la Flandre occidentale.
- de la ville de Tournay.

PAYS-BAS.

L'Institut royal des Pays-Bas.

- La Société provinciale de Harlem.**
— — d'Utrecht.
— d'horticulture d'Utrecht.
— provinciale du Brabant septentrional.
L'Université de Leyde.
La Société pour la propagat. de l'architect. à Amsterdam.
— provinciale de Rotterdam.

FRANCE.

- L'Institut royal de France.**
La Société géologique de France.
— des antiquaires de France.
L'Académie royale de médecine.
Le Muséum de Paris.
La Commission des documents historiques de France.
L'École polytechnique de France.
La Société de la morale chrétienne.
— royale de Lille.
— industrielle d'Angers.
— royale d'agriculture de Lyon.
— d'émulation de Cambrai.
— royale de Nancy.
— de Bordeaux.
— Havraise.
— d'émulation d'Abbeville.
— **La Société du muséum d'histoire naturelle de**
Strasbourg.
La Bibliothèque de Montpellier.
Le Musée d'Avignon.
La Société des antiquaires de la Morinie.

ILES BRITANNIQUES.

La Société royale de Londres.

- — astronomique de Londres.
- — de littérature »
- — asiatique »
- entomologique »
- statistique »
- zoologique »
- géologique »
- météorologique »
- électrique »

L'Institution des ingénieurs civils »

La Bibliothèque de l'Athenæum »

— du British museum »

— du Collège des chirurgiens de Londres.

La Société géologique du Cornouailles.

— philosophique de l'Yorkshire.

— — de Cambridge.

La Société royale d'Édimbourg.

L'Académie royale de Dublin.

ALLEMAGNE.

L'Académie royale des sciences de Berlin.

La Société des naturalistes de Berlin.

— Léopoldine-Caroline des curieux de la nature.

— Silésienne de Breslau.

— Ferdinandeum d'Innsbruck.

— royale de botanique de Ratisbonne.

L'université d'Iéna.

Le Musée impérial de Vienne.

L'Académie royale des sciences de Munich.

La Société des sciences de Heidelberg.

— — du grand-duché de Bade.

— royale des sciences de Göttingue.

— — — de Dresde.

L'université de Marbourg.

La Société de physique de Francfort.

L'université de Bonn.

— de Fribourg.

— d'Erlangen.

DANEMARCK.

La Société royale des sciences de Copenhague.

— des antiquaires du Nord.

SUÈDE ET NORWÈGE.

L'Académie royale des sciences de Stockholm.

— des belles-lettres, histoire et antiquités de

Stockholm

L'Université de Christiania.

La Société de Gothenbourg.

POLOGNE.

La Société littéraire de Cracovie.

RUSSIE.

L'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.

L'Université de St-Pétersbourg.

— de Cazan.

La Société impériale des naturalistes de Moscou.

SUISSE.

La Société de physique et des sciences natur. de Genève.

La Société générale des sciences naturelles de Berne.
La Bibliothèque de l'université de Lauzanne.

ITALIE.

L'Académie royale des sciences de Turin.
L'Institut impérial et royal de Milan.
La Société royale des Géorgophiles de Florence.
Le Musée de Florence.
L'université de Pise.
L'Académie royale des sciences de Naples.
— — — **de Palerme.**
— **des sciences de l'institut de Bologne.**
La Société des naturalistes aspirants de Naples.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

L'Académie royale d'histoire de Madrid.
— — **des sciences »**
— — — **de Lisbonne.**

AMÉRIQUE.

La Société philosophique des sciences de Philadelphie.
L'Académie américaine de Boston.
L'Institution nationale de Washington.
L'Institut d'Albany.
La Société des sciences physiques d'Hartford.

ASIE. CÔTE DE MALABAR.

L'Observatoire de Trévandrum.

ARRÊTÉ ROYAL

ATTRIBUANT LA FRANCHISE DE PORT A LA CORRESPONDANCE
DE L'ACADÉMIE.

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Revu notre arrêté en date du 8 novembre 1841, qui attribue la franchise de port à la correspondance officielle de l'Académie royale de médecine ;

Considérant que, par des motifs analogues, il y a lieu d'accorder le même privilège à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles ;

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux Publics ;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1^{er}. Notre Ministre de l'Intérieur est autorisé à correspondre en franchise de port, *sous enveloppe fermée*, avec le bureau de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et les membres de ce corps individuellement.

Art. 2. La franchise est également attribuée à la correspondance sous bandes et contre-seing que l'académie et son secrétaire perpétuel doivent échanger avec chacun de ses membres.

(196)

Art. 5. Le contre-seing de l'académie en nom collectif sera exercé, soit par le président, soit par le secrétaire perpétuel délégué à cet effet.

Notre Ministre des Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 22 décembre 1841.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Travaux Publics,

L. DESMAISIÈRES.

Pour copie conforme :

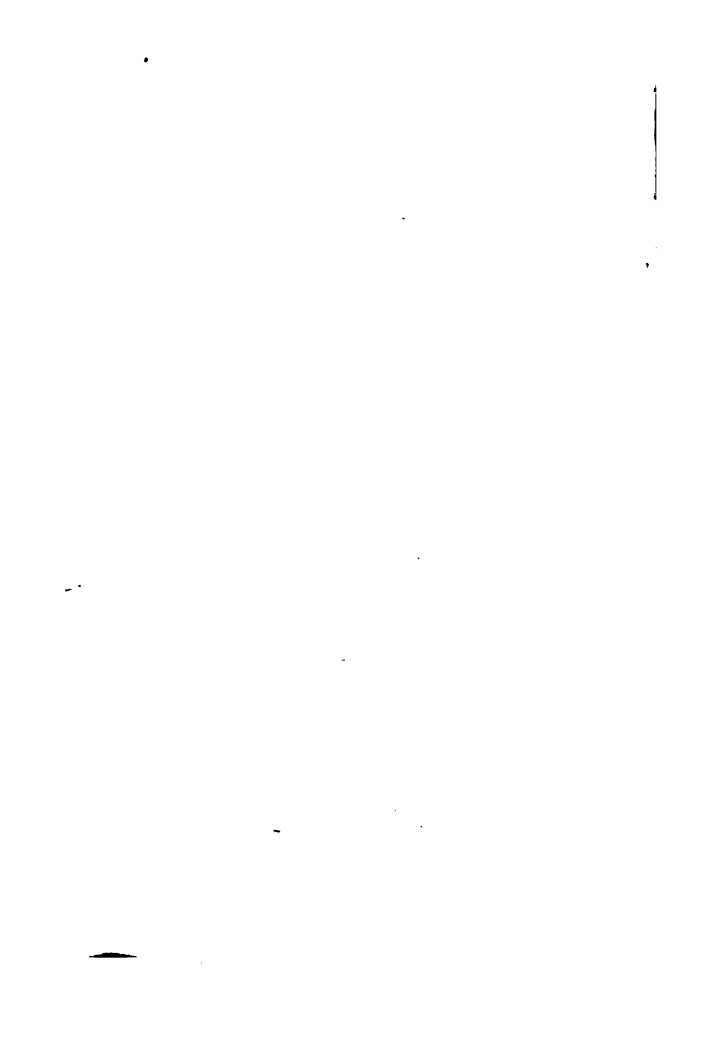
*Le secrétaire général du Ministère des
Travaux publics,*

DE BAVAY.

TABLE.

<i>Ephémérides pour l'année 1844.</i>	Pages.
Année d'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.	5
Comput ecclésiastique. — Quatre-temps. — Fêtes mobiles — Commencement des quatre saisons. — Obliquité apparente de l'écliptique	6
Éclipses de soleil et de lune en 1844.	7
Signes et abréviations dont on se sert dans le calendrier.	11
Calendrier.	12
<i>Ancienne Académie de Bruxelles.</i> — Lettres patentes d'érection de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.	26
<i>Nouvelle Académie de Bruxelles.</i> — Arrêté royal relatif à la réorganisation de l'Académie.	39
Règlement pour l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.	41
Règlement intérieur de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles	49
Dates et renseignements concernant l'Académie royale	53
Liste des membres ordinaires, honoraires et correspondants de l'Académie	66

Liste des membres composant la commission des finances	71
Noms des membres et des correspondants décédés .	72
<i>Notices biographiques</i>	77
Notice sur Antoine-Reinhard Falck, par A. Quetelet .	79
» sur Alexis Bouvard, par M. Gautier. . . .	108
Additions à la notice précédente, par A. Quetelet. .	113
Notice sur J.-N. Nicollet, par le même	131
» sur A. Lévy, par le même	138
» sur le marquis Agricola-Joseph-François-Xavier-Pierre-Esprit-Simon-Paul-Antoine de Fortia-d'Urban, par le baron De Reiffenberg. . .	144
» sur Pierre Simons, par A. Quetelet	175
Liste des personnes et des institutions qui reçoivent les Mémoires ou les Bulletins de l'Académie. . .	188
Arrêté royal attribuant la franchise de port à la correspondance de l'Académie	193



ANNUAIRE
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES
SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

1



ANNUAIRE

DE

L'ACADÉMIE ROYALE

DES

SCIENCES ET BELLES-LETTRES

DE BRUXELLES.

—♦♦♦♦—

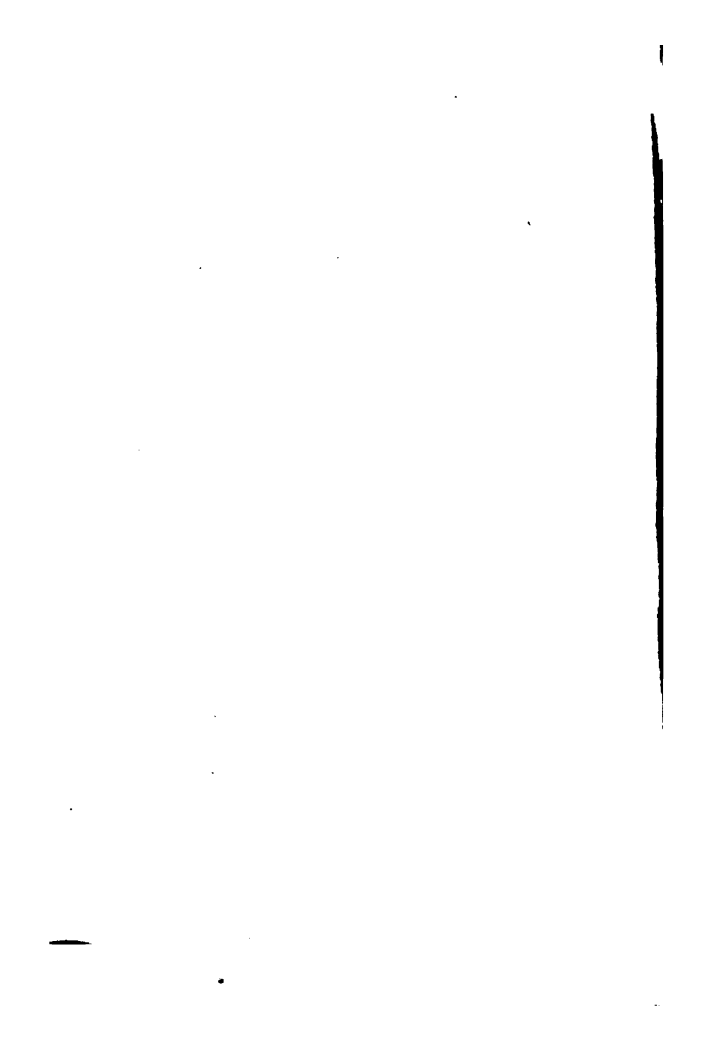
ONZIÈME ANNÉE.

—♦♦♦♦—

BRUXELLES,

CHEZ M. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE.

—
1845.



ANNÉE

D'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.

- Année 7353** de la période grecque moderne, ou de l'ère Byzantine.
- **6558** de la période julienne.
 - **5848** depuis la création, selon l'église.
 - **5606** depuis la création selon les Juifs. Commence le 2 octobre 1845.
 - **2621** des olympiades, ou la 1^{re} année de la 656^e olympiade, commence en juillet 1845, en fixant l'ère des olympiades 775 $\frac{1}{2}$ ans avant J.-C., ou vers le 1^{er} juillet de l'an 3938 de la période julienne.
 - **2598** de la fondation de Rome, selon Varron.
 - **2592** depuis l'ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 février de l'an 3967 de la période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes.
 - **1845** de l'ère chrétienne ou vulgaire; l'année 1845 du calendrier julien commence le 13 janvier 1845.
 - **1781** de la ruine de Jérusalem et de la dispersion des Juifs.
 - **1261** des Turcs commence le 10 janvier 1845.
 - **263** de l'introduction du calendrier nouveau ou grégorien.

COMPUT ECCLÉSIASTIQUE.

Nombre d'or en 1845.	3.	Indiction romaine	3.
Épacte	XII.	Lettre dominicale	E.
Cycle solaire	6.		

QUATRE-TEMPS.

Février.	12, 14 et 15.	Septembre	17, 19 et 20.
Mai	14, 16 et 17.	Décembre	17, 19 et 20.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime		19 janvier.
Les Cendres.		5 février.
Pâques		23 mars.
Les Rogations	28, 29 et 30	avril.
Ascension		1 ^{er} mai.
Pentecôte		11 mai.
La Trinité		18 mai
La Fête-Dieu		22 mai.
Premier dimanche de l'Avent		30 nov.

COMMENCEMENT DES QUATRE SAISONS.

(Temps moyen de Bruxelles.)

PRINTEMPS	le 20 Mars à	6 ^h 1 ^m du soir.
ÉTÉ	le 21 Juin à	3. 0 du soir.
AUTOMNE	le 23 Sept. à	5.11 du matin.
HIVER.	le 21 Déc. à	10.44 du soir.

Obliquité apparente de l'écliptique, en supposant, d'après Delambre, l'obliquité moyenne de 23° 27' 57'' en 1800, et la diminution séculaire de 48''.

1 ^{er} Janvier 1845	23° 27' 30'',9.
31 Décembre »	23 27 27,9.

ÉCLIPSES DE SOLEIL ET DE LUNE,

ET

PASSAGE DE MERCURE SUR LE SOLEIL EN 1845.

—
Temps moyen de Bruxelles.
—

Les longitudes sont rapportées au méridien de Greenwich, situé à 17^m. en temps, à l'ouest du méridien de Bruxelles.

I. Le 6 mai, éclipse annulaire de Soleil. (Éclipse partielle, visible à Bruxelles.)

Cette éclipse sera visible dans presque toute l'Europe, à l'exception de la partie la plus méridionale de l'Italie et de la Turquie; dans une grande partie de l'Asie et une petite partie de l'Afrique et de l'Amérique du nord.

Commencement de l'éclipse à Bruxelles, à . . . 8h53^m2 du mat.

Fin — — à . . . 11 8,2 »

Grandeur de l'éclipse : 0,342, le diamètre du soleil étant 1, ou 4,1 doigts.

Si par le pôle nord et le centre du soleil, on mène un cercle, la première impression du disque lunaire à l'œil nu, aura lieu à l'*Occident* à 69° du point supérieur d'intersection de ce cercle avec le disque du soleil; et la dernière impression aura lieu à l'*Orient* à 31° du même point.

Si l'on mène un cercle par le zénith et par le centre

du soleil, la première impression du disque lunaire à l'œil nu, aura lieu à l'*Occident* à 32° du point supérieur d'intersection; et la dernière impression aura lieu à l'*Orient* à 45° à partir du même point.

II. Le 8 mai, passage de Mercure sur le Soleil, en partie visible à Bruxelles.

Passage relatif au centre de la terre :

ENTRÉE.	Contact extérieur à	4h. 36m. 25s. du soir.
	Contact intérieur à	4 40 7 »
	Plus courte distance des centres 9'11'',5 à	7 52 21 »
SORTIE.	Contact intérieur	11 4 31 »
	Contact extérieur	11 8 14 »

Au commencement et à la fin, le soleil sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude occidentale.	65°41'	Latitude boréale.	17°17'
»	» 163 38	»	» 17 21

L'entrée sera visible dans la partie occidentale de l'Europe et de l'Afrique; l'entrée et la sortie seront généralement visibles en Amérique.

A Bruxelles, on aura :

ENTRÉE.	Contact extérieur à	4h. 35m. 24s. du soir.
	Contact intérieur à	4 39 6 »

L'entrée de mercure sur le disque du soleil à l'œil nu,

aura lieu à l'*Orient*, à 98° du point supérieur d'intersection du disque avec le cercle horaire passant par le centre du soleil.

III. Le 21 mai, éclipse totale de Lune, invisible à Bruxelles.

Premier contact avec la pénombre à . . .	1h. 37m. du soir.
Premier contact avec l'ombre à . . .	2 34 »
Commencement de l'éclipse totale à . . .	3 49 »
Milieu de l'éclipse à . . .	4 11 »
Fin de l'éclipse totale à . . .	4 34 »
Dernier contact avec l'ombre à . . .	5 48 »
Dernier contact avec la pénombre à . . .	6 46 »

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude orientale	Latitude australe.
. 157° 40'	19° 44'
» » . 143 51	» » 19 49
» » . 126 4	» » 19 55
» » . 120 39	» » 19 56
» » . 115 14	» » 19 58
» » . 97 27	» » 20 3
» » . 83 39	» » 20 7

Grandeur de l'éclipse : 1,095, le diamètre de la lune étant 1.

Cette éclipse sera visible dans la Nouvelle-Hollande, dans la partie Sud-Est de l'Asie et dans la partie orientale de l'Afrique.

IV. Les 30 et 31 octobre, éclipse annulaire de Soleil, invisible à Bruxelles.

Cette éclipse sera principalement visible dans la mer

du Sud. On la verra aussi dans la plus grande partie de la Nouvelle-Hollande et dans une partie des îles, telles que Java, appartenant à l'Asie.

V. Les 13 et 14 novembre, éclipse partielle de Lune, visible à Bruxelles.

Entrée de la lune dans la pénombre, le 13, à	10 ^{h.} 15 ^{m.}	du soir.
Commencement de l'éclipse, le 13, à	11 27	»
Milieu, le 14, à	1 7	du mat.
Fin de l'éclipse, le 14, à	2 46	»
Sortie de la pénombre, le 14, à	3 58	»

A ces époques, la lune sera respectivement au zénith des lieux dont les positions suivent :

Longitude orientale .	25°26'	Latitude boréale .	17°33'
»	7 50	»	17 40
» occidentale.	16 6	»	17 49
»	40 3	»	17 58
»	57 38	»	18 4

Grandeur de l'éclipse : 0,919, le diamètre de la lune étant 1.

Le premier contact avec l'ombre aura lieu à l'œil nu, à l'*Orient*, à 51° du point supérieur d'intersection du disque lunaire avec le cercle horaire passant par le centre de la lune.

Le dernier contact aura lieu à l'*Occident*, à 70° à partir du même point.

Cette éclipse sera visible en Europe et en Afrique, et l'on en verra une partie en Amérique et en Asie.

SIGNES ET ABRÉVIATIONS

*Dont on se sert dans le Calendrier.**Phases de la Lune et autres abréviations.*

N. L. Nouvelle Lune.		H. Heures.
P. Q. Premier Quartier.		M. Minutes.
P. L. Pleine Lune.		S. Secondes.
D. Q. Dernier Quartier.		D. Degrés.

Signes du Zodiaque.

	deg.			deg.
0 ♈, le Bélier . . .	0		6 ♎, la Balance . . .	180
1 ♉, le Taureau . . .	30		7 ♏, le Scorpion . . .	210
2 ♊, les Gémeaux . . .	60		8 ♐, le Sagittaire . . .	240
3 ♋, l'Écrevisse . . .	90		9 ♑, le Capricorne . . .	270
4 ♌, le Lion . . .	120		10 ♒, le Verseau . . .	300
5 ♍, la Vierge . . .	150		11 ♓, les Poissons . . .	330

☉ le Soleil.

Planètes.

☿ Mercure.		♁ Cérès.
♀ Vénus.		♁ Pallas.
♁ La Terre.		♃ Jupiter.
♂ Mars.		♄ Saturne.
♁ Vesta.		♅ Uranus.
♁ Junon.		

☾ la Lune, satellite de la Terre.

Jours du mois.	FÉVRIER. — Soleil dans les Poissons, le 18, à 6 h 6 m. du soir.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>		
1	S. S. Ignace.	7. 39	4. 50	17. 3	0. 13. 56	25
2	D. PURIFICATION.	7. 37	4. 51	16. 46	0. 14. 3	26
3	L. S. Blaise.	7. 35	4. 53	16. 28	0. 14. 10	27
4	M. S. André Cors.	7. 34	4. 55	16. 10	0. 14. 15	28
5	M. Les Cendres.	7. 32	4. 57	15. 52	0. 14. 20	29
6	J. Ste Dorothee.	7. 31	4. 59	15. 34	0. 14. 25	30
7	V. S. Romuald.	7. 29	5. 1	15. 15	0. 14. 28	1
8	S. S. Jean de M.	7. 28	5. 2	14. 56	0. 14. 30	2
9	D. Ste Apolline.	7. 26	5. 4	14. 37	0. 14. 32	3
10	L. Ste Scholast.	7. 24	5. 6	14. 18	0. 14. 33	4
11	M. S. Severin.	7. 22	5. 8	13. 58	0. 14. 33	5
12	M. Ste Eulalie.	7. 20	5. 10	13. 38	0. 14. 33	6
13	J. Ste Euphrosine.	7. 18	5. 11	13. 18	0. 14. 31	7
14	V. S. Valentin.	7. 17	5. 13	12. 58	0. 14. 29	8
15	S. S. Faustin.	7. 15	5. 15	12. 37	0. 14. 26	9
16	D. S. Furcy.	7. 13	5. 16	12. 16	0. 14. 22	10
17	L. S. Théodule.	7. 11	5. 18	11. 55	0. 14. 18	11
18	M. S. Siméon, év.	7. 9	5. 20	11. 34	0. 14. 13	12
19	M. S. Boniface.	7. 7	5. 22	11. 13	0. 14. 7	13
20	J. S. Eucher.	7. 5	5. 23	10. 51	0. 14. 1	14
21	V. S. Pepin.	7. 3	5. 25	10. 30	0. 13. 53	15
22	S. Ste Isabelle.	7. 1	5. 27	10. 8	0. 13. 46	16
23	D. S. Damien.	6. 59	5. 29	9. 46	0. 13. 37	17
24	L. S. Mathias.	6. 57	5. 31	9. 24	0. 13. 28	18
25	M. S. Félix.	6. 55	5. 32	9. 2	0. 13. 19	19
26	M. S. Porphyre.	6. 54	5. 34	8. 39	0. 13. 8	20
27	J. Ste Honorine.	6. 52	5. 36	8. 17	0. 12. 58	21
28	V. S. Romain.	6. 50	5. 37	7. 54	0. 12. 46	22

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 41 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.		
	Lever.	Coucher	Passage au méridien		Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.
1	2 32	11. 15	6. 57	MERCURE.			
2	3. 42	0. 7	7. 56	♁			
3	4. 44	1. 11	8. 57	1	6. 16	2. 40	10. 28
4	5. 35	2. 24	9. 58	11	6. 21	2. 46	10. 34
5	6. 16	3. 44	10. 57	21	6. 27	3. 17	10. 52
6	6. 49	5. 5	11. 53	VÉNUS.			
7	7. 18	6. 24	0. 46	♀			
8	7. 43	7. 42	1. 37	1	6. 22	2. 30	10. 26
9	8. 6	8. 56	2. 25	11	6. 25	2. 54	10. 40
10	8. 29	10. 7	3. 12	21	6. 22	3. 22	10. 52
11	8. 54	11. 16	3. 59	MARS.			
12	9. 19		4. 46	♂			
13	9. 48	0. 23	5. 33	1	3. 26	11. 48	7. 37
14	10. 22	1. 26	6. 21	11	3. 21	11. 29	7. 25
15	11. 2	2. 24	7. 9	21	3. 14	11. 12	7. 13
16	11. 49	3. 16	7. 58	JUPITER.			
17	0. 43	4. 2	8. 46	♃			
18	1. 42	4. 41	9. 34	1	9. 21	9. 26	3. 23
19	2. 46	5. 14	10. 21	11	8. 45	8. 58	2. 51
20	3. 53	5. 42	11. 7	21	8. 9	8. 31	2. 19
21	5. 2	6. 7	11. 53	SATURNE.			
22	6. 13	6. 30		♄			
23	7. 24	6. 53	0. 40	1	7. 36	4. 32	0. 3
24	8. 38	7. 15	1. 27	11	6. 59	3. 59	11. 28
25	9. 52	7. 39	2. 15	21	6. 23	3. 26	10. 54
26	11. 8	8. 6	3. 5	URANUS.			
27		8. 37	3. 58	♅			
28	0. 22	9. 16	4. 53	1	9. 19	9. 34	3. 26
				11	8. 41	8. 57	2. 48
				21	8. 2	8. 20	2. 10

J. L. le 6, à 6 h. 53 m. du soir. P. L. le 22, à 7 h. 4 m. du mat.
 Q. le 14, à 5 h. 17 m. du mat.

Jours du mois.	MARS. — Soleil dans le Bélier, le 20, à 6 h. 1 m. du soir.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	S. S. Aubin, évêq.	6. 47	5. 39	7. 31	0. 12. 35	23
2	D. S. Simplicie.	6. 45	5. 41	7. 8	0. 12. 22	24
3	L. S ^{te} Cunégonde.	6. 43	5. 43	6. 45	0. 12. 10	25
4	M. S. Casimir.	6. 41	5. 44	6. 22	0. 11. 56	26
5	M. S. Adrien.	6. 38	5. 46	5. 59	0. 11. 43	27
6	J. S ^{te} Colette.	6. 36	5. 48	5. 36	0. 11. 29	28
7	V. S. Thomas d'A.	6. 34	5. 50	5. 13	0. 11. 14	29
8	S. S. Jean de Dieu.	6. 32	5. 51	4. 49	0. 11. 0	1
9	D. S ^{te} Françoise.	6. 30	5. 53	4. 26	0. 10. 44	2
10	L. S. Doctorée.	6. 27	5. 55	4. 2	0. 10. 29	3
11	M. S ^{te} Elodie.	6. 25	5. 56	3. 39	0. 10. 13	4
12	M. S. Grégoire.	6. 23	5. 58	3. 15	0. 9. 57	5
13	J. S ^{te} Euphrasie.	6. 21	5. 59	2. 52	0. 9. 40	6
14	V. S ^{te} Mathilde.	6. 19	6. 1	2. 28	0. 9. 23	7
15	S. S. Zacharie, év.	6. 17	6. 3	2. 4	0. 9. 6	8
16	D. S. Cyriaque.	6. 15	6. 4	1. 41	0. 8. 49	9
17	L. S ^{te} Gertrude.	6. 13	6. 6	1. 17	0. 8. 31	10
18	M. S. Alexandre.	6. 11	6. 8	0. 53	0. 8. 14	11
19	M. S. Joseph.	6. 8	6. 9	0. 29	0. 7. 56	12
20	J. S. Joachim.	6. 6	6. 11	0. A 6	0. 7. 38	13
21	V. S. Benoît.	6. 3	6. 12	0. B 18	0. 7. 19	14
22	S. S. Paul, évêq.	6. 1	6. 14	0. 42	0. 7. 1	15
23	D. PAQUES.	5. 59	6. 15	1. 5	0. 6. 43	16
24	L. S. Simon, mart.	5. 57	6. 17	1. 29	0. 6. 24	17
25	M. ANNONCIATION.	5. 54	6. 19	1. 52	0. 6. 5	18
26	M. S. Ludger, év.	5. 52	6. 21	2. 16	0. 5. 47	19
27	J. S. Jean, evang.	5. 50	6. 22	2. 39	0. 5. 28	20
28	V. S. Gontran, R.	5. 47	6. 24	3. 3	0. 5. 10	21
29	S. S. Eustase.	5. 45	6. 25	3. 26	0. 4. 51	22
30	D. S. Rieul.	5. 43	6. 27	3. 49	0. 4. 33	23
31	L. S. Benjamin, m.	5. 41	6. 28	4. 13	0. 4. 14	24

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 59 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Lever.	Coucher	Passage au méridien		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	
1	1. 32	10. 3	5. 50	♁	MERCURE.			
2	2. 34	11. 2	6. 48		1	6. 26	3. 54	11. 10
3	3. 28	0. 10	7. 48		11	6. 19	4. 51	11. 35
4	4. 12	1. 24	8. 48		21	6. 9	6. 0	0. 5
5	4. 48	2. 41	9. 41					
6	5. 17	3. 59	10. 34	♀	VÉNUS.			
7	5. 43	5. 17	11. 25		1	6. 15	3. 46	11. 0
8	6. 7	6. 32	0. 14		11	6. 1	4. 16	11. 9
9	6. 30	7. 45	1. 2		21	5. 46	4. 47	11. 16
10	6. 54	8. 57	1. 50	♂	MARS.			
11	7. 20	10. 5	2. 37		1	3. 6	11. 0	7. 3
12	7. 48	11. 10	3. 25		11	2. 56	10. 46	6. 51
13	8. 20	—	4. 13		21	2. 43	10. 34	6. 38
14	8. 58	0. 11	5. 1					
15	9. 43	1. 6	5. 50	♃	JUPITER.			
16	10. 34	1. 54	6. 38		1	7. 41	8. 10	1. 54
17	11. 30	2. 36	7. 26		11	7. 5	7. 43	1. 23
18	0. 32	3. 12	8. 13		21	6. 29	7. 17	0. 53
19	1. 37	3. 42	8. 59					
20	2. 45	4. 8	9. 46	♄	SATURNE.			
21	3. 54	4. 32	10. 32		1	5. 53	3. 0	10. 26
22	5. 6	4. 55	11. 19		11	5. 16	2. 26	9. 50
23	6. 20	5. 18	—		21	4. 40	1. 52	9. 15
24	7. 35	5. 42	0. 8					
25	8. 53	6. 9	0. 58	♅	URANUS.			
26	10. 8	6. 40	1. 51		1	7. 31	7. 51	1. 40
27	11. 22	7. 17	2. 47		11	6. 52	7. 19	1. 3
28	—	8. 2	3. 45		21	6. 14	6. 38	0. 26
29	0. 28	8. 58	4. 44					
30	1. 24	10. 2	5. 43					
31	2. 11	11. 14	6. 41					

D. Q. le 1, à 10 h. 31 m. du mat.
 N. L. le 8, à 6 h. 54 m. du mat.
 P. Q. le 16, à 2 h. 10 m. du mat.

P. L. le 23, à 8 h. 36 m. du soir.
 D. Q. le 30, à 5 h. 18 m. du soir.

Jours du mois.	AVRIL.	SOLEIL.			Temps moy.		Age de la Lune.
	Soleil dans le Taureau, le 20, à 6 h. 12 m. du matin.	Lever.	Couch.	Décl.	au midi vrai.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>	<i>h. m. s.</i>		
1	M. S. Hugues, év.	5. 39	6. 30	4. 36	0. 3. 56	25	
2	M. S. Franç. de P.	5. 36	6. 32	4. 59	0. 3. 38	26	
3	J. S. Richard.	5. 34	6. 34	5. 22	0. 3. 20	27	
4	V. S. Ambroise.	5. 32	6. 35	5. 45	0. 3. 2	28	
5	S. S. Vincent.	5. 30	6. 37	6. 8	0. 2. 45	29	
6	D. S. Guillaume.	5. 28	6. 38	6. 30	0. 2. 27	30	
7	L. S. Albert, erm.	5. 25	6. 40	6. 53	0. 2. 10	1	
8	M. S. Edèse.	5. 23	6. 42	7. 15	0. 1. 53	2	
9	M. S ^{te} Vaudru, ab.	5. 20	6. 43	7. 38	0. 1. 36	3	
10	J. S. Macaire.	5. 18	6. 45	8. 0	0. 1. 20	4	
11	V. S. Léon.	5. 16	6. 47	8. 22	0. 1. 3	5	
12	S. S. Jules, pape.	5. 14	6. 48	8. 44	0. 0. 47	6	
13	D. S. Justin.	5. 12	6. 50	9. 6	0. 0. 32	7	
14	L. S. Tiburce.	5. 10	6. 51	9. 28	0. 0. 16	8	
15	M. S ^{te} Anastasie.	5. 8	6. 53	9. 49	0. 0. 1	9	
16	M. S. Fructueux.	5. 6	6. 55	10. 10	11. 59. 46	10	
17	J. S. Anicet, pape.	5. 4	6. 56	10. 32	11. 59. 32	11	
18	V. S. Parfait, pape.	5. 2	6. 58	10. 52	11. 59. 18	12	
19	S. S. Elphège.	5. 0	6. 59	11. 13	11. 59. 4	13	
20	D. S ^{te} Hildegonde.	4. 58	7. 1	11. 34	11. 58. 51	14	
21	L. S. Anselme.	4. 56	7. 2	11. 54	11. 58. 38	15	
22	M. S. Opportune.	4. 54	7. 4	12. 15	11. 58. 26	16	
23	M. S. George, m.	4. 52	7. 6	12. 35	11. 58. 14	17	
24	J. S ^{te} Beuve.	4. 50	7. 8	12. 54	11. 58. 3	18	
25	V. S. Marc, évang.	4. 48	7. 9	13. 14	11. 57. 52	19	
26	S. S. Clet, pape.	4. 46	7. 11	13. 33	11. 57. 41	20	
27	D. S. Policarpe.	4. 43	7. 12	13. 53	11. 57. 31	21	
28	L. <i>Les Rogations.</i>	4. 42	7. 14	14. 12	11. 57. 22	22	
29	M. S. Robert, abb.	4. 40	7. 15	14. 30	11. 57. 13	23	
30	M. S. Eutrope.	4. 38	7. 16	14. 49	11. 57. 4	24	

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 51 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Lever.	Coucher	Passage au méridien		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	
1	2. 48	0. 30	7. 36	♿	MERCURE.			
2	3. 19	1. 45	8. 28		1	5. 54	7. 28	0. 41
3	3. 46	3. 0	9. 18		11	5. 38	8. 38	1. 8
4	4. 10	4. 15	10. 6	21	5. 16	9. 3	1. 10	
5	4. 33	5. 27	10. 54	♀	VÉNUS.			
6	4. 56	6. 38	11. 42		1	5. 26	5. 20	11. 23
7	5. 21	7. 48	0. 29		11	5. 8	5. 50	11. 29
8	5. 48	8. 55	1. 17	21	4. 50	6. 21	11. 35	
9	6. 19	9. 58	2. 5	♂	MARS.			
10	6. 56	10. 56	2. 54		1	2. 27	10. 22	6. 24
11	7. 38	11. 46	3. 42		11	2. 10	10. 12	6. 10
12	8. 26	0. 31	4. 31	21	1. 51	10. 2	5. 56	
13	9. 21	1. 8	5. 19	♃	JUPITER.			
14	10. 20	1. 40	6. 51		1	5. 51	6. 49	0. 19
15	11. 22	2. 8	7. 37		11	5. 15	6. 23	11. 49
16	0. 26	2. 33	8. 22	21	4. 40	5. 57	11. 18	
17	1. 35	2. 56	9. 8	♄	SATURNE.			
18	2. 44	3. 19	9. 56		1	3. 59	1. 14	8. 36
19	3. 56	3. 42	10. 46		11	3. 21	0. 39	7. 59
20	5. 11	4. 8	11. 39	21	2. 43	0. 3	7. 23	
21	6. 29	4. 38	0. 35	♅	URANUS.			
22	7. 48	5. 12	1. 34		1	5. 32	5. 59	11. 45
23	9. 5	5. 55	2. 35		11	4. 53	5. 22	11. 7
24	10. 16	6. 50	3. 36	21	4. 15	4. 46	10. 30	
25	11. 18	7. 54	4. 35					
26	0. 9	9. 5	5. 32					
27	0. 49	10. 20	6. 25					
28	1. 23	11. 36	7. 16					
29	1. 50	0. 50						
30								

N. L. le 6, à 7 h. 58 m. du soir. P. L. le 22, à 7 h. 30 m. du mat.
P. Q. le 14, à 9 h. 41 m. du soir. D. Q. le 28, à 11 h. 37 m. du soir.

Jours du mois.	MAI. — Soleil dans les Gémeaux, le 21, à 6 h. 24 m. du matin.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>	<i>h. m. s.</i>	
1	J. ASCENSION.	4. 36	7. 18	15. 7	11. 56. 57	25
2	V. S. Athanase.	4. 34	7. 20	15. 25	11. 56. 49	26
3	S. Inv. S ^{te} Croix.	4. 32	7. 21	15. 43	11. 56. 43	27
4	D. S ^{te} Monique.	4. 31	7. 23	16. 0	11. 56. 37	28
5	L. Conv. S. Aug.	4. 29	7. 25	16. 17	11. 56. 31	29
6	M. S. Jean P. L.	4. 27	7. 26	16. 34	11. 56. 26	1
7	M. S. Stanislas.	4. 25	7. 27	16. 51	11. 56. 21	2
8	J. S. Désiré, évêq.	4. 24	7. 29	17. 8	11. 56. 18	3
9	V. S. Grégoire.	4. 22	7. 31	17. 24	11. 56. 14	4
10	S. S. Gordien.	4. 20	7. 32	17. 39	11. 56. 12	5
11	D. PENTECOTE.	4. 19	7. 34	17. 55	11. 56. 9	6
12	L. S. Pancrace.	4. 17	7. 35	18. 10	11. 56. 8	7
13	M. S. Servais.	4. 16	7. 37	18. 25	11. 56. 7	8
14	M. S. Boniface.	4. 14	7. 38	18. 40	11. 56. 6	9
15	J. S. Isidore.	4. 13	7. 39	18. 54	11. 56. 6	10
16	V. S. Jean Nép., m.	4. 11	7. 41	19. 8	11. 56. 7	11
17	S. S. Pascal.	4. 10	7. 43	19. 22	11. 56. 8	12
18	D. <i>La Trinité.</i>	4. 9	7. 44	19. 35	11. 56. 10	13
19	L. S. Yves.	4. 7	7. 46	19. 48	11. 56. 12	14
20	M. S. Bernadin.	4. 6	7. 47	20. 1	11. 56. 15	15
21	M. S ^{te} Hospice.	4. 5	7. 48	20. 13	11. 56. 18	16
22	J. FÊTE-DIEU.	4. 4	7. 49	20. 25	11. 56. 22	17
23	V. S. Guibert.	4. 3	7. 51	20. 36	11. 56. 26	18
24	S. S. Donatien.	4. 1	7. 52	20. 48	11. 56. 31	19
25	D. S. Urbain.	4. 0	7. 53	20. 59	11. 56. 37	20
26	L. S. Quadrat.	3. 59	7. 54	21. 9	11. 56. 43	21
27	M. S. Hildevert.	3. 58	7. 56	21. 19	11. 56. 49	22
28	M. S. Germain.	3. 57	7. 57	21. 29	11. 56. 56	23
29	J. S. Robert, abb.	3. 56	7. 58	21. 39	11. 57. 3	24
30	V. S. Félix.	3. 56	7. 59	21. 48	11. 57. 11	25
31	S. S ^{te} Pétronille.	3. 55	8. 0	21. 56	11. 57. 20	26

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 h. 25 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Lever.	Coucher	Passage au méridien		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	2. 14	2. Soir. 4	8. 4	♿	MERCURE.			
2	2. 37	3. Soir. 15	8. 51		1	4. 48	8. 27	0. S. 38
3	3. 1	4. 26	9. 38		11	4. 15	7. Soir. 4	11. Mat. 40
4	3. 25	5. 34	10. 25		21	3. 42	5. Soir. 58	10. Mat. 50
5	3. 50	6. 42	11. 12					
6	4. 19	7. 46	11. 59	♀	VÉNUS.			
7	4. 53	8. 46	0. 47		1	4. 32	6. Soir. 52	11. Mat. 43
8	5. 33	9. 39	1. 36		11	4. 20	7. Soir. 23	11. Mat. 51
9	6. 20	10. 26	2. 25		21	4. 11	7. Soir. 53	0. S. 2
10	7. 14	11. 6	3. 13	♂	MARS.			
11	8. 11	11. 40	4. 0		1	1. 31	9. 53	5. 41
12	9. 11		4. 46		11	1. 13	9. 43	5. 26
13	10. 13	0. 10	5. 31		21	0. 44	9. 31	5. 7
14	11. 18	0. 35	6. 15					
15	0. Soir. 26	0. 58	7. 0	♃	JUPITER.			
16	1. 35	1. 20	7. 45		1	4. 4	5. Soir. 31	10. Mat. 48
17	2. 46	1. 43	8. 33		11	3. 31	5. Soir. 5	10. Mat. 17
18	4. 2	2. 7	9. 24		21	2. 55	4. Soir. 37	9. 46
19	5. 20	2. 34	10. 18					
20	6. 38	3. 5	11. 16	♄	SATURNE.			
21	7. 54	3. 45			1	2. 5	11. 27	6. 45
22	9. 2	4. 35	0. 17		11	1. 27	10. 50	6. 7
23	10. 0	5. 36	1. 20		21	0. 48	10. 11	5. 28
24	10. 46	6. 47	2. 22					
25	11. 23	8. 3	3. 22	♅	URANUS.			
26	11. 53	9. 22	4. 19		1	3. 36	4. Soir. 10	9. Mat. 52
27		10. 39	5. 12		11	2. 58	3. Soir. 33	9. Mat. 15
28	0. 20	11. 55	6. 2		21	2. 19	2. 56	8. 37
29	0. 43	1. Soir. 7	6. 50					
30	1. 6	2. 18	7. 37					
31	1. 30	3. 27	8. 23					

♃ L. le 6, à 10 h. 15 m. du mat. | ♃ P. L. le 21, à 4 h. 16 m. du soir
 ♄ Q. le 14, à 2 h. 26 m. du soir. | ♄ D. Q. le 28, à 6 h. 43 m. du mat

Jours du mois.	JUIN. — Soleil dans l'Écriste, le 21, à 3 h. 0 m. du soir.	SOLEIL.			Temps moy. an midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>		
1	D. S. Pamphile.	3. 54	8. 1	22. 5	11. 57. 28	27
2	L. S. Erasme.	3. 53	8. 2	22. 13	11. 57. 38	28
3	M. S ^{te} Clotilde.	3. 52	8. 3	22. 20	11. 57. 47	29
4	M. S. Optat, évêq.	3. 51	8. 4	22. 27	11. 57. 57	30
5	J. S. Boniface.	3. 51	8. 5	22. 34	11. 58. 8	1
6	V. S ^{te} Amélie.	3. 50	8. 6	22. 41	11. 58. 18	2
7	S. S. Robert.	3. 50	8. 7	22. 46	11. 58. 29	3
8	D. S. Médard, év.	3. 49	8. 7	22. 52	11. 58. 40	4
9	L. S. Vincent.	3. 49	8. 8	22. 57	11. 58. 52	5
10	M. S. Landry.	3. 48	8. 9	23. 2	11. 59. 4	6
11	M. S. Barnabé, ap.	3. 48	8. 10	23. 6	11. 59. 16	7
12	J. S. Basilde.	3. 48	8. 10	23. 10	11. 59. 28	8
13	V. S. Ant. de Pad.	3. 48	8. 11	23. 14	11. 59. 40	9
14	S. S. Basile.	3. 48	8. 12	23. 17	11. 59. 53	10
15	D. S. Modeste.	3. 48	8. 12	23. 20	0. 0. 5	11
16	L. S. Fargeau.	3. 48	8. 13	23. 22	0. 0. 18	12
17	M. S. Avit.	3. 48	8. 13	23. 24	0. 0. 31	13
18	M. S. Amand.	3. 48	8. 14	23. 25	0. 0. 43	14
19	J. S. Gerv. S. Pr.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 0. 56	15
20	V. S. Silvère.	3. 48	8. 14	23. 27	0. 1. 9	16
21	S. S. Leufroi.	3. 48	8. 15	23. 27	0. 1. 22	17
22	D. S. Paulin, év.	3. 48	8. 15	23. 27	0. 1. 35	18
23	L. S. Lanfran.	3. 48	8. 15	23. 27	0. 1. 48	19
24	M. Nat. S. Jean-B.	3. 49	8. 15	23. 26	0. 2. 0	20
25	M. S. Prosper.	3. 49	8. 15	23. 24	0. 2. 13	21
26	J. S. Babolein.	3. 50	8. 15	23. 23	0. 2. 26	22
27	V. S. Crescent.	3. 50	8. 15	23. 20	0. 2. 38	23
28	S. S. Irénée.	3. 51	8. 14	23. 18	0. 2. 51	24
29	D. S. Pierre, apôt.	3. 51	8. 14	23. 15	0. 3. 3	25
30	L. Com. de S. Paul.	3. 52	8. 14	23. 11	0. 3. 15	26

Les jours croissent, jusqu'au 22, de 0 h. 20 m., puis décroissent, jusqu'au 30, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Lever.	Coucher	Passage au méridien		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	
1	1. 55	4. 33	9. 9	♂	MERCURE.			
2	2. 22	5. 38	9. 56		1	3. 12	5. 37	10. 24
3	2. 54	6. 39	10. 44		11	2. 54	5. 58	10. 26
4	3. 31	7. 35	11. 32		21	2. 52	6. 50	10. 52
5	4. 15	8. 23	0. 21		♀	VÉNUS.		
6	5. 5	9. 5	1. 9	1		4. 8	8. 24	0. 16
7	6. 1	9. 42	1. 56	11		4. 13	8. 47	0. 30
8	7. 0	10. 12	2. 42	21		4. 28	9. 1	0. 44
9	8. 3	10. 39	3. 27	♂		MARS.		
10	9. 6	11. 2	4. 11		1	0. 16	9. 15	4. 45
11	10. 12	11. 24	4. 53		11	11. 50	8. 58	4. 23
12	11. 19	11. 46	5. 39		21	11. 22	8. 37	3. 58
13	0. 28		6. 24		♃	JUPITER.		
14	1. 39	0. 8	7. 12	1		2. 13	4. 8	9. 12
15	2. 54	0. 33	8. 3	11		1. 41	3. 40	8. 40
16	4. 10	1. 1	8. 58	21		1. 6	3. 11	8. 8
17	5. 26	1. 35	9. 56	♄		SATURNE.		
18	6. 39	2. 18	10. 58		1	0. 5	9. 28	4. 45
19	7. 43	3. 14			11	11. 25	8. 47	4. 5
20	8. 37	4. 21	0. 2		21	10. 45	8. 6	3. 25
21	9. 20	5. 37	1. 5		♅	URANUS.		
22	9. 54	6. 58	2. 5	1		1. 37	2. 15	7. 55
23	10. 23	8. 19	3. 2	11		0. 58	1. 37	7. 16
24	10. 49	9. 38	3. 56	21		0. 19	0. 59	6. 38
25	11. 12	10. 54	4. 46					
26	11. 35	0. 7	5. 34					
27		1. 17	6. 20					
28	0. 0	2. 24	7. 7					
29	0. 27	3. 30	7. 54					
30	0. 58	4. 33	8. 41					

N. L. le 5, à 1 h. 25 m. du mat. | P. L. le 19, à 11 h 35 m. du soir.
 ? Q. le 13, à 4 h. 1 m. du mat. | D. Q. le 26, à 3 h. 44 m. du soir.

Jours du mois.	JUILLET. — Soleil dans le Lion, le 23, à 1 h. 58 m. du matin.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Âge de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>	<i>h. m. s.</i>	
1	M. S. Rombaut, év.	3. 52	8. 14	23. 7	0. 3. 27	27
2	M. Vis, de la Vierge	3. 53	8. 13	23. 3	0. 3. 38	28
3	J. S. Anatole, év.	3. 54	8. 13	22. 58	0. 3. 49	29
4	V. Tr. de S. Mart.	3. 54	8. 13	22. 53	0. 4. 0	30
5	S. S ^{te} Zoé, mart.	3. 55	8. 12	22. 48	0. 4. 11	1
6	D. S. Adolphe.	3. 56	8. 12	22. 42	0. 4. 21	2
7	L. S ^{te} Aubierge.	3. 56	8. 11	22. 36	0. 4. 31	3
8	M. S ^{te} Elisabeth.	3. 57	8. 11	22. 29	0. 4. 41	4
9	M. S. Cyrille.	3. 58	8. 10	22. 22	0. 4. 50	5
10	J. S ^{te} Félicité.	3. 59	8. 10	22. 15	0. 4. 59	6
11	V. S. Benoît.	4. 0	8. 9	22. 7	0. 5. 7	7
12	S. S. Gualbert.	4. 2	8. 8	21. 59	0. 5. 15	8
13	D. S. Turiaf, évêq.	4. 3	8. 7	21. 50	0. 5. 22	9
14	L. S. Bouaventure.	4. 4	8. 6	21. 41	0. 5. 29	10
15	M. S. Henri, emp.	4. 5	8. 5	21. 32	0. 5. 35	11
16	M. S. Eustathe, év.	4. 5	8. 4	21. 22	0. 5. 41	12
17	J. S. Alexis.	4. 6	8. 3	21. 12	0. 5. 47	13
18	V. S. Frédéric.	4. 8	8. 2	21. 2	0. 5. 51	14
19	S. S. Vincent de P.	4. 9	8. 1	20. 51	0. 5. 56	15
20	D. S ^{te} Marguerite	4. 11	8. 0	20. 40	0. 5. 59	16
21	L. S. Victor, mart.	4. 12	7. 59	20. 29	0. 6. 3	17
22	M. S ^{te} Marie-Mad.	4. 13	7. 58	20. 17	0. 6. 5	18
23	M. S. Apollinaire.	4. 15	7. 56	20. 5	0. 6. 7	19
24	J. S ^{te} Christine.	4. 16	7. 55	19. 52	0. 6. 9	20
25	V. S. Jacques le m.	4. 17	7. 54	19. 40	0. 6. 10	21
26	S. S ^{te} Anne.	4. 19	7. 52	19. 26	0. 6. 10	22
27	D. S. Edouard.	4. 20	7. 51	19. 13	0. 6. 10	23
28	L. S. Nazaire.	4. 21	7. 50	18. 59	0. 6. 9	24
29	M. S ^{te} Marthe.	4. 23	7. 49	18. 45	0. 6. 8	25
30	M. S. Alphonse.	4. 24	7. 47	18. 31	0. 6. 6	26
31	J. S. Ignace de L.	4. 26	7. 45	18. 16	0. 6. 3	27

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Lever.	Coucher	Passage au méridien		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	1. 32	5. 30	9. 29	♿	MERCURE.			
2	2. 13	6. 21	10. 18		1	3. 21	7. 57	11. 39
3	3. 1	7. 5	11. 6		11	4. 25	8. 41	0. 33
4	3. 54	7. 44	11. 53		21	5. 36	8. 52	1. 14
5	4. 53	8. 16	0. 40		♀	VÉNUS.		
6	5. 54	8. 44	1. 26	1		4. 49	9. 6	0. 58
7	6. 58	9. 8	2. 10	11		5. 17	9. 4	1. 11
8	8. 4	9. 31	2. 54	21		5. 47	8. 55	1. 21
9	9. 9	9. 52	3. 38	♂		MARS.		
10	10. 17	10. 14	4. 22		1	10. 52	8. 10	3. 30
11	11. 25	10. 36	5. 7		11	10. 20	7. 37	2. 58
12	0. 36	11. 2	5. 55		21	9. 45	6. 57	2. 20
13	1. 49	11. 33	6. 46		♃	JUPITER.		
14	3. 4		7. 41	1		0. 30	2. 42	7. 35
15	4. 16	0. 11	8. 40	11		11. 54	2. 10	7. 2
16	5. 24	0. 59	9. 42	21		11. 18	1. 38	6. 27
17	6. 22	1. 58	10. 45	♄		SATURNE.		
18	7. 11	3. 8	11. 47		1	10. 5	7. 24	2. 44
19	7. 49	4. 27			11	9. 25	6. 41	2. 2
20	8. 21	5. 49	0. 46		21	8. 45	5. 58	1. 20
21	8. 49	7. 11	1. 42		♅	URANUS.		
22	9. 15	8. 31	2. 35	1		11. 40	0. 20	5. 59
23	9. 39	9. 48	3. 26	11		11. 1	11. 42	5. 20
24	10. 9	11. 1	4. 15	21		10. 21	11. 2	4. 40
25	10. 30	0. 12	5. 3					
26	10. 59	1. 20	5. 50					
27	11. 33	2. 24	6. 38					
28		3. 23	7. 26					
29	0. 12	4. 16	8. 14					
30	0. 58	5. 3	9. 2					
31	1. 50	5. 44	9. 50					

N. L. le 4, à 4 h. 47 m. du soir. P. L. le 19, à 6 h. 20 m. du mat.
P. Q. le 12, à 2 h. 40 m. du soir. D. Q. le 26, à 3 h. 38 m. du mat.

Jours du mois.	AOÛT. — Sol. dans la Vierge, le 23, à 8 h. 31 m. du matin.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		h. m.	h. m.	d. m.		
1	V. S ^{te} Sophie.	4. 27	7. 44	18. 1	0. 6. 0	28
2	S. S. Etienne, pap.	4. 29	7. 42	17. 46	0. 5. 56	29
3	D. Inv. S. Etienne.	4. 30	7. 40	17. 30	0. 5. 52	1
4	L. S. Dominique.	4. 31	7. 39	17. 14	0. 5. 47	2
5	M. N.-D. aux neiges	4. 33	7. 38	16. 58	0. 5. 42	3
6	M. Transf. de N. S.	4. 34	7. 35	16. 42	0. 5. 35	4
7	J. S. Gaétan.	4. 36	7. 34	16. 25	0. 5. 29	5
8	V. S. Justin, mart.	4. 38	7. 32	16. 8	0. 5. 21	6
9	S. S. Romain.	4. 39	7. 30	15. 51	0. 5. 13	7
10	D. S. Laurent.	4. 41	7. 28	15. 34	0. 5. 5	8
11	L. S. Gery, évêq.	4. 42	7. 26	15. 16	0. 4. 56	9
12	M. S ^{te} Claire, vierg.	4. 43	7. 24	14. 58	0. 4. 46	10
13	M. S. Hippolyte.	4. 45	7. 23	14. 40	0. 4. 36	11
14	J. S. Eusèbe.	4. 46	7. 21	14. 21	0. 4. 25	12
15	V. ASSOMPTION.	4. 48	7. 19	14. 3	0. 4. 14	13
16	S. S. Roch, conf.	4. 50	7. 17	13. 44	0. 4. 2	14
17	D. S. Mammès.	4. 51	7. 15	13. 25	0. 3. 49	15
18	L. S ^{te} Hélène.	4. 53	7. 14	13. 5	0. 3. 36	16
19	M. S. Louis, évêq.	4. 54	7. 11	12. 46	0. 3. 23	17
20	M. S. Bernard, ab.	4. 56	7. 9	12. 26	0. 3. 9	18
21	J. S ^{te} Emélie.	4. 57	7. 7	12. 6	0. 2. 54	19
22	V. S. Symphorien.	4. 58	7. 5	11. 46	0. 2. 40	20
23	S. S. Sidoine.	5. 0	7. 3	11. 26	0. 2. 24	21
24	D. S. Barthélémi.	5. 2	7. 1	11. 5	0. 2. 9	22
25	L. S. Louis, roi.	5. 4	6. 59	10. 45	0. 1. 52	23
26	M. S. Zéphirin, p.	5. 5	6. 57	10. 24	0. 1. 36	24
27	M. S. Césaire.	5. 7	6. 54	10. 3	0. 1. 19	25
28	J. S. Médéric, ab.	5. 8	6. 52	9. 42	0. 1. 2	26
29	V. S. Augustin.	5. 10	6. 50	9. 20	0. 0. 44	27
30	S. S ^{te} Rose, vierg.	5. 11	6. 48	8. 59	0. 0. 26	28
31	D. S. Ovide.	5. 13	6. 46	8. 37	0. 0. 8	29

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 48 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Lever.	Coucher	Passage au méridien		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	2. 46	6. 19	10. 38	♿	MERCURE.			
2	3. 47	6. 49	11. 24		1	6. 40	8. 37	1. 39
3	4. 50	7. 14	0. 9		11	7. 19	8. 12	1. 46
4	5. 55	7. 37	0. 53		21	7. 36	7. 38	1. 37
5	7. 1	7. 59	1. 37		♀	VÉNUS.		
6	8. 8	8. 21	2. 21	1		6. 22	8. 40	1. 30
7	9. 16	8. 43	3. 6	11		6. 53	8. 22	1. 37
8	10. 26	9. 8	3. 53	21		7. 23	8. 2	1. 42
9	11. 37	9. 36	4. 42	♂		MARS.		
10	0. 49	10. 10	5. 34		1	9. 3	6. 7	1. 34
11	1. 0	10. 52	6. 29		11	8. 21	5. 13	0. 46
12	2. 8	11. 44	7. 28		21	7. 38	4. 18	11. 57
13	3. 9		8. 28		♃	JUPITER.		
14	4. 9	0. 47	9. 29	1		10. 37	1. 1	5. 48
15	5. 0	1. 1	10. 28	11		10. 0	0. 26	5. 12
16	6. 18	3. 20	11. 26	21		9. 22	11. 49	4. 34
17	6. 49	4. 42		♄		SATURNE.		
18	7. 15	6. 3	0. 21		1	8. 0	5. 10	0. 34
19	7. 40	7. 22	1. 13		11	7. 18	4. 27	11. 51
20	8. 6	8. 39	2. 4		21	6. 37	3. 43	11. 9
21	8. 32	9. 53	2. 54		♅	URANUS.		
22	9. 1	11. 3	3. 43	1		9. 38	10. 18	3. 57
23	9. 34	0. 10	4. 31	11		8. 58	9. 38	3. 17
24	10. 12	1. 12	5. 20	21		8. 18	8. 57	2. 37
25	10. 55	2. 9	6. 9					
26	11. 45	2. 59	6. 58					
27		3. 42	7. 47					
28	0. 39	4. 19	8. 34					
29	1. 39	4. 50	9. 21					
30	2. 41	5. 17	10. 6					
31	3. 45	5. 42	10. 51					

N. L. le 3, à 7 h. 42 m. du mat. P. L. le 17, à 1 h. 34 m. du soir.
P. Q. le 10, à 10 h. 58 m. du soir. D. Q. le 24, à 6 h. 44 m. du soir.

Jours du mois.	SEPTEMBRE. — Soleil dans la Balance, le 23, à 5 h. 11 m. du matin.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		h. m.	h. m.	d. m.	h. m. s.	
1	L. S. Gilles.	5. 15	6. 44	8. 16	11. 59. 50	30
2	M. S. Lazare.	5. 16	6. 42	7. 54	11. 59. 31	1
3	M. S. Grégoire.	5. 18	6. 40	7. 32	11. 59. 12	2
4	J. S ^{te} Rosalie.	5. 19	6. 37	7. 10	11. 58. 52	3
5	V. S. Bertin, abbé.	5. 20	6. 35	6. 47	11. 58. 33	4
6	S. S. Eleuthère.	5. 22	6. 33	6. 25	11. 58. 13	5
7	D. S ^{te} Reine, vierg.	5. 23	6. 31	6. 2	11. 57. 53	6
8	L. Nat. de la Vierg.	5. 25	6. 29	5. 40	11. 57. 33	7
9	M. S. Omer, évêq.	5. 27	6. 27	5. 17	11. 57. 12	8
10	M. S. Nicolas To.	5. 28	6. 25	4. 54	11. 56. 52	9
11	J. S. Hyacinthe.	5. 30	6. 22	4. 32	11. 56. 31	10
12	V. S. Raphaël.	5. 31	6. 20	4. 9	11. 56. 10	11
13	S. S. Maurille.	5. 33	6. 17	3. 46	11. 55. 49	12
14	D. Exalt. S ^{te} Croix.	5. 34	6. 15	3. 23	11. 55. 28	13
15	L. S. Nicomède.	5. 36	6. 13	3. 0	11. 55. 7	14
16	M. S ^{te} Euphémie.	5. 38	6. 11	2. 36	11. 54. 45	15
17	M. S. Lambert.	5. 39	6. 9	2. 13	11. 54. 24	16
18	J. S. Jean Chrys.	5. 41	6. 6	1. 50	11. 54. 3	17
19	V. S. Janvier.	5. 42	6. 4	1. 27	11. 53. 42	18
20	S. S. Eustache.	5. 44	6. 2	1. 3	11. 53. 21	19
21	D. S. Mathieu, ap.	5. 45	5. 59	0. 40	11. 53. 0	20
22	L. S. Maurice.	5. 47	5. 57	0. 17	11. 52. 39	21
23	M. S ^{te} Thècle.	5. 48	5. 55	0. 7	11. 52. 18	22
24	M. S. Andoche.	5. 50	5. 53	0. 30	11. 51. 58	23
25	J. S. Firmin, évé.	5. 51	5. 51	0. 54	11. 51. 37	24
26	V. S ^{te} Justine.	5. 53	5. 48	1. 17	11. 51. 17	25
27	S. S. Côme, S. Da.	5. 55	5. 46	1. 40	11. 50. 57	26
28	D. S. Wencesl., m.	5. 56	5. 44	2. 4	11. 50. 37	27
29	L. S. Michel, arc.	5. 58	5. 41	2. 27	11. 50. 17	28
30	M. S. Jérôme.	5. 59	5. 39	2. 51	11. 49. 58	29

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 53 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.		
	Lever.	Coucher	Passage au méridien		Lever.	Coucher.	Passage au méridien
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.
1	4. 51	6. 5	11. 35	MERCURE.			
2	5. 58	6. 27	0. 19	♂	1 7. 12	6. 50	1. 9 1
3	7. 6	6. 50	1. 4	11	5. 47	6. 3	11. 55
4	8. 16	7. 14	1. 51	21	4. 22	5. 31	10. 57
5	9. 27	7. 41	2. 40	VÉNUS.			
6	10. 40	8. 13	3. 31	♀	1 7. 55	7. 39	1. 48
7	11. 50	8. 52	4. 25	11	8. 26	7. 19	1. 52
8	0. 57	9. 40	5. 21	21	8. 57	6. 59	1. 58
9	1. 59	10. 38	6. 19	MARS.			
10	2. 52	11. 45	7. 17	♂	1 6. 46	3. 20	11. 3
11	3. 37	—	8. 15	11	6. 0	2. 37	10. 17
12	4. 14	0. 59	9. 12	21	5. 15	2. 0	9. 36
13	4. 46	2. 17	10. 7	JUPITER.			
14	5. 14	3. 37	11. 0	♃	1 8. 39	11. 6	3. 51
15	5. 40	4. 56	11. 51	11	7. 59	10. 25	3. 11
16	6. 6	6. 13	—	21	7. 19	9. 43	2. 30
17	6. 32	7. 29	0. 41	SATURNE.			
18	7. 1	8. 41	1. 31	♄	1 5. 52	2. 56	10. 23
19	7. 32	9. 52	2. 21	11	5. 11	2. 13	9. 41
20	8. 8	10. 57	3. 11	21	4. 30	1. 31	9. 0
21	8. 50	11. 57	4. 1	URANUS.			
22	9. 38	0. 50	4. 50	♅	1 7. 34	8. 12	1. 52
23	10. 30	1. 37	5. 39	11	6. 54	7. 30	1. 11
24	11. 27	2. 15	6. 27	21	6. 14	6. 48	0. 30
25	—	2. 49	7. 13				
26	0. 27	3. 18	7. 59				
27	1. 31	3. 43	8. 44				
28	2. 37	4. 7	9. 29				
29	3. 44	4. 31	10. 14				
30	4. 52	4. 53	10. 59				

N. L. le 1, à 9 h. 52 m. du soir. P. L. le 15, à 10 h. 31 m. du soir.
P. Q. le 9, à 5 h. 41 m. du mat. D. Q. le 23, à 0 h. 43 m du soir.

JOURS DU MOIS.	OCTOBRE. — Soleil dans le Scorpion, le 23, à 1 h. 24 m. du soir.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		h. m.	h. m.	d. m.		
1 M. S. Rami, évêq.	6. 1	5. 37	3. 14	11. 49. 39	1	
2 J. SS. Anges gard.	6. 2	5. 35	3. 37	11. 49. 20	2	
3 V. S. Denis l'aré.	6. 4	5. 33	4. 1	11. 49. 1	3	
4 S. S. François d'A.	6. 6	5. 31	4. 24	11. 48. 43	4	
5 D. St ^e Aure, vierge.	6. 8	5. 28	4. 47	11. 48. 25	5	
6 L. S. Bruno, inst.	6. 9	5. 26	5. 10	11. 48. 8	6	
7 M. St ^e Julie.	6. 11	5. 24	5. 33	11. 47. 51	7	
8 M. St ^e Brigitte.	6. 12	5. 21	5. 50	11. 47. 34	8	
9 J. S. Denis, évêq.	6. 14	5. 19	6. 19	11. 47. 18	9	
10 V. S. Paulin.	6. 15	5. 17	6. 42	11. 47. 2	10	
11 S. SS. Nicaise, etc.	6. 17	5. 15	7. 4	11. 46. 46	11	
12 D. S. Wilfrid.	6. 19	5. 13	7. 27	11. 46. 32	12	
13 L. S. Géraud, c.	6. 20	5. 11	7. 50	11. 46. 17	13	
14 M. S. Caliste, pap.	6. 22	5. 9	8. 12	11. 46. 3	14	
15 M. St ^e Thérèse.	6. 24	5. 7	8. 34	11. 45. 50	15	
16 J. S. Gal, abbé.	6. 25	5. 4	8. 56	11. 45. 37	16	
17 V. St ^e Estelle.	6. 27	5. 2	9. 19	11. 45. 25	17	
18 S. S. Luc, évang.	6. 28	5. 0	9. 40	11. 45. 13	18	
19 D. S. Savinien.	6. 30	4. 58	10. 2	11. 45. 2	19	
20 L. S. Caprais.	6. 32	4. 57	10. 24	11. 44. 52	20	
21 M. St ^e Ursule.	6. 34	4. 54	10. 45	11. 44. 42	21	
22 M. S. Mellon, év.	6. 36	4. 52	11. 7	11. 44. 33	22	
23 J. S. Hilarion.	6. 37	4. 50	11. 28	11. 44. 25	23	
24 V. S. Magloire.	6. 39	4. 48	11. 49	11. 44. 17	24	
25 S. SS. Crépin et C.	6. 40	4. 46	12. 9	11. 44. 10	25	
26 D. S. Evariste.	6. 42	4. 44	12. 30	11. 44. 4	26	
27 L. S. Frumence.	6. 44	4. 43	12. 51	11. 43. 59	27	
28 M. S. Simon.	6. 45	4. 41	13. 11	11. 43. 54	28	
29 M. S. Narcisse.	6. 47	4. 39	13. 31	11. 43. 50	29	
30 J. S. Lucaïn.	6. 49	4. 37	13. 51	11. 43. 47	30	
31 V. S. Quentin.	6. 51	4. 35	14. 10	11. 43. 45	1	

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 56 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Lever.	Coucher	Passage au méridien		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	h. m.	h. m.	h. m.		h. m.	h. m.	h. m.	
1	6. 2	5. 18	11. 46	♁	MERCURE.			
2	7. 14	5. 44	0. 35		1	4. 21	5. 18	10. 50
3	8. 27	6. 16	1. 26		11	5. 11	5. 7	11. 9
4	9. 40	6. 53	2. 20		21	6. 11	4. 55	11. 33
5	10. 50	7. 38	3. 16		♀	VÉNUS.		
6	11. 53	8. 33	4. 14	1		9. 28	6. 42	2. 5
7	0. 48	9. 37	5. 12	11		9. 58	6. 28	2. 14
8	1. 36	10. 47	6. 10	21		10. 28	6. 21	2. 24
9	2. 14		7. 6	♂		MARS.		
10	2. 46	0. 3	7. 59		1	4. 32	1. 30	9. 1
11	3. 15	1. 20	8. 51		11	3. 53	1. 8	8. 30
12	3. 42	2. 37	9. 42		21	3. 16	0. 51	8. 2
13	4. 7	3. 53	10. 32		♃	JUPITER.		
14	4. 32	5. 8	11. 21	1		6. 37	8. 59	1. 47
15	4. 59	6. 21		11		5. 56	8. 13	1. 3
16	5. 30	7. 32	0. 11	21		5. 13	7. 26	0. 18
17	6. 4	8. 39	1. 1	♄		SATURNE.		
18	6. 44	9. 43	1. 51		1	3. 50	0. 57	8. 19
19	7. 30	10. 40	2. 41		11	3. 10	0. 10	7. 39
20	8. 20	11. 29	3. 31		21	2. 31	11. 30	6. 59
21	9. 16	0. 11	4. 19		♅	URANUS.		
22	10. 16	0. 47	5. 6	1		5. 34	6. 6	11. 49
23	11. 18	1. 18	5. 52	11		4. 54	5. 25	11. 8
24		1. 44	6. 37	21		4. 14	4. 43	10. 27
25	0. 21	2. 9	7. 22					
26	1. 26	2. 32	8. 6					
27	2. 33	2. 54	8. 50					
28	3. 42	3. 18	9. 36					
29	4. 54	3. 44	10. 25					
30	6. 8	4. 13	11. 16					
31	7. 22	4. 50	0. 510					

N. L. le 1, à 11 h. 16 m. du mat.
P. Q le 8, à 11 h. 48 m. du mat.
P. L. le 15, à 10 h. 14 m. du mat.

D. Q. le 23, à 8 h. 32 m. du mat.
N. L. le 30, à 11 h. 59 m. du soir.

Jours du mois.	NOVEMBRE. — Soleil dans le Sagittaire, le 22, à 9 h. 58 m. du matin.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>d. m.</i>		
1	S. TOUSSAINT.	6. 53	4. 33	14. 29	11. 43. 43	2
2	D. Les Trépassés.	6. 54	4. 32	14. 49	11. 43. 42	3
3	L. S. Hubert.	6. 56	4. 30	15. 7	11. 43. 42	4
4	M. S. Charles.	6. 58	4. 28	15. 26	11. 43. 43	5
5	M. S ^{te} Bertille.	6. 59	4. 27	15. 44	11. 43. 43	6
6	J. S. Léonard.	7. 1	4. 25	16. 3	11. 43. 47	7
7	V. S. Willebrod.	7. 3	4. 23	16. 20	11. 43. 51	8
8	S. S. Ernest.	7. 5	4. 23	16. 38	11. 43. 55	9
9	D. S. Mathurin.	7. 6	4. 20	16. 55	11. 44. 0	10
10	L. S. Léon, le Gr.	7. 8	4. 19	17. 12	11. 44. 6	11
11	M. S. Martin, évé.	7. 10	4. 17	17. 29	11. 44. 12	12
12	M. S. René.	7. 11	4. 16	17. 45	11. 44. 20	13
13	J. S. Brice, évêq.	7. 13	4. 15	18. 1	11. 44. 28	14
14	V. S. Bertrand.	7. 15	4. 13	18. 17	11. 44. 37	15
15	S. S. Eugène.	7. 16	4. 12	18. 33	11. 44. 47	16
16	D. S. Edme.	7. 18	4. 10	18. 48	11. 44. 58	17
17	L. S. Agnan, évé.	7. 20	4. 9	19. 2	11. 45. 10	18
18	M. S. Odon.	7. 22	4. 8	19. 17	11. 45. 22	19
19	M. S ^{te} Elisabeth.	7. 23	4. 6	19. 31	11. 45. 36	20
20	J. S. Edmond.	7. 25	4. 5	19. 45	11. 45. 50	21
21	V. Présent. S ^{te} Vier.	7. 26	4. 4	19. 58	11. 46. 5	22
22	S. S ^{te} Cécile.	7. 27	4. 4	20. 11	11. 46. 21	23
23	D. S. Clément.	7. 29	4. 3	20. 24	11. 46. 37	24
24	L. S. Séverin.	7. 31	4. 1	20. 36	11. 46. 53	25
25	M. S ^{te} Catherine.	7. 33	4. 0	20. 48	11. 47. 13	26
26	M. S ^{te} Gen. des ar	7. 34	3. 59	20. 59	11. 47. 32	27
27	J. S. Siméon.	7. 36	3. 59	21. 11	11. 47. 52	28
28	V. S. Malo.	7. 37	3. 58	21. 21	11. 48. 12	29
29	S. S. Saturnin.	7. 39	3. 57	21. 32	11. 48. 33	1
30	D. Dim. de l'aveut.	7. 40	3. 57	21. 41	11. 48. 55	2

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 h. 25 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Lever.	Coucher	Passage au méridien		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	
1	8. 35	5. 33	1. 7	♁	MERCURE.			
2	9. 43	6. 26	2. 6		1	7. 14	4. 41	11. 57
3	10. 43	7. 28	3. 6		11	8. 7	4. 33	0. 20
4	11. 33	8. 39	4. 5		21	8. 56	4. 35	0. 45
5	0. 15	9. 54	5. 2		♀	VÉNUS.		
6	0. 50	11. 10	5. 56	1		10. 55	6. 20	2. 37
7	1. 19		6. 48	11		11. 12	6. 28	2. 49
8	1. 45	0. 26	7. 38	21		11. 18	6. 44	3. 1
9	2. 10	1. 40	8. 27	♂		MARS.		
10	2. 35	2. 54	9. 15		1	2. 37	0. 36	7. 36
11	3. 1	4. 6	10. 3		11	2. 3	0. 26	7. 14
12	3. 29	5. 16	10. 52		21	1. 31	0. 17	6. 53
13	4. 2	6. 25	11. 42		♃	JUPITER.		
14	4. 39	7. 30		1		4. 27	6. 34	11. 30
15	5. 22	8. 29	0. 32	11		3. 44	5. 47	10. 45
16	6. 12	9. 21	1. 22	21		3. 2	5. 1	10. 1
17	7. 6	10. 7	2. 12	♄		SATURNE.		
18	8. 4	10. 45	3. 0		1	1. 48	10. 47	6. 17
19	9. 4	11. 18	3. 46		11	1. 9	10. 10	5. 39
20	10. 7	11. 46	4. 31		21	0. 31	9. 33	5. 1
21	11. 11	0. 11	5. 15		♅	URANUS.		
22		0. 34	5. 59	1		3. 30	3. 58	9. 43
23	0. 15	0. 56	6. 42	11		2. 50	3. 17	9. 2
24	1. 22	1. 18	7. 26	21		2. 10	2. 36	8. 22
25	2. 31	1. 42	8. 13					
26	3. 43	2. 10	9. 2					
27	4. 56	2. 42	9. 54					
28	6. 11	3. 22	10. 50					
29	7. 24	4. 11	11. 50					
30	8. 30	5. 12	0. 51					

P. Q. le 6, à 6 h. 32 m. du soir. D. Q. le 22, à 4 h. 43 m. du mat.
P. L. le 14, à 1 h. 12 m. du mat. N. L. le 29, à 11 h. 59 m. du mat.

Jours du mois.	DÉCEMBRE. — Soleil dans le Capricorne, le 21, à 10 h. 44 m. du soir.	SOLEIL.			Temps moy. au midi vrai.	Age de la Lune.
		Lever.	Couch.	Décl.		
		h. m.	h. m.	d. m.		
1	L. S. Éloi.	7. 41	3. 56	21. 51	11. 49. 18	3
2	M. S. Franç.-Xav.	7. 43	3. 55	22. 0	11. 49. 41	4
3	M. S. Mirocle, év.	7. 44	3. 55	22. 9	11. 50. 4	5
4	J. S ^{te} Barbe.	7. 45	3. 54	22. 17	11. 50. 29	6
5	V. S. Sabas, abbé.	7. 47	3. 54	22. 25	11. 50. 54	7
6	S. S. Nicolas, év.	7. 48	3. 53	22. 32	11. 51. 19	8
7	D. S ^{te} Fare, vierg.	7. 49	3. 53	22. 39	11. 51. 45	9
8	L. La Conception.	7. 51	3. 53	22. 45	11. 52. 11	10
9	M. S ^{te} Léocadie.	7. 52	3. 53	22. 51	11. 52. 38	11
10	M. S ^{te} Valère, vier.	7. 53	3. 52	22. 57	11. 53. 5	12
11	J. S. Damase, pa.	7. 54	3. 52	23. 2	11. 53. 33	13
12	V. S. Valéry.	7. 55	3. 52	23. 7	11. 54. 1	14
13	S. S ^{te} Luce, v. m.	7. 56	3. 52	23. 11	11. 54. 29	15
14	D. S. Nicaise.	7. 57	3. 52	23. 14	11. 54. 58	16
15	L. S. Mesmin.	7. 58	3. 52	23. 18	11. 55. 27	17
16	M. S ^{te} Adelaïde.	7. 58	3. 53	23. 20	11. 55. 56	18
17	M. S ^{te} Begge.	7. 59	3. 53	23. 23	11. 56. 25	19
18	J. S. Gatien, évêq.	8. 0	3. 53	23. 25	11. 56. 55	20
19	V. S ^{te} Neuris, m.	8. 0	3. 54	23. 26	11. 57. 25	21
20	S. S. Philogone.	8. 1	3. 54	23. 27	11. 57. 54	22
21	D. S. Thomas, ap.	8. 1	3. 54	23. 27	11. 58. 24	23
22	L. S. Ischyriou.	8. 2	3. 55	23. 27	11. 58. 54	24
23	M. S ^{te} Victoire.	8. 3	3. 56	23. 27	11. 59. 24	25
24	M. S. Delphin.	8. 3	3. 56	23. 26	11. 59. 55	26
25	J. NOEL.	8. 3	3. 57	23. 24	0. 0. 25	27
26	V. S. Etienne.	8. 4	3. 58	23. 23	0. 0. 54	28
27	S. S. Jean, évêq.	8. 4	3. 58	23. 20	0. 1. 24	29
28	D. SS. Innocents	8. 4	3. 59	23. 17	0. 1. 54	30
29	L. S. Thom. de C.	8. 4	4. 0	23. 14	0. 2. 23	1
30	M. S ^{te} Colombe.	8. 4	4. 1	23. 10	0. 2. 53	2
31	M. S. Sylvestre.	8. 4	4. 2	23. 6	0. 3. 21	3

Les jours décroissent, jusqu'au 22, de 0 h. 22 m; puis croissent, jusqu'au 31, de 0 h. 5 m.

Jours du mois.	LUNE.			Jours du mois.	PLANÈTES.			
	Lever.	Coucher	Passage au méridien		Lever.	Coucher.	Passage au méridien	
	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>		<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	<i>h. m.</i>	
1	9. 26	6. 22	1. 53	♿	MERCURE.			
2	10. 13	7. 38	2. 53		1	9. 30	4. 49	1. 9
3	10. 51	8. 56	3. 50		11	9. 37	5. 9	1. 23
4	11. 23	10. 14	4. 44	21	8. 51	4. 58	0. 55	
5	11. 50	11. 30	5. 35	♀	VÉNUS.			
6	0. 16		6. 25		1	11. 16	7. 6	3. 10
7	0. 41	0. 44	7. 13		11	11. 5	7. 30	3. 17
8	1. 5	1. 56	8. 1	21	10. 46	7. 53	3. 19	
9	1. 33	3. 6	8. 49	♂	MARS.			
10	2. 3	4. 15	9. 38		1	0. 59	0. 11	6. 34
11	2. 38	5. 20	10. 27		11	0. 28	0. 6	6. 16
12	3. 18	6. 20	11. 16	21	11. 57	0. 1	5. 59	
13	4. 4	7. 15		♃	JUPITER.			
14	4. 57	8. 3	0. 5		1	2. 21	4. 16	9. 18
15	5. 53	8. 44	0. 54		11	1. 40	3. 34	8. 36
16	6. 53	9. 20	1. 42	21	1. 0	2. 53	7. 55	
17	7. 55	9. 49	2. 28	♄	SATURNE.			
18	8. 58	10. 15	3. 12		1	11. 53	8. 58	4. 25
19	10. 2	10. 39	3. 55		11	11. 15	8. 23	3. 48
20	11. 7	11. 1	4. 38	21	10. 38	7. 48	3. 12	
21		11. 22	5. 21	♅	URANUS.			
22	0. 12	11. 45	6. 5		1	1. 31	1. 56	7. 42
23	1. 21	0. 10	6. 51		11	0. 51	1. 16	7. 2
24	2. 31	0. 38	7. 40	21	0. 11	0. 37	6. 23	
25	3. 44	1. 13	8. 33					
26	4. 57	1. 56	9. 30					
27	6. 6	2. 50	10. 30					
28	7. 9	3. 56	11. 32					
29	8. 3	5. 11	0. 35					
30	8. 47	6. 31	1. 36					
31	9. 22	7. 52	2. 33					

P. Q. le 6, à 3 h. 10 m. du mat. D. Q. le 21, à 11 h. 45 m. du soir.
P. L. le 13, à 7 h. 0 m. du soir. N. L. le 28, à 11 h 10 m. du soir.

ANCIENNE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.



LETTRES PATENTES

D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES
ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut ; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1769 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complètement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées, conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les privilèges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et le Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

administrateur de la grande-maîtrise en Prusse, grand-maître de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie, notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas, et donnons en mandement à tous nos conseils, justiciers, officiers et sujets, que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques, qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres, de même que tous les membres qui la composent, de tous les honneurs, privilèges, prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher, et de tout le contenu en ces présentes, cessant tous contredits et empêchements au contraire; car ainsi nous plaît-il: en témoignage de quoi, nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne, le 16 décembre, l'an de grâce mil sept cent soixante-douze, et de nos règnes le trente-troisième, paraphé *K. R. vdt.*

(*Signé*) **MARIE-THÉRÈSE.**

Plus bas était: Par l'Impératrice douairière et Reine, contre-signé *A. G. de Lederer*, et y est appendu le grand sceau de S. M. imprimé en cire vermeille, renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio, où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény, le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale, le 16 décembre 1772, et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale, sous la présidence du chancelier de Brabant, le 13 avril 1773. La compagnie s'assembla, pour la dernière fois, le 21 mai 1794.

NOUVELLE ACADEMIE

DE BRUXELLES.



ARRÊTÉ ROYAL

RELATIF A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres*, établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

ART. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

ANCIENNE ACADEMIE

DE BRUXELLES.



LETTRES PATENTES

D'ÉRECTION DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE ET ROYALE DES SCIENCES
ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Marie-Thérèse, par la grâce de Dieu, Impératrice douairière des Romains, Reine de Hongrie, de Bohême, etc., etc. A tous ceux qui ces présentes verront, salut ; nous étant fait rendre compte de l'état actuel de la société littéraire, qui, avec notre agrément, s'est formée en 1789 dans notre ville de Bruxelles, il nous a été représenté que, pour remplir complètement le but de cet établissement, il serait convenable de lui donner une forme stable et légale, et comme nous adoptons toujours avec plaisir tout ce qui tend à exciter, entretenir et répandre le goût et l'étude des sciences utiles et de la bonne littérature, nous avons érigé et institué, comme par les présentes, nous érigeons et instituons ladite société en corps permanent, sous le titre d'*Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres*, en lui assignant pour la tenue de ses assemblées la salle de notre bibliothèque royale que nous venons de faire adapter et ouvrir à l'usage du public. Voulons que les membres de cette académie se conforment exactement au règlement attaché sous notre contre-scel, à la suite des présentes, tel

que nous l'avons agréé pour déterminer plus particulièrement les objets, l'ordre et la forme de leurs assemblées; conférences et exercices. Permettons par une suite de la confiance que nous avons dans la sagesse et dans les lumières des membres de cette académie, qu'ils puissent faire imprimer, sans avoir recours à l'approbation des censeurs de livres, tant les écrits et productions littéraires qu'ils composeront eux-mêmes, que les mémoires qui, après avoir concouru pour les prix à distribuer chaque année, seront jugés dignes d'être communiqués au public, pourvu que ces écrits, productions et mémoires aient été examinés et approuvés par l'académie. Agréons que ladite académie puisse se choisir, pour l'impression de ces divers ouvrages, un libraire, auquel nous ferons expédier les privilèges convenables. Accordons à cette académie la faculté de se servir, pour toutes les affaires qui la concernent, d'un sceau particulier, consistant dans les armes de Bourgogne, avec la légende *Sigillum Cæsareæ Regiæ Scientiarum et Litterarum Academiæ*, dont le secrétaire perpétuel aura la garde. Finalement, pour donner une marque ultérieure de l'estime particulière que nous accordons aux talents utiles, et à ceux qui savent les cultiver avec succès, nous déclarons, que la qualité d'académicien communiquera à tous ceux qui en seront décorés, et qui ne seraient pas déjà anoblis ou de naissance noble, les distinctions et prérogatives attachées à l'état de noblesse personnelle, et ce en vertu de l'acte de leur admission en cette compagnie. Voulons que l'enregistrement des présentes, pour autant qu'il en échoit, se fasse gratuitement, là et ainsi qu'il appartiendra. Chargeons Son Altesse Royale le duc Charles-Alexandre de Lorraine et de Bar, notre très-cher et très-aimé beau-frère et cousin,

administrateur de la grande-maîtrise en Prusse , grand-maître de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie , notre lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas , et donnons en mandement à tous nos conseils , justiciers , officiers et sujets , que ce pourra regarder ou toucher ainsi qu'aux rois et hérauts d'armes en nos provinces belgiques , qu'ils fassent et laissent pleinement et paisiblement jouir et user notre dite académie des sciences et belles-lettres , de même que tous les membres qui la composent , de tous les honneurs , privilèges , prérogatives et distinctions qu'il nous a plu d'y attacher , et de tout le contenu en ces présentes , cessant tous contredits et empêchements au contraire ; car ainsi nous plaît-il : en témoignage de quoi , nous les avons signées et nous y avons fait mettre notre grand scel.

Donné à Vienne , le 16 décembre , l'an de grâce mil sept cent soixante-douze , et de nos règnes le trente-troisième , paraphé *K. R. vdt.*

(*Signé*) **MARIE-THÉRÈSE.**

Plus bas était : Par l'Impératrice douairière et Reine , contre-signé *A. G. de Lederer* , et y est appendu le grand sceau de S. M. imprimé en cire vermeille , renfermé dans une caisse de fer-blanc.

Nota. Voyez le règlement de l'ancienne académie impériale et royale dans l'*Annuaire* de 1835.

L'académie conserve dans ses archives quatre volumes in-folio , où sont inscrits les procès-verbaux ou *protocoles* des séances. La première séance de la société littéraire eut lieu chez le comte de Nény , le 5 mai 1769. Cette société fut transformée en académie impériale et royale , le 16 décembre 1772 , et la première séance fut tenue dans la bibliothèque royale , sous la présidence du chancelier de Brabant , le 13 avril 1773. La compagnie s'assembla , pour la dernière fois , le 21 mai 1794.

NOUVELLE ACADÉMIE

DE BRUXELLES.



ARRÊTÉ ROYAL

RELATIF A LA RÉORGANISATION DE L'ACADÉMIE.

Nous GUILLAUME, etc.

Ayant pris en considération les services rendus aux sciences et aux lettres par l'*académie des sciences et belles-lettres*, établie autrefois à Bruxelles, et ne voulant négliger aucune occasion pour donner des preuves de l'intérêt que nous mettons à l'existence de pareilles institutions, également propres à faire fleurir les lettres et à soutenir l'honneur national ;

Sur la proposition de notre commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, avons arrêté et arrêtons :

ART. 1. La ci-devant académie des sciences et belles-lettres, établie à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, sera rétablie, autant que possible, de la manière dont elle existait autrefois, et avec les seuls changements que les circonstances exigeront, et que nous déterminerons ultérieurement.

ART. 2. Notre commissaire-général demandera les considérations et l'avis des membres encore vivants de l'académie, sur les changements que le règlement, d'après l'art. 1^{er} de cet arrêté, devra subir, ainsi que sur le choix de nouveaux membres ordinaires et honoraires. Il nous fera ensuite une proposition à cet égard.

(Signé) GUILLAUME.

De la part du Roi : (Signé) FALCK.

Le 7 mai 1816.

Les *Annales* précédents contiennent un autre arrêté royal également en date du 7 mai 1816, qui approuve le règlement de l'académie, présente la liste des membres nommés ou confirmés, fixe la première assemblée au 18 novembre de la même année, et met tous les ans à la disposition de la compagnie quatre médailles, ainsi que des médailles d'accessit, pour être par elle adjudgées aux auteurs de mémoires couronnés. Le même arrêté accorde à l'académie un subside annuel de 4,000 florins, pour servir aux frais d'impression, de jetons et autres dépenses; et, à dater de sa publication, il assure aux anciens membres la jouissance des pensions qu'ils avaient obtenues autrefois.

RÈGLEMENT

POUR L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

ART. 1^{er}. L'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par l'impératrice Marie-Thérèse, de glorieuse mémoire, et rétablie par arrêté de Sa Majesté, du 7 mai 1816, n^o 90, prendra le titre d'*Académie Royale des Sciences et Belles-Lettres*.

ART. 2. Le Roi est protecteur de l'académie.

ART. 3. L'académie sera composée de 60 académiciens, dont 12 honoraires et 48 ordinaires (1).

ART. 4. Les honoraires seront tous d'une condition distinguée par leur naissance ou par leurs emplois, et recommandables par leurs connaissances et par leur zèle pour le progrès des bonnes études. Deux d'entre eux pourront être étrangers.

ART. 5. Dix-huit places d'académiciens ordinaires devront nécessairement être remplies par des gens de lettres, domiciliés à Bruxelles, et le directeur, ainsi que le secrétaire de l'académie, seront tirés de ce nombre. Dix-huit autres places pourront être données à des sujets demeurant dans

(1) Par résolution de l'académie, prise à la séance du 7 mai 1837, il a été arrêté qu'il y aura 30 membres pour la classe des sciences, et 18 pour celle des lettres. Depuis 1830, l'académie n'a plus usé de la faculté de nommer des membres honoraires.

toutes les provinces du royaume, et pour le surplus, on pourra faire choix de savants étrangers (1).

ART. 6. Lorsqu'il s'agira de remplir une ou plusieurs places d'académiciens, devenues vacantes, ceux qui seront proposés dans une assemblée, ne pourront être choisis que dans l'assemblée suivante. L'élection se fera par la voie du scrutin, à la pluralité des voix des membres présents; et le président en rendra compte au commissaire-général de l'instruction, des arts et des sciences, pour obtenir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 7. L'académie ne pourra proposer, pour les places d'académiciens ordinaires, que des sujets connus avantageusement par leurs talens distingués et par leur savoir, et estimables d'ailleurs par leurs bonnes mœurs et probité. Il est de nécessité qu'ils aient publié un ouvrage ou offert un mémoire à l'académie.

ART. 8. L'académie s'assemblera une fois chaque mois. Le président fixera, à chaque assemblée, le jour du mois suivant destiné à la prochaine assemblée.

ART. 9. L'assemblée commencera ordinairement à dix heures du matin, mais il dépendra du président de la faire tenir de meilleure heure, de l'étendre pendant la matinée, de la faire continuer l'après-dîner, et au besoin de la reprendre même le lendemain, selon que pourront le de-

(1) Ces articles ne parlent point textuellement de membres *correspondants*; mais le Roi, par son rescrit du 18 octobre 1821, ayant approuvé la nomination faite par l'académie, de MM. *Le Normand* et *De Moléon*, français, résidants à Paris, a ainsi autorisé la nomination de membres de cette catégorie (Voy. le règlem. intér. de l'académie). L'académie ne nomme plus pour membres effectifs que des savants belges ou naturalisés et résidant dans le pays.

mander la nature, l'objet et le nombre d'affaires qu'on aura à y traiter.

ART. 10. Tous les ans, le 7 mai, anniversaire de la restauration de l'académie, on tiendra une assemblée extraordinaire, où l'on proclamera les auteurs des mémoires ou dissertations auxquels un des quatre prix à distribuer par l'académie, dont deux pour la classe des sciences et deux pour celle des belles-lettres, aura été adjugé par elle. On déterminera ensuite les sujets des questions à proposer pour l'année suivante, et l'on finira la séance par la lecture d'un ou plusieurs ouvrages sortis de la plume des académiciens.

ART. 11. L'académie vaquera depuis la fin du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août (1).

ART. 12. Les académiciens ordinaires, établis à Bruxelles, assisteront à toutes les assemblées, à moins qu'ils n'aient quelque empêchement légitime, dont, dans ce cas, ils devront informer le président, ou en son absence, le directeur ; quant aux honoraires, ils seront toujours invités à s'y rendre pareillement.

ART. 13. Les académiciens ordinaires, non résidants à Bruxelles, mais domiciliés dans le royaume, se rendront chaque année au moins à quatre assemblées, et dans le cas où ils en seront empêchés pour cause légitime, ils en informeront également et d'avance le président, et en l'absence de celui-ci, le directeur.

ART. 14. L'académie aura pour objet, dans ses recherches et son travail, les sciences et les belles-lettres, et particulièrement les mathématiques et la physique, ainsi que la

(1) Voyez le règlement intérieur de l'académie, art. 14.

littérature ancienne et l'histoire naturelle , civile et littéraire des Pays-Bas.

ART. 15. Les mémoires et dissertations que les académiciens remettront à l'assemblée , seront lus dans les séances de la compagnie. Les membres ordinaires sont invités à produire tous les ans au moins un mémoire, dissertation ou autre ouvrage , et ceux qui , pour raison légitime, ne pourraient pas se rendre aux assemblées , adresseront leurs productions au secrétaire de l'académie , qui en fera la lecture dans l'une ou l'autre séance.

ART. 16. Dans les assemblées où se fera la lecture des ouvrages des académiciens , chaque membre pourra proposer ses remarques et ses doutes ou objections , et demander à l'auteur les éclaircissements dont l'une ou l'autre partie de l'ouvrage lui paraîtra être susceptible ; les auteurs, de leur côté, auront également droit de demander à leurs collègues le secours de leurs lumières et de leurs connaissances , sur les objets qu'ils se proposent de traiter, et tous les académiciens se porteront avec empressement et complaisance à cette communication mutuelle de notions et de lumières.

ART. 17. Tous les écrits que les académiciens apporteront aux assemblées , seront laissés par eux en mains du secrétaire , et l'académie ne pourra les rendre publics par l'impression que du consentement des auteurs.

ART. 18. Comme les sciences et les belles-lettres présentent également des points et des faits sur lesquels les savants et les auteurs les plus célèbres pensent différemment , l'académie n'adoptera sur les objets de cette espèce aucune opinion déterminée , et laissera à ses membres une entière liberté de sentiment , bien entendu pour autant qu'il n'y entre rien de contraire aux convenances et aux lois de l'État.

ART. 19. L'académie examinera, lorsque le Gouvernement l'ordonne, les projets qui regardent de nouvelles fabriques, manufactures, machines, ou la perfection de quelque art utile, et elle s'expliquera, en même temps, sur le genre et l'étendue des avantages qui pourront dériver de l'exécution de ces projets.

ART. 20. L'académie pourra nommer, quand elle le jugera convenable, sous l'approbation du Gouvernement, un ou plusieurs de ses membres, pour faire un voyage littéraire dans les Pays-Bas, et leur donnera des instructions sur les objets dont ils auront principalement à s'occuper pendant leur tournée.

ART. 21. Comme il importe que l'académie soit en relation avec les savants tant étrangers que nationaux, afin de profiter par ce moyen de leurs lumières et de leurs découvertes, elle aura soin d'établir et d'entretenir cette correspondance, par la voie tant du secrétaire que de ses autres membres; et ceux desdits savants qui se seront livrés avec le plus de zèle à ce commerce littéraire, auront, s'ils se présentent, la préférence dans les élections pour les places d'académiciens.

ART. 22. La correspondance générale proprement dite se tiendra par le secrétaire perpétuel de l'académie, comme étant l'organe et l'interprète naturel de cette compagnie.

ART. 23. Le président, qui sera nommé par Sa Majesté, aura la direction générale de l'académie; il présidera à toutes les assemblées, où il aura la première voix et séance; il fera délibérer sur les différentes matières qui sont du ressort de l'académie, recueillera les opinions des membres de cette compagnie, selon l'ordre et l'ancienneté de leur admission, et prononcera les résolutions à la pluralité des

voix. Il fera observer tous les articles du présent règlement , tiendra particulièrement la main à ce que dans les assemblées tout se passe avec ordre et décence , et rendra compte au commissaire-général, tous les mois, de l'état de l'académie, de ses progrès , de ses besoins , en l'informant au surplus , nommément , de ceux des membres qui se seront le plus distingués.

ART. 24. Le directeur sera choisi, tous les ans, à la pluralité des voix des académiciens présents. Il présidera aux assemblées de l'académie, en l'absence du président, et aura la première voix et séance après lui, pendant l'année où il sera directeur.

ART. 25. Pour remplir la place de secrétaire, l'assemblée élira, à la pluralité des voix des académiciens présents, un sujet qu'elle proposera au commissaire-général pour en avoir l'agrément de Sa Majesté.

ART. 26. Le secrétaire sera perpétuel et aura voix et séance suivant l'ordre de son admission ; il tiendra registre des délibérations ; signera les résolutions , délivrera les certificats d'approbation et autres donnés par l'académie ; recevra les mémoires et lettres adressés à elle , et y fera les réponses ; et lorsque , par maladie ou autre empêchement légitime , il ne pourra pas assister aux assemblées, il pourra commettre , avec l'agrément du président, tel autre membre de l'académie qu'il jugera à propos , pour tenir en sa place le registre.

ART. 27. Les registres, titres et papiers concernant l'académie, demeureront toujours entre les mains du secrétaire, à qui ils seront remis, accompagnés d'un inventaire, que le président fera rédiger et qu'il signera à la fin de chaque année ; au surplus , le président fera aussi, tous les ans, le

récolement des pièces qui seront annotées dans cet inventaire , dans lequel il fera insérer, en même temps , tout ce qui sera présenté durant l'année.

ART. 28. Aucun des académiciens ne pourra concourir pour les prix que la munificence de Sa Majesté a fondés en faveur de ceux qui , au jugement de la compagnie, auront satisfait le mieux aux questions proposées ; au surplus, aucun des membres ne pourra donner des instructions à ceux qui concourront pour les mêmes prix.

ART. 29. Les mémoires ou dissertations qu'on destine au concours devront être écrits en caractères lisibles , en langue latine, française et hollandaise ou flamande, et être adressés au secrétaire de l'académie , avant le premier février ; on les accompagnera d'un billet cacheté, portant le nom, les qualités et la demeure de l'auteur, et la même devise ou sentence , qui aura été mise à la tête du mémoire, devra se trouver aussi sur l'enveloppe.

ART. 30. On exclura du concours les mémoires dont les auteurs se seront fait connaître de manière ou d'autre , et on ne couronnera pas non plus ceux qui , ayant déjà remporté trois prix sur des sujets tirés d'une même science, écriraient sur une quatrième question qui y serait également relative (1).

ART. 31. Les académiciens qui auront donné les programmes des questions proposées pour les prix annuels, seront les premiers examinateurs des ouvrages qui auront concouru , et ils en feront un rapport détaillé et par écrit, qui

(1) Sa Majesté , par arrêté royal du 8 juin 1822 , a rapporté la disposition de cet article , relative aux auteurs qui auraient remporté trois prix. Ils peuvent conséquemment concourir désormais pour les autres questions qui seraient proposées sur la même science.

sera lu dans une séance de l'académie , et exposé avec ces ouvrages jusqu'à l'assemblée du 7 mai , à l'examen et aux observations de tous les membres , afin que les prix soient adjugés en entière connaissance de cause , à la pluralité des voix de tous les académiciens présents ; on pourra aussi accorder un *accessit* à un second mémoire , qui, au jugement de la compagnie, aura mérité cette distinction , et si aucun des mémoires présentés ne remplit les vues de l'assemblée , le prix pourra être remis à une autre année.

ART. 32. Lorsqu'il paraîtra nécessaire ou convenable de faire quelque changement ou addition au présent règlement , son objet , après mûre délibération de l'assemblée , sera porté par le président à la connaissance du commissaire-général , qui le proposera à Sa Majesté.

Approuvé par arrêté Royal du 3 juillet 1816.

Le secrétaire d'État ,

(Signé) A. R. FALCK.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES
DE BRUXELLES.

Composition de l'académie.

ART. 1^{er}. L'académie est divisée en deux classes, celle des sciences et celle des lettres :

La classe des sciences est composée de trente membres ;

La classe des lettres , de dix-huit.

La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles, qui se composent de la zoologie, de la botanique, de la géologie et de la minéralogie.

La classe des lettres est également partagée en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales. La première comprend l'histoire nationale, l'histoire générale, l'archéologie, les langues anciennes et la littérature nationale ; la seconde comprend les sciences philosophiques, la législation et l'économie politique.

Les divisions précédentes n'auront aucune valeur hors de l'enceinte de l'académie.

ART. 2. L'académie a, de plus, quatre-vingts correspondants, savoir :

Cinquante dans la classe des sciences ;

Trente dans la classe des lettres.

ART. 3. La présentation des candidats est faite par la classe dans laquelle des places sont devenues vacantes.

ART. 4. Les listes de présentation doivent contenir l'examen des titres des candidats.

ART. 5. Les nominations de membres ou de correspondants ne se feront que deux fois par an, aux séances générales des mois de mai et de décembre.

ART. 6. Quand il sera question d'élire des membres ou des correspondants, la mention en sera faite dans la lettre de convocation, pour la séance générale où l'élection devra avoir lieu. Cette lettre indiquera, en outre, le jour et l'heure précise où il sera procédé à l'élection, ainsi que le nombre des places vacantes et les classes où les vacations ont lieu.

1^o L'élection a lieu à la majorité absolue ; cependant si, après deux tours de scrutin, aucun des candidats n'a obtenu la majorité des suffrages, on procédera à un scrutin de ballottage ;

2^o La liste de présentation doit être double ;

3^o On peut nommer en dehors des listes de présentation ;

4^o Lorsque plusieurs places seront vacantes, on votera séparément pour chaque candidat.

ART. 7. Les formalités voulues pour l'élection des membres ordinaires seront suivies pour celle des correspondants, et il s'écoulera une séance au moins entre la présentation et la nomination.

ART. 8. Les correspondants ont le droit d'assister aux séances avec voix consultative ; excepté quand l'académie sera constituée en comité.

ART. 9. Le directeur de l'académie est désigné une année avant d'entrer en fonctions, et, pendant cette année, il prend le titre de vice-directeur.

En l'absence du directeur, ses fonctions sont remplies par le vice-directeur.

Des séances.

ART. 10. Des billets de convocation sont adressés à chacun des membres, énonçant les principaux objets qui seront traités dans la séance prochaine, et trois jours au moins avant la réunion.

ART. 11. Les jours des séances, la salle est ouverte depuis 10 heures.

ART. 12. Le secrétaire ne sera pas interrompu, pendant la lecture de la correspondance.

ART. 13. Il y a annuellement une séance publique; cette séance a lieu le 16 décembre, jour de la fondation de l'académie par Marie-Thérèse.

Le secrétaire perpétuel y fait un rapport général sur les travaux de l'académie pendant le courant de l'année.

On y distribue les récompenses décernées à la séance générale du mois de mai, et on y fait des lectures et des rapports sur les ouvrages couronnés.

ART. 14. Les vacances de l'académie qui, d'après l'art. 11 du règlement, étaient fixées depuis le 1^{er} juin jusqu'à la fin du mois d'août, commencent en août et finissent au 1^{er} novembre.

ART. 15. Les jetons de présence sont distribués aux membres de la manière suivante :

1 jeton de présence aux membres qui habitent Bruxelles et les environs ;

2 jetons aux membres qui habitent de deux à dix lieues de distance de Bruxelles ;

3 jetons aux membres qui habitent à plus de dix lieues de distance de Bruxelles.

Des publications.

ART. 16. Les publications de l'académie sont les suivantes :

- 1^o Mémoires des membres et des correspondants;
- 2^o Mémoires couronnés et Mémoires des savants étrangers.
- 3^o Bulletins des séances;
- 4^o Annuaire de l'académie.

ART. 17. L'annuaire sera publié à la fin de chaque année, et il en sera de même des mémoires, qui paraîtront par volume ou par partie de volume.

Les bulletins seront publiés à la suite de chaque séance et au moins huit jours avant la séance suivante.

ART. 18. Chaque mémoire, dans les deux premiers recueils, aura sa pagination particulière.

Les mémoires des correspondants, dans le premier recueil, seront imprimés à la suite de ceux des membres.

ART. 19. Quand des mémoires, composés par les membres, seront lus à l'académie, il en sera donné une analyse succincte dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires sur les mémoires des membres ne seront point livrés à la publicité; cependant s'ils présentent, en dehors de l'analyse, des détails de nature à intéresser la science, on pourra les insérer par extraits.

ART. 20. Quand des mémoires, composés par des correspondants ou des savants étrangers, seront lus à l'académie, on se bornera à les annoncer dans le bulletin de la séance où la lecture en aura été faite.

Les rapports des commissaires, qui devront présenter un aperçu de ce que ces mémoires contiennent de plus remarquable, pourront être imprimés dans les bulletins.

ART. 21. Le secrétaire peut confier aux auteurs les mémoires qui auront été adoptés pour l'impression, afin qu'ils y fassent les corrections nécessaires, mais il sera tenu de les reproduire aux commissaires, si ces mémoires avaient été modifiés pour le fond, ou si l'on y avait fait des intercalations.

Quand de pareils changements auront été faits, il faudra les désigner d'une manière expresse ou donner aux mémoires la date de l'époque à laquelle ils ont été modifiés.

ART. 22. Dans aucun cas, l'on ne pourra rendre aux auteurs les manuscrits des mémoires qui ont concouru. Les changements qui pourraient être adoptés pour des mémoires de concours que l'on imprime, seront placés sous forme de notes ou d'additions à la suite de ces mémoires.

ART. 23. Les mémoires des membres, dont l'impression n'a pas été ordonnée, pourront être rendus aux auteurs, qui, dans tous les cas, pourront en faire prendre une copie à leurs frais.

Les manuscrits des mémoires de concours, de même que des mémoires communiqués par des correspondants ou des savants étrangers, sur lesquels il aura été fait des rapports, deviendront la propriété de l'académie.

ART. 24. On présentera, dans les bulletins des séances, les communications scientifiques et littéraires qui auront été faites, et l'annonce des mémoires qui auront été lus.

Le bulletin ne pourra être considéré comme appendice au procès-verbal que pour autant qu'il aura été approuvé.

ART. 25. Le secrétaire est autorisé à remettre à un bulletin suivant, l'impression des notices illisibles, ou des pièces

dont la composition ou la lithographie exigeraient que la publication des bulletins fût retardée au-delà du terme fixé.

ART. 26. Tout mémoire présenté par un membre ou par un correspondant, qui serait admis pour l'impression, sera inséré dans les mémoires de l'académie, si son étendue devait excéder une feuille d'impression. La compagnie se réserve de décider, à chaque séance, d'après la quantité de matériaux qui y sont présentés, si les mémoires qui excèdent une demi-feuille seront ou ne seront pas insérés dans le bulletin.

ART. 27. Les auteurs des mémoires ou notices insérés dans les bulletins de l'académie ont droit à recevoir cinquante exemplaires particuliers de leur travail.

Ce nombre sera de cent, pour les écrits imprimés dans le recueil des mémoires.

Ils ont en outre la faculté de faire tirer des exemplaires en sus de ce nombre, en payant à l'imprimeur une indemnité de quatre centimes par feuille (1).

(1) Quant aux prix des titres extraordinaires, brochures, etc., le tarif suivant a été admis provisoirement.

Grand titre in-4° (composition)	fr.	6 00
Titre in-8°.		3 00
Impression comme pour les exemplaires d'auteurs, à 4 centimes la feuille.		
Couverture non imprimée, in-4°, papier de pâte, le cent . . .		3 00
" " in-8°		1 50
" imprimée, in-4°		5 00
" " in-8°		3 00
Brochure in-4°, avec planches, moins de 5 feuilles, le cent.		4 00
" " " plus de 5 feuilles		5 00
" in-8°, " moins de 5 feuilles		3 50
" " " plus de 5 feuilles		4 00

ART. 28. L'académie a son lithographe ; mais, à conditions égales, les auteurs auront la faculté d'employer d'autres lithographes, dont les talents leur inspireraient plus de confiance.

ART. 29. L'académie a aussi son imprimeur. L'imprimeur et le lithographe ne recevront les ouvrages qui leur sont confiés, que des mains du secrétaire perpétuel, et ils ne pourront imprimer qu'après avoir obtenu de lui le *bon à tirer*.

ART. 30. Les épreuves seront adressées directement au secrétaire perpétuel qui les fera remettre aux auteurs. Ce sera aussi par l'entremise du secrétaire que les feuilles passeront des mains des auteurs dans celles de l'imprimeur.

ART. 31 Les frais de remaniements ou de changements extraordinaires faits pendant l'impression, sont à la charge de celui qui les a nécessités.

De la bibliothèque.

ART. 32. D'après des arrangements pris avec la régence de Bruxelles, les ouvrages qui appartiennent à l'académie sont déposés, après inventaire, à la bibliothèque de la ville, aux conditions suivantes :

Que ce dépôt sera placé dans un salon qui y sera affecté et ouvert au public, comme le reste de la bibliothèque ;

Que l'assemblée se réserve le droit d'avoir un accès libre à ce salon, de manière que tous ses membres puissent disposer, pour leur usage, de ces livres ou mémoires, soit en les faisant demander, soit en les y venant prendre ;

Que les personnes étrangères à l'académie auront égale-

ment accès à ce dépôt, pour y examiner et consulter les ouvrages dont il se compose, dans le local où ils se trouveront, sans pouvoir les déplacer;

Que, du reste, les membres de l'académie conserveront, comme par le passé, la faculté de pouvoir, en tout temps, entrer à la bibliothèque de la ville, et de tenir chez eux pour un temps déterminé, de concert avec le conservateur de la bibliothèque et sous récépissé, les ouvrages qui leur seront nécessaires pour leurs études ou leurs travaux académiques.

Finances.

ART. 33. Le secrétaire est chargé en même temps des fonctions de trésorier.

ART. 34. A la fin de chaque semestre, les comptes du trésorier sont vérifiés par une commission spéciale de l'académie, composée de cinq membres.

ART. 35. La commission des finances, après avoir arrêté les comptes du trésorier, fait connaître à l'académie, dans la séance suivante, l'état des dépenses et des recettes pendant le semestre écoulé.

ART. 36. La commission des finances est, en outre, chargée avec le secrétaire perpétuel de régler ce qui concerne les impressions.

ART. 37. Les membres de la commission des finances sont élus annuellement à la séance générale du mois de mai.

Concours.

ART. 38. Les médailles d'or présentées comme prix des concours, sont de la valeur de 600 francs.

Art. 39. Ne sont admis, pour le concours, que des ouvrages et des planches manuscrits,

Art. 40. Les auteurs des ouvrages envoyés au concours, ne mettront pas leurs noms à ces ouvrages, mais seulement une devise, qu'ils répèteront dans un billet cacheté, renfermant leur nom et leur adresse. Ceux qui se feront connaître, de quelque manière que ce soit, ainsi que ceux dont les mémoires seront remis après le terme prescrit, seront absolument exclus du concours.

DATES ET RENSEIGNEMENTS

CONCERNANT L'ACADÉMIE ROYALE.

1816, 7 *mai*. Arrêté royal qui rétablit l'académie des sciences et belles-lettres, fondée à Bruxelles par Marie-Thérèse.

- » 3 *juillet*. Arrêté royal qui nomme les membres de l'académie et désigne M. le baron de Felts pour président, et M. Van Hulthem pour secrétaire provisoire.

Le même arrêté rétablit les pensions des anciens membres, accorde un subside annuel de 4000 florins et met annuellement à la disposition de l'académie quatre médailles de concours, ainsi que des médailles d'accessit.

- » 3 *juillet*. Règlement de l'académie, approuvé par arrêté royal.

- » 18 *novembre*. L'académie est installée par S. E. M. Repelaer Van Driel, commissaire-général pour l'instruction, les arts et les sciences, délégué à cet effet par Sa Majesté.

M. le commandeur de Nieuport est nommé directeur annuel.

L'installation a lieu au musée des tableaux (1).

(1) Le 2 décembre suivant, la séance eut lieu dans la salle des manuscrits de la bibliothèque publique, puis dans la maison du secrétaire; puis, le 8 mars 1817, dans la maison du président; à partir du 7 mai 1817, les séances eurent encore lieu à la bibliothèque publique.

- 1816, 20 novembre. L'académie arrête son premier programme et les conditions du concours de 1817.
- 1817, 13 janvier. Séparation de l'académie en deux classes. 29 membres forment la classe des sciences, et 19 celle des lettres.
- » 22 février. Un écrivain est adjoint au secrétaire, et le Sr De Mat est nommé imprimeur de l'académie.
- » 26 avril. Restitution des anciennes archives de l'académie impériale.
- » 5 septembre. L'académie nomme M. Van Hulthem secrétaire perpétuel.
- 1818, 7 septembre. Lecture d'un arrêté royal en date du 30 juin, qui accorde au secrétaire perpétuel un traitement annuel de 1500 florins (1).
- » 28 décembre. L'académie reçoit les premiers exemplaires de sa médaille de concours.
- 1819, 1^{er} février. Il sera gravé un jeton de présence de la valeur de deux florins (2).
- » 7 mai. L'article 11 du règlement est modifié relativement aux vacances, qui commenceront désormais le 1^{er} août pour finir le 15 octobre.
- » 5 juillet. L'académie arrête la forme de son grand sceau.
- 1820, 9 mai. M. Van Hulthem donne sa démission de secrétaire perpétuel.
- Le prince de Gavre est nommé directeur en remplacement du commandeur de Nieuport, qui a prié l'académie de ne plus lui continuer ces fonctions.

(1) Ce traitement est imputable sur le trésor.

(2) Le 16 mars 1818, il avait été résolu qu'un jeton serait accordé aux membres habitant Bruxelles, et deux aux autres membres.

1820, 14 octobre. Nomination des premiers correspondants de l'académie.

Publication du premier volume des *Mémoires des membres*.

» 4 novembre. Décision qui réunit les fonctions de trésorier à celles de secrétaire perpétuel.

» 31 décembre. Arrêté royal qui nomme le prince de Gavre président de l'académie, en remplacement du baron de Feltz, décédé.

Arrêté royal par lequel la démission de M. Van Hulthem, secrétaire perpétuel, est acceptée.

Arrêté royal par lequel les médailles du concours et le traitement du secrétaire seront prélevés désormais sur les fonds de l'académie.

1821, 13 janvier. M. Dewez est nommé secrétaire perpétuel.

Le commandeur de Nieuport est nommé directeur.

» 16 juin. Prise en considération d'un projet de publication de *manuscrits historiques* sur l'histoire belge.

» 7 juillet. On commencera la publication par le manuscrit de Pierre à Thymo.

1822, 1^{er} avril. Le nombre des membres dans la classe des sciences est fixé à 32, et dans la classe des lettres à 16.

» 8 juin. Arrêté royal rapportant l'article 30 du règlement, qui porte que les auteurs déjà couronnés trois fois ne peuvent plus prendre part au concours.

» 28 octobre. Le ministre de l'intérieur confie à l'académie le dépôt des étalons des poids et mesures.

- 1825, 8 octobre.** L'académie décide que les mémoires des correspondants seront imprimés dans son recueil.
- 1826, 4 février.** Arrangements pris avec la régence au sujet du dépôt de la bibliothèque de l'académie (voir le règlement intérieur).
- » **23 décembre.** Le Sr Hayez est nommé imprimeur de l'académie, en remplacement du Sr De Mat.
- 1827, 6 octobre.** M. Raoux est nommé directeur, en remplacement du commandeur de Nieuport, mort le 20 août.
- 1828, 6 décembre.** L'académie décide qu'il sera publié un recueil spécial de notices et extraits de manuscrits relatifs à l'histoire des Pays-Bas, et que l'on commencera par les manuscrits de la bibliothèque de Bourgogne (1).
- 1829, 5 décembre.** Décision qui fixe à *soixante* le nombre des correspondants, savoir : 40 pour les sciences, 20 pour les lettres.
- 1830, 7 mai.** La classe des sciences est divisée en deux sections, savoir : la section des sciences mathématiques et physiques, et la section des sciences naturelles.
- 1832, 4 février.** Résolution relative à la publication de *bulletins* à la suite de chaque séance.
- » **5 mai.** M. Quetelet est nommé directeur, en remplacement de M. Raoux, qui a témoigné le désir de ne plus être réélu.

(1) C'est la décision du 16 juin 1828 qui se trouve reproduite ici, et qui reçut cette fois un commencement d'exécution, mais qui fut suspendue ensuite par les événements de 1830, et par la création de la commission royale d'histoire.

1832, 2 août. Mort du prince de Gavre, président de l'académie. (Depuis cette époque, le directeur a rempli les fonctions de président.)

1833, 12 octobre. Nomination de commissaires pour la présentation de candidats aux places vacantes dans l'académie.

Le budget de l'académie est porté, pour 1833, de 4000 florins à 12000 francs.

1834, 5 avril. L'académie nomme, pour la première fois, des correspondants régnicoles.

» 12 juillet. Décision qui accorde aux auteurs 30 exemplaires particuliers de leurs mémoires, au lieu de 12 qu'ils recevaient d'abord.

» 23 novembre. M. Quetelet est nommé secrétaire perpétuel, en remplacement de M. Dewez, décédé le 26 octobre.

» 6 décembre. Décision concernant la rédaction d'un *Annuaire* pour 1835.

1835, 17 janvier. L'académie décide :

1^o Qu'il y aura annuellement une séance publique, le 16 décembre.

2^o Qu'il y aura un directeur et un vice-directeur. Le vice-directeur, un an après sa nomination, devient directeur de droit.

M. le baron De Stassart est élu directeur, en remplacement de M. Quetelet, nommé secrétaire perpétuel.

» 7 février. L'académie décide que son grand sceau, les coins pour les jetons de présence, et les médailles de concours seront renouvelés.

» 8 mai. M. le baron De Stassart est continué dans les

fonctions de directeur, et M. De Gerlache est nommé vice-directeur (1).

1835, 8 août. Le format des Mémoires est agrandi; le tirage aura lieu à un plus grand nombre d'exemplaires; les prix de vente sont abaissés et les auteurs ont la faculté de faire tirer, outre les exemplaires particuliers que leur accorde l'académie, autant d'exemplaires qu'ils en désirent, en payant le prix de fabrication (2).

* 16 décembre. Première séance publique (dans la salle gothique de l'hôtel de ville).

1836, Le budget de l'académie est porté à 25,000 francs.

» 7 mai. La valeur des médailles de concours est portée à six cents francs.

Les correspondants régnicoles recevront désormais, outre les bulletins, toutes les autres publications de l'académie.

* 31 mai. Arrêté royal qui charge M. Dumont d'exécuter la carte géologique de la Belgique, sous les auspices de l'académie; et de faire une collection de tous les échantillons de minéraux, de roches et de fossiles reconnus dans le cours de ses travaux.

1837, 8 mai. Décision qui fixe le nombre des membres de la classe des sciences à *trente*, et celui des membres de la classe des lettres à *dix-huit*.

Le nombre des correspondants pour la classe des lettres est porté à *vingt-quatre*.

(1) Depuis cette époque, MM. De Gerlache et le baron De Stassart ont été nommés alternativement vice-directeurs.

(2) Le contrat avec l'imprimeur a été arrêté dans la séance du 7 mai 1836.

- 1838, 13 *janvier*. Décision qui accorde aux auteurs cinquante exemplaires particuliers de leurs mémoires au lieu de *trente* qu'ils recevaient d'abord.
- 1839, 2 *février*. La valeur du jeton de présence est fixée à six francs (1).
- » 22 *juin*. Arrêté royal qui ajoute une somme de 2,000 francs, au prix de l'académie, sur la question des explosions dans les mines.
- 1840, 7 *mai*. L'académie décide qu'il sera fait au gouvernement une demande d'un subside de 5,000 fr., principalement destinée à l'impression de mémoires de savants qui n'appartiennent pas à la compagnie.
- » 7 *mai*. L'académie décide que, dans la répartition des jetons de présence, on aura égard aux distances des lieux qu'habitent les membres.
- » 7 *novembre*. Règlement intérieur concernant les impressions.
- » 15 *décembre*. L'académie porte à 1,600 fr., la somme dont peut disposer le secrétaire perpétuel pour se faire aider dans ses travaux.
- » 15 *décembre*. Les commissions de présentation sont supprimées, et désormais les présentations seront faites par la classe où se présentera une vacature.
- 1841, 7 *mai*. On ne proposera pour membres effectifs de l'académie, que des personnes belges ou naturalisées et résidant dans le pays.

Le nombre des correspondants pour la classe des sciences, est porté à *quarante-quatre*.

(1) Néanmoins cette mesure n'a été mise en vigueur qu'à partir du 1^{er} janvier 1840.

Le Ministre de l'Intérieur institue un prix extraordinaire de 3,000 fr., pour le meilleur mémoire sur le règne d'Albert et Isabelle.

1842. Le budget de l'académie est porté à 30,000 francs.

» 7 *mai*. L'académie fixe à quatre-vingts le nombre de ses correspondants, dont cinquante dans la classe des sciences et trente dans celle des lettres.

» 8 *octobre*. Nomination de la commission des antiquités, dont les membres sont au nombre de quatorze.

» 15 *décembre*. Division de la classe des lettres en deux sections, celle d'histoire et des lettres, et celle des sciences politiques et morales.

» 15 *décembre*. Le nombre des exemplaires des mémoires donnés par l'académie aux auteurs est porté de cinquante à cent, pour les ouvrages insérés dans les recueils des Mémoires.

1843, 4 *mars*. Nomination d'une commission chargée de régulariser tout ce qui se rapporte à l'observation des phénomènes périodiques.



LISTE DES MEMBRES
ORDINAIRES, HONORAIRES ET CORRESPONDANTS
DE L'ACADÉMIE.

~~-----~~

LE ROI, PROTECTEUR.

~~-----~~

- M. Le baron DE GERLACHE, directeur.
» Le baron DE STASSART, vice-directeur.
» QUETELET, secrétaire perpétuel.

—

CLASSE DES SCIENCES.

30 MEMBRES.

- M. VROLIK, G.; à Amsterdam. Nommé le 3 juillet 1816.
» KESTELOOT, J. L.; à Gand. — id.
» Le baron DE GEER, J. W. L.; à Jutfaas,
près d'Utrecht — id.
» THIRY, Ch. E. J.; à Bruxelles. — id.
» D'OMALIUS, J. J.; à Halloy. — id.
» QUETELET, A. J. L.; à Bruxelles. Élu le 1^{er} février 1820.
» DANDELIN, G.; à Liège. — 1^{er} avril 1822.
» PAGANI, G. M.; à Louvain. — 28 mars 1825.

VANDERMAELEN, P. ; à Bruxelles.	Élu le 10 janvier 1829.
DUMORTIER, B. C. ; à Tournai.	— 2 mai 1829.
BLUME, Ch. L. ; à Leyde	— id.
SAUVEUS, D. ; à Bruxelles.	— 7 novem. 1829.
VAN REES, R. ; à Utrecht	— 6 mars 1830.
Le baron DE HUMBOLDT ; à Berlin	— 3 avril 1830.
TIMMERMANS, H. A. ; à Gand.	— 12 octobre 1833.
DE HEMPTINNE, A. ; à Bruxelles.	— 7 mai 1834.
LEJEUNE, A. L. S. ; à Verviers.	— id.
CRAHAY, J. G. ; à Louvain.	— 8 mai 1835.
WESMAEL, C. ; à Bruxelles.	— 15 décem. 1835.
MARTENS, M. ; à Louvain.	— id.
PLATEAU, J. ; à Gand.	— 15 décem. 1836.
DUMONT, A. H. ; à Liège.	— id.
CANTRAINED, F. ; à Gand.	— id.
KICKX, J. ; à Gand	— 15 décem. 1837.
MORREN, Ch. ; à Liège	— 7 mai 1838.
VERHULST, P. ; à Bruxelles	— 14 décem. 1841.
DELVAUX, docteur ; à Liège	— id.
STAS, Jean Servais ; à Bruxelles.	— id.
DE KONINCK, L. ; à Liège	— 15 décem. 1842.
VAN BENEDEN ; à Louvain.	— id.

50 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. ARAGO, D. F. J. ; à Paris	Élu le 5 avril 1834.
» BABBAGE, Ch. ; à Londres.	— 7 octobre 1826.
» BACHE, D. ; à Philadelphie.	— 9 mai 1842.
» BARLOW, P. ; à Woolwich.	— 10 novem. 1827.
» BARRAT, John ; à Grassinton-Moor.	— 1 ^{er} mars 1828.
» BERTOLONI, Ant. ; à Bologne.	— 6 octobre 1827.
» BERZÉLIUS, C. ; à Stockholm	— 5 avril 1834.
» BONAPARTE, Charles P., prince de Ca- nino ; à Rome	— 9 mai 1842.

M. BORY de St-Vincent, colonel; à Paris	Élu le 4 février 1829.
» BREWSTER, sir David; à Édimbourg.	— 5 avril 1834.
» BROWN, Robert; à Londres.	— 7 novem. 1829.
» CHASLES; à Chartres.	— 4 février 1829.
» CRELLE; à Berlin.	— 5 avril 1834.
» DE BLAINVILLE (H. M. Ducrotay); à Paris	— 8 mai 1835.
» DE BUCH, Léopold; à Berlin	— 17 décem. 1843.
» DECAISNE, Jos.; à Paris.	— 15 décem. 1836.
» DE LA RIVE, Aug.; à Genève.	— 9 mai 1842.
» DE MACEDO; à Lisbonne	— 15 décem. 1836.
» DE MARTIUS, Ch. Fr. Ph.; à Munich.	— 9 mai 1842.
» DUMAS, Jean-B.; à Paris	— 17 décem. 1843.
» ENCKE, J. F.; à Berlin.	— 7 novem. 1829.
» FUSS, P. H.; à St-Petersbourg	— 9 mai 1842.
» GAUSS, Ch. Fr.; à Goettingue.	— 14 décem. 1841.
» GERGONNE, F. D.; à Montpellier.	— 8 mai 1824.
» GRANVILLE, A. B.; à Londres.	— 6 octobre 1827.
» HERSCHEL, sir John F.; à Londres.	— 7 octobre 1826.
» MATTEUCCI, Ch.; à Pise	— 8 novem. 1834.
» MOREAU DE JONNÈS, Alex.; à Paris.	— 21 mai 1825.
» OCKEN; à Zurich.	— 8 octobre 1825.
» OERSTED, J. Ch.; à Copenhague.	— 9 mai 1842.
» PLANA, J.; à Turin	— 5 avril 1834.
» SABINE, Édouard; à Londres.	— 2 février 1828.
» SCHUMACHER, H. C.; à Altona.	— 7 novem. 1829.
» SOUTH, sir James; à Londres.	— 10 novem. 1827.
» TAYLOR, John; à Londres.	— 1 ^{er} mars 1828.
» TIEDEMANN, Fr.; à Heidelberg	— 15 décem. 1837.
» VÈNE, A.; à Paris	— 2 février 1824.
» VILLERMÉ, L. R.; à Paris.	— 31 mars 1827.
» WURZER; à Darmstadt.	— id.
.....

Correspondants régnicoles.

- I. Le baron DE SELYS LONGCHAMPS; à Liège. Élu le 7 mai 1841.
 » DEVAUX, ingénieur; à Bruxelles . . . — 15 décem. 1836.
 » Le vicomte DU BUS, Bern.; à Bruxelles. — 7 mai 1841.
 » GALEOTTI, Henri; à Bruxelles . . . — id.
 » GLUGE; à Bruxelles . . . — 17 décem. 1843.
 » LACORDAIRE; à Liège. . . — 15 décem. 1842.
 » NYST; à Louvain. . . — id.
 » SCHWANN, Th.; à Louvain. . . — 14 décem. 1841.
 » SOMMÉ; à Anvers . . . — 9 mai 1843.
 » SPRING, A.; à Liège. . . — 14 décem. 1841.
-

CLASSE DES LETTRES.

18 MEMBRES.

- M. VAN LENNEP, D. J.; à Amsterdam. . Nommé le 3 juillet 1816.
 » CORNELISSEN, Norbert; à Gand. . . — id.
 » Le baron DE REIFFENBERG, F. A. F. T.;
 à Bruxelles Élu le 8 juillet 1823.
 » DE JONGE, J. C.; à La Haye. . . — 1^{er} avril 1826.
 » MARCHAL, J.; à Bruxelles. . . — 4 février 1829.
 » STEUR, Ch.; à Gand. . . — 5 décem. 1829.
 » Le baron DE GERLACHE, E. C., à Brux. — 14 octobre 1833.
 » Le baron DE STASSART, à Bruxelles. . — id.
 » GRANDGAGNAGE; à Liège . . . — 7 mars 1835.
 » WILLEMS, J. F.; à Gand . . . — 6 juin 1835.
 » Le chanoine DE SMET; à Gand . . . — id.
 » Le chanoine DE RAM; à Louvain. . . — 15 décem. 1837.
 » ROULEZ, J. E. G.; à Gand. . . — id.
 » LESBROUSSART, Ph.; à Liège. . . — 7 mai 1838.

M. MOKE, H. G. ; à Gaud	Élu le 7 mai 1840.
» NOTHOMB ; à Bruxelles	— id.
» VAN DE WEYER, Sylvain ; à Londres	— id.
» GACHARD ; à Bruxelles	— 9 mai 1842.

30 CORRESPONDANTS.

Correspondants étrangers.

M. BLONDEAU ; à Paris	Élu le 15 décem. 1836.
» COOPER, C. P. ; à Londres.	— 5 avril 1834.
» COUSIN, Victor ; à Paris.	— 6 octobre 1827.
» Le baron DE LA DOUCETTE ; à Paris	— 8 mai 1835.
» DE LA FONTAINE ; à Luxembourg	— 23 décem. 1822.
» DE MOLÉON, J. G. V. ; à Paris	— 14 octobre 1820.
» Le vicomte DE SANTAREM, à Lisbonne.	— 15 décem. 1842.
» L'abbé GAZZERA ; à Turin.	— id.
» GRIMM, Jacques ; à Berlin.	— id.
» GROEN VAN PRINSTERER, à La Haye.	— 15 décem. 1840.
» JULLIEN, M. A ; à Paris.	— 8 mai 1824.
» LEGLAY, A. ; à Lille.	— 5 avril 1834.
» LENORMAND, L. Séb. ; à Paris.	— 14 octobre 1820.
» LENORMANT, Charles ; à Paris.	— 14 décem. 1841.
S. E. le cardinal MAI ; à Rome.	— 15 décem. 1842.
M. MONE, J. ; à Carlsruhe.	— 7 mai 1840.
» MULLER ; à Trèves	— 23 décem. 1822.
» PHILIPS ; à Munich	— 15 décem. 1842.
» RAOUL-ROCHETTE ; à Paris.	— 17 décem. 1843.
» WITTENBACH ; à Trèves	— 15 décem. 1842.

Correspondants régnicoles.

M. BAGUET ; à Louvain.	Élu le 14 décem. 1841.
» BARON ; à Bruxelles.	— 9 mai 1843.

- M. BERNARD, Ph.; à Bruxelles. Élu le 9 mai 1842.
» BORGNET; à Liège. — 15 décem. 1836.
» Le baron DE SAINT-GENOIS, Jules; à
Gand — 7 mai 1838.
» DE WITTE; à Anvers. — 7 mai 1840.
» SCHAYES; à Bruxelles — 8 mai 1838.
» VAN HASSELT, André; à Bruxelles . . — 15 décem. 1837.
» VAN PRAET, Jules; à Bruxelles . . . — 5 avril 1834.
-

MEMBRES HONORAIRES.

- M. Le duc d'URSEL; à Bruxelles. . . . Nommé le 3 juillet 1816.
» Le baron VANDERCAPPELLEN; à Utrecht. Élu le 7 mai 1818.
» VAN EWYCK, D. J.; à Bois-le-Duc . — 4 février 1826.
» VAN GOBBELSCHROY, L.; à Bruxelles. — 20 août 1825.
» WALTER, J.; à Bruxelles. — 26 novem. 1825
-
-

MEMBRES COMPOSANT LA COMMISSION DES FINANCES.

**MM. DE GERLACHE ;
DUMORTIER ;
MARCHAL ;
THIRY ;
WALTER.**

Les mêmes membres, avec le secrétaire perpétuel, composent la commission pour les impressions.

NOMS
|
|
DES MEMBRES ET DES CORRESPONDANTS DÉCÉDÉS.

- - - - -

- MM.** Le baron **VAN SPAEN-LA LECQ**, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 29 avril 1817, à 66 ans).
- » **MESSIER** (Charles), élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 10 avril 1817, à 87 ans).
 - » **DE LAUNAY**, élu le 14 octobre 1776. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Vienne).
 - » **CAELS**, docteur en médecine, élu le 10 janvier 1782. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles).
 - » **DE BURTIN, F. X.**, élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1818).
 - » **LESBROUSSART**, élu en 1790. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 10 décembre 1818).
 - » **WYTTENBACH, Daniel**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 17 janvier 1820, à 74 ans).
 - » Le baron **DE FELTZ**, président de l'académie, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, en 1820).
 - » **TE WATER, J. G.**, élu le 26 octobre 1784. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 19 octobre 1822).
 - » **VAN SWINDEN**, élu le 14 octobre 1779. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Amsterdam, le 6 mars 1823, à 77 ans).
 - » **LAMBRECHTSEN VAN HITTHEM, N. Cornélis**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Middelbourg, le 21 mai 1823, à 71 ans).
- Le docteur **BRUGMAN**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 22 juillet 1819).

- MM.** Le docteur **HARBAUR**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain).
- » **ERNST**, curé à Afden, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Afden).
- » **THYS**, Isfride ou Jean-François, ancien curé de Wyneghem, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Anvers, le 3 janvier 1824).
- » **CASSEL**, professeur à l'université de Gand, élu le 18 janvier 1819 (mort à Gand, en 1821).
- » Le chev. **DE CONINCK**, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à Bruges).
- » **MINKELERS**, J. P., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Maestricht, le 4 juillet 1824, à 75 ans).
- » **KEMPER**, J. Melchior, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 20 juillet 1824).
- » **TYDEMAN**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Leyde, le 1^{er} février 1825).
- » **DE BAST**, chanoine, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 11 avril 1825, à 72 ans).
- » Le baron **DE VILLENFAGNE**, d'Engihoul, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Liège, le 23 janvier 1826, à 73 ans).
- » Le commandeur **DE NIEUPOORT** (*Ch.-François Preud'homme d'Hailly*), élu le 14 octobre 1777. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à Bruxelles, le 20 août 1827, à 81 ans).
- » Le baron **FOURIER**, élu le 9 mai 1826 (mort à Paris, en 1829).
- » **SENTELET**, J. F., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, en 1830).
- » L'abbé **BÉVY**, élu le 13 avril 1773. Confirmé le 29 mars 1817 (mort à Paris, le 28 juin 1830, à 92 ans).
- » **KICKX**, J., élu le 26 avril 1817 (mort à Bruxelles, le 27 mars 1831, à 56 ans).
- » **VANDERLINDEN**, Pierre-Léonard, élu le 26 octobre 1826 (mort à Bruxelles, le 5 avril 1831, à 33 ans).
- » **RAEPSAERT**, J.-J., nommé le 3 juillet 1816 (mort à Audenaerde, le 19 février 1832, à 81 ans).

- MM. Le prince DE GAVRE, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816, élu président le 31 décembre 1820 (mort à La Haye, le 2 août 1832).
- » REPELAER VAN DRIEL, O., élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à La Haye, le 26 octobre 1832).
 - » VAN HULTREM, Ch., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 25 novembre 1817 (mort à Gand, le 16 décembre 1832). [*Il était né le 4 avril 1764.*]
 - » VAN WYN, élu le 14 octobre 1774. Confirmé le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, en 1834, à 91 ans).
 - » DEWEZ, L. D. J., nommé le 3 juillet 1816, élu secrétaire perpétuel le 13 janvier 1821 (mort à Bruxelles, le 26 octobre 1834).
 - » MEYER, J. D., élu le 7 mai 1818 (mort à Amsterdam, le 6 décembre 1834).
 - » HUGUENIN, V., élu le 10 novembre 1827 (mort à Nimègue, le 7 novembre 1833).
 - » VAN HUTENHOVE, Jacques-Maurice-Charles, élu le 30 novembre 1818 (mort à Lienden, le 1^{er} septembre 1836, à 63 ans).
 - » BEKKER, Georges-Joseph, élu le 7 mai 1834 (mort à Liège, le 27 avril 1837).
 - » FOHMANN, Vincent, élu le 1^{er} mai 1834 (mort à Liège, le 25 septembre 1837).
 - » VAN MARUM, élu le 3 juillet 1816, (décédé le..... 1838).
 - » MOLL, G., élu le 7 mai 1828 (mort à Amsterdam, le 17 janvier 1838).
 - » VAN HEUSDE, P. G., élu le 3 juillet 1816 (mort à Genève, le 28 juillet 1839).
 - » RAOUX, Adrien-Philippe, élu le 21 août 1824 (mort à son château de Reves, le 29 août 1839).
 - » BELPAIRE, Antoine, élu le 7 mars 1835 (mort à Anvers, le 14 décembre 1839).
 - » Le docteur WAUTERS, élu le 3 juillet 1816 (mort à Gand, le 8 octobre 1840).

- MM. GARNIER, J. G.**, élu le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 20 décembre 1840).
- » **LAMPSINS**, nommé le 3 juillet 1816 (mort le.....).
 - » **Le baron VAN TUYLL Van Serooskerken Van Zuylen**, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort le.....).
 - » **LÉVY, A.**, élu le 3 avril 1830 (mort à Paris, en 1841).
 - » **Le baron DE KEVERBERG de Kessel**, nommé *membre honoraire* le 3 juillet 1816 (mort à La Haye, le 30 novembre 1841).
 - » **PYCKE, Léonard**, élu le 24 février 1829 (mort à Courtrai, le 8 février 1842).
 - » **CAUCHY, F. P.**, élu le 4 juin 1825 (mort à Namur, le 6 juin 1842).
 - » **VAN MONS, J. B.**, nommé le 3 juillet 1816 (mort à Louvain, le 6 septembre 1842).
 - » **FALCK**, élu *membre honoraire* le 7 mai 1818 (mort à Bruxelles, le 16 mars 1843).

CORRESPONDANTS.

- MM. DEVILLY**, élu le 28 juillet 1823 (mort à Metz).
- » **HACHETTE, J. P. N.**, élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 16 janvier 1834).
 - » **FRULLANI, Julien**, élu le 13 janvier 1827 (mort à Florence, le 5 mars 1834).
 - » **COURTOIS, R.**, élu le 17 janvier 1835 (mort à Liège, le 14 avril suivant, à l'âge de 29 ans).
 - » **DELMOTTE, Henri**, élu le 8 mai 1835 (mort à Mons, le 7 mars 1836, à 37 ans).
 - » **AMPÈRE, André-Marie**, à Paris, élu le 8 octobre 1825 (mort à Marseille, le 10 juin 1836).
 - » **GAMBART**, à Marseille, élu le 28 décembre 1826 (mort à Paris, le 23 juillet 1836).
 - » **RAYNOUARD, François-Just.-Marie**, à Paris, élu le 5 avril 1833 (mort à Passy, le 28 octobre 1836).

- MM. SCHMERLING**, élu le 5 avril 1834 (mort à Liège, le 7 novembre 1836).
- » **VAN PRAET**, élu le 8 mai 1824 (mort à Paris, le 5 février 1837).
 - » **GOETHALS-VERCRUYSE**, élu le 5 avril 1833 (mort à Courtrai, le 6 septembre 1838).
 - » **Le baron SYLVESTRE DE SACY**, élu le 3 novembre 1834 (mort à Paris, le 21 février 1838).
 - » **Le baron DE HEADER**, élu le 8 octobre 1825 (mort le.....).
 - » **L'abbé RANZANI**, Camille, élu le 8 mai 1824 (mort à Bologne, le 23 avril 1841).
 - » **DAUNOU**, Pierre-Claude-François, élu le 7 mai 1838 (mort à Paris, le 20 juin 1840).
 - » **DE HAUT**, à Liège, élu le 7 mai 1840 (mort le 1^{er} juillet 1841).
 - » **DE CANDOLLE**, Auguste-Pyrame, élu le 5 avril 1834 (mort à Genève, le 9 septembre 1841).
 - » **WILKEN**, à Berlin, élu le 5 avril 1833 (mort le.....).
 - » **VOISIN**, Auguste, élu le 15 décembre 1837 (mort à Gand, le 4 février 1843).
 - » **SIMONS**, Pierre, élu le 8 mai 1838 (mort sur mer, le 15 mai 1843).
 - » **BOUYARD**, Alexis, élu le 8 octobre 1825 (mort à Paris, le 7 juin 1843).
 - » **Le marquis DE FORTIA-D'URBAN**, élu le 2 février 1828 (mort à Paris le 3 août 1843).
 - » **NICOLLET**, élu le 23 décembre 1826 (mort à Washington, le 11 septembre 1843).
 - » **Le chevalier GEOFFROY-SAINT-HILAIRE**, élu le 5 avril 1834 (mort à Paris, le 21 juin 1844).
 - » **FERNANDEZ DE NAVARRETE**, élu le 15 décembre 1842 (mort à Madrid, le 8 octobre 1844).
-

NOTICES BIOGRAPHIQUES.



NOTICE

SUR

LE PRÉVÔT DE MARCI,

Mort à Bruxelles, le 15 septembre 1791.

Au nombre de ceux qui prêtèrent un concours utile aux premiers travaux de l'académie, lorsque, comme société littéraire, elle comptait à peine trois années d'existence, figure le prévôt de la collégiale de St-Pierre à Louvain. Quoique nous n'ayons pu recueillir sur lui que des renseignements biographiques peu complets, nous les communiquons cependant dans l'espoir que d'autres seront plus heureux que nous, et que peu à peu on parviendra à réunir les biographies des anciens membres de la compagnie.

FRANÇOIS MARCI, ou DE MARCI, naquit à Chasse-Pierre, dans le grand-duché de Luxembourg. Par la protection du gouvernement, il fut nommé chanoine de la cathédrale de Leutmeritz, en Bohême, et de la collégiale de St-Vincent à Soignies. Le 24 octobre 1772, il prit possession de la prévôté de St-Pierre à Louvain, vacante par la mort du baron de Braidbach. On sait que les fonctions de chancelier de l'université étaient attachées à cette dignité. Une autre charge académique lui fut confiée, le 13 mars 1785; après la mort de

l'abbé de St^e-Gertrude, Adrien-Guillaume de Renesse , il devint conservateur des privilèges de l'université.

De Marci était membre de la commission que le gouvernement avait préposée aux collèges et écoles d'humanités dans les Pays-Bas. Son admission à l'académie date du 13 avril 1773. Quelques-uns de ses travaux sont mentionnés dans le *Journal des séances* ou imprimés dans le *Recueil des Mémoires*.

1. *Mémoires sur les proportions des tonneaux et sur une jauge universelle*. L'ART DU TONNELIER, qui avait paru au nom de l'académie de Paris, était un relevé de toutes les opérations du tonnelier; mais on n'y discutait pas les proportions qu'un tonneau pourrait ou devrait avoir, et il n'y était pas question de la jauge. Ces deux points font l'objet du mémoire lu par de Marci, à la séance du 25 mai 1773, et imprimé dans le tome I, p. 27-41.

2. *Réflexions sur l'académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles*. Ce mémoire, qui fut lu à la séance du 5 janvier 1774 et qui n'a pas été imprimé, ne regardait que l'économie et la constitution intérieure du corps, comme il est dit dans le *Journal des séances*.

3. *Mémoire* (lu à la séance du 16 novembre 1774) *sur la façon de donner une meilleure forme à l'enseignement des humanités, pour les rendre plus utiles et moins épineuses à la jeunesse, et plus analogues aux hautes sciences, auxquelles elles servent de préparation*. Ce mémoire, avec deux autres sur la même question, composés par de Nelis et des Roches, fut présenté au gouvernement; le prince de Starhemberg en témoigna sa satisfaction à l'académie.

4. *Mémoire* (lu à la séance du 13 décembre 1775) *sur l'utilité des engrais artificiels, avec l'analyse des cendres de*

Hollande , des terres à froment , des marnes et de la chaux considérées comme engrais. Mém. , tom. III , p. 45-74.

5. *Observations sur les Belemnites.* Séance du 22 janvier 1777. Dans la séance du 3 avril de la même année, de Marci parla d'une lumière zodiacale qu'il avait observée à Louvain le 26 février, à sept heures et demie du soir.

6. *Mémoire* (lu à la séance du 28 janvier 1779) *sur la rectification des étamages usités, en attendant qu'on ait découvert une matière plus convenable pour leur être substituée dans nos cuisines. Mém. , tom. III , p. 207-218.*

7. *Mémoire* (lu à la séance du 22 janvier 1784) *sur les obstacles qui s'opposent à une meilleure culture des Ardenes, et sur les moyens d'y remédier. Mém. , tom. V, sciences, p. 139.*

De Marci mourut à Bruxelles le 15 septembre 1791. Il avait choisi pour lieu de sa sépulture la paroisse de Velshem, près de Louvain, où le prévôt de St-Pierre exerçait le droit de patronage.

DE RAM.

NOTICE

SCR

LES DOCTEURS VAN ROSSUM ET VOUNCK,

MEMBRES DE L'ANCIENNE ACADEMIE.

Lorsque l'académie prit naissance, en 1769, sous le nom de *Société littéraire*, l'impératrice Marie-Thérèse désigna deux professeurs de la faculté de médecine de l'université de Louvain pour être membres de ce corps, les docteurs Van Rossum et Vounck.

Adrien-Charles-Joseph Van Rossum, né à Louvain, d'une famille patricienne, était professeur primaire en médecine. Il mourut le 8 mai 1789, à l'âge d'environ 84 ans. Dans la relation que le prince Charles de Lorraine adressa, le 7 avril 1772, à l'impératrice Marie-Thérèse, pour lui rendre compte de l'état de la société littéraire (1), se trouve le passage suivant qui concerne en particulier le docteur Van Rossum : « Ce qui prouve le peu de penchant des membres de l'université à tout ce qui surpasse la mesure journalière de leurs devoirs, et on peut dire de leur habitude, c'est que le docteur en médecine Van Rossum, homme profond d'ailleurs dans son art, et surtout pour la partie anatomique, après avoir marqué assez d'indifférence pour les affaires de la so-

(1) V. *Annuaire de 1840*, p. 48.

ciété, dont il était membre, a, à la fin, pris le parti de ne plus se rendre aux assemblées, au moyen de quoi la société perdit un membre qui eût été utile, s'il l'avait voulu, et sur qui elle ne compte plus et ne peut plus compter; les talents et les connaissances n'étant d'aucune ressource lorsque le zèle et le désir de contribuer au bien de la chose ne les accompagnent point : zèle et désir qui doivent manquer à la plupart des membres de l'université, quoiqu'il y ait beaucoup de sujets fort intelligents, attendu qu'il n'y a que le seul professeur de chimie Vounck qui ait paru souhaiter d'être de la société et qui y soit encore. »

Jossa-Jean-Hubert Vounck était le compatriote de Van Rossum; il naquit à Louvain le 17 avril 1733. Le 9 octobre 1759 il prit le grade de licencié en médecine, et le 6 mai de l'année suivante il devint professeur de chimie et d'histoire naturelle. En 1772 il obtint la chaire d'anatomie et de chirurgie, et en 1793 celle de professeur primaire en médecine. Sa promotion au grade de docteur, qui eut lieu le 11 juillet 1775, se fit avec une solennité extraordinaire; parmi les personnages de distinction qui l'honorèrent de leur présence, on remarqua le chancelier de Brabant et le conseiller d'état de Crumpipen, président de l'académie.

Vounck mourut à Louvain, le 20 mars 1799. Dans le *Journal des Séances* on ne rencontre aucune mention particulière des communications scientifiques qu'il a faites à la compagnie; il en était cependant un des membres les plus assidus. La *Collectio dissertationum medicarum in Alma universitate Lovaniensi multorum annorum curriculo publice defensorum*, Louvain, 1796, in-8°, 4 volumes, renferme plusieurs dissertations qui ont été composées par Vounck et Van Rossum.

Si l'académie, à son début, eût peut-être à se plaindre du peu d'empressement que montra l'un ou l'autre membre de l'université pour prendre part à ses travaux, elle dut néanmoins trouver une abondante compensation dans le zèle et les talents de De Nelis, Marci, Paquot, Heylen et Van Bouchaute : attachés à l'école de Louvain par leur éducation et par les fonctions qu'ils y remplirent, ils se firent un devoir de réunir tous leurs efforts pour la prospérité de l'académie.

DE RAM.

LISTE

**DES PERSONNES ET DES INSTITUTIONS QUI REÇOIVENT LES
MÉMOIRES OU LES BULLETINS DE L'ACADÉMIE.**

~~-----~~

BELGIQUE.

LE ROI.

Les membres ordinaires et honoraires de l'académie, ainsi que les correspondants.

La bibliothèque du Sénat et de la Chambre des Représentants.

Les Ministères de l'intérieur, des affaires étrangères, de la justice, de la guerre, des finances et des travaux publics.

La Commission royale d'histoire.

— centrale de statistique.

— des annales des travaux publics.

Le Parquet du tribunal de Bruxelles.

L'Observatoire royal de Bruxelles.

L'Université de Bruxelles.

— de Louvain.

— de Gand.

— de Liège.

L'Académie royale de médecine.

L'École royale militaire.

Le Dépôt de la guerre.

Le Conseil de salubrité publique de Bruxelles.

La Société de médecine et des sciences nat. de Bruxelles.

- des Bollandistes, à Bruxelles.
- philharmonique.
- des beaux-arts et de littérature de Gand.
- des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.
- d'émulation de Liège.
- royale des sciences de Liège.
- d'émulation pour l'histoire et les antiquités de la Flandre occidentale.
- médico-chirurgicale de Bruges.
- des sciences naturelles de Bruges.
- de médecine de Gand.
- — d'Anvers.
- littéraire de l'université de Louvain.

La Bibliothèque d'Anvers.

- de Bruges.
- royale de Bruxelles.
- de Louvain.
- de Mons.
- d'Ath.
- de Namur.
- de Tournay.
- de Courtrai.
- d'Ypres.
- d'Arlon.
- d'Audenarde.
- de la colonie de Guatemala.
- populaire de Bruxelles.
- de Malines.

Les Archives du Royaume.

- de la Flandre occidentale.
- de la ville de Tournay.
- de Verviers.

PAYS-BAS.

L'Institut royal des Pays-Bas.

La Société provinciale de Harlem.

- — de Rotterdam.
- — d'Utrecht.
- d'horticulture d'Utrecht.
- provinciale du Brabant septentrional.

L'Université de Leyde.

La Société pour la propagat. de l'architect. à Amsterdam.

FRANCE.

L'Institut royal de France.

La Société géologique de France.

- des antiquaires de France.

L'Académie royale de médecine.

Le Muséum de Paris.

La Commission des documents historiques de France.

L'École polytechnique de France.

La Société de la morale chrétienne.

- royale de Lille.
- industrielle d'Angers.
- royale d'agriculture de Lyon.
- d'émulation de Cambrai.
- royale de Nancy.

La Société de Bordeaux.

— **Havraise.**

— **d'émulation d'Abbeville.**

— **d'Amiens.**

— **La Société du muséum d'histoire naturelle de**

Strasbourg.

La Bibliothèque de Montpellier.

Le Musée d'Avignon.

La Société des antiquaires de la Morinie.

ILES BRITANNIQUES.

La Société royale de Londres.

— — **astronomique de Londres.**

— — **de littérature** »

— — **asiatique** »

— **entomologique** »

— **statistique** »

— **zoologique** »

— **géologique** »

— **météorologique** »

— **électrique** »

L'Institution des ingénieurs civils »

La Bibliothèque de l'Athensæum »

— **du British museum** »

— **du Collège des chirurgiens de Londres.**

La Société géologique du Cornouailles.

— **philosophique de l'Yorkshire.**

— — **de Cambridge.**

La Société royale d'Édimbourg.

L'Académie royale de Dublin.

ALLEMAGNE.

L'Académie royale des sciences de Berlin.

La Société des naturalistes de Berlin.

- **Léopoldine-Caroline des curieux de la nature.**
- **Siléienne de Breslau.**
- **Ferdinandeum d'Inspruck.**
- **royale de botanique de Ratisbonne.**
- **entomologique de Stettin.**

L'université d'Iéna.

Le Musée impérial de Vienne.

L'Académie royale des sciences de Munich.

La Société des sciences de Heidelberg.

- — **du grand-duché de Bade.**
- **royale des sciences de Göttingue.**
- — **de Dresde.**

L'université de Marbourg.

La Société de physique de Francfort.

L'université de Bonn.

- **de Fribourg.**
- **d'Erlangen.**

DANEMARCK.

La Société royale des sciences de Copenhague.

- **des antiquaires du Nord.**

SUÈDE ET NORWÈGE.

L'Académie royale des sciences de Stockholm.

- **des belles-lettres, histoire et antiquités de Stockholm.**

L'Université de Christiania.
La Société de Gothenbourg.

POLOGNE.

La Société littéraire de Cracovie.

RUSSIE.

L'Académie impériale des sciences de St-Pétersbourg.
L'Université de St-Pétersbourg.
— **de Cazan.**
La Société impériale des naturalistes de Moscou.

SUISSE.

La Société de physique et des sciences natur. de Genève.
— **générale des sciences naturelles de Berne.**
La Bibliothèque de l'université de Lauzanne.

ITALIE.

L'Académie royale des sciences de Turin.
L'Institut impérial et royal de Milan.
La Société royale des Géorgophiles de Florence.
Le Musée de Florence.
L'université de Pise.
L'Académie royale des sciences de Naples.
— — — **de Palerme.**
— **des sciences de l'institut de Bologne.**
La Société des naturalistes aspirants de Naples.

ESPAGNE ET PORTUGAL.

L'Académie royale d'histoire de Madrid.

— — des sciences »

— — — de Lisbonne.

AMÉRIQUE.

La Société philosophique des sciences de Philadelphie.

L'Académie américaine de Boston.

L'Institution nationale de Washington.

L'Institut d'Albany.

La Société des sciences physiques d'Hartford.

ASIE. CÔTE DE MALABAR.

L'Observatoire de Trévandrum.

ARRÊTÉ ROYAL

ATTRIBUANT LA FRANCHISE DE PORT A LA CORRESPONDANCE
DE L'ACADÉMIE.

LÉOPOLD, ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, salut.

Revu notre arrêté en date du 8 novembre 1841, qui attribue la franchise de port à la correspondance officielle de l'Académie royale de médecine ;

Considérant que, par des motifs analogues, il y a lieu d'accorder le même privilège à l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles ;

Sur la proposition de notre Ministre des Travaux Publics ;

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article 1^{er}. Notre Ministre de l'Intérieur est autorisé à correspondre en franchise de port, *sous enveloppe fermée*, avec le bureau de l'Académie des sciences et belles-lettres de Bruxelles, et les membres de ce corps individuellement.

Art. 2. La franchise est également attribuée à la correspondance sous bandes et contre-seing que l'académie et son secrétaire perpétuel doivent échanger avec chacun de ses membres.

Art. 3. Le contre-seing de l'académie en nom collectif sera exercé, soit par le président, soit par le secrétaire perpétuel délégué à cet effet.

Notre Ministre des Travaux Publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 22 décembre 1841.

LÉOPOLD.

Par le Roi :

Le Ministre des Travaux Publics,

L. DESMAISIÈRES.

Pour copie conforme :

*Le secrétaire général du Ministère des
Travaux publics,*

DE BAVAY.

TABLE.

	Pages.
<i>Ephémérides pour l'année 1845.</i>	
Année d'après les ères anciennes et modernes les plus usitées pour la mesure du temps.	5
Comput ecclésiastique. — Quatre-temps. — Fêtes mobiles — Commencement des quatre saisons. — Obliquité apparente de l'écliptique	6
Éclipses de soleil et de lune en 1845.	7
Signes et abréviations dont on se sert dans le calendrier.	11
Calendrier.	12
<i>Ancienne Académie de Bruxelles.</i> — Lettres patentes d'érection de l'Académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.	36
<i>Nouvelle Académie de Bruxelles.</i> — Arrêté royal relatif à la réorganisation de l'Académie.	39
Règlement pour l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles.	41
Règlement intérieur de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles	49
Dates et renseignements concernant l'Académie royale	58
Liste des membres ordinaires, honoraires et correspondants de l'Académie	66